



HAL
open science

Propositions pour l'enseignement du subjonctif aux adultes arabophones : Application aux étudiants des universités syriennes

Natalia Youssef

► **To cite this version:**

Natalia Youssef. Propositions pour l'enseignement du subjonctif aux adultes arabophones : Application aux étudiants des universités syriennes. Linguistique. Université de Cergy Pontoise, 2012. Français. NNT : 2012CERG0607 . tel-00839941

HAL Id: tel-00839941

<https://theses.hal.science/tel-00839941>

Submitted on 27 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université de Cergy-Pontoise
UFR de Lettres et Sciences Humaines
Ecole doctorale de Droit et Sciences Humaines
LDI – Lexiques, Dictionnaires et Informatique – UMR 7187

Thèse de Doctorat en Sciences du Langage
Pour obtenir le grade de Docteur en Sciences du Langage

Propositions pour l'enseignement du subjonctif aux adultes arabophones

Application aux étudiants des universités syriennes

Natalia YOUSSEF

Sous la direction de Monsieur Pierre Patrick HAILLET
Professeur, Université de Cergy-Pontoise

Décembre 2012

Membres du jury :

Driss ABLALI, Professeur, Université de Lorraine - Rapporteur

Farid BENRAMDANE, Professeur, Université Ibn Badis (Algérie) - Examineur

Pierre Patrick HAILLET, Professeur, Université de Cergy-Pontoise - Directeur de recherche

Laurent GOSSELIN, Professeur, Université de Rouen - Rapporteur

Jean PRUVOST, Professeur, Université de Cergy-Pontoise - Examineur



Université de Cergy-Pontoise
UFR de Lettres et Sciences Humaines
Ecole doctorale de Droit et Sciences Humaines
LDI – Lexiques, Dictionnaires et Informatique – UMR 7187

Thèse de Doctorat en Sciences du Langage
Pour obtenir le grade de Docteur en Sciences du Langage

Propositions pour l'enseignement du subjonctif aux adultes arabophones

Application aux étudiants des universités syriennes

Natalia YOUSSEF

Sous la direction de Monsieur Pierre Patrick HAILLET
Professeur, Université de Cergy-Pontoise

Décembre 2012

Membres du jury :

Driss ABLALI, Professeur, Université de Lorraine - Rapporteur

Farid BENRAMDANE, Professeur, Université Ibn Badis (Algérie) - Examineur

Pierre Patrick HAILLET, Professeur, Université de Cergy-Pontoise - Directeur de recherche

Laurent GOSSELIN, Professeur, Université de Rouen - Rapporteur

Jean PRUVOST, Professeur, Université de Cergy-Pontoise - Examineur

Remerciements

Je tiens à exprimer mes remerciements et ma sympathie à mon directeur de recherche, M. Pierre Patrick HAILLET, pour son orientation et ses précieux conseils pédagogiques. Sans lui ce travail n'aurait pas été accompli.

Ma reconnaissance à ma chère maman Rose. Sa présence à côté de moi m'a beaucoup aidé et m'a donné beaucoup de force pour la soutenance de ma thèse.

Mes remerciements à tous ceux qui m'ont aidé à la réalisation de ce travail.

A George et à nos deux petites princesses Marie-Laure et Pascale, je dédie ce travail en témoignage de mon grand amour.

Et enfin, à l'âme de mon père Saïd, le premier docteur que j'ai connu au monde, je dédie également ce travail.

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	1
I^{ère} Partie	3
Partie théorique	
Introduction.....	4
Chapitre I	5
Etude contrastive du système verbal français et du système verbal arabe	
I - Introduction.....	5
II – La langue	7
2-1- Présentation du concept de la <i>langue</i>	7
2-1-1- Définition du concept de la <i>langue</i> selon les linguistes français	7
2-1-2- Définition du concept de la <i>langue</i> selon les linguistes arabes	8
2-1-3- Le concept de <i>la langue</i> : récapitulation	10
2-2- Les modalités d'énonciation	11
2-3- Les différents types de langues	13
2-4- La langue arabe	16
2-4-1- L'Alphabet Phonétique International	17
2-4-2- L'alphabet arabe transcrit selon l'API	18
2-4-2-1- Description des consonnes de l'AA selon l'API	20
2-4-2-2- Description des voyelles brèves de l'AA selon l'API	21
2-4-2-3- Les voyelles longues de l'AA	22
2-4-3- L'analyse en morphèmes (Les cas de déclinaison)	22
2-4-3-1- L'analyse des verbes en morphèmes	22
2-4-3-2- L'analyse des noms en morphèmes	23
2-4-4- Les caractéristiques de la langue arabe	24
2-4-4-1- Les caractéristiques morphologiques	24
2-4-4-2- Les caractéristiques syntaxiques	24
2-5- La langue française	25
2-6- Synthèse sur la langue	25
2-6-1- Comparaison entre les sons du français et les sons de l'arabe	26
III - La grammaire	27
3-1- Définitions de la grammaire française	27
3-1-1- La grammaire dans les livres scolaires	27
3-1-2- La grammaire selon les linguistes	28
3-1-3- La grammaire selon les didacticiens	29
3-1-4- Synthèse sur la définition de la grammaire	32
3-2- Différents types de grammaire	33
3-2-1- La grammaire selon BESSE et PORQUIER	33
3-2-2- La grammaire selon RIEGEL <i>et al.</i>	34
3-2-3- La grammaire selon GERMAIN et SEGUIN	35
3-3- Définitions de la grammaire arabe	35
3-3-1- Définitions de la morphologie et de la syntaxe	36
3-4- Synthèse sur la grammaire	44
IV - Le verbe	45
4-1- Définitions du verbe français	45
4-1-1- Le verbe dans les livres scolaires	45

4-1-2- Le verbe selon les grammairiens, les linguistes et les didacticiens	45
4-1-3- Synthèse sur le verbe français	48
4-2- Définitions du verbe arabe	48
4-2-1- Le verbe selon les didacticiens et dans les livres scolaires	48
4-2-2- Le verbe selon les grammairiens anciens et les grammairiens et linguistes contemporains	53
4-2-3- Le verbe selon les sémiticiens	56
4-2-4- Les verbes variables et les verbes invariables	56
4-2-5- Synthèse sur le verbe arabe	60
4-2-6- Notions grammaticales	61
4-2-6-1- L' « énergique »	61
4-2-6-2- La phrase nominale	62
4-2-6-3- Les verbes copules	64
4-3- Synthèse comparative entre le verbe français et le verbe arabe	65
V - Le système verbal français	66
5-1- Les modes	66
5-1-1- Les modes personnels	70
5-1-2- Les modes non personnels	70
5-2- Les temps verbaux	72
5-3- Aspect vs temps	76
5-4- L'aspect	77
5-4-1- L'aspect dans les manuels scolaires	77
5-4-2- L'aspect selon les linguistes et les grammairiens	78
5-4-2-1- L'aspect lexical	80
5-4-2-2- L'aspect grammatical	83
5-4-2-3- Le trait imperfectif de l'imparfait	90
5-4-2-4- Le trait perfectif du passé simple et du passé composé	91
5-4-3- L'aspect dans les grammaires FLE	93
5-5- Synthèse sur les trois concepts : <i>temps</i> , <i>mode</i> et <i>aspect</i>	96
5-6- Quelques modes	98
5-6-1- L'infinitif	98
5-6-1-1- Définitions	98
5-6-1-2- Infinitif vs nom d'action	99
5-6-1-3- L'emploi de l'infinitif	100
5-6-1-4- L'infinitif et le temps	103
5-6-1-5- Synthèse sur l'infinitif	103
5-6-2- L'impératif	104
5-6-2-1- Définitions	104
5-6-2-2- Les temps de l'impératif	105
5-6-2-2-1- L'impératif simple	106
5-6-2-2-2- L'impératif composé	107
5-6-2-3- Synthèse sur l'impératif	108
5-6-3- Le subjonctif	108
5-6-4- Le conditionnel	109
5-6-4-1- Les temps du conditionnel	110
5-6-4-1-1- Le conditionnel présent	110
5-6-4-1-2- Le conditionnel passé	111
5-6-4-2- Les types d'emploi du conditionnel	112
5-6-4-2-1- Le conditionnel temporel	113
5-6-4-2-2- Le conditionnel d'hypothèse	114

5-6-4-2-3- Le conditionnel d'altérité énonciative	116
5-6-4-2-3-1- Allusion à un locuteur distinct	117
5-6-4-2-3-2- Dédoublé du locuteur	117
5-6-4-3- Le conditionnel : Mode ou Temps de l'indicatif	119
5-6-4-4- Synthèse sur le conditionnel	119
5-7- Synthèse sur le système verbal français	120
VI - le système verbal arabe	120
6-1- Définitions	120
6-2- Les modes personnels et les modes impersonnels	121
6-3- Les temps verbaux selon les grammairiens et les linguistes arabes	122
6-3-1- La conjugaison des verbes arabes	124
6-3-1-1- Les pronoms personnels	125
6-3-1-2- La conjugaison du verbe / kataba / (écrire) à l'inaccompli	126
6-3-1-3- La conjugaison du verbe / kataba / (écrire) à l'accompli	127
6-4- Aspect vs temps selon les chercheurs franco-arabophones et selon les arabisants ...	128
6-4-1- Synthèse sur la différence entre le temps et l'aspect	131
6-5- Les deux paradigmes de conjugaison (l'accompli et l'inaccompli)	135
6-5-1- L'accompli	135
6-5-1-1- Synthèse sur la définition de l'accompli	138
6-5-1-2- Les différentes utilisations de l'accompli	138
6-5-2- L'inaccompli	140
6-5-2-1- Synthèse sur la définition de l'inaccompli	144
6-5-2-2- La conjugaison du verbe / kataba / à certains temps et modes	146
6-5-2-3- Les différentes utilisations de l'inaccompli	147
6-5-3- Le futur	148
6-6- La phrase complexe	151
6-6-1- La coordination	152
6-6-2- La phrase relative	152
6-6-3- La phrase conjonctive complétive	153
6-6-4- La phrase circonstancielle	154
6-7- Les modes	156
6-7-1- L'infinitif (Le nom d'action)	156
6-7-1-1- La définition de l'infinitif dans les manuels scolaires	156
6-7-1-2- La définition de l'infinitif selon les grammairiens anciens et linguistes modernes	157
6-7-1-3- Les types d'infinitif	160
6-7-1-4- Les cas de l'infinitif	161
6-7-2- L'impératif	161
6-7-2-1- La définition de l'impératif	161
6-7-2-2- Les différents types d'ordre	165
6-7-3- Le subjonctif	168
6-7-3-1- / ?al-ma?dar al-mu?awwal /	169
6-7-3-2- Les particules de l'infinitif	170
6-7-4- Le conditionnel	171
6-7-4-1- Le prédicat verbal hypothétique	171
6-7-4-1-1- L'hypothèse irréalisable	172
6-7-4-1-2- L'hypothèse potentielle	173
6-7-4-2- Le prédicat verbal temporel	174
6-7-4-3- Le prédicat verbal circonstanciel	175
6-7-4-4- Le prédicat verbal relatif	175

6-7-4-5- Synthèse sur le conditionnel	176
6-8- Synthèse sur le système verbal arabe	177
VII- Etude comparative du système verbal français et du système verbal arabe	180
7-1- Comparaison entre le système verbal français et le système verbal arabe	180
VIII – Conclusion	183
Chapitre II	184
Le subjonctif	
I- Introduction	184
II- Le subjonctif français	185
2-1- Qu'est-ce que le mode subjonctif ?	185
2-2- Les temps du subjonctif	188
2-2-1- Le présent du subjonctif	188
2-2-2- Le passé du subjonctif	190
2-2-3- Objection sur la dénomination du présent et du passé du subjonctif	191
2-2-4- L'imparfait du subjonctif	194
2-2-5- Le plus-que-parfait du subjonctif	195
2-3- Les difficultés du mode subjonctif	196
2-4- La disparition du subjonctif imparfait	196
2-5- L'emploi du subjonctif	198
2-5-1- L'emploi du subjonctif en proposition indépendante sans <i>que</i>	198
2-5-2- L'emploi du subjonctif en proposition indépendante précédé de <i>que</i>	198
2-5-3- L'emploi du subjonctif en proposition subordonnée	200
2-5-3-1- Le subjonctif en subordonnée relative	201
2-5-3-2- Le subjonctif en subordonnée conjonctive complétive	205
2-5-3-2-1- L'emploi du subjonctif en subordonnée conjonctive complétive selon l'analyse de la distribution des occurrences	210
2-5-3-2-2- La nominalisation	220
2-5-3-2-3- Le choix entre la proposition conjonctive complétive et l'infinitif	221
2-5-3-3- Le subjonctif en subordonnée conjonctive circonstancielle	222
2-5-3-3-1- La proposition subordonnée temporelle	222
2-5-3-3-2- La proposition subordonnée causale	224
2-5-3-3-3- La proposition subordonnée de conséquence	225
2-5-3-3-4- La proposition subordonnée de but	226
2-5-3-3-5- La proposition subordonnée de concession	227
2-5-3-3-6- La proposition subordonnée de condition	228
2-5-3-3-6-1- Modes et temps dans la proposition subordonnée de condition	228
2-5-3-3-6-1-1- Modes et temps après <i>si</i>	228
2-5-3-3-6-1-2- Les connecteurs qui déclenchent le subjonctif	230
2-5-3-3-6-1-3- Modes et temps après certains connecteurs	231
2-5-4- L'emploi du subjonctif dans le discours rapporté	231
2-6- Deux repérages temporels du procès au subjonctif	234
2-7- Synthèse sur les différents emplois du subjonctif	238
2-8- La classification des emplois du mode subjonctif	249
2-9- Les nuances des modes (Subjonctif vs Indicatif)	252
2-10- Synthèse sur le mode subjonctif français	256
III- Le subjonctif arabe	260
3-1- Qu'est-ce que le subjonctif ?	260
3-2- Aspect accompli vs aspect inaccompli	260
3-3- Définition du subjonctif	261

3-4- Les cas de figures abordés par l'analyse grammaticale du subjonctif	263
3-4-1- Le cas du / -a / apparent	263
3-4-2- Le cas de / -a / estimé	264
3-4-3- La suppression de / -n /	264
3-4-4- L'absence de cas	264
3-5- Les particules du subjonctif	264
3-6- L'emploi du subjonctif	278
3-6-1- L'emploi du subjonctif dans une proposition indépendante (dans une phrase simple)	278
3-6-1-1- / lan /	278
3-6-1-2- / ʔiðan /	278
3-6-2- L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée (dans une phrase complexe)	278
3-6-2-1- / ʔan /	278
3-6-2-2- / kaj /	279
2-7- La nominalisation	279
2-8- Synthèse sur le mode subjonctif arabe	280
IV- Comparaison entre le subjonctif français et le subjonctif arabe	282
4-1- L'emploi du subjonctif : convergences et divergences entre le français et l'arabe ..	282
4-1-1- Les convergences	283
4-1-2- Les divergences	286
4-1-2-1- L'alternance des modes	292
4-1-2-1-1- L'alternance des modes dans une subordonnée relative	292
4-1-2-1-2- L'alternance des modes dans une subordonnée complétive	293
4-1-2-1-3- L'alternance des modes dans une subordonnée de but et dans une subordonnée de conséquence	294
4-1-2-2- Proposition subordonnée / infinitif	295
V- Conclusion	296
Conclusion De la 1^{ère} partie	298
II^{ème} Partie	301
Partie expérimentale	
Introduction	302
Chapitre I	304
Le subjonctif dans certains manuels	
I- Introduction	304
II - La façon de présenter le mode subjonctif dans un manuel de grammaire FLE et dans certaines méthodes de FLE	307
III- Remarques et commentaires	338
3-1- Remarques générales	338
3-2- Remarques par thèmes	340
VI- Synthèse	354
VII- Conclusion	355
Chapitre II	356
Expérimentation	
I- Introduction	356
II- Hypothèses : Les problèmes que les adultes arabophones rencontrent dans	

l'apprentissage du mode subjonctif français	356
2-1- La généralisation des règles	357
2-1-1- Quelques cas de généralisation	358
2-2- L'interférence de la langue maternelle (l'arabe)	261
III- Thèse	363
3-1- Test N° 1.....	363
3-1-1- Description du public concerné par le test N°1	363
3-1-2- Le subjonctif dans le programme de la licence en langue et littérature françaises dans les universités syriennes	364
3-1-3- Test de grammaire N° 1 (Niveau avancé)	366
3-1-4- Explication du test N° 1 (Niveau avancé)	369
3-1-4-1- Exercice N° 1	369
3-1-4-2- Exercice N° 2	369
3-1-4-3- Exercice N° 3	370
3-1-5- Correction du test N° 1 (niveau avancé) et objectifs visés	370
3-1-6- Résultat et remarques correspondant au test N° 1 (niveau avancé)	373
3-1-6-1- Exercice I	373
3-1-6-2- Exercices II et III	378
3-2- Test N° 2	379
3-2-1- Description du public concerné par le test N°2	379
3-2-2- Le subjonctif dans le programme des universités syriennes (sauf langue et littérature françaises)	380
3-2-3- Manuels de FLE à l'université de Damas	380
3-2-4- Test de grammaire N° 2 (Niveau intermédiaire)	382
3-2-5- Explication du test de grammaire N° 2 (Niveau intermédiaire)	385
3-2-5-1- Exercice N° 1	385
3-2-5-2- Exercice N° 2	385
3-2-5-3- Exercice N° 3	386
3-2-6- Correction du test N° 2 (niveau intermédiaire) et objectifs visés	386
3-2-6- Résultat et remarques correspondant au test N° 2 (niveau intermédiaire)	388
3-2-6-1- Exercice I	388
3-2-6-2- Exercice II et III	392
IV- Synthèse	393
V- Conclusion	394
Chapitre III	395
Propositions pour l'enseignement du subjonctif aux adultes arabophones	
I- Introduction	395
3-1- Présentation du mode subjonctif	396
3-1-1- Définition du mode subjonctif	396
3-1-2- Les temps du subjonctif	396
3-2- Vue d'ensemble	402
3-3- L'emploi du mode subjonctif	404
3-3-1- L'emploi du subjonctif dans une proposition indépendante	405
3-3-1-1- L'emploi du subjonctif dans une proposition indépendante sans <i>que</i>	405
3-3-1-2- L'emploi du subjonctif dans une proposition indépendante avec <i>que</i>	405
3-3-2- L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée	406
3-3-2-1- L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée relative	407
3-3-2-2- L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée conjonctive	410
3-3-2-2-1- L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée conjonctive	

complétive	411
3-3-2-2-1-1- La nominalisation de la proposition subordonnée conjonctive complétive	421
3-3-2-2-1-2- Le choix entre la proposition subordonnée conjonctive complétive et l'infinitif	421
3-3-2-2-2- L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée conjonctive circonstancielle	422
3-3-2-2-2-1- La proposition subordonnée temporelle	423
3-3-2-2-2-2- La proposition subordonnée causale	425
3-3-2-2-2-3- La proposition subordonnée de conséquence	425
3-3-2-2-2-4- La proposition subordonnée de but	426
3-3-2-2-2-5- La proposition subordonnée de concession	427
3-3-2-2-2-6- La proposition subordonnée de condition	428
3-3-2-2-2-6-1- Modes et temps dans la proposition subordonnée de condition	429
3-3-2-2-2-6-1-1- Modes et temps après <i>si</i>	429
3-3-2-2-2-6-1-2- Les connecteurs qui déclenchent le subjonctif	430
3-3-2-2-2-6-1-3- Modes et temps après certains connecteurs	431
3-3-2-3- L'emploi du subjonctif dans le discours rapporté	432
3-3-2-4- Deux repérages temporels du procès au subjonctif	433
III- Conclusion	438
Conclusion de la II^{ème} partie	440
Conclusion générale	441
Bibliographie	445
Sitographie	453

Introduction

Le mode subjonctif que les francophones emploient naturellement et spontanément constitue un problème majeur dans l'enseignement / apprentissage de la grammaire du français pour certains apprenants étrangers notamment, les apprenants arabophones.

Durant nos études en langue et littérature françaises à l'université de Damas et pendant notre carrière dans l'enseignement du FLE dans ladite université, nous avons remarqué la grande difficulté dans l'apprentissage du mode subjonctif et dans son emploi pour les apprenants adultes syriens. Ceci est dû à certaines faiblesses des manuels utilisés dans les écoles et dans les universités. Ces manuels ne sont pas adressés à un public arabophone, ce sont de simples manuels de FLE. Ils ne prennent pas en considération la spécificité de la langue française par rapport à la langue arabe. Lesdites langues sont de deux origines différentes et ont deux systèmes verbaux divergents.

C'est par ce biais que nous avons eu l'idée de faire une recherche concernant le mode subjonctif français. Cette idée a été appréciée par le chef de département de langue et de littérature françaises à l'université de Damas ainsi que par plusieurs enseignants en linguistique et en littérature. Les premiers ont du mal à expliquer le mode subjonctif et son emploi d'une manière adaptée à leurs étudiants et les seconds ont assez de corriger les erreurs concernant l'emploi du subjonctif dans les productions écrites de leurs étudiants.

Notre but est de repérer les difficultés dans l'apprentissage du mode subjonctif et de son emploi pour les apprenants adultes syriens. Ceci nous permettra de proposer une nouvelle méthodologie de l'enseignement de ce mode destinée à notre public et à tous les adultes arabophones, sachant que l'arabe standard est la langue officielle dans tous les pays arabes.

Nous avons constaté plusieurs types de problèmes d'emploi du subjonctif pour notre public ; tels que le choix du mode (indicatif, subjonctif ou conditionnel) dans une proposition subordonnée, l'emploi du subjonctif dans une proposition indépendante, l'application de certaines règles de la grammaire arabe à la grammaire française... Nous allons voir pourquoi certains apprenants emploient, par exemple, le subjonctif après *espérer que*, pourquoi certains autres n'arrivent pas à employer le subjonctif dans une préposition indépendante tel que *Vive le roi* et pourquoi encore autres produisent un énoncé tel que **L'élève travaille bien pour qu'il réussisse son année* au lieu de *L'élève travaille bien pour réussir son année*.

Il nous paraît important de définir les fondements théoriques de notre démarche, afin d'exposer sur quoi nous allons nous baser dans nos propositions. C'est pourquoi nous allons diviser notre travail en deux parties, à savoir : *la partie théorique et la partie expérimentale*.

Pour mener à bien notre recherche, nous aborderons, dans la première partie, plusieurs théories linguistiques concernant *temps, mode et aspect* et nous adopterons la théorie *du temps et de l'aspect* de GOSSELIN. L'application de cette théorie originale au mode subjonctif et à son emploi nous permettra de proposer, dans la partie expérimentale, une nouvelle méthodologie de l'enseignement du subjonctif aux adultes arabophones.

Pour y arriver, nous allons passer, en un premier temps, par une étude contrastive du système verbal français et du système verbal arabe et, en un deuxième temps, par une étude contrastive du subjonctif français et du subjonctif arabe. Cette démarche nous permettra de formuler nos hypothèses concernant les difficultés de l'apprentissage du mode subjonctif pour notre public, afin de proposer des tests de grammaire à ce propos.

N. B.- En ce qui concerne la bibliographie, nous nous sommes servie du logiciel *Endnote 7*.

I^{ère} Partie
Partie théorique

Introduction

Dans cette partie, qui est purement théorique, nous allons aborder les concepts du système verbal français et du système verbal arabe pour ainsi aboutir à notre thème principal, le subjonctif, et ceci à travers deux principaux chapitres.

Dans le premier chapitre, nous comparerons le système verbal français et celui de l'arabe. Il s'agit, en un premier temps, d'une description des deux langues, de la grammaire et du verbe. En deuxième temps, il s'agit d'un approfondissement de notre étude en travaillant sur les deux systèmes verbaux qui sont complètement divergents étant donné que les deux langues appartiennent à deux familles de langues complètement différentes, le français étant une langue romane et l'arabe étant une langue sémitique. Et en un 3^{ème} temps, il s'agit d'une comparaison destinée à faire apparaître les convergences et les divergences qui existent entre les deux langues étudiées.

Notre objectif est de trouver les raisons pour lesquelles l'apprenant arabophone commet des erreurs en employant le mode subjonctif français, et de tester l'hypothèse selon laquelle tout apprenant d'une langue étrangère applique, spontanément, les règles de sa langue maternelle à cette langue étrangère.

Dans le deuxième chapitre qui constitue le cœur de cette partie, nous traiterons en détail la notion du subjonctif français ainsi que celui de l'arabe. Puis nous établirons une comparaison entre ces deux modes afin de montrer leurs convergences et leurs divergences. Ainsi, nous pourrions mettre en évidence les difficultés auxquelles l'adulte arabophone est confronté en apprenant le mode subjonctif français, puis proposer une méthode qui en facilite l'apprentissage.

Chapitre I

Etude contrastive du système verbal français et du système verbal arabe

I - Introduction

Plusieurs grammairiens et chercheurs ont traité le sujet de la comparaison entre le système verbal français et le système verbal arabe, d'autres ont travaillé sur le système verbal français et encore d'autres ont traité le concept du système verbal arabe. Dans ce travail, nous allons nous baser sur certaines recherches que nous citerons *infra*.

Dans ce chapitre, nous allons nous baser sur les travaux de didacticiens, de grammairiens et de linguistes arabes et français.

Quant à la linguistique générale, nous allons nous référer à SAUSSURE et à son livre *Cours de linguistique générale*, à BENVENISTE et à son livre *Problèmes de linguistique générale*, à MARTINET et à son ouvrage *Syntaxe générale*, à Laurent GOSSELIN et à son livre *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*.

Nous allons travailler sur des œuvres de certains grammairiens français comme par exemple *Le Bon usage* de GREVISSE et GOOSSE, *La Grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française* d'ARRIVE, GADET, et GALMICHE et *Grammaire du verbe français : des formes au sens* de Danielle LEEMAN-BOUIX.

Nous allons également nous référer à *Grammaires et didactique des langues* de BESSE et PORQUIER et à CUQ et à ses livres *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère* et *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*.

En ce qui concerne la grammaire arabe, nous partons des travaux des anciens comme SIBAWAYH dans son livre *Al-Kitab* et AL-ZAMAKHCHARI dans *AL-Moufassal* (Le détaillé), nous passerons ensuite aux grammairiens contemporains tels que Tammam HASSAN, Abdelhadi AL-FADLI et Ibrahim AL-SAMARRAI.

Quant à la linguistique arabe, nous nous référons à AL-FASSI AL-FAHRI et quant à la didactique nous nous référons à AL-HAJ-AHMAD et BDEWI.

En ce qui concerne les études francophones menées sur la langue arabe par des linguistes arabophones et par des linguistes arabisants, nous donnons à titre d'exemple la thèse de doctorat de Marcel COHEN *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*, David COHEN et son ouvrage *Mélanges Marcel COHEN*, la thèse de doctorat de Mohammed CHAIRET *Fonctionnement du système verbal en arabe et en français* et *Le système verbal de l'arabe classique* de Pierre LARCHER.

Comme nous nous intéressons dans ce travail à un domaine très précis, le subjonctif, nous allons faire un tour d'horizon de la grammaire française ainsi que de la grammaire arabe en travaillant sur certains concepts précis pour enfin arriver à notre but qui est la recherche d'une méthode de l'enseignement du subjonctif dans les universités syriennes.

A travers ce chapitre, nous allons aborder les deux concepts du système verbal français et du système verbal arabe, ceci préparera le chemin pour aborder le domaine du subjonctif qui constitue le thème du deuxième chapitre.

Nous allons aborder les sujets suivants : la langue, les différents types de langues, la langue française et la langue arabe, la grammaire française et la grammaire arabe, le verbe français et le verbe arabe, le système verbal français et le système verbal arabe, afin d'aboutir à une comparaison entre les deux systèmes verbaux.

Il nous semble utile de préciser, avant d'approfondir l'étude du *sujet*, que toutes les citations qui se réfèrent à des linguistes et grammairiens arabes sont traduites vers le français par nos soins.

II – La langue

2-1- Présentation du concept de la *langue*

Dans ce paragraphe, nous allons voir les points de vue des linguistes français et ceux des linguistes arabes, puis nous procédons à une comparaison entre eux.

2-1-1- Définition du concept de la *langue* selon les linguistes français

Dans son livre *Cours de linguistique générale*, SAUSSURE, le fondateur de la linguistique structuraliste, présente la langue comme à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, celles-ci sont adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus. C'est un principe de classification. Dès qu'on donne à la langue la première place parmi les faits de langage, on introduit un ordre naturel dans son ensemble qui n'accepte aucune autre classification.

La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, c'est le produit que l'individu enregistre passivement ; on s'en sert spontanément. SAUSSURE dit à ce propos : « *Elle ne suppose jamais de préméditation, et la réflexion n'y intervient que pour l'activité de classement dont il sera question.* » (SAUSSURE, 1916, 2001) p. 30.

La langue est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, mais le langage seul ne peut ni la créer ni la modifier ; elle existe grâce à un contrat passé entre les membres de la communauté. D'autre part l'individu a besoin de l'apprendre pour s'en servir ; l'enfant la comprend peu à peu.

SAUSSURE trouve que la langue est un système de signes. Or, le signe est l'association des deux entités *le signifié* (un concept) et *le signifiant* (une forme sonore ou image acoustique).

SAUSSURE souligne quatre caractéristiques intéressantes du signe linguistique :

1. L'arbitraire du signe : le lien entre le signifiant et le signifié est arbitraire puisque le même concept peut être associé à des images acoustiques différentes selon les langues.

2. Le caractère linéaire du signifiant : « puisque le signifiant est de nature auditive, il se déroule dans le temps ». Les éléments des signifiants se présentent obligatoirement les uns après les autres, selon une succession linéaire : ils forment une chaîne.
3. L'immutabilité du signe : le signifiant associé à un concept donné s'impose à la communauté linguistique : personne ne peut décider de le modifier arbitrairement.
4. La mutabilité du signe : les signes linguistiques peuvent quand même être modifiés par le temps, par l'évolution linguistique (modification du signifiant, du signifié ou de leur rapport).

Quant à BENVENISTE, le linguiste qui est connu pour son travail en linguistique générale ainsi qu'en grammaire comparée, il confirme l'idée de SAUSSURE et apporte plus de détails :

Or cette langue est configurée dans son ensemble et en tant que totalité. Elle est en outre organisée comme agencement de « signes » distincts et distinctifs, susceptibles eux-mêmes de se décomposer en unités inférieures ou de se grouper en unités complexes. (BENVENISTE, 1966) Tome I, p. 64.

Passons du concept linguistique de la langue au concept didactique. Selon les didacticiens CUQ et GURCA, il existe deux paramètres qui fondent le concept de langue en didactique : « *Du point de vue didactique, nous définirons donc la langue comme un objet d'enseignement et d'apprentissage composé d'un idiome et d'une culture.* » (CUQ et GURCA, 2002) p. 80.

Après avoir évoqué quelques visions des linguistes et des didacticiens français concernant la langue, passons à la vision des linguistes et des didacticiens arabes à ce propos.

2-1-2- Définition du concept de la langue selon les linguistes arabes

Commençons par IBN-KHALDOUN, un philosophe arabe du XV^{ème} s. Dans l'ouvrage intitulé / al-muqaddima / « La préface », il définit la langue comme suit : « *La*

langue en commun est l'expression du parlant de la chose désignée. Cette expression constitue un acte de la langue¹. »²

Il ajoute : « *Sachez que les langues sont toutes des facultés qui ressemblent à l'industrie.* »⁴

Selon IBN-KHALDOUN, la langue est un moyen d'exprimer la pensée, elle est acquise au sein de la société. On l'apprend comme on apprend un métier.

Passons maintenant aux linguistes arabes contemporains pour voir leurs points de vue à l'égard de la langue.

Le linguiste Abdelhadi AL-FADLI donne une définition particulière de la langue, il la considère comme étant le miroir de la pensée : « *La langue exprime la pensée or la pensée est l'expression de la réalité matérielle ou non-matérielle, sensuelle ou non-sensuelle.* » (AL-FADLI, 1982) p. 25.

Quant au linguiste Rachid BEL-HABIB, l'enseignant à l'université de Mouhammed I à Wajda (Maroc), il considère que la langue est un moyen de compréhension et d'expression entre les personnes :

Nous parlons ou nous écrivons pour exprimer nos idées et pour les faire parvenir à la compréhension de nos interlocuteurs ou à nos lecteurs et pour y arriver il nous faut utiliser des phrases. Ce sont les images de la pensée que ce soit à l'oral ou à l'écrit puisque la phrase comporte deux choses ; des mots mis dans un ordre et des sens correspondant à ces mots.⁷ (BEL-HABIB, 1998)

La linguiste Nour Al-Houda LOCHEN, dans son livre *Recherches de linguistique et les méthodes de la recherche scientifique*, définit la langue comme suit :

¹ La langue en tant qu'organe

² Citation de AL-NAJJAR, (AL-NAJJAR, 2000) p. 13.

⁴ Citation de AL-NAJJAR, (AL-NAJJAR, 2000) p. 13.

⁷ BEL-HABIB Rachid, La sûreté de l'ambiguïté et la place des termes dans la syntaxe arabe / ʔamn al-labs wa maratib al-alfa:ʔ fi l-naħw l-ʕarabi /, <http://www.arabization.org.ma/downloads/majalla/45/docs/45.doc>, consulté le 12 juin 2008.

Les langues sont les navires des civilisations. Elles constituent le canal principal et le pont ferme qui lie le passé au présent et à l'avenir. C'est l'élément stable et commun entre toutes les sciences humaines.

La langue est le contenant de la pensée, c'est pourquoi elle a attiré toutes les préoccupations tout au long des époques, depuis les philosophes, passant par les linguistes et les historiens jusqu'aux anthropologistes et psychologues. (LOCHEN, 2000) p. 5.

Le linguiste Abdelhamid ABOU-SIKKIN définit la langue comme suit : « *La langue éclaire et traduit la pensée, elle accompagne l'individu dans sa vie, elle se prolonge au plus profond de son être, aux désirs et aux idées imperceptibles.* » (ABOU-SIKKIN, 2000) p. 7.

Nous pouvons récapituler en disant que les philosophes et linguistes arabes anciens, aussi bien que les contemporains, voient la langue en tant que moyen d'expression et de compréhension, donc, de communication.

2-1-3- Le concept de la langue : récapitulation

Après avoir évoqué la langue chez les occidentaux et chez les Arabes, nous remarquons qu'il y a des points de divergence comme il existe des points de convergence entre les linguistes arabes et les linguistes occidentaux à l'égard de la définition de la langue.

Citons d'abord les points de convergence :

1. La langue est un système qui comprend plusieurs sous-systèmes : morphologique, syntaxique, phonologique... qui travaillent en harmonie.
2. La langue exprime la pensée.
3. La langue est un moyen de communication.
4. La langue est un fait social.

Nous remarquons que le point de divergence le plus intéressant, c'est que les linguistes français évoquent plutôt la notion de signe linguistique, alors que les linguistes arabes ne s'en servent pas.

Nous pouvons enfin conclure et dire que la langue est un système de signes qui sert à la compréhension et à l'expression, donc à l'interaction entre les membres d'une communauté linguistique quelconque.

2-2- Les modalités d'énonciation¹

La modalité définit le statut de la phrase, en tenant compte de l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé et du destinataire. On distingue généralement les modalités de l'assertion (elle-même répartie entre affirmation et négation), de l'interrogation, de l'exclamation et de l'ordre. (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 390.

En outre, les linguistes qui ont travaillé sur la grammaire arabe distinguent plusieurs modalités d'énonciation. Certains, comme le chercheur IBN-AL-FAROUK, en distinguent quatre et les appellent *les opérations énonciatives*. Il s'agit de l'assertion, de l'interrogation, de l'injonction et du souhait.

1. L'assertion : Elle permet de réaliser une constatation. Une phrase assertive peut être affirmative, négative ou hypothétique (les particules de l'hypothèse sont : / ?in /, / ?iða: /, / law /).

Exemples : (affirmative) / kataba l-waladu ddarsa /

(Le garçon a écrit la leçon.)

(négative) / lam jaktubØ l-waladu ddarsa /

(Le garçon n'a pas écrit la leçon.)

(hypothétique) / ?in řamila zaidan kasiba ma:lan /

(S'il travaille bien il gagnera de l'argent.)

2. L'injonction : Certains grammairiens arabes ne considèrent pas l'impératif comme une modalité verbale⁴. IBN-AL-FAROUK, dans sa thèse, dit à ce propos :

L'impératif, selon nous, est un type d'énoncé appartenant à une opération énonciative spécifique, et qui s'oppose à l'énonciation assertive, interrogative et optative. C'est ce qu'on appelle l'injonction. Celle-ci comprend l'énoncé impératif (ordre positif), et l'énoncé prohibitif (ordre négatif). (IBN-AL-FAROUK, 1994) p. 276.

¹ Selon certains linguistes « les modalités d'énonciation » désignent « types d'organisation ».

⁴ Nous reprenons cette idée en détail dans la 1^{ère} partie, Ch. I, 5-6-2- **L'impératif**.

L'injonction se distingue de l'assertion et de l'interrogation par la marque de la voyelle finale :

- / ktubØ / (2ème personne de singulier masculin)
- / ktubi: / (2ème personne de singulier féminin)
- / ktuba: / (2ème personne de duel masculin et féminin)
- / ktubu: / (2ème personne de pluriel masculin)
- / ktubna / (2ème personne de pluriel féminin)

Exemples : (ordre positif) : / ktubØ ddarsa /

(Ecris la leçon.)

(ordre négatif) : / la: taktubØ ddarsa /

(N'écris pas la leçon.)

(ordre positif à la 3ème personne) : / li-jaktubØ ddarsa /

(Qu'il écrive la leçon.)

Nous remarquons qu'en arabe, le verbe appartenant à un énoncé optatif, à la 3^{ème} personne, se met à l'inaccompli apocopé, alors qu'en français, il se met au subjonctif.

3. L'interrogation : L'énoncé interrogatif est toujours accompagné d'un des adverbes interrogatifs antéposés au verbe : / ?a / (est-ce que), / hal / (qu'est-ce que), / lima:ða: / (pourquoi), / mata: / (quand), / kajfa / (comment)...

Exemple : / ?a taktubu ddarsa / ?

(Est-ce que tu écris la leçon ?)

4. Le souhait : L'énoncé optatif sert à réaliser un souhait, il est envisagé dans l'irréel. Il admet un verbe accompli ou inaccompli.

Exemples : / raħimahu llahu / (accompli ayant le sens du futur)

(Que Dieu le benisse.)

/ allahu jusa:řidØ-hu / (inaccompli apocopé ayant le sens du futur)

(Que Dieu l'aide.)

Nous remarquons qu'en français, le verbe appartenant à un énoncé optatif se met au subjonctif, alors qu'en arabe, le verbe est soit accompli soit inaccompli apocopé.

Ou encore avec la particule de souhait / lajta / (Si) qui sert à effectuer un souhait irréalisable dans le passé ou un souhait qui puisse être réalisé dans l'avenir.

Exemples : / lajtani: qara?tu ða:lika lkitaba / (accompli)

(Si j'avais lu cet ouvrage.)

/ lajtani: ʔqaraʔu ɖa:lika lkitaba / (inaccompli ayant le sens du futur)

(Si je lisais cet ouvrage.) (un fait imaginé dans l'avenir)

Dans ce deuxième emploi du souhait, nous remarquons que dans le cas de l'accompli, il y a une ressemblance entre l'arabe et le français, alors que dans le deuxième cas, il n'y a aucune ressemblance.

Nous remarquons qu'il y a une certaine ressemblance entre les types d'organisation de l'arabe et du français (l'affirmation, la négation, l'interrogation et l'ordre), tout en tenant compte des différences au niveau du temps et du mode qui s'emploient. Ceci n'empêche pas l'existence des différences : l'exclamation en français, et l'hypothèse et le souhait en arabe.

2-3- Les différents types de langues

La structure de la phrase change d'une langue à une autre, pour certaines, le sujet précède le verbe, dans d'autres il le suit, et dans d'autres encore le complément vient après le verbe et dans d'autres il le précède. Certaines langues permettent plusieurs structures de la phrase.

Le linguiste américain GREENBERG, connu pour son travail en classification et typologie linguistique, classe les langues selon l'ordre des constituants de la phrase :

Logiquement, six ordres sont possibles : SVO, SOV, VSO, OSV, VOS et OVS. Or, de ces six, seulement trois se produisent normalement en tant qu'ordre dominant [...] : VSO, SVO et SOV.¹ (GREENBERG, 1963) p. 75.

Alors que le linguiste américain LEHMANN distingue deux sortes de langues :

1. Les langues dont le verbe se met après le complément (sans tenir compte de la place du sujet) : OV, comme l'indien, l'arménien contemporain et le japonais.
2. Les langues dont le verbe précède le complément (sans tenir compte de la place du sujet) : VO, comme l'arabe, le français, le grec contemporain et le vietnamien.

¹ « Logically, there are six possible orders: SVO, SOV, VSO, OSV, VOS and OVS. Of these six however, only three normally occur as dominant order [...]; VSO, SVO and SOV. ». Séquence traduite de l'anglais vers le français par nos soins.

Suivant que les morphèmes interrogatifs se placent avant ou après les verbes, la distinction se perd entre langue VO et langue OV : “*Sentences qualifier markers, like those indicating interrogation and negation, are placed before verbs constitut VO languages, after verbs constitut OV languages.*” (LEHMANN, 1973) p. 47.

Revenons à la classification de GREENBERG. Nous trouvons que la langue arabe permet les structures suivantes :

1. V, S, O ; exemple : / kataba l-waladu ddarsa /
(A écrit le garçon la leçon.)
2. S (topique), V, O ; exemple : / al-waladu kataba ddarsa /
(Le garçon a écrit la leçon. Au sens de : c’est le garçon qui a écrit la leçon.)
3. V, O, S ; exemple : / kataba ddarsa l-waladu /
(A écrit la leçon le garçon.)
4. O, V, S ; exemple : / addarsa kataba l-waladu /
(La leçon a écrit le garçon.)
5. O, S, V ; exemple : / addarsa al-waladu kataba /
(La leçon le garçon a écrit.)

Toutes ces phrases ont le même sens *Le garçon a écrit la leçon*, c’est l’ordre des constituants de la phrase qui a changé.

Les phrases 1, 3, 4 et 5 sont des phrases verbales, alors que la phrase 2 est nominale¹. La phrase 1 est la phrase typique de type VSO, alors que les phrases 3, 4 et 5 sont emphatiques. Elles mettent en relief l’*objet* de trois manières différentes. Dans la phrase 2 de type SVO, / *al-waladu* / ne joue plus le rôle du *sujet*. Il est *topique*. Le sujet du verbe / *kataba* / se réfère alors à / *al-waladu* /. La phrase verbale / *kataba ddarsa* / constitue le *prédicat* du topique / *al-waladu* /.

¹ Nous reprenons l’idée de la phrase nominale dans cette partie CHI, 6-7-9 La phrase nominale.

Ces phrases ont une infrastructure identique, mais certains grammairiens considèrent que la première structure est l'infrastructure, les autres considèrent que c'est la deuxième mais pas les trois autres.

La première structure est la plus utilisée dans les phrases verbales alors que la deuxième est plutôt utilisée dans les phrases nominales. Les trois dernières appartiennent à l'éloquence et servent à mettre un élément de la phrase en évidence.

Le linguiste Abdelkader AL-FASSI AL-FAHRI considère également que la langue arabe est du type VSO en disant :

Ce qui marque également que la phrase arabe débute par un verbe dans l'origine de l'ordre, c'est le phénomène de l'accord entre le verbe et le sujet. Or le verbe s'accorde en genre et en nombre avec le sujet si ceci le précède, alors qu'il n'y a pas d'accord en nombre s'il ne le précède pas :

/ ʒa:ʔa l-ʔawaladu /¹

/ al-ʔawladu ʒaʔu: /²

* / ʒaʔu: l-ʔawladu: /³

Si l'hypothèse de l'accord est telle que je l'ai schématisée, ces données pourront donc contribuer à constituer la preuve que l'arabe est du type VSO.⁴ (AL-FASSI AL-FAHRI, 1986) p.107.

Quant à la langue française, elle correspond à l'ordre SVO, exemple : Il mange une pomme.

Passons à une autre classification des langues, c'est la classification des langues selon un point de vue diachronique et selon un point de vue synchronique, celle de Lucien TESNIERE, le grammairien structuraliste connu pour sa théorie syntaxique originale (TESNIERE, 1959, 1988) pp. 28-29 :

1. La classification des langues diachroniquement ou historiquement mène à la classification généalogique, donc qui se base sur la communauté d'origine.
2. La classification des langues synchroniquement mène à la classification typologique, donc qui se base sur la communauté de structure.

¹ / ʒa:ʔa l-ʔawaladu / : Sont arrivés les garçons. (accord en genre)

² / al-ʔawladu ʒaʔu: / : Les garçons sont arrivés. (accord en genre et en nombre)

³ * / ʒaʔu: l-ʔawladu: / : Sont arrivés les garçons. (accord en genre et en nombre)

⁴ Les trois phrases arabes correspondent à : Les garçons sont arrivés.

Dans la classification diachronique, il existe deux relations entre les langues : la parenté et l'affinité : La parenté implique la communauté d'origine et l'affinité implique la communauté de structure.

Le français et l'italien sont deux langues parentes parce qu'elles ont la même origine le latin, et elles ont une affinité l'une avec l'autre.

L'arabe et l'hébreu sont parentes et ont une affinité entre elles puisqu'elles sont des formes du sémitique et elles ont les mêmes structures.

Le français et l'arabe n'ont ni parenté ni affinité.

Toutefois, la parenté et l'affinité ne vont pas forcément ensemble.

Le français et le russe sont parentes puisqu'elles sont des formes de l'indo-européen mais elles n'ont pas d'affinité entre elles, elles ont des structures différentes.

2-4- La langue arabe¹

Le linguiste et sémiticien Marcel COHEN, dans sa thèse de doctorat *Le système verbal sémitique et l'expression de temps*, classe les langues sémitiques en trois catégories : le sémitique oriental (l'accadien), le sémitique occidental du nord qui regroupe : le cananéen et l'araméen, et enfin le sémitique occidental du sud qui comprend : l'arabe, le sudarabique et l'éthiopien.

Nous nous basons dans notre étude sur l'arabe classique. Elle désigne pour nous la langue des romans, de la poésie, des contes, de la Bible, du Coran, de la philosophie, de la grammaire et des média.

La langue arabe est une langue à opposition verbo-nominale. Elle possède deux types de phrase : *la phrase verbale* et *la phrase nominale*.

L'arabe littéraire a été codifié par les grammairiens dès le VIII^e siècle.

Dans *Grammaire de l'arabe classique*, les arabisants BLACHERE et GAUDEFROY-DEMOMBYNES disent que :

¹ Dans ce paragraphe, nous évoquerons quelques notions concernant la langue et la grammaire arabe dans le but de donner, au lecteur non-arabophone, une petite idée sur cette langue. Toutefois, le paragraphe concernant la langue française sera très bref.

L'arabe est une langue à flexion. Elle emploie, pour la conjugaison du verbe et pour la déclinaison du nom, des indices d'aspect, de mode, de temps, de personne, de genre, de nombre et de cas qui sont en générale des suffixes, mais qui, à l'aspect inaccompli du verbe, sont aussi des préfixes. (BLACHERE et GAUDEFROY-DEMOMBYNES, 1975) p. 13.

Juste après avoir défini la langue arabe, nous nous proposons de présenter, avant toute discussion concernant cette langue, l'Alphabet Phonétique International qui servira à transcrire les exemples en arabe.

2-4-1- L'Alphabet Phonétique International

Le phonéticien Pierre Roger LEON, dans *Phonétisme et prononciations du français*, précise l'API :

L'Alphabet phonétique international (API) a été créé par des professeurs de langue étrangère : Paul PASSY, Edward SIEVERS et HERNY SWEET à la fin du XIX^e siècle. Leur premier objectif était de faire de cet alphabet un instrument capable de noter la prononciation avec une graphie rationnelle, adaptée aux besoins de l'enseignement. Cet alphabet permet de transcrire un grand nombre de langues. (LEON, 2007) p. 37.

Le site web Alis le représente comme suit :

API : système de transcription phonétique utilisé par les linguistes pour représenter les sons du langage. L'API est composé de lettres empruntées à des alphabets connus (surtout les alphabets latins et grec), [...]

Le but de l'Alphabet phonétique international est de fournir un répertoire de signes correspondant aux principaux phonèmes réalisés dans les principales langues du monde. Le principe sous-jacent de l'API est : un seul signe pour un seul son, un seul son pour un seul signe.¹

Cette transcription se trouve soit entre deux crochets [...], pour représenter le maximum de nuances phoniques, même celles qui n'ont pas de fonction linguistique, comme dans [ʃãtœ:r], soit entre deux barres obliques / ... /, pour représenter, uniquement, les traits phoniques significatifs au niveau linguistique, comme dans / ʃãtœ:R /. Nous en adapterons la deuxième pour la transcription phonétique des exemples en arabe.

Ce qui nous intéresse dans ces deux citations, c'est trouver une transcription phonétique adéquate qui englobe toutes les langues pour que le lecteur de cette thèse puisse suivre les exemples en arabe et comprendre également le fonctionnement du système verbal arabe.

C'est pourquoi nous avons adopté l'API pour transcrire les exemples arabes.

¹ <http://alis.isoc.org/glossaire/api.htm>, consulté le 27 décembre 2007.

2-4-2- L'alphabet arabe¹ transcrit selon l'API²

AA	API	Exemples	Traduction
ا	/ a: /	/ ba:b /	une porte
ب	/ b /	/ ba:xira /	un bateau
ت	/ t /	/ tamr /	des dattes
ث	/ θ /	/ θima:r /	des fruits
ج	/ ʒ /	/ ʒamal /	un chameau
ح	/ ħ /	/ ħima:r /	un âne
خ	/ x /	/ xaruf /	un mouton
د	/ d /	/ da:r /	une maison
ذ	/ ð /	/ ðajl /	une queue
ر	/ r /	/ rizl /	Une jambe
ز	/ z /	/ zahra /	une fleur
س	/ s /	/ sinʒa:b /	un écureuil
ش	/ ʃ /	/ ʃaʃr /	des cheveux
ص	/ ʂ /	/ ʂayi:r /	petit
ض	/ d̪ /	/ d̪awʔ /	une lumière
ط	/ t̪ /	/ t̪a:wila /	une table
ظ	/ ʒ̪ /	/ ʒ̪arf /	une enveloppe
ع	/ ʕ /	/ ʕajn /	un œil
غ	/ ɣ /	/ ɣiʔa:ʔ /	une couverture
ف	/ f /	/ fu:l /	des fèves
ق	/ q /	/ qalb /	un cœur

¹ Nous utilisons le sigle AA pour désigner l'alphabet de l'arabe.

² Le sigle de l'Alphabet Phonétique International étant l'API.

ك	/ k /	/ kalb /	un chien
ل	/ l /	/ lawn /	une couleur
م	/ m /	/ mudir /	un directeur
ن	/ n /	/ na:fu:ra /	une fontaine
ه	/ h /	/ hadi:ja /	un cadeau
و	/ w /	/ waraqa /	une feuille
	/ u: /	/ na:fu:ra /	une fontaine
ي	/ i: /	/ ?ami:r /	un prince
	/ j /	/ jawm /	un jour
ء ¹	/ ? /	/ ?arnab /	un lapin

Tableau 1 :
Alphabet arabe

¹ / ? / n'est pas une lettre, elle accompagne une des trois voyelles, elle prend donc les positions suivantes :
أ إ و

2-4-2-1- Description des consonnes de l'AA selon l'API

Modes d'articulation	Points d'articulation														
	Labial		Labial-vél.	Coronal					Dorsal			Laryngal		(aucun)	
Pulmoniques	Bilabial	Lab-dent.		Dental	Alvéol.	Post-alv.	Rétro.	Alv.-pal.	Palatal	Vélaire	Labio-vél.	Uvulaire	Pharyn.	Épiglott.	Glottal
Nasales	m				n										
Occl. prénasalisées															
Occlusives	b				t d		t d		k		q				ʔ
Affriquées															
Fric. prénasalisées															
Fricatives	f			θ ð	s z	ʃ ʒ	ʂ ʐ		x ɣ			ħ ʕ			h
Spirantes									j		w				
Roulées					r										
Battues															
Affriquées latér.															
Fricatives latér.															
Spirantes latér.						l									
Battues latér.															

Tableau 2¹ :

Alphabet phonétique de l'arabe (les consonnes)

N. B.- Lorsque deux figures se trouvent dans la même case, la 1^{ère} est non-voisée et la 2^{ème} est voisée.

¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_phon%C3%A9tique_international, consulté le 27 décembre 2007.

2-4-2-2- Description des voyelles brèves de l'AA selon l'API

	<u>Antérieures</u>	<u>Centrales</u>	<u>Centrales</u>	<u>Centrales</u>	<u>Postérieures</u>
<u>Hautes</u>	ɪ				u
<u>Hautes inférieures</u>					
<u>Moyennes supérieures</u>					
<u>Moyennes</u>					
<u>Moyennes inférieures</u>					
<u>Basses supérieures</u>					
<u>Basses</u>	a				

Tableau 3¹ :
Voyelles de l'arabe

Les signes diacritiques qui correspondent aux voyelles brèves de l'arabe se mettent soit au-dessus soit au-dessous des lettres. Exemples : بَ / ba /, بُ / bu /, بِ / bi /.

Nous pouvons ajouter :

1. l'absence de voyelle est notée par un petit rond au-dessus de la lettre, comme dans بْ / b^o /.

Exemple : / lam jalʃab^o / (il n'a pas joué.)

2. Le dédoublement d'une consonne, comme dans بّب / bb /.

Exemple : / rabbi: / (mon Dieu)

¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_phon%C3%A9tique_international, consulté le 27 décembre 2007.

² Nous adoptons le symbole / ø / pour désigner le silence. Sachant que ce symbole représente, en français, le phonème *eu* comme dans *feu* / fø /

2-4-2-3- Les voyelles longues de l'AA

ا :	/ a: /	/ ba:b /	une porte
و :	/ u: /	/ na:fu:ra /	une fontaine
ي :	/ i: /	/ ?ami:r /	un prince

N. B.- Les lettres arabes و et ي peuvent correspondre aux semi-consonnes / w / et / j / comme dans / waraqa / (une feuille) et / ja:bis / (sec)

2-4-3- L'analyse en morphèmes (Les cas de déclinaison)¹

Nous appelons cas *la voyelle brève finale* ou *le signe diacritique* qui apparaît à la fin d'un morphème :

2-4-3-1- L'analyse des verbes en morphèmes

Nous distinguons trois cas :

1. Le nominatif / al-rafʕ /, désigné par un / u /, comme dans ب / bu /.

Exemple : / ?aktubu ddarsa / (inaccompli nominatif)

(J'écris la leçon.)

2. L'accusatif / al-naṣb /, désigné par un / a /, comme dans ب / ba /.

Exemple : / jazibu ?n ?aktuba ddarsa / (inaccompli accusatif)

(Il faut que j'écrive la leçon.)

3. L'apocopé / al-ʒazm /, désigné par l'absence de la voyelle ø, comme dans ب / bø /.

Exemple : / la: taktubø ddarsa / (inaccompli apocopé)

(N'écris pas la leçon.)

¹ L'arabisant Mathieu GUIDERE appelle le cas sujet (le nominatif), le cas direct (l'accusatif) et le cas indirect (le génitif).

2-4-3-2- L'analyse des noms en morphèmes

Nous distinguons trois cas : le nominatif, l'accusatif et le génitif.

Appliquons ces trois cas sur la phrase suivante : / kataba l-waladu ddarsa fi l-bajti / (le garçon a écrit la leçon à la maison.)

1. Le nominatif / al-rafi /, désigné par un / u /.
Dans l'exemple, / l-waladu / sujet du verbe / kataba /.
2. L'accusatif / al-naʃb /, désigné par un / a /.
Dans l'exemple, / ddarsa / COD du verbe / kataba /.
3. Le génitif / al-zarr /, désigné par un / i /, comme dans ب / bi /.
Dans l'exemple, / l-bajti / CC de lieu.

Ceci nous conduit à parler de la marque de l'indétermination du nom appelée en arabe / tanwi:n /¹, nous en avons trois :

- 1) Le nominatif / al-rafi /, désigné par un / un /, comme dans ب / bun /.
Exemple : / al-zawu zamilun / (/ zamilun / prédicat de / al-zawu /)
(Le temps est beau.) = il fait beau.
- 2) L'accusatif / al-naʃb /, désigné par un / an /, comme dans ب / ban /.
Exemple : / raʔajtu waladan zamilan / (/ waladan / COD du verbe / raʔajtu / et / zamilan / adj. qualificatif de / waladan /)
(J'ai vu un beau garçon.)
- 3) Le génitif / al-zarr /, désigné par un / in /, comme dans ب / bin /.
Exemple : / ʔadrusu fi za:miʃatin zadidatin / (/ za:miʃatin / CC de lieu et / zadidatin / adj. qualificatif de / za:miʃatin /)
(J'étudie dans une nouvelle université.)

¹ Les arabisants l'appellent *la nounation*.

2-4-4- Les caractéristiques de la langue arabe

2-4-4-1- Les caractéristiques morphologiques

1. La racine trilitère, composée de trois lettres, peut donner des verbes, des noms, des adjectifs, etc.

Exemple : la racine du verbe trilitère / zamaʕa / (faire l'addition, ramasser), composé des trois lettres / ʕ /, / m / et / ʕ /, peut donner : / zamaʕa /, / jaʕamʕu /, / ʕiʕamʕ /, / ʕa:miʕ /, / ʕama:ʕa /, / ʕumu:ʕ /, / ʕami:ʕ /

(il a fait l'addition, il fait l'addition, fais l'addition, un collecteur, une bande, la foule, tout)

Et encore : / ʕa:miʕ /, / ʕa:miʕa /

(une mosquée, une université)

2. Le système du masculin pluriel interne¹ (brisé) / ʕamʕu l-taksir / caractérise la langue arabe et deux autres langues sémitiques : le sudarabique et l'éthiopien.

Exemple : / raʕul /, / riʕa:l /

(un homme, des hommes)

2-4-4-2- Les caractéristiques syntaxiques

La langue arabe dispose des règles de l'analyse grammaticale qui prennent en considération la construction de la phrase, la coordination entre les mots et le changement du signe diacritique à la fin de chaque morphème suivant sa fonction dans ladite phrase.

Exemples : 1. / ʕahaba l-waladu ʕila l-madrasati /

(Le garçon est allé à l'école.)

/ ʕahaba / verbe accompli invariable²

/ l-waladu / sujet nominatif

/ ʕila / proposition de lieu invariable

¹ A l'encontre du masculin pluriel régulier qui se termine par (ن et و) / u:n/, exemple : / mu:taqaʕid /, / mu:taqaʕidu:n / (un retraité, des retraités).

En revanche, nous trouvons le féminin pluriel régulier qui se termine par ت / a:t / comme dans / zahra /, / zahra:t / (une fleur, des fleurs) et le féminin pluriel interne (brisé) comme dans / madrasa /, / mada:ris /

² Nous reprenons en détail la dichotomie variabilité / invariabilité dans la 1^{ère} Partie, Ch. I, 4-2-4- Les verbes variables et les verbes invariables

/ l-madrasati / CC de lieu génitif

2. / jazibu ?an jaðhaba l-waladu ?ila l-madrasati /

(Il faut que le garçon aille à l'école.)

/ jazibu /verbe inaccompli nominatif

/ ?an / particule de subjonctif

/ jaðhaba / verbe inaccompli accusatif

/ l-waladu / sujet nominatif

/ ?ila / proposition de lieu invariable

/ l-madrasati / CC de lieu génitif

2-5- La langue française

C'est une langue romane, issue du latin vulgaire, par opposition aux langues indo-européennes basées sur le latin classique et littéraire.

2-6- Synthèse sur la langue

Nous avons, à travers ce paragraphe, étudié le point de vue des linguistes et didacticiens à l'égard de la langue française ainsi qu'à l'égard de la langue arabe. Ils sont tous d'accord que :

- La langue exprime la pensée.
- La langue est un moyen de communication.

Toutefois, selon les linguistes français, la langue est un système de signes alors que les linguistes arabes dont nous avons évoqué les travaux *supra* ne sont pas sensibles à cette notion.

Nous avons évoqué la différence entre les deux langues au niveau des types de phrases. Nous avons vu les types de langues, où nous avons pu classer les deux langues. A la fin, nous avons dit que la langue arabe est une langue flexionnelle et elle est d'origine sémitique occidentale du sud, à l'égard du français qui est elle aussi flexionnelle mais qui est une langue romane.

On aura remarqué que nous avons étudié plusieurs notions de la langue arabe en détail, notamment l’alphabet phonétique. Ceci ne veut pas dire que cette langue occupe, dans cette thèse, une place plus importante que la langue française. C’est pour donner au lecteur non-arabophone une idée sur cette langue, afin de pouvoir suivre la suite.

2-6-1- Comparaison entre les sons du français et les sons de l’arabe

Modes d’articulation	Points d’articulation																
	Labial		Labial-vél.	Coronal					Dorsal				Laryngal		(aucun)		
Pulmoniques	Bilabial	Lab-dent.		Dental	Alvéol.	Post-alv.	Rétro.	Alv.-pal.	Palatal	Vélaire	Labio-vél.	Uvulaire	Pharyn.	Épiglott.	Glottal		
Nasales	m				n				ɲ								
Occl. prénasalisées																	
Occlusives	p	b			t	d		t̪	d̪		k	g		q	ʔ		
Affriquées																	
Fric. prénasalisées																	
Fricatives		f	v	θ	ð	s	z	ʃ	ʒ	ʂ	ʐ		x	χ	ħ	ʕ	h
Spirantes									j		w						
Roulées					r									R			
Battues																	
Affriquées latér.																	
Fricatives latér.																	
Spirantes latér.							l										
Battues latér.																	

Tableau 4 :
Alphabet phonétique du français et de l’arabe (les consonnes)

Les consonnes marquées en caractère gras appartiennent, uniquement, à l’alphabet phonétique du français.

Les consonnes marquées en caractère normal appartiennent, uniquement, à l’alphabet phonétique de l’arabe.

Les consonnes marquées sur un fond gris sont communes aux 2 alphabets.

La consonne spirante labio-palatale voisée / **ɟ** / appartient au français.

	Antérieures		Centrales		Postérieures	
Hautes	i	y				u
Hautes inférieures						
Moyennes supérieures	e	ø				o
Moyennes			ə			
Moyennes inférieures	ɛ	œ				ɔ
Basses supérieures						
Basses	a					ɑ

Tableau 5 :
Voyelles du français et de l'arabe

Les voyelles marquées en caractère gras appartiennent, uniquement, à l'alphabet phonétique du français.

Les voyelles marquées sur un fond gris sont communes aux 2 alphabets.

Les voyelles nasales du français sont : / **ã** /, / **ẽ** /, / **õ** / et / **œ** /.

Les voyelles longues de l'arabes sont : / a: /, / u: / et / i: /.

III - La grammaire

3-1- Définitions de la grammaire française

Trois types de définitions seront abordés : la grammaire selon les livres scolaires, la grammaire selon les linguistes et la grammaire selon les didacticiens.

3-1-1- La grammaire dans les livres scolaires

Commençons tout d'abord par aborder ce que les grammairiens, qui ont rédigé des livres scolaires, disent à propos de la grammaire :

DUBOIS et LAGANE définissent la grammaire de la manière suivante :

Décrire une langue, c'est en décrire le système, c'est-à-dire étudier la forme et l'organisation des règles qui constituent, avec les mots, la structure de la langue.

Quand on analyse ainsi la structure du français, on établit la grammaire du français. Pour pouvoir faire cette grammaire, il faut analyser ce que disent les Français, leurs énoncés, afin de dégager les règles générales communes à tous ceux qui parlent français. (DUBOIS et LAGANE, 1973, 1997) p. 11.

Analysons l'énoncé *La maman prépare le dîner*.

Syntaxiquement, cet énoncé se compose d'un syntagme nominal SN (la maman) et d'un syntagme verbal SV (prépare le dîner).

Le SN Sujet se compose d'un déterminant (l'article défini *la*) et d'un nom (*maman*).

Le SV se compose d'un verbe (*prépare*) et d'un SN (COD) comportant un déterminant (l'article défini *le*) et un nom (*dîner*).

Morphologiquement :

la : article défini féminin singulier

maman : nom féminin singulier

prépare : V. préparer au présent de l'indicatif, à la 3^{ème} personne du singulier.

le : article défini masculin singulier

dîner : nom masculin singulier

La langue est un mécanisme dont toutes les parties concourent au bon fonctionnement du langage. DUBOIS et LAGANE disent à ce propos : « *La syntaxe et la morphologie constituent la base de la grammaire, le centre du mécanisme.* » (DUBOIS et LAGANE, 1973, 1997) p. 13.

3-1-2- La grammaire selon les linguistes

La grammaire comporte plusieurs disciplines : la syntaxe, la morphologie, la phonétique, la phonologie, la morphologie et la sémantique. Nous nous intéressons dans cette étude surtout à la syntaxe et à la morphologie. SAUSSURE les définit comme suit :

La morphologie traite des diverses catégories de mots (verbes, noms, adjectifs, pronoms, etc.) et les différentes formes de la flexion (conjugaison, déclinaison). Pour séparer cette étude de la syntaxe, on allègue que cette dernière, a pour objet les fonctions attachées aux unités linguistiques tandis que la morphologie n'envisage que leur forme [...]. (SAUSSURE, 1916, 2001) pp. 185-186.

Lucien TESNIERE, qui a travaillé sur la grammaire structurale, et qui est surtout connu pour sa théorie syntaxique originale, a donné une définition de la morphologie et de la syntaxe dans *Eléments de syntaxe structurale*. Cet ouvrage a été publié cinq ans après sa mort :

L'étude de la forme extérieure de la phrase est l'objet de la morphologie. L'étude de sa forme intérieure est l'objet de la syntaxe.

La syntaxe est donc bien distincte de la morphologie. Elle en est indépendante. Elle a sa loi propre. Elle est autonome. (TESNIERE, 1959, 1988) p. 34.

3-1-3- La grammaire selon les didacticiens

La grammaire se définissait avant l'année 1960 comme :

L'ensemble des connaissances morphologiques et syntaxiques orales et écrites d'une langue. Les connaissances morphologiques portaient sur la structure interne des mots (les terminaisons verbales, les suffixes, les préfixes, etc.) et les connaissances syntaxiques faisaient référence à l'organisation ou à l'ordre des mots dans la phrase. (GERMAIN et SEGUIN, 1995, 1998) p. 35-36.

La grammaire est l'étude de la morphologie et de la syntaxe ; la première s'occupe des formes des unités syntaxiques alors que la deuxième s'occupe de la relation entre ces unités qui forment la phrase.

Les didacticiens GALISSON et COSTE évoquent plusieurs acceptions de la grammaire dans *Le Dictionnaire de didactique des langues* (GALISSON et COSTE, 1976) p. 253 :

1. Description du fonctionnement général d'une langue naturelle
2. Description de la morphologie et de la syntaxe d'une langue naturelle.
3. Discipline étudiant les règles de fonctionnement ou d'évolution de toute langue naturelle.
4. Ensemble de prescriptions normatives régissant certaines zones et certains détails de l'usage linguistique, et jouant un rôle de discrimination sociolinguistique.
5. Système formel construit par le linguiste pour établir un mécanisme susceptible de produire des phrases considérées comme grammaticales par les locuteurs d'une langue.
6. Système intériorisé par le locuteur-auditeur d'une langue et lui permettant de produire et de comprendre les phrases de cette langue.

Pour un apprenant étranger, l'étude de la grammaire française sert à :

- Apprendre une meilleure pratique de la langue française, une meilleure maîtrise des règles du français et parvenir ainsi à la communication.

- Comprendre la structure et le fonctionnement de cet instrument de communication qui est à la base des relations entre les Français et de leur culture.

Selon Jean Pierre ROBERT, dans *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, la grammaire, au sens général et traditionnel, est « *L'étude scientifique des énoncés d'une langue à travers leurs structures morphologiques et syntaxiques.* » (ROBERT, 2002) p. 84.

Les didacticiens Henri BESSE et Rémi PORQUIER définissent la grammaire de la manière suivante : « *La grammaire, c'est la connaissance intériorisée que possède l'utilisateur d'une langue. Il s'agit d'une forme de compétence : la compétence grammaticale.* » (BESSE et PORQUIER, 1984) p. 16.

Ils donnent trois acceptions du mot *grammaire*. Pour eux, *grammaire* renvoie à (BESSE et PORQUIER, 1984) p. 13, p.16 et p. 22:

1. *La grammaire intériorisée* : C'est un phénomène proprement humain encore mal connu. D'ordre biogénétique et psycho-social, il n'est pas accessible directement, mais seulement à partir de ses manifestations externes, normales ou pathologiques (troubles du langage, comme l'aphasie, certaines amnésies, la surdité, etc.). Grammairiens et linguistes travaillent essentiellement à partir de deux types de manifestations de la grammaire intériorisée : d'une part, les productions orales ou écrites des sujets qui sont censés la posséder, d'autre part l'aptitude intuitive que ces mêmes sujets ont pour porter des jugements sur la plus ou moins grande grammaticalité ou acceptabilité de ces productions (* il fait froide est agrammaticale, je suis froide est grammaticale mais n'est acceptable que dans des contextes particuliers). [...]

2. *Descriptions et simulations grammaticales* : C'est ainsi que nous dénommerons la connaissance méthodique et explicite que les grammairiens et linguistes élaborent à partir de l'observation des manifestations d'une grammaire intériorisée particulière. Par description, nous entendons ici les résultats d'une démarche de catégorisation des unités de la langue et de mise en relation de ces catégories (ce sont les « parties du discours », leurs paradigmes morphologiques et les règles syntaxiques des approches traditionnelles, l'analyse en constituants et les « structures » des approches structurales, par exemple). Par simulation, nous entendons la construction abstraite et hypothétique par laquelle on essaie de reproduire, de simuler, le mécanisme d'engendrement des phrases bien formées qu'on postule au sein d'une grammaire intériorisée donnée (c'est surtout le cas des travaux qui suivent l'approche générative et transformationnelle, laquelle prétend rendre compte explicitement de la «compétence » grammaticale du sujet parlant dans une langue donnée). [...]

3. *Les modèles métalinguistiques* : Par modèle métalinguistique, nous désignerons l'ensemble des concepts et des raisonnements à partir desquels le linguiste ou le grammairien cherche à décrire ou à simuler la grammaire intériorisée commune à un sous-ensemble des sujets parlant une langue (c'est la troisième acception de grammaire que nous avons distinguée). Un modèle métalinguistique renvoie à des points de vue théoriques à partir

desquels sont sélectionnées, observées, classées, mises en relation les manifestations de cette grammaire intériorisée. [...]

Les didacticiens Claude GERMAIN et Hubert SEGUIN considèrent que :

On n'apprend pas la grammaire pour apprendre la grammaire. Si on le fait, c'est pour acquérir une certaine compétence grammaticale, intérioriser une connaissance grammaticale en vue d'en arriver à utiliser adéquatement une langue.

Toute compétence de communication est constituée des quatre composantes suivantes : composante grammaticale : comprenant la connaissance du vocabulaire, des règles de la formation des mots, de la prononciation, de l'épellation et de la formation des phrases [...], une composante sociolinguistique [...], une composante discursive [...] et une composante stratégique. (GERMAIN et SEGUIN, 1995, 1998) pp. 37-38.

Ce qui nous intéresse dans notre recherche, c'est la composante grammaticale.

Ils se réfèrent aussi à l'article *Et la grammaire dans tout cela ?* du linguiste RIVENC, paru dans *La revue de phonétique appliquée* en 1981 :

Jamais on ne s'intéresse à la grammaire pour la grammaire : le seul but de toutes les pratiques grammaticales est de permettre aux apprenants de comprendre et de s'exprimer à leur tour en situation.

Le but de l'apprentissage de la grammaire est donc la communication.

CUQ présente la grammaire comme suit :

D'un point de vue strictement didactique, on peut appeler grammaire :

1. le résultat de l'activité heuristique qui permet à l'apprenant de se construire une représentation métalinguistique organisée de la langue qu'il étudie.
2. le guidage par l'enseignant de cette activité en fonction de la représentation métalinguistique organisée qu'il se fait de la langue qu'il enseigne. (CUQ, 1996) p. 41.

Les grammairiens RIEGEL et *al.*, dans *Grammaire méthodique du français*, récapitulent ce que l'on sait à propos de la grammaire et ajoutent quelques petites notions. Ils les reformulent dans trois conceptions techniques concurrentes :

1. Toute langue présente un ensemble de régularités qui président à la construction, à l'usage et à l'interprétation des énoncés. Les locuteurs apprennent, puis appliquent ces principes d'organisation qui constituent la grammaire immanente à la langue. Il s'agit donc de l'ensemble des propriétés intrinsèques d'une langue et que l'on appelle aussi son système.
2. Tout locuteur dispose d'une grammaire intériorisée de sa langue, dont il n'a pas conscience, mais qui lui permet de produire et d'interpréter des énoncés et par rapport à laquelle il juge intuitivement si un énoncé est bien ou mal formé.

3. La grammaire intériorisée qui conditionne notre pratique langagière ne se décrit clairement qu'au terme d'observations et d'analyses minutieuses, qui sous leur forme achevée et synthétique constituent une grammaire-description (ou grammaire-théorie). C'est à cette activité réflexive que l'usage courant réserve le terme de grammaire. « Faire de la grammaire française » est une chose ; « parler français » ou « s'exprimer en français » en est une autre. (RIEGEL et *al.*, 1994) p. 13.

La grammairienne Roberte TOMASSONE définit la grammaire comme un instrument de travail et un moyen de connaissance d'une langue qu'elle se donne pour objectif de décrire.

Le mot grammaire a, avec la naissance de la linguistique, acquis de nouvelles désignations. C'est un livre, c'est la structure qui organise toute langue, et c'est une théorie de cette langue. Le premier sens est ancien, les deux autres sont plus récents : dire qu'une langue a une grammaire peut donc signifier qu'elle est décrite dans un livre, ce qui n'est pas le cas de toutes les langues; qu'elle a une organisation systématique, ce qui est le cas de toutes les langues, même si elles ne sont pas décrites; enfin que, depuis la naissance de la linguistique, des hypothèses ont été formulées quant à l'organisation des langues, et la grammaire, même si elle s'applique à décrire les phénomènes d'une langue, a alors une visée universelle : décrire les propriétés communes à toutes les langues. (TOMASSONE, 2001) p. 60.

3-1-4- Synthèse sur la définition de la grammaire

Selon l'objectif de cette recherche, l'enseignement du subjonctif aux adultes arabophones, nous retiendrons quelques définitions pertinentes de la grammaire.

Pour DUBOIS et LAGANE, c'est l'analyse de la structure de la langue. Si l'apprenant arabophone ne conçoit ni la forme ni l'organisation des règles du français, il ne pourra pas produire des énoncés en français.

Pour certains linguistes, elle se compose de plusieurs disciplines dont la morphologie et la syntaxe. Cette idée rejoindra celle de la grammaire arabe.

Pour TESNIERE, c'est l'étude de la morphologie et de la syntaxe en indépendance.

Pour certains linguistes, la morphologie étudie les unités syntaxiques et la syntaxe étudie la relation entre ces unités. Cette idée contredit celle de TESNIERE. La morphologie ne peut pas fonctionner sans la syntaxe, ni la syntaxe sans la morphologie, ils ont une relation d'interdépendance l'une et l'autre.

Pour GALISSON et COSTE :

- C'est l'étude des règles de fonctionnement d'une langue.
- C'est un système intériorisé. Les règles de la grammaire arabe que possède l'apprenant influencent l'apprentissage de la grammaire française. Ce qui est applicable sur l'apprentissage du mode subjonctif.

- Pour un étudiant étranger, la grammaire française lui permet de produire un énoncé à l'oral comme à l'écrit ainsi que de comprendre un énoncé oral ou écrit.

Pour BESSE et PORQUIER, la compétence grammaticale, c'est la connaissance intériorisée des règles grammaticales.

Pour GERMAIN et SEGUIN, la compétence de communication est constituée de quatre composantes dont la composante grammaticale. Le but de la grammaire est de comprendre et se faire comprendre. Pour qu'un apprenant arabophone puisse participer à une discussion en français il a besoin d'appliquer des règles grammaticales.

Pour RIEGEL *et al.*, ils évoquent la grammaire intériorisée.

Pour TOMASSONE, la grammaire décrit la langue. Elle évoque la grammaire universelle. Si nous pourrions arriver à formuler des règles de grammaire applicable à toutes les langues nous n'aurions plus de difficultés d'apprendre une langue étrangère.

Passons à quelques notions didactiques de la grammaire.

3-2- Différents types de grammaire

Plusieurs grammairiens français ont mené des recherches sur les types de grammaire, nous en avons choisi trois puisqu'ils nous servent dans l'acheminement de notre travail :

3-2-1- La grammaire selon BESSE et PORQUIER

BESSE et PORQUIER traitent les deux types de grammaire chez J.P.B ALLEN : la grammaire pédagogique et la grammaire descriptive :

Une grammaire pédagogique se différencie d'une grammaire descriptive (scientific grammar) sur au moins deux points. D'une part, ses objectifs sont différents : L'auteur d'une grammaire pédagogique a pour principale tâche non de rendre compte de la compétence d'un locuteur-auditeur natif idéal, mais de fournir un cadre relativement informel de définitions, de schémas, d'exercices et de règles qui puisse aider un apprenant à acquérir une connaissance de la langue et une certaine maîtrise de son utilisation [...]. Une grammaire pédagogique n'est donc pas contrainte par les critères d'adéquation descriptive requis d'une grammaire scientifique, ni tenue de respecter une théorie formelle pour obtenir de bons résultats dans la classe.¹

¹ (J.P.B ALLEN, 1974) p. 60, *in* (BESSE et PORQUIER, 1984) p. 186.

BESSE et PORQUIER ajoutent que d'autre part, une grammaire pédagogique est éclectique dans son utilisation des grammaires scientifiques.

Le linguiste appliqué (applied linguist) doit sélectionner, à la lumière de son expérience de l'enseignement, les façons les plus appropriées d'organiser les informations qu'il retire des grammaires descriptives.¹

Nous remarquons qu'il y a une différence des objectifs entre la description et l'enseignement. La grammaire pédagogique s'occupe des besoins des apprenants ; exemples, définitions, schémas, règles et exercices, alors que la grammaire descriptive s'occupe des théories linguistiques qui servent à construire une grammaire pédagogique. Celle qui nous intéresse dans notre travail, c'est la grammaire pédagogique puisqu'elle est destinée aux apprenants.

3-2-2- La grammaire selon RIEGEL *et al.*

Etant donné que l'un des objectifs de cette recherche est de décrire le système verbal du français et celui de l'arabe puis établir une comparaison entre les deux systèmes, il est utile de mentionner les quatre branches ou types de *grammaires* chez RIEGEL *et al.* dans *Grammaire méthodique du français*.

- 1) **la grammaire synchronique** (ou descriptive) qui décrit un état donné d'une langue, qu'il soit contemporain ou ancien.
- 2) **la grammaire diachronique** (ou historique) qui étudie les différentes étapes de l'évolution d'une langue et qui, sous sa forme idéale, étudie les rapports entre ses états successifs.
- 3) **la grammaire comparée** qui confronte deux ou plusieurs langues dans un ou plusieurs domaines pour établir entre elles des différences et des ressemblances typologiques, voire des parentés génétiques.
- 4) **la grammaire générale** qui, à partir des données fournies par les trois autres types de grammaires, se propose de dégager les règles générales qui président à l'économie et au fonctionnement du langage humain. . (RIEGEL *et al.*, 1994) p. 13

Selon ces quatre types de grammaire, nous pouvons dans notre étude exclure la grammaire diachronique et la grammaire générale car elles ne font pas partie de l'objet visé par notre

¹ (J.P.B ALLEN, 1974) p. 60, *in* (BESSE et PORQUIER, 1984) p. 186.

recherche, alors que nous allons travailler sur la grammaire synchronique et la grammaire comparée.

La grammaire synchronique, parce que nous allons décrire le système verbal du français ainsi que le système verbal de l'arabe.

La grammaire comparée, car nous allons établir une comparaison entre les deux systèmes verbaux pour voir les points de divergence et les points de convergences entre les deux.

3-2-3- La grammaire selon GERMAIN et SEGUIN

GERMAIN et SEGUIN, dans *Le point sur la grammaire*, évoquent la notion des *composantes grammaticales* qui ont deux types de phénomènes en didactique des langues *les règles d'usage et les règles d'emploi* (GERMAIN et SEGUIN, 1995, 1998) pp. 39-40.

1. Les règles d'usage : ce sont les règles de la morphologie et de la syntaxe d'une langue, sans oublier l'aspect sémantique. On ne peut produire des énoncés bien formés grammaticalement sans avoir une bonne connaissance des règles d'usage.
2. Les règles d'emploi : l'énoncé doit s'adapter au contexte linguistique et à la situation de communication, il ne faut toutefois pas négliger les caractéristiques du locuteur, du registre de la langue qu'il utilise...

L'apprenant a besoin de connaître les règles d'usage et les règles d'emploi pour qu'il puisse communiquer en français.

Après avoir passé en revue les points de vue des grammairiens et des linguistes français à l'égard de la grammaire, passons à la vision arabe de la grammaire.

3-3- Définitions de la grammaire arabe

Les grammairiens arabes anciens et contemporains se sont tous occupés de la définition de la morphologie et de la syntaxe, tout en oubliant la notion de la grammaire qui englobe les deux branches ensemble.

Voyons comment ces grammairiens ont défini la morphologie et la syntaxe.

3-3-1- Définitions de la morphologie et de la syntaxe

Dans ce paragraphe nous allons évoquer, à la fois, plusieurs définitions de la morphologie et de la syntaxe. Une sorte de comparaison entre les deux :

Le grammairien Abdelhadi AL-FADLI, dans *Etudes du verbe*, définit la syntaxe de la manière suivante : « *La syntaxe est la science de la déclinaison*¹. » (AL-FADLI, 1982) p. 61. Il explique, ensuite, le mot *déclinaison* en disant que : « *La déclinaison désigne le changement de la voyelle brève finale du mot dû au changement des facteurs influants.* » (AL-FADLI, 1982) p. 61.

Exemples : 1- / jaðhabu l-waladu ?ila l-madrasati /

(Le garçon va à l'école.)

2- / jazibu ?an jaðhaba l-waladu ?ila l-madrasati /

(Il faut que le garçon aille à l'école.)

3- / lam jaðhabØ l-waladu ?ila l-madrasati /

(Le garçon n'est pas allé à l'école.)

Dans 1, / jaðhabu / est nominatif.

Dans 2, / jaðhaba / est accusatif à cause de l'introduction de la particule de subjonctif / ?an /.

Dans 3, / jaðhabØ / est apocopé à cause de l'introduction de la particule de négation et d'apocopé / lam /.

En effet, ce sont les particules qui ont changé la voyelle brève finale (le signe diacritique) du verbe inaccompli.

Et dans son livre *Précis de la syntaxe*, il définit la syntaxe comme suit : « *La syntaxe est la science dans laquelle on cherche l'origine de la construction de la phrase et les règles de la déclinaison.* » (AL-FADLI, 1993) p. 7.

Voyons ce que Tammam HASSAN dit à propos de la syntaxe et de la morphologie :

La syntaxe, c'est l'étude des relations entre les morphèmes qui composent les mots d'un texte. Or, lorsqu'on procède à une analyse grammaticale, on traduit les mots en monèmes pour pouvoir les saisir en tant que relations syntaxiques [...]. La syntaxe n'étudie donc pas la relation entre les mots mais les relations entre les morphèmes. (HASSAN, 1990) pp. 192-193.

Exemple : / tadrusu:nahum / (Vous les étudiez.)

Effectuons l'analyse morphologique et syntaxique de cette phrase composée d'un seul mot :

¹ Déclinaison = variabilité

Sachant tout d'abord que / a / et / u / sont des voyelles brèves (signes diacritiques).

/ t / : monème, préfixe, désignant le temps (le présent).

/ drs / : monème, radical du verbe (étudier).

/ u : / : monème, désignant le sujet.

/ n / : monème, désignant le cas nominatif.

L'ensemble : / u:n / : (les cinq paradigmes verbaux de l'inaccompli)¹, désignant la 3^{ème} personne du masculin pluriel.

/ hum / : monème, désignant le masculin pluriel (pronom complément).

Du point de vue syntaxique, nous remarquons qu'il existe plusieurs relations dans cette phrase : un verbe conjugué au présent, à la 3^{ème} personne de masculin pluriel, suivi d'un pronom COD.

Nous pouvons également faire une analyse paradigmatisée de cette phrase :

¹ Les cinq paradigmes verbaux de l'inaccompli sont suffixés par / -a:n / du duel, / -u:n / du pluriel ou / -i:n / de la deuxième personne du féminin singulier.

/ tadrusu:nahum / (Vous les étudiez.)

Préfixe désignant le temps (le présent)	Radical du verbe	Pronom sujet (nominatif)	Pronom complément
/ t / (2 ^{ème} pers. + 3 ^{ème} pers. du singulier + 3 ^{ème} pers. du duel féminin)	/ drs /	/ u:n / (un des cinq paradigmes verbaux, désignant la 3 ^{ème} pers. du masculin pluriel)	/ hum / (masculin pluriel)
/ ? / (1 ^{ère} pers. du singulier)	/ dʀb /	/ u / (1 ^{ère} pers. + 2 ^{ème} pers. du masculin singulier. + 3 ^{ème} pers. du singulier)	/ hu /, / hi / (masculin singulier)
/ n / (1 ^{ère} pers. du duel et du pluriel)	/ fʀb /	/ a:n / (un des cinq paradigmes verbaux, désignant la 2 ^{ème} et la 3 ^{ème} pers. du duel)	/ ha: / (féminin singulier)
/ j / (3 ^{ème} pers. du masculin singulier, duel et pluriel + 3 ^{ème} pers. du féminin pluriel)	/ rsm /	/ i:n / (un des cinq paradigmes verbaux, désignant la 1 ^{ère} pers. du féminin singulier)	/ huma: / (duel)
		/ na / (2 ^{ème} et 3 ^{ème} pers. du féminin pluriel)	/ hunna / (féminin pluriel)
		/ i:na / (2 ^{ème} pers. du féminin singulier)	

A partir de cette analyse paradigmatique nous pouvons composer un nombre infini de phrases, tel que : / ?arsumuhu / (Je le dessine.), / jaʃraba:nihi / (Ils le boivent. [duel]), / naḍribahunna / (Nous les frappons [féminin].)...

HASSAN ajoute :

Une étude syntaxique ne peut être correcte sans l'intervention de la phonologie, la phonétique et la morphologie. Et l'ordre des éléments dans la phrase y joue un rôle très important surtout dans l'analyse grammaticale. (HASSAN, 1990) p. 194.

Or, la langue arabe accepte (selon la classification de GREENBERG¹) plusieurs ordres : VSO, SVO, VOS, OVS et OSV.

Exemple : reprenons le même exemple cité dans la 1^{ère} Partie, Ch. I, 2-3 : **Les différentes types de langues**, dont la traduction française est (Le garçon a écrit la leçon.) :

1. V, S, O ; exemple : / kataba l-waladu ddarsa /
(A écrit le garçon la leçon.)
2. S (topique), V, O ; exemple : / al-waladu kataba ddarsa /
(Le garçon a écrit la leçon. Au sens de : c'est le garçon qui a écrit la leçon.)
3. V, O, S ; exemple : / kataba ddarsa l-waladu /
(A écrit la leçon le garçon.)
4. O, V, S ; exemple : / addarsa kataba l-waladu /
(La leçon a écrit le garçon.)
5. O, S, V ; exemple : / addarsa al-waladu kataba /
(La leçon le garçon a écrit.)

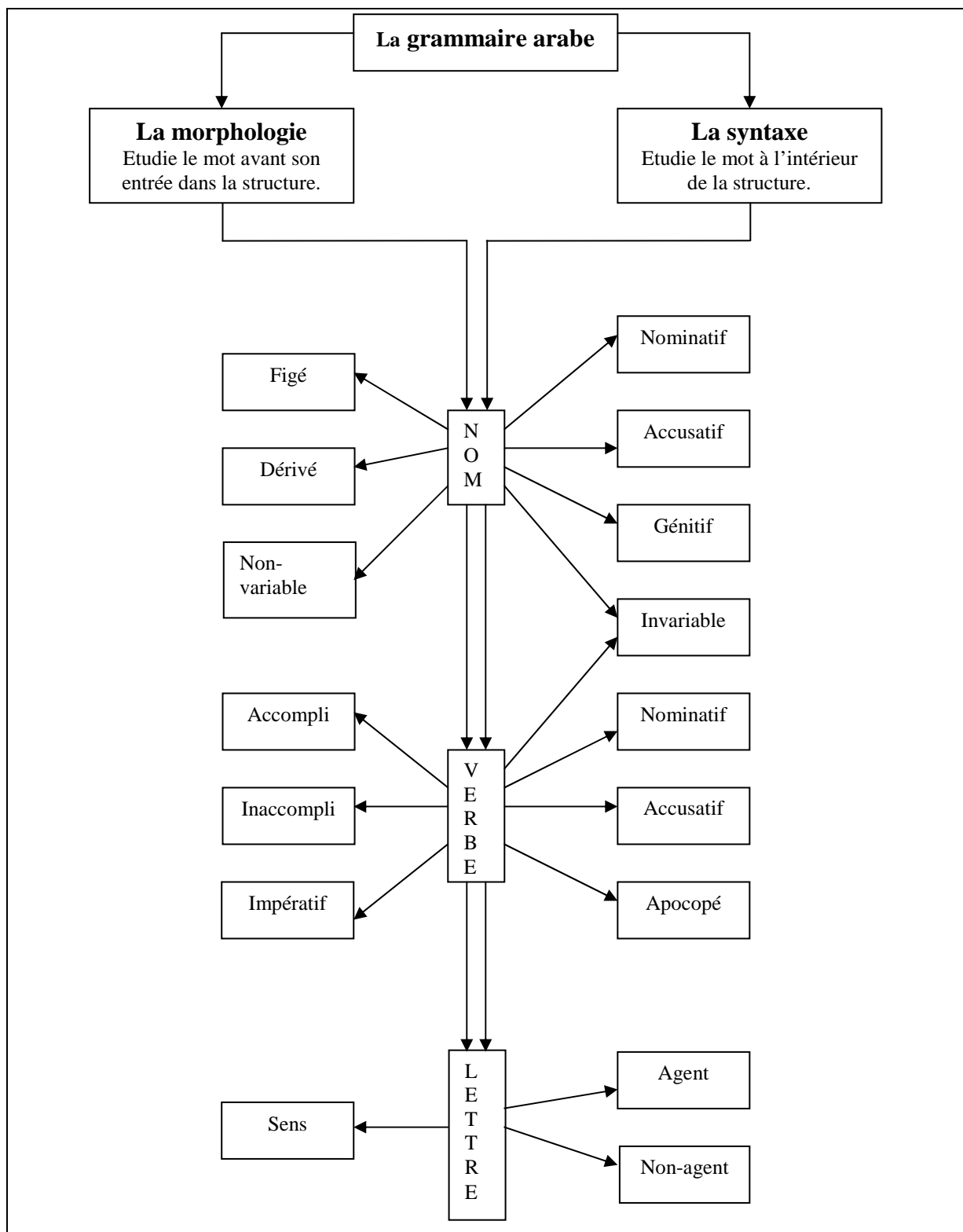
Nous remarquons que le cas de l'analyse grammaticale des éléments de la phrase n'a pas changé : le verbe / kataba / est accompli invariable et / addarsa / est un COD accusatif alors que / al-waladu / est un sujet nominatif qui se transforme en thème lorsqu'il se met en tête de la phrase.

HASSAN dit : « *La syntaxe étudie les relations syntagmatiques alors que la morphologie étudie les relations paradigmatisques.* » (HASSAN, 1990) p. 195.

L'étude morphologique et l'étude syntaxique vont ensemble dans l'analyse grammaticale arabe.

Le grammairien Antoine AL-DAHDAH, dans *Dictionnaire de la grammaire de la langue arabe dans des tableaux et des figures*, résume la définition de la grammaire arabe de la manière suivante :

¹ Se référer à la 1^{ère} partie, Ch. I, 2-3- **Les différentes types de langues.**



Le terme *lettre* est tout ce qui est en dehors du nom et du verbe : adverbe, particule, préposition ...

Figure 1¹ :
Structure générale de la morphologie et de la syntaxe

¹ (AL-DAHDAH, 1981) p. 3. Ce tableau ne représente que les parties pertinentes pour notre propos.

D'après ce tableau, la grammaire arabe comprend deux branches : la morphologie et la syntaxe.

La morphologie s'occupe :

1. du nom, en distinguant les formes : figé, dérivé et non-variable¹
2. du verbe, en distinguant 3 temps : accompli, inaccompli et impératif
3. de la lettre, en distinguant le sens

La syntaxe s'occupe des relations à l'intérieur de la phrase ainsi que de l'analyse grammaticale :

- du nom, en distinguant : nominatif, accusatif, génitif ou invariable.
- du verbe, en distinguant : nominatif, accusatif, apocopé ou invariable.
- de la lettre, en distinguant : agent ou non-agent

Expliquons :

1. Le nom : en général, les noms sont variables (ils se terminent par l'une des voyelles brèves finales / a /, / u / ou / i /).

Ce qui s'appelle dans le tableau non-variable ne peut jamais se terminer par un / i /. Cette catégorie concerne certains noms propres. Toutefois, aucun nom en commun n'appartient à cette catégorie.

Exemples : / kataba l-ʔusta:ðu ʕala l-subburati / vs / sallamtu ʕala l-ʔusta:ði /
(L'enseignant a écrit sur le tableau.) vs (J'ai salué l'enseignant.)
/ kataba ʔsʕadu ʕala l-subburati / vs / sallamtu ʕala ʔsʕada /
(Assaad a écrit sur le tableau.) vs (J'ai salué Assaad.)
/ katabat hindu ʕala l-subburati / vs / sallamtu ʕala hindin /
(Hinde a écrit sur le tableau.) vs (J'ai salué Hinde.)

/ l-ʔusta:ðu / : sujet nominatif qui se termine par / u /

/ l-ʔusta:ði / : nom génitif qui se termine par / i /

/ ʔsʕadu / : sujet nominatif qui se termine par / u /

/ ʔsʕada / : nom génitif qui se termine par / a / au lieu de / i / car il est non-variable.

¹ Il est plutôt préférable de distinguer deux catégories : la première comportant le nom figé et le nom dérivé, et la deuxième comportant le nom variable et le nom non-variable.

/ hindu / : sujet nominatif qui se termine par / u /

/ hindin / : nom génitif qui se termine par / in ¹

Les noms sont soit dérivés soit figés : dans le premier cas, ils sont dérivés des verbes et dans le deuxième, ils ne sont dérivés d'aucun verbe.

Exemples : / zira:ʕa / est dérivé du verbe trilitère / zaraʕa /.

(agriculture → planter)

/ razul / et / ʕams / ne sont dérivés d'aucun verbe.

(homme et soleil)

2. Le verbe : nous nous référons à la 1^{ère} partie, Ch. I, 6-3- **Les temps verbaux selon les grammairiens et les linguistes arabes** pour l'explication de cette notion.

3. La lettre : elle est invariable (elle se termine soit par la voyelle brève finale / a / soit par l'absence de la voyelle brève finale / Ø ²).

Certaines « lettres » ne changent pas de voyelle brève finale et certaines autres le font.

Les « lettres » qui changent la voyelle brève finale du nom suivant s'appellent *lettres agents*, et les « lettres » qui ne changent pas la voyelle brève finale du nom suivant s'appellent *lettres non-agents*.

Exemples : 1- / lamØ jaʕrbØ l-waladu ma:ʔa: /

(Le garçon n'a pas bu de l'eau.)

(/ lamØ / : particule de négation et d'apocopé).

2- / tasi:ru ssajaratu fi:Ø l-ʕa:riʕi /

(La voiture roule dans la rue.)

(/ fi:Ø / : préposition de génitif). Cette préposition n'a jamais de voyelle brève finale.

3- / al-zawu ʕamilun / (Il fait beau.)

4- / ʔinna l-zawa ʕamilun / (Il fait beau.)

Dans 3, / al-zawu / est un topique nominatif, alors que dans 4, / l-zawa / est le nom de / ʔinna / apocopé. La particule / ʔinna / a donc agi sur le topique.

5- / sa-ʔaḏhabu li-ttanazuhi li-ʔanna l-zawa ʕamilun / (J'irai me promener parce qu'il fait beau.)

6- / jazibu ʔan ʔaʕu:da ʔila l-manzili / (Il faut que je rentre à la maison.)

¹ Ce que nous appelons al-tanwin.

² Symbole de l'absence de voyelle brève finale.

Observons la modification que la particule / **ʔan** / a subi dans les phrases 4, 5 et 6. Elle a changé de sens et de fonction :

Dans 4, elle sert à identifier une phrase nominale.

Dans 5, elle a le sens de *parce que* et elle a changé la voyelle brève finale du nom qui la suit en le transformant en accusatif.

Dans 6, elle a le sens de *que* et elle a changé la voyelle brève finale du verbe qui la suit en le transformant en accusatif.

Nadia AL-NAJJAR, grammairienne arabe contemporaine, a une nouvelle vision à l'égard de la morphologie et de la syntaxe : « *La morphologie est la science qui étudie la structure du mot.* » (AL-NAJJAR, 2000) p. 102.

Elle ajoute que les grammairiens anciens ont regroupé la morphologie et la syntaxe puisque la morphologie étudie la structure du mot invariable alors que la syntaxe étudie la fin des mots variables (la voyelle qui donne le cas de l'analyse grammaticale) selon les actants. Elle dit : « Les anciens n'ont pas profité de cet assemblage pour arriver aux bons résultats. » (AL-NAJJAR, 2000) p. 110.

Toutefois, les contemporains ont combiné la morphologie et la syntaxe dans ce qu'on appelle la *grammaire*, et donc, ils les ont considérées comme deux parties de la même discipline. Ils ont donc abouti à une nouvelle définition du système morphologique :

C'est l'étude de tout ce que le mot subit comme ajout et les transformations qui changent son sens ou sa fonction suite à l'intervention de certains éléments linguistiques. (AL-NAJJAR, 2000) p. 114.

Quant à la syntaxe, ses fonctions selon AL-NAJJAR sont :

1. La bonne maîtrise de la grammaire évite à l'utilisateur de la langue de commettre des erreurs.
2. La syntaxe aide à la compréhension de l'énoncé.
3. La syntaxe aide à définir les relations entre les mots et leur cohérence à l'intérieur d'une structure.

4. La syntaxe détermine le rôle de la particule puisque la même particule peut avoir plusieurs fonctions.

Exemples : / **ʔiða:** raʔajta ra:mi fa-sallim ʕalajhi /

(Si tu rencontres Rami salue-le.)

Et : / ka:na jasiru wa **ʔið** bihi jaʕqufu /

(Il marchait, *soudain*, il tomba.)

Enfin, elle définit la syntaxe comme, d'ailleurs, la définition d'HASSAN : « *La syntaxe est l'étude des relations syntagmatiques à l'intérieur d'une phrase alors que la morphologie étudie les relations paradigmatisques.* » (AL-NAJJAR, 2000) p. 168.

Ce qui nous semble pertinent dans la définition de la grammaire selon les grammairiens et les linguistes arabes, c'est que la syntaxe étudie les relations entre les morphèmes et que la morphologie étudie les transformations que le mot subit suite à l'intervention de certains éléments linguistiques.

3-4- Synthèse sur la grammaire

Suite à cette étude sur la grammaire française et la grammaire arabe, nous nous tenons compte des divergences et des convergences qui se trouvent entre elles. Mais ce qui nous intéresse dans le cadre de notre recherche, c'est le fait que les grammairiens et les linguistes (français et arabes) sont tous d'accord sur l'idée que l'étude de la syntaxe, de la morphologie, de la phonétique, de la phonologie, et la sémantique, tous ensemble, constitue l'objet de la grammaire.

Ce qui nous semble pertinent, c'est que la morphologie étudie les diverses catégories de mots (verbes, noms, adjectifs, pronoms, etc.), la conjugaison et la flexion, alors que la syntaxe traite les relations entre les unités linguistiques¹ à l'intérieur d'une phrase. Ce que nous allons aborder dans la partie concernant le subjonctif français et le subjonctif arabe.

Étant donné que le verbe est le noyau du syntagme verbal, nous le traiterons en profondeur dans le paragraphe qui suit afin de nous en servir dans l'étude du temps et du mode et plus précisément du subjonctif.

¹ Nous avons adopté l'appellation de SAUSSURE (unités linguistiques) car cette notion a plusieurs appellations chez les linguistes : mots, morphèmes, parties du discours... mais nous jugeons celle-ci la plus logique.

IV - Le verbe

4-1- Définitions du verbe français

Deux types de définitions seront abordés : le verbe dans les livres scolaires et le verbe chez les linguistes, les grammairiens et les didacticiens.

4-1-1- Le verbe dans les livres scolaires

Parmi les manuels scolaires, nous avons choisi *Grammaire et expression : français* 4^{ème}, édition Nathan 1997 car il était le plus utilisé dans les collèges en 2006/2007. Ce livre donne plusieurs définitions du verbe (SCULFORT *et al.*, 1997) p. 140 :

- Le verbe est une classe lexicale (on peut toujours créer de nouveaux verbes) : magnétoscoper, numériser, se désolidariser.
- Du point de vue de la syntaxe, le verbe est le noyau du groupe verbal. La fonction des autres groupes de la phrase se définit par rapport à lui :
Exemples : Du centre d'un roc gigantesque jaillissaient des eaux tumultueuses.
Des eaux tumultueuses jaillissaient du centre d'un roc gigantesque.
- Du point de vue de la forme, le verbe est le seul mot de la phrase qui se conjugue : il varie en personne, en nombre, en temps et en mode :
Exemple : La cascade scintillait. Les eaux s'éparpillaient.
- Du point de vue du sens, le verbe exprime un processus (action, fait) qui se développe dans le temps, ou un état :
Exemple : La fleur était blanche. Elle se referma.

Après cette définition du verbe, les auteurs classent les verbes selon : le sens, la conjugaison, le rôle dans le groupe verbal et la construction.

4-1-2- Le verbe selon les grammairiens, les linguistes et les didacticiens

Voyons comment les linguistes définissent le verbe. Selon MARTINET :

Le verbe peut être défini, sur le plan de la linguistique générale et sans que cela implique son existence dans toutes les langues, comme un monème qui ne connaît d'emploi que prédicatif. (MARTINET, 1985) p. 160.

La linguiste Danielle LEEMAN-BOUIX, dans *Grammaire du verbe français : des formes au sens*, souligne que le verbe a une forme et un sens. Elle distingue deux types de

formes : les formes observables et les formes non-observables. Les premiers sont celles qui se manifestent dans la parole, et les dernières sont celles qui ne peuvent être que postulées pour la langue : « *Le sens est l'affaire mentale que l'on se situe dans la parole ou dans la langue. Tout en prenant en considération l'arbitraire du signe linguistique.* » (LEEMAN-BOUIX, 1994, 2002) p. 8.

Elle distingue ensuite deux ordres du sens :

1. Le sens en parole : le sens particulier d'une forme concrète effectivement produite dans une situation donnée ; par exemple, *montre* dans : ma montre s'est arrêtée, désigne un objet spécifique, qui a sa propre forme, son propre dessin, sa propre marque, dont je parle à un moment donné.
2. Le sens en langue : le sens attribué par hypothèse au mot indépendamment de ses apparitions (de ses occurrences) en parole ; c'est ce que cherchent à saisir les dictionnaires : « petite boîte à cadran contenant un mouvement d'horlogerie, qu'on porte sur soi pour savoir l'heure » (définition du *Petit Robert*). (LEEMAN-BOUIX, 1994, 2002) pp. 8-9.

Quant aux grammairiens DUBOIS et LAGANE, ils définissent le verbe comme suit :

Le verbe est le constituant essentiel du groupe du verbe ; sa fonction dans la phrase est celle de prédicat. Le verbe indique un procès (action) ou un état.
Mais il n'est pas la seule classe de mots (ou partie du discours) qui indique une action ou un état les noms peuvent indiquer les mêmes notions [...] et les adjectifs peuvent indiquer les qualités correspondant à ces notions. Le verbe se caractérise donc moins par son sens que par son rôle syntaxique de constituant du groupe du verbe. (DUBOIS et LAGANE, 1973, 1997) p. 112.

Pour justifier leur point de vue, ils citent l'exemple suivant : le nom *ramassage* indique l'action de ramasser, et l'adjectif *lisible* indique l'action de lire.

Ils continuent en précisant que le verbe comporte deux sortes d'éléments qui donnent des indications sur diverses catégories, il s'agit des désinences et des auxiliaires :

1. Les désinences sont les suffixes qui s'ajoutent au radical du verbe pour indiquer les catégories de mode, de temps, de personne et de nombre.

Exemple : dans une forme verbale comme (participerez), la désinence -rez, ajoutée au radical particip(e), donne les informations suivantes :

MODE	TEMPS	PERSONNE	NOMBRE
Indicatif	futur	deuxième	pluriel

Tableau 6 :
Désinences en français

2. Les auxiliaires sont des verbes employés soit avec le participe passé (comme *avoir*, *être*), soit avec l’infinitif (comme *faire*, *devoir*, *aller*, *etc.*), pour indiquer la voix et l’aspect.

Exemples : J’ai participé à la discussion.

De même, quant aux formes composées, celui qui apporte l’information sémantique c’est le participe (ou l’infinitif), or celui qui suit les règles syntaxiques ordinaires du verbe c’est l’auxiliaire.

Les auteurs du livre *Grammaire méthodique du français* rejoignent les linguistes et les grammairiens : « *Le verbe est l’élément fondamental du groupe verbal.* » (RIEGEL et *al.*, 1994) p. 216.

Puis, ils ajoutent : « *Le verbe se reconnaît d’abord par ses variations de forme et par les oppositions grammaticales qu’elles dénotent, ainsi que par son rôle dans la structuration de la phrase.* » (RIEGEL et *al.*, 1994) p. 243.

Ensuite, ils donnent des définitions plus précises selon trois axes : la morphologie, la syntaxe et la sémantique :

- Morphologiquement, le verbe est un mot variable qui se conjugue. Il reçoit les marques spécifiques (les désinences) correspondant, sur le plan de la signification, au nombre, à la personne, au temps et au mode. Quant au participe passé et à l’infinitif, c’est l’auxiliaire qui porte la voix, le temps et l’aspect. Le radical du verbe subit des variations plus importantes que le nom. Certains verbes ont un seul radical (comme *dessiner*) mais beaucoup de verbes ont un radical qui prend différentes formes (comme *avoir*, *faire*...).

- Syntaxiquement, le verbe est le terme central de la proposition, c’est autour de lui que s’organise la phrase. Quant à l’analyse en constituants immédiats, il est le mot-tête du groupe

verbal. Il peut être le constituant unique (l'enfant joue) ou associé à un ou plusieurs compléments (La maman prépare le repas dans la cuisine).

- Sémantiquement: les substances (statiques) sont dénotées par les noms ou substantifs, et les phénomènes (dynamiques) sont signifiés par les verbes.

Parmi ces définitions, ce sont les deux premières qui nous intéressent puisque nous allons les retrouver chez les grammairiens arabes et ils nous serviront dans l'étude du subjonctif français.

Le Français distingue trois périodes temporelles : le présent, le futur et le passé.

4-1-3- Synthèse sur le verbe français

Ce qui nous intéresse dans les définitions *supra*, c'est le fait que le verbe comporte des marques de temps, de mode, de personne, de nombre, d'aspect et de voix.

Après avoir passé en revue plusieurs définitions du verbe français, voyons les définitions du verbe arabe.

4-2- Définitions du verbe arabe

Dans ce paragraphe, nous aborderons quelques définitions du verbe arabe dans les livres scolaires, chez les grammairiens arabes anciens et contemporains, chez les linguistes et enfin chez les arabisants.

4-2-1- Le verbe selon les didacticiens et dans les livres scolaires

Hafni NASSEF, dans *Le livre des leçons syntaxiques, pour les élèves du primaire*, définit le verbe comme suit :

Le verbe se divise en : passé, présent et impératif.

Le passé indique qu'un événement s'est déroulé dans un temps passé précédant le moment de l'énonciation.

Exemple : / qaraʔa / (il a lu.)

Il accepte l'introduction du suffixe / -t / de la première personne du singulier.

Exemple : / qaraʔtu / (J'ai lu.)

et l'introduction du suffixe / -t / de la troisième personne du féminin.

Exemple : / qaraʔat / (Elle a lu.)

Le présent désigne un événement qui se déroule au moment où l'énoncé est produit ou après le moment de l'énonciation [...].

Il doit être introduit par l'un des préfixes suivants : / ʔa- / pour la première personne du singulier, / na- / pour la première personne de duel et de pluriel, / ja- / pour la troisième personne de singulier, de duel et du pluriel (masculin et féminin), / ta- / pour la deuxième personne de singulier, de duel et de pluriel (masculin et féminin).

L'impératif sert à demander la réalisation d'un fait après le moment de parler.

Exemple : / ʔiqraʔØ / (lis.)

Il accepte l'introduction du suffixe / -n / de corroboration¹. (NASSEF, 1990a) pp. 5-6.

Pour simplifier l'idée du système temporel arabe illustrons-le par la conjugaison du verbe / kataba / (écrire) aux trois temps sus-mentionnés.

Adoptons le terme *lexème verbal* pour désigner la racine du verbe et *morphème* pour désigner les préfixes et les suffixes qui marquent le temps, la personne, le genre et le nombre.

¹ Le / -n / de corroboration sert à insister sur l'action. Le / -n / lourd étant plus insistant que le léger. Ils peuvent s'accorder à l'inaccompli et à l'impératif.

Quant à l'inaccompli, il devient accusatif parce qu'il est introduit par la particule de l'ordre / li /, Ceci correspond au subjonctif qui exprime l'ordre en français, sauf que, le français utilise ce type d'ordre uniquement à la 3^{ème} pers. alors que l'Arabe l'utilise avec toutes les personnes.

Exemples : inaccompli : / li-jaðhaban ʔila: l-madrasati / (Qu'il aille à l'école.)

/ li-jaðhabanna ʔila: l-madrasati / (Qu'il aille à l'école. [+ d'insistance])

impératif : / ʔiðhaban ʔila: l-madrasati / (Va à l'école.)

/ ʔiðhabanna ʔila: l-madrasati / (Va à l'école. [+ d'insistance])

Phonétiquement, nous remarquons une petite différence entre les 2 / n /, le premier se met à la fin du morphème, il est marqué par le signe diacritique du silence (◌) / Ø /, alors que le deuxième est intervocalique, il est marqué par le signe diacritique (◌) / a /.

	Pronom personnel	Passé (accompli)	Présent (inaccompli)	Impératif
1 ^{ère} pers. du sing.	/ʔana /	/katabøtu /	/ʔaktubu /	-
2 ^{ème} pers. du mas. sing.	/ʔanta /	/katabøta /	/taktubu /	/ktubø /
2 ^{ème} pers. du fém. sing.	/ʔanti /	/katabøti: /	/taktubøi:na /	/ktubi: /
3 ^{ème} pers. du mas. sing.	/huwa /	/kataba /	/jaktubu /	-
3 ^{ème} pers. du fém. sing.	/hia /	/katabat /	/taktubu /	-
1 ^{ère} pers. du duel et du pluriel (mas. et fém.)	/naħnu /	/katabøna: /	/naktubu /	-
2 ^{ème} pers. du duel (mas. et fém.)	/ʔantuma: /	/katabøtuma: /	/taktuba:ni /	/ktuba: /
3 ^{ème} pers. du mas. Duel	/huma: /	/kataba: /	/jaktuba:ni /	-
3 ^{ème} pers. du fém. duel	/huma: /	/katabata: /	/taktuba:ni /	-
2 ^{ème} pers. du mas. Pluriel	/ʔantum /	/katabøtum /	/taktubu:na /	/ktubu: /
2 ^{ème} pers. du fém. pluriel	/ʔantunna /	/katabøtunna /	/taktubøna /	/ktubna /
3 ^{ème} pers. du mas. Pluriel	/hum /	/katabu: /	/jaktubu:na /	-
3 ^{ème} pers. du fém. pluriel	/hunna /	/katabøna /	/jaktubøna /	-

Tableau 7 :

Conjugaison du verbe / kataba / au présent, au passé et à l'impératif

Nous remarquons que :

1. Le verbe / kataba / a deux lexèmes : / katab / pour le passé et / ktub / pour le présent et l'impératif.
2. Le passé et l'impératif ne possèdent que de suffixes alors que le présent possède des préfixes et des suffixes. Ces morphèmes indiquent bel et bien le temps, et indiquent également le genre, le nombre ou la personne selon le cas :

- Au passé, les suffixes marquent le genre et le nombre : / -tu / pour la première personne du singulier, / -ta / pour la deuxième personne du masculin, / -ti / pour la deuxième personne du féminin, / -a / pour la troisième personne du masculin, / -at / pour la troisième personne du féminin, / -tuma: / pour la deuxième personne du duel, / -a: / pour la troisième personne du duel, / -na: / pour la première personne du duel et du pluriel, / -tum / pour la deuxième personne de masculin pluriel, / -tunna / pour la deuxième personne de féminin pluriel, / -u: / pour la troisième personne de masculin pluriel, / -na / pour la troisième personne de féminin pluriel.
- Au présent :
 - les préfixes marquent la personne : / ?a- / pour la 1^{ère} personne du singulier, / na- / pour la 1^{ère} personne (du pluriel et du duel), / ta- / pour la 2^{ème} personne et la 3^{ème} personne du féminin singulier, / ja- /, pour la troisième personne sauf, bien évidemment la 3^{ème} personne du féminin singulier.
 - les suffixes marquent le genre et le nombre : / -u / pour le singulier (sauf la deuxième personne du féminin) + la première personne de duel et de pluriel, / -ina / pour la deuxième personne du féminin singulier, / -a:ni / pour le duel, / -u:na / pour le masculin pluriel, / -na / pour le féminin pluriel.

3. L'impératif se conjugue uniquement à la 2^{ème} personne. Il possède les suffixes du présent, tout en supprimant quelques phonèmes.

Dans *Le livre de la grammaire de la langue arabe*, NASSEF dit : « *Le verbe désigne un événement compréhensible tout indépendamment. Le temps en est une partie.* » (NASSEF, 1993) p. 19.

AL-HAJ-AHMAD et BDEWI, enseignants à l'université de Damas, dans *Le conseiller de la grammaire et de l'analyse grammaticale, Enseignants et apprenants*, rejoignent NASSEF dans l'idée de l'indépendance du verbe, (AL-HAJ-AHMAD et BDEWI, 1993) p. 179.

Ils ajoutent :

En ce qui concerne la temporalité du verbe, nous avons le passé, l'actuel et l'avenir.

Celui qui désigne un fait passé, c'est le passé. Celui qui désigne un événement en train de se produire ou un événement qui se produira dans l'avenir, c'est le présent. L'impératif est dérivé du présent¹, il désigne une demande d'un fait dans l'avenir. [...] Mais le passé pourrait désigner un présent, comme le présent pourrait désigner un passé². (AL-HAJ-AHMAD et BDEWI, 1993) p. 181.

Pour que l'idée de AL-HAJ-AHMAD et BDEWI soit claire, adoptons la dichotomie accompli/ inaccompli au lieu de la dichotomie passé/présent. Nous pouvons remplacer la dernière phrase par : l'accompli pourrait indiquer un présent et l'inaccompli pourrait indiquer un passé. Ceci se réalise avec l'introduction de certaines particules.

Exemples : / **jaktubu** l-waladu ddarsa / (inaccompli nominatif)

(L'enfant écrit la leçon.)

/ la: **jaktubu** l-waladu ddarsa / (inaccompli nominatif négatif)

(L'enfant n'écrit pas la leçon.)

/ lam **jaktubø** l-waladu d-darsa / (inaccompli apocopé négatif ayant le sens du passé)

(L'enfant n'a pas écrit la leçon.)

La particule / lam / a introduit le verbe inaccompli. Elle l'a transformé en apocopé et l'a renvoyé au passé.

Quant à Hassan HAMAD, dans *La source de la syntaxe (pour tous les niveaux)*, il rejoint NASSEF, AL-HAJ-AHMAD et BDEWI dans l'idée de l'indépendance du verbe.

Le verbe désigne un sens tout seul et il s'accorde à un temps. Il peut être précédé de / qad /, / sa- /, ou / sawfa / et il peut être suivi de / -t / (suffixe féminin), / -t / (suffixe de la première personne du singulier) ou / -n / (de corroboration). (HAMAD, 2000) p. 7.

Nous ne pouvons pas admettre cette vision concernant l'indépendance du sens du verbe car le même verbe pourrait avoir plusieurs sens, que nous ne pouvons distinguer que selon le contexte. Pour défendre notre idée, prenons l'exemple du verbe / ʕa:da / qui a deux sens *revenir* et *rendre visite à un malade*. Nous ne pouvons comprendre son sens que dans un contexte précis.

Pour mieux comprendre l'idée de HAMAD, nous pouvons dire que le lexème verbal s'accorde à des désinences temporelles et peut être introduit par des particules.

¹ L'impératif possède les suffixes du présent subissant des suppressions de certains phonèmes.

² Nous traiterons cette idée dans la 1^{ère} partie, CH. I, 6-3- **Les temps verbaux selon les grammairiens et linguistes arabes.**

L'accompli s'accorde au suffixe / -t / de la 1^{ère} pers. du sing. et au suffixe / -t / du féminin pour représenter le passé.

Il peut être introduit par la particule / qad / pour représenter un passé lointain.

Exemples : / qaraʔtu risa:lataka / (J'ai lu ta lettre.)

/ qaraʔat risa:lataka / (Elle a lu ta lettre.)

/ qad qaraʔtu risa:lataka / (J'avais lu ta lettre.)

L'inaccompli peut être introduit par le préfixe / s- / pour représenter le futur proche et par la particule / sawfa / pour exprimer le futur lointin.

Exemples : / sa-ʔaqraʔu l-maqa:la / (Je vais lire l'article.)

/ sawfa ʔaqraʔu l-maqa:la / (Je lirai l'article.)

Il peut être introduit par le suffixe / -n / de corroboration léger ou lourd.

Exemples : / wa llahi la-ʔaqraʔan l-maqa:la / (Par Dieu, je lirai l'article.)

/ wa llahi la-ʔaqraʔanna l-maqa:la / (Par Dieu, je lirai l'article.)

Ces deux phrases correspondent à *Que je lise l'article.*

Pour HAMAD, le passé se définit comme suit : « *Le passé désigne un fait ou un état qui s'est produit dans le temps du passé.* » (HAMAD, 2000) p. 12.

Et le présent comme suit : « *Le présent désigne un fait ou un état qui se produisent dans le temps actuel ou dans l'avenir.* » (HAMAD, 2000) p. 16.

Dans sa définition du passé et du présent, il ajoute à la définition de NASSEF que le verbe désigne *un fait ou un état.*

4-2-2- Le verbe selon les grammairiens anciens et les grammairiens et linguistes contemporains

Les grammairiens arabes anciens considèrent que le verbe c'est celui qui mène l'action, c'est l'agent le plus fort dans la phrase, l'élément substantiel dans la phrase. Toutefois, les linguistes arabes contemporains considèrent que le verbe est un élément linguistique intéressant dans la construction de la phrase, c'est une simple action qui se déroule dans différents moments du procès.

Les grammairiens anciens dont nous avons consulté les travaux n'ont pas effectué des recherches concernant le temps du verbe et ses limites.

Un accompli pourrait désigner un futur.

Un passé ne peut pas donner les limites exactes du temps sauf s'il y a une particule dans la phrase.

Commençons tout d'abord par le point de vue le plus ancien du verbe arabe, celui du leader de la grammaire arabe SIBAWAYH¹ dans *Al-Kitab* (Le livre). (SIBAWAYH) in (AL-SAMARRAI, 1966) pp. 15-16. SIBAWAYH est le premier à décrire la grammaire arabe, son œuvre étant le premier manuscrit à ce propos. Pour lui, les verbes sont dérivés des noms d'action. Il évoque la distinction entre passé, présent duratif et avenir qui comprend l'ordre et le futur.

Passons à AL-ZAMAKHCHARI, dans *Al-Moufassal* (Le détaillé). « *Le verbe désigne l'association d'un événement à un temps.* » (AL-ZAMAKHCHARI) in (AL-SAMARRAI, 1966) p. 17.

Quant à IBN MALEK dans *Charh AL-Tashil* (*Expliquer pour simplifier*) « *Le verbe est une action car il désigne un événement et un temps précis* » (IBN MALEK) in (AL-FADLI, 1982) p. 20.

Passons aux contemporains. AL-SAMARRAI a une attitude réservée à l'égard du traitement du verbe arabe par les grammairiens anciens. Il considère qu'il n'a pas été étudié convenablement. Il définit le verbe comme suit :

Le verbe est un pilier important dans la construction d'une phrase arabe. La phrase arabe qu'elle soit nominale ou verbale, se compose de deux parties : l'attribué et l'attribut³. (AL-SAMARRAI, 1966) p. 15.

Il a bien raison d'évoquer la dichotomie *attribué / attribut* car dans une phrase verbale, c'est le verbe qui assume le rôle prédicatif alors que dans une phrase nominale, c'est le prédicat qui

¹ SIBAWAYH : grammairien arabe du VIII^e Siècle. Il était l'élève du grand grammairien AL-FARAHIDI à l'école du Bassra.

Il a écrit son célèbre livre mais il est décédé avant de lui donner un titre. C'est donc plutard que les grammairiens arabes lui ont donné le titre *KITAB SIBAWAYH* (le livre de SIBAWAYH) ou tout simplement *AL-KITAB* (le livre).

Al-kitab a été édité 6 fois, la première fut à Paris par DERENBOURG (enseignant à l'INALCO) et il était sous 2 tomes (Tome I : 460 pages y compris 40 pages d'avant propos, édité en 1881, et Tome II : 498 pages, édité en 1889).

Ce livre est divisé en 571 chapitres qui traitent les sujets de syntaxe, de morphologie et de phonétique arabe.

³ Certains arabisants appellent la relation d'attribution : la relation de prédication, il en résulte *le prédicat* et *le prédicande*.

le fait. Cette relation d'attribution existe dans toutes les langues et se présente en français par la dichotomie *thème / rhème* ou *sujet / prédicat*.

Dans son livre *Précis de la syntaxe*, AL-FADLI définit le verbe comme suit :

Le verbe est un mot qui désigne un sens en soi-même, associé à un temps.

Exemple : /ʒa:ʔa/, /jaðhabu/, /ʔunzur/ (AL-FADLI, 1993) p. 18.

(Il est arrivé, il part, regarde)

Les temps verbaux, selon lui, sont :

- Le passé : C'est le verbe qui exprime la réalisation d'un événement dans un temps passé.

Exemples : / ðahaba /, / kataba /, / qaraʔa /

(Il est parti, il a écrit, il a lu)

- Le présent : C'est le verbe qui exprime la réalisation d'un événement dans le présent ou dans l'avenir.

Exemples : / jaðhabu /, / jaktubu /, / jaqraʔu /

(Il part, il écrit, il lit)

- L'impératif : C'est le verbe qui exprime la demande de l'exécution d'un fait.

Exemples : / ʔiðhabø /, / ʔuktubø /, / ʔiqraʔø /

(Va, écris, lis)

Certains grammairiens arabes considèrent l'impératif comme non porteur de temps, c'est une simple demande de l'exécution d'un fait¹.

Quant à la grammairienne Iffat-Wissal HAMZA, elle définit le verbe comme : « *Le mot qui désigne un événement et qui accepte d'être conjugué au passé, au présent et à l'impératif.* » (HAMZA, 2003) p. 7.

Nous remarquons à travers ce paragraphe concernant les temps verbaux, les grammairiens arabes se répartissent en trois groupes : le premier groupe les divise en passé, présent et futur, le deuxième en passé, présent et impératif et le troisième en passé et présent.

¹ Nous commenterons cette idée dans cette 1^{ère} partie, Ch. I, 5-6-2- **L'impératif**.

Nous penchons plutôt pour la troisième tendance pour les raisons suivantes :

- Le futur est un présent associé ou non à un morphème de futur ou à une particule de futur.

Exemples : / ?ana: **?uharriru** maqa:lan / (présent)

(Je rédige un article.)

/ sa-**?uharriru** maqa:lan / (futur)

(Je vais rédiger un article.)

/ sawfa **?uharriru** maqa:lan / (futur)

(Je rédigerai un article.)

- L'impératif est dérivé du présent et il porte le sens du futur.

Exemples : / ?anta **tuharriru** maqa:lan / (présent)

(Tu rédiges un article.)

/ **harrirØ** maqa:lan / (impératif)

(Rédige un article.)

Nous remarquons que le lexème verbal de l'impératif est identique à celui du présent, c'est pour cette raison que l'on dit que l'impératif est dérivé du présent.

En effet, il est préférable, pour résoudre ce problème de temps, de dire que le temps se divise, en arabe, en accompli et inaccompli.

4-2-3- Le verbe selon les sémiticiens

Le sémiticien Marcel COHEN, à son tour, donne une définition au verbe arabe « *Le verbe ne sert pas seulement à constater un fait, mais à exprimer une impulsion comme l'ordre ou la défense, ou un sentiment comme le doute, le souhait...* » (COHEN, 1924) p. 34.

De ce qui précède nous pouvons dire que le verbe arabe est unifonctionnel car il assume un seul rôle, c'est celui du prédicat, alors que le nom est plurifonctionnel (sujet, topique, complément...).

4-2-4- Les verbes variables et les verbes invariables¹

La dichotomie variable / invariable concerne les temps. Les grammairiens et linguistes arabes l'ont défini de différentes manières. Nous retenons celle d'AL-SAYDAWI car elle est la plus simple :

L'invariable, c'est le mot qui n'accepte pas de changement de la voyelle brève finale [...]. Le variable, c'est le mot qui change de voyelle brève finale (/ -u /, / -a /, Ø). (AL-SAYDAWI, 1999a) p. 293.

Nous pouvons schématiser la variabilité et l'invariabilité de la manière suivante :

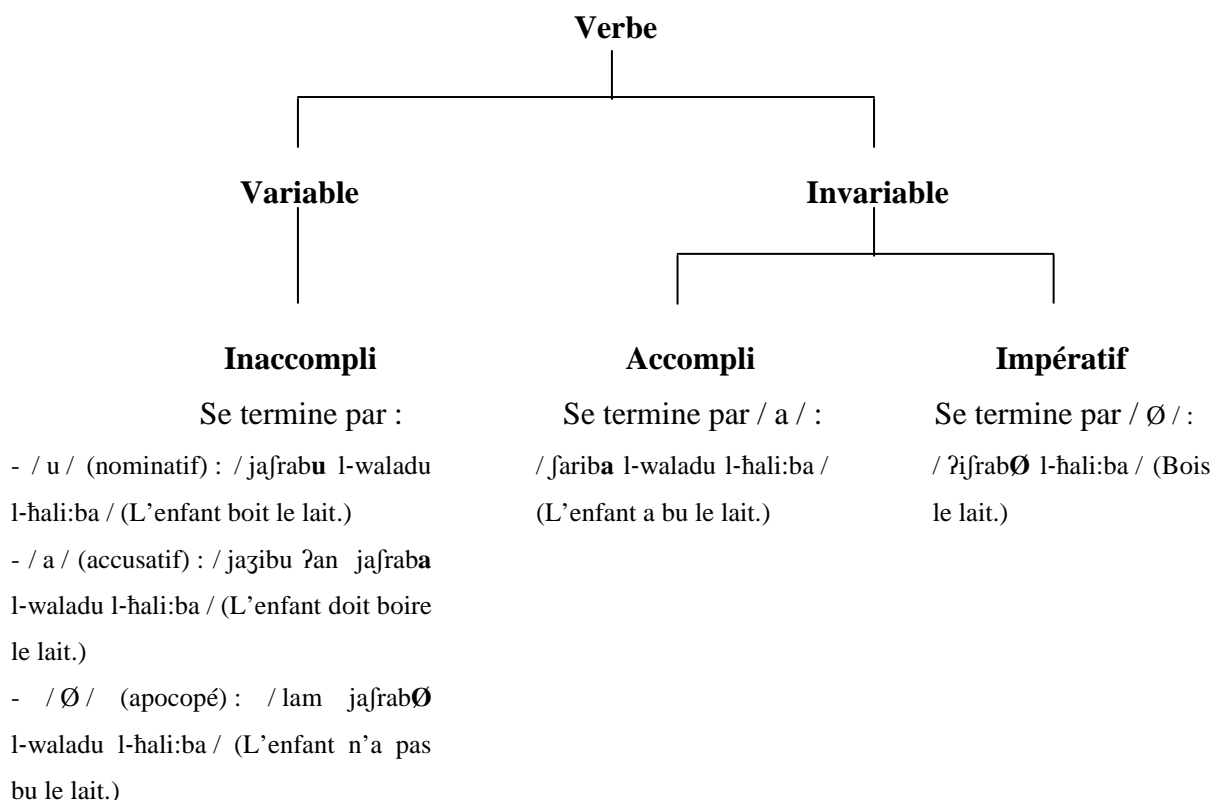


Figure 2 :
Variabilité et invariabilité

¹ Certains appellent déclinable ou flexionnel (variable), et indéclinable (invariable). Sachant que les termes *variable* et *invariable* sont des étiquettes qui ne représentent pas le sens français des termes.

Les cas que nous venons d'évoquer ne sont pas uniques, il y a plusieurs cas particuliers.

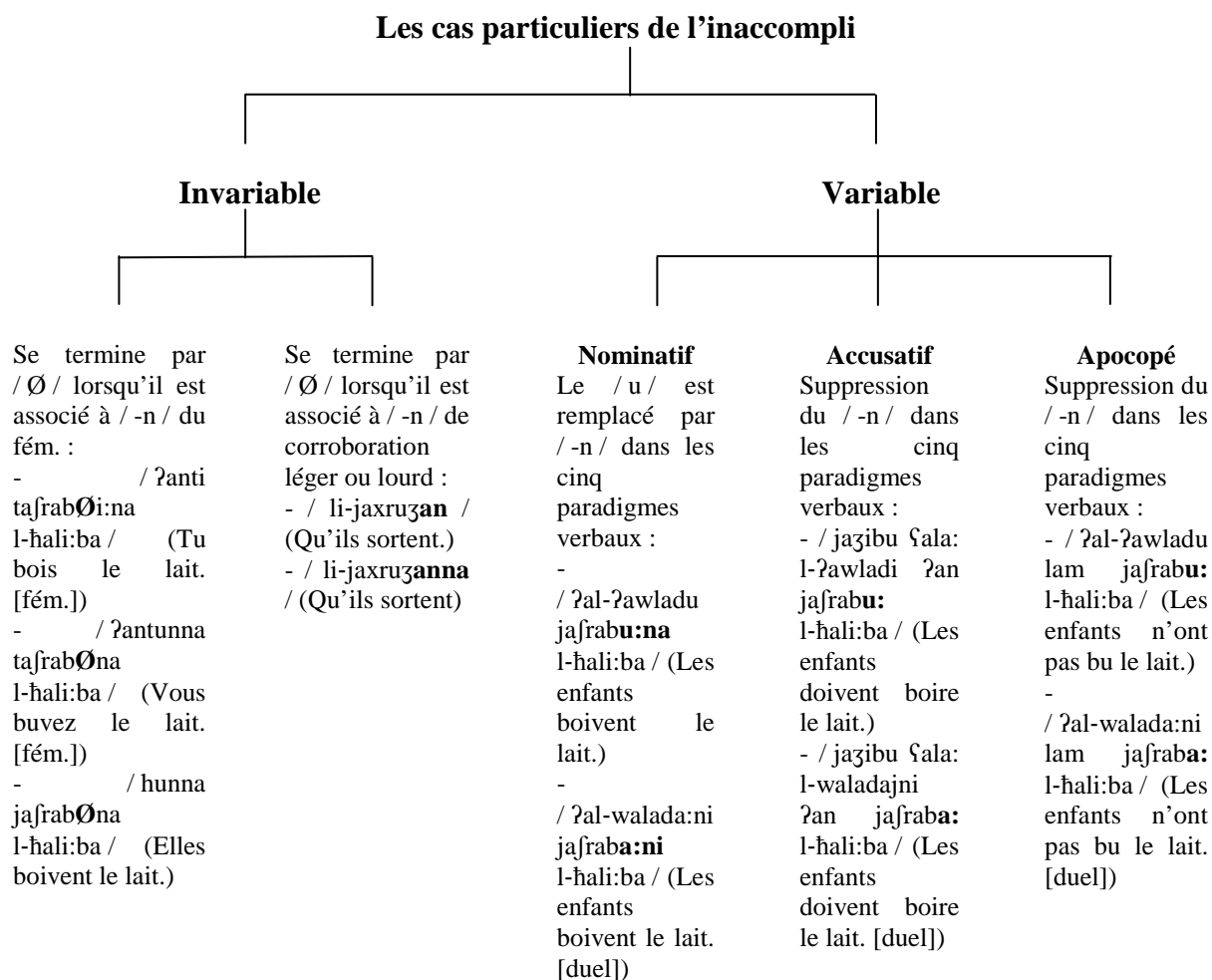


Figure 3 :
Variabilité et invariabilité de l'inaccompli

Les cas particuliers de l'accompli

Se termine par / u : / :

A la 3^{ème} pers. du pluriel.

/ʔal-ʔawladu ʃaribu: l-ħali:ba / (Les enfants ont bu le lait.)

Marqué par la suppression de la voyelle brève finale / Ø / quand il est associé à :

- / -t / de la 1^{ère} pers. du sing. :

/ ʃaribØtu l-ħali:ba / (J'ai bu le lait.)

- / -t / de la 2^{ème} pers. du sing., du duel et du pluriel :

/ ʃaribØta l-ħali:ba / (Tu as bu le lait. [mas.])

/ ʃaribØti l-ħali:ba / (Tu as bu le lait. [fém.])

- / -n / du féminin duel et pluriel :

/ʔal-banatu ʃaribØna l-ħali:ba / (Les filles ont bu le lait.)

- / -n / de la première personne du duel et du pluriel :

/ ʃaribØna: l-ħali:ba / (nous avons bu le lait.)

Figure 4 :

Cas particuliers de l'accompli

Les cas particuliers de l'impératif

Marqué par la suppression du / -n / dans les cinq paradigmes verbaux :

- à la 2^{ème} pers. du duel.
/ʔiʃraba: l-ħali:ba / (Buvez le lait.)

- à la 2^{ème} pers. du pluriel.
/ʔiʃrabu: l-ħali:ba / (Buvez le lait.)

Marqué par la suppression de la voyelle longue finale dans les verbes faibles.

/ʔaʃta: l-ʃaʒira ma:lan / →

/ʔaʃti l-ʃaʒira ma:lan / (Il

a donné de l'argent au pauvre. → donne de l'argent au pauvre.)

Se termine par la voyelle brève / a / quand il est associé à / -n / de corroboration lourd ou léger.

/ʔuxruza: / → /ʔuxruzan /
ou /ʔuxruʒanna / (Sortez.)

Figure 5 :

Cas particuliers de l'impératif

4-2-5- Synthèse sur le verbe arabe

- Le verbe désigne un fait, un état ou un événement associé à un temps.
- Nous avons constaté que les grammairiens arabes se répartissent en trois groupes : les uns disent que le verbe se divise en passé, présent et futur, les autres en passé, présent et impératif, et les troisièmes en passé et présent. Nous avons adopté la troisième approche pour des raisons morphologiques. Ainsi, nous avons adopté la dichotomie accompli / inaccompli.
 1. l'accompli désigne qu'un événement ou un état s'est produit dans un moment précédant le moment de l'énonciation.
 2. l'inaccompli désigne qu'un événement ou un état se produit au moment de l'énonciation ou après le moment de l'énonciation.
 3. Quant à l'impératif, c'est une demande de la réalisation d'un fait après le moment de l'énonciation.

- L'inaccompli pourrait, pour certains cas et introduit par certaines particules, exprimer le passé. L'accompli, pour certains cas et introduit par certaines particules, représenterait le présent (comme dans les actes).

Exemples : / **jaktubu** l-waladu d-darsa / (inaccompli nominatif)

(L'enfant écrit la leçon.)

/ lam **jaktubØ** l-waladu d-darsa / (inaccompli apocopé négatif ayant la valeur du passé)

(L'enfant n'a pas écrit la leçon.)

/ biʕtuka /, / zawwaʕtuka / (accompli ayant la valeur du présent)

(Je t'ai vendu, je t'ai marié.)

- Les grammairiens arabes anciens considèrent que le verbe est celui qui mène l'action, c'est l'agent le plus fort dans la phrase, alors que les linguistes arabes contemporains considèrent que le verbe est un élément linguistique intéressant dans la construction de la phrase, c'est une simple action qui se déroule dans différents moments. Nous l'avons comparé au *prédicat* de la phrase nominale.
- Les grammairiens et les linguistes arabes divisent le verbe en variable et invariable :

- L'inaccompli est le seul temps variable sauf dans certains cas. Il se termine par / u, a, Ø /.
- L'accompli et l'impératif sont invariables et également l'inaccompli qui est associé à / -n / de corroboration (léger ou lourd) ou à / -n / du féminin pluriel.
L'accompli se termine par / a / et l'impératif par / Ø /.

- Nous avons constaté que le verbe arabe est unifonctionnel car il assume un seul rôle, c'est celui du prédicat.

Le fait de parler du verbe arabe nous conduit à traiter quelques notions grammaticales.

4-2-6- Notions grammaticales

4-2-6-1- L' « énergique »

Certains grammairiens arabisants parlent d'inaccompli "énergique" (ou énergétique), "lourd" et "léger". Il s'agit en fait du morphème / -n / (dit "/ n / de corroboration léger") ou / -nna / (dit "/ n / de corroboration lourd") qui s'ajoute à l'inaccompli ou à l'impératif pour insister sur l'action, le / -n / lourd étant plus insistant que le léger.

Quant à l'inaccompli, il devient apocopé parce qu'il est introduit par la particule de l'ordre / li- /. Ceci correspond au subjonctif qui exprime l'ordre en français, sauf que, le français utilise ce type d'ordre uniquement à la 3ème personne alors que l'arabe l'utilise avec toutes les personnes.

Exemples : inaccompli : / li-jaðhaban ʔila: l-madrasati / (Qu'il aille à l'école.)

/ li-jaðhabanna ʔila: l-madrasati / (Qu'il aille à l'école.
[+ d'insistance])

impératif : / jaðhaban ʔila: l-madrasati / (Va à l'école.)

/ jaðhabanna ʔila: l-madrasati / (Va à l'école. [+ d'insistance])

Phonétiquement, nous remarquons une petite différence entre les deux / -n /, le premier se met à la fin du morphème, il est marqué par le signe diacritique du silence (◌̣) / Ø /, alors que le deuxième est intervocalique, il est marqué par le signe diacritique (◌̣) / a /.

L'énergique n'est pas un suffixe / -n(na) / s'ajoutant au subjonctif, mais un suffixe / -an(na) / s'ajoutant au radical / -fʕal- / de l'inaccompli : formulation qui inclut l'impératif (qui coïncide avec ce radical) et laisse la désignation du mode (indicatif ou jussif¹) au contexte. La conjugaison du verbe arabe peut donc se schématiser comme suit :

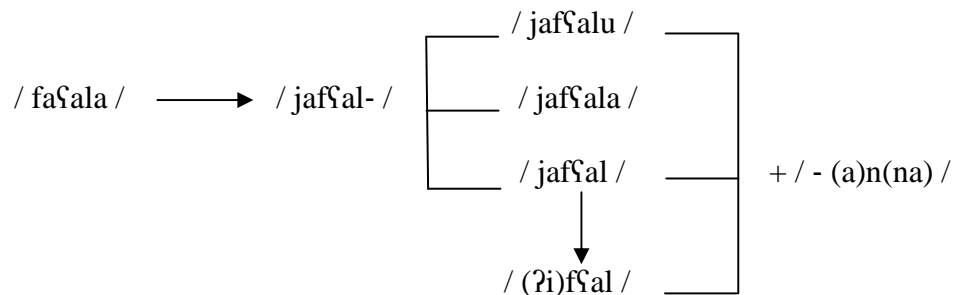


Figure 6² :

Conjugaison du verbe /faʕala/ à l'inaccompli (3^{ème} personne du singulier)

4-2-6-2- La phrase nominale

Nous avons déjà souligné que le système verbal arabe comporte deux types de phrases ; la phrase verbale qui a comme noyau le verbe et la phrase nominale dépouillée de tout verbe.

La phrase nominale³ sert à constater une situation par le rapprochement d'un sujet nominal (thème / sujet) et d'un prédicat nominal (rhème / attribut), sans aucun verbe exprimant un procès.

Exemple : / arrabiʕu zamilun /

(Le printemps beau.) = Le printemps est beau

COHEN dit à ce propos :

Il en résulte que la prédication verbale est toujours hétérocatégorielle et manifeste une relation syntaxique dans laquelle une des catégories (le nom) apparaît toujours comme dominante, et l'autre (le verbe) comme dominée. La prédication nominale par contre est homocatégorielle et ne manifeste donc pas cette sorte de hiérarchie. (COHEN, 1970) p. 225.

¹ Pour certains arabisants « le jussif » désigne la même chose que « l'apocopé ».

² (LARCHER, 2003) p. 12.

³ Certains appellent *la phrase nominale* : *une phrase thématique* car elle commence par un thème.

Dans une phrase nominale, le sujet et le prédicat portent le cas nominatif, mais lorsque cette phrase est introduite par un des verbes copules (/ ka:na / et ses consœurs) ou bien de la particule / ?inna / (ou de ses consœurs), elle subit plusieurs changements :

- Dans le cas de / ka:na /, le prédicat devient indéclinable et la voyelle finale / -a / prend la place de la voyelle finale / -u /.

Exemple : / ka:na rra:bi?u zamilan /

(Le printemps était beau.)

- Dans le cas de / ?inna /, le sujet devient indéclinable et la voyelle finale / -a / prend la place de la voyelle finale / -u /.

Exemple : / ?inna rra:bi?a zamilun /

(Le printemps est beau.)

Rappelons que la grammaire arabe se base non pas sur la nature de l'élément prédicatif mais sur celle du premier élément de la phrase, la distinction entre les types de prédication. Elle reconnaît donc une phrase comme verbale ou nominale selon que le premier élément est ou n'est pas une forme verbale.

Ainsi la phrase : / za:?a l-waladu / (est arrivé l'enfant = l'enfant est arrivé) est définie comme verbale parce qu'elle commence par le verbe / za:?a /, alors que la phrase : / al-waladu za:?a / (l'enfant est arrivé) est une phrase nominale car elle a une tête nominale.

COHEN commente en disant que

cette théorie caractéristique des tendances remarquablement formalisatrices de la méthode des grammairiens arabes a été dans l'ensemble, rejeté par les grammairiens occidentaux. Brockelmann et Reckendorf après lui, ne voient dans la construction (/ al-waladu na:ma /) qu'une proposition verbale à ordre des termes inversé. (COHEN, 1970) p. 225.

Cette attitude occidentale renvoie tout à la verbalisation de la phrase. C'est uniquement l'ordre des éléments de la phrase qui a été changé. Nous avons déjà vu cette tendance chez certains grammairiens arabes *supra* Ch. I, 2-3- **Les différents types de langues.**

4-2-6-3- Les verbes copules

Les verbes copules¹ que l'arabe appelle « / ka:na / et ses consœurs » sont : / ka:na, ma: da:ma, ʔaṣbaḥa, ʔamsa:, ʔaḏḥa:, ba:ta, ṣa:ra, ma: za:la, ma: bariḥa, ma: nfakka, ma: fatiʔa, zalla, lajsa / . Ils introduisent une phrase nominale ou une phrase verbale.

➤ Dans une phrase nominale :

1. Ils se conjuguent à l'accompli pour situer l'énoncé dans le passé et ils se conjuguent à l'inaccompli pour situer l'énoncé dans l'avenir.

Exemples : / **ka:na** ladaja kita:ban nafisan / (J'avais un livre précieux.)

/ fi l-fāhri l-qa:dimi **jaku:nu** ladaja kita:ban nafisan / (Le mois prochain, j'aurai un livre précieux.)

2. Les verbes copules de l'existence² (cf. *infra*) comportent le sens de la durée comme *demeurer*. Leur forme d'accompli comporte l'idée de la permanence ce qui désigne le passé duratif.

Exemple : / ka:na l-waladu na:ʔiman /

(Le garçon dormait.)

➤ Dans une phrase verbale :

- L'accompli qui correspond au plus-que-parfait (en français) ne s'emploie pas seul, il est précédé soit de / qad / pour avoir la valeur du « résultatif », soit du verbe copule / ka:na / (être) accompli, et les deux se cumulent souvent / ka:na qad /.

Exemple : / ka:na qad ra:zaʕa durusahu /

(Il avait révisé ses leçons.)

- Pour exprimer le passé duratif (l'imparfait en français), le verbe copule / ka:na / à l'accompli introduit un verbe inaccompli.

Exemple : / ka:na juʕa:hidu l-mubarati /

(Il regardait le match.)

¹ Certains appellent les verbes copules *les auxiliaires*.

² Les verbes de l'existence : / jaku:nu / (être), / lajsa / (ne pas être), / ma: da:ma / (aussi longtemps qu'il est dans tel ou tel état, tant que), / juṣbiḥu / (devenir), / la: jaza:lu / (demeurer, rester), / la: jabraḥu / (demeurer, rester), / la: janfakku / (continuer à être dans tel ou tel état), / la: jaftaʔu / (ne pas cesser d'être tel ou tel), / jazallu / (être, devenir, rester), / jabitu / (être la nuit durant).

4-3- Synthèse comparative entre le verbe français et le verbe arabe

Après avoir abordé plusieurs définitions du verbe français et de celui de l'arabe, nous remarquons qu'il existe des points de ressemblance comme il existe des points de différence entre l'arabe et le français. Notons-les dans le tableau comparatif ci-dessous :

Le verbe dans la langue française	Le verbe dans la langue arabe
1. Le constituant le plus intéressant dans le SV	1. Le constituant le plus intéressant dans le la phrase verbale
2. fonction : prédicat	2. fonction : prédicat
3. il indique un procès (action) ou un état	3. il indique un procès (action) ou un état
4. le seul élément de la phrase qui se conjugue	4. le seul élément de la phrase qui se conjugue
5. comporte : radical + désinences (suffixes).	5. comporte : radical + désinences (préfixes + suffixes).
6. une classe lexicale	6. une classe lexicale
7. L'association d'un événement à un temps	7. L'association d'un événement à un temps
8. porte les marques de : personne, nombre, temps, aspect et voix	8. porte les marques de : personne, genre, nombre, temps, aspect et voix

Tableau 8 :

Tableau comparatif entre le verbe français et le verbe arabe

Nous remarquons qu'il y a une grande ressemblance entre le verbe en français et le verbe en arabe : il se compose d'un radical et d'une désinence, il porte les marques de personne, de nombre, de temps, d'aspect et de voix et il est prédicatif. Ceci aide à l'apprentissage du français pour un apprenant arabophone.

V - Le système verbal français

Les linguistes MEILLET¹ et VENDRYES définissent le système verbal de la manière suivante :

Le verbe exprime essentiellement un procès. Il peut l'exprimer activement ou passivement suivant que l'on se place au point de vue de l'objet qui le subit ou du sujet qui l'accomplit ; mais il peut l'exprimer aussi abstraction faite de tout objet, même de tout sujet. Les diverses modalités du procès, suivant qu'on le constate, qu'on l'imagine, qu'on le désire, qu'on le souhaite, qu'on le commande, etc., s'expriment par autant de formes spéciales. Il y a, en outre, des formes variées pour marquer les modalités de la durée, suivant qu'on le suppose inachevé ou achevé, limité à lui-même ou prolongé dans un résultat, etc. La réunion des formes exprimant ces diverses catégories constitue ce que l'on appelle le système du verbe. (MEILLET et VENDRYES, 1924, 1979) p. 168.

A partir de cette définition, MEILLET et VENDRYES préparent le chemin pour annoncer les trois catégories qui constituent le système verbal : le temps, le mode et l'aspect.

Abordons ces catégories afin de focaliser l'attention vers notre concept *le subjonctif*.

5-1- Les modes

TESNIERE définit la catégorie du mode comme suit :

La catégorie du mode est le reflet de l'attitude psychologique du sujet parlant vis-à-vis du procès qu'il exprime par le verbe. Ces attitudes étant susceptibles d'être très variées et surtout très nuancées, la classification des modes est chose délicate, et il est naturel que les grammairiens n'aient pu en faire une théorie rigoureuse.

Parallèlement au contenu de la psychologie des sujets parlants, qui est tantôt d'ordre plus ou moins logique, tantôt d'ordre plus ou moins affectif, on peut distinguer en gros les modes logiques et les modes affectifs. (TESNIERE, 1959, 1988) p. 428.

TESNIERE introduit la notion de *l'attitude psychologique* à la définition du mode afin de classer les modes en deux types : les modes logiques et les modes affectifs.

Il continue :

Les modes logiques sont surtout des modes de pensée. Il est rare qu'ils aient une expression grammaticale propre. C'est cependant à eux que ressortit le conjectural².

Les modes affectifs sont également de type impératif, parce qu'ils expriment une action exercée par le sujet parlant sur le monde extérieur.

¹ VENDRYES fut l'élève de MEILLET.

MEILLET est comparatiste puisqu'il a travaillé sur la grammaire comparée et c'est le premier à identifier le phénomène de la grammaticalisation.

VENDRYES est connu pour la linguistique idiosynchrone et l'idiolecte.

² Ce que Tesnière appelle *le conjectural* correspond à ce que nous appelons *le conditionnel*.

Les modes de type impératif, dont les principaux sont l'impératif, le subjonctif et l'optatif, ont dans plusieurs langues une expression grammaticale propre. L'indicatif, est donc, l'absence de mode de type impératif.

[...] La notion de mode est en principe étrangère à l'infinitif. (TESNIERE, 1959, 1988) p. 428.

Cette approche ne nous semble pas convaincante. Le fait de ne pas illustrer ces idées par des exemples les rend ambiguës. TESNIERE essaye de trouver une règle applicable à toutes les langues. Cependant, sa règle ne s'applique pas au français pour plusieurs raisons. Citons en quelques-unes :

- Selon lui, l'impératif, le subjonctif et l'optatif ont une expression grammaticale propre. Ceci est vrai pour le latin, alors qu'il n'est pas vrai pour le français. D'un côté, le mode optatif n'existe pas en français et de l'autre côté, un énoncé optatif tel que *Dieu te bénisse*. n'a pas une expression grammaticale propre, cependant à l'impératif un énoncé tel que *Répondez vite aux questions* a une expression grammaticale propre (l'absence du pronom personnel sujet est la marque de l'impératif).
- Il inclut l'impératif, le subjonctif et l'optatif dans la catégorie du type impératif. Or, le subjonctif n'exprime une action exercée par le sujet parlant sur le monde extérieur que dans deux cas : l'énoncé optatif et l'ordre donné à la 3^{ème} personne. Nous retiendrons que le mode affectif comprend l'impératif et le subjonctif à valeurs impératif ou optatif.
- Il exclut l'infinitif de toute la catégorie du mode alors qu'il peut exprimer un ordre comme dans *Conjuger les verbes entre parenthèses au temps convenables*.

POISSON-QUINTON *et al.*, dans *Grammaire expliquée du français*, définissent le mode de la manière suivante : « *Le mode sert à exprimer l'attitude, l'état d'esprit, la prise de position du locuteur par rapport à ce qu'il dit.* » (POISSON-QUINTON *et al.*, 2002a) p. 148.

Cette définition s'approche de celle de TESNIERE, tout en rajoutant que le mode n'exprime pas uniquement l'attitude mais aussi l'état d'esprit et la position que le locuteur prend à l'égard de son énoncé. En adoptant une telle approche, ils se distinguent radicalement de Gustave GUILLAUME. Dans son livre *Temps et Verbe : théorie des aspects, des modes et des temps*, GUILLAUME¹ distingue deux modes fondamentaux dans le système verbal français : le mode temporel et le mode intemporel. Pour lui, le mode temporel est le mode du

¹(GUILLAUME, 1929) pp. 129-130.

réel. C'est l'indicatif qui comprend trois époques : le présent, le passé et le futur. Alors que le mode intemporel est le temps du virtuel. Il comprend le subjonctif, l'infinitif et le participe.

Cette classification mérite d'être critiquée puisque toutes les formes verbales s'interprètent en discours et les propriétés qu'elles possèdent, selon Guillaume, ne se manifestent pas dans des associations très courantes.

Nous focalisons l'attention sur la distinction entre mode temporel et mode intemporel chez GUILLAUME.

La notion de temporalité se réfère à trois époques (le passé, le présent et le futur). Par ailleurs, l'intemporalité désigne l'absence de la notion du temps, or le subjonctif désigne le présent ou le passé, l'infinitif est toujours attaché à un autre verbe conjugué et comporte le trait de temps, ce qui revient à dire qu'il est temporel. Quant au participe, il se réfère à deux époques : le passé et le présent.

Si nous admettons que le subjonctif est fondé sur son caractère intemporel, ceci ne permet pas de rendre compte de ce que l'on observe ;

Exemples : Que cette critique soit fondée, tout le monde en convient.

Je regrette que ce soit le cas.

Ces deux phrases se situent au présent. Cela démontre que le subjonctif est un mode temporel.

L'infinitif et le participe sont eux aussi porteurs de temps. Expliquons cette temporalité par les exemples suivants :

- *Quand tu auras un meilleur salaire, tu pourras acheter une nouvelle voiture.* (Le verbe *pouvoir* qui sert d'auxiliaire situe l'événement dans l'avenir. Le verbe *acheter* porte le sens du futur).

- *Elle vient de recevoir une lettre.* (Le verbe *venir* est conjugué au présent, mais puisqu'il est suivi de *de* + *V. recevoir* à l'infinitif, le tout situe l'événement dans le temps, c'est le passé récent)

- *Cet étudiant a obtenu son baccalauréat en 2000.* (L'auxiliaire *avoir* est conjugué au présent, mais on ne peut pas dire que l'action dans cette phrase se passe au moment actuel, ceci n'a aucun sens. Toutefois, la composition *auxiliaire au présent + le participe passé du verbe avoir* situe ce dont on parle dans le temps, c'est le passé composé)

Quant à la dénomination de réel et de virtuel, GUILLAUME a bien raison d'inclure les temps du passé, du présent et du futur de l'indicatif dans la catégorie du réel. L'inclusion du futur et du conditionnel dans cette même catégorie pose problème car ils n'expriment pas toujours une réalité.

Exemples : *J'aurais lu ce livre si j'avais eu plus de temps.* (l'action de lire n'a pas été actualisée. Ce dont on parle est représenté comme virtuel.)

L'enseignant quittera la salle dans 20 minutes. (L'enseignant peut quand même quitter la salle quelques minutes à l'avance s'il termine vite son cours, ou quelques minutes après pour répondre aux questions des étudiants. Nous pouvons dire que l'action est envisagée dans l'avenir. Ce dont on parle est représenté comme virtuel.)

Toutefois, le subjonctif n'exprime pas à 100 % le virtuel. On ne peut pas non plus regrouper l'infinitif et le participe dans cette catégorie du virtuel car ils dépendent toujours des verbes (ou de l'auxiliaire) qui les précèdent voire d'un autre verbe conjugué dans la phrase (dans le cas du participe). Lorsque ce verbe est conjugué à un temps du passé ou au présent, l'infinitif ou le participe appartiennent à la catégorie du réel alors que s'il est conjugué au futur, au subjonctif ou au conditionnel, l'infinitif ou le participe appartiennent à la catégorie du virtuel.

Il existe donc plusieurs cas où l'infinitif, le participe et le subjonctif peuvent renvoyer à ce qui est assurément du réel ;

Exemples :

- *Ma décision de changer de métier m'a permis de gagner plus d'argent et de vivre là où je voulais.* (le changement de métier est une véritable action qui a eu lieu au passé)

- *Max est content que vous soyez tous là.* (les gens concernés sont présents, c'est une réalité)

- *En rédigeant ma thèse, j'ai découvert plusieurs fautes d'orthographe.* (la rédaction de la thèse est un fait réel)

Pour justifier notre attitude, nous pouvons nous référer à ARRIVE *et al.* (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 635. Ils disent que dans une phrase telle que *Je regrette que Pierre soit là*, la présence de Pierre est réelle et actualisée. Elle n'est ni virtuelle ni imaginée.

A travers cette recherche, dans la 1^{ère} partie, Ch. II, 2 - **Le subjonctif français**, nous allons voir que le subjonctif exprime l'action comme envisagée dans l'avenir, il exprime une interprétation ou une appréciation de cette action, donc la subjectivité. Mais dans certains cas, il se trouve que l'action est bel est bien réelle, comme dans *Max est content que vous soyez tous là*.

La théorie guillaumienne contredit plusieurs emplois attestés en français, c'est pourquoi nous ne retiendrons pas ce cadre théorique.

Après avoir évoqué les modes selon TESNIERE et selon GUILLAUME, passons à une autre vision des modes verbaux, celle qui les divise en modes personnels et modes non

personnels. Nous nous basons dans cette approche sur *Petite grammaire française* d'Eve-Marie HALBA du fait qu'il est simple et qu'il peut servir les apprenants arabophones.

5-1-1- Les modes personnels

HALBA, dans *Petite grammaire française*, précise que la personne verbale s'exprime par le sujet et par la désinence du verbe, sauf au mode impératif où le sujet est absent, et la désinence exprime toute seule la personne.

Les modes personnels sont :

- Le mode indicatif est le mode de la réalité objective. Il offre l'éventail temporel le plus complet où les trois périodes temporelles (présent, futur et passé) sont bien représentées. [...]
- Le mode subjonctif est le mode du doute, de la non-réalité, de la volonté. L'éventail temporel est plus réduit. On peut considérer qu'il ne présente que deux types de temporalité : le subjonctif prospectif (orienté vers l'avenir) et le rétrospectif (tourné vers le passé). [...]
- Le mode conditionnel est le mode de l'incertitude. Sa morphologie et son sémantisme le rapprochent du futur indicatif, c'est pourquoi il est parfois appelé « futur hypothétique » et considéré comme un temps de l'indicatif.
- Le mode impératif est le mode de l'ordre et de la défense. C'est un mode défectif (il ne présente que trois personnes). Il emprunte ses formes aux modes indicatif et subjonctif. (HALBA, 2002) p. 70.

En ce qui concerne la définition du subjonctif, HALBA se rapproche de GUILLAUME.

N. B.- Nous remarquons un point de ressemblance entre l'impératif français et celui de l'arabe. Le premier emprunte ses formes aux modes indicatif et subjonctif et le deuxième les emprunte à l'inaccompli.

5-1-2- Les modes non personnels

HALBA définit les modes non personnels comme suit (HALBA, 2002) p. 71 :

Les modes non personnels n'expriment pas une temporalité véritable mais un rapport de temps avec le verbe conjugué de la proposition :

- le présent exprime un rapport de simultanéité (forme simple) ;
- le passé exprime un rapport d'antériorité (forme composée).

Formes simples	Formes composées
(infinitif présent) manger	(infinitif passé) avoir mangé
(participe présent) mangeant	(participe passé) (ayant) mangé
(gérondif présent) en mangeant	(gérondif passé) en ayant mangé

Tableau 9
Formes simples et formes composées

Cette définition mérite d'être critiquée.

- HALBA en serait tenté de dire que l'infinitif présent, le participe présent et le gérondif présent expriment un rapport de simultanéité (forme simple), ensuite : l'infinitif passé, le participe passé et le gérondif passé expriment un rapport d'antériorité (forme composée). Toutefois, ce n'est pas toujours le cas. L'infinitif passé dans l'énoncé *Est-ce qu'on peut acheter un bien avant d'avoir revendu l'ancien ?* n'exprime pas une antériorité.
- Les formes simples et les formes composées, citées par HALBA, n'ont rien à voir avec la temporalité puisqu'elles ne situent pas le procès dans le temps. Ces formes expriment l'achèvement et le non-achèvement du procès. Pour justifier cette idée, nous nous référons à LEEMAN-BOUIX :

Dans tous les cas, un terme, le verbe conjugué (forme simple) s'oppose à une unité formée de deux termes, l'auxiliaire conjugué et le verbe au participe passé (forme composée). Cette opposition marque l'aspect du verbe : la forme simple montre le procès en cours et la forme composée le montre achevé. (LEEMAN-BOUIX, 1994, 2002) p. 48.

Nous pouvons, ainsi, appliquer cette règle aux infinitifs, les participes et les gérondifs.

HALBA continue :

Les verbes non conjugués peuvent avoir une fonction verbale (verbe noyau de la proposition) mais le plus souvent ils fonctionnent comme substantif (infinitif), adjectif (participe) ou adverbe (gérondif). Qu'ils aient une fonction verbale ou non, ils se construisent toujours comme des verbes (ils peuvent être complétés par un complément ou niés par la négation verbale *ne... pas*). (HALBA, 2002) p. 71.

Exemple : *En copiant la leçon, l'enfant a aperçu une araignée sur le mur. (La leçon est le COD du gérondif copiant.)*

Elle explique, ensuite, les trois cas (l'infinitif, le participe et le gérondif) :

- En ce qui concerne *le mode infinitif*, elle dit :

Le mode infinitif est la forme substantivale du verbe. Il peut être le substitut d'un substantif (fonction nominale) ou le noyau verbal d'une proposition (fonction verbale). (HALBA, 2002) p. 71.

Exemples : *Il aime lire les journaux.* (fonction nominale, *lire* est le COD de *aime*.)

Je vois Michel lire des journaux. (fonction verbale, *lire* est le noyau de la proposition infinitive.)

- En ce qui concerne *le mode participe*, elle dit :

Le mode participe est la forme adjectivale du verbe. Il peut être le substitut d'un adjectif (fonction nominale) ou le noyau verbal d'une proposition (fonction verbale). C'est pourquoi il est appelé participe car il « participe » de la catégorie du verbe et de l'adjectif. (HALBA, 2002) p. 71.

Exemples : *Marie, regardant le ciel, fit un vœu.* (fonction nominale, *regardant* est apposé à Marie.)

Les amis regardant le ciel, Marie fit un vœu. (fonction verbale, *regardant* est le noyau de la proposition participiale.)

- En ce qui concerne *le mode gérondif*, elle dit :

Le mode gérondif est la forme adverbiale du verbe. Il fonctionne comme un complément circonstanciel du verbe conjugué. Il doit avoir pour agent le sujet du verbe conjugué auquel il se rapporte. (HALBA, 2002) p. 72.

Exemple : *La maman regarde la télévision en tricotant.* (*la maman* est le sujet de *regarde* et du verbe au gérondif, *en tricotant*, complément circonstanciel de manière.)

5-2- Les temps verbaux

Du fait que le mode subjonctif, qui comporte quatre temps verbaux : le présent, le passé, l'imparfait et le plus-que-parfait, représente le thème principal de notre recherche, il

nous semble pertinent d'étudier les temps verbaux qui constituent les tiroirs verbaux de la conjugaison. Nous proposons d'illustrer cette idée par le biais de quelques exemples :

Le temps est agréable aujourd'hui.

Dans quelques mois le bébé sera parmi nous.

Je suis contente qu'il soit là.

Elle doute que son fils ait été agréable au cinéma.

Nous remarquons que le verbe utilisé dans ces phrases, c'est le verbe *être*, il est conjugué à plusieurs temps : présent de l'indicatif, futur simple, présent du subjonctif et passé du subjonctif. Ces quatre formes verbales ne correspondent pas à quatre époques ou repérages différents, or, on n'en a que trois : le passé, le présent et l'avenir.

Pour aller plus loin dans l'étude du *temps verbal*, nous pouvons nous baser sur des études menées par des linguistes et grammairiens français. Nous choisissons, à ce propos, le point de vue de BENVENISTE, celui de DUBOIS et LAGANE, celui de CONFAIS et enfin celui de GOSSELIN vu l'originalité de sa théorie.

Voyons avec BENVENISTE une vue d'ensemble des paradigmes verbaux :

L'ensemble des formes personnelles du verbe français est traditionnellement réparti entre un certain nombre de paradigmes temporels dénommés « présent », « imparfait », « passé défini », etc., et ceux-ci à leur tour se distribuent, selon les trois grandes catégories du temps : présent, passé, futur. (BENVENISTE, 1966) Tome I, p. 237.

Cela ne veut absolument pas dire qu'un verbe conjugué au présent, par exemple, situe systématiquement le procès au présent. Observons les exemples suivants :

La terre tourne. (présent gnomique)

Jean-Baptiste est " la voix qui crie dans le désert ", s'habille d'une peau de bête, se nourrit de sauterelles et de miel sauvage. (présent narratif)

Dans deux semaines, elle part en retraite. (présent à valeur du futur)

Voyons le deuxième point de vue, celui de la grammaire scolaire de DUBOIS et LAGANE qui explique l'idée précédente :

Les temps du verbe expriment des rapports de temps réel, auxquels peuvent s'ajouter des valeurs d'aspect. Mais l'action ou l'état indiqués par le verbe peuvent être situés dans le temps par rapport à des points de repère différents. (DUBOIS et LAGANE, 1973, 1997) p. 125.

Illustrons cette idée par les exemples suivants :

Je mange une pomme.

Chaque matin, je range ma chambre avant de partir à l'école.

Extraordinaire destin que celui de ce petit Iranien de 11 ans qui débarque un jour d'été 1986 à Poitiers.

Dans le premier énoncé, l'emploi du présent situe ce dont on parle dans le présent.

Dans le deuxième énoncé, le présent est dit habituel car l'action se répète chaque matin.

Dans le troisième énoncé, l'emploi du présent situe ce dont on parle dans le passé, ceci est justifié par l'emploi d'un repère temporel (la date).

Tout temps verbal est censé être articulé par rapport à un repère objectivable (le moment de la parole, une date précise, un événement ...), mais le temps verbal n'est pas attaché au contenu sémantique du verbe. Jean-Paul CONFAIS dit à ce propos :

Ce temps langagier implique non seulement la continuité de la ligne du temps découpable en intervalles et en points, mais aussi une dissociation entre le temps d'une part et l'événement d'autre part, qui correspond tout à fait à la distinction grammaticale entre les circonstances et le procès proprement dit. (CONFAIS, 1995) p. 168.

Quant aux informations temporelles grammaticales et lexicales exprimées par les adverbes et les connecteurs, elles convergent à l'intérieur de l'énoncé :

La conception strictement référentielle des temps n'est véritablement plausible que si elle admet que les temps verbaux dénotent le même temps que les adverbiaux de temps. (CONFAIS, 1995) p. 176.

BARBAZAN, dans sa thèse de doctorat, cite plusieurs exemples pour illustrer CONFAIS.

Nous en traitons deux :

- J'ai fini dans cinq minutes.
- Au fait, il y avait quoi, demain, au cinéma ?

Ces deux productions très courantes, plutôt à l'oral, peuvent commuter avec les deux énoncés *J'aurai fini dans cinq minutes* et *Il y aura quoi, demain, au cinéma ?*

Cette idée rejoint une idée que nous avons évoquée dans la partie consacrée aux temps verbaux de l'arabe : l'accompli peut représenter un présent ou un futur et l'inaccompli peut représenter un passé.

Exemples : / lam jara:ka ?ahad /

(Personne ne te voit) dans le sens de *Personne ne t'a vu.*

/ wa ʔiða qa:la lla:hu... /

(Si Dieu disait...) dans le sens de *Si Dieu dira ...* (le jour du jugement)

BARBAZAN voudrait démontrer que :

On ne peut pas avoir de représentation cohérente d'un événement à la fois passé et futur [...], c'est la fonction de dénotation temporelle admise pour les temps verbaux qu'il faut probablement remettre en question, puisqu'elle ne peut être assimilable à celle des compléments circonstanciels. (BARBAZAN, 2004) p. 34.

Cela signifie que ce sont les compléments circonstanciels qui constituent les repères temporels des énoncés, et non pas les temps verbaux eux-mêmes.

L'étude des exemples, dans ce paragraphe, prouve qu'il existe deux types de repérage, un repère au sein du groupe verbal et un repère en dehors du groupe verbal. Ceci a conduit les linguistes à distinguer deux types de temps, à savoir : le *temps absolu* et le *temps relatif*.

DUBOIS et LAGANE expliquent ces deux types de temps en donnant l'exemple suivant : *Son arrivée me SURPRIT, et pourtant il m'AVAIT PRÉVENU.*

L'emploi du passé simple *surprit* situe l'action dans le passé par rapport au moment de l'énonciation. On dit que c'est un *temps absolu*.

L'emploi du plus-que-parfait *avait prévu* situe l'action dans le passé à la fois par rapport au moment de l'énonciation et par rapport à celui qu'indique le verbe *surprit*. On dit que c'est un *temps relatif*.

Examinons les exemples suivants : *Je rédige un article* et *Il faut qu'il fasse vite ses devoirs.*

Dans le premier, le temps est absolu et dans le deuxième il est relatif au moment de l'énonciation.

A cet égard, nous pouvons nous référer à Laurent GOSSELIN, l'auteur d'une théorie originale de *la temporalité et de l'aspect*, qui définit le temps absolu comme suit :

La relation temporelle dite « absolue » met en rapport l'intervalle¹ de référence de la proposition avec l'intervalle de l'énonciation. Ce qui est nouveau par rapport à la conception traditionnelle, c'est que ce n'est plus la position du procès lui-même par rapport au moment de l'énonciation qui détermine la relation temporelle. (GOSSELIN, 1996) p. 20.

¹ Selon GOSSELIN, les représentations aspectuo-temporelles mettent en œuvre trois types d'intervalles disposés sur l'axe de temps : l'intervalle de procès [B1, B2], l'intervalle de l'énonciation [01,02] correspondant à la durée entre le début et la fin d'énonciation et l'intervalle de référence [I,II] qui correspond à ce qui est perçu/montré sur l'axe temporel. Nous détaillerons cette idée dans le paragraphe suivant : 5-4- *L'aspect*.

Et le temps relatif comme suit :

La relation temporelle relative dépend du rapport entre deux intervalles de référence, par exemple celui de la principale et celui de la subordonnée, et non pas, comme l'affirmait la tradition, de la relation entre les deux procès. (GOSSELIN, 1996) p. 21.

Il ajoute que :

Les temps morphologiques marquent (ou contribuent à marquer) [...] le temps, absolu et/ou relatif [...].

Le temps absolu (présent/passé/futur) est identifié au moyen des circonstanciels de localisation temporelle déictiques, qui sont intrinsèquement marqueurs de valeurs temporelles absolues (*demain, l'an dernier, en ce moment...*). [...]

En revanche, ce sont les circonstanciels temporels anaphoriques (*le lendemain, la veille, à ce moment...*) qui permettent d'évaluer le temps relatif (antérieur, simultané, ultérieur). (GOSSELIN, 1996) p. 26.

Il illustre ses idées par plusieurs exemples dont :

- *Quand j'ai regardé par la fenêtre, le petit dormait.* Dans cet énoncé, rien n'indique si le petit continue à dormir ou a cessé de dormir au moment de l'énonciation. C'est le moment de référence (localisé par la subordonnée temporelle *quand j'ai regardé par la fenêtre*) qui est situé dans le passé. Le temps est dit *absolu*.
- *Pierre disait que, lundi, il aurait terminé son travail depuis longtemps.* Dans cet énoncé, il n'y a aucune relation entre les deux procès *dire que* et *terminer son travail*. Ce que nous pouvons dire, c'est que l'intervalle de référence de la subordonnée est ultérieur par rapport à celui de la principale (qui est lui-même antérieur par rapport au moment de l'énonciation). Le rapport entre l'intervalle de référence de la subordonnée et le moment d'énonciation n'est pas directement contraint. Le temps est dit *relatif*.

Dans le CH. II, **Le subjonctif français**, nous allons voir la pertinence de la distinction temps absolu / temps relatif, nous allons, également, voir que le subjonctif marque un temps relatif car il s'emploie assez souvent dans une proposition subordonnée, ensuite, nous allons traiter la question de repérage temporel.

5-3- Aspect vs temps

En s'inspirant de GUILLAUME, la grammairienne Danielle LEEMAN-BOUIX interprète le mot *temps* de deux façons :

Au premier sens, il s'agit d'une représentation interne au verbe et propre à lui ; du fait de sa définition : Exprimer un procès, c'est-à-dire un état ou une action, le verbe comporte une image du temps puisque l'état ou l'action supposent un commencement, un déroulement et une fin. Au deuxième sens, il s'agit d'une représentation externe à l'idée verbale elle-même, puisque cette idée verbale est inscrite dans une chronologie, dans une époque. (LEEMAN-BOUIX, 1994, 2002) p. 47.

En s'inspirant toujours de GUILLAUME, elle accorde au premier sens le terme de l'*Aspect* et au deuxième celui du *Temps*.

Les infinitifs et les participes n'ont pas de marques de temps, alors qu'ils présentent le procès. Prenons à titre d'exemple *manger, mangeant et mangé* : *manger* exprime la prise en conscience minimale d'un certain procès, mais *mangeant* ajoute à ce concept l'idée du déroulement, alors que *mangé* signifie l'achèvement du procès. Selon, LEEMAN-BOUIX, ce qui distingue ces trois formes, c'est l'opposition aspectuelle.

5-4- L'aspect

Nous commençons par l'étude de l'aspect dans les manuels scolaires. Nous aborderons, ensuite, la notion de l'aspect chez les linguistes et les grammairiens, et enfin en grammaire FLE.

5-4-1- L'aspect dans les manuels scolaires

Nous avons choisi comme manuel scolaire *Grammaire et expression : français 4^{ème}*, auquel nous faisons référence dans ce travail. Ce livre définit l'aspect comme suit : « *L'aspect est la manière dont un fait ou une action sont envisagés dans leur déroulement, indépendamment de l'époque dans laquelle ils se situent.* » (SCULFORT *et al.*, 1997) p. 142.

Cela signifie que l'aspect et le temps sont deux notions indépendantes.

A la même page, sont ensuite distingués les types d'aspect ; *aspect accompli* vs *aspect non accompli* et *aspect borné* vs *aspect non borné* :

- L'aspect accompli ou non accompli :
Exemple : *J'ai écrit* : l'action est achevée ; *j'écris* : l'action est en cours.
 - En français, l'opposition entre accompli et non accompli se manifeste par l'opposition des formes composées et des formes simples du verbe. Tous les modes comportent les deux séries de formes.
 - Les formes simples expriment l'aspect en cours, non accompli, du fait ou de l'action.

Exemple : Gaëlle téléphone. Téléphone à ta sœur pour son anniversaire.

Il faut que je téléphone à Michel.

- Les formes composées (auxiliaire + participe passé) expriment l'aspect achevé, accompli, du fait ou de l'action exprimés par le verbe.

Exemple : J'ai téléphoné à Marc. Tu auras téléphoné à ta sœur avant ce soir. Aie téléphoné à ta sœur avant ce soir. Il faut que j'aie téléphoné à Michel avant dimanche.

- L'aspect borné ou non borné :

- ❖ L'action ou l'état peuvent être envisagés de façon limitative : la durée du fait ou de l'action est encadrée par des limites précises. Elle est bornée.

Exemple : Il neigea en décembre 1996 (et seulement ce mois-là, entre le 1^{er} et le 31 du mois).

1. L'action peut être envisagée sans limites précises : rien n'est dit de son début ni de son éventuel achèvement. Elle est non bornée

Exemple : Il neigeait en décembre 1996. (Il a pu neiger avant et au-delà.)

2. Cette opposition ne recouvre pas l'opposition durée courte / durée longue :

Exemple : Il marcha trente jours, il marcha trente nuits. (V. Hugo)

Il monta les huit étages et à la dernière marche il s'écroulait, victime d'une crise cardiaque.

Nous admettons, dans cette définition, l'idée que toutes les formes composées soient achevées ou accomplies, toutefois, nous rejettons l'idée que toutes les formes simples soient inachevées ou inaccomplies du fait que le passé simple et le futur simple soient des temps simples alors qu'ils sont pas inachevés. Nous retiendrons que la distinction *accompli / non accompli* ne correspond pas à la distinction *formes simples / formes composées*.

Nous n'admettons, non plus, l'idée que l'action n'ayant pas de limites précises soit non bornée. Nous verrons cette idée, *infra*, chez GOSSELIN. Ce n'est pas la durée qui est concernée, c'est la représentation des bornes.

5-4-2- L'aspect selon les linguistes et les grammairiens

Les linguistes distinguent deux types d'aspect : *l'aspect lexical* et *l'aspect grammatical*.

Dans *Temps Mode Aspect : Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Jean-Paul CONFAIS définit l'aspect lexical comme suit :

On entend par Aktionsart¹ le mode d'action impliqué dans le lexème verbal indépendamment de ses réalisations grammaticales : ainsi les verbes [...] et *dormir* expriment un procès impliquant une certaine durée, quel que soit le temps grammatical avec lequel ils sont réalisés, et sont appelés à ce titre « duratifs ». Cet aspect lexical constitue donc une « **qualité**

¹ *Aktionsart* signifie l'aspect lexical en allemand.

sémantique invariante » du verbe : il peut être dit « **objectif** » au sens où le locuteur n'a aucun moyen de le modifier. (CONFAIS, 1995) p. 202.

Ensuite, il définit l'aspect grammatical comme suit :

L'aspect grammatical, [...] se présente comme une **variation signifiante** du verbe, liée à un choix du locuteur, et à ce titre « **subjective** » : que le verbe soit duratif (dormir) ou ponctuel (éclater), le locuteur a le choix de présenter le procès dans la perspective résultative dite de l'accompli (par exemple PC) ou du non accompli (par exemple présent). (CONFAIS, 1995) p. 202.

Dans cette perspective, nous proposons les exemples suivants :

L'enfant dort. (verbe duratif, aspect inaccompli)

L'enfant a dormi pendant 2 heures. (verbe duratif, aspect accompli)

L'enfant éclate les ballons de son anniversaire. (verbe ponctuel, aspect inaccompli)

En écrasant le ballon, l'enfant l'a éclaté. (verbe ponctuel, aspect accompli)

Dans *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, GOSSELIN définit l'aspect comme suit :

La catégorie de l'*aspect* se décompose en *aspect lexical* et *aspect grammatical*. L'*aspect lexical* correspond au type de procès (activité, état, accomplissement...) exprimé par le lexème verbal et son environnement actanciel [...]. L'*aspect grammatical* définit le monde de présentation du procès (accompli, inaccompli, itératif...) tel qu'il est indiqué essentiellement par les marques grammaticales (temps morphologique, semi-auxiliaires, adverbes d'aspect...). (GOSSELIN, 1996) p. 10.

Et dans *Temporalité et modalité*, il définit les deux types d'aspect comme suit :

L'aspect lexical correspond au « type de procès » marqué par le verbe et son environnement actanciel. Il s'agit du procès tel qu'il est « conçu », alors que l'aspect grammatical définit la façon dont il est « montré/perçu ». (GOSSELIN, 2005) p. 254.

Après avoir évoqué une idée globale de l'aspect chez deux linguistes, focalisons l'attention sur les deux types d'aspect.

5-4-2-1- L'aspect lexical

La plupart des travaux récents sur l'aspect lexical s'inspirent des recherches de Zeno VENDLER (1967) qui distingue quatre classes aspectuelles : *les états, les activités, les accomplissements et les achèvements*. Dans ce qui suit, nous présentons l'approche de VETTERS (1996), ainsi que celle de GOSSELIN (1996).

Pour voir comment l'aspect lexical agit dans la construction du sens de l'énoncé, il faut prendre en considération plusieurs paramètres. VETTERS dit à ce propos :

Le mode d'action concerne de façon abstraite et hors contexte l'existence d'un point d'accomplissement inhérent à une situation après lequel la situation ne peut plus continuer. Les situations téliques, comme *dessiner un cercle* ont une borne inhérente alors que les situations atéliques, comme *marcher*, n'en ont pas. (VETTERS, 1996) p. 78.

Soulignons que par *mode d'action*, VETTERS désigne *l'aspect lexical*, et par *aspect*, il désigne *l'aspect grammatical*.

Il ajoute que le verbe *courir* (tout seul) est *atélique* car il désigne une activité, alors que *courir à la maison* est *télique* puisqu'il définit un terme.

Ensuite, VETTERS évoque le partitif et le non-partitif en expliquant la différence entre *Il a mangé du chocolat* et *Il a mangé deux morceaux de chocolat*. Dans le premier énoncé le verbe *manger* est atélique puisqu'il est associé à un SN (syntagme nominal) partitif, et dans le deuxième énoncé, le même verbe est télique puisqu'il est associé à un SN comptable spécifié. Il conclut que si le verbe en soi ne change pas de nature, c'est la totalité du contenu propositionnel qui change de classe aspectuelle.

Quant à GOSSELIN, il appelle les classes aspectuelles *types de procès* et il utilise trois critères (GOSSELIN, 2005) p. 35 :

- a) Le type de bornes : intrinsèques pour les procès téliques (borné) et extrinsèques pour les procès atéliques (non-bornés).
- b) Les relations entre bornes : procès ponctuel ou procès non-ponctuel.
- c) Le changement de l'intervalle du procès : série de changement, absence de changement ou changement atomique.

Quant à GOSSELIN, il redéfinit les classes de VENDLER comme suit :

- 1) Les états sont [- dynamique], [- borné], [- ponctuel] ; ex. : *être fatigué, savoir quelque chose, aimer le chocolat*, etc.
- 2) Les activités sont [+ dynamique], [- borné], [- ponctuel] ; ex. : *marcher, courir, regarder un tableau*, etc.
- 3) Les accomplissements sont [+ dynamique], [+ borné], [- ponctuel] ; ex. : *manger une pomme, rentrer chez soi, courir 100 mètres*, etc.
- 4) Les achèvements sont [+ dynamique], [+ borné], [+ ponctuel] ; ex. : *apercevoir un avion, sursauter, atteindre un sommet*, etc. (GOSSELIN, 1996) p. 41.

Selon GOSSELIN, la difficulté de l'application de ces types de classification est de définir des critères de validation pour déterminer à quel type de procès correspond tel ou tel type d'énoncé. Certains linguistes ont eu recours à des tests linguistiques fondés sur la relation de compatibilité/incompatibilité des prédicats verbaux avec certains compléments circonstanciels de durée et/ou périphrases verbales. GOSSELIN retient les tests suivants :

- a) La dynamicité : c'est la compatibilité du prédicat avec la structure *être en train de + V. inf.* conjuguée au présent ou à l'imparfait qui sert à tester la dynamicité du procès.

Exemples¹ : *manger* = [+ dynamique]. *Pierre est en train de manger.*

habiter une maison = [- dynamique]. **Pierre est en train d'habiter une maison.*

GOSSELIN commente :

Cette structure paraît fiable pour tester la dynamicité, à ceci près -et la réserve est de taille- qu'elle est incompatible avec les achèvements, bien que ceux-ci puissent difficilement se voir refuser la valeur de dynamicité. (GOSSELIN, 1996) p. 44.

- b) Le caractère non-borné : testé à l'aide du circonstanciel *pendant + durée*. Si le prédicat, conjugué au passé composé, est compatible avec le circonstanciel, le procès est non-borné.

Exemples : *Pierre a marché pendant deux heures.*

**Pierre a atteint le sommet pendant cinq minutes.*

- c) Le caractère borné : testé à l'aide du circonstanciel *en + durée*. Si le prédicat, conjugué au passé composé, est compatible avec le circonstanciel, le procès est borné.

Exemples : *Marie a lu ce livre en deux heures.*

¹ Dans ce paragraphe, les exemples sont de GOSSELIN (GOSSELIN, 1996) p. 44, p. 45 et p. 46.

?*Marie a habité une maison en deux jours.

d) La ponctualité : testé à l'aide d'un circonstanciel ponctuel.

Exemple : *il atteint le sommet à midi pile.*

e) La relation de paraphrase : sert à distinguer entre accomplissements et achèvements.

Pour les accomplissements, la structure *mettre n temps à/pour + V. inf.* indique la durée du procès, alors que pour les achèvements, c'est la durée qui précède la culmination qui est exprimée.

Exemple des achèvements : *Pierre a mis cinq minutes à/pour atteindre le sommet.* (≈ *Pierre a mis cinq minutes avant d'atteindre le sommet.*)

Exemple des accomplissements : *Marie a mis dix minutes à manger sa soupe.* (≠ *Marie a mis dix minutes avant de manger sa soupe.*)

GOSSELIN redéfinit les types de procès, ensuite il les récapitule dans le tableau suivant (GOSSELIN, 1996) p. 56 :

Type de procès	Figure	Configuration
état nécessaire	absence de bornes	état (absence de changements)
état contingent	bornes extrinsèques	état (absence de changements)
activité	bornes extrinsèques	séries de changements
accomplissement	bornes intrinsèques	séries de changements
achèvement	bornes intrinsèques	changement atomique

Tableau 10 :
Types de procès

Dans (HAILLET, 2011)¹, Pierre Patrick HAILLET reprend les types de procès et les décrit en termes de *bornes* et de *compatibilité avec certaines tournures*.

Bornes intrinsèques : impliquées par le procès lui-même

Bornes extrinsèques : impliquées par d'autres facteurs

¹ Cours de licence non publiés.

Type 1 - Etats : incompatibles avec « être en train de ».

Exemple : *Les enfants adorent le chocolat.* (situation stable, pas de bornes ou bornes extrinsèques)

Type 2 - Activités : compatibles avec « être en train de », incompatibles avec « en *n* temps ». Exemple : *L'enfant se promène.* (série de changements représentée comme stable, homogène, bornes extrinsèques)

Type 3 - Accomplissements : compatibles avec « en *n* temps ».

« mettre *n* temps à + INF » ≠ « mettre *n* temps avant de + INF »

Exemple : *L'enfant mange une pomme.* (série de changements représentée comme stable, homogène, bornes intrinsèques)

Type 4 - Achèvements : compatibles avec « en *n* temps ».

« mettre *n* temps à + INF » = « mettre *n* temps avant de + INF »

Exemple : *Max atteint le sommet.* (changement atomique, « indécomposable », bornes intrinsèques)

5-4-2-2- L'aspect grammatical

Comme travaux menés sur l'aspect grammatical, nous citons ceux de DUBOIS et LAGANE, ceux de LEEMAN-BOUIX, ceux de GOSSELIN.

DUBOIS et LAGANE définissent l'aspect comme suit : « *La catégorie de l'aspect exprime la manière dont est présenté le déroulement ou l'accomplissement de l'action.* » (DUBOIS et LAGANE, 1973) p. 124.

Ils distinguent l'accompli et le non-accompli, l'inchoatif, le progressif et l'immédiat :

1) L'accompli et le non-accompli : le non-accompli représente une action en cours de réalisation, et l'accompli représente une action achevée. Le non-accompli s'exprime par l'emploi des formes simples, et l'accompli par des formes composées.

Exemples : *J'ai vu le train passer.* (aspect accompli) / *Je vois le train passer.* (aspect non-accompli)

N.-B. : Nous reprochons cette idée à DUBOIS et LAGANE car elle ne permet pas d'expliquer le trait *accompli* du passé simple qui est une forme simple. Nous pouvons donc dire que toutes les formes composées appartiennent à la catégorie des accomplis alors que les formes simples appartiennent soit à l'accompli soit à l'inaccompli.

2) L'inchoatif : se forme à l'aide des auxiliaires comme : *commencer à, se mettre à*, devant un infinitif, ce qui indique le début de l'action.

Exemple : *Il se met à pleuvoir.*

Le contraire de l'inchoatif est indiqué par des auxiliaires comme : *finir de, cesser.*

Exemple : *Il a cessé de pleuvoir.*

3) Le progressif : s'exprime à l'aide de l'auxiliaire *être en train de*, devant un infinitif, pour indiquer qu'une action ou un état sont en cours.

Exemple : *Le doctorant est en train de rédiger sa thèse.*

4) L'immédiat : se forme à l'aide de l'auxiliaire *aller* ou de la locution *être sur le point de* devant un infinitif, pour indiquer qu'une action se produira dans un futur immédiat. En revanche, l'auxiliaire *venir de* se met devant un infinitif pour indiquer un passé immédiat.

Exemples : *L'enfant va jouer au ballon.*

L'enfant vient de faire du vélo.

Quant à LEEMAN-BOUIX, elle résume l'aspect grammatical dans le schéma suivant :

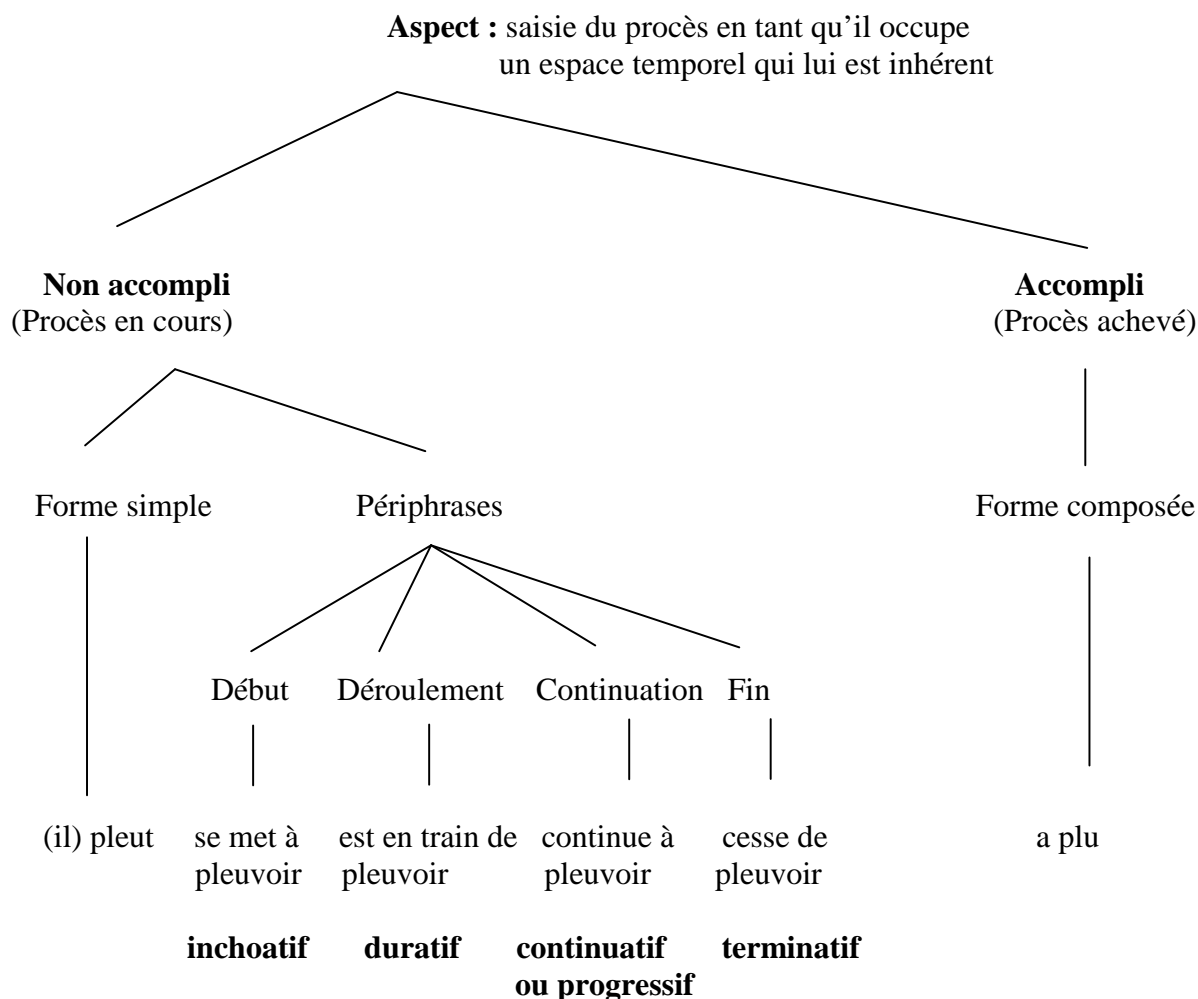


Figure 7 :
Aspect grammatical¹

Voyons le point de vue de la nouvelle théorie de l'aspect. GOSSELIN définit l'aspect grammatical comme : « *la relation entre l'intervalle de référence et l'intervalle du procès.* » (GOSSELIN, 1996) p. 20.

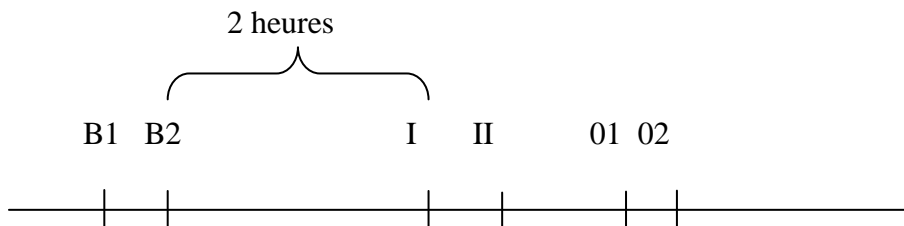
Avant d'aller plus loin, il est indispensable de définir les intervalles chez GOSSELIN. Selon lui, les représentations aspectuo-temporelles mettent en œuvre trois types d'intervalles disposés sur l'axe de temps (GOSSELIN, 1996) p. 15 :

- *L'intervalle de procès* [B1, B2] qui correspond à la portion de l'axe du temps qui est occupé par ce dont on parle.

¹ (LEEMAN-BOUIX, 1994, 2002) p. 50.

- *L'intervalle d'énonciation* [01,02] qui correspond à la durée entre le début et la fin d'énonciation.
- *L'intervalle de référence* [I, II] qui représente ce qui est perçu/montré sur l'axe temporel.

GOSSELIN propose plusieurs exemples dont : *Luc avait terminé son travail depuis deux heures* auquel il associe la représentation suivante :



Ces trois types d'intervalles permettent à GOSSELIN de définir les quatre aspects de base en français :

- 1) L'aspect aoristique (perfectif) : « Le procès est montré dans son intégralité (les deux intervalles coïncident). Ex. : *Il traversa le carrefour.* » (GOSSELIN, 2005) p. 36.



Figure 9 :
Aspect aoristique (perfectif)

- 2) L'aspect inaccompli (imperfectif) : « ne présente qu'une partie du procès [...] : l'intervalle de référence est inclus dans celui du procès, les bornes initiale et finale ne sont pas prises en compte. Ex. : *Il traversait le carrefour.* » (GOSSELIN, 2005) p. 36.

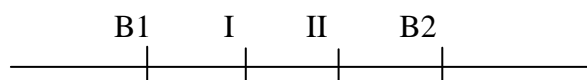


Figure 9 :
Aspect inaccompli (imperfectif)

- 3) L'aspect accompli : « montre l'état résultant du procès. » (GOSSELIN, 2005) p. 36.
Ex. : *Il a traversé le carrefour.*

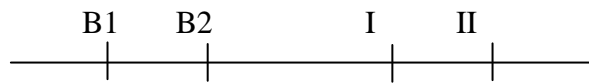


Figure 10 :
Aspect accompli

- 4) L'aspect prospectif : « en présente la phase préparatoire. Ex. : *Il allait traverser le carrefour.* » (GOSSELIN, 2005) p. 36.

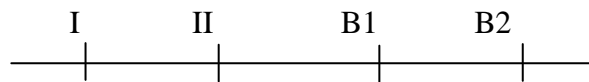


Figure 11 :
Aspect prospectif

Voyons un autre point de vue concernant l'aspect grammatical, c'est celui de CONFAIS :

L'aspect n'est pas LE temps, mais c'est DU temps. Ce n'est pas du temps-date, pas du temps qui dit *quand*, pas du temps qui situe le procès dans l'absolu en disant c'est aujourd'hui, c'était hier, ce sera demain. Pas les "tranches de temps" que sont présent, passé et futur. C'est du temps abstrait, une vue en dehors de toute date. L'aspect concerne la façon dont est vu le procès par rapport à son déroulement.¹

En appliquant le modèle de GOSSELIN à la linguistique des représentations discursives HAILLET dit à propos de l'aspect grammatical que :

[...], pour préciser quel sens on donne ici au terme *aspect*, on avancera [...] qu'il est possible d'envisager pour un *objet* donné, indépendamment de tel ou tel énoncé qui le représente, sa borne initiale (ou son début), sa borne finale (ou sa fin) et une phase médiane (sa durée) entre les deux bornes. Or, en discours, ces bornes peuvent être ou ne pas être représentées. (HAILLET, 2007) p. 66.

Il illustre cette idée par les deux exemples *Max a été stagiaire* et *Max était stagiaire* en disant que :

¹ (CONFAIS, 2003) *L'aspect*. Cours d'agrégation, Université de Toulouse Le Mirail (non publié), in (BARBAZAN, 2004) pp. 51-52.

- Ces deux énoncés ont pour caractéristique commune la représentation de leur objet comme antérieur au repère constitué par leur apparition.
- Dans le premier énoncé, la borne finale est représentée, alors que dans la deuxième elle n'est pas représentée.

Ceci conduit HAILLET à évoquer les deux caractéristiques des énoncés, *la temporalité et l'aspect*. Il dit à ce propos :

D'une part, l'objet représenté se trouve mis en rapport – direct ou indirect – avec le repère constitué par son surgissement, le *maintenant* du locuteur ; ainsi, par exemple, *Max est absent* représente son objet comme contemporain de ce repère, *Max était absent* situe son objet dans le passé, et *Max sera absent* – dans l'avenir. D'autre part, ces trois exemples ne mettent en scène ni le début, ni la fin de l'absence de Max ; à propos de leur aspect, nous dirons qu'ils ne représentent ni la borne initiale, ni la borne finale de leur objet. (HAILLET, 2007) p. 67.

Nous remarquons que ces trois énoncés correspondent au même aspect mais à trois temporalités différentes.

Nous retenons que les bornes ne sont pas représentées pour l'inaccompli.

Quant à l'aspect accompli et l'aspect aoristique, HAILLET propose les deux exemples suivants :

(a3) *Ali partit en courant, il claqua la porte ; dans la rue, il s'élança comme un fou.*

(b3) *Ali est parti en courant, il a claqué la porte ; dans la rue, il s'est élanqué comme un fou.*

Les trois événements au passé simple dans (a3) sont représentés comme coupés du *maintenant* du locuteur, alors que dans (b3) le passé composé montre les événements en rapport avec le *maintenant* du locuteur. HAILLET commente en disant que :

La différence entre la représentation au passé simple et celle au passé composé concerne non pas la temporalité [...] mais l'aspect, la *manière de représenter* la borne finale de l'objet. (HAILLET, 2007) p. 67.

Pour enrichir cette idée, nous proposons quelques exemples :

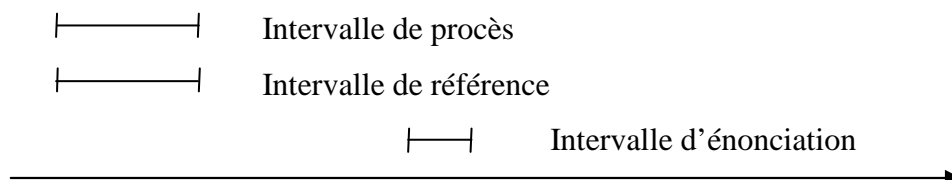
Dans *Il dormait* les bornes ne sont pas représentées puisque l'énoncé ne donne aucune information ni sur le début ni sur la fin du procès.

Dans *Il a dormi* les bornes sont représentées (le passé composé montre l'intégralité du procès, il est représenté en rapport avec le moment de l'énonciation).

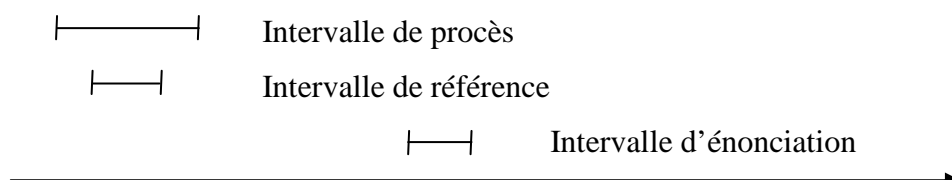
Dans *La bombe explose* le procès est représenté comme ponctuel (la borne finale et la borne initiale se confondent).

HAILLET, dans (HAILLET, 2009), propose une nouvelle manière de schématiser les intervalles sur l'axe du temps :

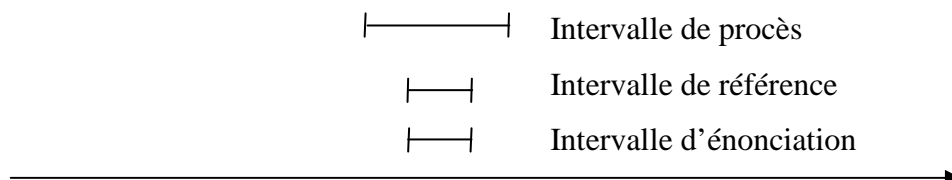
Exemple 1 : *Max relut le manuscrit.* (HAILLET, 2009) p. 191



Exemple 2 : *Max relisait le manuscrit.* (HAILLET, 2009) p. 191.



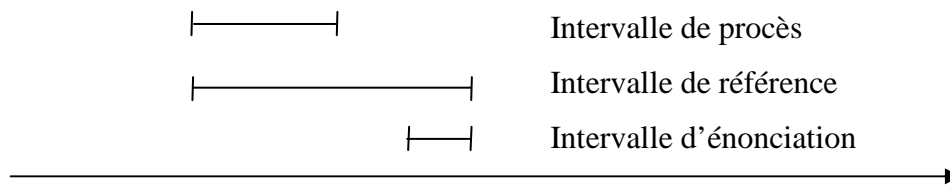
Exemple 3 : *Max relit le manuscrit.* (HAILLET, 2009) p. 191.



Exemple 4 : *Max relira le manuscrit.* (HAILLET, 2009) p. 191.



Exemple 5 : *Max a relu le manuscrit.* (HAILLET, 2009) p. 193.



Après avoir traité les deux types d'aspect selon plusieurs linguistes, nous pouvons dire que l'aspect lexical et l'aspect grammatical interagissent dans la construction du sens de l'énoncé.

C'est l'aspect grammatical qui nous intéresse le plus dans notre étude du fait qu'il concerne la représentation du procès.

Voyons comment l'aspect fonctionne dans les énoncés. Prenons à titre d'exemple l'imparfait, le passé simple et le passé composé.

5-4-2-3- Le trait imperfectif de l'imparfait

Bien que l'imperfectivité de l'imparfait constitue un sujet qui ne fait pas une unanimité, nous adoptons celui qui considère ce temps verbal comme imperfectif (inaccompli).

Selon le modèle de GOSSELIN, l'imparfait descriptif est un temps du passé. L'intervalle de référence est antérieur à celui d'énonciation.

L'imparfait renvoie donc typiquement à un moment du passé pendant lequel le procès se déroule, sans préciser la situation temporelle du début et de la fin du procès. Ce temps apparaît non autonome (anaphorique) et situe le procès comme simultané par rapport à d'autres procès du contexte, et comme se déroulant en un même lieu. Exemple : *Il faisait très chaud. Marie prit un bain.* (GOSSELIN, 1996) p. 199.

Mais, dans d'autres cas, la situation est différente :

- Lorsque l'intervalle de référence est saturé par un intervalle circonstanciel marqué par un circonstanciel de temps, il n'y a pas de relation de simultanéité avec un autre

procès. GOSSELIN illustre cette idée par l'exemple suivant : *Mercredi, il pleuvait. Jeudi, il faisait soleil.*

- Lorsque l'intervalle de contexte n'est pas un antécédent possible, l'imparfait peut porter sur la période associée à l'existence du sujet, comme dans la phrase : *Le grand-père de Marie était noir.* Le procès et la période considérée coïncident du point de vue référentiel. L'aspect inaccompli marqué par l'imparfait indique un décalage imperceptible entre les deux intervalles mais pertinent du point de vue linguistique.

HAILLET dit à son tour :

L'aspect et la temporalité de l'imparfait correspondent à une manière spécifique de mettre en scène l'objet correspondant : ses bornes ne sont pas représentées [...] et il se trouve situé dans la portion du temps antérieure au *maintenant* du locuteur. (HAILLET, 2007) p. 76.

HAILLET illustre cette idée par plusieurs exemples dont : *Ali **faisait** semblant de travailler, assis à la table, le stylo à la main.*

L'imparfait est une façon de représenter le procès dans son déroulement. L'emploi de l'imparfait revient à représenter ce dont on parle comme antérieur au moment de l'énonciation. L'intervalle de référence est toujours borné mais les bornes de l'intervalle de procès ne sont pas représentées. Il exprime donc l'aspect inaccompli (sécant).

5-4-2-4- Le trait perfectif du passé simple et du passé composé

Le passé simple est un temps du passé. L'emploi de ce temps revient à représenter ce dont on parle comme antérieur au moment de l'énonciation et disjoint de ce moment-là. Il présente le procès avec ses bornes. Il exprime donc l'aspect aoristique [global].

Il peut être en relation de succession avec les procès accomplis qui le précèdent sur la chaîne linéaire.

Exemple¹ : *Pierre ouvrit la fenêtre et regarda dehors.*

Il peut également être en relation de simultanéité avec d'autres procès accomplis sur la chaîne linéaire.

Exemple² : *Ils avaient froid. Pierre enfila sa veste. Marie mit son pull.*

¹ (GOSSELIN, 1996) p. 197.

² (GOSSELIN, 1996) p. 198.

Le passé composé est un temps composé, il est formé d'un auxiliaire (être / avoir) + le participe passé du verbe. Ce signifiant discontinu a un seul signifié.

Le passé composé est en relation avec le présent puisque l'auxiliaire est conjugué au présent, c'est pourquoi certains considèrent le passé composé comme un présent accompli.

L'emploi du passé composé revient à représenter ce dont on parle comme antérieur au moment de l'énonciation et en rapport avec ce moment. Le passé composé représente le procès sans ses bornes. Il exprime donc l'aspect accompli.

Il peut être en relation de succession avec les procès accomplis qui le précèdent sur la chaîne linéaire.

Exemple¹ : *Pierre a ouvert la fenêtre ; il a regardé dans le jardin ; il a aperçu Marie.*

Il peut également être en relation de simultanéité avec d'autres procès accomplis sur la chaîne linéaire.

Exemple² : *Ils ont eu froid. Pierre a enfilé sa veste. Marie a mis son pull.*

Le passé simple et le passé composé sont deux temps perfectifs, ils situent ce dont on parle dans un moment antérieur à un repère constitué par l'énoncé et les bornes du procès sont toujours représentées.

En se référant à BENVENISTE, GOSSELIN souligne la première différence entre le passé composé et le passé simple, le premier étant un temps du discours et le deuxième étant un temps du récit historique, ensuite, en se basant sur son modèle, il dit :

Avec le passé simple, le sujet regarde un procès passé, indépendamment de ses conséquences ultérieures, tandis qu'avec le passé composé, le sujet porte son regard à la fois sur le procès passé et sur la situation qui en résulte dans le présent. (GOSSELIN, 1996) pp. 206-207.

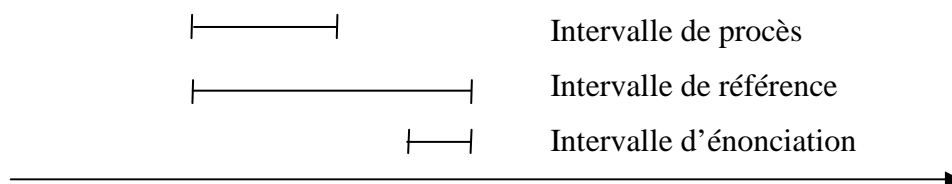
Il illustre cette idée par les exemples suivants : *Luc mangea une pomme.* Et *Luc a mangé une pomme.* Dans la première, l'événement est représenté comme coupé du *maintenant* du locuteur, alors que dans la deuxième, le passé composé montre l'événement en rapport avec le moment de l'énonciation.

Nous avons déjà vu, chez HAILLET, que la différence entre le passé simple et le passé composé concerne la manière de représenter la borne finale de l'objet.

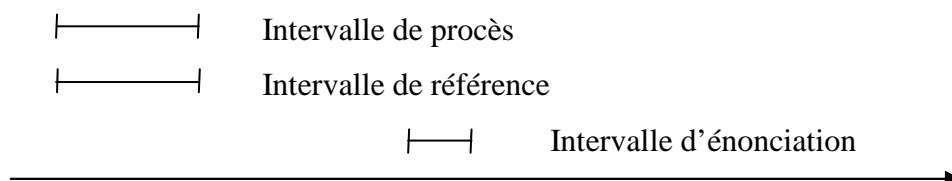
¹ (GOSSELIN, 1996) p. 205.

² (GOSSELIN, 1996) p. 209.

Exemple du passé composé : *Max a relu le manuscrit.* (HAILLET, 2009) p. 193.



Exemple du passé simple : *Max relut le manuscrit.* (HAILLET, 2009) p. 191



Pour finir cette comparaison entre ces deux temps verbaux, nous pouvons dire que le passé simple et le passé composé sont deux temps perfectifs et les bornes du procès sont toujours représentées mais de deux manières différentes. Le premier représente le procès sous l'aspect aoristique (global) et le deuxième le représente sous l'aspect accompli.

5-4-3- L'aspect dans les grammaires FLE

Nous avons déjà choisi, comme grammaire de référence, *Petite grammaire française* de HALBA, à laquelle nous faisons référence dans cette partie. En ce qui concerne l'aspect, HALBA s'approche dans sa définition de celle de DUBOIS et LAGANE et elle n'est pas loin de celle de GOSSSELIN : « *L'aspect exprime la manière dont se déroule le procès verbal. Un verbe peut marquer l'aspect de quatre manières différentes.* » (HALBA, 2002) p. 73.

Ces quatre manières sont : la catégorie lexicale du verbe, la valeur aspectuelle des temps verbaux, la valeur aspectuelle des formes verbales (simple, composée et sur-composée) et les périphrases verbales.

1) La catégorie lexicale du verbe

Elle comprend :

- **L'aspect conclusif** ; c'est lorsque le procès tend vers l'achèvement de l'action.

Exemples : prendre, vendre.

HALBA distingue :

1. **Le verbe itératif** ; lorsque le verbe est incompatible avec l'idée de la durée, l'action peut se répéter.

Exemple : siffloter.

2. **Le verbe semelfactif** ; c'est lorsque l'action peut s'accomplir une seule fois.

Exemple : déjeuner.

- **L'aspect non-conclusif** ; c'est lorsque le procès ne tend pas vers son achèvement mais est apte à se prolonger.

Exemples : jouer, vivre, travailler

2) La valeur aspectuelle des temps verbaux

Elle distingue l'aspect perfectif et l'aspect imperfectif :

- **L'aspect perfectif** (global ou non sécant)

Le procès verbal peut être envisagé comme un événement¹ ponctuel et accompli (ou perfectif). Le procès forme un tout indivisible (ou global) dont le début et la fin sont avérés. L'intégralité du procès est dominée par le locuteur qui peut l'analyser du dehors. Il n'y a plus de coïncidence possible avec lui, le procès² est non sécant. (HALBA, 2002) p.73.

Exemple : L'enfant courut vite. (L'action est achevée au passé)

- **l'aspect imperfectif** (ou sécant)

Le procès verbal est envisagé comme un événement³ en cours d'accomplissement (ou imperfectif). L'action est vécue de l'intérieur sans que le locuteur ne connaisse le début ni la fin du procès, car il est en train de se dérouler au moment où le locuteur l'envisage. Il y a coïncidence entre ces deux temporalités, le procès⁴ est sécant. (HALBA, 2002) p. 74.

¹ Nous rajoutons : ou comme une activité.

² En se référant à l'approche de GOSELIN et de HAILLET, ce qui est « sécant » ou « non sécant », c'est non le procès mais l'aspect, c'est-à-dire la manière de représenter le procès.

³ Nous rajoutons : ou comme une activité.

⁴ De même : en se référant à l'approche de GOSELIN et de HAILLET, ce qui est « sécant » ou « non sécant », c'est non le procès mais l'aspect, c'est-à-dire la manière de représenter le procès.

Le temps verbal principal qui exprime cet aspect est l'imparfait de l'indicatif qui est l'équivalent du présent de l'indicatif (dans le passé). Ce temps est utilisé dans le récit où le locuteur représente l'action dans son déroulement et dans sa durée.

Exemple : L'enfant courait vite. (L'action est en cours de déroulement)

3) La valeur aspectuelle des formes verbales

La conjugaison des verbes français comporte trois formes : la forme simple, la forme composée et la forme surcomposée.

- **La forme simple** ; elle présente l'action dans son déroulement. Le procès est inachevé ou inaccompli, l'action tend vers son accomplissement. C'est *l'aspect tensif (ou immanent)*.

Exemple : *Montant les escaliers, le vieillard glisse/ glissa/ glissait/ glissera.* (Aspect tensif du participe présent, du présent, du passé simple, de l'imparfait et du futur.)

- **La forme composée** ; elle présente l'état qui succède à l'action. Le procès est achevé ou accompli, l'action tend vers son accomplissement. C'est *l'aspect extensif (ou transcendant)*.

Exemple : *Ayant monté les escaliers, le vieillard a glissé/ avait glissé/ eut glissé/ aura glissé.* (Aspect extensif du participe passé, du passé composé, du plus que parfait et du futur antérieur.)

Dans ce qui précède, nous admettons l'idée que toutes les formes composées soient achevées ou accomplies, toutefois, nous rejettons l'idée que toutes les formes simples soient inachevées ou inaccomplies du fait que le passé simple et le futur simple soient des temps simples alors qu'ils sont accomplis. La distinction *accompli / non accompli* ne correspond pas à la distinction *formes simples / formes composées*.

- **La forme surcomposée¹** ; elle sert à insister sur l'achèvement de l'action. C'est *l'aspect bi-extensif (ou bi-transcendant)*.

4) Les périphrases verbales

¹ Cette forme est rarement employée en français et n'est pas en lien direct avec l'objectif de notre recherche.

La périphrase verbale se compose d'un semi-auxiliaire et d'un infinitif ou d'un participe présent. Elle sert à bien préciser la phase de procès lui-même.

HALBA schématise les périphrases verbales de la façon suivante¹ :

Procès verbal	Antériorité immédiate	Début du procès	Déroulement du procès	fin du procès	Postériorité immédiate
Aspect verbal	Aspect imminent (futur proche)	Aspect inchoatif (ou ingressif)	Aspect duratif	Aspect terminatif	Aspect consécutif (passé proche)
Exemple	il va lire	il commence à/ il se met à/ lire	il est en train de/ il ne cesse de/ lire	il finit de/ il cesse de/ lire	il vient de lire

Tableau 11 :
Périphrases verbales

N.-B.: Au périphrases proposées par HALBA, nous rajoutons les périphrases suivantes : *il allait lire, il commençait à/il se mettait à lire, il était en train de/ il ne cessait de lire.*

5-5- Synthèse sur les trois concepts : temps, mode et aspect

Avec ces trois concepts temps, mode et aspects nous pouvons décrire le système verbal du français et celui de l'arabe.

Dans cette partie, nous avons évoqué plusieurs points de vue concernant ces trois concepts. Nous avons écarté certaines théories et nous avons adopté certaines autres qui nous semblaient plus convaincantes.

Quant à la catégorie du mode, nous avons adopté l'approche de TESNIERE et celle de POISSON-QUINTON *et al.* Pour eux, le mode reflète l'attitude, l'état d'esprit, la prise de position du locuteur par rapport à l'énoncé.

Nous avons distingué les modes personnels (indicatif, subjonctif, conditionnel et impératif) et les modes non personnels (infinitif, gérondif et participe).

¹ (HALBA, 2002) p. 76.

Quant à la catégorie du temps, nous avons vu, avec GOSSELIN, que les temps morphologiques marquent le temps absolu (présent, passé et futur) et les temps relatifs marquent (l'antériorité, la simultanéité ou la postériorité).

En ce qui concerne le temps verbal et le temps adverbial, nous avons constaté que le temps verbal ne peut, parfois, pas représenter le temps de l'énoncé, ce sont les compléments circonstanciels qui nous orientent vers le temps de l'énoncé. Cette idée que nous avons déjà évoquée dans les temps verbaux de l'arabe.

Nous avons adopté le point de vue de LEEMAN-BOUIX, inspiré de GUILLAUME, en ce qui concerne la différence entre le temps et l'aspect. L'aspect étant la représentation interne au verbe, du fait qu'il concerne le déroulement de l'action, et le temps étant la représentation externe à l'idée verbale du fait qu'elle appartienne à une époque.

Quant à l'aspect, nous lui avons consacré un grand paragraphe puisque c'est un des thèmes principaux dans notre étude. Nous avons vu que les linguistes distinguent deux types d'aspect : l'aspect lexical qui concerne les types de procès (les états, les activités, les accomplissements et les achèvements) et l'aspect grammatical concernant la présentation du procès (accompli, inaccompli, ...).

Nous avons évoqué plusieurs points de vue sur deux types d'aspect mais nous nous sommes basés sur le modèle de GOSSELIN.

Pour l'aspect lexical, il redéfinit les classes de VENDLER à l'aide de *la dynamicité, du caractère borné / non-borné, de la ponctualité et de la relation de paraphrase*.

Quant à l'aspect grammatical, il le définit comme étant la relation entre l'intervalle de référence et l'intervalle du procès. Il distingue l'aspect aoristique, l'aspect inaccompli, l'aspect accompli et l'aspect prospectif.

En fin de compte, nous avons vu que l'aspect grammatical et l'aspect lexical interagissent dans la construction du sens de l'énoncé.

Nous avons étudié l'imperfectivité de l'imparfait et la perfectivité du passé simple et du passé composé.

En nous basant, toujours, sur le modèle de GOSSELIN, nous avons conclu que :

L'emploi de l'imparfait revient à représenter ce dont on parle comme antérieur à un repère constitué par l'énonciation, sans ses bornes. L'aspect est donc inaccompli (sécant).

L'emploi du passé simple revient à représenter ce dont on parle comme antérieur à un repère constitué par l'énonciation, sans rapport avec le présent, avec ses bornes. L'aspect est donc aoristique (global).

L'emploi du passé composé revient à représenter ce dont on parle comme antérieur à un repère constitué par l'énonciation, en rapport avec le présent, avec ses bornes. L'aspect est donc accompli.

Pour conclure ce paragraphe, nous nous référons à une idée de GOSSELIN concernant la relation entre *temps, mode et aspect* :

Pour nous, tout énoncé comporte à titre de dimensions sémantiques essentielles, du temps, de l'aspect et de la modalité, car tout procès linguistiquement exprimé dans un énoncé est localisé (de façon plus ou moins précise) dans le temps, et présenté sous un certain aspect, selon un certain mode de validation. (GOSSELIN, 2005) pp. 73-74.

Il illustre cette approche par l'exemple suivant : *Pierre mange*. Il dit que cet énoncé est porteur de valeurs temporelle et aspectuelle : le temps est le présent et l'aspect est inaccompli.

5-6- Quelques modes

Dans ce paragraphe, nous focalisons l'attention sur quelques modes de la grammaire française, ceux qui nous semblent utiles dans notre étude. Parmi les modes non-personnels nous choisissons l'infinitif et parmi les modes personnels nous choisissons l'impératif et bien évidemment le subjonctif qui constitue notre objet d'étude et enfin le conditionnel qui alterne avec le subjonctif dans certains contextes.

5-6-1- L'infinitif

5-6-1-1- Définitions

Selon les deux linguistes Walter Von WARTBURG et Paul ZUMTHOR :

La valeur modale de l'infinitif est d'exprimer l'action de façon quasi-substantivale, c'est-à-dire abstraction faite de toute indication sur la nature de son déroulement (certitude, éventualité, etc...), et sans établir de rapport explicite entre cette action et son sujet. (WARTBURG et ZUMTHOR, 1947) pp. 244-245.

DUBOIS et LAGANE classent l'infinitif parmi les modes impersonnels, comme d'ailleurs les autres linguistes. Ils le définissent comme suit : « *L'infinitif est une forme du verbe qui a des propriétés d'un nom sans déterminant.* » (DUBOIS et LAGANE, 1973, 1997) p. 124.

Dans *Grammaire méthodique du français*, RIEGEL *et al.* définissent l'infinitif comme suit :

L'infinitif est un mode dont la forme ne marque ni le temps, ni la personne, ni le nombre. On distingue une forme simple, l'infinitif présent (chanter), et une forme composée, l'infinitif passé (avoir chanté), qui ne s'opposent pas sur le plan temporel, mais sur le plan aspectuel. Par ailleurs, l'infinitif peut prendre la forme passive (être chassé, avoir été chassé). Étant invariable, il est utilisé comme entrée des verbes dans les dictionnaires. D'autre part, il sert de base au classement traditionnel des conjugaisons des verbes, ce qui lui confère une certaine importance grammaticale. Malgré ces caractéristiques verbales, il ne présente que l'idée du procès, et son indétermination temporelle et personnelle doit être levée par le contexte ou par la situation. (RIEGEL *et al.*, 1994) p. 333.

Quant à WILMET, il dit à ce propos :

Les manuels opposent deux modes impersonnels (l'infinitif et le participe) à quatre modes personnels (l'indicatif, le subjonctif, l'impératif et le conditionnel). Leur premier tort est de renoncer à tout critère modal en passant de l'infinitif au participe. (WILMET, 1997) p. 306.

D'après ces définitions, nous remarquons que les linguistes et les grammairiens ont des visions variées de l'infinitif, mais ils se recoupent quand même ; les uns le considèrent comme étant un substantif, les autres comme étant un quasi-substantif. Les uns le considèrent comme un mode non porteur de marques de temps, de personne ou de nombre, les autres comme ayant une valeur modale, et bien d'autres le traitent en tant qu'un mode impersonnel. L'infinitif est un mode impersonnel et il est invariable puisqu'il ne porte pas de marques de temps, de personne ou de nombre. L'infinitif porte des caractéristiques verbales comme il porte des caractéristiques nominales (cf. *infra*).

5-6-1-2- Infinitif vs nom d'action

Le substantif verbal se distingue du nom d'action, en ce qu'il fait partie de la conjugaison du verbe : en arabe, / al-kitabatu / (la lecture) est une forme du concept de

l'infinitif du verbe / kataba / (lire), tandis que le nom d'action français (lecture) n'est pas une forme de la conjugaison du verbe (lire).

Le substantif verbal existe chez tous les verbes, puisque c'est une forme tirée du verbe, alors qu'il n'est pas toujours possible de dériver un nom d'action d'un verbe. On ne saurait en français former un nom d'action dérivé (* effectuage, *effectuement) sur le verbe (effectuer), comme on forme (participation) du verbe (participer).

Toutefois, on est parfois obligé de traduire le nom d'action par un infinitif ou inversement comme c'est le cas de l'arabe.

TESNIERE (TESNIERE, 1959) p. 420 explique cette différence de la manière suivante :

1. Le substantif verbal, c'est l'infinitif qui comporte beaucoup plus de caractères nominaux que de caractères verbaux.
2. Le nom d'action, c'est un stade plus évolué que le précédent, les caractéristiques verbales tendent à se disparaître complètement, et donc, les caractéristiques nominales y prennent place.

5-6-1-3- L'emploi de l'infinitif

L'infinitif peut être employé comme un nom ou comme un verbe.

1. Lorsque l'infinitif s'emploie comme un nom, il accepte la marque du pluriel *s*, il peut être précédé d'un article, il peut avoir un adjectif et il peut accepter la fonction sujet, complément, apposition ou attribut ;

Exemples¹ :

Les vivres vinrent à manquer.

Le manger, le devenir, le rire.

Le bébé a fait un beau sourire à sa maman. (beau : adj. de sourire)

Vivre lui est devenu insupportable. (vivre : sujet)

Elle veut vivre. (vivre : COD)

Il consent à vivre. (vivre : COI)

¹ Exemples de LEEMAN-BOUIX (LEEMAN-BOUIX, 1994, 2002) p. 20.

Elle parle de sa difficulté à vivre. (vivre : complément du nom difficulté)

Elle ne veut qu'une chose : vivre. (vivre : apposition à chose)

Végéter ainsi n'est pas vivre. (vivre : attribut de végéter)

2. Lorsque l'infinitif est employé dans sa forme verbale, il a un sujet. Nous soulignons deux cas :

a) Les propositions infinitives :

Ce sont les propositions compléments d'objet qui suivent un des verbes comme : *laisser, sentir, regarder, écouter, faire...* Dans ces propositions, l'infinitif a son propre sujet ;

Exemple : *Je vois le bus partir. (le bus est le sujet de partir)*

Dans certains cas l'infinitif peut être remplacé par un pronom ;

Exemple : *Je propose à Nathalie de partir.*

Je le propose à Nathalie. (le = de partir)

Alors que dans certains cas, l'infinitif ne peut pas être remplacé par un pronom ;

Exemple : *Je vois le bus arriver.*

* *Je le vois le bus.*

Toutefois, lorsque le sujet de l'infinitif est absent, l'infinitif peut être remplacé par un pronom ;

Exemple : *Je désire faire une promenade.*

Je le désire.

L'infinitif peut être remplacé par une proposition relative ;

Exemple : *Je vois Max arriver. → Je vois Max qui arrive. Mais il ne peut pas être remplacé par un pronom : *Je le vois Max.*

LEEMAN-BOUIX distingue l'infinitif et la proposition infinitive :

On ne parle de proposition infinitive que si l'infinitif a un sujet propre ; c'est le cas dans *Et Max de s'esclaffer*, mais non dans *Je ne sais que faire*. Ceci nous conduit à parler simplement d'infinitif (et non de proposition infinitive) dans *Que faire ?* ou bien *Ah... partir !* ou bien *Boire le matin à jeun*. (LEEMAN-BOUIX,1994, 2002) p. 84.

La proposition infinitive se distingue de l'infinitif en ce qu'elle possède un sujet propre à elle.

Exemples : *Je vois le bus partir*. (*le bus* est le sujet de *partir*)

Quoi manger? (*manger* n'a pas de sujet)

Nous concluons qu'en fonction verbale, l'infinitif peut être le verbe d'une proposition indépendante ou principale comme dans : *que faire ? où aller ? ralentir, ne pas se pencher...*, et la proposition infinitive remplace une subordonnée relative, complétive ou circonstancielle (de but ou de condition) comme dans les exemples suivants :

Je vois Max arriver. (subordonnée relative)

Il est certain d'être le premier. (subordonnée complétive)

On a mis le suspect en prison avant de l'interpeller. (subordonnée circonstancielle de temps)

Je suis sorti de chez moi à l'avance afin de ne pas rater le train. (subordonnée circonstancielle de but)

Une augmentation nous a été proposée, à condition de passer auto-entrepreneur. (subordonnée circonstancielle de condition)

b) Les périphrases verbales :

Dans une phrase telle que *Marie va pleurer*. *Pleurer* n'est pas le complément d'objet du verbe *aller*, c'est lui-même le verbe, et *aller*, c'est un auxiliaire. La périphrase *aller + V. infinitif* situe l'événement dans l'avenir.

En ce qui concerne l'aspect, nous avons déjà vu que l'infinitif possède deux formes : la forme simple et la forme composé ;

Exemples¹ :

Acquérir une voiture est simple.

Avoir acquis une voiture a rendu sa vie plus facile.

¹ (LEEMAN-BOUIX,1994, 2002) p. 57.

Il existe également une forme surcomposée telle que dans la phrase *Le plombier est parti sans avoir eu fini son travail*. Son rôle, c'est d'insister sur l'idée de l'accomplissement.

5-6-1-4- L'infinif et le temps

L'infinif n'a pas de marques temporelles, il ne connaît ni le passé, ni le présent ni le futur. Il est toujours interprété par rapport à un autre élément de la phrase.

Observons quelques cas :

Elle a fermé la fenêtre avant de sortir de sa maison. (le *V. sortir* se situe dans un passé postérieur à celui du *V. fermer*).

Elle vient d'achever son travail. (*venir de* + *V. infinitif* situe l'événement dans le passé [passé récent]).

Elle va achever son travail. (*aller* + *V. infinitif* situe l'événement dans l'avenir [futur proche]).

Max a peur d'oublier son cartable dans le train. (le *V. oublier* se situe dans l'avenir par rapport au *V. avoir*).

Nous rencontrons l'infinif surtout dans les notices d'utilisation d'un médicament ou d'un instrument tel que : *Soulever le bouchon*, dans les recettes de cuisine comme *Battre les œufs en neige*, dans une consigne comme *Conjuguer les verbes entre parenthèse au temps convenable*, et dans certains endroits pour interdire l'exécution d'un fait comme la phrase *ne pas se pencher par la fenêtre* qui se trouve dans les vieux trains. Dans ces cas-là l'infinif exprime l'ordre.

5-6-1-5- Synthèse sur l'infinif

Nous pouvons récapituler et dire que l'infinif est une forme du verbe. C'est un mode impersonnel et il est invariable puisque il ne porte pas de marques de temps, de personne ou de nombre. Il est toujours interprété par rapport à un autre élément de la phrase.

Nous avons vu la différence entre le substantif verbal et le nom d'action. Le premier étant une forme dérivée du verbe alors que le deuxième ne l'est pas.

L'infinif peut être employé comme un nom ou comme un verbe :

Lorsque l'infinitif s'emploie comme un nom, il accepte la marque du pluriel *s*, il peut être précédé d'un article et il peut avoir un adjectif.

Lorsque l'infinitif est employé dans sa forme verbale, il accepte un sujet. Il se met soit dans une proposition infinitive soit dans une périphrase verbale.

5-6-2- L'impératif

5-6-2-1- Définitions

L'impératif est un mode personnel, il est marqué par l'absence du pronom sujet.

Exemple : fais tes devoirs.

« *L'impératif ne possède aucune forme en propre. Presque toutes se révèlent homophones de l'indicatif présent [...], quelques-unes du subjonctif.* » (WILMET, 1997) p. 307.

RIEGEL *et al.*, dans *Grammaire méthodique du français* disent : « *L'impératif est un mode personnel non temporel.* » (RIEGEL *et al.*, 1994) p. 330.

Les grammairiens Maurice GREVISSE et André GOOSSE, dans *Le bon usage*, disent à propos de l'impératif : « *L'impératif est le mode des phrases injonctives et des phrases optatives*¹. » (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1101. Partons de cette idée pour approfondir l'étude sur l'impératif. L'impératif peut s'employer pour exprimer :

- Une hypothèse. Exemple : *Supprimez tous les malfaiteurs, on n'aura plus besoin de gendarmes.*³
- Un ordre. LEEMAN-BOUIX dit à ce propos :
Les formes de l'impératif sont définies comme celles qui servent à exprimer un ordre (de manière plus ou moins autoritaire : ce peut être un conseil, une suggestion, une prière), autrement dit, elles sont propres au discours, étant spécifiques de l'échange avec autrui. (LEEMAN-BOUIX, 1994, 2002) p. 77.

Nous pouvons ajouter que cet ordre peut se manifester sous d'autres formes : une demande, une prière, une exigence, une invitation, une instruction, un souhait, une permission...

¹ L'impératif n'est pas le seul mode qui exprime l'injonction et l'optatif.

³ Exemple de WARTBURG et ZUMTHOR (WARTBURG et ZUMTHOR, 1947) p. 221.

Illustrons cette idée par quelques exemples :

Prends le médicament et va te reposer un peu. (conseil)

Pardonne-nous nos offenses... (prière)

Reprends donc une part de tarte. (invitation)

Tournez à gauche au feu, puis continuez tout droit sur 100 mètres. (instruction)

D'accord, vas-y tu peux aller jouer dehors. (permission)

- Une défense. Exemple d'une instruction collée sur la porte du train : *Attention ! Ne mets pas tes mains sur la porte : tu risques de te faire pincer très fort.*

Etant donné que les personnes concernées par l'impératif sont la deuxième personne du singulier et du pluriel et la première personne du pluriel, on a recours au mode subjonctif, lorsque l'agent est la troisième personne du singulier ou du pluriel.

Exemple : *Mireille est nulle dans ses études, qu'elle quitte les études et qu'elle apprenne un métier.* (*quitte* et *apprenne* sont au subjonctif).

Il est à signaler que certains verbes n'ont pas d'impératif, comme *pouvoir* et *devoir* et certaines formes manquent à certains verbes comme : gésir, bruire...

N.B. : On peut avoir un impératif fictif dans une sous-phrase¹ coordonnée à ce qui suit (avec ou sans conjonction) et qui a la valeur d'une proposition conditionnelle.

Exemple : *dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es.* (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1102.

Nous trouvons cette idée dans la grammaire arabe. Le même exemple en arabe : / qul li: man tuʕa:ʕir ʔaqlu laka man ʔanta /

5-6-2-2- Les temps de l'impératif

Le mode impératif comprend deux temps : le présent et le passé, tous les deux ont un sens prospectif.

La forme simple (le présent) s'oppose à la forme composée (le passé) sur le plan aspectuel : la première exprime l'inaccompli alors que la deuxième exprime l'accompli.

L'impératif passé est peu employé alors que le présent est très utilisé.

Nous adoptons la terminologie de LEEMAN-BOUIX : *forme simple* et *forme composée*.

¹ Selon GREVISSE et GOOSSE : Sous-phrase = proposition subordonnée.

5-6-2-2-1- L'impératif simple

S'utilise pour le futur.

La formation de l'impératif simple

Il prend les désinences du présent en supprimant le *-s* de la deuxième personne du singulier sauf s'il est suivi d'un des pronoms complément *en* ou *y* (Cette règle est valable pour les verbes en *-er* et certains verbes en *-ir*).

Exemples : Mange ton dessert.

Manges-en un petit peu.

Le verbe être prend la même conjugaison que le présent de subjonctif.

Exemple : Sois prudent.

Certains verbes irréguliers prennent la conjugaison du subjonctif en supprimant toujours le *-s* de la deuxième personne du singulier comme avoir, savoir et vouloir ;

Exemples : Aie pitié de moi.

Sache que je ne te parle plus de ce sujet.

Ne m'en veuille pas.¹

RIEGEL *et al.* : « *L'impératif présent situe le procès dans l'avenir, à un moment postérieur au point d'énonciation.* » (RIEGEL *et al.*, 1994) p. 332

L'avenir dont on parle pourrait être immédiat ou lointain ;

Exemples : Sauter immédiatement.

Retrouvons-nous dans un mois.

L'impératif simple sert à donner un ordre ou un conseil qui puissent être valables dans tous les temps, nous trouvons cet emploi dans les proverbes. Ce dont on parle est envisagé dans l'avenir.

Exemple : N'éveillez pas le chat qui dort.

¹ Exemple de LEEMAN-BOUIX (LEEMAN-BOUIX, 1994, 2002) p. 78.

5-6-2-2-2- L'impératif composé

Ce temps est très peu employé, il représente un fait qui doit s'accomplir avant tel moment du futur (par rapport auquel il sera passé). Ce moment-là s'exprime par un complément de temps (adverbe, propositions, syntagme nominal) ;

Exemple : Aie achevé ton travail dans deux heures.

La formation de l'impératif composé

C'est l'auxiliaire (*être* ou *avoir*) à l'impératif présent + le participe passé du verbe.

Lorsque l'impératif composé est mis en corrélation avec une autre proposition au futur, il exprime toujours l'antériorité ;

Exemple : Ayez achevé le travail quand le directeur arrivera.

N.B.-

- Les pronoms personnels compléments se placent après le verbe à l'impératif positif ;

Exemples : donne-le-moi, écoutez-nous.

- Les pronoms réfléchis de la forme pronominale se mettent également après le verbe ;

Exemple : Sauve-toi toi-même.

- Si l'impératif est négatif, les pronoms maintiennent leurs places habituelles ;

Exemple : ne me le donne pas.

- L'impératif peut remplacer une subordonnée hypothétique introduite par *si*, mais ceci ne correspond qu'au futur. Voyons ceci dans le verset de l'évangile de Matthieu 7, 7 : « Demandez et l'on vous donnera, cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira. » correspond à :

« Si vous demandez, l'on vous donnera. Si vous cherchez, vous trouverez. Si vous frappez, l'on vous ouvrira. »

Les deux propositions séparées par la conjonction de coordination (dans la première phrase) entretiennent le même type de relation qui se trouve entre la subordonnée et la principale (dans la deuxième phrase).

Ces deux propositions peuvent être coordonnées ou juxtaposées.

5-6-2-3- Synthèse sur l'impératif

Nous avons vu que l'impératif est un mode non temporel pour les uns et temporel pour les autres. Nous adoptons le point de vue qui dit que l'impératif est un mode temporel du fait qu'il situe le procès dans l'avenir.

L'impératif exprime l'ordre et la défense. Il exprime également une demande, une prière, une exigence, une invitation, une instruction, un souhait...

L'impératif possède deux formes ; la forme simple qui s'utilise pour le futur, et la forme composée qui représente un fait qui doit s'accomplir avant le moment du futur (par rapport auquel il sera passé).

5-6-3- Le subjonctif

POISSON-QUINTON *et al.* comparent l'indicatif avec le subjonctif :

Quand on utilise l'indicatif, on actualise l'action, on indique, on montre les faits dans un moment donné. C'est le locuteur, celui qui parle, qui place ces faits dans le monde de la réalité, de la réalisation [...].

Quand on utilise le subjonctif, on interprète, on apprécie la réalité. C'est donc le mode de la subjectivité. Le locuteur laisse aux autres la possibilité de penser ou de ne pas penser comme lui. (POISSON-QUINTON *et al.*, 2002a) p. 149.

Le subjonctif est un mode qui représente un fait comme pensé ou imaginé contrairement à l'indicatif qui représente des faits réels. Pour POISSON-QUINTON *et al.*, l'indicatif est donc le mode de la réalité alors que le subjonctif est le mode de la subjectivité.

Pour continuer à comparer l'indicatif et le subjonctif voyons comment GREVISSE et GOOSSE définissent l'indicatif :

L'indicatif est le mode de l'action considérée objectivement et constatée ; il place le procès sur le plan de la réalité affirmée et l'actualise en le situant dans l'une des trois époques de la durée. (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 831.

Plus loin, ils comparent l'indicatif au subjonctif :

Le subjonctif exprime, dans sa valeur fondamentale, un procès simplement envisagé dans la pensée, qui lui donne la teinte d'une interprétation ou d'une appréciation (à l'inverse de l'indicatif, qui actualise le procès en le situant dans l'une des trois époques de la durée) ; il le considère comme non existant ou non encore existant, le fait n'étant pas placé par le sujet parlant sur le plan de la réalité. (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 853.

Selon GREVISSE et GOOSSE, l'indicatif est le mode qui exprime l'objectivité, la constatation et la réalité. Il se compose de trois époques : le passé, l'actuel et l'avenir, contrairement au subjonctif qui exprime une action envisagée, une interprétation ou une appréciation.

Revenons au début de ce paragraphe 5-1- *Les modes*, lorsque nous avons critiqué GUILLAUME qui disait que le subjonctif exprime l'irréel. Ainsi, nous avons proposé l'exemple suivant :

Max est content que vous soyez tous là. (les gens concernés sont présents, c'est une réalité)

Nous nous sommes également référés à ARRIVE pour justifier notre attitude (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 635 dans l'exemple : *Je regrette que Pierre soit là.* La présence de *Pierre* est réelle et actualisée. Elle n'est ni virtuelle ni imaginée.

Ce que nous retiendrons, c'est que le subjonctif n'exprime pas forcément l'irréel.

Nous nous contentons dans ce paragraphe de ce que nous venons de citer concernant le mode subjonctif. Nous présenterons une analyse plus détaillée au chapitre II.

5-6-4- Le conditionnel

Selon ARRIVE *et al.*, le conditionnel s'emploie dans trois types de structures :

1. « *Dans la phrase principale d'un système conditionnel dont la subordonnée, introduite par si, est à l'imparfait ou au plus-que-parfait de l'indicatif.* » (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 137.

Exemples : *Si j'avais un million d'euros, j'achèterais une grande maison et une voiture de luxe.*

Si j'avais eu un million d'euros, j'aurais acheté une grande maison et une voiture de luxe.

2. « *Employé dans les deux éléments d'une structure de phrase juxtaposées, le conditionnel marque à la fois le caractère irréel des deux procès et leur opposition réciproque.* » (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 138.

Exemple : *Il pourrait être vieux, il continuerait à commander.*

3. « *En dehors de tout système de relation avec une autre proposition, le conditionnel marque l'éventuel, avec toutes les nuances auxquelles il peut donner lieu, selon le contexte et le type de discours.* » (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 138. Selon ARRIVE *et al.*, cette catégorie englobe *l'imaginaire, le probable et l'atténuation.*

Exemple 1¹ : *On serait dans une île déserte. On passerait tout notre temps à faire de la grammaire.*

Exemple 2² : *La majorité sortante conserverait le pouvoir. L'opposition aurait été largement battue.*

Exemple 3 : *Je voudrais une baguette, s'il vous plaît.*

Observons la définition du conditionnel selon LEEMAN-BOUIX.

Si l'on définit le mode comme la manière d'appréhender ou de présenter le procès, le conditionnel est un mode marquant une certaine distance du locuteur, qui peut même présenter l'événement comme irréel alors que ce dernier est en train de se dérouler. (LEEMAN-BOUIX, 1994, 2002) p. 35.

Exemple³ : *(Une secrétaire, déposant sur le bureau du directeur le courrier à signer.)*

J'aurais voulu que vous signiez ces lettres avant de partir... (Et ce disant, elle tourne les pages du parapheur au fur et à mesure que le directeur appose sa signature !)

Nous remarquons que les trois types de structures que proposent ARRIVE *et al.* ne permettent pas de rendre compte du phénomène illustré par LEEMAN-BOUIX.

5-6-4-1- Les temps du conditionnel

Le conditionnel a deux temps : le présent et le passé, ce dernier ayant deux formes.

5-6-4-1-1- Le conditionnel présent

Les désinences du conditionnel présent sont : *rais, rais, rait, rions, riez, raient.*

Selon GREVISSE et GOOSSE, le conditionnel présent a deux valeurs générales :

¹ Exemple d'ARRIVE *et al.* (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 138.

² Exemple d'ARRIVE *et al.* (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 138.

³ Exemple de LEEMAN-BOUIX (LEEMAN-BOUIX, 1994, 2002) p. 35.

1. « *Le conditionnel présent marque un fait futur par rapport à un moment passé.* » (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1098. C'est pourquoi certains linguistes et grammairiens l'appellent *le futur dans le passé*.
Exemple¹ : *Mais il existait bien une rue de Cèdre, je le vérifierais lorsque l'idée me viendrait de retrouver la tombe d'Elena.* (Rinaldi, *Roses de Pline*, p. 50).
2. « *Le conditionnel présent marque un fait conjectural ou imaginaire, dans le futur ou dans le présent, par rapport au moment de la parole.* » (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1099.
Exemple² : *Elles nous diraient des choses à pleurer et à rire, si les pierres parlaient.* (France, *Pierre Nozière*, p. 239).

Nous remarquons que cette définition ne permet pas de rendre compte de certains emplois du conditionnel présent.

5-6-4-1-2- Le conditionnel passé

Nous avons déjà signalé que le conditionnel passé a deux formes :

Le conditionnel passé 1^{ère} forme : auxiliaire *avoir* ou *être* au conditionnel présent + participe passé du verbe.

Le conditionnel passé 2^{ème} forme : auxiliaire *avoir* ou *être* au subjonctif imparfait + participe passé du verbe.

GREVISSE et GOOSSE définissent le conditionnel passé comme suit :

Le conditionnel passé exprime dans le passé les mêmes valeurs que le conditionnel présent dans le présent ou le futur, soit qu'il marque un fait qui est à la fois futur par rapport à un moment passé, mais antérieur à un autre fait exprimé par un conditionnel présent ou à un autre moment explicité par une indication de temps [...], soit qu'il marque un fait imaginaire ou conjectural concernant le passé. (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1100.

Exemples⁸ : *Hier à l'aube, je savais qu'à dix heures, le bateau aurait sombré.*

Si tu avais mené la moindre enquête à Paris, tu en aurais appris de belles. (Mauriac, *Ce qui était perdu*, IV).

¹ Exemple cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1098.

² Exemple cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1099.

⁸ Exemple cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1100.

Après avoir évoqué les temps du conditionnel, nous pouvons passer à une autre idée, c'est celle qui concerne les types d'emploi du conditionnel.

5-6-4-2- Les types d'emploi du conditionnel

Dans *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, HAILLET propose une nouvelle approche du conditionnel. Le fait d'examiner un corpus de 4000 exemples attestés au conditionnel a conduit HAILLET à répartir les emplois du conditionnel en trois catégories fondamentales : *le conditionnel temporel*, *le conditionnel d'hypothèse* et *le conditionnel d'altérité énonciative*. Chaque catégorie se caractérise par un ensemble déterminé de paraphrases admises et / ou exclues qui la distinguent des deux autres catégories. L'assertion au conditionnel temporel se laisse paraphraser par *allait + l'infinitif du verbe*, l'assertion au conditionnel d'hypothèse ne l'admet pas mais se caractérise par la présence d'un cadre hypothétique du type *(même) si + imparfait*, *(même) si + plus-que-parfait*. Et l'assertion au conditionnel d'altérité énonciative qui ne se laisse pas paraphraser par *allait + l'infinitif du verbe*, qui se caractérise par l'absence d'un cadre hypothétique du type *(même) si + imparfait*, *(même) si + plus-que-parfait*, elle constitue une version « mis à distance » de l'assertion correspondante. Cette troisième catégorie comprends deux sous-catégories : *l'allusion à un locuteur distinct* où le conditionnel peut être remplacé par le passé composé, le présent ou le futur simple du verbe en combinaison avec *paraît-il* et *le dédoublement du locuteur* où le conditionnel peut être remplacé par le présent du verbe. Il est à noter que le point commun entre ces types d'emploi du conditionnel est la représentation du procès comme *non intégré à la réalité du locuteur*¹ de l'énoncé.

Voyons ces différents types d'emploi du conditionnel :

¹ Selon HAILLET : « *La réalité du locuteur est constituée par ce que son discours représente comme des faits contemporains et/ou antérieurs par rapport au moment de l'énonciation.* » (HAILLET, 2002) p. 8. Voici deux séries d'énoncés, dans la première, le procès est représenté comme intégré à la réalité du locuteur et dans la deuxième le procès est représenté comme non intégré à la réalité du locuteur :

Max a vécu en banlieue.

Le père de Max milite au PCF.

Léa n'a pas vécu à Montpellier.

Le père de Léa ne fume pas.

Max déposera une demande de logement.

Le père de Max a, dit-on, milité au PCF.

Léa ne dira rien.

Le père de Léa n'aime pas, dit-on, le vin blanc.

5-6-4-2-1- Le conditionnel temporel

HAILLET dit à propos du conditionnel temporel :

Ce qui constitue la principale caractéristique des énoncés au conditionnel temporel, c'est qu'ils représentent le procès comme ultérieur à un repère passé, sans le situer nécessairement par rapport au moment de l'énonciation – et par conséquent, ne le donnent pas forcément à voir en relation avec la réalité du locuteur. (HAILLET, 2002) p. 10.

Il ajoute que ce qui distingue ce type d'emploi du conditionnel des deux autres, c'est qu'il peut être remplacé par la transposition du futur périphrastique du type *allait + infinitif*. Ensuite, il donne l'exemple suivant : *Ils me disaient que la fête **aurait** lieu dans le parc municipal*.

Dans cette phrase *aurait* commute avec *allait avoir*. Le rôle du conditionnel, c'est de représenter le procès comme ultérieur au repère passé correspondant à *Ils me disaient*.

HAILLET explique ce phénomène comme suit :

L'approche polyphonique conduit à dire que cette assertion met en scène deux énonciateurs, l'un correspondant à « moi-maintenant » et l'autre à « eux-alors » ; le locuteur de l'énoncé s'identifie au premier énonciateur, et le second est assimilé à un locuteur distinct, représenté comme origine d'une énonciation antérieure. (HAILLET, 2002) p. 10.

Dans la catégorie du conditionnel temporel, le conditionnel passé est rarement employé. Il admet, toutefois, la paraphrase en *allait + infinitif* comme dans l'exemple suivant (HAILLET, 2003) p. 39 :

Interrogés le mois dernier sur leur vision de l'avenir, quelque 270 décideurs du monde politique et des milieux d'affaires n'affirmaient pas seulement leur foi dans le redressement du pays qui s'annonce, mais que l'opinion ne perçoit pas encore. Ils estimaient aussi que, dans dix ans, une armée de métier *aurait remplacé* l'armée de milice, et qu'une véritable alternance *s'instaurerait* à la tête de l'Etat.
→ *allait remplacer / allait s'instaurer*

Ensuite, HAILLET explique cet emploi comme suit :

Le conditionnel composé *aurait remplacé* s'accommode de la glose en « *allait + infinitif* » qu'admet, dans ce type d'emploi, le conditionnel simple. Pour rendre compte de la différence de sens qui se manifeste entre le conditionnel simple et le conditionnel composé sur le plan de l'aspect, il est possible d'utiliser la paraphrase « *allait avoir remplacé* », forgée par analogie. [...] elle sert à déterminer qu'une occurrence du conditionnel composé n'admet ni « *allait +*

infinitif simple » ni « allait + infinitif composé » et ne relève donc pas de la catégorie « conditionnel temporel ». »

Le conditionnel temporel correspond à ce que les autres linguistes et grammairiens appellent *le futur dans le passé*.

5-6-4-2-2- Le conditionnel d'hypothèse

Les énoncés au conditionnel d'hypothèse n'admettent pas la paraphrase en *allait + infinitif*. HAILLET dit à propos de ce type d'emploi du conditionnel que :

Les assertions au conditionnel d'hypothèse représentent le procès comme imaginé en corrélation avec un cadre hypothétique. Ce cadre – donné systématiquement à voir comme non intégré à la réalité du locuteur – peut être mis en place par l'emploi de *si + imparfait*, de *si + plus-que-parfait*, de *même si + imparfait*, de *même si + plus-que-parfait*. (HAILLET, 2002) p. 12.

Ensuite, il propose plusieurs exemples dont : *C'est grâce au premier ministre que nous avons fini par trouver un compromis. S'il n'était pas intervenu, nous n'aurions pas obtenu satisfaction.*

Ce type de conditionnel n'admet pas la paraphrase caractéristique du conditionnel temporel en *allait + infinitif*.

HAILLET dans (HAILLET, 2003) p. 41, propose plusieurs exemples dont :

J'ai visité la semaine dernière un appartement dans le 16^{ème} arrondissement, dont le propriétaire avait le culot de demander 1,3 million. Même à 500 000 francs, je ne l'aurais pas pris !

→ *même si le propriétaire n'en demandait que 500 000 francs.*

→ *même si le propriétaire me l'avait proposé à 500 000 francs.*

Le procès qui correspond à *(même) si + imparfait / (même) si + plus-que-parfait* est représenté comme non intégré à la réalité du locuteur.

HAILLET distingue trois cas de figure pour représenter la relation entre la réalité du locuteur et la représentation du procès envisagé en corrélation avec un cadre hypothétique. Cette distinction dépend du rapport qu'entretient l'énoncé au conditionnel d'hypothèse avec la glose en forme d'assertion au présent ou au passé qui a pour objet ledit procès dissocié de ce cadre hypothétique.

- Le premier cas de figure concerne les énoncés admettant ladite glose si elle est de polarité opposée.

Exemple (HAILLET, 2003) p. 42 : *Paris ne serait pas un capharnaïm si les voitures n'y étaient pas si nombreuses.*

→ *Paris est un capharnaïm.*

Le locuteur assume, ici, deux points de vue (distincts et non contradictoires) sur le procès : le premier correspond à sa représentation comme imaginé en corrélation avec le cadre hypothétique et le deuxième correspond à sa représentation en rapport avec la réalité du locuteur. Ce type d'emploi du conditionnel est limité au cadre hypothétique du type *si + imparfait / si + plus-que-parfait*.

- Le deuxième cas de figure concerne les énoncés qui s'accrochent de ladite glose si elle est de même polarité.

Exemple (HAILLET, 2003) p. 42 : *La livre sterling aurait été dévaluée même si je n'étais pas né.*

→ *La livre sterling a été dévaluée.*

Dans ce type de conditionnel hypothétique le procès est représenté comme imaginé dans le cadre hypothétique et comme intégré à la réalité du locuteur indépendamment de ce cadre. L'effet de sens produit consiste à affirmer que ce qui est – ou a été – le cas le serait (ou : l'aurait été) également dans l'hypothèse envisagée. Ce type d'emploi du conditionnel est limité au cadre hypothétique du type *même si + imparfait / même si + plus-que-parfait*.

- Le troisième cas de figure concerne l'inadéquation des paraphrases, au présent ou au passé composé, qui portent sur le procès dissocié du cadre hypothétique, quelle que soit leur polarité.

Exemple (HAILLET, 2003) p. 42 : *S'il y avait eu quelque chose d'anormal, je m'en serais aperçue.*

→ **Je ne m'en suis pas aperçue. / *Je m'en suis aperçue.*

Dans cet énoncé, le locuteur n'assume qu'un seul point de vue sur le procès au conditionnel, c'est celui qui correspond à sa représentation comme imaginé en corrélation avec le cadre hypothétique mis en place. HAILLET explique cette idée comme suit :

On trouve, dans cette catégorie, tant des cadres hypothétiques en *si* que des cadres hypothétiques en *même si*. Elle englobe toute une variété d'effets de sens secondaires liés à l'emploi du conditionnel hypothétique (potentiel, fiction irréalisable, etc.). (HAILLET, 2003) p. 43.

Cette citation nous conduit à voir la définition du potentiel et de l'irréel selon GOSSELIN :

Les effets de sens que dérivent les termes de *potentiel* et d'*irréel* constituent des valeurs modales pragmatiquement inférées, dont l'obtention repose sur la question de savoir si la possibilité prospective que p^1 soit le cas est ou non révolue au moment de l'énonciation. Si elle est révolue, on obtient l'*irréel*, sinon on reste dans le *potentiel*. La détermination de ces valeurs contextuelles passe donc par un calcul des implicatures liées à l'imparfait, puisque ce sont elles qui permettent de dire si la possibilité du procès est conçue comme révolue ou non au moment de l'énonciation. (GOSSELIN, 2005) p. 167.

1. Le potentiel : L'action est vue comme possible et réalisable, le temps correspondant à cette catégorie est le conditionnel présent.

Exemple : *Ton maître te louerait si tu travaillais plus.*

2. L'irréel : L'action ne s'est pas réalisée. Le temps utilisé est le conditionnel passé.

Exemple : *S'il avait bien travaillé, il aurait réussi son examen.*

Revenons à HAILLET qui récapitule en disant que ces trois types d'emploi du conditionnel d'hypothèse ont en commun la représentation du procès comme non intégré à la réalité du locuteur-auteur de l'énoncé et comme imaginé en corrélation avec un cadre hypothétique.

HAILLET note que toutes les occurrences du conditionnel composé alternent, dans les énoncés au conditionnel d'hypothèse, avec le conditionnel passé deuxième forme ou le plus-que-parfait du subjonctif.

Exemple : *Si le 21 avril tout le monde avait rempli son devoir de citoyen, on n'en serait pas arrivé là !*

→ *Si le 21 avril tout le monde avait rempli son devoir de citoyen, on n'en fût pas arrivé là !*

5-6-4-2-3- Le conditionnel d'altérité énonciative

HAILLET explique le conditionnel d'altérité énonciative comme suit :

Les assertions au conditionnel d'altérité énonciative n'admettent pas la paraphrase en « *allait + infinitif* » ; elles se caractérisent, en outre, par l'absence de cadre hypothétique introduit par (*même*) *si* (ou d'un segment paraphrasable par une structure en (*même*) *si*). Le conditionnel passé ne peut pas y être remplacé par le plus-que-parfait du subjonctif.

Elles représentent le procès comme non intégré à la réalité du locuteur ; elles constituent une version « mis à distance » de l'assertion correspondante au passé composé, au présent ou au futur simple. Ce qui revient à considérer, dans le cadre de notre approche, qu'elles expriment deux points de vue distincts sur le procès ; ces deux points de vue peuvent, par ailleurs, être – ou non – représentés comme attribués à deux locuteurs distincts. (HAILLET, 2002) p. 14.

¹ Dans une phrase complexe : p étant la principale et q la subordonnée.

Cette distinction existe entre deux sous-catégories d'énoncés au conditionnel d'altérité énonciative : dans la première, le verbe au conditionnel peut être remplacé par le passé composé, le présent ou le futur simple en combinaison avec *paraît-il*, dans la deuxième il ne peut être remplacé que par le présent. HAILLET appelle ces deux types d'effet de sens au conditionnel d'altérité énonciative : « allusion à un locuteur distinct » et « dédoublement du locuteur ».

5-6-4-2-3-1- Allusion à un locuteur distinct

HAILLET l'explique comme suit : « Cette sous-catégorie est constituée par les assertions où les deux énonciateurs « mis en scène » correspondent à deux locuteurs distincts. » (HAILLET, 2002) p. 15.

Ce type de conditionnel peut être remplacé par le passé composé, le présent ou le futur simple du verbe en combinaison avec *paraît-il*.

Ensuite, il donne des exemples tels que :

*Le trafic est aux mains d'une mafia très organisée. En février 1995, un inspecteur vétérinaire belge trop curieux a été assassiné près d'Anvers. En France, des éleveurs qui luttent contre ces pratiques ont reçu des menaces de mort. Mise en difficulté par les autorités en Belgique, la mafia des hormones **serait** florissante en Espagne.*

Serait ne commute pas avec *allait être* : *[…], la mafia des hormones **allait être** florissante en Espagne. Cependant il admet l'interprétation : [...], la mafia des hormones est, **paraît-il**, florissante en Espagne.

Il commente en disant que le locuteur se distancie de l'énonciateur qui correspond à *la mafia des hormones est florissante en Espagne* et s'identifie à l'énonciateur responsable de la mise à distance de cette assertion.

5-6-4-2-3-2- Dédoublement du locuteur

Cette sous-catégorie comporte les énoncés au conditionnel qui n'acceptent pas la paraphrase en *allait + infinitif*, qui ne comporte pas un cadre hypothétique du type (*même*) *si* + imparfait / (*même*) *si* + plus-que-parfait et qui n'accepte pas la paraphrase en *paraît-il, selon X, etc..* Le conditionnel, dans ce type d'emploi, commute avec le présent de l'indicatif.

Ce type de conditionnel est traditionnellement appelé *l'atténuation*.

Exemples : *Je voudrais trois baguettes, s'il vous plaît.*

J'aurais voulu faire un petit plaisir à une amie. (cet emploi du conditionnel passé est très rare et il est limité à la construction *j'aurais voulu.*)

Ces emplois du conditionnel commutent avec le présent :

→ *Je veux trois baguettes.*

→ *Je veux faire un petit plaisir à une amie.* (le conditionnel passé, dans ce type d'emploi, commute avec le présent de l'indicatif)

En effet, les différents types d'emploi du conditionnel peuvent être caractérisés en termes de commutations admises / exclues par l'énoncé correspondant (cf. HAILLET, 2007) :

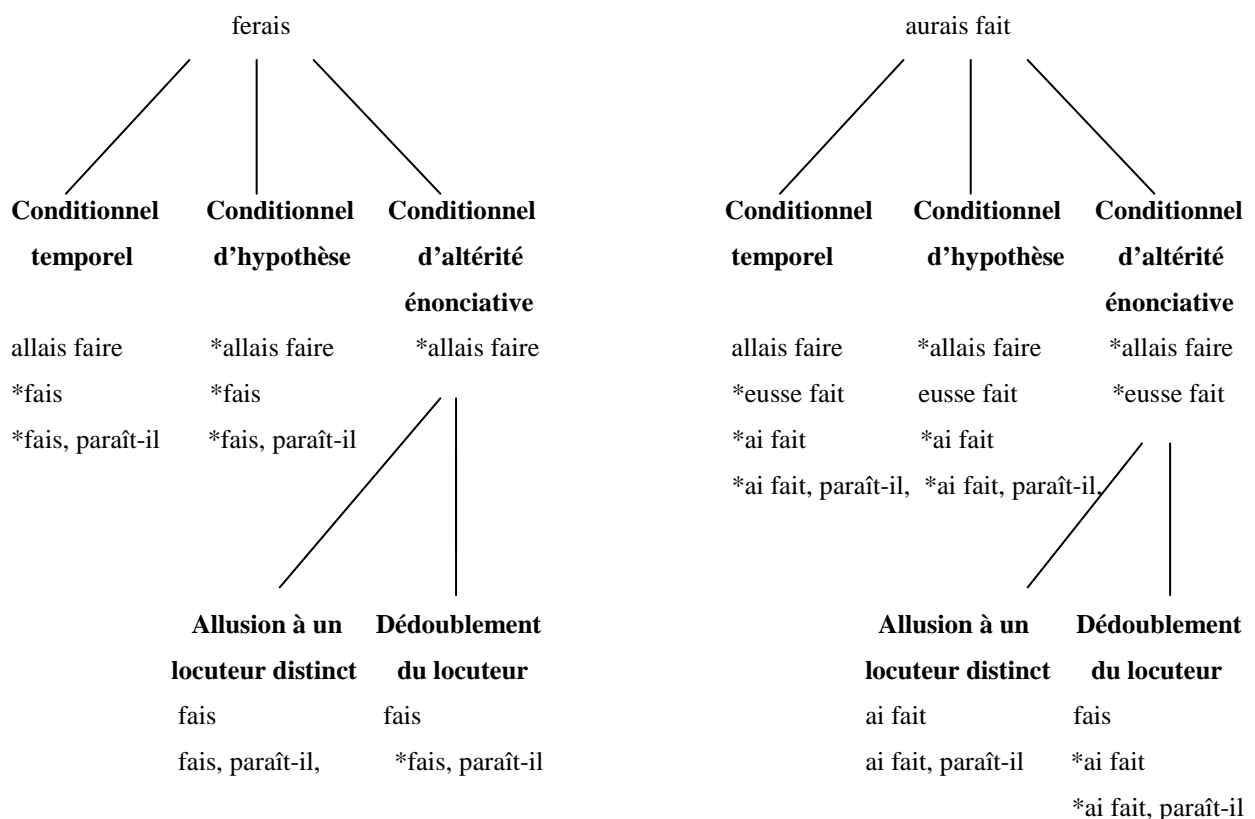


Figure 12 :
Types d'emploi du conditionnel

N.B.- La langue soignée emploie *savoir* au conditionnel présent avec le sens de *pouvoir* au présent dans des phrases négatives, avec la négation simple *ne* (sans *pas*) : *je ne saurais = je ne peux*. Cet emploi du verbe *savoir* ne commute avec aucune autre conjugaison de ce verbe.

Exemple¹ : *On ne saurait imaginer un coup d'œil plus étrange.* (Gautier, *Voy. En Esp.*, p. 273).

Après avoir traité les types d'emploi du conditionnel, passons à un autre concept : *le conditionnel est-il un mode ou un temps de l'indicatif ?*

5-6-4-3- Le conditionnel : Mode ou Temps de l'indicatif

Certains linguistes, comme GUILLAUME et GREVISSE et GOOSSE, ne considèrent pas le conditionnel comme un mode à part mais comme une partie de l'indicatif.

GUILLAUME appelle le conditionnel *Le futur hypothétique*, contrairement au *futur catégorique* que les linguistes appellent *le futur de l'indicatif*. En s'inspirant de GUILLAUME, LEEMAN-BOUIX dit à ce propos :

Le futur catégorique réduit presque complètement la part d'incertitude liée à tout projet d'avenir, du fait qu'il peut se prévaloir d'une réalité présente ; en revanche, *le futur hypothétique* comporte le maximum d'incertitude, du fait qu'il ne s'appuie sur aucune réalité présente mais sur un passé qui s'éloigne et sur lequel on n'a plus aucun contrôle (ni aucune chance d'en avoir jamais un) : la possibilité de réalisation est rendue incertaine par le fait que le passé est du temps qui s'en va et s'éloigne toujours davantage (tandis qu'au contraire le futur vient vers le présent). (LEEMAN-BOUIX, 1994, 2002) p. 39.

Quant à GOSSELIN et HAILLET, ils considèrent, eux aussi, le conditionnel comme appartenant au mode indicatif parce qu'il a la même distribution que l'indicatif dans les approches traditionnelles.

5-6-4-4- Synthèse sur le conditionnel

Dans cette partie, nous nous sommes appuyée sur une nouvelle approche qui précise les différents types d'emploi du conditionnel. En se basant dans son analyse sur le concept de « réalité du locuteur », HAILLET a pu répartir les formes du conditionnel en trois catégories : *le conditionnel temporel* (celui qui commute avec *allait + infinitif*), *le conditionnel d'hypothèse* (dans une phrase complexe, où la subordonnée est introduite par *si*) et *le*

¹ Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1099.

conditionnel d'altérité énonciative qui se répartit en deux sous-catégories : *l'allusion à un locuteur distinct* (qui commute avec le présent du *verbe* + , *paraît-il,*) et *le dédoublement du locuteur* (qui commute avec le présent du *verbe*).

Nous allons comparer le conditionnel français au conditionnel arabe afin de voir les ressemblances et les différences dans les emplois de chacun d'eux.

5-7- Synthèse sur le système verbal français

Nous avons étudié, à travers ce chapitre, le système verbal français qui comporte l'ensemble des catégories *temps, mode et aspect*.

Nous nous sommes basée, dans notre recherche, sur la théorie du temps et de l'aspect de GOSSSELIN qui étudie la représentation des bornes du procès.

Cette partie du Chapitre I sera suivie d'une deuxième partie intitulée *le système verbal arabe*, qui a pour objectif d'exposer en détail son organisation, ainsi nous pourrons comparer les deux systèmes verbaux afin de trouver les nuances entre eux et par conséquent mener à bien l'apprentissage du système verbal français par un arabophone.

VI - le système verbal arabe

Dans une étude comparative, on suit, habituellement, le même cheminement pour toutes les branches qui constituent l'objet d'étude - ce qui nous semble difficile vu la particularité de chaque langue -. Nous tâcherons donc d'adopter, pour la représentation du système verbal arabe, la démarche la moins éloignée possible de celle que nous avons adoptée dans l'étude du système verbal français.

6-1- Définitions

Jana MOGHAIZEL, dans sa thèse de doctorat *Traduction du verbe de l'anglais à l'arabe*, définit le système verbal arabe comme suit :

Le système verbal arabe comporte l'accompli : / al-mađi: /, nom d'agent du verbe / mađa / (passer), signifiant ce qui est passé, l'inaccompli / al-muđa:riđ /, venant de / al-muđa:rađatu /, qui veut dire la ressemblance [...] Enfin, nous avons / ʔal-ʔamr / signifiant l'injonction. (MOGHAIZEL, 1991) p. 12.

Toutefois, le chercheur IBN-AL-FAROUK le définit de la manière suivante :

L'appellation de *système verbal* constitue en fait un raccourci terminologique, car il ne s'agit point du paradigme des verbes, mais de celui des monèmes qui déterminent le verbe, et dont l'apparition dépend en définitive de celle de ce dernier. Il s'agit plus exactement du système des modalités du verbe. (IBN-AL-FAROUK, 1994) p. 55.

Le grammairien Djamel-Eddine KOULOUGHLI s'approche dans sa définition de celle du système verbal français : « *Les formes verbales de l'arabe sont porteuses de trois types de valeurs qui se recourent et se complètent : des valeurs temporelles, aspectuelles, et modales.* » (KOULOUGHLI, 1994) p. 174.

Nous adoptons plutôt la définition de KOULOUGHLI car elle est plus raisonnable et plus pertinente que les précédentes. Ainsi, nous étudierons les trois valeurs : temps, mode et aspect.

6-2- Les modes personnels et les modes impersonnels

Dans le système verbal arabe, les étiquettes suivantes ont été intégrées : *les modes personnels* (indicatif, subjonctif, conditionnel et impératif), *les modes impersonnels* (le participe présent et le participe passé), *le nom d'action* (/ mađdar / que certains appellent l'infinitif).

Dans *L'arabe classique : Esquisse d'une structure linguistique*, l'arabisant FLEISCH dit à ce propos :

A ses modes personnels, l'arabe ne comporte que deux « temps », que nous sommes déjà obligés d'appeler « accompli » et « inaccompli », et un impératif pour la 2^{ème} personne ; puis, comme modes non personnels (ou noms verbaux) : un infinitif, et deux participes, le nom d'agent¹ et le nom de patient². (FLEISCH, 1986) p. 104.

Il ajoute que l'inaccompli comporte trois modes : l'indicatif, le subjonctif et le conditionnel.

¹ Le nom d'agent = le participe présent

² Le nom de patient = le participe passé

Quant à KOULOUGHLI, il définit les valeurs modales de l'accompli et de l'inaccompli comme suit :

Les valeurs modales expriment l'attitude du locuteur par rapport à ce dont il parle : ses intentions, ses appréciations, ses jugements. Dans le système verbal arabe, l'accompli est généralement lié à une valeur modale de certitude, de nécessité, alors que l'inaccompli est plutôt associé à une valeur de simple possibilité, voire incertitude. (KOULOUGHLI, 1994) p. 177.

6-3- Les temps verbaux selon les grammairiens et les linguistes arabes

Les grammairiens anciens étaient répartis en deux courants : Al-bassariyin et Al-Koufiyyin.

Selon Al-bassariyin (les grammairiens de l'école de Bassra¹), l'arabe comporte trois temps verbaux : le passé, le présent et l'impératif. Parmi eux, il y avait le grand grammairien SIBAWAYH.

Alors qu'Al-Koufiyyin (les grammairiens de l'école de Koufa²) possèdent une autre distribution : le passé, le futur et le duratif. Par « duratif » ils désignent le participe présent qui exige un complément.

Plus tard, une troisième tendance fait son apparition. Elle trouve dans le système verbal arabe deux temps : le passé et le présent. AL-ZUJAJI en fait partie, il dit dans son livre / al-zumal / (Les phrases) : « *Le verbe désigne un événement et un temps passé ou à venir comme il s'est levé, il se lève, il s'est assis, il s'assoie.* » AL-ZUJAJI in (AL-SAMARRAI, 1966) p. 16.

Le présent et le futur sont confondus car rien ne les distingue l'un de l'autre sauf si les particules du futur / *sa-* / ou / *sawfa* / sont ajoutées, sinon, c'est le contexte qui précise la manière dont l'objet de l'énoncé est situé dans le temps.

IBN-YAICH, un des grammairiens du XII^{ème} s., dans son livre / *charh al-mufaṣṣal li-lzamaxfari* : / (Explication du *détaillé d'AL-ZAMAKHCHARI*) dit qu'il existe trois temps : le passé, le présent et le futur.

¹ L'école de Bassra a été fondée au VIII^{ème} s.

² L'école de Koufa a été fondée au VIII^{ème} s.

Les grammairiens arabes anciens ont donc des points de vue variés mais ils sont tous d'accord sur l'idée que le verbe représente une action qui se déroule dans un temps quelconque.

Ils ont tenu compte de l'action du verbe car il attribue le cas nominatif au sujet et le cas accusatif au complément.

Exemple : / kataba lwaldu ddarsa /

(L'enfant a écrit la leçon.)

/ kataba / : verbe accompli invariable

/ lwaladu / : sujet nominatif

/ ddarsa / : complément accusatif

IBN-YAICH, dans son livre / charḥ al-mufaṣṣal li-lzamaḥṣari: / (Explication du *détailé d'AL-ZAMAKHCHARI*) in (AL-SAMARRAI, 1966) p. 21, distingue le nom d'action du verbe. Il dit que le nom d'action désigne un temps car toute action se déroule dans un temps quelconque or son temps est indéterminé. Contrairement au verbe, le temps en est donc une exigence non pas un constituant.

Exemple : / ḥafadḍilu l-siba:hata fi l-masbaḥi / (/ al-siba:hata / est un nom d'action, le temps du procès est indéterminé.

(Je préfère la natation dans la piscine.)

/ ḥafadḍilu ḥan ḥasbaḥa fi l-masbaḥi / (/ ḥasbaḥa / est un verbe inaccompli accusatif, il situe le procès dans l'avenir)

(Je préfère nager dans la piscine.)

Récapitulons ; les grammairiens arabes se répartissent en trois groupes : les uns disent que le temps se divise en passé, présent et futur, les autres ; passé, présent et impératif, les troisièmes en passé et présent.

Nous adoptons plutôt la classification du troisième groupe pour les raisons suivantes :

- Le futur est un simple présent associé ou non à une particule de futur.
- L'impératif est dérivé du présent et il situe ce dont on parle dans l'avenir.

Il est préférable de dire que le temps se divise, en arabe, en accompli et inaccompli.

6-3-1- La conjugaison des verbes arabes

Dans ce paragraphe nous allons prendre un exemple de la conjugaison d'un verbe arabe, mais avant de commencer il faut souligner que l'arabe comporte deux formes verbales, à savoir : le verbe « nu » et le verbe « dérivé ».

- 1- Le verbe « nu » (simple) est un verbe tri-consonnantique ou quadri-consonnantique. C'est le verbe de base, il ne contient pas d'affixes¹. Les verbes « nus » sont soit trilitères comme / ḥaḍara / (assister à) soit quadrilitères comme / daḥraḥa / (enrouler).
- 2- Le verbe « dérivé » (augmenté) ayant quatre, cinq ou six consonnes, il comporte, bien évidemment, des affixes. Les verbes « dérivés » sont quadrilitères, quincalitères ou sexalitères. Exemples : / ḥaḍara / (préparer), / taḥraḥa / (s'enrouler) et / ḥistajqaza / (se réveiller).

Le verbe arabe a également deux types : Le verbe « sain » et le verbe « faible »² :

- 1- Le verbe « sain » est le verbe qui ne contient pas de voyelles longues. Exemple : / darasa / (étudier)
- 2- Le verbe « faible » est le verbe qui contient une voyelle longue : nous distinguons trois cas :
 - a- Le verbe assimilé : c'est le verbe qui commence par une voyelle longue.
Exemple : / waḍaḥa / (mettre)
 - b- Le verbe concave : c'est le verbe qui contient une voyelle longue au milieu.
Exemple : / qa:la / (dire)
 - c- Le verbe défectueux : c'est le verbe qui se termine par une voyelle longue.
Exemple : / baka: / (pleurer)

Avant de présenter la conjugaison d'un verbe, il nous semble pertinent de donner une idée sur les pronoms personnels arabes.

¹ En arabe, il en existe trois types : les préfixes, les infixes et les suffixes.

² L'arabe appelle le verbe faible « un verbe malade ».

6-3-1-1- Les pronoms personnels

/ʔana /	1ère personne du singulier
/ʔanta /	2ème personne du masculin singulier
/ʔanti /	2ème personne du féminin singulier
/huwa /	3ème personne du masculin singulier
/hia /	3ème personne du féminin singulier
/naħnu /	1ère personne du duel et du pluriel (masculin et féminin)
/ʔantuma: /	2ème personne du duel (masculin et féminin)
/huma: /	3ème personne du duel (masculin et féminin)
/ʔantum /	2 ^{ème} personne du masculin pluriel
/ʔantunna /	2 ^{ème} personne du féminin pluriel
/hum /	3ème personne du masculin pluriel
/hunna /	3ème personne du féminin pluriel

L'arabe classe les personnes dans trois unités. Dans le tableau suivant, nous les comparons avec les personnes du français :

Les personnes en arabe	Les personnes en français
/ʔal-mutakallim / (celui qui parle)	La première personne
/ʔal-muxa:ṭab / (celui à qui on s'adresse)	La deuxième personne
/ʔal-ya:ʔib / (l'absent)	La troisième personne

Tableau 12 :
Pronoms personnels de l'arabe

BENVENISTE appelle les personnes arabes *les personnes verbales* :

Une théorie linguistique de la personne verbale ne peut se constituer que sur la base des oppositions qui différencient les personnes ; et elle se résumera tout entière dans la structure de ces oppositions. [...] la première personne est /ʔal-mutakallim /, celui qui parle, la deuxième /ʔal-muxa:ṭab /, celui à qui on s'adresse; mais la troisième est /ʔal-ya:ʔib /, celui qui est absent. Dans ces dénominations se trouve impliquée une notion juste des rapports entre les personnes ; juste surtout en ce qu'elle révèle la disparité entre la 3^e personne et les deux premières. Contrairement à ce que notre terminologie ferait croire, elles ne sont pas homogènes. C'est ce qu'il faut d'abord mettre en lumière. (BENVENISTE, 1966) Tome I, pp. 227-228.

Ensuite, il distingue la troisième personne des deux autres et il la considère comme *non-personne* :

La 3^e personne, n'est pas une « personne » ; c'est même la forme verbale qui a pour fonction d'exprimer la non-personne. A cette définition répondent : l'absence de tout pronom de la 3^e personne, fait fondamental qu'il suffit de rappeler, et la situation très particulière de la 3^e personne dans le verbe de la plupart des langues. (BENVENISTE, 1966) Tome I, p. 288.

Passons à la conjugaison et prenons à titre d'exemple la forme basique trilitère /faʕala/ (faire). Nous choisissons, comme exemple, le verbe /kataba/ (écrire) car il est analogique au verbe /faʕala/ (faire).

6-3-1-2- La conjugaison du verbe /kataba/ (écrire) à l'inaccompli

Pronoms personnels	V. / faʕala / (faire)	V. / kataba / (écrire)
/ʔana/	/ʔafʕalu/	/ʔaktubu/
/ʔanta/	/tafʕalu/	/taktubu/
/ʔanti/	/tafʕaløi:na/	/taktubøi:na/
/huwa/	/jafʕalu/	/jaktubu/
/hia/	/tafʕalu/	/taktubu/
/naħnu/	/nafʕalu/	/naktubu/
/ʔantuma:/	/tafʕala:ni/	/taktuba:ni/
/huma:/ (mas.)	/jafʕala:ni/	/jaktuba:ni/
/huma:/ (fém.)	/tafʕala:ni/	/taktuba:ni/
/ʔantum/	/tafʕalu:na/	/taktubu:na/
/ʔantunna/	/tafʕaløna/	/taktubøna/
/hum/	/jafʕalu:na/	/jaktubu:na/
/hunna/	/jafʕaløna/	/jaktubøna/

Tableau 13 :
Conjugaison du verbe /kataba/ (écrire) à l'inaccompli

6-3-1-3- La conjugaison du verbe / kataba / (écrire) à l'accompli

Pronoms personnels	V. / faʕala / (faire)	V. / kataba / (écrire)
/ ʔana /	/ faʕaløtu /	/ katabøtu /
/ ʔanta /	/ faʕaløta /	/ katabøta /
/ ʔanti /	/ faʕaløti: /	/ katabøti: /
/ huwa /	/ faʕala /	/ kataba /
/ hia /	/ faʕalat /	/ katabat /
/ naħnu /	/ faʕaløna: /	/ katabøna: /
/ ʔantuma: /	/ faʕaløtuma: /	/ katabøtuma: /
/ huma: / (mas.)	/ faʕala: /	/ kataba: /
/ huma: / (fém.)	/ faʕalata: /	/ katabata: /
/ ʔantum /	/ faʕaløtum /	/ katabøtum /
/ ʔantunna /	/ faʕaløtunna /	/ katabøtunna /
/ hum /	/ faʕalu: /	/ katabu: /
/ hunna /	/ faʕaløna /	/ katabøna /

Tableau 14 :
Conjugaison du verbe / kataba / (écrire) à l'accompli

D'après les deux tableaux de conjugaison nous remarquons que dans :

le cas de l'inaccompli :

- les préfixes marquent la personne : / ʔa- / pour la 1^{ère} personne du singulier, / na- / pour la 1^{ère} personne (du pluriel et du duel), / ta- / pour la 2^{ème} personne et la 3^{ème} personne du féminin singulier, / ja- /, pour la troisième personne sauf la 3^{ème} personne du féminin singulier.
- les suffixes marquent le genre et le nombre : / -u / pour le singulier (sauf la deuxième personne du féminin) + la première personne de duel et de pluriel,

/ -ina / pour la deuxième personne du féminin singulier, / -a:ni / pour le duel,
/ -u:na / pour le masculin pluriel, / -na / pour le féminin pluriel.

le cas de l'accompli : il n'y a pas de préfixes, les suffixes marquent le genre et le nombre : / -tu / pour la première personne de singulier, / -ta / pour la deuxième personne du masculin, / -ti / pour la deuxième personne du féminin, / -a / pour la troisième personne du masculin, / -at / pour la troisième personne du féminin, / -tuma: / pour la deuxième personne du duel, / -a: / pour la troisième personne du duel, / -na: / pour la première personne du duel et du pluriel, / -tum / pour la deuxième personne de masculin pluriel, / -tunna / pour la deuxième personne de féminin pluriel, / -u: / pour la troisième personne de masculin pluriel, / -na / pour la troisième personne de féminin pluriel.

A ce propos les arabisants BLACHERE et GAUDEFROY-DEMOMBYNES disent que :

L'arabe est une langue à flexions. Elle emploie, pour la conjugaison du verbe et pour la déclinaison du nom, des indices d'aspect, de mode, de temps, de personne, de genre, de nombre et de cas, qui sont en général des suffixes, mais qui, à l'aspect inaccompli du verbe, sont aussi des préfixes. (BLACHERE et GAUDEFROY-DEMOMBYNES, 1975) p. 13.

Un peu plus loin, ils ajoutent que :

Du point de vue modal, les formes conjugués expriment l'opposition de l'indicatif et de l'impératif-jussif¹, parfois le subjonctif. A l'indicatif, elles marquent l'opposition entre deux aspects : l'accompli et l'inaccompli. (BLACHERE et GAUDEFROY-DEMOMBYNES, 1975) p. 52.

6-4- Aspect vs temps selon les chercheurs franco-arabophones et selon les arabisants

Marcel COHEN, dans sa thèse de doctorat *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*, admet que l'opposition aspectuelle sert à représenter le temps dans le verbe sémitique ; pour lui, le parfait² sert à représenter le passé, puisque les actions sont achevées, alors que l'imparfait a une fonction double : il représente aussi bien le présent que le futur, avec quelques emplois au passé.

¹ Rappelons que pour certains arabisants « le jussif » désigne la même chose que « l'apocopé ».

² Selon Marcel COHEN : le parfait = l'accompli et l'imparfait = l'inaccompli.

Selon David COHEN, dans *L'aspect verbal*, la morphologie verbale arabe n'établit pas d'opposition temporelle, les valeurs temporelles proviennent du contexte. Il renvoie l'énoncée au récit ou au discours pour mettre en opposition l'accompli et l'inaccompli. Il en conclut que :

Dans le récit, l'accompli fonctionne comme un aoriste ou un narratif, l'inaccompli comme un imparfait. Dans le discours, l'inaccompli est un présent actuel en déroulement, l'accompli est un événement vu comme achevé, mais présent par ses implications sur la situation au moment de l'énonciation. (COHEN, 1989) p. 93.

Leïla MESSAOUDI, dans sa thèse de doctorat : *Temps et aspect : Approche de la phrase simple en arabe écrit*, se pose la question suivante : « *Comment est-ce qu'une langue « à aspects » exprime le temps ?* » (MESSAOUDI, 1985) p. 78.

Elle conclut à la page 237 : « *Les aspects ont fini par constituer des temps, dans certains cas ; et dans d'autres cas, ils ont continué à fonctionner comme des aspects.* » Cela veut dire que l'expression temporelle serait dérivée des valeurs aspectuelles. Elle explique cette idée plus loin : « *A partir du moment où une forme verbale se situe par rapport au moment de l'énonciation, il ne s'agit plus d'aspect mais de temps* » (MESSAOUDI, 1985) p. 243.

Quant à Jana MOGHAIZEL (1991), dans sa thèse de doctorat *Traduction du verbe de l'anglais à l'arabe*, elle évoque le transfert des valeurs aspectuelles, elle dit qu'on exprime l'antériorité par rapport à la situation d'énonciation par un accompli qui est souvent / ka:na / (le verbe copule *être*), ainsi la conjugaison a une valeur temporelle.

Exemples : / **faʕala** lwaladu ɖa:lika /

(L'enfant a fait ceci.)

/ **ka:na** lwaladu qad **faʕala** ɖa:lika /

(L'enfant avait fait ceci.)

/ **kataba** lwaladu ddarsa /

(L'enfant a écrit la leçon.)

/ **ka:na** lwaladu qad **kataba** ddarsa /

(L'enfant avait écrit la leçon.)

Quant à KOULOUGHLI, il distingue le système temporel du système aspectuel :

Un système verbal temporel situerait précisément l'événement signifié par le verbe par rapport au moment où l'on parle, alors qu'un système aspectuel ne s'intéresserait qu'à la question de savoir si l'événement est achevé ou non : si oui, on aurait un aspect « accompli », si non un « inaccompli ». (KOULOUGHLI, 1994) p. 175.

Mohammed CHAIRET (1995) dit, dans sa thèse de doctorat *Fonctionnement du système verbal en arabe et en français*, qu'il y a une affinité entre le temps et l'aspect et bien évidemment le système verbal de l'arabe exprime aussi bien le temps que l'aspect. Nous pouvons donc passer de l'aspect accompli au passé et de l'aspect inaccompli au présent-futur. Nous adopterons ce point de vue dans les cas où les verbes ne sont pas précédés de particules ou de verbes copules, cf *infra*. **6-5-1-3- Les différentes utilisations de l'inaccompli** et **6-5-2-2- Les différentes utilisations de l'accompli**

Exemples : / **kataba** lwaladu ddarsa / (/ kataba / est un verbe accompli, il situe ce dont on parle dans le passé)

(L'enfant a écrit la leçon.)

/ **jaktubu** lwaladu ddarsa / (/ jaktubu / est un verbe inaccompli, il situe ce dont on parle dans le présent)

(L'enfant écrit la leçon.)

L'arabisant Mathieu GUIDERE distingue trois aspects dans le système verbal arabe : « *L'aspect d'un verbe exprime la manière dont est présenté le déroulement de l'action. En arabe, on distingue 3 aspects principaux : l'accompli, l'inaccompli et le futur.* » (GUIDERE, 2001) p. 20.

Voyons ce que l'arabisant LARCHER dit à propos du temps et de l'aspect :

Le temps, c'est la relation entre ce dont on parle et le moment où l'on en parle : un procès est présenté comme antérieur, simultané ou postérieur au moment de l'énonciation. L'aspect, c'est la façon dont un procès se déroule dans le temps. Si le procès se déroule dans la période de temps concernée par l'énonciation, l'aspect est *inaccompli*, "inaccompli" veut donc dire "s'accomplissant" (dans ladite période). S'il est présenté comme la trace, dans cette période, d'un accomplissement antérieur, l'aspect est *accompli*. (LARCHER, 2003) p. 138.

Du point de vue morphologique, le système verbal de l'arabe repose sur l'opposition entre deux paradigmes : la forme suffixée qui marque la personne, le genre et le nombre et la forme préfixée qui marque la personne. A ces deux formes nous pouvons faire correspondre les deux aspects : quand le verbe est achevé, l'événement a eu lieu dans sa totalité et il est posé comme départ, ensuite vient la marque de personne, exemple : / rasam-tu / (j'ai dessiné).

Alors que lorsque le verbe est inachevé, c'est la personne qui est le point de départ puis arrive l'événement, exemple : / ʔa-rsum-u / (je dessine, je dessinerai).

Nous pouvons donc faire correspondre à ces deux formes deux catégories d'événements : à la forme suffixée nous faisons correspondre tout ce qui est actualisé et réalisé, alors qu'à la forme préfixée nous attachons tout ce qui est éventuel, potentiel et virtuel.

MESSAOUDI, dans sa thèse de doctorat, utilise l'expression *forme suffixée* pour désigner l'accompli et *forme préfixée* pour désigner l'inaccompli.

6-4-1- Synthèse sur la différence entre le temps et l'aspect

Les linguistes et les chercheurs sont tous d'accord pour dire qu'il y a une différence entre le temps et l'aspect dans le système verbal arabe. Ils expliquent cette différence en se basant sur le moment de l'énonciation.

- Le temps, c'est la relation entre l'énoncé et le moment de l'énonciation. L'événement peut être situé dans la portion du temps antérieure, simultanée ou postérieure au moment de l'énonciation ou à un autre repère.

- L'aspect, c'est la manière de présentation du procès (accompli, inaccompli).

Le système verbal de l'arabe comporte deux paradigmes de conjugaison correspondant à deux aspects (l'accompli et l'inaccompli). Des facteurs externes se rajoutent pour situer ce dont on parle dans le temps. C'est pourquoi on dit que ce système est très simple et très compliqué à la fois.

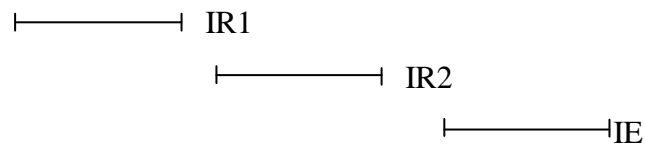
Essayons d'appliquer la théorie du temps et de l'aspect de GOSSELIN au système verbal de l'arabe en commentant les exemples suivants¹ :

¹ Sachant que :

IR1 = intervalle de référence de la structure verbale 1.
IR2 = intervalle de référence de la structure verbale 2.
IE = intervalle d'énonciation.

1- / kataba lwaladu ddarsa qabla ?an ja?u:da wa:lidu-hu mina l?amali /
 (V.1) (V.2)

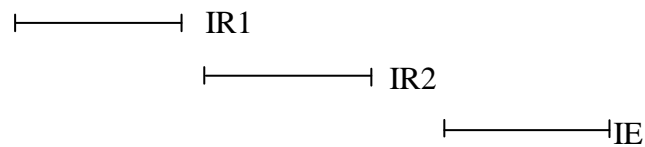
(L'enfant a écrit la leçon avant que son père ne soit rentré du travail.)



L'intervalle de référence du V.1 (accompli) est antérieur à celui du V.2 (inaccompli).

2- / ka:na qad kataba lwaladu ddarsa qabla ?an ja?u:da wa:lidu-hu mina l?amali /
 (V.1) (V.2)

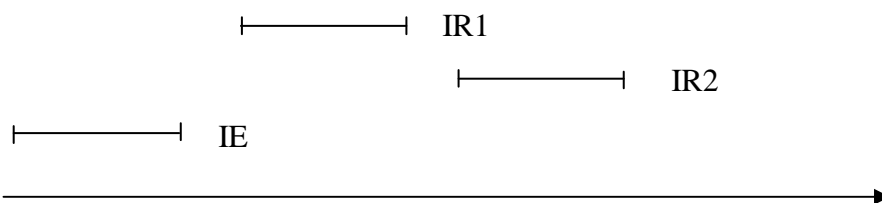
(L'enfant avait déjà écrit la leçon avant que son père ne soit rentré du travail.)



L'intervalle de référence du V.1 (accompli) est antérieur à celui du V.2 (inaccompli).

3- / ?in kataba lwaladu ddarsa ?axa?a ?alamatan zajidatan /
 (V.1) (V.2)

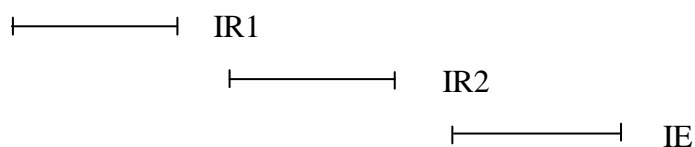
(Si l'enfant a écrit sa leçon, il aurait une bonne note.) dans le sens de (Si l'enfant écrit sa leçon, il aura une bonne note.)



L'intervalle de référence du V.1 (accompli) est antérieur à celui du V.2 (accompli).

4- / law kataba lwaladu ddarsa ?axa?ða ?alamatan zjajidatan /
 (V.1) (V.2)

(Si l'enfant avait écrit sa leçon, il aurait une bonne note.)



L'intervalle de référence du V.1 (accompli) est antérieur à celui du V.2 (accompli).

5- / ka:na lwaladu jaktubu ddarsa ?indama: ?a:da wa:lidu-hu mina l?amali /
 (V.1) (V.2)

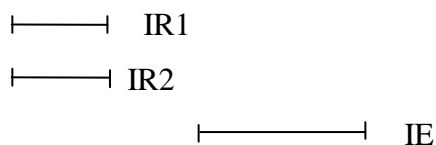
(L'enfant écrivait sa leçon lorsque son père rentra du travail.)



L'intervalle de référence du V.2 (accompli) est inclus dans celui du V.1 (inaccompli).

6- / ?indama: wa?ala lwaladu ?ila: lbajti xara?at ?uxtu-hu lital?aba /
 (V.1) (V.2)

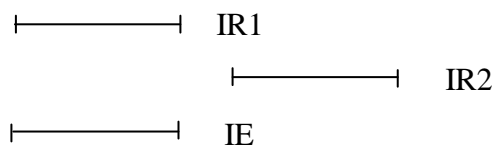
(Au moment où l'enfant arriva à la maison sa sœur sortit pour jouer.)



L'intervalle de référence du V.1 (accompli) et celui du V.2 (accompli) sont disjoints. IR1 est avant IR2.

7- / jakutub lwaladu ddarsa qabla ?an ja?u:da wa:lidu-hu mina l?amali /
 (V.1) (V.2)

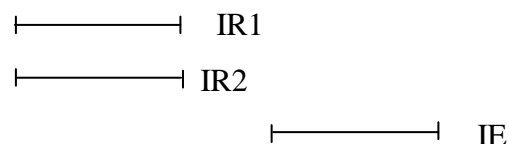
(L'enfant écrit la leçon avant que son père ne rentre du travail.)



L'intervalle de référence du V.1 (inaccompli) est antérieur à celui du V.2 (inaccompli).

8- / ?indama: ka:na lwaladu jakutubu ddarsa ka:nat ?uxtu-hu tu?a:hidu ttilfa:za /
 (V.1) (V.2)

(Au moment où l'enfant écrivait la leçon sa sœur regardait la télévision.)



L'intervalle de référence du V.1 (inaccompli) coresspond à celui du V.2 (inaccompli).

D'après les exemples ci-dessus nous récapitulons les relations temporelles au sein du système verbal arabe dans les deux tableaux suivants :

	Antérieur à		Posétieur à	
	V. accompli	V. inaccompli	V. accompli	V. inaccompli
V. accompli	Ex. 3 et 4	Ex. 1 et 2	Ex. 3 et 4	
V. inaccompli		Ex. 7	Ex. 1 et 2	Ex. 7

Tableau 15 :
Relations d'antériorité et de postériorité

	Inclus dans		Correspond à		disjoint	
	V. accompli	V. inaccompli	V. accompli	V. inaccompli	V. accompli	V. inaccompli
V. accompli		Ex. 5			Ex. 6	
V. inaccompli				Ex. 8		

Tableau 16 :
Relations de simultanéité

A partir de deux paradigmes de conjugaison, le système verbal arabe admet neuf types de relations temporelles.

6-5- Les deux paradigmes de conjugaison (l'accompli et l'inaccompli)

Partons de l'idée de CHAIRET (1995) concernant l'affinité entre le temps et l'aspect dans le système verbal arabe. Nous traiterons dans ce paragraphe les temps suivants : l'accompli, l'inaccompli et le futur.

6-5-1- L'accompli

Commençons tout d'abord par la définition de l'accompli dans les livres scolaires.

NASSEF le définit comme suit :

L'emploi du passé représente l'événement comme s'étant déroulé dans un temps passé précédant le moment où on parle, exemple : / qaraʔa / (il a lu).

Il accepte l'introduction du suffixe / -t / de la première personne du singulier, exemple : / qaraʔtu / (J'ai lu), et le suffixe / -t / de la troisième personne du féminin singulier, exemple : / qaraʔtø / (Elle a lu). (NASSEF, 1990a) p. 5.

HAMAD le définit comme suit : « *Le passé désigne un fait ou un état qui s'est produit dans un temps passé.* » (HAMAD, 2000) p. 12.

AL-HAJ-AHMAD et BDEWI évoquent les cas de l'analyse grammaticale du passé :

Le passé accepte l'introduction du suffixe / -tu / de la première personne du singulier qui porte le cas nominatif, et le suffixe / -ta / de la troisième personne du féminin singulier qui ne porte pas de cas Ø. (AL-HAJ-AHMAD et BDEWI, 1993) p. 179.

Les grammairiens sont tous d'accord que l'accompli :

- exprime un événement ou un état qui a eu lieu avant le moment de l'énonciation.

- accepte l'affixation. Le suffixe de l'accompli est : / -t /. Il s'accorde aux personnes suivantes : première et deuxième personnes du singulier, troisième personne du féminin singulier, deuxième personne du duel, troisième personne du féminin duel, deuxième personne du pluriel

- il peut désigner le présent dans les cas suivants :

1. Si le passé est précédé de la particule / qad /, il s'approche du présent (le passé récent du français).

Exemple : / qad ʕa:da wa:lidi /

(Mon père vient de rentrer.)

2. Le passé porte le sens du futur s'il est précédé d'une particule de conditionnel.

Exemple : / ʔin ʕamila zajidan kasiba ma:lan /

(S'il a bien travaillé il a gagné de l'argent. = s'il travaille bien il gagnera de l'argent.)

3. Le passé remplace le présent, ce que nous trouvons souvent dans le Coran. Il sert à montrer la certitude de l'action exécutée par Dieu.

Exemple : / wa ʔiða qa:la lla:hu... /

(Si Dieu disait... = si Dieu dira ... [le jour du jugement])

Passons à ce qui a été évoqué par les grammairiens et les linguistes. AL-FADLI définit le passé comme suit : « *Le passé : C'est le verbe qui exprime la réalisation d'un événement dans un temps passé. Exemple : / ðahaba /, / kataba /¹. » (AL-FADLI, 1993) p.*

18.

IBN-AL-FAROUK a un autre point de vue à ce propos:

¹ / ðahaba /, / kataba / = (Il est parti, il a écrit)

La valeur de l'accompli ne signifie pas que tout procès est considéré comme achevé, mais surtout que sa réalisation est acquise, c'est à dire que le commencement du procès a bien eu lieu dans un moment antérieur à celui de l'acte de parole. (IBN-AL-FAROUK, 1994) p. 182.

L'accompli a, par exemple, la valeur du futur dans les énoncés optatifs.

Exemple : / raḥima-hu llahu /

(Que Dieu l'avait béni. = Que Dieu le bénisse.)

L'inaccompli étant statique, KOULOUGHLI considère que l'accompli est dynamique : « *L'accompli a une valeur dynamique, ce qui explique le rôle décisif qu'il joue dans la relation d'événements, dans la construction des récits.* » (KOULOUGHLI, 1994) p. 176.

GUIDERE évoque le caractère achevé de l'accompli : « *L'accompli se rapporte à l'aspect du verbe ; il est employé pour signifier que l'action est totalement achevée.* » (GUIDERE, 2001) p. 5.

Le parfait a donc deux valeurs :

- 1) la valeur de l'accompli quand il n'y a aucune spécification temporelle précise.
- 2) La valeur du passé indéfini, dans le récit.

En ce qui concerne la variabilité et l'invariabilité, les grammairiens arabes jugent que le passé est invariable :

1. Il se termine par un / -a / s'il n'est pas accordé à un des suffixes suivant : / -tu / (première personne du singulier), / -ta / (deuxième personne du singulier masculin), / -ti / (deuxième personne du singulier féminin), / -tuma / (deuxième personne du duel), / -tum / (deuxième personne du pluriel masculin), / -nna / (deuxième personne du pluriel féminin), / -na: / (première personne du pluriel) ou / -u: / (troisième personne du pluriel masculin).
2. Il se termine par un / -u / s'il se combine avec le suffixe / -u: / (troisième personne du pluriel masculin).

3. Il se termine par l'absence d'une voyelle brève finale \emptyset dans tous les autres cas.

6-5-1-1- Synthèse sur la définition de l'accompli

D'après ce que nous avons vu avec les grammairiens et linguistes, nous pouvons récapituler et dire que :

- a. L'accompli désigne un événement ou un état achevé dans le passé.
- b. Verbe accompli (seul) → passé
- c. / qad / + verbe accompli → passé récent
- d. / ka:na qad / + verbe accompli → plus-que parfait
- e. / ?in /, / ?iða: /, / law / + verbe accompli → conditionnel
- f. / ?an jaku:na qad / + verbe accompli → subjonctif passé

6-5-1-2- Les différentes utilisations de l'accompli

1. Il désigne une action qui s'est déroulée dans un passé déterminé ou indéterminé.

Exemple : / ?akala lwaladu /

(L'enfant a mangé.)

/ ?indama: ka:na lwaladu ja?kulu tuffaħatan ?adqda lisa:na-hu /

(Lorsque l'enfant mangeait une pomme, il croqua sa langue.)

2. Il désigne la répétition de l'action dans le passé.

Exemple : / ?afraqati ?famsu /

(Le soleil s'est levé.)

3. On l'utilise dans l'énoncé narratif, surtout dans les comptes et dans les romans.

4. On l'utilise dans les souhaits (bons ou mauvais) adressés au bon Dieu. Dans cet emploi, il a le sens du futur.

Exemple : / ba:rakahu llahu /

(Que Dieu le bénisse.)

/ la: ba:rakahu llahu /

(Que Dieu ne le bénisse pas.)

5. Il désigne un événement qui a débuté dans le passé et qui continue à se dérouler.

Exemple du Coran¹ : / ʔuðkuru: niʕmati llati ʔanʕamtu ʕalajkum /

(Rappelez-vous des bienfaits que je vous ai octroyé.)

6. Il désigne un événement qui s'est déroulé au moment de l'énonciation, comme dans les actes.

Exemple : / biʕtuka, zawwaʕtuka... /

(Je t'ai vendu, je t'ai marié ...)

7. Il désigne un événement qui s'est déroulé juste avant le moment de l'énonciation (ce qui correspond au passé récent).

Exemple : / qad qa:mti lʕalatu /

(La prière vient de commencer.)

8. Il désigne le futur dans l'expression de la condition.

Exemple : / ʔiða: raʔajtahu sallim ʕalajhi /

(Si tu le rencontres salue-le).

9. Il est introduit par le subordonnant temporel / lamma: / (quand, lorsque) dans une proposition circonstancielle de temps.

Exemple : / lamma: raʔajtuhu ʕajajtuhu /

(Lorsque je l'ai vu je l'ai salué.)

10. Il est introduit par / ka:na qad / ou / qad ka:na / pour désigner le passé lointain.

Exemple : / ka:na qad raħala /

1 Exemple d'AL-SAMARRAI (AL-SAMARRAI, 1966) p. 28.

(Il était déjà parti.)

11. Il est introduit par / qad / pour désigner une action antérieure à une autre dans le passé.

Exemple : / waṣalṭu ʔila lsi:nama:ʔi wa qad ḥalla lmasa:ʔu /

(Je suis arrivé au cinéma, la nuit était déjà tombé.)

12. Il est introduit par / ʔan jaku:na qad / pour désigner un procès qui serait déroulé dans le passé. Dans ce cas-là, il correspond au subjonctif français.

Exemple : / taxʃa: l-ʔummu ʔan jaku:na ʔibnu-ha qad waqafa fi ba:hati l-madrasati /

(La maman craint que son enfant soit tombé dans la cour de récré.)

6-5-2- L'inaccompli

Commençons tout d'abord par la définition de l'inaccompli dans les livres scolaires.

NASSEF définit l'inaccompli (le présent) comme suit :

Le présent désigne un événement qui se déroule au moment de parler ou après le moment de parler [...]. Il accepte l'introduction de la particule de négation / lam /, exemple : / lam jaqraʔ / (il n'a pas lu).

Il doit s'accorder à l'une des préfixes suivants : / ʔa- / de la première personne du singulier, / na- / de la première personne de duel et de pluriel, / ja- / de la troisième personne de singulier, de duel et du pluriel (masculin et féminin), / ta- / de la deuxième personne de singulier, de duel et du pluriel (masculin et féminin). (NASSEF, 1990a) pp. 5-6.

HAMAD le définit comme suit : « *Le présent désigne un fait ou un état qui se produisent dans le temps actuel ou dans l'avenir.* » (HAMAD, 2000) p. 16.

Il explique, ensuite, la formation de l'inaccompli et ses cas :

Le présent se forme à l'aide du passé en ajoutant un des préfixes du présent¹ : / ʔa- /, / na- /, / ja- /, ou / ta- /, il porte la voyelle brève finale / -u /.

- Le présent est nominatif s'il n'est pas précédé d'une particule de subjonctif ou de conditionnel et s'il n'est pas parmi les cinq paradigmes verbaux de l'inaccompli. Or, s'il est parmi les cinq paradigmes verbaux de l'inaccompli, le suffixe / -n / est confirmé et il porte la voyelle brève finale / -a /.

Les cinq paradigmes verbaux de l'inaccompli sont les verbes inaccomplis accordés à : / -u:- / du pluriel, / -a:- / du duel, / -i:- / de la deuxième personne du féminin singulier.

¹ Sachant que les signes diacritiques (voyelles brèves) qui se mettent sur les lettres composant le radical passé ne sont pas identiques à ceux du radical présent. Exemples / **kataba** / (Il a écrit), / **jaktubu** / (Il écrit). Nous remarquons que les 2 radicaux sont identiques, ils contiennent les mêmes consonnes : / k, t, b /

- Le présent est invariable et il se termine par la voyelle finale brève / -a / lorsqu'il est accordé à / -n / de corroboration. Il est marqué par l'absence de la voyelle finale Ø lorsqu'il est accordé à /-n / du féminin pluriel.
- Le présent porte le cas accusatif¹ s'il est précédé d'une des particules du subjonctif (/ ?an /, / lan /, / ?iðan / ou / kaj /). Il se termine par la voyelle brève finale / -a / s'il n'est pas parmi les cinq paradigmes verbaux de l'inaccompli, alors qu'il est marqué par la suppression du / -n / s'il est un des paradigmes verbaux de l'inaccompli. (HAMAD, 2000) p. 16.

Exemples : / jaktubu lwaladu ddarsa / (/ jaktubu / verbe inaccompli nominatif qui se termine par la voyelle brève finale / u /)

(L'enfant écrit la leçon.)

/ ?al?awladu jaktubu:na ddarsa / (/ jaktubu:na / verbe inaccompli nominatif qui se termine par la voyelle brève finale / a / qui se met sur le / n / des cinq paradigmes verbaux de l'inaccompli)

(Les enfants écrivent la leçon.)

/ ?lfatajatu jaktubØna ddarsa / (/ jaktubØna / verbe inaccompli nominatif qui se termine par la voyelle brève finale / a / qui se met sur le / n / du féminin pluriel)

(Les filles écrivent la leçon.)

/ jazibu ?an jaktuba lwaladu ddarsa / (/ jaktuba / verbe inaccompli accusatif qui se termine par la voyelle brève finale / a /)

(Il faut que l'enfant écrive la leçon.)

/ jazibu ?an jaktubu: ddarsa / (/ jaktubu: / verbe inaccompli accusatif marqué par la suppression du / n / des cinq paradigmes verbaux de l'inaccompli)

(Il faut qu'ils écrivent la leçon.)

Nous retiendrons que les grammairiens sont tous d'accord sur le fait que l'inaccompli :

¹ Rappelons que verbe inaccompli a trois cas :

1. Le nominatif / al-rafi /, désigné par un / u /, comme dans $\dot{\text{b}} / \text{bu} /$.
Exemple : / ?aktubu ddarsa / (inaccompli nominatif)
(J'écris la leçon.)
2. L'accusatif / al-naṣb /, désigné par un / a /, comme dans $\dot{\text{b}} / \text{ba} /$.
Exemple : / jazibu ?n ?aktuba ddarsa / (inaccompli accusatif)
(Il faut que j'écrive la leçon.)
3. L'apocopé / al-ḡazm /, désigné par l'absence de la voyelle ø, comme dans $\dot{\text{b}} / \text{b} \emptyset /$.
Exemple : / la: taktubØ ddarsa / (inaccompli apocopé)
(N'écris pas la leçon.)

Et que nom a trois cas dont le nominatif et l'accusatif :

1. Le nominatif / al-rafi /, désigné par un / u /.
Dans l'exemple, / l-waladu / sujet du verbe / kataba /.
2. L'accusatif / al-naṣb /, désigné par un / a /.
Dans l'exemple, / ddarsa / COD du verbe / kataba /.
3. Le génitif / al-ḡarr /, désigné par un / i /, comme dans $\text{b} / \text{bi} /$.
Dans l'exemple, / l-bajti / CCde lieu.

- exprime un événement ou un état qui se déroule au moment de l'énonciation ou après le moment de l'énonciation.
- accepte l'affixation. Les préfixes de l'inaccompli sont : / ʔa- / (première personne du singulier), / na- / (première personne du duel et du pluriel), / ja- / (troisième personne du masculin singulier, troisième personne du masculin duel, troisième personne du pluriel), / ta- / (deuxième personne du singulier, troisième personne du féminin singulier, troisième personne du féminin duel, deuxième personne du pluriel)
- est nominal s'il n'est pas précédé d'une particule de conditionnel ou de subjonctif.
- est invariable et porte la voyelle brève finale / -a / lorsqu'il est accordé à / -n / de corroboration. Et il est marqué par l'absence de la voyelle finale \emptyset lorsqu'il est accordé à / -n / du féminin pluriel.
- est accusatif lorsqu'il est précédé d'une des particules du subjonctif.
- est apocopé lorsqu'il est précédé d'une des particules du conditionnel.

Nous avons déjà vu *supra* que AL-HAJ-AHMAD et BDEWI disent que l'accompli pourrait désigner un présent, comme l'inaccompli pourrait désigner un passé (AL-HAJ-AHMAD et BDEWI, 1993) p. 181 :

1. L'inaccompli s'utilise pour l'actuel.

Exemple : / ʔaqrʔu ʂahi:fata ljawmi /

(Je lis le journal d'aujourd'hui.)

2. L'inaccompli s'utilise pour l'avenir lorsqu'il est précédé du préfixe / sa- /, de la particule / sawfa /, d'une des particules de l'apocopé, d'une des suffixes / -n / ou / -n / de corroboration.

Exemple : / sawfa ʔutabiʂu lmuba:ra:ti ʂala: lhawaʔi muba:ʂaratan /

(Je suivrai le match en direct.)

3. Si l'inaccompli est précédé d'une des particules de négation / lam / et / lamma: /, il désigne le passé.

Exemple : / lam jalʂab \emptyset bi-lkurati /

(Il ne joue pas au ballon. = Il n'a pas joué au ballon.)

4. L'inaccompli pourrait désigner des réalités générales qui ne correspondent à aucun temps.

Exemple : / taduru lʔarðu hawla lʂamsi /

(La terre tourne autour du soleil.)

5. L'inaccompli pourrait désigner le passé dans des situations très restreintes, celles que nous trouvons souvent dans le Coran.

Après les livres scolaires, voyons la définition de l'inaccompli chez les grammairiens et les linguistes. Commençons par AL-FADLI qui dit : « *Le présent : C'est le verbe qui exprime la réalisation d'un événement dans le présent ou dans l'avenir. Exemple : /jaðhabu¹* » (AL-FADLI, 1993) p. 18.

Voyons la nouvelle vision d'AL-SAYDAWI à cet égard :

Le présent désigne un événement qui est en train de se produire et qui est durable [...]. Il est distingué par l'acceptation de l'introduction de / sawfa /.
Lorsque le verbe est faible, commençant par la voyelle / w / et qu'il est transitif : la voyelle est supprimée quand il est conjugué au présent.
Exemple : / waʕada / → / jaʕidu². (AL-SAYDAWI, 1999a) p. 255.

AL-SAYDAWI est contre la règle qui dit que le présent (l'inaccompli) désigne l'actuel et l'avenir. Pour lui, l'inaccompli désigne une habitude (AL-SAYDAWI, 1999b) p. 893.

Exemple : / jatana:walu l-ʕiflu fuʕu:rahu ʕinda ssaʕati l-ʕa:minati /.

(L'enfant prend son déjeuner à 8h.)

Ou encore une réalité générale qui n'est accordé à aucun temps.

Exemple : / jasbaħu l-samaku fi lma:ʕi /.

(Les poissons nagent dans l'eau.)

KOULOUGHLI avait la même attitude qu'AL-SAYDAWI, il disait que *l'inaccompli* « *a une valeur statique et sert surtout à décrire des situations présentant une certaine durée ou un caractère répétitif.* » (KOULOUGHLI, 1994) p. 176.

Ce qui prouve que l'inaccompli désigne plutôt le présent habituel ou le présent durable, c'est qu'il est parfois incapable de représenter le présent actuel, comme c'est le cas dans les verbes de mouvement.

Exemple : quelqu'un qui est sur le point de rentrer à la maison en provenance de l'université dit : / ʕudtu mina l-za:miʕati / (Je suis revenu de l'université) ou bien encore / ʔana: ʕa:ʕidun

¹ / jaðhabu / = (Il part)

² / waʕada / → / jaʕidu / = (Il a promis → il promet)

mina l-zamiṣati / (je suis [revenant] de l'université). On ne peut, par contre, pas dire : / ʔana: ʕa:ʔudu mina l-zamiṣati / (je reviens de l'université), car cette phrase donne un sens du présent répétitif.

Autre exemple : Après avoir couru, l'enfant dit : / ʕaṭiʃtu / (j'ai eu soif), et non pas : / ʔaṣṭaʃu / (j'ai soif)

Pour que l'inaccompli désigne le passé ou le futur, il faut qu'il soit accompagné d'une particule : « *Si tu veux que l'inaccompli désigne le futur ou encore le passé, c'est possible mais, c'est à l'aide des particules et des outils non pas le verbe inaccompli tout seul.* » (AL-SAYDAWI, 1999b) p. 893.

Exemples : / lan ʔaktuba ddarsa /. (la particule / lan / a un sens prospectif) (inaccompli accusatif)

(Je n'écrirai pas la leçon.)

/ lam ʔaktubØ ddarsa /. (la particule / lam / donne le sens du passé) (inaccompli apocopé)

(Je n'ai pas écrit la leçon.)

6-5-2-1- Synthèse sur la définition de l'inaccompli

D'après ce que nous avons vu avec les grammairiens arabes et linguistes arabisants nous pouvons récapituler et dire que :

- a. L'inaccompli désigne un événement ou un état qui se déroule au moment de l'énonciation ou après le moment de l'énonciation.
- b. Verbe inaccompli (seul) → présent / futur
- c. / sa- /, / sawfa / + verbe inaccompli → futur
- d. / lam /, / lamma: / + verbe inaccompli → passé
- e. / ka:na / + verbe inaccompli → imparfait

f. /ʔan /, /lan /, /ʔiðan /, /kaj / + verbe inaccompli → subjonctif

g. /ʔin /, /law / + verbe inaccompli → conditionnel

Ainsi, nous regroupons les cas de l'inaccompli dans trois catégories :

1. Celui qui est affublé de la voyelle finale / -u / appelé / marfu:ʕ /.

Exemple : / jarħalu / (il part)

2. Celui qui est affecté de la voyelle finale / -a / appelé / manşu:b /.

Exemple : / ʔan jarħala / (qu'il parte)

3. Celui qui est amputé de toute voyelle finale appelé / mazzu:m /.

Exemple : / ʔin jarħalø / (s'il part)

Il correspond donc à ces trois cas trois modes :

1. L'indicatif (le nominatif), lorsque le verbe se termine par la voyelle brève / -u / : le cas du présent et du futur.

2. Le subjonctif (l'accusatif), lorsque le verbe se termine par la voyelle brève / -a / : dans un énoncé à polarité négative situé dans l'avenir.

3. L'apocopé¹, lorsqu'il s'agit d'une amputation des deux voyelles brèves / -u / et / -a / : dans un énoncé à polarité négative situé dans le passé.

Pour que ces idées soient claires, nous proposons la conjugaison du verbe / kataba / (écrire) à certains temps et modes.

¹ Les utilisations de l'apocopé :

1. Dans la phrase conditionnelle. Exemple : / ʔin tadrusø tanʒaħø / (Si tu étudies tu réussis.)
2. A l'impératif, avec les personnes autres que la deuxième. Exemple : / li-jaʕabø / (Qu'il joue.)
3. Dans la négation avec / lam /. Exemple : / lam jaʕrabø / (Il n'a pas bu.)

6-5-2-2- La conjugaison du verbe / kataba / à certains temps et modes

Pronom personnel	Indicatif (inaccompli nominatif)	Subjonctif (inaccompli accusatif)	Conditionnel (inaccompli apocopé)	Impératif
/ ?ana /	/ ?aktubu /	/ ?an ?aktuba /	/ ?in ?aktubø /	-
Moi	J'écris	Que j'écrive	Si j'écris	
/ ?anta /	/ taktubu /	/ ?an taktuba /	/ ?in taktubø /	/ ktubø /
Toi (mas.)	Tu écris	Que tu écrives	Si tu écris	écris
/ ?anti /	/ taktubøi:na /	/ ?an taktubi: /	/ ?in taktubi: /	/ ktubi: /
Toi (fém.)	Tu écris	Que tu écrives	Si tu écris	Ecris
/ hu:wa /	/ jaktubu /	/ ?an jaktuba /	/ ?in jaktubø /	-
Lui	Il écrit	Qu'il écrive	S'il écrit	
/ hia /	/ taktubu /	/ ?an taktuba /	/ ?in taktubø /	-
Elle	Elle écrit	Qu'elle écrive	Si elle écrit	
/ nahnu /	/ naktubu /	/ ?an naktuba /	/ ?in naktubø /	-
Nous	Nous écrivons	Que nous écrivions	Si nous écrivons	
/ ?antuma: /	/ taktuba:ni /	/ ?an taktuba: /	/ ?in taktuba: /	/ ktuba: /
Vous (duel)	Vous écrivez	Que vous écriviez	Si vous écrivez	Ecrivez
/ huma: / (mas.)	/ jaktuba:ni /	/ ?an jaktuba: /	/ ?in jaktuba: /	-
Eux (duel)	Ils écrivent	Qu'ils écrivent	S'ils écrivent	
/ huma: / (fém.)	/ taktuba:ni /	/ ?an taktuba: /	/ ?in taktuba: /	-
Elles (duel)	elles écrivent	Qu'elles écrivent	Si elles écrivent	
/ ?antum /	/ taktubu:na /	/ ?an taktubu: /	/ ?in taktubu: /	/ ktubu: /
Vous (mas.)	Vous écrivez	Que vous écriviez	Si vous écrivez	Ecrivez
/ ?antunna /	/ taktubøna /	/ ?an taktubøna /	/ ?in taktubøna /	/ ktubøna /
Vous (fém.)	Vous écrivez	Que vous écriviez	Si vous écrivez	Ecrivez
/ hum /	/ jaktubu:na /	/ ?an jaktubu: /	/ ?in jaktubu: /	-
Eux	Ils écrivent	Qu'ils écrivent	S'ils écrivent	
/ hunna /	/ jaktubøna /	/ ?an jaktubøna /	/ ?in jaktubøna /	-
Elles	elles écrivent	Qu'elles écrivent	Si elles écrivent	

Tableau 17 :

Conjugaison du verbe / kataba / à certains temps et modes

Nous avons déjà évoqué que l'inaccompli, que certains appellent / muḍa:riḥ / (le présent), ne sert pas uniquement à exprimer le présent. Voyons ceci en détail.

6-5-2-3- Les différentes utilisations de l'inaccompli

1. Il désigne un événement qui se déroule au moment de l'énonciation et qui continue à se dérouler.

Exemple : / ʔaktubu kitaban /
(Je rédige un livre).

2. Il désigne une éventualité.

Exemple : / tuḥriqu l-ḥamsu wa tayibu /
(Le soleil se lève et il se couche).

3. Il désigne un événement répétitif et qui peut se dérouler dans tout temps.

Exemple : / ʔanta tazni mina ḥḥawki ḥinaban /
(Tu récoltes des épis des raisins).

4. Il désigne le futur

Exemple : / ʔallahu jaḥkumu bajnahum /
(Le bon Dieu juge entre eux) ce qui signifie le jour du jugement dernier, donc, le futur.

5. Il peut être précédé de / lam / (particule de négation) pour désigner un passé à polarité négatif.

Exemple : / lam jaktubø /
(Il n'a pas écrit.)

6. Il désigne un événement qui s'est déroulé après un autre dans le passé.

Exemple du Coran¹ : / wa llaḍina kafaru: ʔila zahannami jaḥḥuru:na /
(Ceux qui avaient blasphémé sont mis en enfer.)

7. Il peut être précédé de / ka:na / pour désigner l'imparfait.

¹ Exemple d'AL-SAMARRAI (AL-SAMARRAI, 1966) p. 33.

Exemple : / ka:na juṭa:liṣu kita:ban /

(Il lisait un livre.)

8. Il peut être précédé de / sa- /, / sawfa / pour désigner l'avenir.

Exemple : / sa-jaṣudu wa:lidi: mina lṣamali ṣinda lsaṣati lṣadisati masaṭan /

(Mon père rentrera du travail à 18h.)

9. Il peut être précédé de / la: / (particule de négation).

Exemple : / la: ṭa:kulu lmuṭallazati fi lḡita:ṭi /

(Je ne mange pas de glaces en hiver.)

10. Il peut être précédé de / lan / pour désigner l'avenir.

Exemple : / lan ṭaḡraba lqahwata baṣda ljawmi /

(Je ne prendrai plus jamais de café.)

11. Il peut être précédé de / ṭan /, / lan /, / ṭiḏan / ou / kaj / pour désigner le subjonctif¹.

Exemple : / jaḡibu ṭan jantabiha ḡajidan /

(Il faut qu'il fasse bien attention.)

4, 8 et 10 nous conduisent à parler du futur.

6-5-3- Le futur

Nous avons déjà vu que le futur est un inaccompli. Les particules de la modalité du futur sont : / sa-, sawfa, lan / et le participe.

/ sawfa / peut être séparée du verbe par un autre mot, alors que / sa- / est un préfixe.

Le futur a deux emplois, selon qu'il détermine un verbe en fonction de prédicat autonome ou en fonction de prédicat subordonnée :

¹ (cf. *infra* Ch. II, III- Le subjonctif arabe)

1. Dans un prédicat autonome, le futur fonctionne comme un temps déictique (situé par rapport au moment de l'énonciation), référant à l'avenir.

Exemples : / sa-jaktubu ddarsa /
(Il écrira la leçon.)
/ sawfa jaktubu ddarsa /
(Il écrira la leçon.)
/ lan jaktuba ddarsa /
(Il n'écrira pas la leçon.)

Le futur peut être employé dans un récit : après une phrase 1 dont le verbe est au passé, le verbe de la phrase 2 précédé d'une des particules du futur montre que ce dernier (V2) s'est déroulé dans un temps postérieur.

Exemple : / ka:nati l-famsu mufriqatan. sa-ta?ti yajmatun wa taḥzubaha /
(Le soleil était brillant. Un nuage viendra le cacher.)

2. Dans le cas d'un prédicat subordonné : le futur peut servir à situer un procès dans l'avenir ou à marquer la postériorité d'un procès par rapport à un moment situé dans le passé (ce qu'on appelle, en français, le conditionnel).

Exemple : / ?adraka ?annahu lan jara:ha ?abadan /
(Il a réalisé qu'il ne la verrait plus.)

Le futur antérieur se forme de la manière suivante :

/ sa- / ou / sawfa / + / jaku:nu / + accompli

/ lan / + / jaku:na / + accompli

Exemple : / sawfa jaku:nu raḥala / (il sera parti.)

/ lan jaku:na raḥala / (il ne sera pas parti.)

Le participe peut servir à situer l'énoncé dans l'avenir :

Exemple : Coran : 2/30 : « / ?inni za:ʕilun fi l?arḍi xalifatan / » za:ʕilun = moi faisant
(Je vais désigner un lieutenant sur la terre.)

Les particules qui s'attachent à l'inaccompli sont nombreuses. Ces particules ont plusieurs valeurs : l'expression de la durée, de l'intention ou de la concomitance.

Marcel COHEN dit à ce propos : « *Les notions de l'imminence et de l'intention se confondent avec la notion temporelle de l'avenir car ces deux notions portent le sens du futur.* » (COHEN, 1924) p. 242.

Il ajoute à la même page que : « *Le futur vrai provient assez souvent d'une expression du futur proche.* », l'imminence est un futur très proche. L'intention est un sentiment qui porte le sens de ce qui viendra.

Le futur momentané et le futur duratif ne se distinguent pas l'un de l'autre. Il faut noter que certains futurs composés d'un verbe auxiliaire et d'un participe sont duratifs.

Exemples : / **sa-ʔaḏhabu** ʔila: l-za:miʕati ʕinda l-sa:ʕati l-ta:siʕati / (particule du futur + v. inaccompli nominatif)

(J'irai à l'université à 9 heures.)

Le premier : / ma:ða: ladajka ʕinda l-sa:ʕati l-ta:siʕati ? / (particule du futur + v. être + nom d'action)

(Qu'est-ce que tu auras à 9h. ? = Qu'est-ce que tu feras à 9h. ?)

Le deuxième : / **sa-ʔaku:nu ḏa:hiban** ʔila: l-za:miʕati /

(Je serai allant à l'université. = Je serai en route vers l'université.)

L'accompli peut être accompagné de la négation / *la:* / ou de la négation / *ma:* / pour exprimer le futur.

Exemples : / wa llahi la: raʕiʕtu ʕan raʕji: /

(Par Dieu, je ne changerai pas d'avis.)

/ lan tara:ha: ma: dumtu ḥajan /

(Tu ne la verras pas tant que je suis vivant.), c'est l'inaccompli apocopé.

La forme « énergique » de l'inaccompli (le / -n / de corroboration) a le sens du futur, Exemple : / wa llahi laʔaʕiʕanna lmalika /

(Par Dieu, certes, j'obéirai au roi.)

Dans une subordonnée, l'inaccompli apocopé porte le sens du futur, mais c'est une expression modale, et non une expression temporelle.

Exemple : / fa-li-jasmaʕø kala:m ʔumihi /

(Qu'il écoute sa maman.)

Lorsque la particule de négation / *lan* / introduit un verbe inaccompli nominatif, elle le transforme en inaccompli accusatif, ainsi, le procès se situe dans l'avenir.

Exemple : / lan ʔafʕala ma turi:dø /

(Je ne ferai pas ce que tu veux.)

Quand / *jaku:nu* / (être à l'inaccompli), ayant le sens du futur, se combine avec un accompli, cela correspond au futur antérieur. L'auxiliaire peut avoir la forme « énergique » et le verbe principal peut être précédé de / *qad* / pour insister sur l'accomplissement du procès.

Exemple : / la: taku:nanna qad ʔiltaqajta bi-za:rika /

(Tu auras certainement rencontré ton voisin.)

Le futur antérieur peut être subordonné. Après / *ʔan* /, / *jaku:na* / se substitue à / *jaku:nu* /.

Exemple¹ : / la-narzu: ʔan jaku:na rasu:lu llahi qad istayfara llahu / = (Nous espérons que l'envoyé de Dieu aura intercédé pour lui.) Ici le futur antérieur se confond avec le passé composé mis en subordination au subjonctif. Cette confusion empêche l'expression temporelle distincte.

/ *qad* / (il se peut que, il arrive que) peut également s'ajouter à l'inaccompli pour donner le sens du potentiel.

Exemple : / qad ʔaðhabu ʔadan fi: nuzhatin /

(Il se peut que je parte, demain, en promenade.)

Avant de passer à l'étude des modes, Il nous semble pertinent d'évoquer la notion de la « phrase complexe » en arabe car le subjonctif se met surtout dans une phrase complexe.

6-6- La phrase complexe

L'étude de la « phrase complexe » en arabe permettra d'aborder les relations qui existent à l'intérieur de laquelle et de la comparer avec la « phrase complexe » en français.

¹ AL-BUKHARI in (COHEN, 1924) p. 261.

La phrase complexe comporte quatre relations prédicatives : la coordination, la subordination relative, la subordination conjonctive et la subordination circonstancielle.

6-6-1- La coordination

Une phrase est coordonnée à l'aide d'une des particules de coordination : / wa / (et), / ʔaw / (ou), / ʔumma / (puis, ensuite) ou / fa- / (donc).

Exemple : / ʔahabtu ʔila ssouqi ʔumma ʕudtu ʔila lmanzili /

(Je suis allée au marché puis je suis revenue à la maison.)

6-6-2- La phrase relative

Dans *Problèmes de linguistique générale* (BENVENISTE, 1974) Tome II, p. 213, BENVENISTE dit que la subordonnée relative arabe est décrite comme une qualification, au même titre que l'adjectif ou que le groupe formé par une préposition et son régime. Il ajoute :

Au total, la « phrase relative » en arabe a le même statut syntaxique que l'adjectif qualificatif, et elle est susceptible, comme l'adjectif, d'une forme indéterminée et d'une forme déterminée. (BENVENISTE, 1974) Tome II, p. 214.

La subordonnée relative joue donc le même rôle que celui de l'adjectif dans l'analyse grammaticale arabe.

L'adjectif peut être soit déterminé soit indéterminé. De même, la phrase relative peut se présenter comme indéterminée ou comme déterminée.

Exemples : / arrazulu fuʒa:ʕun / (adjectif déterminé), vs / razulun fuʒa:ʕun / (indéterminé)

(L'homme brave vs Un homme brave.)

L'adjectif est déterminé quand le nom est déterminé.

Lorsque le nom subordonnant est indéterminé, la relative est de détermination zéro et quand le nom subordonnant est déterminé, la relative comporte un pronom démonstratif ayant la fonction d'un déterminatif.

Exemples : / sallamtu ʕala razulin ʒa:ʔa /

(J'ai salué un homme, il est venu.)

/ sallamtu ʕala rrazuli llaʔi: ʒa:ʔa /

(J'ai salué l'homme qui est venu.)

KOULOUGHLI a une autre attitude à ce propos :

La subordonnée relative est, au fond, une phrase servant d'adjectif. En arabe, il n'y a de véritable subordination relative que si l'antécédent, le nom à qualifier, est déterminé. Sinon on utilise une phrase adjectivale juxtaposée au nom à qualifier. (KOULOUGHLI, 1994) p. 280.

Exemples : / *ʔiʃtarajtu l-kitaba llaði: naṣaḥni: bihi ʔusta:ði:* / (/l-kitaba/ déterminé par / al- /)

(Je me suis acheté le livre que mon professeur m'avait conseillé.)

/ *ʔiʃtarajtu kitaban, naṣaḥni: bihi ʔusta:ði:* / (/ kitaban / indéterminé, deux phrases juxtaposées)

(Je me suis acheté un livre, mon professeur me l'avait conseillé.)

Les pronoms relatifs sont :

- / *allaði:* / pour le masculin singulier.
- / *allati* / pour le féminin singulier.
- / *allaða:ni* / pour le masculin duel.
- / *allata:ni* / pour le féminin duel.
- / *allaðina* / pour le masculin pluriel.
- / *alla:ti* / ou / *allawa:ti* / pour le féminin pluriel.

Ces pronoms relatifs se laissent traduire par *que*, *qui* ou *dont*, comme dans les exemples :

/ *sallamtu ʃala rraʒuli llaði: ʒa:ʔa* / (J'ai salué l'homme **qui** est venu.)

/ *sallamtu ʃala lsaʒdati llati: ʒa:ʔat* / (J'ai salué la dame **qui** est venue.)

/ *sa-ʔuʃʃi:-ka lkita:ba llaði: ʃtarajtu-hu lba:riḥata* / (Je te donnerai le livre **que** j'ai acheté hier.)

/ *sa-ʔuʃʃi:-ka lʒaridata llati: ʃtarajtu-ha li-ltawi* / (Je te donnerai le journal **que** je viens d'acheter.)

/ *ʔiʃtarajtu lkita:ba llaði: ḥaddaθtu-ka ʔan-hu* / (J'ai acheté le livre **dont** je t'avais parlé.)

/ *ʔiʃtarajtu llawḥata llati: ḥaddaθtu-ka ʔan-ha* / (J'ai acheté le tableau **dont** je t'avais parlé.)

6-6-3- La phrase conjonctive complétive

Dans une phrase arabe, la subordonnée complétive assume le rôle d'un nom, elle se compose de / *ʔan* / ou / *ʔanna* / + l'inaccompli subjonctif. Il est toutefois préférable de recourir à la nominalisation de la phrase. KOULOUGHLI dit à ce propos :

La complétive consiste à faire qu'une phrase occupe la place et joue le rôle syntaxique d'un nom. Pour cela, on fait subir à la phrase une transposition dite « nominalisation ». L'arabe dispose pour réaliser ce type de transposition de deux procédés principaux : le recours au nom verbal et la transposition de la phrase en syntagme nominal par le biais d'opérateurs de complétivisation, principalement / ?an / et / ?anna /. (KOULOUGHLI, 1994) pp. 283-284.

Exemple : / ?uridu **?an ?aktuba** maqa:lan / (Je veux **que j'écrive** un article)¹ = je veux écrire un article.

→ / ?uridu **kitab:ata** maqa:lin / (Je veux **l'écriture** d'un article)² = je veux écrire un article. (/ kita:bata / : nom verbal [nom d'action])

6-6-4- La phrase circonstancielle

Les types de phrases circonstancielle arabes sont au nombre de sept :

1. La phrase circonstancielle de cause : c'est une phrase nominale introduite par / li?anna / (parce que).

Exemple : / baka l-?iflu li?annahu mariḍun /

(L'enfant a pleuré parce qu'il est malade.) = L'enfant pleurerait parce qu'il était malade

2. La phrase circonstancielle de comparaison : c'est une phrase nominale introduite par / ka?anna / (comme si).

Exemple : / taṣarrafā l-?iflu wa ka?annahu razulun /

(L'enfant a agi comme s'il était un homme.) = L'enfant a agi à la manière d'un homme.

3. La phrase circonstancielle de comparaison : c'est une phrase verbale introduite par l'une des particules de conditions / ?in / ou / law / précédées de la coordination / wa / (et).

Exemple : / lan jaṣimma l-?ama:n wa law qubiḍa ?ala zamiṣi l-muḍrimina /

¹ Cette construction n'est pas possible car lorsque le verbe de la principale exige le subjonctif et que les 2 agents sont identiques, l'infinitif est obligatoire. Ce type de phrase constitue une source d'erreur pour un apprenant arabophone.

² Voici une deuxième source d'erreur pour un apprenant arabophone, celle de la traduction du nom d'action arabe par le substantif français.

(La sûreté ne règne pas même si tous les malfaiteurs étaient mis en prison.) = La sûreté ne règne pas même si tous les malfaiteurs étaient mis en prison.

4. La phrase circonstancielle de condition : c'est une phrase verbale introduite par l'une des particules de conditions / ?in /, / ?iða / ou / law /.

Exemple : / sa-jaftari saja:ratan zadidatan ?iða za:da ?azrahu /

(Il s'achètera une nouvelle voiture s'il a eu une augmentation de salaire.) = Il s'achèterait une nouvelle voiture si son salaire augmentait.

5. La phrase circonstancielle de temps : c'est une phrase verbale introduite par l'un des adverbes de temps / ?inama: /, / ?indama: /, / lamma: / ou / ?a:lama: /

Exemple : / kuntu ?adrusu ?indama: quria l-?arasu /

(Je révisais lorsque la cloche sonna.)

6. La phrase circonstancielle de lieu : c'est une phrase verbale introduite par l'un des adverbes de lieu / ?ajnama: /, / ?ajθuma: / ou / ?ajθu /

Exemple : / jaðhabu lqaṭiṣu ?ajθu lṣiḥbi /

(Le troupeau s'en va là où il y a de l'herbe.)

7. La phrase circonstancielle de but : C'est une phrase verbale introduite par l'un des adverbes de but / ?atta /, / li-kaj /, / kay / ou / li- /

Exemple : / ?adartu ttilfa:za li-?uta:biṣa l?axba:ra /

(J'ai allumé la télévision pour que je suive le journal.)¹ = (J'ai allumé la télévision pour suivre le journal.)

A travers les exemples que nous venons de citer, nous remarquons l'existence de deux verbes à aspects différents (accompli et inaccompli) dans la même phrase. Prenons à titre d'exemple la phrase sus-mentionnée : / sa-jaftari: saja:ratan zadidatan ?iða za:da ?azrahu / (Il s'achètera une nouvelle voiture s'il a eu une augmentation de salaire.) = Il s'achèterait une nouvelle voiture si son salaire augmentait.

¹ Nous avons vu *supra* ce type de problème qui constitue une source d'erreur pour un apprenant arabophone.

Nous remarquons que l'inaccompli (futur) et l'accompli (passé) sont combinés dans cette phrase conditionnelle.

6-7- Les modes

Nous abordons ici *l'infinitif, l'impératif, le subjonctif (en bref) et le conditionnel*.

6-7-1- L'infinitif¹ (Le nom d'action)

6-7-1-1- La définition de l'infinitif dans les manuels scolaires

Ali AL-JAREM et Moustafa AMIN, dans leur livre s'adressant aux lycéens : *La syntaxe claire de la grammaire de la langue arabe*, définissent l'infinitif comme suit :

« *L'infinitif désigne un événement dépourvu du temps. C'est l'origine de toutes les dérivées.* » (AL-JAREM et AMIN, 1983) p. 197.

Dans *Le livre des leçons syntaxiques, pour les élèves du lycée*, NASSEF le définit comme suit : « *L'origine de toutes les dérivées est l'infinitif. Il désigne un événement dépourvu de tout temps. Le verbe est trilitère, quadrilitère, quincalitaire et sexalitaire.* » (NASSEF, 1990b) p. 49.

Quant au rôle que l'infinitif joue au sein d'une phrase, AL-JAREM et AMIN disent : « *L'infinitif joue le rôle de son verbe qu'il soit déterminé par / al-/, déterminé par l'annexion ou dépourvu de / al- / et de l'annexion.* » (AL-JAREM et AMIN, 1983) p. 205.

Et NASSEF dit à ce propos :

L'infinitif assume le rôle de son verbe quoiqu'il soit indéterminé, ou déterminée par / al- / ou par une détermination, [...], Il est plutôt associé à son sujet qu'à son complément.(NASSEF, 1990b) p. 53.

Exemples :

/ ha:ðihî qira:ʔatun / (aucune détermination)

(C'est une lecture.) = (C'est une vraie lecture.)

¹ L'infinitif est appelé le "nom verbal" ou le "nom d'action ou d'infinitif" par les grammairiens occidentaux et les arabisants.

/ ha:ðihi qira:ʔatun **mu:fawiqatun** / (le déterminant, c'est l'adjectif / mu:fawiqatun /)

(C'est une lecture amusante.)

/ ha:ðihi **l**-qira:ʔatu mu:fawiqatun / (le déterminant, c'est / l- /)

(Cette lecture amusante.) = (Cette lecture est amusante.)

6-7-1-2- La définition de l'infinitif chez les grammairiens anciens et linguistes modernes

Selon les grammairiens de Bassra ; « *l'infinitif désigne un temps absolu, alors que le verbe désigne un temps précis. Or, l'absolu est l'origine du précis, l'infinitif est donc l'origine du verbe.* » (AL-SAMARRAI, 1966) p. 51.

Alors que les grammairiens de Koufa, qui avaient une tendance opposée, disaient que « *l'infinitif est sain lorsque le verbe est à radical sain, et il est faible lorsque le radical¹ du verbe comporte une lettre faible [...] cela signifie que l'infinitif est une branche du verbe.* » (AL-SAMARRAI, 1966) p. 52.

Cette discussion semble vaine pour les grammairiens contemporains car l'infinitif et le verbe constituent la même matière, c'est la matière verbale que l'on doit comparer avec le nom.

Le linguiste contemporain AL-FASSI AL-FAHRI a une vision différente de l'infinitif. Dans *La construction parallèle, Théorie de la construction du mot et la construction de la phrase*, il propose la définition suivante :

L'infinitif porte certaines caractéristiques internes des verbes et certaines caractéristiques externes des noms.

Comme le verbe, l'infinitif attribue le cas accusatif à son COD, il possède les mêmes compléments que ceux du verbe et il peut être suivi d'un complément circonstanciel. [...]

Comme le nom, l'infinitif assume le rôle du sujet, du COD..., ils ont tous les deux la même analyse grammaticale, ils peuvent être déterminés par / -al / comme ils peuvent être indéterminé. Lorsqu'ils sont déterminés ils attribuent le cas génitif à leur complément. [...]

L'infinitif est d'origine verbale, voire un radical verbal. Il est construit selon ses caractéristiques dans des niveaux syntaxiques variés lorsque ce radical s'associe à un monème de l'infinitif. Selon cette analyse, l'infinitif n'est donc pas originaire mais dérivé comme d'ailleurs le verbe conjugué. (AL-FASSI AL-FAHRI, 1990) p. 239.

¹ Un verbe à radical sain est un verbe dont le radical ne contient pas une des voyelles longues, ex: / laʕiba / (jouer), alors que le verbe à radical faible est un verbe qui contient des voyelles longues, ex : / na:ma / (dormir).

AL-FADLI ajoute à la définition de l'infinitif que :

C'est un nom qui désigne un événement.

Exemple : / ʔal-kitabatu /, / ʔal-qira:ʔatu /¹

Il joue le rôle du verbe et il possède un sujet s'il est intransitif, voire un complément d'objet s'il est transitif. (AL-FADLI, 1993) p. 242.

AL-SAYDAWI rejoint, lui aussi, ceux qui disent que l'infinitif joue le rôle du nom. Il dit : « *L'infinitif est un nom désignant un événement.* » (AL-SAYDAWI, 1999a) p. 307.

Quant à HAMZA, elle dit que : « *L'infinitif est un mot qui désigne un événement dépourvu du temps, donc, il ne se conjugue ni au passé ni au présent ni à l'impératif. [...], C'est l'origine du verbe et de toutes les dérivées.* » (HAMZA, 2003) p. 90.

KOULOUGHLI définit l'infinitif comme suit :

Le nom verbal est un nom abstrait formé sur la même racine que le verbe auquel il est associé et exprimant le même contenu sémantique que lui, mais sans aucune implication de temps, d'aspect, de modalité, de personne, ni même de voix. (KOULOUGHLI, 1994) pp. 215-216.

GUIDERE le définit comme suit : « *C'est un nom formé à partir de la même racine que le verbe et qui signifie « le fait de... » ou « l'action de... ».* » (GUIDERE, 2001) p. 114.

Il ajoute : « *Le nom verbal exprime l'idée de réalisation formulée par la racine du verbe.* » (GUIDERE, 2001) p. 116.

L'arabe ayant une seule forme là où le français en a deux, l'infinitif a des propriétés du nom d'action et de l'infinitif, il remplace donc le verbe. LARCHER l'explique comme suit :

Comme le nom d'action, il peut avoir un génitif adnominal (complément de nom) et comme l'infinitif il peut avoir un complément d'objet / ɖarbu zajdin ʕamran / = "le fait que Zaïd frappe/ait frappé Amr"). Enfin, le / maʕdar /² est neutre aussi bien par rapport au temps/aspect que par rapport à la voix (le génitif adnominal peut donc être "subjectif" ou "objectif"). Le paradigme verbal se laisse ainsi représenter :

¹ / ʔal-kitabatu /, / ʔal-qira:ʔatu / = (L'écriture, la lecture)

² Le / maʕdar / = l'infinitif

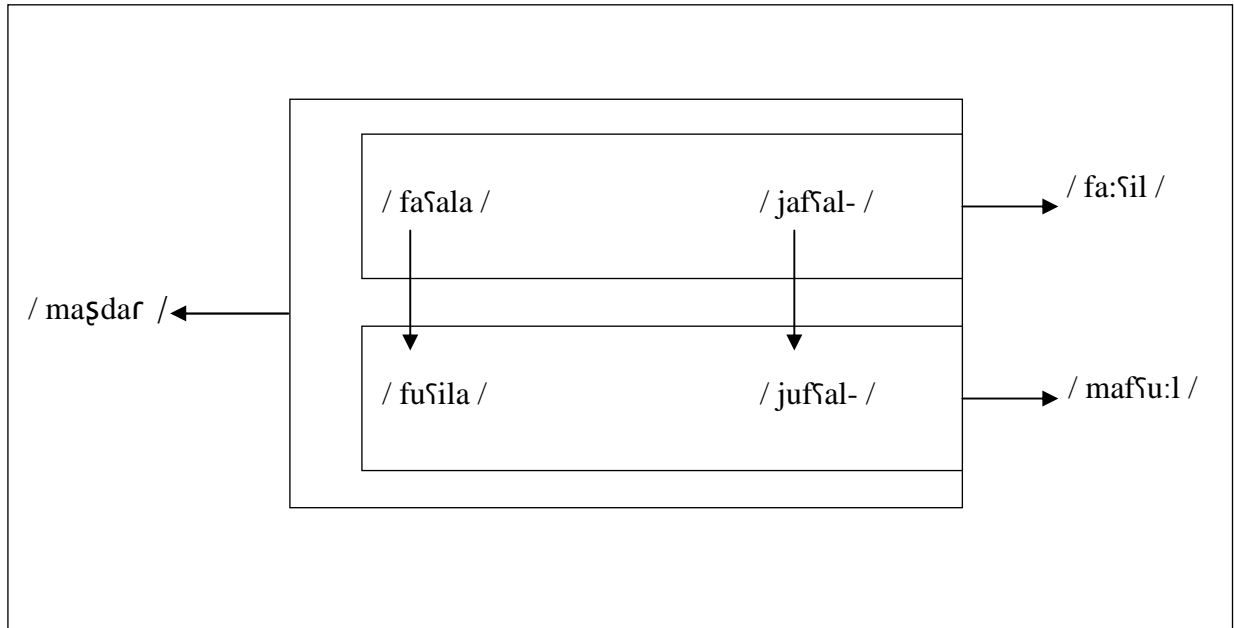


Figure 13 :
Paradigme verbal¹

LARCHER rapproche le nom d'action arabe et l'infinif français. Le nom d'action peut avoir un complément de nom et l'infinif peut avoir un complément d'objet.

Ensuite, il dit que l'infinif arabe est neutre parce qu'il ne porte pas de marque de temps ou d'aspect.

Quand l'infinif se construit d'une façon indirecte, il est précédé d'une préposition.

Exemple : / ʔastamtiṣu bi-lqira:ʔati /

(Je me rejouis de la lecture.)

¹ (LARCHER, 2003) p. 13.

Traduction du schéma :

/ maṣdar / : infinitif

/ faṣala / : verbe « faire » à la troisième personne du singulier accompli actif

/ jaṣal- / : verbe « faire » à la troisième personne du singulier inaccompli actif

/ fuṣila / : verbe « faire » à la troisième personne du singulier accompli passif

/ juṣal- / : verbe « faire » à la troisième personne du singulier inaccompli passif

/ fa:ṣil / : nom d'agent du verbe « faire »

/ maṣū:l / : nom de patient du verbe « faire »

Pour exprimer la négation, l'infinitif est précédé de / ṣadam / (défendre de, interdire de).

Exemple : / ʔamartuka bi-ṣadami llaṣibi /

(Je t'avais interdit de jouer.)

Le point de vue le plus pertinent nous semble celui d'AL-FASSI AL-FAHRI qui dit que l'origine de l'infinitif est le verbe. En effet, nous nous basons sur son explication que l'infinitif est dérivé de la conjugaison du verbe à la troisième personne du singulier accompli.

D'après les différentes définitions que nous venons de citer, nous retiendrons que l'infinitif :

- exprime un événement dépourvu du temps, de mode, d'aspect, de personne et de voix.
- peut être déterminé par / al- / ou par l'annexion comme il peut être indéterminé.
- porte certaines caractéristiques internes des verbes (il peut avoir un COD ou un C. Circonstanciel) et certaines caractéristiques internes des noms (il peut jouer le rôle d'un sujet, d'un COD...).

6-7-1-3- Les types d'infinitif

L'infinitif agent a deux types :

1) L'infinitif qui remplace son verbe. Il est fréquent dans les cas suivants :

- La demande.

Exemple : / fa-raḥmatan ja allahu /

(Pitié Dieu) = aie pitié de moi mon Dieu.

- Il suit une phrase pour la confirmer.

Exemple : / ḏa:lika huwa ssariqu qawla lhaqi /

(Ceci est le voleur, disant la vérité) = ceci est le voleur, c'est la vérité

2) L'infinitif remplacé par la particule et le verbe (le subjonctif) :

Exemple: / tuʕzibuni maḥabbatuka li-lʔa:xarina / → / juʕzibuni ʔan tuḥibba lʔa:xarina /

(J'admire ton amour envers les autres. → J'admire que tu aimes les autres.)

6-7-1-4- Les cas de l'infinitif

L'infinitif a trois cas :

1. Indéterminé (par le tanwin):

Exemple : / ʔaʕa:man wa fara:ban /

(Du manger et du boire) = je te demande de me donner quelque chose à manger et à boire

2. Déterminé par / al- /

Exemple : / ʔaxa:fu l-xuruʕa lajlan / → / ʔaxa:fu ʔan ʔaxruʕa lajlan /

(J'ai peur de sortir la nuit. → J'ai peur que je sorte la nuit.)¹

3. Déterminé par un complément :

Exemple : / ʔuridu kitabata lmaqa:li /

(Je voudrais l'écriture de l'article.) = Je voudrai écrire l'article.

6-7-2- L'impératif

6-7-2-1- La définition de l'impératif

Commençons tout d'abord par les définitions de l'impératif dans les livres scolaires. Dans *Le livre des leçons syntaxiques pour les élèves du primaire*, NASSEF définit l'impératif comme suit : « L'impératif sert à demander la réalisation d'un fait après le moment de parler, exemple : / ʔiqraʔ /². Il accepte l'introduction du suffixe / -n / de corroboration. » (NASSEF, 1990a) p. 6.

¹ Nous avons vu *supra* ce type de problème qui constitue une source d'erreur pour un apprenant arabophone.

² / ʔiqraʔ / = (lis).

Dans *La source de la syntaxe (pour tous les niveaux)*, HAMAD définit l'impératif comme suit : « C'est le verbe qui sert à demander la réalisation d'un fait quelconque. [...] L'impératif se forme à l'aide du présent en supprimant le préfixe du présent. » (HAMAD, 2000) p. 20.

Ensuite, il explique pourquoi l'impératif est invariable :

1. Il est marqué par l'absence de la voyelle brève finale / \emptyset^1 / si le verbe est sain (régulier), et s'il n'est pas suffixé (sauf le suffixe / -n / du féminin pluriel).
2. Il est marqué par la suppression de / -n / s'il a comme suffixes / -a: / du duel, / -u: / du pluriel, / -i: / de la deuxième personne du singulier.
3. Il est marqué par la présence de la voyelle brève finale / -a / s'il est accordé à un des deux / -n / de corroboration (léger ou lourd).

AL-HAJ-AHMAD et BDEWI disent à propos des cas de l'analyse de l'impératif :

L'impératif donne tout seul le sens de l'ordre sans l'introduction d'une particule et il accepte : l'introduction du suffixe / -i: / de la troisième personne du féminin et l'introduction d'un des suffixes / -n / et / -nn / de corroboration. (AL-HAJ-AHMAD et BDEWI, 1993) p. 179.

Voyons maintenant que disent les grammairiens anciens et les linguistes contemporains à propos de l'impératif.

Selon les grammairiens de l'école de Bassra, l'impératif est la 3^{ème} forme de conjugaison, il sert à donner un ordre et il est invariable². L'impératif ne s'emploie qu'à la 2^{ème} personne, comme / $\text{ʔifʔal}\emptyset$ / (fais).

Les grammairiens de l'école du Koufa disent que l'impératif est variable, il est apocopé, c'est l'inaccompli associé à / li- / de l'ordre³.

Exemple : / $\text{ʔiqra}\emptyset$ /, / li-taqra \emptyset /

(Lis, que tu lises.)

¹ Rappelons que ce signe signifie l'absence de la voyelle brève finale.

² Rappelons que certains désignent « déclinaison » ou « flexionnel » par « variable », et « indéclinable » par « invariable », et que les termes « variable » et « invariable » sont des étiquettes qui ne représentent pas le sens français des termes.

³ Ceci correspond au subjonctif à la 3^{ème} personne comportant le sens de l'ordre.

Al-Oussouliyoun¹ disent que l'impératif n'est pas une modalité verbale car le verbe désigne un événement associé à un temps, or, l'impératif n'est pas porteur d'un trait de temps, il n'est donc pas une modalité verbale. C'est une des *modalités d'énonciation* comme assertion, l'interrogation et le souhait.

Dans *Le verbe : temps et invariabilités*, AL-SAMARRAI définit l'impératif comme suit : « *C'est du présent dépourvu du préfixe.* » (AL-SAMARRAI, 1966) p. 48.

AL-FADLI dit que : « *Dans la langue arabe, l'impératif est un style rédactionnel² non pas un verbe temporel, tel que : le vocatif, l'ordre négatif, l'interrogation et bien d'autres.* » (AL-FADLI, 1982) p. 60.

Et il dit que : « *C'est le verbe qui exprime la demande d'un fait. Exemple : / ʔuktubø /, / ʔiqraʔø /³.* » (AL-FADLI, 1993) p. 18.

Quant à AL-SAYDAWI, il dit : « *L'impératif, c'est ce qu'on demande à notre interlocuteur de faire, un verbe qui sert à donner un ordre. Il existe sous cinq formes⁴.* » (AL-SAYDAWI, 1999a) p. 252.

Ensuite, il ajoute que :

Le verbe impératif n'a pas de sujet. Lorsque tu dis à Zayd : / ʔiʃrabø / (bois), tu lui donne un ordre pour qu'il boive, mais il se peut qu'il ne le fasse pas. Le futur n'est donc pas le temps de / ʔiʃrabø / (bois), comme on dit souvent dans la définition de l'impératif. / ʔiʃrabø / (bois) est donc la forme dont tu te sers pour donner un ordre à ton interlocuteur.

L'impératif s'accorde aux préfixes : / -a /, / -u /, / -i /, / -n / pour déterminer l'interlocuteur. (AL-SAYDAWI, 1999a) p. 881.

GUIDERE évoque l'origine de l'impératif : « *Il est obtenu à partir des deuxièmes personnes de l'inaccompli apocopé.* » (GUIDERE, 2001) p. 87.

¹ Al-Oussouliyoun = les fondamentalistes

² Le « style rédactionnel » désigne « les modalités d'énonciation ».

³ / ʔuktub /, / ʔiqraʔ / = (Ecris, lis)

⁴ Par formes, il désigne les pronoms personnels : / ʔanta / (deuxième personne de masculin singulier), / ʔanti / (deuxième personne de féminin singulier), / ʔantuma : / (deuxième personne de duel), / ʔantum / (troisième personne de masculin pluriel), / ʔantunna / (troisième personne de féminin pluriel).

L'impératif arabe a un radical court (à une seule voyelle) sans préfixes ni suffixes pour le masculin singulier et avec une suffixe qui marque le genre et le nombre en dehors de cela.

Voyons la conjugaison du verbe basique / faʕala / et celui du verbe similaire / kataba / à l'impératif.

Pronom personnel	V. / faʕala / (faire)	V. / kataba / (écrire)
/ ʔana /	-	-
/ ʔanta /	/ fʕalø /	/ ktubø /
/ ʔanti /	/ fʕali: /	/ ktubi: /
/ hu:wa /	-	-
/ hia /	-	-
/ naħnu /	-	-
/ ʔantuma: /	/ fʕala: /	/ ktuba: /
/ huma: / (mas.)	-	-
/ huma: / (fém.)	-	-
/ ʔantum /	/ fʕalu: /	/ ktubu: /
/ ʔantunna /	/ fʕaløna /	/ ktubøna /
/ hum /	-	-
/ hunna /	-	-

Tableau 18 :
Conjugaison du verbe / faʕala / et du verbe / kataba / à l'impératif

L'impératif ne se met pas à la forme négative. Il ne concerne ni la première personne ni la troisième personne.

Les ordres, aux personnes autre que la 2^{ème} personne, et la défense à toutes personnes sont exprimées par ce qu'on peut appeler le jussif¹-prohibitif pour tenir compte de la défense aussi bien que de l'ordre positif. (COHEN, 1924) p. 32.

Exemple : / ʔiqraʔø / (lis) (impératif)

¹ Rappelons que pour certains arabisants « le jussif » désigne la même chose que « l'apocopé ».

/ la: taqraʔø / (ne lis pas) (inaccompli apocopé-prohibitif = inaccompli négatif)

D'après les différentes définitions, nous retiendrons que l'impératif :

- est une simple demande de l'exécution d'un fait.
- est marqué par l'absence de la voyelle brève finale ø si le verbe est sain (régulier), et s'il n'est pas suffixé (sauf le suffixe / -n / du féminin pluriel).
- est marqué par la suppression de / -n / s'il a comme suffixes / -a: / du duel, / -u: / du pluriel, / -i: / de la deuxième personne du singulier.
- est marqué par la présence de la voyelle brève finale / -a / s'il est accordé à une des deux / -n / de corroboration (légère ou lourde).
- ne s'emploie jamais à la première personne ni à la 2^{ème} personne.

Nous adoptons le point de vue qui dit que l'impératif n'est pas la troisième forme de la conjugaison, il est plutôt l'issu de l'inaccompli. Il situe ce dont on parle dans l'avenir car, en arabe, la réalisation (ou non) d'un ordre ne peut être envisagé que dans l'avenir.

6-7-2-2- Les différents types d'ordre

Nous adoptons, à ce propos, la classification d'AL-FADLI. Selon lui, la demande de l'exécution d'un fait a 9 types :

1- L'ordre positif : c'est la demande de l'exécution d'un fait. Elle se manifeste sous cinq formes :

1. *L'inaccompli.*

Exemple : / ʔinħaðø /

(Lève-toi.)

2. *L'inaccompli associé à / li- / de l'ordre.*

Exemple : / li-jarħamøka llahu / (c'est l'inaccompli apocopé qui correspond au subjonctif français à la troisième personne)

(Que Dieu te bénisse.)

3. *Le nom d'action de l'impératif.*

Exemple : / ʕalajkum ʔanfusukum /

(Vous devez vous-même faire ceci.)

4. *L'infinitif.*

Exemple du Coran¹ : / fa-ḡarbu rriqa:bi /

(L'étranglement) = étranglez-les.

5. *La phrase nominale.*

Exemple⁴ : / aṣṣala:tu maṭlu:batun minka /

(La prière vous est demandée.) = Vous devez prier.

2- L'ordre négatif (l'énoncé prohibitif) : c'est une défense. Elle se manifeste sous trois formes :

1) *L'inaccompli associé à / la: / prohibitif.*

Exemple : / la: talmisø ʔayra:ḡi /

(Ne touche pas à mes affaires.)

2) *L'avertissement.*

Exemple: / ʔijaka ʔan talmisa ʔayra:ḡi /

(Attention, il ne faut surtout pas toucher à mes affaires.)

3) *La phrase prédicative.*

Exemple : / wajlun li-lmura:ʔin /

(Malheur aux hypocrites.)

3- La prière (l'invocation) : c'est la demande de l'exécution d'un fait adressée à Dieu. Elle se manifeste sous trois formes :

1) *L'ordre positif.*

Exemple de l'évangile : / ʔiyfirø lana: ḡunu:bana /

(Pardonne-nous nos péchés.)

¹ Cité par AL-FADLI (AL-FADLI, 1993) p. 192.

⁴ Cité par AL-FADLI (AL-FADLI, 1993) p. 193.

2) *L'ordre négatif.*

Exemple de l'évangile : / la: tudxilna: fi tazriba /

(Ne nous soumet pas à la tentation.)

3) *Le prédicat.*

Exemple : / raḥima llahu wa:lidaka /

(Que Dieu bénisse votre père.)

4) *L'infinitif.*

Exemple : / naḥlubu yufranan li-ḏunu:bina: /

(Nous demandons le pardon de nos péchés.) = nous vous demandons de nous pardonner.

4- L'interrogation : c'est une demande d'un renseignement ou d'une explication.

Les adverbess interrogatifs sont : / ʔ /, / hal /, / man /, /ma: /, / mata /, / ʔajna /, / ʔaja:na /, / ʔanna /, / kajfa /, / kam /, / ʔaj /.

Exemple : / ʔa bi-ʔimkanika musaʕadati: /

(Peux-tu m'aider ?) = (Aide-moi, s'il te plaît.)

5- La proposition : c'est une demande très polie et très soutenue.

Les adverbess de la proposition sont : / ʔala: / (léger), / ʔama: / (léger) et / law /.

Exemples : / ʔala: turi:du ʔan talʕaba maʕi: ? /

(Tu ne voudrais pas jouer avec moi ?) = (Viens jouer avec moi.)

/ law ʔaḥḍarta li: ku:ba ma:ʔin ? / (dans cet exemple, / law / sert à demander quelque chose poliment)

(Et si tu m'apportais un verre d'eau ?)

6- L'insistance : c'est une demande avec insistance.

Les adverbess de l'insistance sont : / halla: /, / ʔalla: / et / lawla: /. Ces adverbess précèdent souvent un inaccompli.

Exemple : / halla: ʔaḥḍarta li: ku:ban mina lma:ʔi /

(Je vous sollicite pour m'apporter un verre d'eau.)

7- Le souhait : c'est le regret par rapport à un fait passé irréversible.

Les adverbes du souhait sont : / lajta /, / hal /, / halla: /, / lawla: /, / law ma: /, / law /et / laṣalla /

Exemples : / lajtani: ʔara:ka kulla jawmin /

(J'aurais aimé te voir tous les jours.)

Le maître dit à un élève qui arrive en retard : / law ziʔta mubakiran ? / (dans cet exemple, / law /¹ sert à blamer)

(Et si tu étais arrivé plus tôt ?)

8- L'espérance : c'est la demande d'un fait réalisable.

Les adverbes de l'espérance sont : / laṣalla / et / ṣasa: /

Exemple : / ṣasa Imari:ḡa bi-xajrin /

(Que le malade se porte bien.)

On peut également utiliser / lajta / pour exprimer une espérance :

Exemple : / lajta lmasafata bajnana: qaṣiratun /

(J'aurais aimé que la distance entre nous soit courte.)

9- Le vocatif : c'est la demande à quelqu'un de s'approcher.

Les adverbes vocatifs sont : / ʔa /, / ʔa: /, / ʔaj /, / ja: /, / ʔaja: /, / hajja: /

Exemple : / ja: amr /

(Ô Amr.) = Amr, viens (en criant)

6-7-3- Le subjonctif

Dans ce paragraphe nous nous contenterons de donner une idée globale sur le subjonctif arabe et nous l'étudierons en détails dans le chapitre II intitulé *Le subjonctif*.

Le verbe inaccompli est nominatif, mais lorsqu'il est introduit par l'une des particules : / ʔan, lan, ʔiḡan, kaj /, il devient accusatif, ce que l'on appelle en français le subjonctif.

¹ Cette / law / se différencie de celle que nous avons vu dans **5- La proposition**, c'est que la première sert à faire une demande polie, alors que celle-ci sert à blamer.

La voyelle brève finale / -a / remplace la voyelle brève finale de l'accompli nominatif / -u /. Cette voyelle brève (/ -a /) se manifeste sous deux formes *apparente* ou *estimée*.

M. COHEN dit que le subjonctif apparaît généralement après la conjonction de finalité / *ʔan* /, ses composés ou ses équivalents.

Dans une phrase complexe comportant un auxiliaire dans la subordonnée, c'est l'auxiliaire qui se met au subjonctif alors que le verbe se met à l'accompli.

Exemple : / la: ʔazunu ʔan jaku:na laʕiba / (je ne crois pas qu'il soit joué) = je ne crois pas qu'il ait joué.

Cela ne veut pas dire que l'emploi de l'auxiliaire est toujours obligatoire.

Exemples : / ʔazunu ʔannahu laʕiba / (je crois qu'il a joué). / *ʔan* / se remplace par / *ʔanna* / et il n'y a plus de subjonctif (/ laʕiba / est le prédicat de / *ʔanna* /)

et / ʔazunu ʔannahu jalʕabu / (je crois qu'il joue.). / *ʔan* / se remplace par / *ʔanna* / et il n'y a plus de subjonctif (/ jalʕabu / est le prédicat de / *ʔanna* /)

6-7-3-1- / ʔal-maʕdar al-muʔawwal /

Chawqi AL-MAARI le définit comme suit :

C'est le dérivé d'un nom, il se forme d'une particule de l'infinitif et d'une proposition. Il joue un rôle défini dans la phrase, il pourrait être : un topique, un sujet, un complément. (AL-MAARI, 2003) p. 7.

Exemple: / ʔuridu ʔan ʔaqaʔa l-maqa:la /

(Je veux que je lise l'article) = Je voudrais lire l'article.

/ ʔuridu / (je veux) : verbe + sujet sous-entendu

/ ʔan / (que) : particule de l'infinitif

/ ʔaqaʔa l-maqa:la / (je lise l'article) : proposition

/ ʔan ʔaqaʔa l-maqa:la / (que je lise l'article) : / maʕdar muʔawwal / qui joue le rôle d'un complément du verbe.

6-7-3-2- Les particules de l'infinitif

Les particules de l'infinitif que M. COHEN appelle les conjonctions de finalité sont : /ʔan /, /ʔanna / (et sa forme allégée), /ma:, kaj, law /.

Dans le chapitre II nous allons voir ces particules en détails, mais dans ce paragraphe nous allons les passer en revue pour voir comment elles agissent avec la proposition qui suit à l'intérieur d'une phrase :

1. /ʔan /¹ (que) : c'est une particule qui introduit un verbe. Elle transforme le verbe inaccompli nominatif en accompli accusatif, elle peut être accompagnée d'une des particules /li-, hatta, fa- (causale), wa, ʔaw, ʔumma /.

Exemple : /ʔuridu ʔan ʔadrusa /

(Je veux que j'étudie) = Je veux étudier.

(/ʔan ʔadrusa /) remplace un complément.

2. /ʔanna / (que) : c'est un semi-verbe. Elle introduit une phrase nominale, elle a donc besoin d'un sujet et d'un prédicat.

Exemple : /ʔala: taʕlamø ʔanna lʔarða tadu:ru ? /

(Ne sais tu pas que la terre tourne ?)

(/ʔanna lʔarða tadu:ru /) remplace un complément.

3. La forme allégée de /ʔanna / c'est /ʔan /

Exemple : /ʕalimtu ʔan sawfa jaʔti yadan /

(J'ai su qu'il viendra demain.)

(/ʔan sawfa jaʔti yadan/) remplace un complément.

4. /ma: / : cette particule a deux types : /ma: / particule de l'infinitif temporel et /ma: / particule de l'infinitif non-temporel.

Exemple : /saʔuxliʃu laka ma: hajitu /

(Je resterai fidèle à toi tant que je suis en vie.)

(/ma: hajitu /) remplace un état.

¹ 1) Lorsque /ʔan / introduit un verbe accompli, c'est une particule de l'infinitif.

2) Lorsque /ʔan / introduit un verbe inaccompli, c'est une particule de l'infinitif et de l'accusatif.

5. / kaj / [apparente ou estimée] (pour que) : introduit systématiquement par / li- /.

Exemple : / ḏahabtu ila: nnabʕi li-kaj ʔafraba /

(Je suis allé à la source pour que je boive.) = Je suis allé à la source pour boire.

/ li- / est une proposition génitive et (/ kaj ʔafraba /) remplace le nom génitif.

6. / law / = (si) : doit être introduite par un verbe d'émotion et suivi d'un verbe accompli.

Exemple : / raʕibtu law zu:rtumu:na: /

(Je désirais si vous nous rendiez visite.) = Je désirais que vous nous rendiez visite.

6-7-4- Le conditionnel

Dans ce chapitre nous traitons en détail le conditionnel arabe car nous avons remarqué que de nombreux étudiants arabophones confondent dans certains cas l'emploi du subjonctif et l'emploi du conditionnel français. Nous allons voir que dans certains cas là où le subjonctif s'emploie en français, c'est le conditionnel qui s'emploie en arabe.

Exemple : *Qu'il fasse vite.* (subjonctif)

/ li-jusriʕø / (conditionnel)

Dans une phrase conditionnelle, il y a toujours deux verbes, l'arabe appelle le premier « le verbe portant la condition » et le deuxième « le verbe portant la réponse à la condition ».

Le conditionnel peut correspondre à plusieurs types de prédication.

6-7-4-1- Le prédicat verbal hypothétique

Pour exprimer l'hypothèse en arabe, il existe trois manières ; la première concerne l'hypothèse irréalisable, les deux autres concernent l'hypothèse potentielle.

KOULOUGHLI distingue les conditionnelles des hypothétiques :

Les conditionnelles expriment des situations considérées comme réalisables, et les hypothétiques des situations considérées comme difficilement réalisables, voire irréalisables.

Ce que ces deux types de phrases ont en commun est qu'elles se construisent sur deux relations prédicatives interdépendantes : la première (protase) exprime la condition ou l'hypothèse, et la seconde (apodose) indique la conséquence ou la conclusion qui découlerait de sa validation. En arabe, les aspects des verbes des deux relations prédicatives doivent en principe se correspondre. (KOULOUGHLI, 1994) p. 288-289.

Nous ne sommes pas de l'avis de KOULOUGHLI, en ce qui concerne la correspondance des deux verbes de la même phrase (conditionnelle ou prédicative). Observons le contre exemple suivant : / ?in ?atajta fi l-masa:?i, ?ahđir li: ma?aka zaridata l-jawmi /

(Si tu viens ce soir apporte-moi le journal d'aujourd'hui.)

Nous soulignons que : / ?atajta / : verbe *venir* (accompli accusatif qui situe le procès dans l'avenir à cause du complément circonstanciel de temps « ce soir »), alors que / ?ahđir / : verbe *apporter* (impératif)

Les deux aspects ne sont pas corrélés ici, ce qui justifie l'idée qu'il n'y a pas de corrélation temporelle en arabe.

GUIDERE définit la phrase conditionnelle comme suit : « *La phrase conditionnelle est une phrase double qui se compose d'une protase (la condition) et d'une apodose (réponse à la condition).* » (GUIDERE, 2001) p. 44.

Dans cette définition, GUIDERE rejoint les grammairiens arabes dans leur définition traditionnelle de la phrase conditionnelle.

Voyons les deux types d'hypothèse en arabe.

6-7-4-1-1- L'hypothèse irréalisable

C'est à l'aide de / *law* / que cette hypothèse est exprimée. Le verbe qui suit est soit accompli soit inaccompli :

- a. Dans le premier cas, le verbe de la protase a une valeur d'accompli et il équivaut à l'imparfait ou au plus-que-parfait du français.

Exemples : / *law qara?ta lkita:ba bi-?akmalihī la-ma: sa?altani: /* (accompli dans la *protase* et dans l'*apodose*)

(Si tu avais lu le livre entier tu ne m'avais pas interrogé. = Si tu avais lu le livre entier tu ne m'aurais pas interrogé.)

/ law ʒa:daftu ʔuxti: laħaddaθtuha ʒanka/ (accompli dans la *protase* et dans l'*apodose*)

(Si j'avais rencontré ma sœur je lui aurais parlé de toi.)

- b. Dans le deuxième cas, c'est l'irréalisable à l'inaccompli. Il situe ce dont on parle dans l'avenir.

Exemples : / law ʔusbiħu mumaθilatan la:miʒatan ʔarbaħu ʒa:ʔizata kan lsinamaʔiati / (inaccompli nominatif dans la *protase* et dans l'*apodose*)

(Si je deviens une bonne actrice, je gagnerai le palmarès de Cannes.) = (Si j'étais une bonne actrice, j'aurais gagné le palmarès de Cannes.)

6-7-4-1-2- L'hypothèse potentielle

Les particules potentielles / ʔin / et / ʔiða: / expriment la conjecture sur la réalisation d'un procès qui appartient au passé ou à l'avenir. La réalisation de ce procès est conditionnée par la réalisation d'un autre procès.

- / ʔin / introduit soit un verbe inaccompli qui devient apocopé, soit un verbe accompli. Le procès du verbe accompli se situe dans l'avenir car la valeur de l'accompli est envisagée, et non effective.

Exemples : / ʔin tadrusθ tanzahθ / (Si tu révises tu réussis = Si tu révises tu réussiras.)

/ ʔin darasta nazaħta / (Si tu as révisé tu as réussi. = Si tu révisais tu réussirais)

- / ʔiða: / n'introduit que des verbes accomplis situant ce dont on parle dans l'avenir car la valeur de l'accompli est envisagée, et non effective.

Exemple : / ʔiða: darasta nazaħta / (Si tu as révisé tu as réussi. = Si tu révisais tu réussirais)

Voyons à travers les exemples ci-dessous comment les deux particules sus-mentionnées agissent dans la phrase hypothétique :

/ ʔin jataʒa:qaθθ lθuluʒu jaxruʒθ lʔatfa:lu li-laʒibi / (inaccompli apocopé dans la *protase* et dans l'*apodose*)

(S'il neige les enfants sortiraient pour jouer.)

/ ?in taša:qaṭa lθulužu xaraža lʔaṭfa:lu li-laṣibi / (accompli dans la *protase* et dans l'*apodose* sans aucune modification)

(S'il neigeait les enfants sortiraient pour jouer.)

/ ?iḏa: laṣiba lʔaṭfa:lu bi-θalzi ?ittasaxat malabisa-hum / (accompli dans la *protase* et dans l'*apodose* sans aucune modification)

(Si les enfants jouent à la neige ils saliront leurs vêtements.)

6-7-4-2- Le prédicat verbal temporel

Il est introduit par l'un des adverbes de temps suivants : / ?iḏa:, ?iḏ, lamma:, ṣindama:, ḥina / qui ont le sens de *quand* et de *lorsque*.

- / ?iḏa: / introduit un accompli et situe le procès dans l'avenir.

Exemple : / ?iḏa: ḏahabta ?ila ssu:qi ?iṣtari li: zaridatan / (accompli dans la *protase* et impératif dans l'*apodose*)

(Si tu es allé au marché achète-moi un journal. = Si tu vas au marché achète-moi un journal)

- / ?iḏ / et / lamma: / introduisent un verbe accompli

Exemple : / lamma: ṣa:da rrabiṣu ?azharati lʔaṣzaru / (accompli dans la *protase* et dans l'*apodose*)

(Lorsque le printemps est arrivé, les arbres ont fleuri. = Lorsque le printemps arrive, les arbres fleurissent.)

- / ṣindama: / et / ḥina / introduisent un verbe accompli ou un verbe inaccompli.

Exemples : / ṣindama: tufriqu ṣṣamsu tuzaqziq lṣaṣafiru / (inaccompli nominatif dans la *protase* et inaccompli nominatif dans l'*apodose*)

(Quand le soleil se lève, les oiseaux gazouillent.)

/ ṣindama: ?aṣraqati ṣṣamsu zaqzaqati lṣaṣafiru / (accompli dans la *protase* et dans l'*apodose*)

(Quand le soleil s'est levé, les oiseaux ont gazouillé.)

6-7-4-3- Le prédicat verbal circonstanciel

Il est introduit soit par un verbe accompli soit par un verbe inaccompli. Il existe deux types de prédicats verbaux circonstanciels : le prédicat verbal circonstanciel de lieu et le prédicat verbal circonstanciel de temps.

1) Le prédicat verbal circonstanciel de lieu est introduit par / *ħajθu* / ou / *ʔajna* / (où).

2) Le prédicat verbal circonstanciel de temps est introduit par / *mata* / ou / *matama:* / (dès que, lorsque ou quand).

Exemples : / *ħajθu taðhabø ʔaðhabø maʕaka wa ʔajnama taku:nø ʔakun maʕaka* / (inaccompli apocopé dans la *protase* et dans l'*apodose*)

(Où que tu ailles j'irai avec toi et où que tu sois je serai avec toi.)

/ *mata ħalla lɣarifu taša:qaʕat ʔawraqu lʔaʕzari* / (accompli dans la *protase* et dans l'*apodose*)

(Dès que l'automne arrivait les feuilles des arbres tombaient. = Dès que l'automne arrive les feuilles des arbres tombent.)

6-7-4-4- Le prédicat verbal relatif

Il est introduit par un des pronoms relatifs: [/ *man* /, /*ʔajuma:* / (quiconque)], [/ *mahma:* /, / *ma:* / (quoi que)], [/ *ʔaju* /, (celui, quelconque, quelque)]

Le verbe de la protase pourrait être accompli ou inaccompli.

Exemples : / *man ʔara:da lʕula sahira llaja:li:* / (accompli dans la *protase* et dans l'*apodose*)

(Quiconque envisageait les niveaux supérieurs veillait les nuits.)

/ *man juridø lʕula: jasharø llaja:li:* / (inaccompli apocopé dans la *protase* et dans l'*apodose*)

(Quiconque envisage les niveaux supérieurs veille les nuits.)

Après le pronom relatif le verbe ne change pas de cas, il est donc à l'indicatif soit au passé soit au présent (ou au futur)

6-7-4-5- Synthèse sur le conditionnel

Une phrase conditionnelle arabe comporte deux parties : la condition (la protase) et la réponse à la condition (l'apodose).

Nous avons vu les différents types de prédication :

- Le prédicat verbal hypothétique qui se manifeste sous deux formes :
 - L'hypothèse irréalisable se formule à l'aide de la particule de l'hypothèse / *law* /. Le verbe qui suit est soit accompli soit inaccompli.
 - L'hypothèse potentielle se forme à l'aide des particules potentielles / *?in* / ou / *?iða:* / qui portent la conjecture sur la réalisation d'un procès. Elles situent ce dont on parle sans le passé ou dans l'avenir. La réalisation de ce procès est conditionnée par la réalisation d'un autre procès.
- Le prédicat verbal temporel est introduit par l'un des adverbes de temps / *?iða:*, *?ið*, *lamma:*, *?indama:*, *hina* / qui ont le sens de *quand* et de *lorsque*.
- Le prédicat verbal circonstanciel est introduit soit par un verbe accompli soit par un verbe inaccompli. Il existe deux types de prédicats verbaux circonstanciels : le prédicat verbal circonstanciel de lieu et le prédicat verbal circonstanciel de temps.
- Le prédicat verbal relatif est introduit par un des pronoms relatifs [/ *man* /, / *?ajuma:* / (quiconque)], [/ *mahma:* /, / *ma:* / (*quoi que*)], [/ *?aju* /, (*celui, quelconque, quelque*)]
Le verbe de la subordonnée pourrait être accompli ou inaccompli.

6-8- Synthèse sur le système verbal arabe

A travers ce paragraphe intitulé *Le système verbal arabe*, nous avons traité les principales notions, à savoir : temps, mode et aspect. Et nous avons conclu que ce système est temporel, aspectuel et modal.

A partir de deux paradigmes de conjugaison correspondant à deux aspects (l'accompli et l'inaccompli), et en y rajoutant des facteurs externes, ce dont on parle se situe dans le temps. C'est pour cette raison que l'on dit que ce système est très simple et très compliqué à la fois.

Récapitulons tous les temps, les aspects et les modes de la langue arabe dans le tableau ci-dessous :

Paradigme	Particule	Exemple	Traduction littérale de l'exemple puis transposition	Temps / mode / aspect (arabe)	Temps / mode (français)
Accompli		/ kataba lwaladu ddarsa /	L'enfant a écrit la leçon. / L'enfant écrivit la leçon.	accompli	P.C. / P. S.
	/ qad /	/ qad kataba lwaladu ddarsa /	L'enfant vient d'écrire la leçon.	accompli	P. récent
	/ ka:na qad /	/ ka:na qad kataba lwaladu ddarsa /	L'enfant avait écrit la leçon.	accompli	P.Q.P.
		/ ba:rakahu lla:hu /	Dieu l'a béni. = Dieu le bénira.	accompli (ce dont on parle est situé dans l'avenir)	futur
	/ ?in / ou / ?iða : /	/ ?in darasta nazahta /	Si tu as révisé tu as réussi. = Si tu révisais tu réussirais.	accompli	Si + imp. → cond. présent
	/ law /	/ law qara?ta kulla lkitabi lama: sa?altani: /	Si tu avais lu le livre entier tu ne m'avais pas interrogé. = Si tu avais lu le livre entier tu ne m'aurais pas interrogé.	accompli	Si + p.q.p → cond. passé

	/ jaku:nu qad /	/ sa- jaku:nu qad darasa durusa:hu qabla hululi lmasa:ʔi /	Il aura terminé ses devoirs avant la tombée de la nuit.	accompli	Futur antérieur
	/ ʔan jaku:na qad /	/ la : budda ʔan jaku:na lwaladu qad taʕiba /	L'enfant aurait été fatigué.	accompli	Cond. Passé
Inaccompli		/ ʔaktubu maqa:lan /	Je rédige un article.	inaccompli nominatif	Ind. présent
	/ sa- /	/ sa-ʔaktubu maqa:lan /	Je vais rédiger un article.	inaccompli nominatif (ce dont on parle est situé dans l'avenir)	Futur proche
	/ sawfa /	/ sawfa ʔaktubu maqa:lan /	Je rédigerai un article.	inaccompli nominatif (ce dont on parle est situé dans l'avenir)	Futur simple
	/ ka:na /	/ ka:na jaktubu maqa:lan /	Il rédigeait un article.	inaccompli nominatif (ce dont on parle est situé dans le passé)	Imparfait
	/ qad /	/ qad jaktubu maqa:lan /	Il rédigerait un article.	inaccompli nominatif (ce dont on parle est situé dans l'avenir)	Cond. Présent
	/ ʔan / ou	/ jazibu ʔan tabḏula zuhdan /	Il faut que tu fasses des progrès.	inaccompli accusatif	Sub. présent
	/ kaj /	/ ʔuridu ʔan ʔadrusa /	Je veux que j'étudie. = Je veux étudier.	inaccompli accusatif	Infinitif
	/ lan / ¹	/ lan ʔabraha maka:ni: /	Je ne quitterai pas ma place.	inaccompli accusatif	fut. à polarité négative
/ ʔiḏan /	- / sa ʔaʕmalu ma: bi-wisʕi li-ʔu:hassina ʕamali /	- Je ferai tout mon possible pour améliorer mon travail.	inaccompli accusatif	Futur	

¹ / lan /, particule de l'infinitif, elle introduit un verbe inaccompli nominatif et elle le transforme en accusatif. Ce dont on parle est situé dans l'avenir. Cette particule ne se combine pas avec l'accompli.

		- / ʔiðan taksaba nuqu:dan ʔakθara /	- Tu gagneras donc plus d'argent.		
/ lam / ou ¹ / lamma : /	/ lam jaktubø maqa:lan /		Il n'a pas rédigé un article.	inaccompli apocopé (ce dont on parle est situé dans le passé)	Ind. passé à polarité négative
/ la: /	hwa la: jaktubø maqa:lan /		Il ne rédige pas un article.	inaccompli apocopé (ce dont on parle est situé dans le présent)	Ind. présent à polarité négative
/ ʔin /	/ ʔin tadrusø tanzaħø /		Si tu révises tu réussiras.	inaccompli apocopé (ce dont on parle est situé dans l'avenir)	Si + ind. pré. → fut.
/ law /	/ law tadrusu tanzaħu /		Si tu révises tu réussiras. = Si tu révisais tu aurais réussi.	inaccompli nominatif (ce dont on parle est situé dans le passé)	Si + imp. → cond. passé
/ li- /	/ li- jabðulø zuhdan /		Qu'il fasse des progrès.	inaccompli apocopé (ce dont on parle est situé dans l'avenir)	Subjonctif présent
/ man /	/ man jafʕalø farran jalqahu /		Celui qui fait du mal l'aura.	inaccompli apocopé	Ind. futur
/ ħajθu /	/ ħajθu taðħabø ʔaðħabø maʕaka /		Où que tu ailles, j'irai avec toi.	inaccompli apocopé	Sub. Prés. et futur
(préfixe amputé)	/ ktubø maqa:lan /		Rédige un article.	inaccompli apocopé (ordre)	Impératif

Tableau 19 :
Temps, aspect et mode dans la grammaire arabe

¹ / lam / et / lamma /, particules de l'infinitif, elles introduisent un verbe inaccompli nominatif et elle le transforment en apocopé. Ce dont on parle est situé dans le passé. Cette particule ne se combine pas avec l'accompli.

Résumons :

L'accompli et l'inaccompli nominatif sont les seuls paradigmes de conjugaison de l'indicatif.

L'inaccompli accusatif correspond au mode subjonctif.

L'inaccompli apocopé correspond au mode conditionnel.

L'inaccompli apocopé dont le préfixe est amputé correspond au mode impératif.

VII- Etude comparative du système verbal français et du système verbal arabe

7-1- Comparaison entre le système verbal français et le système verbal arabe

Dans sa thèse de doctorat, *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*, présentée en 1924, Marcel COHEN établit une comparaison entre le système verbal français et le système verbal arabe. Il constate qu'il y a une dissymétrie entre les deux systèmes.

Ainsi, c'est à peu près comme si le français n'avait qu'une seule forme pour tous ses temps accomplis (j'ai fait, j'avais fait, j'eus fait, j'aurais fait) et une autre pour les temps qui supposent un déroulement non-achevé du procès (je faisais, je fais, je ferai). (COHEN, 1924) p. 12.

Nous avons vu cette idée *supra* et nous avons dit qu'à partir de deux paradigmes de conjugaison, le système verbal de l'arabe constitue ses temps et ses modes. C'est pourquoi COHEN exclut l'idée que l'arabe ne conçoit ni le temps ni les relations temporelles.

Il les conçoit et les exprime tout autant que n'importe quelle autre langue. Il le fait par les formes verbales et à travers un système de particules et d'outils annexes contenus dans le contexte, mais pas seulement textuel. La situation d'énonciation, dont parfois aucune marque ne figure dans l'énoncé, sera toujours pertinente. C'est pour cette raison que nous devons absolument distinguer contexte et cotexte. Ensuite, les particules du cotexte, une fois classées, devront être intégrées dans un système à côté des formes verbales temporelles (si l'existence de ces formes est prouvée) pour constituer le système temporel de l'arabe. (COHEN, 1924) p. 13.

Nous avons déjà traité ce phénomène à travers plusieurs règles grammaticales, nous en citons quelques unes :

/ sa- / + inaccompli nominatif correspond au futur.

/ lan / + inaccompli accusatif correspond à la négation du futur.

/ lam / + inaccompli apocopé correspond à la négation du passé.

/ ka:na / + inaccompli nominatif correspond à l'imparfait.

/ ka:na qad / + inaccompli nominatif correspond au plus-que-parfait.

Il y a donc discordance des emplois des formes verbales entre l'arabe et le français.

COHEN aperçoit deux types d'opposition au sein du système verbal arabe.

Il y a d'une part des formes qui expriment un commandement ou une impulsion (impératif, jussif), d'autre part des formes destinées surtout à l'énonciation soit dans une proposition indépendante, soit dans celles des propositions subordonnées qui se construisent comme les propositions indépendantes : ces dernières formes constituent ce qu'on peut appeler dans l'ensemble le système de l'indicatif. La seconde opposition est intérieure au système de l'indicatif. Il s'y rencontre deux formes qu'on dénomme en général, d'une manière impropre, des temps ; ces formes servent à distinguer deux aspects de l'action, qui sont l'accompli et l'inaccompli. (COHEN, 1924) p. 10.

Selon lui, le système verbal arabe se schématise comme suit :

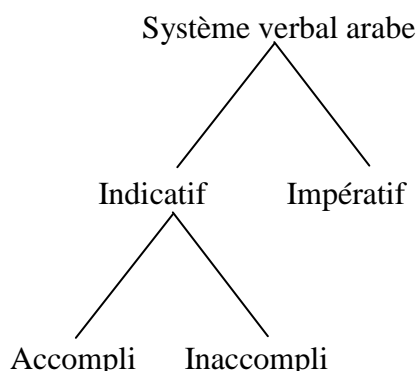


Figure 14 :
Système verbal arabe

Nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec cette idée pour les raisons suivantes :

1. Nous avons déjà choisi l'approche consistant à considérer que l'impératif est un inaccompli apocopé dont le préfixe est amputé.
2. L'indicatif ne peut pas englober tous les emplois de l'accompli et tous les emplois de l'inaccompli car :
 - Particule de condition + accompli = conditionnel
 - Particule de condition + inaccompli apocopé = conditionnel
 - Particule de subjonctif + inaccompli accusatif = subjonctif

COHEN ajoute en disant que

c'est presque uniquement par le moyen du parfait et de l'imparfait¹ avec ou sans conjonctions que le sémitique exprime les idées d'éventualité et de condition [...]. On voit qu'en français le conditionnel a une série de formes spéciales, auxquelles s'adjoignent d'ailleurs certains emplois des formes de l'indicatif. (COHEN, 1924) p. 15.

Il en résulte que, comme l'accompli et l'inaccompli servent à exprimer une éventualité ou une hypothèse, nous ne pouvons pas les faire correspondre à des temps de l'indicatif français et dire que l'accompli = le passé et l'inaccompli = le présent.

Selon LARCHER, la différence réside dans la dénomination des choses ainsi que de l'angle de vue adoptée respectivement par les grammairiens arabes et par les arabisants :

Pour les grammairiens arabes / faʕala / s'opposait à / jafʕalu / comme passé à non-passé (présent-futur) et pour les grammairiens arabisants comme accompli à inaccompli. Autrement dit les premiers voient dans le temps et les seconds dans l'aspect le principe de corrélation entre les deux formes du système verbal de l'arabe, soit :

Grammaire arabe	Passé / ma:dʒi: /	Non-passé / muɖa:riʕ /	Temps
	/ faʕala /	/ jafʕalu /	
Grammaire arabisante	Accompli	inaccompli	Aspect

Tableau 20³ :
Temps et aspect

En effet, les deux systèmes verbaux, celui de l'arabe et celui du français, ne sont pas organisés de la même manière. Ils sont différents à plusieurs égards.

Dans le système verbal français, les trois catégories *temps*, *mode* et *aspect* sont bien définies alors qu'en arabe, les trois catégories s'entremêlent, ce qui constitue une source d'erreur pour les apprenants arabophones.

¹ Pour COHEN « le parfait » désigne la même chose que « l'accompli » et « l'imparfait » désigne la même chose que « l'inaccompli ».

³ (LARCHER, 2003) p. 137.

VIII – Conclusion

A travers ce premier chapitre, nous avons remarqué qu'il y a des points de ressemblance entre la langue arabe et la langue française, mais beaucoup de différences puisqu'elles appartiennent à deux familles de langues différentes. Nous avons également signalé les quelques points de ressemblance entre les deux systèmes verbaux et les nombreux points de divergence entre eux.

A la fin de ce chapitre, nous pouvons dire que nous sommes devant deux systèmes verbaux temporels, aspectuels et modaux ayant deux distributions différentes. Là où le système verbal français comporte dix-sept paradigmes de conjugaison, celui de l'arabe n'en comporte que deux.

Chapitre II

Le subjonctif

I- Introduction

Ce chapitre est divisé en deux parties : le subjonctif français et le subjonctif arabe.

En ce qui concerne le subjonctif français, cette partie est destinée à approfondir l'étude de ce mode. Nous commencerons par la définition du mode subjonctif selon plusieurs linguistes et grammairiens, puis nous étudierons en détails les temps du subjonctif, ensuite nous nous arrêterons pour traiter la difficulté de ce mode, ce qui nous conduira vers l'idée de la disparition, dans l'usage courant, de l'imparfait et du plus-que parfait du subjonctif. Nous verrons également les différents emplois du subjonctif. Nous traiterons, ensuite, les deux repérages temporels du procès au subjonctif, les connecteurs¹ déclencheurs du subjonctif, la classification des emplois de ce mode selon plusieurs linguistes, les nuances des modes (subjonctif vs indicatif). Nous allons nous référer à plusieurs linguistes et grammairiens ; nous citons, à titre d'exemple, *Le bon usage* de GREVISSE et GOOSSE, *Temps Mode Aspect : Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand* de CONFAIS, *Précis de syntaxe du français contemporain* de WARTBURG et ZUMTHOR, *Le système verbal du français contemporain* de SCHOGT, *Grammaire du verbe français : des formes au sens* de LEEMAN-BOUIX, *Sémantique de la temporalité* de GOSSELIN...

Quant au subjonctif arabe, nous allons essayer de poursuivre le même cheminement que celui adopté à propos du français, tout en respectant la particularité de chaque langue. Nous allons voir ce que les grammairiens et les linguistes ont dit à propos de l'emploi du

¹ CHARAUDEAU, MAINGUENEAU et *al.* disent que :

Dans l'article « Mot » de l'Encyclopédie méthodique du XVIIIe S, N. BEAUZEE rangeait déjà les conjonctions dans ce qu'il appelle les « mots discursifs », unités qui font les liens des propositions, en quoi consistent la force, l'âme et la vie du discours. (CHARAUDEAU, MAINGUENEAU et *al.*, 2002) pp. 125-126.

Compte tenu de cette définition, nous appelons *connecteur* toute unité discursive et toute séquence qui déclenche tel ou tel mode dans la proposition subordonnée. Ainsi, nous aurons la formule suivante : Phrase complexe = Élément X + Connecteur + Élément Y

subjonctif arabe, de l'emploi du subjonctif dans une phrase complexe, des différents cas de l'analyse grammaticale du subjonctif, des particules du subjonctif / ʔan /, / lan /, / ʔiðan / et / kaj /, et nous allons consacrer un paragraphe aux différents cas de l'emploi de la particule / ʔan /, selon qu'elle est apparente ou cachée. Nous allons nous baser sur des recherches menées par certains grammairiens, linguistes et didacticiens arabes et arabisants comme NASSEF dans ses livres destinés aux élèves du primaire et du lycée, AL-MAARI dans son article *Etudes de la syntaxe*, AL-SAYDAWI dans son livre *La Suffisance*, et nous allons nous référer surtout à NOUR-EDDINE et à son livre *Le verbe : invariabilité et variabilité*, etc.

Enfin, nous établirons une comparaison entre le subjonctif français et le subjonctif arabe afin de montrer les divergences et les convergences entre les deux systèmes sur le plan des emplois de ce mode.

II- Le subjonctif français

2-1- Qu'est-ce que le mode subjonctif ?

Du point de vue morphologique, le subjonctif est un type de conjugaison identifiable. Exemple du premier groupe : *Il faut que vous vous aimiez l'un l'autre.*

Exemple du deuxième groupe : *Qu'elle finisse ses devoirs.*

Exemple du troisième groupe : *Qu'ils fassent vite.*

En comparant l'indicatif avec le subjonctif, nous remarquons que l'indicatif possède des tiroirs temporels du futur (futur simple et futur antérieur), alors que le subjonctif n'en possède pas. Le futur du subjonctif n'existe même pas en français, c'est le présent du subjonctif qui joue le rôle du futur à l'aide d'un repère dans l'énoncé, tel que dans les exemples *supra* : *Il faut que vous vous aimiez l'un l'autre*, *Qu'elle finisse ses devoirs* et *Qu'ils fassent vite*. Nous pouvons dire que l'emploi du présent dans ces énoncés situe ce dont on parle dans l'avenir.

Du point de vue sémantique, nous avons déjà vu dans la 1^{ère} Partie., Ch. I, 5-6-3 - **Le subjonctif** que certains linguistes comparent le subjonctif à l'indicatif. Pour eux, le subjonctif représente un fait comme pensé ou imaginé, c'est le mode de la subjectivité, contrairement à l'indicatif qui représente des faits donnés comme réels, c'est ainsi le mode de l'objectivité.

Voyons à ce propos le point de vue de Robert Léon WAGNER et Jacqueline PINCHON, ensuite celui de POISSON-QUINTON *et al.*

Le subjonctif peut être ainsi défini comme le mode au moyen duquel on interprète le procès.

1. L'interprétation est *implicite* lorsque le subjonctif est employé en proposition indépendante. Ex : *Moi, héron, que je fasse une si pauvre chère.* (La Fontaine)
2. L'interprétation est *explicite* lorsqu'un terme principal (verbe, substantif, conjonction ou locution conjonctive) commande l'emploi du subjonctif en proposition subordonnée et suggère que le procès n'est pas posé, mais envisagé. Ex : *Il rejeta son oreiller, s'étendit avec précaution sans que sa machine en souffrît, perdit connaissance.* (F. Mauriac) (WAGNER et PINCHON, 1962, 1991) p. 344.

Quand on utilise le subjonctif, on interprète, on apprécie la réalité. C'est donc le mode de la subjectivité. Le locuteur laisse aux autres la possibilité de penser ou de ne pas penser comme lui. (POISSON-QUINTON *et al.*, 2002a) p. 149.

Nous remarquons que le point commun entre les deux points de vue, c'est que l'emploi du subjonctif permet d'interpréter la réalité, ce qui n'est pas admissible dans la majorité écrasante des cas, comme dans : *Soit un triangle ABC* (supposition), *Il faut que tu fasses vite tes devoirs* (obligation). L'indicatif permet, lui aussi, d'interpréter la réalité, comme dans : *Le bébé est tombé, il s'est fait une bosse.*

Dans le deuxième exemple de WAGNER et PINCHON, ce dont on parle est représenté comme actualisé dans le passé (il n'est pas envisagé) et l'emploi de *sans que* impose l'emploi du subjonctif.

Le fait de penser ou de ne pas penser comme le locuteur, selon POISSON-QUINTON *et al.*, ne change rien dans la construction d'un énoncé. Un énoncé n'a rien à voir avec l'interlocuteur. Sa réaction n'agit pas sur l'énoncé lui-même.

Nous avons vu, au CH. I, 5-6-3- **Le subjonctif**, que le subjonctif peut exprimer une réalité et que le procès présenté au futur de l'indicatif ou au conditionnel n'est pas actualisé, il est envisagé. Nous avons illustré cette idée par les exemples suivants :

J'aurais lu ce livre si j'avais eu plus de temps. (l'action de lire n'a pas été actualisée. Ce dont on parle est représenté comme virtuel.)

L'enseignant quittera la salle dans 20 minutes. (L'enseignant peut quand même quitter la salle quelques minutes à l'avance s'il termine vite son cours, ou quelques minutes après pour répondre aux questions des étudiants. Nous pouvons dire que l'action est envisagée dans l'avenir. Ce dont on parle est représenté comme virtuel.)

Max est content que vous soyez tous là. (les gens concernés sont présents, c'est une réalité)

Je regrette que Pierre soit là. (la présence de *Pierre* est réelle et actualisée. Elle n'est ni virtuelle ni imaginée).

Le mode subjonctif n'est pas le mode de la subordination, de l'indécision, du doute, de la pensée, de l'imaginaire et de l'incertitude.

Exemples :

L'enfant a été puni parce qu'il a volé la gomme de son ami. (subordonnée à l'indicatif)

Je crois qu'il viendra ce soir. (doute, indicatif)

Il nous semble donc très difficile de définir le mode subjonctif. Nous pouvons nous référer à ce propos à ARRIVE *et al.* :

Sans essayer de régler définitivement le problème -sans cesse repris par les grammairiens et les linguistes- du signifié (unique ? homogène ?) du subjonctif, on procédera, ici, à un inventaire des emplois en insistant sur les éléments qui pèsent en faveur du subjonctif ou de son concurrent. (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 635.

La manière la plus rigoureuse dans l'étude du subjonctif est donc l'étude des différents emplois de ce mode.

Du point de vue syntaxique, nous nous référons à CONFAIS qui résume les différents types d'emploi du subjonctif dans les exemples¹ suivants (CONFAIS, 1995) p. 323 :

(125) *Vive le Roi ! La paix soit avec vous. Soit un triangle ABC.*

(126) *Que personne ne sorte! Qu'une fuite se produise, et tout saute.*

(127) *Je ne sache pas que...*

(128) *Je regrette que vous ayez dû attendre.*

(129) *Il est possible que nous restions jusqu'à Pâques.*

(130) *Pour que tu sois plus tranquille.*

(131) *Je cherche un hôtel qui ne soit pas trop cher.*

(132) *C'est le moins qu'on puisse dire.*

CONFAIS distingue deux types d'emploi du subjonctif : *un subjonctif non dépendant* comme dans (125, 126, 127) et *un subjonctif dépendant* (de 128 à 132).

Le subjonctif non dépendant apparaît souvent dans des énoncés conventionnalisés ou dans des « *structures stéréotypées* » (125). Dans ces structures, le verbe *être* ne commute avec

¹ Nous conservons ici la même numérotation que Confais.

aucun autre verbe. L'emploi du subjonctif dans la structure (126) est trop productif par ce qu'il remplace l'impératif à la troisième personne. La structure du (127) n'est possible qu'avec le verbe *savoir*.

Le subjonctif dépendant est le plus fréquent en français, il apparaît dans :

- des phrases introduites par *que* (128 à 130), après des verbes, des adjectifs, des noms ou des conjonctions.
- des propositions relatives (131 et 132).

Selon SCHOGT (SCHOGT, 1968) p. 56, le subjonctif dépendant est un marqueur d'intégration syntaxique, c'est un signal de dépendance sémantique, c'est-à-dire qu'une séquence au subjonctif ne peut pas être décodée pour elle-même. Elle doit être reliée à un élément antérieur ou postérieur.

2-2- Les temps du subjonctif

Le mode subjonctif comprend quatre temps : le présent, le passé, l'imparfait et le plus-que-parfait.

2-2-1- Le présent du subjonctif

Pour observer la différence entre l'emploi du présent de subjonctif et celui de l'indicatif dans une phrase complexe, nous proposons le couple des phrases suivantes : *Je cherche une personne qui sache lire le japonais* et *Je cherche une personne qui sait lire le japonais*, nous remarquons que dans la deuxième phrase la personne existe alors que dans la première, il y a un doute sur son existence.

Nous pouvons combiner l'indicatif et le subjonctif dans la même phrase comme dans l'énoncé suivant : *Je cherche celui qui sait lire le japonais et aussi quelqu'un qui sache lire le chinois*.

L'emploi du mode après *il semble que* et *il me semble que* ouvre la porte à un débat. Par analogie à *il semble que*, certains emploient le subjonctif après *il me semble que*.

Exemples : *Il semble qu'il soit devenu riche*.

Il me semble qu'il soit devenu riche. Vs Il me semble qu'il est devenu riche.

SCHOGT a, par ailleurs, une autre attitude à propos du choix entre les deux modes ; quant à *il semble que*, le subjonctif est logique puisqu'il exprime un engagement subjectif, alors qu'après *il me semble que*, le *me* suffit pour représenter cette subjectivité. Il dit à ce propos :

Si l'on s'en tient au registre où le choix est possible on pourrait dire que le subjonctif exprime l'engagement personnel surtout après *il semble*, l'élément de doute devenant plus fort après *il me semble* où *me* représente déjà suffisamment l'engagement subjectif. (SCHOGT, 1968) p. 58.

Or, l'usage courant consiste à employer l'indicatif après l'expression *il me semble que*, et le subjonctif après l'expression *il semble que*. WAGNER et PINCHON expliquent cet emploi en proposant les exemples suivants :

Il me semble que c'était un lieu terne et indifférent en soi. (P. VALÉRY)

Il semble que la biographie de Goethe soit l'histoire de ses influences. (A. GIDE)

Pour eux, dans le premier énoncé, *il me semble que* signifie *mon souvenir me dit que*, alors que dans le deuxième le contenu de la proposition subordonnée est donné comme une hypothèse. Cette interprétation empêche l'actualisation du procès.

C'est pour la même raison que les verbes *croire*, *penser*, *trouver* et *dire* à la forme négative ou interrogative sont parfois suivis du subjonctif.

Exemples : Crois-tu qu'il s'en aille ? vs Crois-tu qu'il s'en va ?

Je ne crois pas qu'il s'en aille. vs je ne crois pas qu'il s'en va.

Quant aux adjectifs restrictifs après un superlatif relatif, ou les expressions contenant *l'unique*, *le seul*, *le premier* ou *le dernier*, l'engagement subjectif détermine l'emploi du subjonctif.

Exemple¹ : *C'est la seule réponse que je sache.*

C'est donc la subjectivité de l'action correspondant au verbe employé au subjonctif qui est mise en relief.

En comparant l'emploi du présent de l'indicatif et l'emploi du présent du subjonctif, WAGNER et PINCHON proposent les deux couples de phrases suivantes :

Voici deux triangles : ce sont des triangles égaux. vs Soit deux triangles égaux.

Je doute qu'il vienne. vs Je sais qu'il viendra.

Quant au premier couple de phrases, dans la première, le fait est posé et actualisé (indicatif), alors que dans la deuxième il n'est pas posé, il est envisagé (subjonctif).

Quant au deuxième couple de phrases, dans la première, le fait est donné comme envisagé (subjonctif), alors que dans la deuxième il est posé et actualisé dans l'avenir (indicatif).

¹ Exemple de SCHOGT (SCHOGT, 1968) p. 58.

Quant à l'emploi du mode dans une proposition subordonnée négative ou interrogative, certains grammairiens optent pour l'emploi automatique du subjonctif. WAGNER et PINCHON critiquent cette attitude en disant que :

Il est inexact de justifier l'emploi du subjonctif par des raisons mécaniques tirées, par exemple, du caractère interrogatif ou négatif de la proposition principale. En fait, une alternance entre l'indicatif et le subjonctif, comportant une nuance, est possible après une proposition interrogative ou négative. (WAGNER et PINCHON, 1962, 1991)p. 344.

Ensuite ils proposent les exemples suivants :

D'où tenez-vous qu'il a fait cela ? vs D'où tenez-vous qu'il ait fait cela ?

On ne saurait dire qu'il a changé. vs On ne saurait dire qu'il ait changé.

Cette alternance des modes (indicatif/subjonctif)¹ provoque une nuance de sens entre les deux énoncés.

Après avoir étudié le présent du subjonctif passons au passé du subjonctif.

2-2-2- Le passé du subjonctif

Le passé du subjonctif se forme de la manière suivante : le présent du subjonctif de l'auxiliaire *avoir* ou *être* + le participe passé du verbe.

Il marque l'antériorité par rapport à un repère explicite ou implicite.

Exemples : *La maman doute que son fils ait révisé sa leçon.* (*ait révisé* est antérieur au repère explicite *la maman doute*)

Il faut que l'enfant ait révisé sa leçon. (cette phrase permet la suite : *avant l'arrivée de son papa.* Dans ce cas-là, *ait révisé* est antérieur au repère implicite « *l'arrivée de son papa* »)

Dans ces deux exemples, le passé du subjonctif marque l'antériorité par rapport au présent.

Au passé du subjonctif s'ajoute un temps que l'on appelle le subjonctif surcomposé qui s'emploie pour insister sur l'idée de l'achèvement du procès.

Exemple : *L'employé a quitté le bureau avant que le directeur n'ait eu achevé son travail.*

¹ Nous étudierons, en détail, l'idée de l'alternance des modes dans **2-9- Les nuances des modes (Subjonctif vs Indicatif)**

2-2-3- Objection sur la dénomination du présent et du passé du subjonctif

LEEMAN-BOUIX fait remarquer que *fasse* dans *Il faut que je fasse des courses*, appelé *subjonctif présent* par les grammairiens, ne situe pas ce dont on parle dans le présent. Cette forme peut être associée au passé comme au futur. LEEMAN-BOUIX fait également remarquer que l'emploi du passé ou du futur ne renvoie pas ce dont on parle au passé ou à l'avenir comme dans les exemples suivants :

Il fallait que je fasse les courses.

Il faudra que je fasse les courses.

Nous avons l'impression que, dans les trois phrases, *fasse* indique une action à venir par rapport au moment correspondant à *il faut*, *il fallait*, *il faudra* : quelque chose qui est envisagée (l'obligation) et qui doit se réaliser (éventuellement) après le moment du procès du verbe principal. Nous pouvons dire que *fasse* indique une chose et une seule, c'est la postériorité par rapport à *il faut*, *il fallait*, *il faudra*.

De même, LEEMAN-BOUIX fait remarquer qu'une forme telle que *aie fait* dans les exemples suivants :

Il faut que j'aie fait les courses à 3 heures.

Il fallait que j'aie fait les courses à 3 heures.

Il faudra que j'aie fait les courses à 3 heures.

ne situe pas ce dont on parle dans le passé. Elle commente en disant que nous avons l'impression que *aie fait* a une valeur prospective. Lorsqu'on dit *il faut*, *il fallait*, *il faudra*, le locuteur représente les courses de telle manière que tout soit achevé à 3 heures.

Nous pouvons également dire que *aie fait* indique une chose et une seule, c'est l'antériorité par rapport à *il faut*, *il fallait*, *il faudra*.

LEEMAN-BOUIX conclut en disant :

Donc les termes présent (pour *fasse*) et passé (pour *aie fait*) apparaissent inappropriés dans le cas du subjonctif car ces formes ne nous situent pas dans une époque : elles présentent en fait le procès comme une virtualité (quelque chose que l'on projette, que l'on envisage), vue soit en train de se dérouler [...], soit déjà déroulée, accomplie [...]. L'opposition *fasse/aie fait* est donc d'ordre aspectuel et non pas d'ordre temporel. (LEEMAN-BOUIX, 1994, 2002) p. 56.

Nous retiendrons que, dans une phrase complexe, les formes simples situent ce dont on parle dans une époque simultanée, antérieure ou postérieure à un repère et les formes composées situent ce dont on parle dans une époque antérieure à un repère. C'est dans cet esprit que nous

choisissons de nous appuyer sur le modèle de GOSSELIN pour poursuivre la description des formes verbales du subjonctif.

Voyons la définition du subjonctif présent selon la théorie de GOSSELIN : « *Le subjonctif présent indique uniquement que l'intervalle de référence¹ ne peut être antérieur à un autre intervalle qui lui sert de point de repère.* » (GOSSELIN, 1996) p. 217.

Lorsque le subjonctif s'emploie dans une proposition indépendante, cet intervalle correspond au moment de l'énonciation. Le subjonctif situe l'événement dans l'avenir de façon aoristique.

Exemple : *Qu'il fasse vite ses devoirs.*

Lorsqu'il s'emploie dans une proposition subordonnée, cet intervalle correspond à l'intervalle de référence de la principale.

Exemple : *Il faut qu'il fasse vite ses devoirs.* (postériorité par rapport à *il faut*)

Le présent du subjonctif marque l'aspect² inaccompli lorsqu'il exprime la simultanéité, et prend prioritairement la valeur aoristique lorsqu'il indique la postériorité.

Quant au passé du subjonctif, selon la théorie de GOSSELIN, il s'explique de la façon suivante :

Le participe passé exprime l'antériorité.

L'intervalle de référence de l'auxiliaire au subjonctif présent ne peut être antérieur à un autre intervalle qui lui sert de point de repère.

L'auxiliaire prend les effets de sens du subjonctif présent. Le procès est donc soit postérieur au moment de l'énonciation (dans les propositions indépendantes), soit postérieur à l'intervalle de référence de la principale (dans les complétives introduites par un verbe volitif ou dans une circonstancielle de but), soit simultané (dans les complétives introduites par un verbe subjectif ou dubitatif, dans les relatives ou dans les concessives ne contenant pas de circonstancielle de temps impliquant la postériorité) comme dans les exemples suivants :

Qu'il ait fini vite ses devoirs. (postérieur au moment de l'énonciation)

¹ Rappelons que selon GOSSELIN, les représentations aspectuo-temporelles mettent en œuvre trois types d'intervalles disposés sur l'axe de temps : l'intervalle de procès [B1, B2], l'intervalle de l'énonciation [01,02] correspondant à la durée entre le début et la fin d'énonciation, l'intervalle de référence [I,II] qui correspond à ce qui est perçu/montré sur l'axe temporel.

² Rappelons que les trois types d'aspect selon GOSSELIN sont : l'aoristique qui revient à représenter le procès dans son intégralité et avec ses bornes, sans rapport avec le moment de l'énonciation, l'accompli qui revient à représenter le procès dans son intégralité avec ses bornes, en relation avec le moment de l'énonciation et l'inaccompli qui revient à représenter le procès sans ses bornes.

La maman souhaitait que son fils ait obtenu son bac avant de partir en vacances. (postérieur à *souhaitait*)

Je regrette que tu sois parti. (simultané avec *regrette*)

Dans le cas où aucun circonstanciel de temps détaché ne peut servir d'antécédent à l'intervalle de référence, l'auxiliaire au subjonctif présent prend une valeur aoristique et ponctuelle.

Exemples : *Qu'elle ait fini ses devoirs.*

Qu'elle ait vite fini ses devoirs.

Selon lui, comme toutes les formes composées, le passé du subjonctif exprime l'accompli.

Exemple : *Luc doute que Marie soit rentrée depuis deux heures.*

Pour conclure, le présent du subjonctif n'exprime pas forcément une action à venir, et le passé du subjonctif n'exprime pas forcément une action qui s'est réalisée dans le passé. C'est le sens de l'énoncé qui détermine le temps du procès.

Quant à la distinction entre *temps absolu* et *temps relatif*, nous avons vu, avec GOSSELIN, que les temps morphologiques marquent le temps absolu (présent, passé et futur) et les temps relatifs marquent le rapport temporel (l'antériorité, la simultanéité ou la postériorité).

Exemples :

Qu'elle finisse vite ses devoirs. (le subjonctif présent *finisse* marque un temps absolu car l'intervalle de référence de la proposition indépendante est en rapport avec l'intervalle d'énonciation)

Qu'elle ait vite fini ses devoirs. (le subjonctif passé *ait fini* marque un temps absolu car l'intervalle de référence de la proposition indépendante est en rapport avec l'intervalle d'énonciation)

Il faut qu'il finisse vite ses devoirs. (le subjonctif présent *finisse* marque un temps relatif car l'intervalle de référence de la proposition subordonnée est en rapport avec l'intervalle de référence de la subordonnée est en rapport de simultanéité avec celui de la principale)

Il faut qu'il ait fini ses devoirs avant 20h. (le subjonctif passé *ait fini* marque un temps relatif car l'intervalle de référence de la subordonnée est en rapport de postériorité avec celui de la principale, mais il est antérieur au repère temporel *20h.*)

2-2-4-L'imparfait du subjonctif

Bien que l'imparfait du subjonctif soit morphologiquement dérivé du passé simple et non de l'imparfait de l'indicatif, la dénomination « imparfait » est fonctionnellement justifiée (ainsi que pour le plus-que-parfait du subjonctif). La relation entre l'imparfait du subjonctif et le présent du subjonctif correspond à la relation entre l'imparfait de l'indicatif et le présent de l'indicatif. L'imparfait du subjonctif s'emploie dans les mêmes conditions sémantiques que celles du subjonctif présent mais il situe ce dont on parle dans le passé car il dépend d'un repère passé, comme dans les exemples suivants :

Il faut qu'il parte avant la nuit. / Il faut qu'il soit parti avant la nuit.

→ *Il fallait qu'il parte avant la nuit. / Il fallait qu'il soit parti avant la nuit.*

→ *Il fallait qu'il partît avant la nuit. / Il fallait qu'il fût parti avant la nuit.*

→ *Il aurait fallu qu'il partît avant la nuit. / Il aurait fallu qu'il fût parti avant la nuit.*

Résumons : Les subjonctifs imparfait et plus-que-parfait peuvent remplacer les subjonctifs présent et passé à la façon dont l'imparfait et le plus-que-parfait remplacent le présent et le passé composé lors de la corrélation du temps lorsque le repère est au passé.

Selon WAGNER et PINCHON : « *L'imparfait du subjonctif traduit une pure éventualité, en dehors de toute catégorie temporelle.* » (WAGNER et PINCHON, 1962, 1991) p. 347. Ils proposent plusieurs exemples dont :

Fût-il la valeur même et le dieu des combats,

Il verra ce que c'est que de n'obéir pas ! (Corneille)

Cet énoncé commute avec :

S'il était la valeur même et le dieu des combats,

Il verra ce que c'est que de n'obéir pas !

Nous avons vu, *supra*, dans la 1^{ère} partie, Ch. II, 2-2-3- **Objection sur la dénomination du présent et du passé du subjonctif**, que les deux formes « présent » et « passé » du subjonctif ne sont pas temporelles car elles n'expriment pas en elles-mêmes l'époque présente ou passée. De même, l'imparfait du subjonctif et le plus-que-parfait du subjonctif ne sont pas non plus temporelles. Elles sont aspectuelles.

2-2-5- Le plus-que-parfait du subjonctif

Du point de vue morphologique, le plus-que-parfait du subjonctif se forme de la manière suivante : l'imparfait du subjonctif de l'auxiliaire *avoir* ou *être* + le participe passé du verbe.

Comparons les deux énoncés suivants :

Ils eussent réagi si vous les eussiez informés.

J'aurais aimé qu'ils eussent réagi avant la réunion d'hier.

Nous remarquons que *Ils eussent réagi* commute avec *Ils auraient réagi* dans le premier énoncé alors qu'il commute avec *ils aient réagi* dans le deuxième. Il s'agit donc du plus-que-parfait du subjonctif à valeur de conditionnel passé (conditionnel passé deuxième forme) dans le premier énoncé et il marque l'éventualité du procès, alors qu'il s'agit du plus-que-parfait du subjonctif dans le deuxième. Dans le cadre de notre étude, il nous semble pertinent d'attirer l'attention des apprenants arabophones sur cette distinction.

Le plus-que-parfait du subjonctif à valeur du conditionnel passé commute également avec le plus-que-parfait de l'indicatif après *si*, *même si*, *comme si* comme dans les exemples suivants :

Si j'eusse cherché, j'aurais trouvé.

Si j'avais cherché, j'aurais trouvé.

Le plus-que-parfait du subjonctif à valeur du conditionnel passé s'emploie surtout à la 3^{ème} personne du singulier.

Exemple : *Il eût été plus normal qu'elle intervienne* commute avec *Il aurait été plus normal qu'elle intervienne* (c'est le deuxième énoncé qui est plus naturel).

Dans *Grammaire critique du français* de WILMET, nous observons une citation empruntée au linguiste contemporain Holger STEN dans *Les temps du verbe fini (indicatif) en français moderne*¹. Elle concerne la confusion entre le conditionnel passé deuxième forme et le plus-que-parfait du subjonctif :

Ce qui est inadmissible, c'est de dire que c'est le conditionnel deuxième forme, que ce n'est pas le plus-que-parfait du subjonctif. Et on le dit trop souvent. On dit qu'il ne faut pas confondre les « deux formes ». Mais si, il faut les confondre puisqu'il s'agit justement d'une seule et même forme. Ce qu'il ne faut pas confondre, c'est deux fonctions de cette forme. (WILMET, 1997) p. 412.

¹ STEN H. *Les temps du verbe fini (indicatif) en français moderne*, Copenhague, Munksgaard, 1952, p. 206.

Après avoir cité les quatre temps du subjonctif, passons à un concept qui intéresse les apprenants arabophones, c'est la difficulté du mode subjonctif.

2-3- Les difficultés du mode subjonctif

Le subjonctif pose beaucoup de problèmes. C'est un mode difficile à classer dans des tableaux. SCHOGT dit à ce propos:

La plus grande difficulté est de définir la position du subjonctif dans les différents registres du français. Les facteurs sémantiques et stylistiques s'enchevêtrent à tel point qu'il est impossible d'arriver à des tableaux précis. (SCHOGT, 1968) p. 51.

Le subjonctif présent pose plusieurs problèmes à cause des phénomènes suivants :

1. Le même énoncé pourrait être donné tantôt au présent du subjonctif tantôt au présent de l'indicatif mais à chaque fois le sens change. Ceci dépend du contexte.
Exemple : *Je cherche quelqu'un qui sais lire le japonais.* vs *Je cherche quelqu'un qui sache lire le japonais.* Dans le premier énoncé, la personne existe et le locuteur est en train de la chercher, alors que dans le deuxième le locuteur n'est pas sûr si cette personne existe vraiment.
2. Le syncrétisme du présent du subjonctif avec le présent de l'indicatif pour le singulier et la troisième personne du pluriel des verbes en *-er*, et le syncrétisme de la première et de la deuxième personne du pluriel de présent du subjonctif avec la première et la deuxième personne de l'imparfait de l'indicatif de la quasi-totalité des verbes réguliers et irréguliers.
3. La difficulté de définir le mode subjonctif et de trouver une règle de conjugaison. (cf. *supra* (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 635).

2-4- La disparition du subjonctif imparfait

La disparition du subjonctif imparfait est d'ordre fonctionnel et morphologique :

1. La substitution du présent du subjonctif à l'imparfait du subjonctif.

Le subjonctif imparfait marque la relation à un repère passé.

Exemple : *Il aurait fallu que le directeur de l'usine intervînt pour résoudre le problème des travailleurs.* (le repère passé correspond à *il aurait fallu*)

Ce repère est exprimé par un élément autre que le subjonctif imparfait.

La conjugaison à l'imparfait du subjonctif est « coûteuse ». Le fait d'employer le présent du subjonctif n'affecte pas le repérage temporel.

Exemple : *Il aurait fallu que le directeur de l'usine intervienne pour résoudre le problème des travailleurs.* (le repère passé correspond toujours à *il aurait fallu* et le sens de l'énoncé n'a pas changé)

SCHOGT signale la décadence de l'imparfait du subjonctif face au présent du subjonctif :

Si le présent du subjonctif fait encore partie du système du français contemporain dans tous les registres, bien que sa position tende à devenir marginale dans le registre du français populaire et avancé, l'imparfait du subjonctif ne se maintient que dans le registre littéraire et est tombé en désuétude à tous les autres niveaux de la langue. (SCHOGT, 1968) p. 60.

Et CONFAIS dit à ce propos : « *Les écrivains eux-mêmes ne comprennent plus toujours à quoi il sert et l'utilisent de façon arbitraire.* » (CONFAIS, 1995) p. 339.

2. Le comique de certaines formes comme *que je pusse / busse / susse / visse...*
3. L'homophonie entre la troisième personne du singulier de certains verbes au passé simple de l'indicatif et à l'imparfait du subjonctif crée une confusion entre ces deux temps, exemple : *dormit / dormît, finit / finît...* Cette confusion est donc à l'origine de nombreuses fautes à l'écrit.

Pour ces mêmes raisons le plus-que-parfait du subjonctif a disparu. Il peut être remplacé par le passé du subjonctif.

Après avoir défini le mode subjonctif selon plusieurs linguistes et grammairiens et après avoir étudié en détail les quatre temps du subjonctif en nous référant à la théorie de GOSSELIN, nous essayerons d'appliquer cette nouvelle approche à l'étude des emplois du subjonctif.

2-5- L'emploi du subjonctif

Le subjonctif s'emploie dans une proposition subordonnée appartenant à une phrase complexe, il peut également s'employer dans une proposition indépendante précédée de *que* ou sans *que* dans un petit nombre de cas précis. Nous citerons les deux derniers cas, puis, nous détaillerons, le cas le plus fréquent en français, celui de l'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée. C'est pour cette raison-là que l'on appelle le subjonctif le mode de la dépendance.

2-5-1- L'emploi du subjonctif en proposition indépendante sans *que*

Cet emploi n'est pas productif, il est limité à un certain nombre de cas.

Exemples :

- *Dieu te bénisse. Vive le roi.* CONFAIS appelle ce type de phrases *énoncés conventionnalisés* ou *structures stéréotypées*. Ce type d'énoncé s'emploie surtout à la troisième personne.

Toutefois, ce type d'énoncé devient productif lorsqu'il s'emploie avec d'autres personnes comme dans : *Puissé-je réussir.*

- *Soit un triangle ABC.* Cet emploi est limité au verbe *être*.

2-5-2- L'emploi du subjonctif en proposition indépendante précédé de *que*

Avant d'aborder ce paragraphe, il nous semble pertinent d'attirer l'attention que chaque linguiste ou grammairien propose une classification des différents emplois du subjonctif en proposition indépendante précédé de *que*.

- ✓ Selon GREVISSE et GOOSSE ¹, ce type de subjonctif exprime *l'ordre, le souhait, la supposition* et *l'affirmation polémique*.
- ✓ ARRIVEE *et al.*², citent trois valeurs du subjonctif indépendant (l'impérative, l'optative et l'exclamative).

¹ Cf. (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1104.

² Cf. (ARRIVE *et al.*, 1986) pp. 635-636.

- ✓ WAGNER et PINCHON¹ classent le subjonctif indépendant dans trois catégories :
 - Une hypothèse ou une supposition.
 - Une concession.
 - Un ordre, un vœu, un souhait, une prière ou un refus.

En se basant sur les classifications précédentes, nous parviendrons à la classification suivante :

Le subjonctif en proposition indépendante précédé de *que* peut exprimer :

- Un ordre à la troisième personne. Cette catégorie contient aussi bien les énoncés impératifs que les énoncés optatifs, les souhaits, les vœux, les prières et le refus.

Exemples : *Qu'elle fasse vite.*

Qu'il soit béni.

HAILLET renvoie cet emploi obligatoire du subjonctif à la syntaxe (cf. *infra* 2-5-3-2-

Le subjonctif en subordonnée conjonctive complétive)

- Une supposition : cet emploi est fréquent dans les phrases exclamatives.

Exemple : *Moi, que je mette 10 jours pour lire ce petit roman !*

D'un point de vue formel, le cas de la séquence *que je sache* se rattache à cette structure. Cette séquence se laisse paraphraser par *Si les informations que j'ai sont exactes*, comme dans *Cela ne s'est jamais produit, que je sache*.

On ne peut pas admettre l'emploi d'un autre verbe comme, par exemple, *croire* ou *connaître* :

* *Cela ne s'est jamais produit, que je croie.*

* *Cela ne s'est jamais produit, que je connaisse.*

On ne peut pas non plus admettre une autre personne :

* *Cela ne s'est jamais produit, que tu saches.*

* *Cela ne s'est jamais produit, que vous sachiez.*

Nous remarquons que lorsque le subjonctif s'emploie dans une proposition indépendante, l'énoncé est vu comme envisagé dans l'avenir. WAGNER et PINCHON disent

¹ Cf. (WAGNER et PINCHON, 1962, 1991) pp. 345-346.

qu' : « *Il exprime de lui-même, par sa propre force modale, que le procès est envisagé par un acte d'intelligence ou bien qu'il est l'objet d'un sentiment.* » (WAGNER et PINCHON, 1962, 1991) p. 345.

Passons à l'emploi le plus fréquent du subjonctif, c'est celui en proposition subordonnée.

2-5-3- L'emploi du subjonctif en proposition subordonnée

Avant d'aborder le concept de proposition subordonnée, nous définissons la phrase complexe car la proposition subordonnée n'existe que dans le cadre d'une phrase complexe. Le grammairien contemporain WILMET, dans *Grammaire critique du français*, définit la phrase complexe comme suit :

Une phrase P est complexe si et seulement si au moins une autre phrase (notée Δ delta) y remplit vis-à-vis d'un mot quelconque de la phrase matrice¹ la fonction de sujet, de complément (du verbe, de l'adjectif, de l'adverbe), de caractérisant (du nom ou du pronom), d'attribut, d'apposition. (WILMET, 1997) p. 539.

Les phrases complexes sont de deux types :

1. La phrase complexe comportant une inclusion. La proposition incluse est soit relative soit conjonctive (complétive ou circonstancielle).

Exemples :

L'homme qui a un chapeau noir vient de saluer notre voisin.

Il fallait qu'il fasse attention en traversant la rue.

Je ne prendrai pas de dessert parce que je n'ai plus faim.

Les séquences : *qui a un chapeau noir vient de saluer notre voisin*, *qu'il fasse attention en traversant la rue* et *parce que je n'ai plus faim* sont incluses. La grammaire traditionnelle les appelle des *propositions subordonnées*.

2. La phrase complexe ne comportant aucune inclusion. Elle contient deux ou plusieurs propositions indépendantes (juxtaposées ou coordonnées).

Exemples :

Il s'appelle David, il a 25 ans et il est instituteur.

Maman est partie, reprenons le jeu.

¹ Une *phrase matrice*, c'est celle qui enchâsse l'autre.

Compte tenu de la fréquence des emplois du subjonctif, essentiellement, dans une proposition subordonnée. C'est le premier type qui nous intéresse dans le cadre de notre étude.

2-5-3-1- Le subjonctif en subordonnée relative

POISSON-QUINTON *et al.*, dans *Grammaire expliquée du français*, définissent la proposition subordonnée relative comme suit :

C'est une proposition subordonnée reliée à une proposition principale par un pronom relatif simple (qui, que, dont, où, quoi) ou composé (préposition + lequel, duquel, auquel). [...] On l'utilise lorsqu'on souhaite apporter un complément d'information sur un mot ou une idée déjà exprimés dans la proposition principale. (POISSON-QUINTON *et al.*, 2002a) p. 245.

La proposition subordonnée relative a une fonction dans la phrase complexe. Elle peut être *sujet, prédicat, attribut, épithète ou complément*, comme dans les exemples suivants :

Qui sème le vent récolte la tempête. (sujet de *récolte*)

Voilà qui est bien ! (prédicat de *voilà*)

J'entends le moineau qui chante. (attribut de *moineau*)

Chaque matin, je rencontre le monsieur qui porte un chapeau noir. (épithète de *monsieur*)

C'est ce qui me fait le plus mal. (attribut de *est*)

Dans l'écrasante majorité des cas, le verbe de la proposition subordonnée relative se met à l'indicatif. Mais dans certains cas, l'indicatif alterne avec le subjonctif ; nous illustrons ci-dessous les cas les plus fréquents :

a) Lorsque l'antécédent est restreint par un superlatif relatif comme *le seul, le premier, le dernier...*

Exemple : *C'est le dernier exemplaire que nous ayons à la bibliothèque.*

Cette phrase alterne avec *C'est le dernier exemplaire que nous avons à la bibliothèque.* (dans la première, le locuteur n'est pas sûr que ce soit le dernier exemplaire du livre, alors que dans la deuxième il en est sûr.)

b) Lorsque les pronoms indéfinis *quelqu'un, quelque chose* et des syntagmes de valeur équivalente introduite par *un, une, des...* sont envisagés comme possibles ou voulus.

Exemple : *Je cherche quelqu'un qui sache le chinois.* (On a un doute sur l'existence de cette personne.)

L'indicatif est possible mais il présuppose l'existence de cette personne : *Je cherche quelqu'un qui sait le chinois.*

c) Les tournures interrogatives, négatives, restrictives ou hypothétiques, dans des subordinées relatives, entraînent généralement le subjonctif.

Comparons les énoncés suivants :

Connais-tu une étudiante qui puisse travailler à temps partiel ?

Il n'y a personne ici qui puisse m'aider ?

Il n'y a que Max qui soit venu.

Il y a peu de personnes qui soient propriétaires de deux maisons.

avec :

Connais-tu une étudiante qui peut travailler à temps partiel ?

Il n'y a personne ici qui peut m'aider ?

Il n'y a que Max qui est venu.

Il y a peu de personnes qui sont propriétaires de deux maisons.

Nous remarquons que la première série d'énoncés comporte un grand doute, alors que dans la deuxième, le locuteur est sûr de ce qu'il annonce.

D'après *a*, *b* et *c*, nous pouvons conclure que dans aucun des cas l'emploi du subjonctif en proposition relative n'est automatique. Par ailleurs, le subjonctif est logique dans certains cas, comme dans :

Je ne connais personne qui sache lire le japonais.

**Je ne connais personne qui sait lire le japonais.* « 0% » des personnes que le locuteur connaît savent lire le japonais.

Il n'y a rien dans la vie qui vaille la peine de donner au Malin la plus petite parcelle de son âme. (Anton Tchekhov)¹

**Il n'y a rien dans la vie qui vaut la peine de donner au Malin la plus petite parcelle de son âme.* (rien détermine l'impossibilité de l'emploi de l'indicatif.)

¹ <http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=vaille>, consulté le 01 février 2012.

Après avoir cité les cas de l'emploi de l'indicatif et du subjonctif dans une subordonnée relative, passons à l'emploi du conditionnel dans la-dite subordonnée. Nous nous référons, à ce propos, à l'approche d'HAILLET (cf. 1^{ère} partie – CH. I, 5-6-4-2- **Les types d'emploi du conditionnel**). Rappelons que HAILLET distingue trois types de conditionnel : le conditionnel temporel, le conditionnel hypothétique et le conditionnel d'altérité énonciative.

L'emploi du conditionnel temporel dans les propositions subordonnées relatives :

1. L'emploi du conditionnel temporel dans les subordonnées relatives

Exemple 1 : *A l'époque, elle faisait entièrement confiance à celui qui deviendrait plus tard son pire ennemi.* (HAILLET, 2002) p. 25.

→ qui allait devenir plus tard son pire ennemi.

Dans cet emploi du *conditionnel temporel*, le procès est représenté comme n'ayant pas été envisagé au moment qui correspond au repère passé.

Exemple 2 : *En principe, les deux hommes n'entretiennent pas de relation hiérarchique. Ainsi en a tranché Chirac. Chacun aurait son territoire, sur lequel il régnerait en maître.* (HAILLET, 2002) p. 25.

→ sur lequel il allait régner en maître.

Dans cet emploi du *conditionnel temporel*, le procès est représenté comme ayant été envisagé au moment qui correspond au repère passé.

2. L'emploi du conditionnel hypothétique dans les subordonnées relatives

Exemple 3 : *Et, comme pour se consoler, le maire insiste sur les dépenses que la municipalité aurait eu à engager si la ville avait été choisie pour accueillir les jeux.* (HAILLET, 2002) p. 42.

→ que la municipalité eût eu à engager si la ville avait été choisie pour accueillir les jeux. (plus-que-parfait du subjonctif)

L'emploi du *conditionnel d'hypothèse* produit un effet de sens du type « irréel » dans la subordonnée relative.

Exemple 4 : *Le leader des socialistes lyonnais, Gérard Colomb, estime que si Charles Million se présentait à la mairie de Lyon, il obtiendrait autour de 20% des voix, ce qui provoquerait à coup sûr une guerre fratricide à droite.* (HAILLET, 2002) p. 49.

L'emploi du *conditionnel d'hypothèse* produit un effet de sens du type « éventuel » dans la subordonnée relative.

Exemple 5 : *En Suède, où on quittait traditionnellement la famille à 18 ans, les enfants restent désormais à la maison jusqu'à 25-26 ans. [...] Cette situation, qui aurait été ressentie comme une contrainte par la génération précédente, n'est pas vécue comme telle. On n'a plus vraiment envie de quitter la famille.* (HAILLET, 2002) p. 53.

→ qui – si elle avait été vécue par la génération précédente – aurait été ressentie comme...

Ce type d'emploi du *conditionnel hypothétique* commute avec le plus-que-parfait du subjonctif (eût été ressentie).

3. L'emploi du conditionnel d'altérité énonciative dans les subordonnées relatives

a) Allusion à un locuteur distinct

Exemple 6 : *Cherchant désespérément à coincer Bill Clinton, les républicains s'attaquent désormais à ses relations avec une très riche famille de banquiers indonésiens, les Riady, qui auraient généreusement financé sa campagne.* (HAILLET, 2002) p. 78.

Dans cet emploi du *conditionnel d'altérité énonciative*, du type *allusion à un locuteur distinct*, la relative est interprétée comme prise en charge par le locuteur. *Les Riady, qui auraient généreusement financé sa campagne* commute avec *les Riady ont, paraît-il, généreusement financé sa campagne*. Ce qui caractérise le conditionnel d'altérité énonciative.

b) Dédoublement du locuteur

Exemple 7 : *Cette épreuve éveille en chacun de nous le syndrome que j'appellerais « du radeau de la Méduse », le radeau où l'on estime être forcé de couper les mains de ceux qui s'y agrippent en surnombre parce que les admettre serait mettre en danger ceux qui y sont déjà installés.* (HAILLET, 2002) p. 91.

Dans cet emploi du *conditionnel d'altérité énonciative*, du type *dédoublement du locuteur*, le conditionnel présent commute avec le présent de l'indicatif : *que j'appellerais « du radeau de la Méduse »* commute avec *que j'appelle « du radeau de la Méduse »*.

Nous remarquons que le pronom relatif, à lui seul, ne détermine rien, c'est la séquence entière qui exige tel ou tel mode.

2-5-3-2- Le subjonctif en subordonnée conjonctive complétive

POISSON-QUINTON *et al.* définissent la proposition subordonnée conjonctive complétive comme suit :

Elle complète la proposition principale et dépend d'elle. Elle est essentiellement introduite par la conjonction *que* (parfois à *ce que*) qui n'a pas de sens réel. C'est seulement un mot de liaison. (POISSON-QUINTON *et al.*, 2002a) p. 251.

Les propositions subordonnées complétives remplissent dans la phrase des fonctions nominales essentielles (sujet, COD, complément de nom ou d'un adjectif).

Les propositions compléments sujet ou COD mises en tête de phrase sont au subjonctif.

Exemple : *Que le directeur de l'entreprise soit aimable, on l'espère.*

Toutefois, la littérature emploie aussi l'indicatif.

Exemple : *Qu'elle l'aimait, il le savait depuis longtemps.* (Billy, *Princesse folle*, p. 116)¹

Parmi les grammaires consultées, nous choisissons celle de GREVISSE et GOOSSE. Nous nous basons sur sa classification des emplois du subjonctif dans une subordonnée conjonctive complétive, ensuite, nous reclassons ces différents emplois dans deux grandes catégories (alternance et non-alternance avec l'indicatif) vu l'utilité de cette classification dans l'enseignement du subjonctif aux apprenants arabophones. A la fin, nous complétons avec quelques idées appartenant à GOSSELIN vu l'originalité de sa théorie.

GREVISSE et GOOSSE classent les emplois du subjonctif dans une subordonnée conjonctive complétive selon que le verbe de la subordonnée principale exprime *la probabilité, l'appréciation, la volonté ou les sentiments*.

¹ Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1465.

- **Le subjonctif en subordonnée conjonctive complétive après une principale exprimant la probabilité**

- Dans l'expression de *la probabilité*, le passage de l'indicatif au subjonctif se fait entre « assez probable » et « peu probable » :

Exemples : *Il est très probable qu'il réussira ses examens.*

Il est assez probable qu'il aura une bonne note.

Il est peu probable qu'il perde l'année.

L'improbable entraîne le subjonctif comme dans l'exemple : *Il n'est pas du tout probable que je fasse ce genre de voyage.*

La possibilité entraîne le subjonctif comme dans l'exemple de CONFAIS¹ : *Il est possible que nous restions jusqu'à Pâques.*

- L'idée de chance ou de risque entraîne le subjonctif.

Exemples : *Il n'y a aucune chance (pour) que tu sois embauché.*

Il y a de grandes chances (pour) que Monsieur J. soit élu président de la société.

- *Il semble que / il me semble que*. Nous avons évoqué cette idée *supra* : après *il semble que*, l'emploi du subjonctif est logique puisqu'il exprime un engagement subjectif, alors qu'après *il me semble que*, le *me* suffit pour représenter cette subjectivité.

Exemples : *Il semble qu'il ait organisé ses documents.*

Il me semble qu'il va faire beau aujourd'hui.

- La situation est identique avec *douter que* et *se douter que*.

Exemples : *Je doute qu'elle puisse arriver à l'heure.*

Je me doutais que ça allait arriver. (se laisse paraphraser par *je suis sûre que ça allait arriver*)

- *Attendre que* et *s'attendre à ce que* exigent le subjonctif.

Exemples : *J'attends qu'il fasse beau pour aller me promener.*

Je m'attendais à ce qu'il fasse beau.

¹ Exemple de CONFAIS (CONFAIS, 1995) p. 323.

- **Le subjonctif en subordonnée conjonctive complétive après une principale exprimant l'appréciation (l'opinion)**

- Dans la proposition complément d'objet direct ou sujet réel en rapport avec un attribut (ordinaire ou adjectif) exprimant une appréciation on emploie le subjonctif.

Exemples : *Je trouve bizarre que tu aies des informations aussi dangereuses.*
(proposition objet direct)

Il est remarquable que le site internet de l'université soit à jour.
(proposition sujet réel)

Il est normal que l'inspecteur fasse systématiquement des visites dans les écoles. (proposition sujet réel)

Il est regrettable que tu sois parti avant de me voir. (proposition sujet réel)

C'était dommage que tu sois tombé en montant les escaliers. (proposition sujet réel)

Je regrette que vous ayez dû attendre¹. (proposition objet direct)

- Les verbes *nier* et *démentir* entraînent le subjonctif.

Exemple : *Ils nient qu'elle ait passé le week-end avec eux.*

Lorsque le verbe *nier* se trouve dans un énoncé à polarité négative, le verbe de la subordonnée s'emploie à l'indicatif.

Exemple : *Je ne nie pas que tu étais magnifique pendant la soirée.*

- *comprendre que* admet le subjonctif et l'indicatif. Dans le premier cas cette séquence admet la paraphrase en *comprendre pourquoi*, alors que dans le deuxième elle ne peut pas.

Exemples : *Je comprends que tu fasses ton possible pour obtenir une bourse d'études.*
(*Je comprends pourquoi tu fais ton possible pour obtenir une bourse d'études.*)

Je comprends que cette situation est délicate.

- *Expliquer que* admet le subjonctif et l'indicatif. Dans le premier cas il peut être remplacé par *expliquer pourquoi*, alors que dans le deuxième il ne peut pas.

¹Exemple de CONFAIS (CONFAIS, 1995) p. 323.

Exemple : *Ceci explique qu'il ait perdu la chance d'avoir un bon poste = Ceci explique pourquoi il avait perdu la chance d'avoir un bon poste.*

Je lui explique qu'il y a des problèmes de circulation le soir.

- *Imaginer que et supposer que* sont suivis de l'indicatif.

Exemples : *J'imagine que le film était nul.*

Je suppose que Pierre était là.

Mais lorsqu'ils se mettent à l'impératif ou à la forme négative, ils sont suivis du subjonctif.

Exemples : *Imaginons qu'il n'y ait pas de malheur sur notre planète.*

Supposons qu'il vienne, supposons qu'il ne vienne pas.

Je n'imagine pas qu'il soit aussi innocent que ça.

A supposer que et en supposant que admettent le subjonctif.

Exemples : *En supposant que ce soit clair.*

A supposer que je parviens à le trouver a priori. (Schaeffer, *Rech. mus. concr.*, 1952, p. 89)¹.

- **Le subjonctif en subordonnée conjonctive complétive après une principale exprimant la volonté**

- Les expressions de la nécessité comme *il faut que* exigent le subjonctif.

Exemple : *Il faut que tu finisses vite ton travail.*

- Les expressions de volonté (désir, prière, ordre, souhait, empêchement, défense, permission) exigent le subjonctif.

Exemple : *Je souhaite qu'il vienne.*

Alors qu'après le verbe *espérer*, on emploie l'indicatif.

Exemple : *J'espère qu'il viendra.*

En effet, les deux verbes *espérer* et *souhaiter* n'ont pas exactement le même sens² et ne s'utilisent pas de la même façon. Dans la première phrase, l'enchaînement est correct : *Je souhaite qu'il vienne, mais j'en doute*, alors que dans la deuxième l'enchaînement n'est pas possible.

¹ Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1466.

² Les apprenants arabophones ne sont pas sensibles à cette nuance sémantique entre le verbe *espérer* et le verbe *souhaiter* car en arabe, cette nuance n'est pas claire et syntaxiquement parlant les deux verbes exigent l'emploi du subjonctif (cf., *infra*).

*J'espère qu'il viendra, mais j'en doute.

- Après les verbes *ordonner* et *exiger* on emploie le subjonctif.

Exemple : *La directrice a ordonné que la porte de l'école soit fermée à 8h40.*

- Après les expressions comprenant *vouloir que...* telle que *le malheur (le hasard) a voulu que* on emploie le subjonctif.

Exemples : *La maman veut bien que son enfant fasse vite ses devoirs avant d'aller se coucher.*

Le hasard a voulu que je sois le premier lecteur de cet ouvrage.

- **Le subjonctif en subordonnée conjonctive complétive après une principale exprimant un sentiment**

- Les expressions des sentiments (joie, tristesse, regret, étonnement, admiration, crainte...) exigent le subjonctif.

Exemple : *Je regrette que tu sois en retard.*

- Les propositions sujet sont souvent au subjonctif quand le prédicat équivaut à un verbe de sentiment.

Exemple : *Ma crainte était que la directrice eût découvert ma faute.*

Cas particuliers de l'emploi du subjonctif en proposition conjonctive complétive

Nous traitons ici les cas particuliers de l'emploi du subjonctif après les verbes impersonnels :

1. *Il s'agit que* exige l'indicatif quand elle exprime une constatation, alors qu'elle exige le subjonctif quand elle a le sens de *il faut que*.

Exemples : *Il s'agit que le bébé est malade.*

Il s'agit que nous nous dépêchions pour ne pas rater le train.

2. *Il arrive que* se construit avec le subjonctif.

Exemples : *Il arrive souvent que l'enfant mette une cacahouète dans le nez.*

C'est déjà arrivé que ce ne soit pas le cas.

3. Après *il suffit que*, on emploie le subjonctif.

Exemple : *Il suffit que tu viennes dix minutes à l'avance.*

4. Lorsqu'une proposition dépend d'un verbe au subjonctif, elle aussi, son verbe se met au subjonctif par un phénomène d'attraction.

Exemple : *Quoiqu'il prétende que son père connaisse l'Italie, il n'y est jamais allé.*

La classification des différents emplois du subjonctif en proposition subordonnée conjonctive complétive telle qu'elle avait été présentée par GREVISSE et GOOSSE conduit, pour les apprenants, à « *des généralisations qui se traduisent par des fautes* » (HAILLET, 1995) p. 154.

HAILLET propose les exemples suivants :

*J'estime qu'il ait raison.

*Il faudrait vérifier que le travail soit fait.

*J'espère qu'elle vienne me voir bientôt.

*Peut-être que cela soit vrai.

Pour résoudre ce problème, HAILLET propose une approche qui s'inspire de l'analyse de la **distribution** (WAGNER et PINCHON, 1962, 1991) et (ARRIVE *et al.*, 1986) des occurrences du subjonctif.

2-5-3-2-1- L'emploi du subjonctif en subordonnée conjonctive complétive selon l'analyse de la distribution des occurrences

Fondée sur l'exemple des *formes*, des *faits* directement *observables*, cette approche est destinée à permettre aux apprenants d'acquérir progressivement la maîtrise de l'emploi du subjonctif par le biais de l'analyse des environnements dans lesquels le subjonctif s'utilise. Elle fait intervenir les notions de contrainte liée à la structure syntaxique de l'énoncé, et de contrainte liée au lexique ; pour ce qui est de la réflexion sur le sens proprement dit du subjonctif, elle repose sur la distinction entre les emplois obligatoires et les emplois facultatifs du subjonctif. (HAILLET, 1995) p. 156.

Cette approche nous conduit à une nouvelle classification plus pertinente dans l'enseignement du subjonctif à un public arabophone du fait qu'elle représente deux grandes catégories. La première englobe les cas où l'emploi du subjonctif est obligatoire et la deuxième englobe les cas où le subjonctif alterne avec l'indicatif dans une proposition subordonnée conjonctive complétive¹.

❖ **Emploi obligatoire du subjonctif (Non-alternance des modes)**

Cette catégorie comporte les cas où l'emploi du subjonctif est obligatoire (les contraintes liées à la syntaxe et les contraintes liées au lexique).

Nous essayerons de citer les cas les plus fréquents où le subjonctif n'alterne pas avec l'indicatif.

✓ **Emplois obligatoires du subjonctif : contraintes liées à la syntaxe**

Cette sous-catégorie² comporte deux cas de figure de l'emploi du subjonctif en proposition subordonnée conjonctive complétive :

(a) La complétive en tête de phrase.

Exemple : *Que ce livre soit excellent, j'en suis absolument certain.*³ (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 635.

C'est l'examen de la structure syntaxique de l'énoncés qui justifie, à lui seul, l'emploi du subjonctif.

(b) La complétive subordonnée à une principale sous-entendue dans une réponse.

Exemple : - *Que proposez-vous exactement ?*

¹ L'approche d'HAILLET concerne l'emploi du subjonctif dans tous les types de propositions.

² Selon HAILLET, cette sous-catégorie englobe tous les emplois du subjonctif en proposition indépendante précédée de *que* (celle qui remplace l'impératif à la 3^{ème} personne). Elle est de la forme *que + sujet + verbe au subjonctif*.

HAILLET propose l'exemple suivant : *Le prince semble faire de l'honnêteté un dogme. Eh bien, qu'il ait l'honnêteté de mettre fin à son triste mariage !* (*Le Nouvel Observateur*, n° 1565, 1994, p. 49)

³ Exemple cité par (HAILLET, 1995) p. 158.

- *Que l'Etat ait une politique d'action à long terme (...)*¹ (Le Nouvel Observateur, n° 1585, 1995, p. 6)

HAILLET explique cet emploi en disant que « *le subjonctif figure dans une complétive subordonnée à « je propose que », sous-entendu pour ne pas reprendre la question. Dans ce cas, l'environnement à analyser dépasse le cadre d'une phrase à proprement parler.* »

Ceci a conduit HAILLET à aborder la deuxième catégorie de contraintes, celles liées au lexique.

✓ **Emplois obligatoires du subjonctif : contraintes liées au lexique**

Selon HAILLET, la formule correspondant à cette sous-catégorie est du type *élément lexical + que + sujet + verbe au subjonctif*. Cet élément lexical qui se met à gauche de *que + sujet + verbe au subjonctif* constitue un *segment repérable* qui exige l'emploi du subjonctif à droite de *que*. Observons les énoncés suivants :

Il faut que tu finisses vite ton travail.

Je souhaite qu'il vienne.

La directrice a ordonné que la porte de l'école soit fermée à 8h40.

Nous regrettons que tu sois arrivé en retard.

Il n'y a aucune chance (pour) que tu sois embauché.

Il y a de grandes chances (pour) que Monsieur J. soit élu président de la société.

Nous remarquons que le verbe de la proposition subordonnée ne peut, dans ces exemples, se mettre à l'indicatif.

Essayons de classer ces différents types d'emploi du subjonctif dans des catégories suivant leur segment repérable :

- Dans la séquence du type *il (c') est (était) + adjectif + que* ou du type *je trouve (trouvais) + adjectif + que*, le segment repérable déclencheur du subjonctif est l'adjectif².

Exemples : *Il est nécessaire que je fasse le bilan.*

Il est regrettable que tu ne puisses pas escalader cette petite colline.

Il est remarquable que le site internet de l'université soit à jour.

¹ Exemple cité par (HAILLET, 1995) p. 158.

² Nous ne pouvons pas dire que la séquence en elle-même constitue le segment repérable, car dans un énoncé comportant l'adjectif *probable*, le verbe ne pourra pas être conjugué au subjonctif (cf. exemples suivants).

Il est normal que l'inspecteur fasse systématiquement des visites dans les écoles.

Il est regrettable que tu sois parti avant de me voir.

Je trouve bizarre que tu fasses une rechute.

Par ailleurs, dans l'expression de *la probabilité*, le passage de l'indicatif au subjonctif se fait entre « assez probable » et « peu probable ». Il correspond au passage de l'actuel vers le virtuel :

Exemples : *Il est très probable qu'il réussira ses examens.*

Il est assez probable qu'il aura une bonne note.

Il est peu probable qu'il perde l'année.

L'improbable entraîne le subjonctif comme dans l'exemple : *Il n'est pas du tout probable qu'il fasse ce genre de voyage.*

- La séquence du type *cela + me + verbe + que* constitue le segment repérable déclencheur du subjonctif.

Exemples : *Cela m'étonne que tu aies mal à l'estomac après ce bon repas.*

Cela me gêne que chacun puisse lire l'adresse mail des autres.

- Certains verbes constituent le segment repérable déclencheur du subjonctif, tels que :

- *Souhaiter que.*

Exemple : *Je souhaite que ma famille vienne passer Noël chez nous.*

- *Attendre que et s'attendre à ce que.*

Exemples : *J'attends qu'il fasse beau pour aller me promener.*

Je m'attendais à ce qu'il fasse beau.

- *Nier que et démentir que.*

Exemple : *Ils nient qu'elle ait passé le week-end avec ses amies.*

Toutefois, lorsque le verbe *nier* se trouve dans un énoncé à polarité négative, le verbe de la subordonnée s'emploie à l'indicatif.

Exemple : *Je ne nie pas que tu étais magnifique pendant la soirée.*

- *Vouloir que.*

Exemples : *La maman veut bien que son enfant reprenne un bonbon.*

Le hasard a voulu que je sois le premier lecteur de cet ouvrage.

- Certaines constructions impersonnelles constituent le segment repérable, telles que :

- *Il faut que.*

Exemple : *Il faut que tu finisses vite tes devoirs.*

- *Il arrive que et c'est arrivé que.*

Exemples : *Il arrive que l'enfant se mette une cacahouète dans le nez.*

C'est déjà arrivé que ce ne soit pas le cas.

- *Il suffit que.*

Exemple : *Il suffit que tu viennes dix minutes à l'avance.*

- La séquence du type *verbe + à ce que* déclenche le subjonctif.

Exemple : *Les créateurs des pages web tiennent à ce que leurs pages fassent plaisir aux internautes.*

- Les propositions sujet sont souvent au subjonctif quand le prédicat équivaut à un verbe de sentiment. Ce prédicat-là constitue le segment repérable.

Exemple : *Ma crainte était que la directrice ait découvert ma faute.*

- A ces cas nous ajoutons le cas de la proposition subordonnée conjonctive complétive qui dépend d'un verbe au subjonctif, elle aussi, son verbe se met au subjonctif par un phénomène d'attraction. Dans ce cas-là, c'est le verbe au subjonctif qui constitue le segment repérable.

Exemple : *Quoiqu'il prétende que son père connaisse l'Italie, il n'y est jamais allé.*

Rappelons qu'après les constructions ci-dessus, le verbe de la subordonnée ne peut jamais se mettre à l'indicatif.

N.B.- Par analogie au verbe *souhaiter*, certains apprenants arabophones emploient le subjonctif après le verbe *espérer*. Or, ce verbe n'admet que l'emploi de l'indicatif car il comporte une grande certitude.

Exemple : *Je souhaite qu'il vienne.*

J'espère qu'il viendra

En effet, les deux verbes *espérer* et *souhaiter* n'ont pas exactement le même sens et ne s'utilisent pas de la même façon. Dans la première phrase, l'enchaînement est correct : *Je souhaite qu'il vienne, mais j'en doute*, alors que dans la deuxième l'enchaînement n'est pas possible : **J'espère qu'il viendra mais j'en doute.*

Les apprenants arabophones ne sont pas sensibles à cette nuance sémantique entre le verbe *espérer* et le verbe *souhaiter* car en arabe, cette nuance n'est pas claire et syntaxiquement parlant les deux verbes exigent l'emploi du subjonctif.

Exemples : / ʔatamanna ʔan ʔanzaħa / (*Je souhaite que je réussisse = je souhaite réussir.*)

/ ʔa:malu ʔan ʔanzaħa / (*j'espère que je réussisse = j'espère réussir.*)

Cas particuliers

- *Il semble que / il me semble que.* Après *il semble que*, l'emploi du subjonctif est logique puisqu'il exprime un engagement subjectif, alors qu'après *il me semble que*, le *me* suffit pour représenter cette subjectivité.

Exemples : *Il semble qu'il ait laissé ses documents sur le siège du métro.* (le locuteur n'est pas sûr de ce qu'il annonce, le procès est virtuel)

Il me semble qu'il va faire beau aujourd'hui. (le locuteur a dû regarder la météo ou a remarqué que le ciel était dégagé, le procès est actualisé)

- La situation est similaire avec *douter que* et *se douter que*.

Exemples : *Je doute qu'elle puisse arriver à l'heure.*

Je me doutais que ça allait arriver. (se laisse paraphraser par *je suis sûre que ça allait arriver*)

- Les séquences *imaginer que* et *supposer que* exigent l'indicatif, mais lorsque l'énoncé est à polarité négative ou à valeur d'impératif, c'est le subjonctif qui s'emploie.

Exemples : *J'imagine que le film était nul.*

Je suppose que Pierre était là.

Imaginons qu'il n'y ait pas de malheur sur notre planète.

Supposons qu'il vienne, supposons qu'il ne vienne pas.

Je n'imagine pas qu'il soit aussi innocent que ça.

Comme je ne suppose pas que vous ayez déjà étudié les courbes, nous étudierons aussi au passage ces dernières¹.

A supposer que et *en supposant que* exige le subjonctif.

Exemples : *En supposant que ce soit clair.*

¹ Exemple cité dans : <http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:Qhgr75hsq7kJ:www.math.univ-toulouse.fr/~slamy/teaching/master2/projet/projet.html+%22je+ne+suppose+pas+que%22&cd=6&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>, consulté le 15 décembre 2011.

A supposer que je parviens à le trouver a priori. (Schaeffer, *Rech. mus. concr.*, 1952, p. 89)¹.

N.B.- Par analogie au verbe *douter*, certains apprenants arabophones emploient le subjonctif après le verbe *croire*, alors que ce verbe n'admet que l'indicatif car ce dernier comporte une grande certitude.

Exemple : *Je crois que ma sœur partira en vacances la semaine prochaine.*

Après avoir listé les cas où l'emploi du subjonctif n'alterne pas avec l'indicatif dans une proposition conjonctive complétive, voyons avec HAILLET comment un apprenant peut distinguer l'emploi de chacun des deux modes :

D'une manière objective, l'emploi du subjonctif - tout comme l'emploi de l'indicatif - s'expliquent tous deux, dans l'immense majorité des cas, par une servitude (liée au lexique) qui exclut l'alternance de ces deux formes. Il nous semble donc préférable, dans le cadre d'une description conçue à des fins pédagogiques, de dire que l'emploi du subjonctif résulte généralement d'une contrainte, liée à la structure syntaxique de l'énoncé et/ou à la présence d'un élément lexical à gauche de la séquence « sujet + verbe ». (HAILLET, 1995) p. 160.

Selon lui, deux réflexes vis-à-vis de l'emploi du subjonctif sont possibles :

Le premier réflexe demande à l'apprenant de repérer l'élément qui exige l'emploi du subjonctif dans un énoncé et de déterminer si cet emploi est d'ordre syntaxique ou lexical.

Le deuxième est un réflexe de *consultation*. La consultation d'un bon dictionnaire unilingue permet à l'apprenant de savoir, par le biais des exemples proposés, que tel séquence déclenche tel mode. Cherchons à titre d'exemple les deux séquences (*espérer que* et *souhaiter que*) dans Le Robert (2005) p. 623 + p. 1581.

Quant à la séquence *espérer que*, nous observons les exemples suivants : *J'espère réussir, que je réussirai*. Ensuite : *J'espère avoir bien réagi, que j'ai bien réagi*. Et : *Espérons qu'il n'a rien entendu, j'aime à le croire, à le penser*.

Quant à la séquence *souhaiter que*, nous observons l'exemple suivant : *Je souhaite sa réussite ; (+ subj.) qu'il réussisse*.

Grâce à cette recherche, l'apprenant est capable de déterminer que la séquence *souhaiter que* déclenche l'emploi du subjonctif et que la séquence *espérer que* déclenche l'emploi du subjonctif.

¹ Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1466.

❖ Alternance subjonctif / indicatif

Nous avons vu les cas où il est impossible de remplacer le subjonctif par l'indicatif. Nous passons à présent à des cas où le subjonctif alterne avec l'indicatif. Dans ce cas-là, HAILLET a recours à la comparaison entre deux énoncés, l'un dont le verbe est employé à l'indicatif, l'autre au subjonctif afin de rendre compte de la différence du sens entre le subjonctif et l'indicatif.

Pour ce qui est du « sens » du subjonctif à proprement parler, seuls les environnements où il est susceptible d'*alterner* avec l'indicatif autorisent à envisager ce phénomène. Le sens de cette forme verbale peut alors être saisi par le biais de la *comparaison*, dans un contexte donné, du subjonctif avec l'indicatif. (HAILLET, 1995) p. 161.

En nous basant sur l'approche d'HAILLET, nous essayerons de donner une liste des cas représentatifs où les deux modes sont possibles, d'expliquer cette alternance et de comparer l'emploi de ces deux modes. Regroupons les cas de figure correspondants :

- Le subjonctif et l'indicatif alternent après certains verbes, tels que :
 - *comprendre que* : la séquence *comprendre que* + *subjonctif* peut être remplacée par la séquence *comprendre pourquoi* + *indicatif*, alors que la séquence *comprendre que* + *indicatif* ne peut pas être remplacée par la séquence *comprendre pourquoi* + *indicatif*.

Exemples : *Je comprends que tu fasses ton possible pour obtenir une bourse d'études.*
(*Je comprends pourquoi tu fais ton possible pour obtenir une bourse d'études.*)

Je comprends que cette situation est délicate.

- *expliquer que* : la séquence *expliquer que* + *subjonctif* admet la paraphrase en *expliquer pourquoi* + *indicatif*, alors que la séquence *expliquer que* + *indicatif* ne l'admet pas.

Exemples : *Ceci explique qu'il ait perdu la chance d'avoir un bon poste.* (*Ceci explique pourquoi il a perdu la chance d'avoir un bon poste.*)

Je lui explique qu'il y a des problèmes de circulation le soir.

- *admettre que* exige l'indicatif quand il a le sens d'*accepter que* et exige le subjonctif lorsqu'il a le sens d'une hypothèse.

Exemples : *J'admets que tu vas toute seule à la soirée.*

J'admets que tu aies raison, mon fils. Prouve-moi cela.

- Le subjonctif et l'indicatif alternent après certaines séquences, telles que :

- *le fait que.*

Exemples¹ : *D'ailleurs, 56 % parmi ceux qui s'apprêtent à voter pour Robert Hue au premier tour de l'élection présidentielle le définissent comme étant « très populiste ». Ce qui met en évidence **le fait que** de nombreux électeurs communistes (...) **ne savent plus** distinguer un régime qui prendrait en compte leurs aspirations d'un régime démographique, autoritaire, coupé des élites et replié sur lui-même. (Le Nouvel Observateur, n° 1583, 1995, pp. 6-7).*

*Lionel Jospin a vivement critiqué (...) **le fait que** le suppléant de Bruno Durieux, Jacques Houssin, **ait voté** la censure. (Le Nouvel Observateur, n° 1359, 1990, p. 42).*

HAILLET explique l'emploi des modes dans ces deux énoncés de la manière suivante : dans le premier, *ne pas savoir* est actualisé et ne fait pas l'objet d'une interprétation de la part du locuteur, alors que *voter* est non seulement posé comme un fait mais présenté comme l'objet d'un jugement.

- *déterminant + problème + c'est que.*

Exemples² : *Je me bats pour que Chirac soit au second tour. Mon problème, c'est qu'il y soit. (Le Nouvel Observateur, n° 1581, 1995, p. 29)*

Le problème, c'est qu'en France nous sommes normalement dans un Etat de droit où il y a des contrôles, des contre-pouvoirs... (Evénement du jeudi, n° 363, 1991, p. 14)

Dans le premier énoncé, l'emploi du subjonctif revient à présenter le procès comme situé dans l'avenir. Et dans le deuxième, l'indicatif représente le procès comme actuel.

N.B.- Nous avons vu, *supra.*, que le verbe *croire* exige l'indicatif.

Exemple : *Je crois qu'on pourra faire une promenade.*

Or, ce verbe admet le subjonctif ou l'indicatif lorsqu'il se met à la forme négative ou interrogative.

Exemples : *Je ne crois pas qu'on puisse faire une promenade.*

Crois-tu qu'on puisse faire une promenade ?

¹ Exemples d' HAILLET (HAILLET, 1995) p. 163.

² Exemples d' HAILLET (HAILLET, 1995) p. 163.

Si *je crois* prend position sur la réalisation du fait indiqué par la subordonnée, en revanche *je ne crois pas* nous laisse devant deux possibilités, à savoir qu'il puisse se produire ou non, et marque l'incertitude. La négation a pour effet d'annuler la part de certitude (*croire* ne comporte qu'une part de certitude et exprime donc le probable). Si, dans la phrase à polarité positive, *je crois que* équivaut à *selon moi*, ce n'est pas le cas de *je ne crois pas que*, qui ne donne pas le même statut au parti pris par le locuteur.

De même, la forme interrogative comporte par définition l'incertitude, puisque l'on pose la question pour savoir si l'on peut ou si l'on ne peut pas *faire une promenade*. Mais le verbe de la subordonnée se met à l'indicatif si la phrase est de structure assertive.

Tu crois qu'on pourra faire une promenade ? (*Tu crois*, quoique associé à un point d'interrogation, a une structure d'affirmation et implique donc que celui qui parle a déjà son idée, du moins la présente ainsi).

Crois-tu que ce monde est fait pour nous ?

Je ne crois pas que les manifestants vont céder au pouvoir.

Dans ces deux exemples le côté certitude importe sur le côté incertitude.

Après avoir étudié les différents cas de l'emploi du subjonctif dans une subordonnée conjonctive complétive, passons à l'application de la théorie du temps et de l'aspect de GOSSELIN, vu sa pertinence. Selon lui, dans une proposition conjonctive complétive, trois facteurs déterminent la valeur temporelle relative attribuée au subjonctif présent :

- Le type de verbe :
 - a) Lorsque le connecteur est un verbe volitif comme *désirer*, *souhaiter* et *vouloir*, ou volitif négatif comme *refuser* et *craindre*, le procès exprimé par la subordonnée complétive est situé dans l'avenir.
 - b) Lorsque le connecteur est un verbe subjectif comme *regretter* ou dubitatif comme *douter* et *nier*, le procès exprimé par la subordonnée complétive est orienté vers l'antérieur ou le simultané.

Illustrons les deux types de verbe par les exemples suivants :

La maman souhaite que son fils réussisse son bac. (l'intervalle de référence de la subordonnée est postérieur à celui de la principale)

Je regrette qu'il soit là. (l'intervalle de référence de la subordonnée est simultanée à celui de la principale)

Je doute qu'il soit là. (l'intervalle de référence de la subordonnée est simultanée à celui de la principale)

- L'introduction d'un circonstanciel de temps peut changer cette analyse comme dans :
Je doute qu'il soit là demain. (l'intervalle de référence de la subordonnée est postérieur à celui de la principale)

- La contrainte aspectuelle sur la simultanéité a deux types de conséquence :
 - A. Un circonstanciel de durée qui sert à mesurer l'intervalle entre les deux bornes du procès correspond à l'aspect aoristique. Dans ce cas-là, la simultanéité est exclue.
Exemple : *Je doute qu'il soit là pendant une semaine.* (l'intervalle de référence de la subordonnée est postérieur à celui de la principale)
 - B. Un procès ponctuel est incompatible avec l'aspect inaccompli. Il est postérieur par rapport à l'intervalle de référence de la principale.
Exemple : *Je ne veux pas que la bombe explose.* (l'intervalle de référence de la subordonnée est postérieur à celui de la principale)

Rappelons que le présent du subjonctif marque l'aspect inaccompli lorsqu'il exprime la simultanéité, et prend prioritairement la valeur aoristique lorsqu'il indique la postériorité.

Passons à présent à un problème qui déroute les apprenants arabophones, celui du remplacement de la proposition subordonnée conjonctive complétive par un substantif ou par un infinitif. En effet, en arabe, l'infinitif correspond au substantif, un seul type de transformation est donc possible.

2-5-3-2-2- La nominalisation

Cette opération est très conseillée lorsqu'elle est possible. WILMET dit à ce propos : « *Que, si* et leurs variantes ont en général la capacité de nominaliser les sous-phrases¹. » (WILMET, 1997) p. 555.

¹ *Sous-phrase* : terme chez WILMET qui désigne *subordonnée*.

Cela ne veut pas dire que toutes les sous-phrases puissent être nominalisées. WILMET propose plusieurs exemples dont :

Je crains qu'il vienne et Je crains sa venue.

Mais : *Je crois qu'il vient et *Je crois sa venue.*

2-5-3-2-3- Le choix entre la proposition conjonctive complétive et l'infinitif

Le français dispose de deux cas de figure : dans le premier l'infinitif est obligatoire et dans le deuxième le choix est libre.

a) L'infinitif est obligatoire

Dans la majorité écrasante des cas où le verbe de la proposition principale déclenche le subjonctif et que l'agent du verbe de la subordonnée est identique à celui de la principale, l'infinitif est obligatoire.

Exemples : *Je veux manger.*

**Je veux que je mange.*

Comparons ces deux énoncés avec :

Je crois que je pourrai le faire.

Je crois pouvoir le faire.

Nous remarquons que les deux énoncés sont admis bien que la phrase subordonnée comporte deux agents identiques. C'est parce que le verbe *croire* ne déclenche pas le subjonctif.

b) Le choix est libre

1. Lorsque l'agent de la subordonnée est l'objet indirect de la principale.

Exemple : *Je lui dis de faire son travail. / Je lui dis qu'il fasse son travail.*

2. Après *falloir*.

- a. Si l'agent apparaît comme pronom personnel dans la principale, il faut le supprimer pour poursuivre avec une complétive au subjonctif.

Exemple : *Il te faut faire attention en traversant la rue. / Il faut que tu fasses attention en traversant la rue.* (le deuxième énoncé est le plus à l'usage)

3. Après *sembler* dans sa construction impersonnelle :

Lorsque le pronom personnel objet indirect de *sembler* est l'agent du verbe de la subordonnée.

Exemple : *Il me semble pouvoir grimper cette colline. / Il me semble que je peux grimper cette colline.*

2-5-3-3- Le subjonctif en subordonnée conjonctive circonstancielle

Une proposition adverbiale ou circonstancielle est introduite par une conjonction de subordination, elle joue dans la phrase le rôle de complément non-essentiel et adverbial de verbe, complément d'adjectif ou complément de nom.

Les propositions circonstancielle sont variées : les propositions de temps, les propositions de cause, les propositions de conséquence, les propositions de but, les propositions de concession et les propositions de condition.

Certains grammairiens regroupent certaines propositions :

Les propositions de conséquence et les propositions de but.

Les propositions de cause avec les propositions de conséquence.

Dans notre étude, nous nous basons surtout sur la méthode de GREVISSE et GOOSSE adopté dans *Le Bon usage* et sur la théorie de l'aspect de GOSSELIN.

2-5-3-3-1- La proposition subordonnée temporelle

WAGNER et PINCHON définissent la proposition subordonnée temporelle comme suit :

Deux procès peuvent être simultanés, ou bien l'un est antérieur ou postérieur à l'autre. Dans les phrases complexes, ces relations sont traduites au moyen du subordonnant qui introduit la proposition dépendante ainsi que par le jeu des temps. (WAGNER et PINCHON, 1962, 1991) p. 620.

Selon cette définition, la relation au sein d'une phrase complexe comportant une subordination de temps est une relation d'*antériorité*, de *postériorité* ou de *simultanéité*.

- Lorsque le fait exprimé par le verbe de la subordonnée est postérieur à celui de la principale, la temporalité s'exprime à l'aide certains connecteurs tels que : *avant que, d'ici que, à ce que, jusqu'à ce que, d'ici à ce que, en attendant que, jusqu'au moment où*.
- Lorsque les deux faits sont simultanés, la temporalité s'exprime à l'aide certains connecteurs tels que : *pendant que, tandis que, en même temps que, alors que, (à) chaque fois que, toutes les fois que, aussi longtemps que, au moment où*¹.
- Lorsque le fait exprimé par le verbe de la subordonnée est antérieur à celui de la principale, la temporalité s'exprime à l'aide de certains connecteurs tels que : *après que, dès que, aussitôt que, sitôt que, depuis que, une fois que*.
Dans la littérature, nous trouvons *dès lors que*.

Après avoir cité les trois relations temporelles qui règne au sein d'une phrase complexe ayant une proposition subordonnée temporelle, passons à l'emploi du mode dans ces propositions.

Il est extrêmement difficile d'établir une règle concernant le mode qui s'emploie dans une proposition subordonnée temporelle. Nous pouvons simplement dire que *pendant que, tandis que, en même temps que, alors que, (à) chaque fois que, toutes les fois que, aussi longtemps que, au moment où, après que, dès que, aussitôt que, sitôt que, depuis que, une fois que et jusqu'au moment où* déclenchent l'indicatif alors que *avant que, d'ici que, à ce que, jusqu'à ce que, d'ici à ce que, de là à ce que, en attendant que* déclenchent le subjonctif.

Illustrons ce principe par les exemples suivants :

Le doctorant déposera son manuscrit dès qu'il sera corrigé. (antériorité de la subordonnée par rapport à la principale)

L'enfant fait du bruit pendant que son père se repose. (simultanéité de la subordonnée et de la principale)

Je rentre à la maison avant qu'il ne pleuve. (postériorité de la subordonnée par rapport à la principale)

Elle loue un petit appartement le temps que l'on finisse la construction de sa maison. (simultanéité de la subordonnée et de la principale)

¹ Dans la langue écrite nous trouvons : *cependant que* et *durant que*.

Tout paraît impossible jusqu'au moment où l'on agit. (postériorité de la subordonnée par rapport à la principale)

Lorsque la phrase comporte deux propositions subordonnées de temps coordonnées ou juxtaposées, on ne répète pas la conjonction, on la remplace par *que*.

Exemple : *Elle est rentrée avant qu'il ne pleuve et qu'il ne fasse trop froid.*

N. B.- Par analogie avec *avant que*, certains apprenants arabophones emploient le subjonctif après *après que*, alors que c'est l'indicatif qui s'emploie. Or, avec *avant que* l'action est envisagée alors qu'avec *après que* l'action est actualisée. Par ailleurs, une nouvelle tendance consiste à employer de plus en plus le subjonctif après *après que* dans l'usage courant.

2-5-3-3-2- La proposition subordonnée causale

Les connecteurs exprimant la cause, les plus courants, sont : *comme, parce que, puisque, d'autant plus que, d'autant que, d'autant mieux que, surtout que, vu que, attendu que, sous prétexte que, étant donné que, dans la mesure où.*

Globalement, c'est l'indicatif qui prédomine dans les propositions subordonnées causales.

Exemple : *Comme il faisait beau ce week-end, nous sommes partis en promenade.*

Ce que je souhaite, c'est que vous m'aimiez et souhaitiez mon désir dans la mesure où je vous aime et où je vous désire. (MONTHERL., *Pitié*, 1936, p.1108)¹.

Le subjonctif reste possible dans des cas très restreints, tels que :

- Après la conjonction de la cause supposée *soit que ... soit que*.

Exemple : *La petite fille est tombée, soit qu'elle ait trébuché, soit que son frère l'ait poussée.*

- Après la conjonction de cause niée *ce n'est pas que* et *non (pas) que*.

Exemple : *Il reste chez lui, ce n'est pas qu'il pleuve, mais il se sent épuisé aujourd'hui.*

¹ <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/saveregass.exe?567;s=2072292435;r=16;;>, consulté le 24 février 2012.

- Après le connecteur *faute que*, qui est entré en usage dans la littérature du XX^e s.

Exemple : *On se quittait sur des sommations, faute que nous ayons cédé.* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p.178)¹

2-5-3-3-3- La proposition subordonnée de conséquence

La conséquence s'exprime à l'aide des connecteurs suivants : *si bien que, tant et si bien que, de telle façon que, de telle manière que, de telle sorte que, à telle enseigne que, au point que, à (un) tel point que, à un point tel que, si... que, tant... que, tel... que, tellement... que, de manière que, de façon que, de sorte que, en sorte que.*

Exemples : *Il avait perdu beaucoup de temps durant l'année si bien qu'il a échoué.*

Il a beaucoup travaillé pendant la semaine à tel point qu'il était épuisé le week-end.

Le subjonctif s'emploie dans une proposition subordonnée consécutive dans des cas très restreints, pour exprimer une nuance de but, après :

- *Sans que* qui exprime la non-réalisation d'une cause ou d'une conséquence attendues.

Exemple : *Il est passé sans qu'on l'aperçoive.*

- Une principale négative marquant l'intensité.

Exemple : *La pluie n'est pas telle qu'on ne puisse ouvrir les fenêtres.*

N. B.- Si le connecteur déclenche le subjonctif et que les deux agents sont identiques, c'est l'infinitif qui s'emploie.

Exemple : *En me promenant dans le jardin, j'ai écrasé une belle coccinelle sans faire attention.*

**En me promenant dans le jardin, j'ai écrasé une belle coccinelle sans que je fasse attention.*

¹ Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1492.

2-5-3-3-4- La proposition subordonnée de but

POISSON-QUINTON *et al.* définissent l'expression du but comme suit : « *C'est montrer que ces résultats, ces effets sont voulus, désirés. Et cela explique la présence du subjonctif dans la proposition subordonnée.* » (POISSON-QUINTON *et al.*, 2002a) p. 303.

Le but est une conséquence voulue. Il exprime une intention ou un désir, c'est pourquoi le mode qui s'emploie pour exprimer le but est le subjonctif par excellence.

Le but s'exprime à l'aide de certains connecteurs, tels que :

- *Afin que, pour que.*

Exemple : *On a fourni dix exemplaires de ce livre à la bibliothèque afin que tous les étudiants puissent le consulter.*

- *Afin que... ne... pas, pour que... ne... pas* : servent à exprimer un but négatif.

Exemple : *La maman range sa boîte à couture dans un placard afin qu'elle ne soit pas à la portée des enfants.*

- *De crainte que, par crainte que, de peur que, par peur que.*

Exemple : *Je ne t'avais pas donné la clé de crainte que tu la perdes.*

- *Que* : s'emploie, parfois, après un impératif ou un équivalent de l'impératif.

Exemple : *Donne-moi ta main, que je la serre.* (Hugo, *R. Blas*, I, 3)¹ (*que = pour que*)

- *De façon que, de manière que, en sorte que, de sorte que* : peuvent exprimer le but.

Exemple : *On a dressé un grand sapin de Noël en plein centre ville de manière que tout le monde puisse le voir.*

N. B.- A travers cette partie : **2-5-3-3- Le subjonctif en subordonnée conjonctive circonstancielle**, nous remarquons que certains connecteurs « se retrouvent avec un pied dans deux ou trois compartiments » (WILMET, 1997) p. 604. Il nous semble pertinent d'attirer

¹ Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1499.

l'attention de l'apprenant arabophone sur ce phénomène, notamment sur les connecteurs qui servent à exprimer la conséquence et le but.

Le subjonctif et l'indicatif alternent après : *de façon que, de manière que, de sorte que, en sorte que* de la manière suivante : l'indicatif s'emploie lorsque le connecteur exprime une conséquence et le subjonctif s'emploie lorsque le connecteur exprime un but.

Exemples : *Il a passé son week-end à jardiner de sorte que sa main s'est mise à enfler.*
(conséquence)

L'enseignant explique bien ses idées de sorte que tout soit clair. (but)

Dans la première phrase, l'emploi du subjonctif n'est pas incorrect mais il est incongru car le fait d'avoir une main enflée n'est pas du tout le but voulu par la personne concernée.

2-5-3-3-5- La proposition subordonnée de concession

GREVISSE et GOOSSE définissent la proposition de concession comme suit :

La proposition de concession indique qu'il n'y a pas eu la relation logique entre le fait qu'elle exprime et celui qu'exprime le verbe principal. Elle énonce notamment une cause non efficace, contrariée, qui n'a pas eu l'effet que l'on pouvait prévoir. (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1499.

La concession s'exprime à l'aide de certains connecteurs, tels que : *quoique, quand même, bien que, encore que, si / aussi + adjectif + que, quelque + nom + que / qui / dont..., autant de... que, quel que, quoi que, qui que, où que.*

Le subjonctif domine après ces connecteurs, comme dans les exemples suivants :

Bien que ce soit difficile, vous y arriverez.

Quoi que¹ vous tentiez pour eux, il est maintenant trop tard.

mais l'indicatif et le conditionnel restent possibles dans la langue soutenue², comme dans :

- *Bien que tu sois intelligent, tu commets de petites erreurs.*

- *La pièce de Plaute, bien qu'on ne me fera jamais dire qu'Euclion soit « un avare de circonstance » [...], n'est guère qu'une jolie comédie anecdotique.* (Faguet, *En lisant Molière*, p. 60)¹

¹ Il ne faut pas confondre *quoique* et *quoi que* :

Quoique = bien que, malgré le fait que, encore que. Il peut s'employer sans verbe conjugué. Exemple : *Quoique très grand, il n'y arrive pas.*

Quoi que = quelle que soit la chose que.

² Cette idée concerne les apprenants en langue et littérature française. Quand aux autres apprenants arabophones, il suffit de leur dire que le mode qui s'emploie dans une proposition subordonnée de concession est le subjonctif par excellence.

- *A l'heure actuelle, Mirabeau ne remuerait personne, bien que sa corruption ne lui nuirait.*
(*Chat. Mém.*, IV, XI, 2)²

2-5-3-3-6- La proposition subordonnée de condition

ARRIVE *et al.* définissent la proposition circonstancielle de condition comme suit :
« *La circonstancielle de condition présente une hypothèse dont la conséquence éventuelle est exposée dans la principale.* » (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 112.

La condition s'exprime à l'aide de certains connecteurs, tels que : *si, que, pour peu que, à moins que, autant que, pour autant que, en admettant que, à supposer que, quand bien même, suivant que, selon que...*

Exemples :

Suivant que vous serez de son avis ou non, il vous estimera ou vous méprisera.

Selon que tu travailleras ou non, tes notes varieront, tu le sais bien.

Autant que j'en puisse en juger, elle est capable de vous plaire.

2-5-3-3-6-1- Modes et temps dans la proposition subordonnée de condition

2-5-3-3-6-1-1- Modes et temps après *si*

Le verbe de la proposition subordonnée de condition introduite par *si* se met à l'indicatif sauf dans les cas que nous citerons *infra*.

Lorsque la condition est vue comme envisagée dans l'avenir, on emploie le présent de l'indicatif dans la subordonnée et le futur simple dans la principale : *Si + présent → futur simple.*

Exemples : *Je lui parlerai si c'est nécessaire.*

Si je gagne au loto, je m'achèterai une belle maison.

Lorsque la condition est vue comme imaginée ou irréaliste, on emploie l'imparfait ou le plus-que-parfait de l'indicatif dans la subordonnée, alors que le verbe de la principale se met

¹ Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1508.

² Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1508.

au conditionnel présent ou au conditionnel passé : Si + imparfait / plus-que-parfait → conditionnel présent / conditionnel passé

Exemple : *Si tu voyageais en Asie, tu découvrirais plein de fruits exotiques.*

Si j'avais gagné au loto, je me serais acheté une belle maison.

Nous avons déjà vu, chez HAILLET, que ce type de conditionnel fait partie du *conditionnel d'hypothèse* (cf. 1^{ère} partie, Ch. I, 5-6-4-2-2- **Le conditionnel d'hypothèse**). Rappelons que le conditionnel d'hypothèse représente le procès comme imaginé en corrélation avec un cadre hypothétique. Ce dont on parle est :

- soit en contraste avec le présent, comme dans l'exemple d' HAILLET : *Paris ne serait pas un capharnaüm si les voitures n'y étaient pas si nombreuses.* (= les voitures sont très nombreuses à Paris)
- soit en contraste avec le passé, comme dans : *Si j'avais gagné au loto, je me serais acheté une belle maison.*
- soit imaginé dans l'avenir, comme dans : *Si je gagnais au loto, je m'achèterais une belle maison.*

Il est à signaler que le conditionnel passé première forme commute avec le conditionnel passé deuxième forme (le plus-que-parfait du subjonctif) et que *si + plus-que-parfait de l'indicatif* commute avec *si + conditionnel passé deuxième forme* (le plus-que-parfait du subjonctif).

Exemple : *Si le 21 avril tout le monde avait rempli son devoir de citoyen, on n'en serait pas arrivé là !*

→ *Si le 21 avril tout le monde eût rempli son devoir de citoyen, on n'en fût pas arrivé là !*

Cas particuliers

1. Si le sujet de la proposition subordonnée de condition est mis en relief à l'aide de *c'était... que (qui), ç'avait été... que (qui)*, le verbe se met à l'indicatif, comme dans l'exemple : *Comme si c'était la foudre qui était tombée la nuit passée.*

mais la littérature permet l'emploi du subjonctif, comme dans l'exemple : *Ah ! Si c'était le cœur qui fût l'homme.* (Jouhandeau, *Nouvelles images de Paris*, p. 20)¹

2. Le verbe de la proposition subordonnée qui commence par *si* ou *comme si* se met à l'indicatif (imparfait ou plus-que-parfait) ; dans la littérature, on trouve également le

¹ Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1517.

conditionnel passé deuxième forme (plus-que-parfait du subjonctif) à la place du plus-que-parfait de l'indicatif.

Exemple : *Ils discutaient maintenant comme si la vieille femme n'eût pas été présente.* (Mauriac, *Nœud de Vipère*, p. 182)¹

(*si la vieille femme n'eût pas été présente* commute avec *si la vieille femme n'avait pas été présente*)

3. Dans une phrase comportant une double condition, où *que* remplace un second *si*, le verbe introduit par *si* se met à l'indicatif et celui qui est introduit par *que* se met au subjonctif.

Exemple : *Si vous le rencontrez et qu'il veuille aborder le sujet, faites semblant de ne rien savoir.*

2-5-3-3-6-1-2- Les connecteurs qui déclenchent le subjonctif

Le subjonctif s'emploie après :

- a. *à moins que, pour peu que, pourvu que, en admettant que, en supposant que, à supposer que.*

Exemple : *A supposer qu'elle coure plus vite que le chien enragé, il ne la mordra pas.*

- b. *si tant est que*⁶.

Exemples : *Si tant est que l'opéra soit du théâtre.*

- c. *à condition que, à la condition que, moyennant que, autant que, pour autant que*⁹.

Exemple : *Je te paierai ton permis de conduire à condition que tu réussisses tes examens.*

¹ Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1517.

⁶ L'indicatif reste possible dans la littérature. Exemple : *Aucune trace n'est restée de son chagrin, si tant est qu'elle en eut.* (J. et J. Tharaud, *Tragédie de Ravillac*, p. 187) in (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1520.

⁹ Dans la littérature, le conditionnel reste possible après ces connecteurs. Exemple : *Les grecs renoncèrent à les poursuivre, à condition qu'ils se retireraient de la Troade.* (Bellessort, *Virgile*, p. 193) in (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1520.

2-5-3-3-6-1-3- Modes et temps après certains connecteurs

- a) Après les expressions comprenant les mots *cas*, *hypothèse*, *éventualité*, on emploie le conditionnel¹, comme dans les exemples suivants :

Au cas où un accident se produirait, appelle-moi.

Dans l'hypothèse où il n'accepterait pas votre proposition, que feriez-vous?

- b) L'indicatif s'emploie après *selon que* et *suivant que* mais une nouvelle tendance consiste à employer le subjonctif après ces connecteurs.

Exemples :

Selon que vous serez puissant ou misérable,

Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir. (La Fontaine, *Fables*, Livre VII, Les Animaux malades de la peste)²

Il est plus ou moins heureux suivant que je lui rende visite ou non.

- c) *Quand bien même* est suivie du conditionnel présent ou du conditionnel passé.

Exemples : *Quand bien même il viendrait aujourd'hui, il ne la trouverait plus.*

Quand bien même il serait venu à l'avance, il ne l'aurait pas trouvé. Commute avec : *Quand bien même il fût venu à l'avance, il ne l'eût pas trouvé.* (subjonctif passé à valeur de conditionnel passé 2^{ème} forme)

Après avoir étudié les différents emplois du subjonctif dans les subordonnées relatives, les subordonnées conjonctives complétives et les subordonnées conjonctives circonstancielles passons à l'emploi du subjonctif dans le discours rapporté. Ceci nous permettra de reclasser certains emplois du subjonctif que nous avons déjà vu *supra*.

2-5-4- L'emploi du subjonctif dans le discours rapporté

Selon ARRIVE *et al.* : « *Le terme de discours rapporté désigne les différentes modalités d'intégration d'un discours extérieur dans un premier discours*¹². » (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 236.

¹ La littérature emploie parfois le subjonctif. Exemple : *Au cas que nous ne le fassions pas, un autre le fera.* (Troyat, *Neige en deuil*, p. 97) in (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1521.

² http://fr.wiktionary.org/wiki/selon_que, consulté le 13 janvier 2012.

¹² Arrivé *et al.* définissent le discours comme suit : « *Il s'agit d'une réalisation, orale ou écrite, par un sujet, de la dimension de la phrase ou davantage (succession de phrases).* » (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 233.

Quant à Laurence ROSIER, elle le définit comme « *La mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de manière univoque ou non.* » (ROSIER, 1999) p. 125.

Nous retiendrons que le discours rapporté implique l'existence de deux paramètres temporels.

Le discours rapporté comprend *le discours direct* et *le discours indirect*. CHARAUDEAU, MAINGUENEAU et *al.* disent à ce propos :

Le discours direct relève du fonctionnement autonome : le rapporteur y fait mention des mots mêmes employés par l'énonciateur cité, [...]. Dans le discours indirect, en revanche, le rapporteur fait usage de ses propres mots pour citer autrui, il reformule ses propos. (CHARAUDEAU, MAINGUENEAU et *al.*, 2002) p. 191.

Nous retiendrons que :

- Dans le discours direct, le rapporteur utilise les paroles de l'énonciateur.

Exemple : *Max dit : « La cloche a sonné avant que je finisse mon exercice. »*

- Dans le discours indirect, le rapporteur utilise ses propres paroles pour citer l'énonciateur.

Exemple : *Max a dit que la cloche avait sonné avant qu'il finisse son exercice.*

Le discours direct ne liant pas les deux instances, il ne pose pas de problème de corrélation. Voyons comment cela fonctionne dans le discours indirect.

GREVISSE et GOOSSE appellent ce type de discours *le style indirect lié*. Ils le définissent comme suit :

Le style indirect lié se caractérise par la perte de l'intonation qu'avaient les paroles en style direct. L'intonation devient celle de la phrase dans laquelle est inséré le discours rapporté. (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 525.

Voyons comment cela fonctionne sur le plan de la corrélation des temps :

- Si le verbe introducteur est au présent ou au futur, il n'y a pas de changement de temps ou de mode.

Exemple : *Il dit : « Je ferai mon possible. » → Il dit qu'il fera son possible.*

- Si le verbe introducteur est au passé, nous aurons les modifications suivantes :
Présent → imparfait
Exemple : *Il a dit : « Je fais mon possible. » → Il a dit qu'il faisait son possible.*
Passé composé → plus-que-parfait
Exemple : *Il a dit : « J'ai fait mon possible. » → Il a dit qu'il avait fait son possible.*
Futur → conditionnel
Exemple : *Il a dit : « Je ferai mon possible. » → Il a dit qu'il ferait son possible.*
- Lorsque la proposition subordonnée est au subjonctif, le subjonctif présent devient un subjonctif imparfait et le subjonctif passé devient un subjonctif plus-que-parfait du subjonctif.
Exemple : *Elle a dit : « Il faut que tu ailles chercher tes livres à la bibliothèque. » → Elle a dit qu'il fallait qu'il allât chercher ses livres à la bibliothèque.*
Elle a dit : « Il faut que l'enfant soit arrivé à l'école avant 8h40. » → Elle a dit qu'il fallait que l'enfant fût arrivé à l'école avant 8h40.
N.-B. : Cet emploi relève du langage soutenu. Nous avons déjà vu que le présent et le passé du subjonctif sont possibles après une séquence dont le verbe est conjugué à un temps passé :
Elle a dit qu'il fallait qu'il aille chercher ses livres à la bibliothèque.
Elle a dit qu'il fallait que l'enfant soit arrivé à l'école avant 8h40.
- L'impératif se transforme en subjonctif introduit par la conjonction *que* ou en infinitif précédé de *de*.
Exemple : *J'ai ordonné : « Faites-le » → J'ai ordonné que vous le fassiez.* (langue soutenue), ou : *J'ai ordonné que vous le fassiez.* (langue courante), ou encore : *Je vous ai ordonné de le faire.*

Compte tenu des différents emplois du subjonctif que nous avons vus à travers ce chapitre, nous pouvons aborder deux repérages du procès au subjonctif en nous basant sur la théorie de l'aspect chez GOSSELIN.

2-6- Deux repérages temporels du procès au subjonctif

Nous avons vu *supra* que le subjonctif se manifeste sous deux formes, *la forme simple* et *la forme composée*.

Rappelons que le présent du subjonctif n'exprime pas forcément une action à venir, et le passé du subjonctif n'exprime pas forcément une action qui s'est réalisée dans le passé. C'est le sens de l'énoncé qui détermine le repérage temporel des procès.

Nous avons déjà vu avec GOSSELIN que le présent du subjonctif marque l'aspect inaccompli lorsqu'il exprime la simultanéité, et prend prioritairement la valeur aoristique lorsqu'il indique la postériorité ; quant au passé du subjonctif, il marque l'aspect accompli.

Voyons ceci dans des énoncés dont les verbes sont employés au présent et au passé du subjonctif.

1. *Je suis content qu'il soit venu.* (antériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)
2. *Je suis content qu'il soit là.* (simultanéité de l'intervalle de référence de la subordonnée et de l'intervalle de référence de la principale)
3. *Il faut qu'il finisse vite son travail.* (postériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)
4. *Il faudra que je sois candidat à l'élection présidentielle¹.* (postériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)
5. *J'étais content qu'il soit venu.* (antériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)
6. *J'étais content qu'il soit là.* (simultanéité de l'intervalle de référence de la subordonnée et de l'intervalle de référence de la principale)
7. *Il fallait qu'il finisse vite son travail.* (postériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)
8. *Je voudrais bien qu'il réussisse².* (postériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)
9. *Je voudrais bien qu'il ait réussi.* (antériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)

¹ http://www.lepoint.fr/politique/bayrou-il-faudra-que-je-sois-candidat-a-l-election-presidentielle-18-08-2011-1363705_20.php, consulté le 19 janvier 2012.

² De 8 à 11, exemples de WAGNER et PINCHON (WAGNER et PINCHON, 1962, 1991) p. 355.

10. *J'aurais bien voulu qu'il agisse ainsi.* (postériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)

11. *Il aurait mieux valu qu'il n'ait pas dit cela.* (antériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)

Si nous appliquons la même démarche à l'imparfait et au plus-que-parfait du subjonctif, ceux qui existaient dans la littérature ancienne, on obtiendra les énoncés archaïques suivants :

12. *J'étais content qu'il fût venu.* (antériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)

13. *J'étais content qu'il fût là.* (simultanéité de l'intervalle de référence de la subordonnée et de l'intervalle de référence de la principale)

14. *Il fallait qu'il finît vite son travail.* (postériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)

D'après les exemples ci-dessus, nous pouvons classer les énoncés, suivant leur repérage temporel, dans deux catégories :

- Le repérage temporel *antérieur* : cette catégorie regroupe tous les énoncés dont l'intervalle de référence de la subordonnée est antérieur à celui de la principale comme dans les énoncés 1, 5, 9, 11 et 12.
- Le repérage temporel *pas antérieur* : cette catégorie regroupe tous les énoncés dont l'intervalle de référence de la subordonnée est postérieur à celui de la principale comme dans les énoncés 3, 4, 7, 8, 10 et 14 ou simultané à celui de la principale comme dans les énoncés 2, 6 et 13.

Compte tenu de ce classement, nous aboutirons aux remarques suivantes :

- a. Si le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur, le verbe de la subordonnée se met :
 1. au présent du subjonctif si l'action de la subordonnée est simultanée ou postérieure (pas antérieure) au repère temporel constitué par le verbe de la principale.

2. au passé du subjonctif si l'action de la subordonnée est antérieure au repère temporel constitué par le verbe de la principale.
- b. Si le verbe de la proposition principale est conjugué à un temps passé ou au conditionnel, le verbe de la subordonnée se met :
1. au présent du subjonctif si l'action de la subordonnée est simultanée ou postérieure (pas antérieur) au repère temporel constitué par le verbe de la principale.
 2. au passé du subjonctif si l'action de la subordonnée est antérieure au repère temporel constitué par le verbe de la principale.
- c. Dans la littérature ancienne, si le verbe de la proposition principale est conjugué à un temps passé ou au conditionnel, le verbe de la subordonnée se met :
1. à l'imparfait du subjonctif si l'action de la subordonnée est simultanée ou postérieure (pas antérieur) à son repère, tel que dans l'énoncé archaïque suivant¹ : *Vous auriez voulu que le tremblement de terre fût fait au fond d'un desert plutôt qu'à Lisbonne.* (J. J. ROUSSEAU)
 2. au plus-que-parfait du subjonctif si l'action de la subordonnée est antérieure à son repère, tel que dans l'énoncé archaïque suivant² : *L'homme attendît respectueusement qu'ils eussent franchi la porte.* (J. Romains)

Reprenons les différents cas que nous venons de citer dans deux emplois : la subordonnée conjonctive circonstancielle de temps et le discours rapporté.

❖ *La subordonnée conjonctive circonstancielle de temps*

Présent		Subjonctif présent
Il sort	—avant qu'→	il ne pleuve
Passé composé		Subjonctif présent
Il est sorti	—avant qu'→	il ne pleuve
		Subjonctif imparfait (archaïque)

¹ Cité par WAGNER et PINCHON (WAGNER et PINCHON, 1962, 1991) p. 355.

² Cité par RIEGEL et al. (RIEGEL et al., 1994) p. 329.

Passé simple

Il sortit —avant qu'→

Imparfait

Il sortait —avant qu'→

Futur simple

Il sortira —avant qu'→

il ne plût

Subjonctif présent

il ne pleuve

Subjonctif imparfait (archaïque)

il ne plût

Subjonctif présent

il ne pleuve

Subjonctif imparfait (archaïque)

il ne plût

Subjonctif présent

il ne pleuve

❖ *Le discours rapporté***Présent**

Elle demande —que→

Subjonctif présent

l'on fasse vite

Passé composé

Elle a demandé —que→

Subjonctif présent

l'on fasse vite

Subjonctif imparfait (archaïque)

l'on fit vite

Passé simple

Elle demanda —que→

Subjonctif présent

l'on fasse vite

Subjonctif imparfait (archaïque)

l'on fit vite

Imparfait

Elle demandait —que→

Subjonctif présent

l'on fasse vite

Subjonctif imparfait (archaïque)

l'on fit vite

Plus-que-parfait Elle avait demandé	—que→	Subjonctif présent l'on fasse vite Subjonctif imparfait (archaïque) l'on fît vite
Futur simple Elle demandera	—que→	Subjonctif présent l'on fasse vite
Futur antérieur Elle aura demandé	—que→	Subjonctif présent l'on fasse vite
Conditionnel présent Elle demanderait	—que→	Subjonctif présent l'on fasse vite
Conditionnel passé Elle aurait demandé	—que→	Subjonctif présent l'on fasse vite Subjonctif imparfait (archaïque) l'on fît vite

2-7- Synthèse sur les différents emplois du subjonctif

Cette partie que nous venons d'étudier constitue le noyau du chapitre II du fait qu'elle oriente l'apprenant vers les emplois corrects du subjonctif. C'est pourquoi il nous semble pertinent de faire une récapitulation des points principaux.

Nous avons vu que le subjonctif s'emploie dans une proposition indépendante ou dans une proposition subordonnée.

Il s'emploie dans une proposition indépendante :

- sans *que* dans certaines structures stéréotypées telles que : *Vive le Roi !*
- avec *que* pour exprimer un ordre à la troisième personne ou pour exprimer une supposition. HAILLET renvoie cet emploi obligatoire du subjonctif à la syntaxe, tel que : *Que personne ne sorte! Qu'une fuite se produise, et tout saute.*

Dans les deux cas, le procès est vu comme envisagé dans l'avenir.

Quant à l'emploi du subjonctif en proposition subordonnée, nous avons distingué plusieurs cas :

- 1) Dans la subordonnée relative ; nous avons vu que le verbe peut s'employer à l'indicatif, au subjonctif ou au conditionnel et que le subjonctif alterne avec l'indicatif dans des cas particuliers.

Exemple (indicatif) : *Qui sème le vent récolte la tempête.*

Exemple (alternance) : *Je cherche quelqu'un qui sache le chinois. vs Je cherche quelqu'un qui sait le chinois.* (dans la première phrase, on a un doute sur l'existence de cette personne, alors que dans la deuxième on présuppose l'existence de cette personne)

Exemple (subjonctif) : *Je ne connais personne qui sache lire le japonais. vs *Je ne connais personne qui sait lire le japonais.* (dans la deuxième phrase « 0% » des personnes que le locuteur connaît savent lire le japonais).

Exemple (conditionnel) : *A l'époque, elle faisait entièrement confiance à celui qui deviendrait plus tard son pire ennemi.* (HAILLET, 2002) p. 25.

→ qui allait devenir plus tard son pire ennemi.

Dans cet emploi du *conditionnel temporel*, le procès est représenté comme n'ayant pas été envisagé au moment qui correspond au repère passé.

Nous avons signalé que le pronom relatif, à lui seul, ne détermine rien. C'est la séquence entière qui exige tel ou tel mode.

- 2) Pour ce qui est des subordonnées conjonctives, nous avons distingué les propositions conjonctives complétives et les propositions conjonctives circonstancielles.

- Dans les propositions subordonnées conjonctives complétives, nous nous sommes basée sur l'approche d'HAILLET qui s'inspire de l'analyse de la **distribution** (WAGNER et PINCHON, 1962, 1991) et (ARRIVE *et al.*, 1986) des occurrences du subjonctif. Elle se subdivise en deux grandes catégories. La première comprend les cas où l'emploi du subjonctif est obligatoire

(contraintes liées à la syntaxe et contraintes liées au lexique) et la deuxième comprend les cas où le subjonctif alterne avec l'indicatif.

Le tableau ci-dessous récapitule l'emploi des modes, après les connecteurs les plus en usage, dans une subordonnée complétive :

Connecteur / séquence	Mode	Type de distribution des occurrences
<i>Que</i> (en tête de phrase) Ex. : <i>Que ce livre soit excellent, j'en suis absolument sûr.</i> <i>Je suis absolument sûr que ce livre est excellent.</i>	subjonctif	contrainte liée à la syntaxe
<i>Il (c') est (était) + adj. + que</i> Ex. : <i>Il est regrettable que tu sois parti avant de me voir.</i> <i>C'était dommage qu'il ne veuille pas comprendre.</i>	Subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>Ordonner que.</i> Ex. : <i>La directrice a ordonné que la porte de l'école soit fermée à 8h40.</i>	Subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>il faut que.</i> Ex. : <i>Il faut que tu finisses vite ton travail.</i>	Subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>Il suffit que.</i> Ex. : <i>Il suffit que tu viennes dix minutes à l'avance.</i>	Subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>Nier que</i> (à polarité positive) Ex. : <i>Ils nient qu'elle ait passé le week-end avec ses amies.</i>	Subjonctif	contrainte liée au lexique et à la polarité
<i>Nier que</i> (à polarité négative) Ex. : <i>Je ne nie pas que tu étais magnifique pendant la soirée.</i>	indicatif	

<i>Démentir que</i> Ex. : <i>Il a démenti qu'un navire militaire français ait bombardé les côtes somaliennes pour appuyer l'offensive kényane.</i>	subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>Regretter que</i> Ex. : <i>Nous regrettons que tu sois arrivé en retard.</i>	subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>Il arrive que</i> Ex. : <i>Il arrive que l'enfant se mette une cacahouète dans le nez.</i>	subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>C'est arrivé que</i> Ex. : <i>C'est déjà arrivé que ce ne soit pas le cas.</i>	subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>Il n'y a aucune chance (pour) que.</i> Ex. : <i>Il n'y a aucune chance (pour) que tu sois embauché.</i>	subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>Il y a de grandes chances (pour) que.</i> Ex. : <i>Il y a de grandes chances (pour) que Monsieur J. soit élu président de la société.</i>	subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>Cela + me + v.(étonner, agacer, gêner...) + que</i> Ex. : <i>Cela m'étonne que tu aies mal à l'estomac après ce bon repas.</i>	subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>Attendre que.</i> Ex. : <i>J'attends qu'il fasse beau pour aller me promener.</i>	subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>Vouloir que.</i> Ex. : <i>Le hasard a voulu que je sois le premier lecteur de cet ouvrage.</i>	subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>V. + à ce que</i> Ex. : <i>Les créateurs des pages web tiennent à ce que leurs pages fassent plaisir aux internautes.</i>	subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>Souhaiter que.</i> Ex. : <i>Je souhaite qu'il vienne.</i>	subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>Espérer que.</i> Ex. : <i>J'espère qu'il viendra</i>	indicatif	contrainte liée au lexique

<i>Il est très probable que, il est assez probable que.</i> Ex. : <i>Il est très probable qu'il réussira ses examens.</i> <i>Il est assez probable qu'il aura une bonne note.</i>	indicatif	contrainte liée au lexique
<i>Il est peu probable que.</i> Ex. : <i>Il est peu probable que tu puisses surmonter tes problèmes tout seul.</i>	subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>Il n'est pas du tout probable que.</i> Ex. : <i>Il n'est pas du tout probable qu'il fasse ce genre de voyage.</i>	subjonctif	contrainte liée au lexique et à la polarité
<i>Il semble que.</i> Ex. : <i>Il semble qu'il ait laissé ses documents sur le siège du métro.</i>	subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>Il me semble que.</i> Ex. : <i>Il me semble qu'il va faire beau aujourd'hui.</i>	indicatif	contrainte liée au lexique
<i>Douter que.</i> Ex. : <i>Je doute qu'elle puisse arriver à l'heure.</i>	subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>Se douter que.</i> Ex. : <i>Je me doutais que ça allait arriver.</i>	indicatif	contrainte liée au lexique
<i>Imaginer que et supposer que (à polarité positive)</i> Ex. : <i>J'imagine que le film était nul.</i>	indicatif	contrainte liée au lexique et à la
<i>Imaginer que et supposer que (impératif ou négatif)</i> Ex. : <i>Je n'imagine pas qu'il soit aussi innocent que ça.</i>	subjonctif	morpho-syntaxe
<i>A supposer que et en supposant que.</i> Ex. : <i>En supposant que ce soit clair.</i>	subjonctif	contrainte liée au lexique
<i>Croire que, penser que.</i> Ex. : <i>Je crois qu'on pourra faire une promenade.</i>	indicatif	contrainte liée au lexique
<i>Croire que (interrogation ou négation) + certitude</i> Ex. : <i>Je ne crois pas que les manifestants vont céder au pouvoir.</i>	indicatif	alternance ind. / sub.¹
<i>Croire que (interrogation ou négation) + incertitude</i>	subjonctif	

¹ Nous avons marqué ces cas en caractère gras car l'alternance ind. / sub. peut dérouter l'apprenant arabophone.

Ex. : <i>Je ne crois pas qu'on puisse faire une promenade.</i>		
<i>Comprendre que</i> (ne commutant pas avec <i>comprendre pourquoi</i>) Ex. : <i>Je comprends que cette situation est délicate.</i>	indicatif	alternance ind. / sub.
<i>Comprendre que</i> (commutant avec <i>comprendre pourquoi</i>) Ex. : <i>Je comprends que tu fasses ton possible pour obtenir une bourse d'études.</i>	subjonctif	
<i>Expliquer que</i> (ne commutant pas avec <i>expliquer pourquoi</i>) Ex. : <i>Je lui explique qu'il y a des problèmes de circulation le soir.</i>	indicatif	alternance ind. / sub.
<i>Expliquer que</i> (commutant avec <i>expliquer pourquoi</i>) Ex. : <i>Ceci explique qu'il ait perdu la chance d'avoir un bon poste.</i>	subjonctif	
<i>Admettre que</i> (dans le sens d'accepter l'idée) Ex. : <i>J'admets que tu vas toute seule à la soirée.</i>	indicatif	alternance ind. / sub.
<i>Admettre que</i> (ayant le sens d'une hypothèse) Ex. : <i>J'admets que tu aies raison, mon fils. Prouve-moi cela.</i>	subjonctif	
<i>Le fait que</i> (faisant l'objet d'un jugement) Ex. : <i>Le fait qu'il soit arrivé en retard m'agace.</i>	subjonctif	alternance ind. / sub.
<i>Le fait que</i> (ne faisant pas l'objet d'un jugement) Ex. : <i>Le fait que ma fille est la championne de la classe la pousse à travailler beaucoup plus.</i>	indicatif	

<i>Déterminant + problème + c'est que</i> (procès actualisé) Ex. : <i>Le problème, c'est qu'en France nous sommes normalement dans un Etat de droit où il y a des contrôles, des contre-pouvoirs...</i>	indicatif	alternance ind. / sub.
<i>Detériminant + problème + c'est que</i> (procès envisagé dans l'avenir) Ex. : <i>Je me bats pour que Chirac soit au second tour. Mon problème, c'est qu'il y soit.</i>	subjonctif	

Tableau 21 :
Emploi des modes après certains connecteurs

- Nous avons abordé les emplois des modes dans les subordonnées conjonctives circonstancielles et nous avons remarqué que certains connecteurs sont communs à plusieurs types sémantiques de subordonnée.

a) La relation qui règne au sein d'une phrase complexe comportant une subordination de temps est une relation d'antériorité, de postériorité ou de simultanéité. Nous avons évoqué les connecteurs les plus employés dans l'usage courant. Nous les récapitulons dans le tableau ci-dessous.

Connecteur	Mode	Relation temporelle de la subordonnée par rapport à la principale
<i>Avant que, d'ici que, à ce que, jusqu'à ce que, d'ici à ce que, en attendant que.</i> Ex. : <i>Elle est rentrée avant qu'il ne pleuve.</i>	subjonctif	postériorité
<i>Jusqu'au moment où.</i> Ex. : <i>Ce jeune footballeur était le meilleur dans son équipe Jusqu'au moment où il a fait une chute très grave.</i>	indicatif	postériorité

<i>Pendant que, tandis que, en même temps que, alors que, (à) chaque fois que, toutes les fois que, au moment où, aussi longtemps que, au moment où.</i> Ex. : <i>L'enfant fait du bruit pendant que son père se repose.</i>	indicatif	simultanéité
<i>Après que, dès que, aussitôt que, sitôt que, depuis que, une fois que.</i> Ex. : <i>Le doctorant déposera son manuscrit dès qu'il sera corrigé.</i>	indicatif	antériorité

Tableau 22 :

Relations temporelles au sein d'une phrase complexe

b) Dans la subordonnée circonstancielle de cause, le verbe s'emploie à l'indicatif après les connecteurs suivants : *comme, parce que, puisque, d'autant plus que, d'autant que, d'autant mieux que, surtout que, vu que, attendu que, sous prétexte que, étant donné que, dans la mesure où.*

Exemple : *Ce que je souhaite, c'est que vous m'aimiez et souhaitiez mon désir dans la mesure où je vous aime et où je vous désire.* (MONTHERL., *Pitié*, 1936, p.1108)¹.

Et il s'emploie au subjonctif après : *faute que, soit que... soit que, ce n'est pas que et non (pas) que.*

Exemples : *Comme il faisait beau ce week-end, nous sommes partis en promenade.*

Il reste chez lui, ce n'est pas qu'il pleuve, mais il se sent épuisé aujourd'hui.

c) Dans les subordonnées circonstancielle de conséquence, de but, de concession et de condition, nous avons observé que certains connecteurs « se retrouvent avec un pied dans deux ou plusieurs compartiments. » (WILMET, 1997) p. 604. Voyons ceci dans le tableau qui récapitule les emplois des modes

¹ <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/saveregass.exe?567;s=2072292435;r=16;;>, consulté le 24 février 2012.

dans les subordonnées circonstancielles susmentionnées :

Connecteur		Type de subordonnée	Mode	Remarque
<i>si bien que, tant et si bien que, de telle façon que, de telle manière que, de telle sorte que, à telle enseigne que, au point que, à (un) tel point que, à un point tel que, si... que, tant... que, tel... que, tellement... que.</i> Ex. : <i>Il avait perdu beaucoup de temps durant l'année si bien qu'il a échoué.</i>		conséquence	indicatif	
<i>Sans que.</i> Ex. : <i>Il est passé sans qu'on l'aperçoive.</i>		conséquence	subjonctif	exprimer une nuance de but
<i>De manière que, de façon que, de sorte que, en sorte que.</i>	Ex. : <i>Il a passé son week-end à jardiner de sorte que sa main s'est mise à enfler.</i>	conséquence	indicatif	alternance ind. / sub.
	Ex. : <i>L'enseignant explique bien ses idées de sorte que tout soit clair.</i>	But	subjonctif	
<i>Afin que, pour que.</i> Ex. : <i>On a fourni dix exemplaires de ce livre à la bibliothèque afin que tous les étudiants puissent le consulter.</i>		But	subjonctif	
<i>Afin que... ne... pas, pour que... ne... pas.</i> Ex. : <i>La maman range sa boîte à couture dans un placard afin qu'elle ne soit pas à la portée des enfants.</i>		But	subjonctif	

<i>De crainte que, par crainte que, de peur que, par peur que.</i> Ex. : <i>Je ne t'avais pas donné la clé de crainte que tu la perdes.</i>	But	subjonctif	
<i>que (= pour que)</i> Ex. : <i>Donne-moi ta main, que je la serre.</i>	But	subjonctif	
<i>Quoique, bien que, encore que, si / aussi + adjectif + que, quelque + nom + que / qui / dont..., autant de... que, quel que, quoi que, qui que, où que, quand même.</i> Ex. : <i>Bien que ce soit difficile, vous y arriverez.</i>	concession	subjonctif	
<i>Si.</i> Ex. : <i>Si je gagne au loto, je m'achèterai une belle maison.</i>	condition	indicatif	
<i>Que qui remplace un 2^{ème} si.</i> Ex. : <i>Si vous le rencontrez et qu'il veuille aborder le sujet, faites semblant de ne rien savoir.</i>	condition	indicatif	
<i>A moins que, pour peu que, pourvu que, en admettant que, en supposant que, à supposer que, si tant est que.</i> Ex. : <i>A supposer qu'elle coure plus vite que le chien enragé, il ne la mordra pas.</i>	condition	subjonctif	
<i>A condition que, à la condition que, moyennant que, pour autant que.</i> Ex. : <i>Je te paierai ton permis de conduire à condition que tu réussisses tes examens du baccalauréat.</i>	condition	subjonctif	
<i>Autant que.</i> Ex. : <i>Autant que j'en puisse en juger, elle est capable de vous plaire.</i>	condition	subjonctif	

<i>Quand bien même.</i> <i>Ex. : Quand bien même il viendrait aujourd'hui, il ne la trouverait plus.</i>	condition	conditionnel	
<i>Au cas où, dans l'hypothèse où.</i> <i>Ex. : Au cas où un accident se produirait, appelle-moi.</i>	condition	conditionnel	
<i>selon que, suivant que.</i> <i>Ex. : - Selon que vous serez puissant ou misérable,</i> <i>Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.</i> <i>- Il est plus ou moins heureux suivant que je lui rende visite ou non.</i>	condition	indicatif	une nouvelle tendance consiste à employer le subjonctif
<i>Pour un peu.</i> <i>Ex. : Pour un peu Maxime aurait oublié les exactions récentes.</i>	condition	conditionnel	

Tableau 23 :

Emploi des modes dans les subordonnées circonstancielles

- 3) Nous avons également abordé les cas de l'utilisation du subjonctif dans le discours indirect et nous avons souligné que :
- Lorsque la proposition subordonnée est au subjonctif, le subjonctif présent devient un subjonctif imparfait et le subjonctif passé un subjonctif plus-que-parfait. Ces emplois restent archaïques et peuvent être remplacés respectivement par le présent et le passé du subjonctif.
 - L'impératif se transforme en subjonctif introduit par la conjonction *que* ou en infinitif précédé de *de*.

Enfin, nous avons abordé un thème très pertinent dans ce parcours, c'est le repérage temporel ; ainsi, nous avons classé les énoncés dont le verbe de la subordonnée est conjugué au subjonctif dans deux catégories, *l'antérieur* et *le pas antérieur*. La première comprend les énoncés dont le verbe de la subordonnée est employé à un temps composé du subjonctif et la seconde comprend ceux dont le verbe de la subordonnée est employé à un temps simple du subjonctif.

Exemples : *Max était content que Léa soit arrivée.* (antérieur)

Max était content que Léa soit là. (pas antérieur)

Pour conclure, nous avons vu la corrélation des temps et l'effet du temps du verbe de la principale sur le choix du temps et du mode du verbe de la subordonnée.

Après avoir évoqué les différents emplois du subjonctif, passons à une des nouvelles classifications des emplois de ce mode, celle de CONFAIS.

2-8- La classification des emplois du mode subjonctif

Certains linguistes cherchent à déterminer la valeur générale du subjonctif à partir des éléments communs à tous les emplois de la catégorie. Nous citons à titre d'exemple GUILLAUME et IMBS. D'autres divisent le subjonctif en deux ou en plusieurs sous-catégories. Nous citons à titre d'exemple WARTBURG et ZUMTHOR qui distinguent deux types de subjonctif ; *le subjonctif de l'existenciel et le subjonctif du postulé*. D'autres linguistes encore se contentent d'énumérer les emplois du subjonctif.

Quant à NORDAHL, il distingue trois types de subjonctif (volitif, dubitatif et subjectif). Toutefois, CONFAIS réunit sous une seule catégorie les dimensions « volitif » et « subjectif » « *pour obtenir finalement deux types de contextes responsables des occurrences du subjonctif* » (CONFAIS, 1995) p. 326.

CONFAIS se base dans son approche sur l'environnement sémantique du subjonctif et il distingue deux types de traits contextuels ; *déontique et aléthique*.

- L'appréciation affective (modalité déontique) :

Ce type de trait sémantique couvre la majorité des cas du subjonctif qui s'emploie automatiquement. Toute expression (verbe, adjectif, nom, conjonction) exprimant un jugement de valeur exige le subjonctif. Le jugement de valeur comporte deux types, ceux-ci se recourent dans certains contextes :

- Il est (serait) *bon / mauvais* que... ; ce trait est sous-jacent :
 - ✓ « Aux verbes et expressions que l'on classe sous la rubrique *volonté* et *désir*, par exemple *je veux / voudrais, je préfère. Je souhaite...* mais aussi *je propose que, j'ai hâte que, faire en sorte que, il faut que / il est nécessaire que* etc. ; on peut y ajouter

des verbes comme *interdire / empêcher / éviter* (= *il ne serait pas bon*) et les verbes de permission comme *permettre, accepter, admettre, tolérer*, qui impliquent au moins (*ceci n'est pas mauvais*). » (CONFAIS, 1995) p. 327.

Exemples :

Il est nécessaire que le président de la république fasse un discours dans une situation pareille. = Il est bon que le président de la république fasse un discours dans une situation pareille.

Il est admissible que le porte-parole ait une attitude réservée face à l'incident.
= Il n'est pas mauvais que le porte-parole ait une attitude conservée face à l'incident.

- ✓ « Aux innombrables verbes et expressions [...] exprimant un sentiment, par exemple *je suis content, je regrette, je trouve dommage, j'ai peur que* (= « il ne serait pas bon » ; de même *de peur / de crainte que*), *c'est chouette que...* » (CONFAIS, 1995) p. 327.

Exemple : *J'ai peur que le petit enfant fasse un tel saut.* = Il ne serait pas bon que le petit enfant fasse un tel saut.

- ✓ « Aux conjonctions à valeur finale (il serait bon) comme *pour que, afin que, de sorte que, de façon à ce que*. » (CONFAIS, 1995) p. 327.

Exemple : *Nous nous installons dans un nouvel appartement afin que les enfants aient plus d'espace pour jouer.* = Il serait bon que les enfants aient plus d'espace pour jouer.

- ✓ « Aux phrases indépendantes avec subjonctif telles que (125-126)¹ qui expriment un souhait (dont les valeurs injonctives). » (CONFAIS, 1995) p. 327.

- *Il est (serait) normal / anormal que...* = « ceci correspond / ceci ne correspond pas à mon attente / à mon expérience des choses ».

Exemple : *Il est normal que je fasse mon possible pour obtenir mon diplôme.*

C'est l'idée que véhiculent des verbes et adjectifs comme *s'étonner / étonnant, s'attendre à ce que, trouver normal / naturel / logique / compréhensible*, ainsi que le verbe *comprendre* dans le sens de « trouver normal » (*je comprends que tu veuilles*

¹ (125) *Vive le Roi ! La paix soit avec vous. Soit un triangle ABC.*

(126) *Que personne ne sorte!* (exprimant un souhait).

t'en aller, par opposition à : *j'ai compris qu'il voulait s'en aller*). (CONFAIS, 1995) p. 327.

- Le trait [- factuel] (modalité aléthique)

Ce trait concerne les verbes ou expressions qui ne comportent aucune appréciation affective. Entre l'indicatif et le subjonctif, il y a une opposition qui couvre une série de valeurs de certitude allant du « 100 % sûr » au « 100 % exclu », en passant par des degrés tels que *le probable, le fort possible, le possible, le pas impossible...* etc. :

- ✓ L'indicatif couvre les cas allant du certain au presque certain « probable » ;
Exemple : *Je suis sûr (presque sûr) / je crois / J'ai l'impression / je sens / on dirait / il me semble que je me suis trompé de numéro.*
- ✓ Le subjonctif couvre les cas du non certain, commençant dès *le fort possible* pour aller jusqu'à *exclu / faux*.
Exemple : *Il est improbable (peu probable) / je doute / je ne suis pas sûr / Je ne crois pas qu'il puisse achever son travail dans deux jours.*

Ainsi, CONFAIS a classé les emplois du subjonctif dans deux catégories ; la modalité déontique et la modalité aléthique.

Le fait que certains connecteurs exigent tantôt l'emploi de l'indicatif tantôt l'emploi du subjonctif a conduit CONFAIS à évoquer le problème de *la stabilité* et de *l'instabilité du système*.

Comme tous les systèmes linguistiques, le sous-système « indicatif vs subjonctif » est à la fois stable et instable. La stabilité de ce système apparaît quand le subjonctif réagit automatiquement aux modifications sémantiques du contexte comme dans :

- ❖ Le passage de [+ certain] à [- certain] pour la même expression.
Exemples : *Je suppose qu'il a eu un problème. → Suppose qu'il ait eu un problème.*
Je suis sûr qu'elle est partie. → Je ne suis pas sûr qu'elle soit partie.
- ❖ Le passage de [+ affectif] à [- affectif] et [+ certain].

Exemple¹: *Je comprends (je trouve normal) qu'il m'en veuille vs Je comprends bien que c'est dangereux*².

❖ Le recoupement des deux types de modalité.

Exemple : *Je cherche une personne qui sache l'arabe.* = je souhaite en trouver une + je ne la connais pas (je ne sais même pas si cette personne existe ou pas, elle n'est que virtuelle)

Par analogie, certains emploient le subjonctif après *ne pas douter que, ne pas nier que, ne pas contester que, il est indubitable / indéniable / incontestable que* et après *que*.

Exemple : *Je me suis rendu compte après qu'il m'ait parlé.*

Et certains autres emploient l'indicatif dans la langue parlée après les verbes d'opinion employés négativement (*je [ne] crois pas, je [ne] trouve pas* etc.) ou après les phénomènes d'attraction modale.

Exemple : *Cela m'étonne que ce soit elle qui a fait cette bêtise / qui ait fait cette bêtise.*

Elle est vraiment encombrante, cette divergence dans l'emploi du subjonctif et de l'indicatif ! CONFAIS dit à cet égard :

Les professeurs de français ont raison de soupirer, mais les puristes ont tort de s'indigner de ce que la soi-disant rigueur de la langue française soit ainsi bafouée : ces forces qui agissent contre le système ne sont pas moins logiques, sinon elles ne réussiraient pas aussi facilement à s'imposer. (CONFAIS, 1995) p. 33.

2-9- Les nuances des modes (Subjonctif vs Indicatif)

Nous avons déjà écarté l'idée qui dit que l'indicatif est le mode de l'actuel et que le subjonctif est le mode du virtuel. Nous avons eu recours aux contre exemples, tels que :

Je regrette que Max ne soit pas là.

J'espère qu'il fera beau demain.

Selon GOSSELIN, la différence entre ces deux modes est d'ordre sémantique :

¹ Exemple de Confais (CONFAIS, 1995) p. 148.

² Nous avons déjà vu qu'HAILLET explique cet emploi de mode comme suit : *Comprendre que + ind. ≠ Comprendre pourquoi + ind.* alors que *Comprendre que + sub. = Comprendre pourquoi + ind.*

Dans le cas de l'indicatif : le sémantisme de l'indicatif oblige la borne finale de l'intervalle de référence (II) à faire une coupure modale (dans le cadre des valeurs modales aspectuelles).

Dans le cas du subjonctif : ce n'est pas l'intervalle de référence du verbe conjugué au subjonctif qui fait la coupure modale, mais c'est :

- soit l'intervalle d'énonciation, dans une proposition indépendante, comme dans : *Qu'il fasse vite ses devoirs.*
- soit l'intervalle de référence du verbe de la principale conjugué à l'indicatif parce qu'il régit le mode de la subordonnée, comme dans : *Je regrette qu'elle soit parti de bonne heure.* GOSSELIN dit à ce propos :

La valeur modale affectant le procès au subjonctif dépend alors de sa position temporelle relative par rapport à l'intervalle de référence de la principale : situé après, il est possible ; avant, il est irrévocable ; s'il le recouvre, son début est irrévocable et sa fin simplement possible. (GOSSELIN, 2005) p. 95.

Nous remarquons que le point de vue de GOSSELIN concernant la différence entre l'indicatif et le subjonctif rejoint le point de vue de LEEMAN-BOUIX.

Essayons d'appliquer l'approche de GOSSELIN pour expliquer l'emploi du subjonctif dans les différentes propositions.

- **L'emploi du subjonctif dans une proposition indépendante**

Exemple : *Qu'elle vienne.*

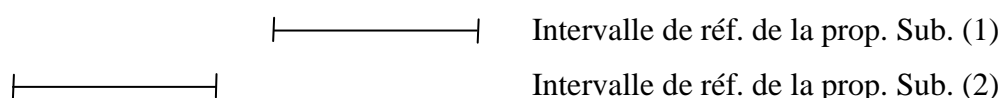
C'est l'intervalle d'énonciation correspondant au *maintenant* du locuteur qui fait la coupure modale entre le présent de l'énonciation et l'avenir. Le procès est vu comme possible ou impossible.

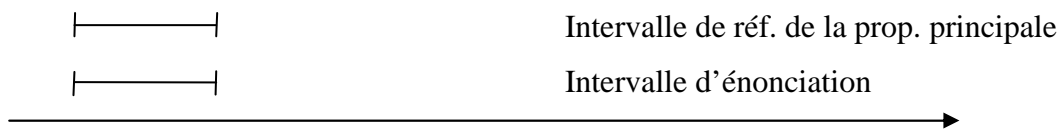
- **L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée relative**

Exemple : (1) *Je cherche quelqu'un qui sache le chinois.*

Il n'est pas suffisant de dire que c'est l'intervalle de référence du verbe de la principale conjugué à l'indicatif qui régit le mode de la subordonnée. Le contre exemple justifie cette attitude : (2) *Je cherche quelqu'un qui sait le chinois.*

Nous ne pouvons justifier cette nuance des modes que par le schéma suivant :





Nous remarquons que :

- l'intervalle de référence du verbe de la subordonnée conjugué au subjonctif (1) est situé après l'intervalle de référence du verbe de la principale conjugué à l'indicatif, c'est pourquoi la première phrase relève du domaine du possible.

- l'intervalle de référence du verbe de la subordonnée conjugué à l'indicatif (2) recouvre l'intervalle de référence du verbe de la principale conjugué lui aussi à l'indicatif, c'est pourquoi la deuxième phrase relève du domaine du certain.

- **L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée conjonctive complétive**

Exemple : *Je souhaite qu'il vienne.*

L'intervalle de référence du verbe de la subordonnée conjugué au subjonctif est situé après l'intervalle de référence du verbe de la principale conjugué à l'indicatif. Ici, le souhait du locuteur laisse entière l'indétermination : il peut aussi bien venir que ne pas venir (ça relève du domaine du possible).

Toutefois, nous ne pouvons pas appliquer l'approche de GOSSELIN dans plusieurs cas, tel que : *J'espère qu'il viendra.* car l'intervalle de référence du verbe de la subordonnée conjugué à l'indicatif est situé après l'intervalle de référence du verbe de la principale conjugué lui aussi à l'indicatif. Nous avons déjà vu dans **2-5-3-2- Le subjonctif en subordonnée conjonctive complétive** que le verbe *espérer* comporte une grande certitude. La première admet l'enchaînement *mais j'en doute (Je souhaite qu'il vienne, mais j'en doute)*, alors que la deuxième ne l'admet pas (**J'espère qu'il viendra mais j'en doute.*).

Prenons un autre cas où l'application de l'approche de GOSSELIN n'est pas possible :

Le fait que Lucie soit sortie toute seule inquiète sa mère.

Le fait que Lucie est sortie toute seule inquiète sa mère.

Dans la première phrase le verbe *sortir* est présenté comme étant l'objet d'un jugement, alors que dans la deuxième, il n'est pas présenté comme étant l'objet d'un jugement.

- **L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée conjonctive circonstancielle**

Prenons à titre d'exemple le cas de l'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de temps.

Exemples : Bref, c'est le cas de Jean-Marc Doussain dont nous avons pu intercepter la missive (encore une fois) avant qu'elle ne parvienne en Laponie¹.

Ils ont débarassé la table une fois que les invités étaient partis.

Dans la première phrase, l'intervalle de référence du verbe de la subordonnée conjugué au subjonctif est situé après l'intervalle de référence du verbe de la principale conjugué à l'indicatif, c'est pourquoi la première phrase relève du domaine du possible.

Dans la deuxième phrase, l'intervalle de référence du verbe de la subordonnée conjugué à l'indicatif est situé avant l'intervalle de référence du verbe de la principale conjugué lui aussi à l'indicatif, c'est pourquoi la deuxième phrase relève du domaine du certain.

Prenons un autre cas où l'application de l'approche de GOSSELIN n'est pas possible :

Il a passé le week-end à jardiner de sorte que sa main s'est mise à enfiler.

Nous avons déjà vu que l'emploi du subjonctif n'est pas incorrect mais il est incongru car le fait d'avoir une main enflée n'est pas du tout le but voulu par la personne concernée. Le connecteur *de sorte que* sert à exprimer la conséquence. C'est la seule manière d'expliquer l'emploi de l'indicatif après *de sorte que*. Or, lorsque le subjonctif s'emploie après ce connecteur, il sert dans ce cas-là à exprimer le but et l'approche de GOSSELIN est certainement applicable.

Exemple : L'enseignant explique bien ses idées de sorte que tout soit clair.

Dans cette phrase, l'intervalle de référence du verbe de la subordonnée conjugué au subjonctif est situé après l'intervalle de référence du verbe de la principale conjugué à l'indicatif, c'est pourquoi cette phrase relève du domaine du possible.

¹ <http://keposport.canalblog.com/archives/2011/12/index.html>, consulté le 09 mars 2012.

2-10- Synthèse sur le mode subjonctif français

A la fin de cette partie concernant le subjonctif français, nous pouvons récapituler et dire que le mode subjonctif pose le fait comme possible ou impossible à l'encontre du mode indicatif qui le pose comme probable ou certain.

Ce mode comprend quatre temps : le présent, le passé, l'imparfait et le plus-que-parfait. Les deux premiers sont d'usage courant alors que les deux derniers n'apparaissent que dans des contextes littéraires considérés comme archaïques.

Nous avons vu que le subjonctif est un mode difficile à apprendre pour les arabophones pour plusieurs raisons, dont le syncrétisme entre certaines formes verbales du subjonctif et de l'indicatif et la possibilité de l'alternance du subjonctif avec l'indicatif dans un même énoncé.

Ensuite, nous avons focalisé l'attention sur l'emploi du subjonctif. Nous avons vu que le subjonctif s'emploie dans une proposition indépendante ou dans une proposition subordonnée.

Il s'emploie dans une proposition indépendante pour exprimer l'ordre à la troisième personne ou la supposition.

Exemple : *Qu'il fasse ses devoirs avant d'aller se coucher.*

Il s'emploie dans une proposition subordonnée relative.

Exemples : *Je cherche quelqu'un qui sache le chinois.*

Il s'emploie dans une proposition subordonnée conjonctive complétive.

Exemples : *Il faut que tu finisses vite ton travail.*

Il s'emploie dans une proposition subordonnée conjonctive circonstancielle :

- Dans la proposition temporelle.

Exemple : *Elle loue un petit appartement le temps que l'on finisse la construction de sa maison.*

- Dans la proposition causale.

Exemple : *Il reste chez lui, ce n'est pas qu'il pleuve, mais il se sent épuisé aujourd'hui.*

- Dans la proposition de conséquence.

Exemple : *Il est passé sans qu'on l'aperçoive.*

- Dans la proposition de but.

Exemple : *On a fourni dix exemplaires de ce livre à la bibliothèque afin que tous les étudiants puissent le consulter.*

- Dans la proposition de concession.

Exemple : *Bien qu'elle soit très petite, elle saute très haut.*

- Dans la proposition de condition.

Exemple : *Je te paierai ton permis de conduire à condition que tu réussisses tes examens.*

Nous avons vu les cas où la nominalisation de la proposition subordonnée est obligatoire ou possible.

Exemples : *Je crains qu'il vienne* et *Je crains sa venue.*

Je crois qu'il vient et **Je crois sa venue.*

Et nous avons également vu les cas où l'infinitif peut remplacer la proposition conjonctive complétive.

- ✓ Dans la majorité écrasante des cas où le verbe de la proposition principale déclenche le subjonctif et que l'agent du verbe de la subordonnée est identique à celui de la principale, l'infinitif est obligatoire.

Exemples : *Je veux manger.*

**Je veux que je mange.*

Par ailleurs, il est recommandé d'attirer l'attention des étudiants en langue et littérature françaises que certains cas n'obéissent pas à cette règle comme dans : *Je doute que je sois un jour en mesure de le faire.*

- ✓ Si l'agent de la subordonnée est l'objet indirect de la principale, l'infinitif est possible.

Exemple : *Je lui dis qu'il fasse son travail.*

Je lui dis de faire son travail.

Nous avons également évoqué l'utilisation du subjonctif dans le discours indirect et nous avons dit que lorsque la proposition subordonnée est au subjonctif, le présent du subjonctif

devient un imparfait de subjonctif et le passé du subjonctif devient un plus-que-parfait du subjonctif.

Exemples : *Il dit à sa fille : « Il faut que tu fasses tes devoirs. » → Il dit à sa fille qu'il fallait qu'elle fît ses devoirs.*

Il dit à sa fille : « Il faut que tu aies fait tes devoirs avant 20h. » → Il dit à sa fille qu'il fallait qu'elle eût fait ses devoirs avant 20h.

Nous avons souligné que cet emploi relève du langage soutenu. Le présent du subjonctif et le passé du subjonctif peuvent remplacer l'imparfait du subjonctif et le plus-que-parfait du subjonctif :

→ *Il dit à sa fille qu'il fallait qu'elle fasse ses devoirs.*

→ *Il dit à sa fille qu'il fallait qu'elle ait fait ses devoirs avant 20h.*

En nous basant sur l'approche de l'aspect et de la temporalité de GOSSELIN, nous avons classé les énoncés au subjonctif selon deux repères ; l'*antérieur* et le *pas antérieur* comme dans les exemples suivants :

J'étais content qu'il soit venu. (antériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)

J'étais content qu'il soit là. (simultanéité de l'intervalle de référence de la subordonnée et de l'intervalle de référence de la principale → pas antérieur)

Ensuite, nous avons présenté la classification du mode subjonctif selon CONFAIS, dans laquelle il distingue *la modalité déontique* et *la modalité aléthique*.

Le premier type de trait sémantique couvre la majorité des cas du subjonctif qui s'emploie automatiquement. Toute expression provoquant un jugement de valeur exige le subjonctif.

Exemple : *Il est nécessaire que le président de la république fasse un discours dans une situation pareille.*

Le deuxième type concerne les verbes ou expressions qui ne comportent aucune appréciation affective. Entre l'indicatif et le subjonctif, il y a une opposition qui couvre une série de valeurs de certitude allant du « 100 % sûr » au « 100 % exclu ».

Exemple : *Il est fort probable qu'il pourra achever son travail dans deux jours.*

Il est improbable qu'il puisse achever son travail dans deux jours.

Cette classification a conduit CONFAIS à évoquer le problème *de la stabilité et de l'instabilité du système* « indicatif vs subjonctif » ; nous avons vu que la stabilité de ce

système apparaît quand le subjonctif réagit automatiquement aux modifications sémantiques du contexte comme dans : *Je suppose qu'il a eu un problème.* vs *Suppose qu'il ait eu un problème.*

En fin de compte, nous avons traité un sujet extrêmement intéressant pour notre étude, c'est celui des nuances des modes (Subjonctif vs Indicatif). A ce propos, nous avons appliqué l'approche de GOSSELIN. Selon lui, cela dépend de la situation de l'intervalle de référence de la subordonnée par rapport à celui de la principale. Si l'intervalle de référence de la subordonnée se situe avant l'intervalle de référence de la principale ou simultanément, c'est l'indicatif qui s'emploie ; et s'il se situe après, c'est le subjonctif qui s'emploie.

Exemples : *Je cherche quelqu'un qui sache le chinois.*

Je cherche quelqu'un qui sait le chinois.

Cette différence de modes est d'ordre sémantique.

Cette étude que nous avons menée sur le subjonctif français nous permettra d'étudier le subjonctif arabe, pour comparer ensuite les deux modes.

III- Le subjonctif arabe

Comme dans le chapitre précédent, nous allons essayer de suivre le même cheminement que dans l'étude du subjonctif français en respectant la particularité de chaque langue.

3-1- Qu'est-ce que le subjonctif ?

Le subjonctif, c'est ce que l'arabe appelle / *ʔal-maṣḍar al-muʔawwal* /. AL-MAARI le définit comme suit :

C'est le dérivé d'un nom, il se forme d'une particule de l'infinitif et d'une proposition. Il joue un rôle défini dans la phrase, il pourrait être : un topique, un sujet, un complément.... tant qu'il s'agit d'un nom. (AL-MAARI, 2003) p. 7.

3-2- Aspect accompli vs aspect inaccompli

Nous avons déjà vu que l'arabe est une langue à deux paradigmes de conjugaison qui se manifestent sous deux aspects, à savoir l'accompli et l'inaccompli. C'est à partir de ces deux aspects et à l'aide de certaines particules que les différentes structures temporelles de l'arabe se forment.

Ainsi le subjonctif se forme de la manière suivante : la particule de / *maṣḍar* / (/ *ʔan*, *lan*, *ʔiḍan* / ou / *kaj* /) + le verbe inaccompli accusatif.

Le cas du subjonctif est, donc, le / -a / apparent ou estimé, comme dans : / *jaktubu* / → / *ʔan jaktuba* / (Il écrit → Qu'il écrive)

Il existe deux cas secondaires :

- La suppression du / -n / du pluriel, comme dans : / *jaktubu:na* / → / *ʔan jaktubu:* / (Ils écrivent → Qu'ils écrivent)
- L'indéclinable remplace l'accusatif (/ *mabni fi maḥal naṣb* /) dans deux cas :
 - Il se termine par un / \emptyset /¹ lorsqu'il est accordé au / -n / du féminin pluriel, comme dans : / *jaʒibu ʔan jaktub \emptyset na lmaqa:la* / (Il faut qu'elles écrivent un article.)
 - Il se termine par un / a / lorsqu'il est accordé au / -n / de corroboration, comme dans : / *fa-l-jaktubanna lmaqa:la* / (Qu'ils écrivent un article.)

¹ Rappelons que / \emptyset / représente le silence.

3-3- Définition du subjonctif

Dans *Le livre de la grammaire de l'arabe, pour les élèves du lycée*, Hafni NASSEF dit :

Le cas du subjonctif est l'accusatif (la voyelle brève finale / -a /). Cette voyelle peut être remplacée par la suppression du / -n / dans les cinq paradigmes verbaux de l'inaccompli¹ [...]. L'inaccompli est accusatif s'il est introduit par l'une des particules de subjonctif : / ?an /, / lan /, / ?iðan / ou / kaj / [...] » (NASSEF, 1990b) p. 40.

Il ajoute que / ?an / peut transformer le verbe inaccompli nominatif en inaccompli accusatif même si elle est supprimée, dans les cas suivants :

1. Après la particule / li- (al-zuħu:d) / : cette particule est précédée du verbe être / ka:na / accompli négatif :

Exemple tiré de sourat ?al-anfal, verset 23 du Coran :

/ wa ma: ka:na lla:hu **li**-juʕaððiba-hum... /

(Dieu n'était pas pour qu'il les torture.) = Dieu n'existait pas pour les torturer.

2. Après la conjonction de coordination / ?aw / (ou) dans le sens de / ?ila / ou / ?illa: / (jusqu'à ce que).

Exemple : / la-?atʕaba kaθiran ?aw ?aʕila ?ila ʕa:jati: /

(Je souffrirai beaucoup jusqu'à ce que j'arrive à mon but.)

3. Après la particule / ħatta / dans le sens de / ?ila / (jusqu'à ce que) ou / li- / causale (pour que).

Exemples : / ?adrusu **ħatta** ?anzaha /

(J'étudie pour que je réussisse².) = J'étudie pour réussir.

/ ?aʕtayilu **ħatta** ?atʕaba /

(Je travaille jusqu'à ce que je sois fatiguée.)

¹ Rappelons que les cinq paradigmes verbaux de l'inaccompli sont suffixés par / -a:n / du duel, / -u:n / du pluriel ou / -i:n / de la deuxième personne du féminin singulier.

² Cet exemple constitue une des sources d'erreurs pour un apprenant arabophone.

4. Après la conjonction de coordination / fa- / causale précédée d'une négation.

Exemple : / la: tuɖajka-hu **fa**-jaðhaba /

(Ne l'embête pas, il parte.) = Ne l'embête pas pour qu'il ne parte pas.

= Ne l'embête pas sinon il va partir.

5. Après la conjonction de coordination / wa / (et) précédée d'une négation ou d'une demande.

Exemple : / la: tuta:biʕø ttilfaða **wa** taʕkula /

(Ne regarde pas la télévision et que tu manges.) = Ne regarde pas la télévision en mangeant.

Par ailleurs, / ʔan / peut apparaître ou non après la particule / li- / explicative, comme dans :

/ waʕadtu-ka **li**-ʔaðhaba /

(Je t'ai promis que je parte.) = Je t'ai promis de partir.

Le subjonctif est donc un inaccompli accusatif, il se termine par la voyelle brève finale / -a /. Il peut également être marqué par la suppression du / -n / dans les cinq paradigmes verbaux de l'inaccompli. Il est toujours précédé de l'une des particules de subjonctif / ʔan /, / lan /, / ʔiðan / ou / kaj /.

Dans plusieurs cas, que nous traiterons ultérieurement en détail, / ʔan / transforme le verbe inaccompli nominatif en inaccompli accusatif même si elle est supprimée (ou cachée).

Voyons le point de vue d'AL-SAYDAWI à l'égard du subjonctif :

/ ʔan / (particule de maʕdar¹) introduit un verbe inaccompli, elle le transforme en accusatif. Elle introduit également un verbe accompli. / ʔan / forme avec le verbe ce qu'on appelle / al-maʕdar al-muʔawal /. » (AL-SAYDAWI, 1999a) p. 146.

KOULOUGHLI l'appelle *l'inaccompli subjonctif*, il le définit comme suit :

L'inaccompli subjonctif marque que le procès auquel le verbe fait référence est conçu comme appartenant à la sphère de ce qui est envisagé mais non (encore) effectif. Dans certains usages, il souligne même le caractère irréal du procès. (KOULOUGHLI, 1994) p. 188.

¹ / maʕdar / = infinitif

Selon KOULOUGHLI, comme le subjonctif français, le subjonctif arabe exprime le réel ou l'irréel. Illustrons cette idée par le biais des exemples suivants :

/ jusfiduni: ?an taku:na huna: / (Je suis content que tu sois là.) le verbe / taku:na / est accusatif, et l'action est réelle. Ce subjonctif représente le fait donné comme réel.

/ jazibu ?an tura:zi?a durusaka / (Il faut que tu révises tes leçons.) le verbe / tura:zi?a / est accusatif, mais l'action est envisagée, elle est irréelle.

Le subjonctif arabe représente, donc, un fait comme possible ou impossible.

3-4- Les cas de figures abordés par l'analyse grammaticale du subjonctif

Dans ce paragraphe, nous étudions les différents cas de l'inaccompli accusatif.

3-4-1- Le cas du / -a / apparent

Si le verbe inaccompli accusatif se termine par :

a) une consonne.

Exemple : / lan ?aktuba ddarsa /

(Je n'écrirai pas la leçon.)

b) la voyelle longue / -w /.

Exemple : / lan ?ad?uwa ?ahadan ?ila l?afa?i /

(Je n'inviterai personne au dîner.)

c) la voyelle longue / -i: /.

Exemple : / lan jazni:a ?ima:ra ?amalihi /

(Il ne récoltera pas le fruit de son travail.)

Nous remarquons que le / -a / apparaît sur le / -i: / et sur le / -w / puisqu'il est très léger.

3-4-2- Le cas de / -a / estimé

Ceci se manifeste sur le / -a: / final à cause de l'impossibilité de la coexistence de ces deux voyelles côte à côte, c'est donc dans le cas des verbes inaccomplis qui se terminent par la voyelle longue / -a: /.

Exemple : / lan ʔaxʃa: ʔaħadan /

(Je ne craindrai personne.)

3-4-3- La suppression de / -n /

Ceci remplace la voyelle brève finale / -a /, si le verbe inaccompli accusatif est l'un des cinq paradigmes verbaux de l'inaccompli (/ ʔal-ʔafʃa:l ʔal-xamsa /)¹.

Exemple : / ʔa lan tu:qifu: lħarba ʔ /

(N'allez-vous pas arrêter la guerre ?)

3-4-4- L'absence de cas

Le verbe inaccompli se termine par un / ø / (du silence) à la place de / -a / à la deuxième personne et à la troisième personne du féminin pluriel.

Exemple : / al-sajida:tu jazibu ʔan jaʃtaniøna bi-mazħari-hinna /

(Les femmes doivent bien s'occuper de leur apparence.)

3-5- Les particules du subjonctif

Dans cette partie, nous nous référons à Issam NOUR-EDDINE dans *Le verbe : invariabilité et variabilité*.

Prenons chaque particule et étudions la à part - en laissant la particule / ʔan / pour la fin car elle est la plus importante et mérite une étude approfondie.

1 / ʔal-ʔafʃal ʔal-xamsa /: « Les cinq paradigmes verbaux de l'inaccompli qui marquent la flexion au moyen de / -n / » (IBN-MALIK, 1995). Autrement dit, c'est tout verbe inaccompli suffixé par / -a: / du duel, / -u: / du pluriel ou / -i: / de la deuxième personne du féminin singulier.

1. / **lan** / (ne pas)

C'est une particule qui ne porte pas de cas (\emptyset). C'est la seule à exprimer la combinaison (négation, avenir, subjonctif).

Exemple : / lan **ʔaḏhaba** /

(Je ne parte pas.) = Je ne partirai pas.

La phrase est donc négative, le verbe est inaccompli accusatif (il se termine par / -a /) et ce dont on parle est situé dans l'avenir.

2. / **kaj** / (pour, pour que, afin de) : elle exprime le but.

C'est une particule de / maṣdar / (infinitif), de subjonctif et elle désigne l'avenir. On l'appelle, / kaj / de / maṣdar / car elle ne peut pas jouer le rôle du subjonctif sauf si elle remplace / ʔan / de / maṣdar / et qu'elle est introduite par la particule / li- / causale apparente ou estimée :

a) / kaj / introduite par la particule / li- / causale apparente.

Exemple : / sa:ṣadtuka li-kaj ʔu:riḥa-ka /

(Je t'ai aidé pour que tu sois à l'aise.)

Le verbe est inaccompli accusatif (il se termine par / -a /) et ce dont on parle est représenté comme postérieur au repère temporel de la principale.

b) / kaj / introduite par la particule / li- / causale génitive estimée.

Exemple : / ziʔtu kaj ʔastaqbila-hu /

(Je suis venu pour que je l'accueille.) = (Je suis venu pour l'accueillir.)

La particule / li- / causale génitive est donc estimée, le verbe est inaccompli accusatif (il se termine par un / -a /) et ce dont on parle est représenté comme postérieur au repère temporel de la principale.

3. / **ʔiḏan** / (donc, alors) : c'est une particule de réponse, de récompense et de subjonctif.

Elle situe ce dont on parle dans l'avenir.

Exemple : / al-muwazafu : sa-ʔaṣmalu ma: bi-wisfi li-ʔu:ḥassina ṣamali /

/ al-muduru : ʔiḏan taksaba nuqu:dan ʔakḫara /

(L'employé : je ferai tout mon possible pour améliorer mon travail.

Le directeur : tu gagneras donc plus d'argent.)

Nous remarquons que / ʔiðan / est mise dans une réponse, le directeur a l'intention de récompenser l'employé. Le verbe est inaccompli accusatif (il se termine par / -a /) et ce dont on parle est situé dans l'avenir.

/ ʔiðan / se diffère des autres particules du fait qu'elle introduit soit des verbes soit des noms. Observons la différence entre les deux cas :

a) Lorsque la particule / ʔiðan / introduit un verbe :

Exemple : / al-ʔawal : sa-ʔazu:ru-ka ʔadan /

/ al-θani : ʔiðan ʔantazira-ka /

(Le premier : je te rendrai visite demain.

Le deuxième : donc, je t'attendrai.)

b) Lorsque la particule / ʔiðan / introduit un nom :

Exemple : / al-ʔawal : sa-ʔazu:ru-ka ʔadan /

/ al-θani : ʔiðan ʔana: ʔantaziru-ka /

(Le premier : je te rendrai visite demain.

Le deuxième : donc, moi, je t'attendrai.)

Nous remarquons que lorsque / ʔiðan / introduit un verbe, le verbe est inaccompli accusatif (il se termine par / -a /) et lorsqu'elle introduit un nom¹, le verbe est nominatif (il se termine par / -u /).

/ ʔiðan / transforme le verbe inaccompli nominatif en inaccompli accusatif dans les conditions suivantes :

1. Quand elle est une particule de récompense et de réponse (cf *supra*).

2. Quand elle se met en tête de la phrase (cf *supra*). Or si elle est précédée :

a) d'un topique, comme / ʔana: /, le verbe inaccompli est nominatif.

Exemple : / al-ʔawal : sa-ʔazu:ru-ka ʔadan /

/ al-θani : ʔana: ʔiðan ʔantaziru-ka /

(Le premier : je te rendrai visite demain.

Le deuxième : moi, je t'attendrai donc.)

¹ / ʔana: / = moi. La langue arabe considère les pronoms personnels sujets comme noms car ils jouent leur rôle dans l'analyse grammaticale.

b) d'une condition, le verbe inaccompli est apocopé.

Exemple : / ʔin tusa:ʕidø-ni, ʔiðan, ʔusa:ʕidø-ka /

(Si tu m'aides, donc je t'aiderai.)

c) d'un serment, le verbe inaccompli est nominatif.

Exemple : / wa lla:hi, ʔiðan, la: ʔaktubu /

(Par Dieu, donc, je n'écrirai pas.)

3. Quand le verbe qui suit est celui dont on parle dans l'avenir, comme dans l'exemple de l'employé qui promet de bien travailler.

4. Quand elle est suivie directement du verbe, on peut intercaler l'un des deux éléments :

a) Le serment, comme dans l'exemple de l'employé. Le directeur pourrait

répondre : / ʔiðan wa lla:hi taksaba nuqu:dan ʔakθara /

(Par Dieu tu gagneras donc plus d'argent.)

b) / la: / négative,

Exemple : / ʔiðan, la: ʔaktuba ddarsa /

(Donc, je n'écrirai pas la leçon.)

4. / ʔan / (que) : c'est une particule de / maṣdar / (infinitif), de subjonctif et elle situe ce dont on parle dans l'avenir par rapport à un repère. C'est la particule la plus importante dans le domaine du subjonctif. Une particule tellement forte qu'elle agit apparente ou cachée.

Exemple de / ʔan / apparente :

/ ʔuriduka ʔan tabħaθa ʕani lħaṣiqati /

(Je voudrais que tu cherches la vérité.)

Le verbe est inaccompli accusatif, il se termine par / -a /.

Voici les cas de / ʔan / abordés par NOUR-EDDINE

- ✓ / ʔan / est cachée facultativement dans deux cas (après la proposition génitive / li- /, et après l'une des conjonctions / wa, fa-, θumma / ou / ʔaw /):

a) / *ʔan* / est cachée facultativement si elle est introduite par la proposition génitive / *li-* /, qu'elle ait le rôle de l'explication réelle ou imagée ou qu'elle soit explétive :

1) Le cas de / *ʔan* / cachée facultativement à cause de l'introduction de la proposition génitive / *li-* / ayant le rôle de l'explication réelle. Ce qui la précède est la cause de ce qui la suit. Prenons l'exemple suivant :

/ *ðahaba l-waladu ʔila lhadiqati li-jalʕaba* /

(Le garçon est allé au jardin pour qu'il joue.) = Le garçon est allé au jardin pour jouer.

Nous pouvons également introduire / *ʔan* / et dire :

/ *ðahaba l-waladu ʔila lhadiqati li-ʔan jalʕaba* /, donc, rien n'a été changé, c'est pourquoi / *ʔan* / est caché facultativement. Mais si le verbe est introduit par / *la:* / négative ou explétive, il faut dans ce cas là faire apparaître / *ʔan* /,

Exemples : / *ʔiʔtu ʔilajka li-ʔalla: taqlaqa* /

(Je suis venu chez toi pour que tu ne t'inquiètes pas.)

/ *li-ʔalla: / = / li- / + / ʔan / + / la: / (négative)*

/ *sa-ʔaðhabu li-ʔalla: ʔara:ka* /

(J'irai pour te voir.)

/ *li-ʔalla: / = / li- / + / ʔan / + / la: / (explétive), le sens de la phrase est donc : / *saʔaðhabu li-ʔara:ka* / (J'irai pour te voir.)*

2) Le cas de / *ʔan* / cachée facultativement à cause de l'introduction de la proposition génitive / *li-* / ayant le rôle de l'explication métaphorique. Ce qui la précède n'est pas la cause de ce qui la suit. Ce qui suit est le contraire de ce qui précède. Prenons l'exemple suivant tiré de Sourat / *al-qīṣaṣ* /, versé 8 du Coran :

/ *fa-ltaqaṭahu ʔa:lu firʕawna li-jaku:na lahum ʕadu:wan...* /

(La famille de Pharaon l'a attrapé pour qu'il soit leur ennemi.)

La traduction littérale ne donne pas le sens voulu ; la famille de Pharaon a attrapé Moïse pour le protéger et pour l'adopter, alors que finalement il est devenu leur ennemi. La proposition génitive / li- / n'est donc pas causale. Nous pouvons également la faire apparaître ou la cacher.

- 3) Le cas de / ʔan / cachée facultativement à cause de l'introduction de la proposition génitive / li- / explétive, celle-ci est précédée d'un verbe transitif. Elle a ici le sens de / kaj /.

Exemple : / waʔadtu-ka li-ʔaḏhaba /

(Je t'ai promis de partir.) Elle a exactement le sens de / waʔadtu-ka ʔan ʔaḏhaba /. Nous remarquons que le verbe / waʔada / est accompli, ce dont on parle est représenté comme situé dans le passé, alors que le verbe / ḏahaba / est inaccompli, il situe ce dont on parle dans un moment postérieur à celui du verbe accompli.

- b) / ʔan / est cachée facultativement après une des conjonctions / wa, fa-, ḥumma / ou / ʔaw / précédée d'un substantif.

- 1) Le cas de / ʔan / caché facultativement à cause de l'introduction de la conjonction / ʔaw / (*ou bien*).

Exemple tiré de Sourat / al-ʔu:ra: / verset 8 du Coran¹ : / wa ma: ka:na li-baʔarin ʔan jukallima-hu lla:hu ʔilla waḥjan [...] ʔaw jursila rasu:lan [...] /

(Dieu ne s'est adressé aux êtres humains que par la révélation ou par l'envoi d'un prophète.). Nous remarquons que / ʔan / est caché après / ʔaw /, et elle est précédée du substantif / waḥjan / (révélation).

Nous pouvons également faire apparaître / ʔan / dans cette phrase.

- 2) Le cas de / ʔan / cachée facultativement à cause de l'introduction de la conjonction / wa / (*et*).

Exemple : / al-baʔa:ʔatu wa ʔarta:ḥa xajrun li: mina l-ma:li /

¹ Cité par NOUR-EDDINE (NOUR-EDDINE, 1993) p. 67.

(La simplicité et que je sois tranquille sont meilleurs que l'agent.) = La simplicité et la tranquillité sont meilleurs que l'agent.

Nous remarquons que /ʔan/ est cachée après la conjonction /wa/, et elle est précédée du substantif /al-baṣa:ʔatu/ (la simplicité).

Nous pouvons également faire apparaître /ʔan/ dans cette phrase.

- 3) Le cas de /ʔan/ cachée facultativement à cause de l'introduction de la conjonction /fa-/ (*puis*).

Exemple : /lawla: wʒu:du-ka bi-ʒanibi: fa-ʔatʕaba /

(Sans ta présence à côté de moi je suis fatiguée.) = Si tu n'étais pas à côté de moi je serais fatiguée.

Nous remarquons que /ʔan/ est cachée après la conjonction /fa-/, et elle est précédée du substantif /wʒu:du-ka/ (ta présence).

Nous pouvons également faire apparaître /ʔan/ dans cette phrase.

- 4) Le cas de /ʔan/ cachée facultativement à cause de l'introduction de la conjonction /θumma/ (*puis après*).

Exemple : /ʔinni: munhakun θumma ʔaḏhaba li-ʔanama /¹

(Je suis épuisé puis j'aille me coucher.) = Je suis tellement épuisé que je vais me coucher.

Nous remarquons que /ʔan/ est cachée après /θumma/, et elle est précédée du substantif /munhakun/.

Nous pouvons également faire apparaître /ʔan/.

✓ /ʔan/ est cachée obligatoirement dans cinq cas, et cela après : /li-/ (/al-ʒuḥu:d /)², /ħatta/, /kaj/ causale, les conjonctions /wa/, ou /fa-/.

- a) Le cas de /ʔan/ cachée obligatoirement après la particule /li-/ (/al-ʒuḥu:d /).

¹ Ce type d'emploi de /ʔan/ cachée (après /θumma/) est archaïque.

² C'est la négation du passé à l'aide de l'accompli ou de l'inaccompli. /li-/: particule précédée de /ka:na/ négatif.

- 1) Lorsque la particule / li- / (/ al-zuħu:d /) (pour) est précédée du verbe être (/ ka:na /) accompli négatif.
Exemple tiré de sourat / al-ʔanfal /, verset 23 du Coran : / wa ma: ka:na lla:hu li-juṣaḏiba-hum... /
(Dieu n'était pas pour qu'il les torture.) = Dieu n'existait pas pour les torturer.
/ ka:na / est donc conjugué au passé (accompli). Ce dont on parle est situé dans le passé.
- 2) Lorsque la particule / li- / (/ al-zuħu:d /) est précédée du verbe être (/ ka:na /), inaccompli négatif ayant le sens du passé.
Exemple tiré de Sourat / al-nisa:ʔ /, verset 137 du Coran : / la: jakunø lla:hu li-jayfira lahum /
(Dieu n'est pas pour qu'il les pardonne.) = Dieu ne les aurait pas pardonner.
/ ka:na / est donc conjugué à l'inaccompli mais ce dont on parle est situé dans le passé.
- b) Le cas de / ʔan / cachée obligatoirement après la proposition génitive / ħatta / qui implique l'explication et la finalité, si / ħatta / a le sens de :
- 1) *pour que* ; exemple : / ʔadrusu ħatta ʔanzaħa /
(J'étudie pour que je réussisse.) = J'étudie pour réussir.
 - 2) *jusqu'à ce que* ; exemple : / ʔaṣṭayilu ħatta ʔatṣaba /
(Je travaille jusqu'à ce que je sois fatiguée.)
 - 3) Mais elle pourrait avoir le sens de *pour que* et de *jusqu'à ce que* à la fois ; exemple : / ʔalṣabu rrijaḏata ħatta ʔanħafa /
(Je pratique le sport pour que / jusqu'à ce que je mincisse.)
- c) Le cas de / ʔan / cachée obligatoirement après la proposition génitive / ʔaw / ayant le sens de / ʔila:, ʔilla:, kaj... /. Nous distinguons trois cas :

➤ / ʔan / est cachée obligatoirement après la proposition génitive / ʔaw / ayant le sens de / ʔila: / (jusqu'à ce que) et qui pourrait être remplacée par / hatta /.

Exemple : / laʔatʕaba kaθiran **ʔaw** ʔaʕila ʔila ʔa:jati: / = / laʔatʕaba kaθiran **ʔila: ʔan** ʔaʕila ʔila ʔa:jati: / = / laʔatʕaba kaθiran **hatta** ʔaʕila ʔila ʔa:jati: /

(Je souffrirai beaucoup jusqu'à ce que j'arrive à mon but).

➤ / ʔan / est cachée obligatoirement après la proposition génitive / ʔaw/ ayant le sens de / ʔilla: / (jusqu'à ce que).

Exemple : / sa-ʔuqa:tilu l-ʕadu:wa **ʔaw** juʔadira bila:di: / = / sa-ʔuqa:tilu l-ʕadu:wa **ʔilla: ʔan** juʔadira biladi: /

(Je combattrai l'ennemi jusqu'à ce qu'il quitte mon pays.)

➤ / ʔan / est cachée obligatoirement après la proposition génitive / ʔaw / ayant le sens de / kaj / (pour que) :

Exemple : / sa-ʔaʔiʕu wa:lidi: **ʔaw** jusa:miha-ni: / = / sa-ʔaʔiʕu wa:lidi: **kaj** jusa:miha-ni: /

(J'obéirai à mon père pour qu'il me pardonne).

d) Le cas de / ʔan / cachée obligatoirement après la proposition génitive / fa- / (causale) qui désigne que la principale est la cause de la subordonnée, et ceci dans deux cas :

▪ / ʔan / est cachée obligatoirement après la proposition génitive / fa- / (causale) si elle est précédée d'une négation totale :

- la négation à l'aide d'une particule.

Exemple : / **la:** tuɖajka-hu fa-jaʕruxa /

(Ne l'embête pas, il crie donc.) = Ne l'embête pas pour qu'il ne crie pas.

- la négation à l'aide d'un verbe.

Exemple : / **lajsa** l-waladu sa:ðaʕan fa-jaskuta /

(L'enfant n'est pas assez naïf pour qu'il se taise.) = L'enfant n'est pas assez naïf pour se taire.

- la négation à l'aide d'un nom.

Exemple : / ?anta **yajru kasu:lin** fa-tar**suba** fi l?imtiha:ni /

(Tu n'es pas nul pour que tu rates tes examens.) = Tu n'es pas nul au point de rater tes examens.

▪ / ?an / est cachée obligatoirement après la proposition génitive / fa- / (causale si elle est précédée d'une demande telle que l'ordre positif, le prohibitif, la persévérance, le souhait, l'espérance, l'invocation ou l'interrogation :

- L'ordre positif a deux conditions : qu'il soit en forme d'une demande et qu'il ne soit pas sous forme du nom verbal (/ ?ism alfi?l /).

Exemple : / **tafa:la** ?ila huna fa-nal?aba /

(Viens ici pour que nous jouions.)

- L'ordre négatif (le prohibitif).

Exemple : / **la:** taqfiz ka?iran fa-ta?qu?a /

(Ne saute pas beaucoup, sinon tu tombes.) = Ne saute pas beaucoup pour ne pas tomber.

- la persévérance.

Exemple : / **lawla:** ?axxartahu fa-la?iqa bi-lhafilati /

(Si tu ne l'as pas retardé il aurait attrapé le bus.) = ne le retarde pas pour qu'il puisse attraper le bus.

- Le souhait.

Exemple : / **lajta** lmanzila ?akbaru fa-jaku:na likuli ?iflin yurfatan /

(Si l'appartement était plus spacieux chaque enfant aurait eu une chambre.)

- L'espérance.

Exemple : / **la?allaka** ta?ti: fa-na?haba sawijatan /

(Si tu viens nous partirions ensemble.) = Si tu venais nous partirions ensemble.

- L'invocation.

Exemple : / **ja: rabu** saʕidni: fa-ʔanzaħa /

(Dieu, aide-moi pour que je réussisse.)

- L'interrogation se manifeste à l'aide d'une particule, d'un nom ou d'une circonstance :

- o L'interrogation introduite par une particule.

Exemple : / **hal** tusaʕidni fa-ʔunhija ʕamali bisurʕatin ? /

(Peux-tu m'aider pour que je finisse vite mon travail ?)

- o L'interrogation introduite par un nom.

Exemple : / **man ða llaði** jatakallamu bi-ʕawṭin murtafiʕin fa-juzʕiza lʕirana ? /

(Qui parle à haute voix au point de déranger les voisins ?)

- o L'interrogation introduite par une circonstance.

Exemple : / **ʔajna** lʕaridata fa-ʔaqrʔa-ha /

(Où est le journal pour que je le lise ?)

- La demande.

Exemple : / **ʔala:** taqfiða fi: lmaʔi fa-tasbaħa /

(Tu ne veux pas sauter dans l'eau pour nager ?) = Vas-y, saute dans l'eau pour nager.

- e) Le cas de / ʔan / cachée obligatoirement après la proposition génitive / wa / (*et*) ayant le sens de *avec*. Elle doit être précédée d'une négation totale ou d'une demande.

- / ʔan / est cachée obligatoirement après la proposition génitive / wa / (*et*) ayant le sens de *avec*, si elle est précédée d'une négation totale.

Exemple du Coran Sourat / al-Œumran / Verset 142 : / ʔam ḥasibtum ʔan tadxulu: ʔʔanata wa **lamma:** jaʔlami lla:hu allaḏi:na ʔa:hadu: minkum wa jaʔlama ʔʔabirina /

(Est-ce que vous avez cru que vous pénétriez au paradis et que Dieu ne sache pas qui parmi vous ait combattu et qui parmi vous ait patienté.)

/ wa jaʔlama / (et il sache) l'inaccompli est accusatif car il est précédé d'une négation totale : / wa lamma: jaʔlami lla:hu / (Dieu ne sache pas).

▪ / ʔan / est cachée obligatoirement après la proposition génitive / wa / (*et*) ayant le sens de *avec*, si elle est précédée d'une demande, et ceci dans les cas suivants :

- L'ordre positif.

Exemple : / qumø wa tuḥdira li: kitabi: /

(Lève-toi et que tu m'apportes mon livre.) = Lève-toi et apporte-moi mon livre.

- L'ordre négatif (le prohibitif).

Exemple : / **la:** tuta:biʔø attilfaḏa wa taʔkula /

(Ne regarde pas la télévision et que tu manges.) = Ne regarde pas la télévision en mangeant.)

- Le souhait.

Exemple : / **lajta** lḥdiqata qaribatun wa ʔarta:da-ha kulla jawmin /

(Si le jardin est proche et que je m'y rende tous les jours.) = (Si le jardin est proche je m'y rendrai tous les jours.)

- L'interrogation.

Exemple : / **ʔa** lam ʔakunø saḏiqu-ka wa jaku:na bajnana lʔixlasu /

(N'étais-je pas ton ami et qu'il y ait eu la fidélité entre nous?) = N'étais-je pas ton ami et n'étions nous pas fidèles l'un à l'autre ?)

Après avoir étudié en détail les différents cas de /ʔan/ cachée, voyons le point de vue de NASSEF *et al.*, dans *Les leçons de syntaxe 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}*, qui résument les cas de /ʔan/ cachée (sachant qu'ils l'appellent : /ʔan/ supprimée) dans la figure suivante :

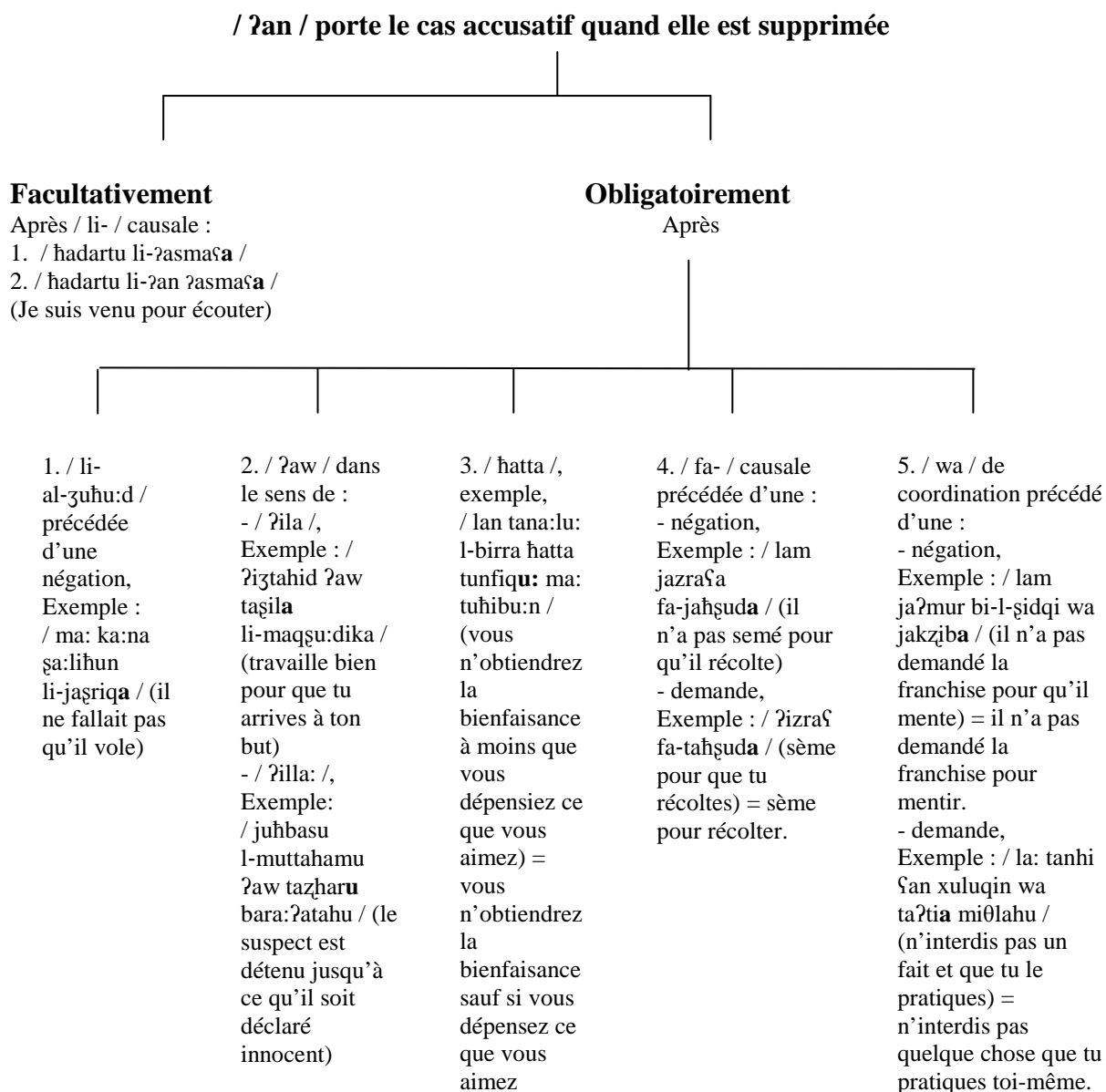


Figure 15 :

Cas de suppression de /ʔan/ ¹

En comparant la Figure 15 de NASSEF *et al.* avec ce que NOUR-EDDINE a évoqué, nous remarquons que cette figure est très brève, superficielle, et incomplète.

¹ (NASSEF, 2002) p. 93.

Après avoir passé en revue tout ce que la grammaire arabe dit à propos des particules du subjonctif, voyons le point de vu du grammairien contemporain AL-SAYDAWI.

Selon lui, le verbe inaccompli nominatif devient accusatif (subjonctif) après les particules suivantes (AL-SAYDAWI, 1999a) pp. 381-382 :

1. / ?an /
2. / lan /
3. / kaj /
4. / li- / explicative
5. / wa /, / fa- /, / ?umma /, / ?aw / (de coordination) qui lie un nom à un verbe.
6. / li- al- zuhu:d / ; précédée de /ma: ka:na / ou / lam jaku:nu /
7. / ?atta /
8. / ?aw / : dans le sens de / ?ila ?an / (jusqu'à ce que)
9. / fa- / causale : si elle est précédée d'une négation ou d'un ordre et si ce qui la précède est la cause de ce qui la suit.
10. / wa / d'accompagnement : dans le sens de / ma?a / (avec), elle doit être précédée d'une négation ou d'un ordre.

Nous remarquons donc, qu'il nie tout ce que les autres appellent / ?an / cachée ou supprimée (facultativement ou obligatoirement).

Il remplace donc, toutes les / ?an / cachées par d'autres particules, ainsi le nombre des particules de subjonctif remonte selon lui à dix.

Cette explication paraît plus adéquate car elle simplifie beaucoup la règle de l'emploi du subjonctif arabe. Or, cette méthode n'est pas adoptée dans la grammaire arabe.

3-6- L'emploi du subjonctif

Après avoir étudié toutes les particules du subjonctif arabe dans tous leurs cas, nous aboutissons à une remarque qui nous semble pertinente : le subjonctif arabe peut s'employer dans une proposition indépendante comme il peut s'employer dans une proposition subordonnée.

3-6-1- L'emploi du subjonctif dans une proposition indépendante (dans une phrase simple)

Dans ce cas-là, il est toujours précédé d'une des deux particules / lan / ou / ?iðan /.
Etudions chaque particule à part :

3-6-1-1- / lan / ; particule de négation qui introduit une phrase indépendante.

Exemple : / lan ?abraha maka:ni: /

(Je ne quitterai pas ma place.)

3-6-1-2- / ?iðan /¹ ; puisqu'elle est une particule anaphore du type « dans ce cas », elle introduit une proposition indépendante.

Exemple : / al-?awal : sa-?azu:ru-ka yadan /

/ al-θani: ?iðan ?antazira-ka /

(Le premier : je te rendrai visite demain.

Le deuxième : je t'attendrai donc.) = Dans ce cas-là je t'attendrai.

3-6-2- L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée (dans une phrase complexe)

Les particules qui s'emploient dans une subordonnée sont / ?an / et / kaj /.

3-6-2-1- / ?an / ; elle introduit toujours une subordonnée et elle est précédée d'une phrase nominale ou verbale.

Exemples : (phrase nominale) : / zamilun ?an taku:na ma?ana: /

(C'est joli que tu sois avec nous.) = C'est joli le fait que tu sois avec nous.

(phrase verbale) : / jatawazabu ?alajka ?an tadrusa /

(Il faut que tu étudies.)

Mais la subordonnée peut se mettre en tête de phrase.

Exemple : / ?an tadrusa xajrun laka /

(Que tu étudies, ceci vaut mieux.) = Il vaut mieux que tu étudies.

¹ / ?iðan / : peut être précédée d'un topique, d'une condition, d'un serment ou d'une des deux conjonctions / wa / ou / fa /, mais dans ces cas-là, elle ne transforme pas l'inaccompli nominatif en inaccompli accusatif.

3-6-2-2- / kaj / ; elle introduit toujours une subordonnée et elle est toujours précédée d'une phrase verbale. Elle sert à exprimer un but.

Exemple : / ziʔtu kaj ʔastabila-hu /

(Je suis venu pour que je l'accueille.) = Je suis venu pour l'accueillir.

2-7- La nominalisation

Nous avons déjà dit que le français possède deux types de transformation de la proposition subordonnée conjonctive complétive, à savoir : le substantif et l'infinitif. En arabe il y a un seul moyen, c'est le nom d'action qui est à la fois un substantif et un infinitif.

Observons les deux séries de phrases suivantes :

Exemples en arabe

/ ʔaxfa: ʔan jaʔti / vs / ʔaxfa: maʔiʔa-hu /

/ ʔazunu ʔannahu sa-jaʔti / vs */ ʔazunu maʔiʔa-hu /

/ ʔazunu ʔannani: ʔastaʔisu fiʔla ʔa:lika / vs */ ʔazunu ʔistiʔa:ʔati: fiʔla ʔa:lika /

/ jaʔibu ʔan jabʔula zuhdan / vs / jaʔibu ʔalajhi baʔla zuhdin /

/ ʔatamanna ʔan ʔanzaʔa / vs / ʔatamanna l-naʔa:ʔa /

/ ʔuri:du ʔan tanzʔa / vs / ʔuri:du naza:ʔaka /

/ ʔahaba l-waladu ʔila lʔadiqati li-kaj jalʔaba / vs / ʔahaba l-waladu ʔila lʔadiqati li-l-laʔibi /

Equivalents en français

Je crains qu'il vienne. vs Je crains sa venue.

*Je crois qu'il vient. vs *Je crois sa venue.*

Je crois que je pourrai le faire. vs Je crois pouvoir le faire.

Il faudrait qu'il fasse des progrès. vs Il lui faudrait faire des progrès.

**Je souhaite que je réussisse. vs Je souhaite réussir.*

*Je veux que tu réussisses. vs *Je te veux réussir.*

**Le garçon est allé au jardin pour qu'il joue. vs Le garçon est allé au jardin pour jouer.*

Nous remarquons qu'en arabe le verbe précédé d'une des particules / ʔan /¹ ou / kaj / peut être remplacé par l'infinitif et le choix entre le subjonctif et l'infinitif est libre. Le verbe précédé de / lan / ou / ʔiðan / ne peut pas se mettre à l'infinitif comme dans les exemples suivants :

/ lan ʔabraha maka:ni: / vs */ lan ba:rihan maka:ni: /

(Je ne quitterai pas ma place.)

- / sa ʔaʕmalu ma: bi-wisʕi li-ʔu:ħassina ʕamali /

- / ʔiðan taksaba nuqu:dan ʔakθara /

vs - / sa ʔaʕmalu ma: bi-wisʕi li-ʔu:ħassina ʕamali /

- */ ʔiðan ka:siban nuqu:dan ʔakθara /

- (Je ferai tout mon possible pour améliorer mon travail.)

- (Tu gagneras donc plus d'argent.)

N. B.- La nominalisation d'un inaccompli précédé de la particule / kaj / exige l'existence de la particule / li- / causale (cf, supra).

2-8- Synthèse sur le mode subjonctif arabe

/ ʔal-maʕdar al-muʔawwal / est dérivé de l'infinitif, il se compose d'une particule de l'infinitif et d'une proposition. Il joue le rôle d'un nom dans la phrase, il peut être topique, sujet ou complément.

Le subjonctif se forme de la manière suivante : la particule de / maʕdar / (/ ʔan, lan, ʔiðan / ou / kaj /) + le verbe inaccompli accusatif.

Le subjonctif se manifeste sous plusieurs formes :

Le / -a / apparent

Le / -a / estimé

La suppression de / -n / des cinq paradigmes verbaux de l'inaccompli.

L'absence de marque de cas / ø /

Les particules de subjonctif sont agissent seules ou accompagnées d'autres particules :

¹ Sachant que le verbe précédé de / ʔanna / ne se met pas au subjonctif car c'est un accompli.

- ❖ / lan / agit toute seule, elle exprime la négation de l'avenir.
- ❖ / kaj / agit seule ou accompagnée de / li- / causale, elle désigne le but.
- ❖ / ʔiðan / agit toute seule, c'est une particule de réponse et de récompense. Elle peut introduire soit un verbe soit un nom, elle exprime la conséquence.
- ❖ / ʔan / agit toute seule lorsqu'elle est apparente et accompagnée lorsqu'elle est cachée. Les particules qui précèdent / ʔan / cachée facultativement sont : / li- / génitive, / wa /, / fa- /, / ʔumma / et / ʔaw /. Les particules qui précèdent / ʔan / cachée obligatoirement sont : / li- / (/ al-ʔuħu:d /), / ħatta /, / wa /, / ʔaw / et / fa- /

Nous remarquons que tous les grammairiens arabes anciens et contemporains traitent les particules de subjonctif de la même manière, sauf AL-SAYDAWI qui a une nouvelle vision de la grammaire arabe, il nie tout ce que les autres appellent / ʔan / cachée ou supprimée (facultativement ou obligatoirement). Il remplace toutes les / ʔan / cachées par d'autres particules. Les particules de subjonctif, selon lui, sont : / ʔan /, / lan /, / kaj /, / li- / explicative, / wa /, / fa- /, / ʔumma /, / ʔaw / (de coordination) qui lie un nom à un verbe, / li-al-juħu:d / précédée de / ma: ka:na / ou / lam jaku:nu /, / ħatta /, / ʔaw / (dans le sens de / ʔila ʔan / *jusqu'à ce que*), / fa- / causale et / wa / d'accompagnement.

Cette nouvelle tendance nous semble pertinente et plus raisonnable que les autres car elle est très claire, elle écarte toute ambiguïté autour de / ʔan / cachée. Mais cette vision est très critiquée par les puristes et elle n'est pas adoptée dans les manuels scolaires.

L'étude que nous avons menée à propos du mode subjonctif français et de celui de l'arabe nous permet d'établir une comparaison entre eux.

IV- Comparaison entre le subjonctif français et le subjonctif arabe

Soient les énoncés suivants :

1. *Je souhaite qu'il réussisse.*

/ʔatamanna: ʔan janʒaħa /

Nous remarquons qu'il y a convergence entre le français et l'arabe dans l'emploi du subjonctif.

2. *Je voudrais qu'il vienne.* vs **Je voudrais sa venue.*

/ʔuridu-hu ʔan jaʔtija / vs */ʔuridu ʔitiana-hu /

Dans les deux langues, nous remarquons que c'est le subjonctif qui s'emploie dans la proposition subordonnée et que la nominalisation de la proposition subordonnée est impossible.

3. **Je souhaite que je réussisse.* vs *Je souhaite réussir.*

/ʔatamanna: ʔan ʔanza:ħa / vs /ʔatamanna: lnaʒa:ħa /

Nous remarquons qu'il y a divergence entre le français et l'arabe dans l'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée conjonctive ayant un sujet identique à celui de la principale. La langue française exige alors l'emploi de l'infinitif et exclut la proposition subordonnée conjonctive ayant un verbe au subjonctif, alors que la langue arabe permet les deux cas.

Les nombreuses divergences de l'emploi du subjonctif dans la langue française et dans la langue arabe nous permettent de faire une hypothèse que les divergences peuvent expliquer les difficultés dans l'apprentissage du mode subjonctif pour les apprenants arabophones.

4-1- L'emploi du subjonctif : convergences et divergences entre le français et l'arabe

Nous abordons en premier les convergences qui ne poseront à priori aucun problème. Nous passerons, ensuite, aux divergences qui existent.

4-1-1- Les convergences

Traitons les emplois convergeant du subjonctif dans le tableau ci-dessous :

N°	Phénomène	Exemple en français	Phénomène	Exemple en arabe
1.	Le subjonctif en subordonnée conjonctive complétive en tête de phrase	Que ce livre soit excellent, j'en suis absolument certain.	/ ?an / + inaccompli accusatif	/ ?an jaku:na ha:ða: lkitabu ra:ʔiʕan, ?ana: wa:θiqun min ða:lika /
2.	Le subjonctif en subordonnée conjonctive complétive	Il faut que tu finisses vite ton travail.	/ ?an / + inaccompli accusatif	/ jaʕibu ?an tunhija ʕamalaka bi- surʕatin /
3.	Le subjonctif en subordonnée conjonctive complétive	Je souhaite qu'il réussisse.	/ ?an / + inaccompli accusatif	/ ?atamanna: ?an janʒaħa /
4.	Le subjonctif en subordonnée conjonctive complétive	Il est regrettable que tu sois parti avant de me voir.	/ ?an / + inaccompli accusatif	/ ?innahu la-mina lmuʔsifi ?an taðħaba qabla ?an tara:ni: /
5.	<i>cela + me + verbe + que + verbe au subjonctif</i>	Cela m'étonne que tu aies mal à l'estomac après ce bon repas.	/ ?an / + inaccompli accusatif	/ ?innahu la-mina lmudħiʕi ?an tu:ʔlima-ka maʕidata-ka baʕda ħaðiħi lwaʒbati llaðiðati /
6.	<i>Je doute que + sub.</i>	Je doute qu'elle puisse arriver à l'heure.	/ ?aʕukku / + / bi- ?an / + inaccompli accusatif	/ ?aʕukku bi-?an taku:na qadiratan ʕala lwsu:li ʕinda lwaqti lmuħaddadi /
			/ ?aʕukku / + / bi- ?anna / + phrase	/ ?aʕukku bi-?anna- ħa tastaʕsu lwsu:la

			nominale (plus fréquent)	ʕinda lwaqti lmuḥaddadi /
7.	<i>Je me doute que + ind.</i>	Je me doutais que ça allait arriver.	/ ʔaʕukku / + / bi-ʔan / + verbe inaccompli accusatif.	/ ʕakaktu bi-ʔan jaku:na ḏa:lika mumkinun ʔan jaḥduḡa /
			/ ʔaʕukku / + / bi-ʔanna / + phrase nominale. (plus fréquent)	/ ʕakaktu bi-ʔanna ḏa:lika mumkinun ʔan jaḥduḡa /
8.	<i>Je crois que + ind.</i>	Je crois qu'il va faire beau demain.	/ ʔaʕtaqidu / + / ʔan / + inaccompli accusatif	/ ʔaʕtaqidu ʔan jaku:na lʒawu ʕaḥwan ʔadan /
			/ ʔaʕtaqidu / + / ʔanna / + phrase nominale (plus fréquent)	/ ʔaʕtaqidu ʔanna lʒawa ʕaḥwun ʔadan /
9.	L'emploi du mode dans une proposition subordonnée circonstancielle du temps	Je préfère partir avant qu'il ne revienne.	Un circonstanciel de temps + / ʔan / + inaccompli accusatif	/ ʔufaddilu lmuʔa:darata qabla ʔan jaʕu:da /
		Je préfère partir dès qu'il sera arrivé.		/ ʔufaḏḏilu lmuʔa:darata bi-muʒarradi ʔan jaʕila /
10.	Le sub. dans une proposition subordonnée circonstancielle de cause	La petite fille est tombée, soit qu'elle ait trébuché, soit que son frère l'ait poussée.	/ ʔimma: ʔan / + / jaku:na / + inaccompli accusatif	/ saqatati lfata:tu lsayiratu ʔimma: ʔan taku:na qad taʕaḡarat ʔaw ʔan jaku:na ʔaxa:-ha: qad dafaʕa-ha: /
			/ ʔimma: ʔanna / + phrase nominale	/ saqatati lfata:tu lsayiratu ʔimma: ʔanna- ha: qad

				taṣaṭarat ṭaw ṭanna ṭaxa:-ha: qad dafaṣa-ha: /
11.	Le sub. dans une proposition subordonnée circonstancielle de conséquence introduite par <i>sans que</i>	Il est passé sans qu'on l'aperçoive.	/ du:na / + / ṭan / + inaccompli accusatif	/ marra du:na ṭan nalmaḥa-hu /
12.	Le sub. dans une proposition subordonnée circonstancielle de but introduite par <i>pour que</i> ou <i>afin que</i>	Pour que la vie soit belle, on doit tous être honnêtes.	/ kaj / ou / ḥatta / + inaccompli accusatif	/ kaj taku:na lhajatu zamilatan, ... /
13.	Le sub. dans une proposition subordonnée circonstancielle de but introduite par <i>de crainte que</i> , <i>par crainte que</i> , <i>de peur que</i> ou <i>par peur que</i>	Je ne t'avais pas donné la clé de crainte que tu la perdes.	/ xawfan min / + / ṭan / + inaccompli accusatif	/ lam ṭusallimøka lmifta:ḥa xawfan min ṭan tuḍṣa-hu /
14.	<i>à condition que</i> / <i>à la condition que</i> + <i>sub.</i>	Je te paierai ton permis de conduire à condition que tu réussisses tes examens.	/ farṭa ṭan / + inaccompli accusatif	/ sawfa ṭdfaṣu laka taka:li:fa jahadati lsawqi farṭa ṭan tanzaḥa fi lṭimtiḥa:na:ti /
15.	<i>Selon que</i> + <i>ind.</i>	Selon que vous serez puissant ou misérable, ...	/ ḥasba-ma : / + inaccompli nominatif	/ ḥasba-ma: takunu qawiyān ṭaw ba:ṭisan, ... /

16.	<i>Selon que + sub.</i> (nouvelle tendance)	Selon que vous soyez puissant ou misérable, ...		
-----	--	---	--	--

Tableau 24 :
Convergences dans l'emploi du subjonctif en français et en arabe

D'après N° 7, nous remarquons qu'en arabe, il n'y a pas de construction équivalente à *se douter* (où le verbe *douter* exprimant le doute se combinant avec un pronom réfléchi).

D'après N°6, 7 et 8, nous remarquons qu'en arabe, certains verbes comme *douter* et croire admettent deux types de subordination :

- / *ʔan* / + verbe inaccompli accusatif.
- / *ʔanna* / + phrase nominale.

D'après N° 14, nous remarquons que les connecteurs qui expriment la condition à *condition que* et à *la condition que* qui déclenchent le subjonctif en français, leurs équivalents arabes déclenchent également l'inaccompli accusatif, contrairement aux autres connecteurs qui expriment la condition.

4-1-2- Les divergences

Passons à présent aux cas de divergence de l'emploi du subjonctif en français et en arabe.

N°	Phénomène	Exemple en français	Phénomène	Exemple en arabe
1.	Le subjonctif en proposition indépendante sans <i>que</i>	Dieu te bénisse.	/ li- / de l'ordre (l'invocation) + inaccompli apocopé	/ li-jarḥamØka llahu /
		Vive le roi.	Accompli	/ ʕa:ʕa lmaliku /
		Soit un triangle	/ li- / de l'ordre +	/ li-jakunØ lmuθalaθ a

		ABC.	inaccompli apocopé	b t /
2.	Le subjonctif en proposition indépendante sans <i>que</i> ayant le sens de l'impératif	Puissé-je réussir !	phrase nominale	/ ʔa-bi-ʔimka:ni: lnaʒa:ha /
3.	Le subjonctif en proposition indépendante avec <i>que</i>	Qu'elle fasse vite.	/ li- / de l'ordre + inaccompli apocopé	/ li-tusriʕØ /
4.	Le subjonctif en subordonnée relative ayant une principale à polarité négative	Je ne connais personne qui sache le japonais.	Inaccompli nominatif	/ la:ʔaʕrifu ʔahadan juʒidu l-ja:ba:nijata /
5.	<i>Espérer que</i> + indicatif	J'espère qu'il rentrera demain du voyage.	/ ʔan / + inaccompli accusatif	/ ʔa:malu ʔan jaʕudamin mina lsafari ʔadan /
6.	L'emploi du mode dans une proposition conjonctive complétive exprimant la probabilité	Il est très probable qu'il réussira ses examens.	/ ʔan / + inaccompli accusatif	/ ʔinna ʔihtima:la ʔan janʒa:ha fi lʔimtiha:na:ti kabi:run /
		Il est peu probable qu'il réussisse ses examens.		/ ʔinna ʔihtima:la ʔan janʒa:ha fi lʔimtiha:na:ti sayi:run /
7.	L'emploi du mode dans une subordonnée conjonctive complétive après le verbe <i>nier</i> à polarité	<i>Ils nient qu'elle ait passé le week-end avec ses amis.</i>	/ ʔan / + inaccompli accusatif	/ junkiru:na bi-ʔan taku:na qad qadat ... /
		<i>Ils ne nient pas qu'elle avait passé le week-end avec ses</i>		/ la: junkiru: bi-ʔan taku:na qad qadat ... /

	positive et à polarité négative	<i>amies.</i>		
8.	L'emploi du mode après <i>imaginer que</i>	J'imagine que le film était nul.	/ ?anna / + phrase nominale	/ ?ataşawwaru bi- ?anna lfilma ka :na saji?an /
		Je n'imagine pas que le film soit nul.	/ ?an / + inaccompli accusatif	/ la: ?ataşawwarø bi- ?an jaku:na lfilma saji?an /
		Imaginons que le film soit nul.	/ ?an / + inaccompli accusatif	/ li-nataşawwarø bi- ?an jaku:na lfilma saji?an /
9.	<i>Il semble que + sub.</i>	Il semble qu'il ait laissé ses documents sur le siège du métro.	/ jabdu: / + / ?anna / + phrase nominale.	/ jabdu: ?anna – hu nasija waθa:ʔiqa-hu ʕala miqʕadi qitaru lʔanfa:qi /
10.	<i>Il me semble que + ind.</i>	Il me semble qu'il va faire beau aujourd'hui.	/ jabdu: li: / + / bi- ?anna / + phrase nominale.	/ jabdu: li: bi- ?anna lɜawa ʒamilun lɜawma /
11.	<i>A supposer que / en supposant que / en admettant que + sub.</i>	A supposer qu'elle coure plus vite que le chien enragé, il ne la mordra pas.	/ ʔiða: ʔiftaraɖna: / + / ?anna / + phrase nominale	/ ʔiða: ʔiftaraɖna: ?anna- ha tazri: ʔasrafa min kalbin masʕurin, ... /
12.	L'emploi du mode dans une proposition subordonnée circonstancielle de cause	Comme il fait beau, je me promènerai dans le jardin.	Proposition + / ?anna / + phrase nominale.	/ bima:-?anna lɜawa ʒamilun, ... /
13.	L'indicatif dans une proposition subordonnée circonstancielle de conséquence	Il avait perdu beaucoup de temps durant l'année si bien qu'il a échoué.	/ li-daraʒati / + / ?anna / + phrase nominale.	/ laqad ʔaɖa:ʕa waqtan kabiran xilala lʕami li-daraʒati ?anna- hu rasiba /

	introduite par <i>si</i> <i>bien que</i>			
14.	Le sub. dans une proposition subordonnée circonstancielle de concession introduite par <i>quel que, quoi que, qui que</i> ou <i>où que</i>	Où que tu ailles j'irai avec toi.	/ ?ajnama: / + inaccompli apocopé dans la protase et dans l'apodose	/ ?ajnama: taðhabø ?aðhabø maʕaka /
			/ ?ajnama: / + accompli dans la protase et dans l'apodose	/ ?ajnama: ðahabta ðahabtu maʕaka /
15.	Le sub. dans une proposition subordonnée circonstancielle de concession introduite par tout connecteur sauf les sus-mentionnés	Bien que ce soit difficile, vous y arriverez.	Elément lexical + / ?anna / + phrase nominale.	ʕala: l-raymi min ?anna- hu ʕaʕbun , bi- ?imka:nika ða:lika /
16.	<i>Si + présent → futur simple.</i>	Si je gagne au loto, je m'achèterai une belle maison.	/ ?in / + accompli → accompli	/ ?in rabihtu fi lja:naʕibi la- ʕtarajtu manzilan zamilan /
			/ ?in / + inaccompli apocopé → inaccompli apocopé (moins fréquent)	/ ?in ?arbaḥø fi lja:naʕibi ?aʕtari manzilan zamilan /
17.	<i>Si + imparfait / plus-que-parfait → conditionnel présent / conditionnel passé</i>	Si j'avais gagné au loto, je me serais acheté une belle maison.	/ law / + accompli → accompli	/ law rabihtu fi lja:naʕibi la- ʕtarajtu manzilan zamilan /
			/ law / + inaccompli	/ law ?arbaḥu fi lja:naʕibi ?aʕtari

			nominatif → inaccompli nominatif (moins fréquent)	manzilan zamilan /
18.	<i>Comme si + ind.</i>	Chante la vie chante, Comme si tu devais mourir demain...	/ kaʔanna / + phrase nominale.	/ ʔanni li-lhajati ʔanni, kaʔanna- ka tamutu yadan /
19.	<i>Au cas où + cond.</i>	Au cas où un accident se produirait, appelle- moi.	/ fi:ħa:li ma: ʔiða: / + accompli.	/ fi:ħa:li ma: ʔiða: ħadaθa ħa:diθun, ʔittaṣil bi: /
20.	<i>Dans l'hypothèse où + conditionnel</i>	Dans l'hypothèse où il n'accepterait pas votre proposition, que feriez-vous ?	/ ʔiða: ʔiftaraqna: ʔanna / + phrase nominale.	/ ʔiða: ʔiftaraqna: ʔanna- hu lan juwa:fiqa ħala: ʔiqтира:hi-ka , ma:ða: sa-tafʕalø ? /
21.	L'emploi du mode dans le discours rapporté	Il dit qu'il fera son possible.	/ jaqulu / + / bi- ʔanna / + phrase nominale	/ jaqu:lu bi-ʔanna- hu sa-jaffalu ma: biwisfihi /
		Elle a dit qu'il fallait que l'enfant soit arrivé à l'école avant 8h40.	/ qa:la / + / bi- ʔanna / + phrase nominale + / ʔan / + inaccompli accusatif	/ qa:lat bi-ʔanna- hu ka:na ħala: lwaladi ʔan jašila ʔila: Imadarsati qabla Isa:ʕati lθa:minati wa ʔarbaħina daqiqatin /

Tableau 25 :

Divergences dans l'emploi du subjonctif en français et en arabe

D'après N° 1, 2 et 3, nous remarquons que dans la majorité écrasante des cas en arabe, l'emploi du subjonctif dans une proposition indépendante avec *que* ou sans *que* se laisse traduire par / li- / de l'ordre + inaccompli apocopé.

D'après N° 7 et 8, nous remarquons qu'en arabe, la négation du verbe de la principale n'a aucun effet sur le choix du mode du verbe de la subordonnée.

D'après N° 8, nous remarquons qu'en arabe, l'emploi du mode impératif dans la principale n'a aucun effet sur le choix du mode du verbe de la subordonnée.

D'après N° 9 et 10, nous remarquons qu'en arabe, le pronom personnel réfléchi de la principale n'a aucun effet sur la subordonnée.

D'après N° 14, nous remarquons qu'en arabe, la phrase comportant un circonstanciel de concession tel que *quel que*, *quoi que*, *qui que* ou *où que* se laisse traduire par une particule + inaccompli apocopé dans la protase et dans l'apodose / accompli dans la protase et dans l'apodose. Le passage de l'inaccompli apocopé en arabe vers le subjonctif en français constitue une source d'erreur pour un apprenant arabophone. Ce dernier est censé traduire l'énoncé / *ʔajnama: taðhabø ʔaðhabø maʕaka* / par **Où que tu irais j'irais avec toi.* (conditionnel)

D'après N° 15, nous remarquons qu'en arabe, la subordonnée circonstancielle de concession introduite par un connecteur autre que *quel que*, *quoi que*, *qui que* ou *où que* se laisse traduire par un élément lexical + / *ʔanna* / + phrase nominale.

D'après N° 16 et 17, nous remarquons que *si* se laisse traduire par / *ʔin* / , / *law* / ou encore / *ʔiða: /*.

D'après N° 20, nous remarquons qu'en arabe, le discours rapporté ne comporte pas la particule / *ʔan* / , mais plutôt / *ʔanna* / et par conséquent il n'admet jamais le subjonctif.

D'après les deux tableaux ci-dessus, nous remarquons qu'en arabe, la proposition subordonnée introduite par / *ʔan* / admet la formule / *ʔan* / + *inaccompli accusatif*. Or, la langue française admet la formule *séquence* + *que* + *indicatif* / *subjonctif*. Dans certains cas les deux modes alternent dans le même énoncé.

4-1-2-1- L'alternance des modes

L'alternance des modes en français constitue également une source d'erreur pour un apprenant arabophone car ce phénomène n'existe pas en arabe. Citons les cas correspondant à ce problème.

4-1-2-1-1- L'alternance des modes dans une subordonnée relative

Nous avons distingués trois cas :

a) Lorsque l'antécédent est restreint par un superlatif relatif comme *le seul, le premier, le dernier...*

Exemple : *C'est le dernier exemplaire que nous avons à la bibliothèque.*

Cette phrase alterne avec *C'est le dernier exemplaire que nous avons à la bibliothèque.* (Dans la première, le locuteur n'est pas sûr que ce soit le dernier exemplaire du livre, alors que dans la deuxième il en est sûr.)

b) Lorsque les pronoms indéfinis *quelqu'un, quelque chose* et des syntagmes de valeur équivalente introduite par *un, une, des...* sont envisagés comme possibles ou voulus.

Exemple : *Je cherche quelqu'un qui sache le japonais.*

Cette phrase alterne avec *Je cherche quelqu'un qui sait le japonais.* (Dans la première, le locuteur a un doute sur l'existence de cette personne, alors que dans la deuxième il en est sûr.)

c) Les tournures interrogatives, négatives, restrictives ou hypothétiques, dans des subordonnées relatives, entraînent généralement le subjonctif.

Exemple : *Connais-tu une étudiante qui puisse travailler à temps partiel ?*

Cette phrase alterne avec *Connais-tu une étudiante qui peut travailler à temps partiel ?* (Dans la première, le locuteur a un grand doute sur l'existence de cette personne, alors que dans la deuxième il en est sûr.)

Voyons la traduction des trois phrases ci-dessus :

a) / ?inna-hu ?ahdaθu namu:ðaʒin lada: l-maktabati /

b) / ?abhaθu ʕan ?ahadin juzidu l-ja:ba:nijata /

c) / ʔa-taʕrifu ʔa:libatan tastaʕisu ʔan taʕamala bi-ʕaklin zuʔʔjin /

Nous remarquons que les énoncés en arabe n'admettent même pas des pronoms relatifs.

4-1-2-1-2- L'alternance des modes dans une subordonnée complétive

- Le subjonctif et l'indicatif alternent après certains verbes, tels que *comprendre que*, *expliquer que* et *admettre que*.

Phénomène	Exemple en français	Phénomène	Exemple en arabe
<i>comprendre que</i> + <i>sub.</i> (admettant la paraphrase en <i>comprendre pourquoi</i> + <i>indicatif</i>)	Je comprends que tu fasses ton possible pour obtenir une bourse d'études.	/ ʔafhamu / + / bi-ʔanna / + phrase nominale.	/ ʔafhamu bi-ʔanna-ka taffalu ma: bi-wisʕika kaj... /
<i>comprendre que</i> + <i>ind.</i> (n'admettant pas la paraphrase en <i>comprendre pourquoi</i> + <i>indicatif</i>)	Je comprends que cette situation est délicate.	/ ʔafhamu / + / bi-ʔanna / + phrase nominale.	/ ʔafhamu bi-ʔanna Imawqifa muhrizun /

Tableau 26 :
Alternance des modes

- Le subjonctif et l'indicatif alternent après certaines séquences, telles que :
- *le fait que*.

Exemples¹ : *D'ailleurs, 56 % parmi ceux qui s'apprêtent à voter pour Robert Hue au premier tour de l'élection présidentielle le définissent comme étant « très populiste ». Ce qui met en évidence le fait que de nombreux électeurs communistes (...) ne savent*

¹ Exemples d' HAILLET (HAILLET, 1995) p. 163.

plus distinguer un régime qui prendrait en compte leurs aspirations d'un régime démographique, autoritaire, coupé des élites et replié sur lui-même. (Le Nouvel Observateur, n° 1583, 1995, pp. 6-7).

Lionel Jospin a vivement critiqué (...) le fait que le suppléant de Bruno Durieux, Jacques Houssin, ait voté la censure. (Le Nouvel Observateur, n° 1359, 1990, p. 42).

Dans le premier, *ne pas savoir* est actualisé et ne fait pas l'objet d'une interprétation de la part du locuteur, alors que *voter* est non seulement posé comme un fait mais présenté comme l'objet d'un jugement.

Le fait que se laisse traduire par / kawnu / + / ?anna / + phrase nominale.

- *déterminant + problème + c'est que.*

Exemples¹ : *Je me bats pour que Chirac soit au second tour. Mon problème, c'est qu'il y soit. (Le Nouvel Observateur, n° 1581, 1995, p. 29)*

Le problème, c'est qu'en France nous sommes normalement dans un Etat de droit où il y a des contrôles, des contre-pouvoirs... (Événement du jeudi, n° 363, 1991, p. 14)

Dans le premier énoncé, l'emploi du subjonctif revient à présenter le procès comme situé dans l'avenir. Et dans le deuxième, l'indicatif représente le procès comme actuel.

La séquence du type *déterminant + problème + c'est que* se laisse traduire par / almuʃkilatu hija / + / ?anna / + phrase nominale.

4-1-2-1-3- L'alternance des modes dans une subordonnée de but et dans une subordonnée de conséquence

Les connecteurs *de façon que, de manière que, de sorte que, en sorte que* posent un grand problème pour un apprenant arabophone car ils se laissent tous traduire par / bi-ħajθu ?anna /. Or, nous avons déjà vu que la particule / ?anna / introduit toujours une phrase nominale.

Exemples : *Il a passé son week-end à jardiner de sorte que sa main s'est mise à enfler. (conséquence) / ?amɖa: ʃuʃlatahu l?usbuʃijata fi lbastanati bi-ħajθu ?anna jadahu bada?at bi-l?intifa:xi /*

¹ Exemples d' HAILLET (HAILLET, 1995) p. 163.

L'enseignant explique bien ses idées de sorte que tout soit clair. (but) / jaʃraħu Imudarrisu ldarsa ʒayidan bi-ħajθu ʔanna kulla ʃajʔin jaku:nu wa:qiħan /

Nous remarquons qu'il n'y a aucune différence entre l'emploi de / bi-ħajθu ʔanna / dans les deux énoncés car cette séquence est toujours suivie d'une phrase nominale. Il est donc extrêmement difficile de saisir le sens du connecteur *de sorte que* pour un apprenant arabophone et de distinguer son emploi (dans une subordonnée de conséquence ou de but).

Nous remarquons qu'aucun des trois cas d'alternance des modes en français que nous venons de citer ne correspond à l'inaccompli accusatif arabe.

Passons à un autre cas de convergence, qui constitue une source d'erreur pour un apprenant arabophone, celui du choix entre la proposition subordonnée et l'infinitif.

4-1-2-2- Proposition subordonnée / infinitif

Nous avons déjà vu à travers le premier chapitre que le choix entre la proposition subordonnée et l'infinitif en français n'est pas toujours adéquat à celui de l'arabe.

- En français, l'infinitif est obligatoire si le verbe de la principale est déclencheur du subjonctif et que le sujet de la principale est identique à celui de la subordonnée, comme dans : *Je veux rédiger un article.* vs **Je veux que je rédige un article.* En arabe, l'infinitif et la proposition subordonnée sont tous les deux possibles : / ʔuridu **kitabata** maqa:lin / vs / ʔuridu **ʔan ʔa:ktuba** maqa:lan /

Voici d'autres exemples avec la particule / kaj / :

*Il fait des heures supplémentaires **pour qu'il parte** en vacances.

Il fait des heures supplémentaires **pour partir** en vacances.

/ jaʃmalu sa:ʃa:tin ʔiqa:fijatin **kaj jaðahaba** fi ʃuʔlatin /

/ jaʃmalu sa:ʃa:tin ʔiqa:fijatin **li-jaðaha:bi** fi ʃuʔlatin /

Il fait des heures supplémentaires **pour que sa famille parte** en vacances.

*Il fait des heures supplémentaires **pour partir** sa famille en vacances.

/ jaʃmalu sa:ʃa:tin ʔiqa:fijatin **kaj taðahaba** ʃa:ʔilatu-hu fi ʃuʔlatin /

/ jaʃmalu sa:ʃa:tin ʔiqa:fijatin **li-jaðaha:bi** ʃa:ʔilati-hi fi ʃuʔlatin /

- En français, l'infinitif est possible si l'agent de la subordonnée est l'objet indirect de la principale, comme dans : *Je lui demande de faire son travail. / Je lui demande qu'il fasse son travail.* En arabe, les deux cas sont également possibles : / $\text{ʔa}\text{ṭ}\text{lubu min-hu lqija:ma bi-}\mathfrak{S}\text{amali-hi}$ / et / $\text{ʔa}\text{ṭ}\text{lubu min-hu ʔan jaqu:ma bi-}\mathfrak{S}\text{amali-hi}$ /
- En arabe, / ʔan / + verbe copule (inaccompli accusatif) ne peut pas être remplacé par l'infinitif car les verbes copules sont des semi-verbes (verbes auxiliaires).

Exemple : *Je souhaite qu'il fasse beau demain.*

/ $\text{ʔatamanna ʔan jaku:na l}\mathfrak{t}\mathfrak{a}\mathfrak{q}\mathfrak{s}\mathfrak{u}\ \mathfrak{z}\mathfrak{a}\mathfrak{m}\mathfrak{i}\mathfrak{l}\mathfrak{a}\mathfrak{n}\ \mathfrak{y}\mathfrak{a}\mathfrak{d}\mathfrak{a}\mathfrak{n}$ /

*/ $\text{ʔatamanna kawna l}\mathfrak{t}\mathfrak{a}\mathfrak{q}\mathfrak{s}\mathfrak{i}\ \mathfrak{z}\mathfrak{a}\mathfrak{m}\mathfrak{i}\mathfrak{l}\mathfrak{i}\mathfrak{n}\ \mathfrak{y}\mathfrak{a}\mathfrak{d}\mathfrak{a}\mathfrak{n}$ /

Le fait que le choix entre la proposition subordonnée et l'infinitif en français ne correspond pas à celui de l'arabe, ceci provoque des erreurs chez les apprenants arabophones.

Nous reprenons une remarque faite précédemment, c'est qu'en arabe, les particules déclencheurs du subjonctif sont au nombre de quatre / ʔan /, / lan /, / $\text{ʔi}\mathfrak{ḍ}\mathfrak{a}\mathfrak{n}$ / et / kaj /. Ces particules ne peuvent pas déclencher un autre mode. En français, c'est beaucoup plus compliqué, on ne trouve pas d'équivalent. Le subjonctif s'emploie dans une proposition indépendante sans *que*, dans une proposition indépendante avec *que* et dans des propositions subordonnées après *que* ou après d'autres éléments. Sachant que *que* ou ces autres éléments peuvent parfois déclencher autre que le subjonctif.

V- Conclusion

A travers ce chapitre, qui constitue le noyau de la partie théorique de ce travail, nous avons essayé d'aborder le mode subjonctif sous plusieurs angles aussi bien en français qu'en arabe, puis nous avons fait une comparaison entre les deux subjonctif et nous avons classé dans des tableaux les points de ressemblance ainsi que les points de différence entre eux. Les différences sont beaucoup plus nombreuses que les ressemblances, ce qui l'explique, c'est la grande différence entre les deux systèmes verbaux dû aux deux origines différentes des deux langues.

L'apprenant arabophone a du mal à apprendre le mode subjonctif et à l'employer pour les raisons suivantes :

1. Temps : alors que le subjonctif arabe en possède un, le français en compte quatre.
2. Particules / Connecteurs : les particules de subjonctif arabe sont au nombre de quatre, alors que le nombre des connecteurs qui déclenchent l'emploi du subjonctif en français est très élevé. Un connecteur déclencheur du subjonctif français ne correspond pas toujours à une particule de subjonctif arabe et vice versa.
3. Emplois : Le subjonctif s'emploie en arabe en proposition indépendante après / lan / ou / ʔiðan / et en proposition subordonnée conjonctive (complétive ou circonstancielle [de temps, de but, de cause ou de conséquence]) après / ʔan / ou / kaj /, alors qu'en français il s'emploie dans des propositions indépendantes (avec ou sans *que*) ou dans des propositions subordonnées : relative ou conjonctive (complétive ou circonstancielle [de temps, de cause, de conséquence, du but, de concession ou de condition]).
4. Corrélation des temps : ce sont les particules qui exigent l'emploi du temps en arabe. En français, plusieurs facteurs contribuent au choix du temps et du mode, ce qui rend ce choix compliqué.

Conclusion de la I^{ère} partie

Cette partie théorique constitue la base de notre travail car nous y avons traité deux concepts très intéressants **le système verbal** et **le subjonctif**. Nous avons, donc, vu le système verbal du français ainsi que celui de l'arabe et nous les avons comparés l'un à l'autre, puis nous avons traité le subjonctif français ainsi que le subjonctif arabe et nous les avons également comparés l'un à l'autre.

Nous avons abouti aux remarques suivantes :

1. Nous sommes devant deux univers aspectuels différents. Les deux systèmes verbaux sont temporels, aspectuels et modaux, or, chacun a une distribution différente de l'autre.
2. Les différentes structures temporelles de l'arabe se forment à partir de deux paradigmes de conjugaison correspondant à deux aspects *l'accompli* et *l'inaccompli* et à l'aide de certaines particules. Par contraste, le système verbal français compte 4 modes personnels (indicatif, subjonctif, conditionnel et impératif) comportant 17 temps verbaux bien clairs et bien définis.
3. Les désinences indiquent le temps en français alors que ce sont les préfixes et les signes diacritique de la lettre finale qui déterminent le temps en l'arabe.
4. La corrélation des temps occupe une place importante dans la grammaire française, toutefois elle est négligée dans la grammaire arabe.
5. La morphologie française est très riche puisque le système comporte 17 temps verbaux, ce qui est très difficile à apprendre par un apprenant arabophone qui compte dans sa langues 5 formes verbales (*l'accompli*, *l'inaccompli nominatif*, *l'inaccompli accusatif*, *l'inaccompli apocopé* et *l'impératif*).

6. L'application de la théorie du temps et de l'aspect de GOSSELIN à la grammaire arabe et à la grammaire française rend la corrélation du temps beaucoup plus compréhensible surtout pour un apprenant arabophone.

Quant au mode subjonctif, nous avons abordé les remarques suivantes :

- En français, le subjonctif est un mode qui comprend 4 temps : le présent, le passé, l'imparfait et le plus-que-parfait, alors qu'en arabe, le subjonctif est un inaccompli accusatif.
- L'apprenant arabophone qui ne connaît que quatre particules déclencheurs du subjonctif / *ʔan, lan, ʔiðan, kaj* / est dérouté par la complexité des règles d'emploi du subjonctif en français.
- En français, les mêmes connecteurs peuvent être suivis tantôt de l'indicatif, tantôt du subjonctif, alors qu'en arabe, les particules de subjonctif ne sont suivies que de l'inaccompli accusatif.
- La morphologie du subjonctif français, surtout celle du subjonctif imparfait est difficile, et le syncrétisme entre certaines formes verbales du présent du subjonctif avec certaines autres du présent de l'indicatif constituent une source de confusion pour l'apprenant arabophone.
- En arabe, le subjonctif s'emploie en proposition indépendante après / *lan* / ou / *ʔiðan* / et en subordonnée conjonctive (complétive ou circonstancielles [de temps, de but, de cause ou de conséquence]) après / *ʔan* / ou / *kaj* /. En français, le subjonctif s'emploie en proposition indépendante ou en subordonnée relative ou conjonctive (complétive ou circonstancielles [de temps, de cause, de conséquence, de but, de concession ou de condition])
- L'alternance des modes dans le même énoncé pose un grand problème pour l'apprenant arabophone car ce phénomène n'existe pas en arabe. Et le fait de saisir la différence de sens entre les deux emplois est extrêmement difficile pour lui.

Dans la partie suivante, nous allons étudier l'enseignement du mode subjonctif dans les universités syriennes et nous allons proposer un questionnaire à un public syrien diplômé dans le but de cerner notre problématique et d'essayer de proposer une approche de l'enseignement du subjonctif aux adultes arabophones.

II^{ème} Partie
Partie expérimentale

Introduction

Cette partie représente le cœur de notre recherche puisqu'elle comporte le travail sur certains manuels utilisés dans les universités syriennes, le travail sur le terrain et les propositions que nous allons faire. Elle se compose, comme d'ailleurs la première, de trois chapitres.

Le premier chapitre comporte la présentation de trois manuels de FLE utilisés dans un des pays arabophones (la Syrie). Ce chapitre a pour objectif de donner une idée sur la présentation du subjonctif dans ces manuels et de voir l'utilité de chaque manuel pour un apprenant syrien.

Ces manuels sont : un manuel de grammaire FLE qui est utilisé en 2^{ème} année de langue et de littérature françaises à l'université de Damas *Grammaire expliquée du français*, et les deux autres sont des méthodes de FLE utilisées dans toutes les filières de l'université de Damas (hors le département de langue et de littérature françaises) : *Tempo* et *Sans frontières*.

Le travail sur ce chapitre se base en totalité sur la première partie qui est la partie théorique, où nous avons traité plusieurs notions grammaticales surtout en ce qui concerne le subjonctif pour proposer des solutions.

Le deuxième chapitre présente l'expérimentation ; il se compose de trois parties : les hypothèses, la thèse et enfin la synthèse.

Les hypothèses concernent les problèmes que les étudiants syriens rencontrent dans l'apprentissage du subjonctif français. Elles sont basées sur les résultats obtenus à l'issue des comparaisons effectuées entre les deux systèmes verbaux (le français et l'arabe) et le subjonctif dans les deux.

La thèse constitue des tests d'évaluation de grammaire (sur le subjonctif) réparties de la manière suivante : un test destiné aux étudiants syriens ayant un niveau avancé en français et un test destiné aux étudiants syriens ayant un niveau intermédiaire en français.

Et en dernière étape arrive la synthèse qui justifiera ou démentira nos hypothèses.

Le troisième chapitre comportera donc le point visé par notre recherche, à savoir des propositions pour l'enseignement du subjonctif dans les universités syriennes, et plus largement, aux adultes arabophones. Il pourrait servir de manuel pour l'enseignement du subjonctif.

Chapitre I

Le subjonctif dans certains manuels

I- Introduction

Dans ce chapitre, nous voudrions montrer comment le subjonctif est présenté dans un manuel de grammaire FLE et dans deux méthodes de FLE utilisés à l'université de Damas afin de rendre compte des lacunes qui y existent.

Nous allons tracer un tableau non pas pour comparer un manuel de grammaire FLE à des méthodes de FLE, mais nous visons, comme nous venons de le dire, à montrer ainsi comment le subjonctif est présenté dans ces manuels.

Le choix de ces livres n'est pas arbitraire pour les raisons suivantes :

- ❖ Le manuel de grammaire FLE *Grammaire expliquée du français - Niveau intermédiaire* est le premier manuel adopté à l'université de Damas et mis à disposition des étudiants. Auparavant, il n'y avait pas de livre précis ni à disposition des enseignants ni à disposition des étudiants (en 2^{ème} année de langue et de littérature françaises à l'université de Damas). Les enseignants de grammaire avaient auparavant recours à plusieurs grammaires de référence pour préparer leurs cours. Ce livre, publié en 2002, a été mis au programme de la 2^{ème} année de langue et de littérature françaises à l'université de Damas en 2003/2004 et il est toujours utilisé.
- ❖ La méthode de FLE *Tempo* : nous allons travailler sur *Tempo 2* qui est précédé de *Tempo 1* mais ce dernier ne contient aucune évocation du subjonctif, c'est pourquoi nous ne le prendrons pas en considération dans cette étude. Nous avons choisi cette méthode, publié en 1997, parce qu'elle est récente par rapport aux autres méthodes utilisées à l'université de Damas. Elle a été enseignée aux étudiants de la 2^{ème} année de toutes les filières (hors le département de langue et

de littérature françaises) de 2002/2003 à 2007/2008 ainsi qu'à l'ILFA¹ niveau faux-débutant de 1999/2000 à 2003/2004 à l'université de Damas.

- ❖ La méthode de FLE *Sans frontières* : elle existe en trois tomes, mais *Sans frontières 1* ne contient aucune évocation du subjonctif, c'est pourquoi nous ne l'avons pas pris en considération dans cette étude.

Nous avons choisi cette méthode, publiée en 1983 et en 1984, parce qu'elle est l'une des anciennes méthodes utilisées à l'université de Damas.

Sans frontières 2 a été utilisé aux étudiants en 2^{ème} année de toutes les filières (sauf la langue et littérature françaises) entre 1986/1987 et 1999/2000 et à l'ILFA niveau faux-débutant entre 1986/1987 et 1990/1991 à l'université de Damas.

Sans frontière 3 est le livre utilisé à l'ILFA niveau intermédiaire entre 1986/1987 et 1990/1991 à l'université de Damas.

Le tableau s'organise de la manière suivante :

1. Le livre : cette partie comprend les intitulés des manuels, les auteurs et les années de publication.
2. La présentation du livre : cette partie comprend la répartition des leçons, les parties dans les leçons, les parties complémentaires du livre, la présentation de la page, la présentation des leçons et des remarques générales sur le livre.
3. La présentation du mode subjonctif dans chaque livre : cette partie comprend la place du subjonctif dans les leçons, la définition du mode subjonctif, les valeurs et les emplois du subjonctif, la formation du subjonctif, la corrélation des temps au subjonctif, la phrase simple et la phrase complexe, la proposition subordonnée relative, la proposition subordonnée conjonctive complétive, la proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de temps, la proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de cause, la proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de conséquence et de but, la proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de concession, la proposition subordonnée conjonctive

¹ ILFA = Institut de langue française appliquée (à l'université de Damas).

circonstancielle de condition, le discours rapporté et enfin des remarques sur le subjonctif.

4. Le cahier d'exercices et le subjonctif dans ce cahier suivi des remarques générales concernant le livre et le cahier d'exercices, puis sur l'harmonie entre le livre et le cahier.

Des remarques et des commentaires suivront le tableau. Ces remarques et commentaires sont basés sur des règles que nous avons traitées dans la première partie et plus précisément dans le chapitre II- **Le subjonctif**.

II - La façon de présenter le mode subjonctif dans un manuel de grammaire FLE et dans certaines méthodes de FLE

Livres	Titre du livre	<i>Grammaire expliquée du français (manuel de grammaire FLE)</i>	<i>Tempo 2 (méthode de FLE)</i>	<i>Sans frontières 2 (méthode de FLE)</i>	<i>Sans frontières 3 (méthode de FLE)</i>
	Auteurs	- Sylvie POISSON-QUINTON - Reine MIMRAN - Michèle MAHEO-LE COADIC	- Evelyne BERARD - Yves CANIER - Christian LAVENNE	- Philippe DOMINIQUE - Arielle STROMBONI - Michèle VERDELHAN - Michel VERDELHAN	- Philippe DOMINIQUE - Jean-Claude LEMOINE - Danièle GRELLIER - Chantal PLUM
Année	2002	1997	1983	1984	
Présentation des leçons	Répartition des leçons	- Le livre est réparti en 8 parties divisées en plusieurs chapitres.	- Le livre est réparti en 9 unités.	- Le livre est réparti en 3 unités et de 5 leçons chacune.	- Le livre est réparti en 8 dossiers.
	Parties dans les leçons	- Chaque leçon est divisée en quelques parties qui comprennent plusieurs titres et sous-titres avec toutes les explications nécessaires et des exemples correspondants. - A la fin de chaque leçon il y a une récapitulation intitulée Faisons le point	- Chaque unité se compose d'exercices et de règles qui couvrent les 4 compétences linguistiques ¹ , de civilisation et d'un test d'évaluation. - Chaque bloc de 3 unités se termine par des exercices complémentaires. - Les objectifs de chaque unité sont bien mentionnés au début du livre et au début de l'unité et ils sont répartis en 5 catégories : Savoir-faire linguistiques, Grammaire / lexique, Ecrit, Civilisation et Littérature. - Les règles de grammaire se trouvent dans la rubrique Mise en forme. - Les leçons contiennent parfois des textes authentiques de journaux, de revues ...	- Chaque leçon commence par un texte suivi de plusieurs parties : Systematisation orale, Vocabulaire, Grammaire, Exercices écrits et Prise de parole. - A la fin de chaque unité il y a un bilan. - Les exercices contiennent parfois des textes authentiques.	- Chaque dossier se compose d'une ouverture de dossier (un dessin + quelques photos), d'un texte, des repérages (questions de compréhension), d'écoute, de grammaire, de regard (compréhension et sujets de débat), de rencontre avec des textes authentiques suivis des questions, des paroles (activités orales), et d'exercices de rédaction. - Tous les textes sont authentiques.

¹ Les 4 compétences linguistiques : CO (la compréhension orale), CE (la compréhension écrite), EO (l'expression orale) et EE (l'expression écrite).

<p>Parties complémentaires du livre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Glossaire des termes grammaticaux - Tableau de conjugaisons (46 verbes conjugués à tous les modes et à tous les temps) - Les verbes et leurs constructions (une liste qui rappelle l'utilisation de certains verbes) <p><i>Ex : V. admettre + qqch. Tu dois admettre ton erreur.</i></p> <p style="padding-left: 20px;">+ <i>de + inf.</i> → <i>Il n'admet pas de se tromper, il déteste avoir tort.</i></p> <p style="padding-left: 20px;">+ <i>que + ind.</i> → <i>J'admets (=je reconnais) qu'il est beau mais ce n'est pas mon genre d'homme.</i></p> <p style="padding-left: 20px;">+ <i>que + sub.</i> → <i>Je n'admets pas (=je n'accepte pas) que tu dises des mensonges.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - A la fin du livre, il y a la transcription des exercices sonores. 	<ul style="list-style-type: none"> - A la fin du livre il y a un Mémento grammatical qui contient des règles de grammaire et la conjugaison de quelques verbes, il y a aussi un Lexique. - Dans Mémento grammatical l'auteur cite la différence entre le présent de l'indicatif et le présent du subjonctif, il dit que le deuxième exprime la plupart du temps des faits qui ne sont pas réels, mais voulus, souhaités, pensés.... On le trouve souvent après la conjonction <i>que</i>. Sont suivis d'une complétive au subjonctif : certains verbe de volonté ou d'appréciation, V. <i>Etre</i> + certains adjectifs, des tournures impersonnelles (<i>il faut que, il vaut mieux que...</i>) et souvent les verbes d'opinion à la forme négative. Puis on cite deux emplois du subjonctif : dans les relations de but, après <i>pour que</i> et dans les relations d'opposition, après <i>bien que</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> - A la fin du livre il y a des exercices complémentaires de grammaire qui sont répartis selon les dossiers.
<p>Présentation de la page</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque page comprend une marge de couleur verte, dans laquelle il y a de petits rappels de certaines règles qui sont marquées par des points d'exclamation, ainsi que des références qui mènent vers d'autres pages et qui sont marquées par de petites mains. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il y a des tableaux, des rectangles qui contiennent des règles ou des exercices, beaucoup de couleurs, des schémas, des photos et des dessins, tout cela attire beaucoup l'attention de l'apprenant et facilite l'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une présentation très modeste de la page, elle contient quelquefois des photos, des dessins ou des tableaux. Très peu de couleurs. - De petits dessins indiquent l'activité correspondante : la cassette = Dialogue et Texte, les 2 dentelés = Systématisation orale, un livre = Vocabulaire et Grammaire, un stylo = Exercices écrits, un microphone = Prise de parole, une loupe = Documents civilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le livre est plein de dessins, de photos et des schémas en couleurs.

Présentation des leçons	<ul style="list-style-type: none"> - Tout est expliqué d'une manière très détaillée et facile, ce qui correspond au niveau des étudiants étrangers. - On y trouve des tableaux et des schémas qui facilitent la compréhension. 	<ul style="list-style-type: none"> - On commence la leçon par des exercices simples qui aident l'apprenant à formuler la règle qui se trouve juste après. - Les règles de grammaire sont présentées sous une forme très simple et bien détaillée à la fois, ce qui facilite l'apprentissage et surtout la mémorisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le texte prépare toutes les parties suivantes. - On déduit les règles à partir des phrases du texte. - Les règles de grammaire sont présentées sous une forme très simple et bien détaillée à la fois, ce qui facilite l'apprentissage et surtout la mémorisation. - Les règles sont parfois munies de remarques importantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le texte prépare toutes les parties suivantes. - On déduit les règles à partir des phrases du texte. - Les règles de grammaire sont présentées sous une forme très simple et bien détaillée à la fois, ce qui facilite l'apprentissage et surtout la mémorisation. - Les règles sont munies de rappels et parfois de remarques importantes.
	Remarques	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode de grammaire FLE, niveau intermédiaire. - Livre utilisé depuis l'année (2003-2004) jusqu'à présent en 2^{ème} année au département de langue et de littérature françaises à l'université de Damas. - Le niveau de ce livre n'est pas marqué sur la couverture. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode de FLE, niveau faux-débutant. - Ce livre fait partie d'une série de 2 livres ayant 2 niveaux consécutifs : <i>Tempo 1</i> (débutant) et <i>Tempo 2</i> (faux-débutant). - Méthode communicative. - Ce livre est accompagné d'un cahier d'exercices, d'un guide pédagogique, de 3 cassettes audio et d'un CD d'exercices complémentaires. - Livre enseigné aux étudiants de la 2^{ème} année de toutes les filières de 2002/2003 à 2007/2008 + à l'ILFA¹ niveau faux-débutant de 1999/2000 à 2003/2004 à l'université de Damas. - Le niveau de ce livre n'est marqué ni sur la couverture ni à l'intérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode de FLE niveau intermédiaire (120-150 heures) - Méthode structuro-globale. - Ce livre est accompagné d'un cahier d'exercices, d'un guide pédagogique et de 3 cassettes audio. - Livre enseigné aux étudiants de la 2^{ème} année de toutes les filières entre 1986/1987 et 1999/2000 + à l'ILFA niveau faux-débutant entre 1986/1987 et 1990/1991. - L'objectif des leçons n'est pas mentionné. - Le niveau de ce livre n'est marqué ni sur la couverture ni à l'intérieur. - La majorité des exercices est mise à la fin du livre².

¹ ILFA : Institut de la Langue Française Appliquée, à l'Université de Damas.

² Le fait de ne pas mettre les exercices de grammaire dans la partie grammaire ou à la fin du dossier dérouté les apprenants.

Présentation du mode subjonctif	Place du subjonctif dans les leçons	Il apparaît la première fois dans la partie 3 (La sphère du verbe), chapitre 5 (Les modes personnels autres que l'indicatif), puis dans partie 7 (De la phrase simple à la phrase complexe), Ch. 3 (la proposition subordonnée complétive), et Ch. 4 (Le discours rapporté), puis dans la partie 8 (Les relations logico-temporelles), Ch 2 (l'expression du temps), Ch. 3 (L'expression de la cause), Ch. 4 (L'expression de la conséquence et de but), Ch. 5 (L'expression de l'opposition et de la concession), et Ch. 6 (L'expression de la condition et de l'hypothèse).	- Il apparaît pour la première fois dans l'unité 1, dans l'expression de l'opinion, puis dans l'unité 2 où la grammaire est consacrée au subjonctif, puis dans l'unité 5 en parlant du discours journalistique, puis dans l'unité 7 dans l'expression de l'opposition, puis dans l'unité 9 dans l'expression de la conséquence.	- Il apparaît pour la première fois dans l'unité 3, leçon 3, dans les rapports logiques, puis dans la leçon 4 dans les expressions qui contiennent <i>que</i> puis dans l'emploi du subjonctif et dans la leçon 5, à propos de l'expression du doute.	- C'est la suite de ce qui a été évoqué dans <i>Sans Frontières</i> 2. - Il apparaît dans le rappel du dossier 1, puis dans le dossier 5 dans l'expression de la quantité, puis dans le dossier 6 dans l'expression de temps, la condition, puis dossier 7 Forme et emplois puis l'expression de la cause, puis dans le dossier 8 l'expression de la conséquence, du but et de l'opposition.
	Définition du mode subjonctif	Une comparaison entre le mode indicatif et le mode subjonctif sous forme de tableau (l'indicatif est le mode de l'actualisation alors que le subjonctif est le mode de la subjectivité).	- Pas de définition	- C'est dans le Mémento grammatical que l'on trouve la différence entre le présent de l'indicatif et le présent du subjonctif, le deuxième exprime la plupart du temps des faits qui ne sont pas réels, mais voulus, souhaités, pensés.... On le trouve souvent après la conjonction <i>que</i> .	- Pas de définition

Valeurs et emplois du subjonctif	<p>il s'utilise essentiellement dans la proposition subordonnée, et rarement en proposition indépendante (souvent une phrase exclamative exprimant un souhait, un ordre, un désir ...). Il se trouve donc dans la proposition subordonnée complétive, dans la proposition subordonnée relative et dans la proposition subordonnée circonstancielle.</p>	<p>- A la page 50, unité 2, il y a les emplois du subjonctif après les verbes <i>vouloir, souhaiter</i>, après <i>il faut que</i>, après <i>penser et croire</i> à la forme négative et après les expressions <i>il est + adjectif + que</i>. Suivis des exemples et des exercices.</p> <p>- A la page 137, unité 6, il y a la règle concernant la relation cause / conséquence sans aucune évocation du subjonctif. Et également dans la règle concernant l'emploi de <i>si</i> à la page 148.</p>	<p>- Le subjonctif apparaît plusieurs fois dans ce livre mais quelquefois sans que sa valeur soit mentionnée.</p>	<p>- Le subjonctif apparaît dans le rappel du premier dossier dans les propositions conjonctives commençant par <i>que</i>.</p> <p>- Dans le dossier 7 nous trouvons l'emploi du subjonctif :</p> <p>a) Dans les relative, les complétives et les subordonnées.</p> <p>b) <i>Employé seul</i> : <i>Cet emploi est assez rare</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour exprimer un ordre à la 3ème personne, précédé de que</i> : Ex : <i>Qu'il sorte!</i> – <i>Qu'ils s'en aillent !</i> • <i>Pour exprimer un souhait, dans quelques expressions figées</i> : Ex : <i>Puissiez-vous dire vrai !</i> – <i>Grand bien te fasse !</i> – <i>Sauve qui peut !</i> <p>c) <i>Valeur du subjonctif passé</i> : <i>L'antériorité (dans des constructions qui entraînent le mode subjonctif) : ex :</i></p> <p>- <i>Je suis heureux que vous ayez trouvé ce que vous cherchiez.</i></p> <p>- <i>Je crains qu'ils n'aient fini de dîner quand nous arriverons.</i></p> <p>d) <i>Subjonctif imparfait et plus-que-parfait</i> : lorsque le verbe de la principale est au passé, le verbe de la subordonnée se met soit à l'imparfait du subjonctif soit au plus-que-parfait du subjonctif quand il marque une antériorité.</p>
---	---	---	---	--

<p>Valeurs et emplois du subjonctif (suite)</p>				<p>- <i>Il revint chez lui sans que personne ne l'aperçût.</i> - <i>Bien qu'il n'eût pas obtenu de réponse, il continuait à espérer.</i> Dans ce cas-là, on utilise, de nos jours, le subjonctif présent et passé.</p>
<p>Formation du subjonctif</p>	<p>- Au présent : on part du radical de la 3ème personne du pluriel de l'indicatif présent et on y ajoute les terminaisons suivantes : -e, -es, -e, -ions, -iez, -ent. Ensuite, nous avons la conjugaison de 9 verbes qui ont un présent du subjonctif irrégulier : <i>aller, être, avoir, faire, savoir, pouvoir, vouloir, valoir</i> et <i>falloir</i>. - Au passé : on utilise l'auxiliaire <i>être</i> ou <i>avoir</i> au subjonctif présent + le participe passé du verbe. - A l'imparfait : on part du passé simple du verbe et on y ajoute les désinences suivantes : -sse, -sses, -t, -ssions, -ssiez, -ssent. - Au plus-que-parfait : c'est l'auxiliaire <i>être</i> ou <i>avoir</i> au subjonctif imparfait + le participe passé du verbe. <i>L'imparfait et le plus-que-parfait sont complètement abandonnés dans la langue orale et ne trouvent leur emploi que dans une langue écrite littéraire. Ils sont remplacés par le présent et le passé.</i></p>	<p>C'est à la page 46, unité 2 que nous trouvons la formation du présent du subjonctif à partir du présent et de l'imparfait de l'indicatif. Puis la conjugaison de quelques verbes irréguliers. Accompagné d'un exercice de CO¹.</p>	<p>Dans la leçon 3, unité 3, Grammaire, nous trouvons le sous titre Formation, mais on ne trouve pas vraiment la formation du subjonctif, il n'y a que la conjugaison au subjonctif de 3 verbes appartenant aux 3 groupes avec <i>il faut que</i>. Puis une remarque sur la terminaison du subjonctif et des conjugaisons de quelques verbes du 3^{ème} groupe.</p>	<p>Une grande partie de la grammaire du dossier 7 est consacrée au subjonctif (ses formes et ses emplois) : Formes : Le mode subjonctif a quatre temps : présent, passé, imparfait, plus-que-parfait. Dans le français courant seuls le présent et le passé sont employés. - <i>Le présent du subjonctif : formation régulière :</i> 3^e personne du pluriel au présent de l'indicatif = 3^e personne du pluriel au subjonctif présent. <i>Les personnes du singuliers se conjuguent à partir de là : avec les terminaisons du présent des verbes du premier groupe les 1^{ère} et 2^{ème} personnes du pluriel = imparfait de l'indicatif.</i> Puis il y a la conjugaison du verbe <i>boire</i> comme exemple. Ensuite, nous trouvons la conjugaison des principaux verbes irréguliers (<i>avoir, aller, pouvoir</i> et <i>savoir</i>).</p>

¹ CO = Compréhension orale.

<p>Formation du subjonctif (suite)</p>				<ul style="list-style-type: none"> - Le subjonctif passé : subjonctif présent d'<i>avoir</i> ou <i>être</i> + participe passé. - Le subjonctif imparfait se forme sur le passé simple de l'indicatif. On a 2 exemples : V. <i>être</i> et V. <i>prendre</i>. - Le subjonctif plus-que-parfait : C'est le subjonctif imparfait d'<i>avoir</i> ou <i>être</i> + participe passé. <p>Le subjonctif imparfait et plus-que-parfait appartiennent au français littéraire, ils ne sont jamais présents à l'oral et s'emploient très rarement dans la langue écrite contemporaine.</p>
<p>Corrélation des temps au subjonctif</p>	<p>On parle de concordance de temps et non de corrélation des temps. Cette partie commence par la phrase suivante : <i>la concordance des temps est une recherche d'accord et d'harmonie entre les différents temps des différents verbes d'une phrase.</i></p> <p>Le subjonctif est introduit soit par une conjonction de subordination, soit par un verbe principal exigeant l'emploi du subjonctif.</p> <p><i>Le temps du verbe de la proposition subordonnée dépend du temps du verbe de la proposition principale.</i></p> <p>Les temps du subjonctif sont au nombre de 4 : 2 temps simples (le présent et l'imparfait et 2 temps composés (le passé et le plus-que-parfait).</p>	<p>A la page 115, unité 5, on parle de la corrélation des temps sans aucune évocation du subjonctif.</p>	<p>Aucune évocation de la corrélation du temps.</p>	<p>Aucune évocation de la corrélation du temps.</p>

	<p>Corrélation des temps au subjonctif (suite)</p>	<p>Ensuite, il y a une comparaison entre deux contextes - l'un imposant l'indicatif et l'autre le subjonctif - qui sert à faire apparaître les correspondances évoquées.</p> <p>1. <i>Ex : Je suis sûr qu'il fait de son mieux. → Je doute qu'il fasse de son mieux.</i> <i>Je suis sûr qu'il fera de son mieux. → Je doute qu'il fasse de son mieux à l'avenir.</i> <i>Je suis sûr qu'il m'a bien écouté hier. → Je doute qu'il m'ait bien écouté hier.</i> <i>Je suis sûr qu'il m'a bien écouté aujourd'hui. → Je doute qu'il m'ait bien écouté aujourd'hui.</i> <i>Je suis sûr qu'il aura compris avant la fin du cours. → Je doute qu'il ait compris avant la fin du cours.</i> <i>Nous remarquons que le subjonctif présent correspond au présent ou au futur de l'indicatif et que le subjonctif passé correspond à un passé composé ou au futur antérieur de l'indicatif.</i></p> <p>2. <i>Ex : J'étais sûr qu'il faisait de son mieux. → Je doutais qu'il fît (fasse) de son mieux.</i> <i>J'étais sûr qu'il ferait de son mieux un jour. → Je doutais qu'il fît (fasse) de son mieux un jour.</i> <i>J'étais sûr qu'il m'avait bien écouté la veille. → Je doutais qu'il m'eût (ait) bien écouté la veille.</i></p>			
--	---	---	--	--	--

<p>Corrélation des temps au subjonctif (suite)</p>	<p><i>J'étais sûr qu'il m'aurait compris avant la fin du cours. → Je doutais qu'il m'eût (ait) compris avant la fin du cours.</i></p> <p><i>Nous remarquons que le subjonctif imparfait ou présent correspondent à l'imparfait ou au futur du passé de l'indicatif, et que le subjonctif passé ou le plus-que-parfait correspondent à un plus-que-parfait ou à un futur antérieur du passé de l'indicatif.</i></p>			
<p>La phrase simple et la phrase complexe</p>	<p>Un petit passage de la phrase simple à la phrase complexe a été soigneusement établi (petites définitions, la phrase complexe est « la réunion, l'assemblage de plusieurs propositions qui ont chacune comme noyau un verbe conjugué »), puis les différents types des phrases complexes (la proposition juxtaposée, la proposition coordonnée, la proposition subordonnée et la proposition en incise)</p>			

	<p style="text-align: center;">La proposition subordonnée relative</p> <p>Après la définition de la proposition subordonnée relative, de sa fonction, de sa place dans la phrase et de ses sens, nous trouvons Le mode du verbe dans la relative (l'indicatif, le subjonctif, le conditionnel et l'infinif) et comment il faut choisir le mode.</p> <p><i>Le mode subjonctif introduit dans la relative une part d'incertitude ou de subjectivité.</i></p> <p><i>Le subjonctif est privilégié lorsque la subjectivité est soulignée dans la proposition principale, et elle peut l'être de différentes manières :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Par des antécédents indéfinis (un, une, des..), ex : J'aimerais acheter une maison qui soit entourée d'un grand parc. (y a un doute sur l'existence de cette maison)</i> - <i>Par une tournure interrogative, négative, restrictive ou hypothétique :</i> <i>Ex : Il n'y a personne ici qui puisse me renseigner?</i> - <i>L'antécédent est restreint par un superlatif ou les adjectifs le seul, le premier, le dernier : ex : Ce livre est le dernier exemplaire que nous ayons en librairie.</i> 	<p>Dans les pages 195 et 200, unité 8, on parle des pronoms relatifs sans aucune évocation du subjonctif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans la grammaire de la leçon 3, unité 3, on ajoute une remarque, c'est que dans les petites annonces, on trouve le subjonctif dans des subordonnées relatives car le fait est hypothétique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le dossier 7 nous trouvons l'emploi du subjonctif dans la formation d'énoncés complexes : <p><i>Dans quelques propositions relatives :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Après une principale négative ou interrogative :</i> <i>- Je ne vois rien qui puisse t'intéresser ici.</i> • <i>Après le seul, le dernier, ou un superlatif : - C'est le musée le plus riche qui soit.</i> • <i>Pour souligner une intention : - Il cherche un secrétaire qui connaisse le chinois.</i>
--	--	---	--	--

<p style="text-align: center;">La proposition subordonnée conjonctive complétive</p>	<p>Après la définition de la proposition subordonnée complétive, de sa fonction, de sa place dans la phrase, de ses sens, et de l'organisation des mots dans la complétive, nous trouvons Le mode du verbe dans la complétive (l'indicatif, le subjonctif, et le conditionnel), le choix du mode dans une complétive. <i>Les verbes suivis du subjonctif expriment une certaine subjectivité.</i></p> <p>- <i>Des verbes de volonté</i> : demander, refuser, il faut <i>que</i>, et les <i>verbes de volonté construits avec</i> à ce que : <i>consentir à ce que...</i></p> <p>- <i>Des verbes exprimant un sentiment</i> : apprécier, détester, s'inquiéter, craindre, redouter, ...</p> <p>- <i>Ou les verbes être, trouver, estimer, juger, etc. + un adjectif exprimant le sentiment</i></p> <p>- <i>Le verbe avoir + un nom comme</i> : besoin, envie...</p> <p>- <i>Des verbes exprimant une idée de négation</i> : nier, contester...</p> <p>Une remarque qui dit qu'à la forme négative, l'indicatif et le subjonctif sont tous les deux possibles : le subjonctif marque un léger doute (on attend un mais).</p> <p><i>Ex : Je ne doute pas qu'il est très bon bricoleur = j'en suis sûr, je le sais.</i></p> <p><i>Je ne doute pas qu'il soit bon bricoleur mais je préfère réparer ça moi-même.</i></p>	<p>- La première apparition se trouve à la page 19, unité 1, c'est dans la règle correspondante à l'expression de l'opinion : après avoir cité quelques expressions d'opinion, on ajoute que lorsque les verbes exprimant une opinion sont à la forme négative, ils peuvent être suivis du subjonctif. Exemples : <i>Je crois qu'il viendra. Je ne crois pas qu'il vienne (ou : Je ne crois pas qu'il viendra)</i> sans aucune explication.</p> <p>Il n'y a aucune évocation du subjonctif dans les exercices suivants.</p> <p>- La deuxième apparition, c'est à la page 50, unité 2, la règle vient après 2 exercices de CO¹, elle dit qu'on utilise obligatoirement le subjonctif après certains verbes comme <i>vouloir, souhaiter</i> et après <i>il faut que</i>. Et pas obligatoire après <i>penser</i> et <i>croire</i> à la forme négative et on l'utilise avec les expressions <i>il est + adj. + que</i> : Exemple : <i>Il est normal que vous soyez fatigués.</i></p> <p>Ensuite, 2 exercices de conjugaisons.</p> <p>- La troisième apparition, c'est à la page 126, unité 5, en parlant du discours journalistique et des sources des informations on évoque la règle suivante :</p>	<p>- Dans l'unité 3, leçon 3, la partie : Vocabulaire, nous trouvons des expressions évoquées dans le texte, parmi lesquelles certaines ont besoin de verbes conjugués au subjonctif, mais le livre ne le mentionne pas : <i>Il faut que ..., Il vaut mieux que..., Il est important que ..., Il est utile que..., Il est préférable que..., Il est souhaitable que...</i></p> <p>- Dans Grammaire, le sous titre Emploi : <i>Le subjonctif s'emploie en particulier :</i></p> <p>a) <i>après certains verbes</i> : Accepter, désirer, souhaiter, vouloir...</p> <p>Adorer, aimer, détester, regretter...</p> <p>b) <i>après des tournures impersonnelles</i> : il faut que, il vaut mieux que, il est important (utile, nécessaire) que...</p> <p>c) <i>après</i> Bien que <i>et</i> Pour que.</p> <p>- Après la partie Grammaire nous avons des exercices écrits mais qui ne traitent pas tout ce qui a été évoqué. On trouve surtout l'utilisation de <i>il faut que</i> et <i>il vaut mieux que</i>.</p> <p>- Dans la partie Prise de parole (expression orale) nous avons des exercices de jeu de rôle et de prise de parole où il faut utiliser le subjonctif.</p> <p>- Dans la leçon 4, unité 3, la partie Systématisation orale contient un exercice de jeu de rôle concernant le subjonctif.</p>	<p>- Dans le dossier 7 nous trouvons l'emploi du subjonctif dans la formation d'énoncés complexes : Le verbe au subjonctif est toujours introduit par <i>que</i> : <i>Après les verbes et expressions signifiant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Une obligation</i> : <i>il faut – il est nécessaire – il convient ...</i> • <i>Une volonté</i> : <i>je veux – je désire – je souhaite ...</i> • <i>Un sentiment</i> : <i>je regrette – je préfère – j'ai peur – je crains – je suis heureux, désolé, étonné – il est dommage ...</i> • <i>Un doute</i> : <i>je doute – je ne crois pas – je ne pense pas – il semble – il est possible ...</i>
---	--	--	---	---

¹ CO = Compréhension orale.

<p style="text-align: center;">La proposition subordonnée conjonctive complétive (suite)</p>	<p>A la marge nous trouvons la remarque suivante : <i>Ne confondez pas se douter que + indicatif et douter que + subjonctif</i></p> <p>- <i>Des verbes impersonnels suivis du subjonctif : ceux qui expriment la possibilité, la nécessité, le désir, le doute ... : il est possible que...</i></p> <p>A la marge il y a une remarque qui dit <i>qu'à l'oral, les français remplacent presque toujours il est ... par c'est ...</i></p> <p><i>La forme il est + adjectif + que se trouve surtout à l'écrit.</i></p> <p>Ensuite, il y a Indicatif ou subjonctif ? ce paragraphe concerne les verbes qui peuvent admettre l'indicatif et le subjonctif selon le cas :</p> <p><i>Dans les constructions interrogatives ou négatives :</i></p> <p>- <i>certains verbes d'opinion comme croire, estimer, penser, imaginer... sont à l'indicatif à la forme affirmative, mais ils peuvent être suivis du subjonctif lorsqu'ils sont à la forme interrogative (avec inversion du sujet) ou à la forme négative.</i></p> <p><i>Ex : Je crois qu'il sera là ce soir. → Crois-tu qu'il soit là ce soir ? → Je ne crois pas qu'il soit là ce soir.</i></p> <p>Une remarque dit que l'utilisation de l'indicatif est marqué par l'intonative ou par <i>est-ce que</i>.</p>	<p><i>il semble (semblerait) que + subjonctif... /il paraît (paraîtrait) que ... / il se peut (pourrait) que ... + subjonctif</i></p> <p><i>Exemples : Il semblerait que nous soyons à la veille des changements au sein du gouvernement.</i></p> <p><i>Il se pourrait que nous assistions, dans les semaines qui viennent, à une polémique au sein du gouvernement.</i></p> <p>Il n'y a aucune explication et aucun exercice à ce propos.</p>	<p>- Puis dans le vocabulaire on évoque quelques expressions sans signaler qu'il faut utiliser le subjonctif avec les expressions qui contiennent <i>que</i> : pour apprécier : <i>je suis ravi que ..., je suis content que..., je suis heureux que...</i> et pour regretter : <i>Je suis désolé que..., Je regrette que..., Je trouve dommage que...</i></p> <p>- Ensuite dans la partie grammaire nous trouvons la suite de la leçon précédente, des emplois du subjonctif :</p> <p>a) après des tournures impersonnelles : <i>il est rare, il n'est pas rare, il est souhaitable...</i></p> <p>b) après le verbe <i>être</i> + un adjectif exprimant l'émotion et le sentiment : <i>être content, heureux, triste, désolé¹.</i></p> <p>- <i>Le subjonctif ne s'emploie que si le verbe de la principale et le verbe de la subordonnée ne sont pas à la même personne.</i></p> <p>- Ensuite, il y a les trois constructions de : <i>avoir peur</i> et de <i>avoir envie</i> y compris avec le subjonctif: <i>avoir peur que / avoir envie que + subjonctif.</i></p> <p>Dans les exercices écrits nous trouvons un seul exercice qui évoque le subjonctif alors que les exercices de prise de parole sont pleins d'énoncés au subjonctif.</p>	
---	---	--	--	--

¹ Il aurait fallu mettre 3 points de suspension car ce ne sont pas les seuls adjectifs, il y en a beaucoup d'autres

<p>La proposition subordonnée conjonctive complétive (suite)</p>	<p><i>Ex : Est-ce qu'on est sûr que son sac a disparu ?</i> <i>On est sûr que son sac a disparu ?</i> - <i>Selon le plus ou moins grand degré de certitude.</i> <i>Certains verbes sont un peu particuliers. Selon qu'ils sont suivis de l'indicatif ou du subjonctif, ils ont deux sens différents : admettre, comprendre, dire, crier, écrire, téléphoner, entendre et supposer.</i> Dans Pour aller plus loin nous trouvons les remarques suivantes : - Les phrases suivantes : Je ne pense pas qu'il soit tard. / Je ne pensais pas qu'il était si tard. Ces énoncés n'expriment pas la même chose. <i>Dans la première, on énonce un doute sur l'heure. On fait état d'une impression, d'un sentiment. Dans la deuxième, on constate qu'il est tard, c'est un fait réel.</i> Dans la partie 4, La transformation : complétive → infinitif, il y a 2 parties : 1. Complétive au subjonctif → transformation obligatoire : (avec que ou à ce que) 1) <i>quand le sujet du verbe principal et le sujet du verbe subordonné sont les mêmes.</i> <i>Ex : *Les comédiens craignent qu'ils n'aient pas de succès. → Les comédiens craignent de ne pas avoir de succès.</i></p>		<p>La grammaire de la leçon 5, unité 3 constitue la suite : à la forme négative, les verbes croire, penser, être sûr, imaginer sont suivis du subjonctif car ils expriment le doute.</p>	
---	--	--	--	--

<p>La proposition subordonnée conjonctive complétive (suite)</p>	<p>2) quand le complément du verbe principal et le sujet du verbe subordonné sont les mêmes. <i>Ex : *Ca m'agace que je sois obligée d'attendre.</i> → <i>Ca m'agace d'être obligée d'attendre.</i></p> <p>3) quand le sujet du verbe subordonné devient le complément indirect du verbe principal (la transformation n'est pas obligatoire mais préférable). <i>Ex : Je lui ai demandé qu'il fasse cette traduction pour moi.</i> → <i>Je lui ai demandé de faire cette traduction pour moi.</i></p> <p>Une petite observation concernant le verbe <i>souhaiter</i> : <i>Je souhaite réussir mon examen. (même sujet)</i> <i>Je lui souhaite de réussir son examen. (2 sujets différents)</i></p> <p>A la marge une remarque dit que : <i>Avec les 3^e personnes du singulier et du pluriel, il peut y avoir une ambiguïté. Ex : Elle a peur qu'elle prenne l'avion seule.</i></p> <p><i>Si le sujet représente la même personne, la transformation est obligatoire. Mais si les 2 sont différentes, pas de transformation.</i></p>			
---	---	--	--	--

	<p style="text-align: center;">La proposition subordonnée conjonctive complétive (suite)</p>	<p>2. Complétive à l'indicatif → transformation possible. <i>Ex : Elle nous a promis qu'elle nous écrirait souvent. → Elle nous a promis d'écrire souvent.¹</i></p> <p>Dans la partie 5, Les transformations : complétive → nom, pronom ou adjectif :</p> <p>1. Transformation : complétive → pronom ou nom : <i>La subordonnée complétive joue le rôle d'un complément du verbe et elle peut donc être remplacée par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le pronom neutre <i>le</i> (ou <i>en</i>) - Un nom quand il existe : <i>ex : j'attends avec impatience que tu reviennes. → j'attends avec impatience ton retour.</i> - Un nom qui ne correspond pas toujours au verbe : <i>ex : les marseillais se réjouissent que leur équipe ait gagné. → les marseillais se réjouissent de la victoire de leur équipe.</i> <p>2. Transformation : complétive → adjectif : <i>avec les verbes de croyance (penser, croire, trouver...), la complétive avec le verbe être peut être remplacée par l'adjectif. Ex : Tu trouves que tu es belle, comme ça ? → Tu te trouves belle, comme ça ?</i></p>			
--	---	---	--	--	--

¹ Plutôt dire : Elle nous a promis de *nous* écrire souvent.

<p style="text-align: center;">La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de temps</p>	<p>Ce chapitre commence par la définition de l'expression du temps et il mentionne les 3 rapports temporels : la simultanéité, l'antériorité et la postériorité.</p> <p>La 1^{ère} partie La proposition subordonnée : valeurs et emplois des conjonctions de temps est divisée en 3 sous-titres correspondant aux 3 rapports temporels.</p> <p>Dans Le rapport d'antériorité, une petite idée concernant <i>après que, cette conjonction demande normalement et logiquement l'indicatif, mais la langue orale et même la langue écrite la font suivre souvent du subjonctif, pour des raisons de fausse symétrie entre avant que et après que.</i></p> <p>Dans Le rapport de postériorité, les conjonctions de postériorités sont suivies du subjonctif car c'est l'incertain. Les conjonctions sont :</p> <p>-<i>Avant que</i> ; peut être accompagné d'un <i>ne</i> explétif.</p> <p>-<i>En attendant que</i></p> <p>Une remarque dit qu'avec ces 2 conjonctions, il ne faut pas que le sujet soit le même dans les 2 prépositions.</p> <p>-<i>Jusqu'à ce que</i>, elle montre qu'une action se poursuit sans discontinuité jusqu'à un point limite.</p> <p>Une remarque dit que ces 3 conjonctions peuvent être interchangeables ou non, selon le contexte.</p>	<p>A la page 234, unité 9, dans la rubrique Grammaire, on parle des articulateurs logiques. On cite les articulateurs, qui servent à exprimer la cause, suivant : <i>puisque, parce que, comme, étant donné que</i>, et <i>sous prétexte que</i>, sans aucune explication, sans exemples et sans évocation du subjonctif.</p>	<p>Dans la grammaire de la leçon 5, unité 3 nous avons des expressions du temps : préposition + <i>que</i> :</p> <p><i>Avant que</i> je sois parti.</p> <p><i>Après que</i> je suis parti. (ind.)</p> <p><i>Après que</i> je sois parti. (sub. Incorrect mais utilisé)</p> <p>Ensuite, dans les exercices écrits et dans la prise de parole il y a des exercices concernant le subjonctif mais aucun d'eux n'évoque ni <i>après que</i> ni <i>avant que</i>.</p> <p>Dans le bilan de l'unité 3, il n'y a que 3 exercices sur le subjonctif.</p>	<p>- Dans le dossier 6, le subjonctif apparaît dans Les propositions de temps : Propositions subordonnées:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>l'action de la proposition principale a lieu pendant l'action de la proposition subordonnée</i> : Pendant que – Tandis que – Alors que – Quand - Lorsque – Au moment où – Comme- (A) chaque fois que – Toutes les fois que + <i>verbe à l'indicatif</i> 2. <i>l'action de la principale se passe après l'action de la subordonnée</i> : Dès que – Après que – Une fois que – Aussitôt que – Sitôt que + <i>verbe à l'indicatif (généralement des temps composés exprimant l'antériorité : futur antérieur, passé antérieur)</i> 3. <i>l'action de la principale a lieu avant l'action de la subordonnée</i> : Avant que – Jusqu'à ce que – En attendant que + <i>verbe au subjonctif</i> <p>Il est à noter qu'il n'y a aucun exemple à ce propos.</p>
--	--	--	---	---

	<p>La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de temps (suite)</p>	<p>- <i>D'ici (à ce) que</i> = à partir du moment où nous sommes jusqu'à un moment à venir et lointain. - <i>Le temps que</i>, demande le subjonctif mais son sens varie selon le contexte. Une remarque dit : lorsque la phrase comporte 2 propositions subordonnées de temps coordonnées, on ne répète pas la conjonction, on la remplace par <i>que</i>. <i>Ex¹ : Il est sorti avant que l'orage n'éclate et qu'il ne soit obligé de rester à la maison.</i></p>			
--	--	---	--	--	--

¹ Cf. une critique dans la rubrique *Remarque*.

<p style="text-align: center;">La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de cause</p>	<p>Ce chapitre commence par la définition de l'expression de la cause. La 1^{ère} partie La proposition subordonnée : valeurs et emplois des conjonctions de cause est divisée en 2 sous-titres : Conjonction + indicatif puis conjonction + subjonctif. Dans la deuxième partie on parle de <i>ce n'est pas que</i> et de <i>non (pas) que</i>, ce sont les 2 conjonctions qui expriment la cause niée, contestée, rejetée. Ex : <i>Il a déménagé, non que son appartement lui déplaît, mais il trouve le quartier trop bruyant.</i> Une remarque : <i>ce n'est pas que</i> + indicatif ≠ <i>ce n'est pas que</i> + subjonctif Ex¹ : Il reste chez lui, ce n'est pas qu'il pleut, mais il se sent épuisé aujourd'hui ! (= il pleut réellement, mais ce n'est pas la raison pour laquelle, il ne sort pas ; il est épuisé) Il reste chez lui, ce n'est pas parce qu'il pleuve, mais il se sent épuisé aujourd'hui. (= il ne pleut pas comme on pourrait le croire et cela expliquerait le fait qu'il reste chez lui, mais il est épuisé) Ensuite, nous avons une petite rubrique qui évoque la conjonction de la cause supposée « <i>soit que ... soit que</i> » + sub. Ex : <i>La vieille dame est tombée soit qu'elle ait trébuché sur un pavé, soit que quelqu'un l'ait bousculée.</i></p>	<p>Il n'y a aucune évocation de l'emploi du subjonctif en proposition subordonnée de cause.</p>		<p>Dans le dossier 7 nous retrouvons le subjonctif avec les expressions de la cause : La cause s'exprime soit au moyen des conjonctions de coordination reliant deux propositions indépendantes soit au moyen des conjonctions de subordination introduisant une proposition subordonnée : <i>Parce que/puisque/comme</i> + ind. <i>Etant donné que/vu que/du fait que</i> + ind. <i>C'est que/sous prétexte que</i> + ind. <i>D'autant que/d'autant plus que</i> + ind. <i>Non que</i> + sub. Exemples : <i>-Etant donné que la natalité est en baisse, le gouvernement devrait promouvoir une politique d'aide à la famille.</i> <i>-Puisque vous ne voulez faire aucune concession, sous prétexte que vous avez raison, tout dialogue est impossible.</i> <i>-Je n'ai pas voulu l'inviter, d'autant plus que nos amis et lui n'ont guère de sympathie.</i> <i>-Je ne reverrai pas Bertrand, non que je lui en veuille, mais parce que nous n'avons plus rien à nous dire.</i></p>
--	---	---	--	--

¹ Cf. une critique dans la rubrique *Remarque*.

<p style="text-align: center;">La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de conséquence et de but</p>	<p>Ce chapitre commence par la définition de l'expression de la conséquence et l'expression du but. La 1^{ère} partie La proposition subordonnée : valeurs et emplois des conjonctions de conséquence et de but est divisée en 4 sous-titres : La conséquence simple, La conséquence souhaitée/ le but, La conséquence + l'intensité, Le but + l'intensité.</p> <p>Dans La conséquence simple, à côté de <i>si bien que</i> nous trouvons la remarque suivante : <i>si bien que</i> + indicatif (conséquence) <i>si bien que</i> + subjonctif (opposition)</p> <p>Ensuite, dans La conséquence souhaitée/ le but nous trouvons l'utilisation du subjonctif avec les conjonctions suivants : <i>De (telle) façon que, de (telle) manière que, de (telle) sorte que</i> qui marquent la conséquence, puis avec <i>pour que</i> et <i>afin que</i> qui marquent le but. Dans la marge nous trouvons la remarque suivante : <i>à l'oral on remplace pour que par que après un verbe à l'impératif.</i></p> <p>Ensuite, <i>de peur que</i> et <i>de crainte que</i> qui marquent le but à éviter, elles sont accompagnées d'un <i>ne</i> explétif.</p> <p>Remarque : <i>pour que ne ... pas/ afin que ne ... pas = de peur que (ne)/ de crainte que (ne)...</i></p>	<p>- A la page 234, unité 9, on parle des articulateurs logiques y compris quelques expressions avec lesquelles on utilise le subjonctif. Pour l'expression de la conséquence, on trouve les connecteurs suivants sans évocation du mode qui s'emploie après :</p> <p><i>de sorte que, si bien que</i> <i>si + adjectif/adverbe + que ...</i> <i>tellement + adjectif/adverbe + que ...</i> <i>...</i> <i>tant / tellement de + nom + que ...</i></p> <p>cette règle est suivie de quelques exercices où le subjonctif est complètement absent.</p> <p>- Il n'y a aucune évocation de l'emploi du subjonctif en proposition subordonnée de but.</p>	<p>- Dans la partie grammaire de la leçon 3, unité 3, on évoque les expressions des rapports logiques : Dans l'opposition, il y a <i>bien que...</i> et dans le but, il y a <i>pour que...</i></p>	<p>- Une petite apparition dans le dossier 5 dans L'expression de la quantité et c'est sous forme de remarques :</p> <p><i>Aussi / si / autant / tant (négation)...que+ indicatif= comparaison</i> <i>Si / tant ... que+ indicatif = conséquence</i> <i>Assez / trop ... pour + infinitif = conséquence</i> <i>Assez / trop ... pour que + subjonctif = conséquence</i></p> <p>- Dans le dossier 8 le subjonctif apparaît dans l'expression de la conséquence et du but.</p> <p>- Dans L'expression de la conséquence : La conséquence s'exprime au moyen des prépositions et au moyen des conjonctions de subordination introduisant une proposition subordonnée</p> <table border="1" data-bbox="1668 933 2016 1244"> <tr> <td><i>Si bien que</i></td> <td rowspan="3" style="text-align: center;">+</td> <td rowspan="3" style="text-align: center;">ind.</td> </tr> <tr> <td><i>De façon que</i></td> </tr> <tr> <td><i>De sorte que</i></td> </tr> <tr> <td><i>Au/à tel/à ce point que</i></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><i>Si...</i></td> <td rowspan="3" style="text-align: center;">+</td> <td rowspan="3" style="text-align: center;">ind.</td> </tr> <tr> <td><i>Tant... que...</i></td> </tr> <tr> <td><i>Tellement...</i></td> </tr> <tr> <td><i>Tel...</i></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><i>Trop... pour que ...</i></td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">+</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">sub.</td> </tr> <tr> <td><i>Assez...</i></td> </tr> </table> <p><i>Il est à remarquer que cause et conséquence sont souvent liées.</i></p>	<i>Si bien que</i>	+	ind.	<i>De façon que</i>	<i>De sorte que</i>	<i>Au/à tel/à ce point que</i>			<i>Si...</i>	+	ind.	<i>Tant... que...</i>	<i>Tellement...</i>	<i>Tel...</i>			<i>Trop... pour que ...</i>	+	sub.	<i>Assez...</i>
<i>Si bien que</i>	+	ind.																						
<i>De façon que</i>																								
<i>De sorte que</i>																								
<i>Au/à tel/à ce point que</i>																								
<i>Si...</i>	+	ind.																						
<i>Tant... que...</i>																								
<i>Tellement...</i>																								
<i>Tel...</i>																								
<i>Trop... pour que ...</i>	+	sub.																						
<i>Assez...</i>																								

<p style="text-align: center;">La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de conséquence et de but (suite)</p>	<p>Ensuite, nous avons la conséquence + l'intensité. Ses conjonctions sont toutes suivies de l'indicatif.</p> <p>A la fin de cette partie il y a une remarque : <i>lorsque la proposition principale est à la forme interrogative ou négative, la proposition subordonnée est au subjonctif.</i></p> <p><i>Ex : Viens que je t'apprenne la nouvelle ! Approche que je te voie mieux.</i></p> <p>Ensuite, le but + l'intensité : les conjonctions associent l'idée de l'intensité et l'idée du but</p> <p><i>Trop/ trop peu + verbe ou adjectif ou adverbe + pour que</i></p> <p><i>Assez/ suffisamment + verbe ou adjectif ou adverbe + pour que</i></p> <p><i>Trop de/ assez de/ suffisamment de + nom + pour que</i></p>			<p><i>Exemples¹ :</i></p> <p><i>- Il avait beaucoup travaillé, si bien qu'il a réussi facilement. (= Il a réussi parce qu'il avait beaucoup travaillé)</i></p> <p><i>-L'orateur s'est exprimé très clairement, de sorte que tout le monde a compris son discours.</i></p> <p><i>-Il y avait un tel brouillard que les avions n'ont pas pu atterrir.</i></p> <p><i>-Les supporters étaient si excités que la police a dû intervenir.</i></p> <p><i>Attention : Après une principale négative marquant l'intensité, la subordonnée exprimant la conséquence est au subjonctif.</i></p> <p><i>-Le bruit n'est pas tel qu'on ne puisse ouvrir les fenêtres.</i></p> <p><i>-Il n'est pas si riche qu'il puisse vivre sans travailler.</i></p> <p>Dans L'expression du but :</p> <p>- Le but s'exprime au moyen des prépositions et des locutions conjonctives. <i>Le but est une conséquence voulue. Il exprime donc une intention ou un désir, c'est pourquoi les subordonnées conjonctives sont toujours au subjonctif :</i></p> <p>Pour que – afin que – de peur que – de crainte que – en sorte que – de sorte que + verbes au subjonctif.</p> <p><i>-Ils ont répété la pièce pendant longtemps pour que la première soit un succès.</i></p>
--	---	--	--	---

¹ Nous remarquons qu'il n'y a aucun exemple ayant un emploi du subjonctif.

	<p>La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de conséquence et de but (suite)</p>				<p><i>-Il a parlé lentement et clairement de sorte que tout le monde le comprenne.</i> <i>-Il a parlé très doucement de peur qu'on ne l'entende. (avec ne explétif)</i> - Le but s'exprime au moyen des propositions relatives : 1) au conditionnel. Ex : <i>Elle rêvait d'un bonheur qui durerait toujours.</i> 2) au subjonctif. Ex : <i>Je cherche quelqu'un qui puisse m'aider.</i></p>
--	--	--	--	--	---

<p style="text-align: center;">La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de concession</p>	<p>Ce chapitre commence par la définition de <i>l'opposition / comparaison</i>, <i>l'opposition hypothétique</i> et <i>l'opposition / concession</i>.</p> <p>La 1^{ère} partie La proposition subordonnée : valeurs et emplois des conjonctions d'opposition et de concession est divisée en 3 sous-titres : l'opposition/ comparaison + indicatif, l'opposition / hypothèse + conditionnel, ensuite, l'opposition / concession + subjonctif, nous y trouvons : <i>bien que, quoique, sans que, encore que</i> et « <i>si, aussi, pour</i> » + <i>adverbe</i> + « <i>que</i> »</p> <p>Puis <i>qui que, quoi que, où que</i>.</p> <p>2 petites remarques : la première dit qu'il ne faut pas confondre <i>quoique</i> et <i>quoi que</i>.</p> <p>La deuxième dit que <i>malgré que</i>¹ (+ subjonctif) se dit quelquefois mais il est considéré comme assez peu correct.</p> <p>Puis <i>quel(le)(s)que</i> + verbe être</p> <p>Comme toutes les propositions subordonnées circonstancielle, la plupart des subordonnées d'opposition et de concession peuvent précéder ou suivre la proposition principale ou une autre proposition subordonnée. Elles peuvent également être en incise à l'intérieur de la phrase.</p>	<p>- A la page 171, unité 7, on parle des expressions de l'opposition y compris quelques expressions avec lesquelles on utilise le subjonctif :</p> <p><i>Bien que</i> + verbe au subjonctif présent ou passé (permet d'émettre une remarque négative ou positive. Cette remarque ne modifie pas l'information principale).</p> <p>Exemple : <i>J'ai terminé dans les délais, bien que personne ne m'ait aidé.</i></p> <p><i>Quoi que</i> + verbe au subjonctif (l'action évoquée avec quoi que n'a aucune influence sur l'information principale).</p> <p>Exemple : <i>Il ne m'écoute pas, quoi que je dise.</i></p> <p><i>Quoique</i> + verbe au subjonctif.</p> <p>Exemple : <i>Quoiqu'il soit devenu riche, il a gardé des goûts simples.</i></p> <p>Cette règle est suivie de plusieurs exercices.</p>		<p>Dans le dossier 8, le subjonctif apparaît dans L'expression de l'opposition :</p> <p>- L'opposition ou la concession s'exprime au moyen des prépositions et au moyen des conjonctions de subordination</p> <table border="1" data-bbox="1671 438 2018 659"> <tr> <td><i>Tandis que</i> <i>alors que</i> <i>Même si</i></td> <td>+ind.</td> </tr> <tr> <td><i>Quand même – quand</i> <i>bien même</i></td> <td>+cond.</td> </tr> <tr> <td><i>Sans que – bien que</i> <i>Encore que - quoique</i></td> <td>+sub.</td> </tr> </table> <p>Exemples :</p> <p>-<i>Bien que la Comédie-Française ait plus de trois cents ans, ses spectacles attirent toujours la jeunesse.</i></p> <p>-<i>Même si les critiques ne sont pas bonnes, j'irai voir ce film.</i></p> <p>-<i>Elle a abandonné le cinéma en pleine gloire sans qu'on puisse savoir pourquoi.</i></p> <p>-<i>Le metteur en scène s'est retiré, alors que le tournage devait commencer.</i></p> <p>-<i>Quand bien même toutes les critiques seraient mauvaises, j'irai voir cette pièce pour me faire une opinion.</i></p>	<i>Tandis que</i> <i>alors que</i> <i>Même si</i>	+ind.	<i>Quand même – quand</i> <i>bien même</i>	+cond.	<i>Sans que – bien que</i> <i>Encore que - quoique</i>	+sub.
	<i>Tandis que</i> <i>alors que</i> <i>Même si</i>	+ind.								
<i>Quand même – quand</i> <i>bien même</i>	+cond.									
<i>Sans que – bien que</i> <i>Encore que - quoique</i>	+sub.									
<p>¹Par analogie avec <i>bien que</i>, certains emploient <i>malgré que</i> à l'oral avec le subjonctif mais ceci est très critiqué.</p>										

<p style="text-align: center;">La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de concession (suite)</p>	<p>Dans la partie Autres manières d'exprimer l'idée d'opposition et de concession, nous trouvons dans Pour aller plus loin l'idée suivante : on utilise <i>quelque ... que, pour ... que</i> surtout à l'écrit. <i>Quelque</i> + adjectif, nom ou adverbe + <i>que</i> + sub. <i>Tout</i> + adjectif + <i>que</i> + indicatif <i>Ex : Quelque (pour) fragile qu'il paraisse, il a une santé de fer.</i> <i>= Tout fragile qu'il paraît, il a une santé de fer.</i></p>	<p>- A la page 234, unité 9, on parle des articulateurs logiques y compris quelques expressions avec lesquelles on utilise le subjonctif : Pour l'expression de l'opposition, on trouve : <i>bien que</i> + subjonctif <i>quoique</i> + subjonctif cette règle est suivie de quelques exercices où il n'y a pas d'emploi du subjonctif.</p>	<p>- Dans la partie grammaire de la leçon 3, unité 3, on évoque les expressions des rapports logiques : Dans l'opposition, il y a <i>bien que...</i> et dans le but, il y a <i>pour que...</i></p>	<p>- On ajoute des particularités : <i>Quelques tournures conjonctives et relatives variées :</i> 1) <i>Quelque... que / quel (le) que</i> + <i>subjonctif</i> -<i>Quelque célèbre qu'il soit, Depardieu fait encore du théâtre en province.</i> -<i>Quelle que soit son émotion, il ne la montre pas.</i> 2) <i>Qui que – quoi que – où que</i> + <i>subjonctif</i> -<i>Qui que tu sois, quoi que tu dises, où que tu ailles, on ne te laissera pas tranquille si tu es célèbre.</i> 3) <i>Si... que + subjonctif</i> <i>Pour ... que + subjonctif</i> <i>Tout... que + indicatif</i> -<i>Si intellectuelle que semble Marguerite Duras, elle écrit des choses simples.</i> -<i>Pour sophistiqués qu'ils paraissent, ses livres disent des choses essentielles.</i> -<i>Tout ému qu'il était, il n'en fit rien paraître.</i></p>
---	--	---	---	---

<p style="text-align: center;">La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de condition</p>	<p>Ce chapitre commence par la différence entre la condition et l'hypothèse. Il est divisé en 3 parties : Avec des subordonnées introduites par « Si », Avec des subordonnées introduites par d'autres conjonctions que « Si » et Autres manières d'exprimer la condition et l'hypothèse. Dans la deuxième partie, on cite les conjonctions qui entraînent le conditionnel et d'autres qui entraînent le subjonctif : <i>Au cas où</i> + conditionnel (idée d'éventualité) <i>A condition que, pourvu que</i> + subjonctif <i>A moins que</i> + subjonctif. On utilise le « ne » explétif <i>A supposer que, en supposant que, en admettant que</i> + subjonctif (idée de condition peu probable) <i>Que ... ou que ...</i> + subjonctif (idée de 2 hypothèses) <i>Selon que ... ou que ...</i> + indicatif (quelques fois on utilise le subjonctif). Ex : La forme physique est différente selon qu'on fait du sport ou qu'on n'en fait pas. (idée d'opposition entre les 2 hypothèses) <i>Si tant est que</i> + subjonctif (idée de condition + idée du doute) <i>Pour peu que</i> + subjonctif (idée de condition minimale)</p>	<p>A la page 148, unité 6, Grammaire : l'hypothèse, il n'a que les cas des subordonnées introduites par <i>si</i>. Par conséquent, il n'y a aucune évocation de l'emploi du subjonctif en proposition subordonnée de condition.</p>	<p>- Dans la leçon 5, unité 3, Vocabulaire, il y a une petite évocation du subjonctif : Pour faire des hypothèses : <i>A supposer que...</i> (+sub.). C'est la première fois que l'on évoque le subjonctif dans la partie vocabulaire.</p>	<p>- Dans le dossier 6, le subjonctif apparaît dans L'expression de la condition ou la supposition sous la forme suivante:</p> <table border="1" data-bbox="1675 344 2016 628"> <tr> <td><i>Au cas où</i></td> <td>+ cond.</td> </tr> <tr> <td><i>A condition que</i> <i>A supposer que</i> <i>En admettant que</i> <i>Pourvu que</i> <i>Pour peu que</i> <i>A moins que</i></td> <td>+sub.</td> </tr> <tr> <td><i>A condition de</i> <i>A moins de</i></td> <td>+ inf.</td> </tr> </table> <p>Et aussi : <i>En cas de</i> + nom</p> <p>- <i>Au cas où vous ne pourriez obtenir vos réservations, dites-le-moi.</i> - <i>Luc nous accompagnera, à condition qu'on lui permette de sortir.</i> - <i>Luc nous accompagnera, à condition d'obtenir une permission.</i></p>	<i>Au cas où</i>	+ cond.	<i>A condition que</i> <i>A supposer que</i> <i>En admettant que</i> <i>Pourvu que</i> <i>Pour peu que</i> <i>A moins que</i>	+sub.	<i>A condition de</i> <i>A moins de</i>	+ inf.
	<i>Au cas où</i>	+ cond.								
<i>A condition que</i> <i>A supposer que</i> <i>En admettant que</i> <i>Pourvu que</i> <i>Pour peu que</i> <i>A moins que</i>	+sub.									
<i>A condition de</i> <i>A moins de</i>	+ inf.									

	<p style="text-align: center;">Le discours rapporté</p>	<p>Ce chapitre commence par les 3 types de discours rapporté. Dans Le discours indirect lié et les verbes du « dire », nous trouvons une petite partie concernant les modes autres que l'indicatif (le subjonctif, le conditionnel et l'impératif). Le subjonctif : en français courant, on n'utilise que 2 formes du subjonctif. Il n'y a pas de changement en passant au discours rapporté.</p> <p><i>Ex : - Il faut que tu fasses la vaisselle. → Elle m'a dit qu'il fallait que je fasse la vaisselle.</i></p> <p><i>- Je ne crois pas qu'elle soit venue. → Il a dit qu'il ne croyait pas qu'elle soit venue.</i></p> <p>Dans Faisons le point, il y a un tableau récapitulatif concernant le passage du discours direct au discours rapporté qui détaille : les modes, les temps, les personnes, les termes introducteurs, les expressions du temps et du lieu, et les exclamations. Dans les modes, nous trouvons le passage de l'impératif au subjonctif ou à l'infinitif.</p> <p><i>Ex : Il m'a ordonné : « sors d'ici » → - Il a ordonné que je sorte de là.</i></p> <p style="padding-left: 40px;"><i>→ - Il m'a ordonné de sortir de là.</i></p>	<p>A la page 117, unité 5, dans Grammaire : les verbes du discours indirect ou rapporté, il n'y a aucune évocation de l'emploi du subjonctif.</p>	<p>Il n'y a aucune évocation de l'emploi du subjonctif dans un discours rapporté.</p>	<p>Il n'y a aucune évocation de l'emploi du subjonctif dans un discours rapporté.</p>
--	--	--	--	---	---

<p style="text-align: center;">Remarques</p>	<p>C'est un bon manuel de grammaire FLE, sauf qu'il lui faudrait certaines modifications telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans la définition du mode subjonctif en le comparant avec le mode indicatif. - L'emploi archaïque de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif dans le discours rapporté. - Une comparaison entre certains emplois du subjonctif en subordonnée relative avec les emplois de l'indicatif dans le même énoncé. - Ne pas utiliser des formules telles que <i>le subjonctif s'emploie après les verbes de sentiment et après les verbes de volonté</i> sinon les apprenants généralisent. - Nous avons cité la remarque suivante : lorsque la phrase comporte 2 propositions subordonnées de temps coordonnées, on ne répète pas la conjonction, on la remplace par <i>que</i>. <i>Ex: Il est sorti avant que l'orage n'éclate et qu'il ne soit obligé de rester à la maison.</i> <p>Dans cet exemple <i>que</i> ≠ <i>avant que</i>. L'exemple n'est pas adéquat avec la règle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons cité la remarque suivante : <i>ce n'est pas que</i> + indicatif ≠ <i>ce n'est pas que</i> + subjonctif. 	<ul style="list-style-type: none"> - le subjonctif est complètement absent dans les évaluations des unités 1 et 2 et dans les exercices complémentaires correspondants aux 3 premières unités. - Dans les exercices complémentaires correspondants aux unités 4, 5 et 6, il y a un seul exercice concernant le subjonctif passé, mais il évoque ce qui a été dit dans les 3 premières unités. - Dans les exercices complémentaires correspondants aux unités 7, 8 et 9, il y a 4 exercices, dans lesquelles le subjonctif est peu évoqué. - En général, le subjonctif est très peu évoqué dans ce livre, ce qui ne correspond pas au niveau faux-débutants. - Des règles sans exercices correspondants. - Les emplois du subjonctif qui manquent à ce manuel sont dans les propositions subordonnées relatives et dans les propositions subordonnées conjonctive de temps, de cause, de but et de condition et dans le discours rapporté. - Dans la partie concernant la corrélation des temps, le subjonctif est négligé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ce livre ne peut pas être un manuel d'auto-apprentissage car il lui manque plusieurs explications, c'est le rôle de l'enseignant de compléter. Ex : Dans les parties Vocabulaire, on ne mentionne pas qu'avec certaines expressions il faut utiliser le subjonctif. - Aucune évocation de la corrélation des temps. - Dans les emplois du subjonctif après le verbe <i>être</i> + <i>un adjectif</i> exprimant l'émotion et le sentiment, on cite une petite liste d'adjectifs <i>être content, heureux, triste, désolé</i>. Il aurait fallu mettre 3 points de suspension car ce ne sont pas les seuls adjectifs qui subissent à cette règle, il y en a beaucoup d'autres. - La proposition subordonnée conjonctive circonstancielle de cause est négligée. 	<ul style="list-style-type: none"> - La règle de la formation du subjonctif présent et celle du subjonctif imparfait sont très ambiguës et compliquées. - Quelques règles manquent d'exemples, comme dans le but et la conséquence dans le dossier 8. - Les exercices de la fin du livre concernant le subjonctif sont très peu nombreux et ne couvrent pas toutes les règles déjà citées. - Dans le dossier 7, le fait de dire que l'emploi du subjonctif en subordonnée indépendante est rare n'est pas cohérent. Le mieux est de dire qu'il est limité à certains emplois. - La règle de la formation du subjonctif imparfait n'est pas complète, le livre dit qu'il se forme sur le passé simple de l'indicatif sans préciser qu'il faut rajouter les terminaisons : -sse, -sses, -[^]t, -ssions, -ssiez, -ssent. - Aucune évocation de la corrélation des temps.
---	---	---	--	--

	<p>Remarques (suite)</p>	<p>Ex : <i>Il reste chez lui, ce n'est pas qu'il pleut, mais il se sent épuisé aujourd'hui ! (= il pleut réellement, mais ce n'est pas la raison pour laquelle, il ne sort pas ; il est épuisé)</i></p> <p><i>Il reste chez lui, ce n'est pas parce qu'il pleuve, mais il se sent épuisé aujourd'hui. (= il ne pleut pas comme on pourrait le croire et cela expliquerait le fait qu'il reste chez lui, mais il est épuisé)</i></p> <p>Le deuxième exemple contient <i>ce n'est pas parce que</i> et non <i>ce n'est pas que</i>. La règle est donc incorrecte. <i>Ce n'est pas que</i> est toujours suivi du subjonctif.</p>			
--	---------------------------------	---	--	--	--

	<p>Cahier d'exercices</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il correspond au livre et il est bien marqué sur la couverture que le niveau est intermédiaire, et à l'intérieur, il est écrit qu'il est destiné aux étudiants ayant un niveau intermédiaire et avancé. - Il contient quelques dessins - Pas de couleur - Tous les 2 ou 3 chapitres, il y a un bilan. - Plusieurs types d'exercices : de réflexion, de reconnaissance, de substitution... - Les exercices sont progressifs, allant du plus simple au plus complexe, ce qui permet aux étudiants de poursuivre pas à pas leur découverte et leur apprentissage de la grammaire française. - Certains exercices commencent par un exemple. - A la fin de ce cahier il y a le corrigé des exercices, ce qui permet aux apprenants de travailler seuls. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagné du lexique du livre de l'élève. C'est une sorte de dictionnaire multilingue. Accompagné également d'un CD correspondant aux exercices de Compréhension orale. - Il ne contient pas beaucoup d'exercices concernant le subjonctif : Unité 1, un seul exercice concernant les différentes utilisations du verbe <i>désirer</i>. Unité 2, 2 exercices, l'un est consacré à <i>il faut que</i>, et l'autre à <i>souhaiter, espérer, croire, exiger, ordonner, demander, douter, il faut que</i> et <i>avoir l'impression</i> Unité 5, 1 seul exercice concernant le discours rapporté + <i>que</i> Unité 6, 2 exercices, l'un est consacré à : <i>jusqu'à ce que</i> + subjonctif et <i>tant que</i> + futur antérieur¹, l'autre aux utilisations de : <i>à, de, à ce que</i> et <i>que</i> Unité 7, plusieurs exercices (l'expression de l'opposition y compris <i>bien que, quoi que</i> et <i>quoique</i> - les articulateurs logiques y compris <i>si bien que, bien que, de sorte que</i> et <i>quoique</i> - différentes utilisations du verbe <i>espérer</i>) - A la fin du cahier, nous trouvons le corrigé des exercices et la transcription des exercices audio. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pour chaque leçon les exercices sont répartis en 5 catégories : Grammaire et orthographe, Compréhension et analyse, Expression, Jeux et Textes (authentiques). - Leçon 3, unité 3 contient plusieurs exercices qui couvrent à peine tout ce qui a été évoqué dans le livre. Par ailleurs, l'utilisation <i>de bien que</i> et <i>de pour que</i> est totalement absente. - Leçon 4, unité 3 contient beaucoup d'exercices sur le subjonctif. - A la fin du cahier, nous trouvons le corrigé des exercices. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pour chaque leçon, les exercices sont répartis en 4 catégories : exercices de grammaire, exercices sur documents, exercices de vocabulaire, informations (sur les auteurs des textes déjà étudiés). - A la fin du cahier, nous trouvons le corrigé des exercices. - Les exercices couvrent la plupart des règles du livre sauf quelques exceptions : dans le dossier 6, il n'y a aucune évocation des expressions de la condition. Dans le dossier 7 il n'y a aucun exercice concernant <i>non que</i> + subjonctif. La grammaire de ce dossier est consacrée au subjonctif alors qu'il n'y a que très peu d'exercices à ce propos.
--	----------------------------------	--	---	--	--

¹ Cette formule n'est pas correcte : *tant que* + futur simple et *tant que* + négation + futur antérieur.

	<p>Adéquation livre / cahier d'exercices</p> <ul style="list-style-type: none"> - La multiplicité des dessins ajoute de la vivacité au livre. - Les couleurs attirent plus l'attention du lecteur et rendent le livre plus gai. - Les bilans ne couvrent pas toutes les leçons. - Le fait de commencer les exercices difficiles par un exemple facilite la tâche aux apprenants. - La progressivité de la difficulté des exercices est très utile. - Les exercices ne couvrent pas à 100 % ce qui est évoqué dans le livre, ex n°1: Dans la leçon consacrée au mode subjonctif, il n'y a aucun exercice concernant les propositions indépendantes qui expriment le souhait, le désir..., aucun exercice concernant les propositions subordonnées relatives. L'imparfait et le plus-que-parfait sont complètement négligés. - A l'intérieur du chapitre (leçon), il n'est pas très utile de diviser les exercices selon les différentes parties de la leçon et de le mentionner sous des sous-titres. Ex : Dans le chapitre : La proposition subordonnée complétive, les exercices sont divisés en 4 parties avec les sous-titres suivants : Le mode du verbe dans la complétive, La transformation : complétive → infinitif, La transformation : complétive → participe passé ou adjectif, La transformation : complétive → nom. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nous remarquons que l'apparition du subjonctif n'est pas identique dans le livre de l'élève et dans le cahier d'exercices. Dans le livre, nous le trouvons dans les unités 1, 2, 5, 7 et 9, alors que dans le cahier d'exercices, il se trouve dans les unités 1, 2, 5, 6 et 7 (C'est le cas de toutes les leçons de <i>Tempo</i>) - Comparons la fréquence de l'existence des expressions qui exigent (selon le cas) l'utilisation du subjonctif dans le livre et dans le cahier d'exercices : 	<ul style="list-style-type: none"> - Le subjonctif occupe une bonne place dans ce livre. - Dans le cahier d'exercices, plusieurs types d'emploi du subjonctif sont absents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le subjonctif occupe une bonne place dans ce livre. - Nous remarquons que le cahier d'exercices ne contient pas une grande quantité d'exercices concernant le subjonctif, mais il couvre toutes les règles évoquées dans les leçons de grammaire.
--	---	--	---	--

<p>Adéquation livre / cahier d'exercices (suite)</p>	<p>- Alors que ce n'est pas la même division dans le livre. Et chaque partie commence dans une nouvelle page. Aucune évocation de la transformation complétive → pronom.</p> <p>- Les exercices du chapitre : <i>Le discours rapporté</i> ne couvrent pas toutes les règles données dans le livre.</p> <p>- Les petites remarques qui se trouvent dans le livre ne sont pas prises en considération, alors qu'elles sont très importantes. Ex : Dans le chapitre de l'expression de temps, on ne trouve pas un exercice qui montre la différence de l'emploi de mode après <i>avant que</i> et après <i>après que</i>.</p> <p>- Dans le chapitre de l'expression de la cause, il y a un seul exercice qui évoque le subjonctif, c'est très peu.</p> <p>- Le fait d'isoler chaque règle ou chaque partie d'une leçon avec des exercices séparés, cela garde le niveau faible des exercices. On n'a donc pas des exercices difficiles dans ce livre.</p> <p>- Dans l'expression de la conséquence et du but, on donne beaucoup d'importance au subjonctif car il y a pas mal d'exercices portant à cet emploi.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Expression</th> <th>Livre</th> <th>Cahier</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td><i>vouloir</i></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td><i>souhaiter</i></td><td>X</td><td>X</td></tr> <tr><td><i>il faut que</i></td><td>X</td><td>X</td></tr> <tr><td><i>penser</i></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td><i>croire</i></td><td>X</td><td>X</td></tr> <tr><td><i>il est + adj. + que</i></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td><i>il semble que</i></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td><i>il paraît que</i></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td><i>il se peut que</i></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td><i>bien que</i></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td><i>quoi que</i></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td><i>quoique</i></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td><i>de sorte que</i></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td><i>si bien que</i></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td><i>exiger</i></td><td></td><td>X</td></tr> <tr><td><i>ordonner</i></td><td></td><td>X</td></tr> <tr><td><i>demander</i></td><td></td><td>X</td></tr> <tr><td><i>douter</i></td><td></td><td>X</td></tr> <tr><td><i>avoir l'impression</i></td><td></td><td>X</td></tr> <tr><td><i>jusqu'à ce que</i></td><td></td><td>X</td></tr> <tr><td><i>à ce que</i></td><td></td><td>X</td></tr> <tr><td><i>désirer</i></td><td></td><td>X</td></tr> </tbody> </table> <p>- Il n'y a aucune évocation du passé, de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif.</p>	Expression	Livre	Cahier	<i>vouloir</i>	X		<i>souhaiter</i>	X	X	<i>il faut que</i>	X	X	<i>penser</i>	X		<i>croire</i>	X	X	<i>il est + adj. + que</i>	X		<i>il semble que</i>	X		<i>il paraît que</i>	X		<i>il se peut que</i>	X		<i>bien que</i>	X		<i>quoi que</i>	X		<i>quoique</i>	X		<i>de sorte que</i>	X		<i>si bien que</i>	X		<i>exiger</i>		X	<i>ordonner</i>		X	<i>demander</i>		X	<i>douter</i>		X	<i>avoir l'impression</i>		X	<i>jusqu'à ce que</i>		X	<i>à ce que</i>		X	<i>désirer</i>		X		
	Expression	Livre	Cahier																																																																						
<i>vouloir</i>	X																																																																								
<i>souhaiter</i>	X	X																																																																							
<i>il faut que</i>	X	X																																																																							
<i>penser</i>	X																																																																								
<i>croire</i>	X	X																																																																							
<i>il est + adj. + que</i>	X																																																																								
<i>il semble que</i>	X																																																																								
<i>il paraît que</i>	X																																																																								
<i>il se peut que</i>	X																																																																								
<i>bien que</i>	X																																																																								
<i>quoi que</i>	X																																																																								
<i>quoique</i>	X																																																																								
<i>de sorte que</i>	X																																																																								
<i>si bien que</i>	X																																																																								
<i>exiger</i>		X																																																																							
<i>ordonner</i>		X																																																																							
<i>demander</i>		X																																																																							
<i>douter</i>		X																																																																							
<i>avoir l'impression</i>		X																																																																							
<i>jusqu'à ce que</i>		X																																																																							
<i>à ce que</i>		X																																																																							
<i>désirer</i>		X																																																																							

	Adéquation livre / cahier d'exercices (suite)	<p>- Dans l'expression de la condition et de l'hypothèse, il n'y a que 2 exercices concernant à <i>condition que</i> et à <i>moins que</i>, les autres expressions sont négligées. Le reste des exercices est consacré à <i>si</i>.</p> <p>De toute façon, le subjonctif occupe une place importante dans ce livre.</p>			
--	--	---	--	--	--

Tableau 27 :
Le mode subjonctif
dans un manuel de grammaire FLE et dans certaines méthodes de FLE

III- Remarques et commentaires

A travers ce tableau, nous pouvons faire des remarques et des commentaires qui puissent révéler les points forts et les points faibles de chaque manuel ou méthode à l'égard du subjonctif, ainsi nous essayerons de combler les lacunes identifiées.

Pour réaliser notre tâche, nous nous sommes basée sur des règles de grammaire et sur des théories linguistiques que nous avons étudiées dans la première partie notamment dans le chapitre concernant le subjonctif.

3-1- Remarques générales

1. L'absence de la définition du subjonctif dans les trois méthodes de FLE, mais elle existe quand même à la fin de *Sans frontière 2* dans *Mémento grammatical*.

Sans frontière 2 définit le mode subjonctif en le comparant avec le mode indicatif. Selon cette méthode de FLE, la différence entre le présent de l'indicatif et le présent du subjonctif, c'est que le premier exprime des faits réels alors que le deuxième exprime la plupart du temps des faits qui ne sont pas réels, mais voulus, souhaités, pensés. On le trouve souvent après la conjonction *que*.

Dans *Grammaire expliquée du français*, on définit le subjonctif comme suit :

Quand on utilise le subjonctif, on interprète, on apprécie la réalité. C'est donc le mode de la subjectivité. Le locuteur laisse aux autres la possibilité de penser ou de ne pas penser comme lui. (POISSON-QUINTON *et al.*, 2002a) p. 149.

Nous avons déjà vu cette idée dans la 1^{ère} partie Ch. I, 5-6-3- **Le subjonctif** et dans Ch. II, 2-1- **Qu'est-ce que le mode subjonctif ?** et nous avons commenté en disant que le subjonctif n'exprime pas toujours la réalité, comme dans : *Soit un triangle ABC* (supposition), *Il faut que tu fasses vite tes devoirs* (obligation). L'indicatif permet, lui aussi, d'interpréter la réalité, comme dans : *Le bébé est tombé, il s'est fait une bosse*.

Le fait de penser ou de ne pas penser comme le locuteur, ne change rien dans la construction de l'énoncé. Un énoncé n'a rien à voir avec l'interlocuteur. Sa réaction n'agit pas sur l'énoncé lui-même.

Nous avons déjà vu que le subjonctif peut exprimer une réalité et que le procès présenté au futur de l'indicatif ou au conditionnel n'est pas actualisé, il est envisagé. Nous avons illustré cette idée par les exemples suivants :

J'aurais lu ce livre si j'avais eu plus de temps. (l'action de *lire* n'a pas été actualisée. Ce dont on parle est représenté comme virtuel.)

L'enseignant quittera la salle dans 20 minutes. (L'enseignant peut quand même quitter la salle quelques minutes à l'avance s'il termine vite son cours, ou quelques minutes après pour répondre aux questions des étudiants. Nous pouvons dire que l'action est envisagée dans l'avenir. Ce dont on parle est représenté comme virtuel.)

Max est content que vous soyez tous là. (les gens concernés sont présents, c'est une réalité)

Je regrette que Pierre soit là. (la présence de *Pierre* est réelle et actualisée. Elle n'est ni virtuelle ni imaginée).

Le mode subjonctif n'est pas le mode de la subordination, de l'indécision, du doute, de la pensée, de l'imaginaire et de l'incertitude. Exemples :

L'enfant a été puni parce qu'il a volé la gomme de son ami. (subordonnée à l'indicatif)

Je crois qu'il viendra ce soir. (absence de certitude, indicatif)

Dire que le subjonctif s'emploie après la conjonction *que* n'est pas convaincant car il peut s'employer dans des propositions indépendantes sans *que* comme il peut s'employer dans une proposition subordonnée après certains connecteurs sans *que*. (cf, la première partie, Ch. II -

Le subjonctif).

2. L'absence de la comparaison entre phrase simple et phrase complexe dans les trois méthodes de FLE, alors qu'elle abordée dans *Grammaire expliquée du français*.
3. La notion de corrélation des temps et la notion de discours rapporté ne sont pas abordées dans les trois méthodes de FLE, alors qu'elles sont abordées dans *Grammaire expliquée du français*.
4. La place que le subjonctif occupe est variée d'une méthode à l'autre. Nous avons remarqué qu'il est très peu évoqué dans *Tempo 2*, et qu'il y a des règles sans exercices. Ceci ne correspond pas au niveau faux-débutant. Quant à *Sans frontières 2*, ce qui est évoqué à ce propos n'est pas suffisant pour un étudiant de deuxième année de licence. En revanche *Sans frontières 3* consacre une bonne partie au subjonctif, malgré ceci nous avons quelques remarques à citer :

- La règle de formation du subjonctif présent et celle du subjonctif imparfait sont très ambiguës et compliquées.
- Quelques règles manquent d'exemples, comme dans la subordonnée complétive circonstancielle de but et de conséquence dans le dossier 8.
- Les exercices à la fin du livre concernant le subjonctif sont très peu nombreux et ne couvrent pas toutes les règles déjà citées.
- Selon cette méthode, l'emploi du subjonctif dans une proposition indépendante est rare (cf. dossier 7). Cette idée n'est pas pertinente, nous avons déjà mentionné *supra* que ce type d'emploi est restreint.

3-2- Remarques par thèmes

➤ L'emploi du subjonctif dans une proposition indépendante

Ce type d'emploi est absent dans les quatre livres. Nous pourrions donc rajouter que le subjonctif s'emploie dans

a) Une proposition indépendante sans *que* dans des cas limités comme, par exemple, dans les structure stéréotypées suivantes : *Dieu te bénisse* et *Vive le roi*.

b) une proposition indépendante précédée de *que* pour exprimer un ordre à la troisième personne. Cette catégorie contient aussi bien les énoncés impératifs que les énoncés optatifs, les souhaits, les vœux, les prières et le refus.

Exemples : *Qu'elle fasse vite.*

Qu'il soit béni.

et pour exprimer une supposition (cet emploi est fréquent dans les phrases exclamatives).

Exemple : *Moi, que je mette 10 jours pour lire ce petit roman !*

➤ L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée relative

Il est bien expliqué dans *Grammaire expliquée du français* et dans *Sans frontières 3* mais il est absent dans *Tempo 2*. Malgré cela, il y a une remarque à ajouter à *Grammaire expliquée du français* et à *Sans frontières 3* :

Le subjonctif est logique dans certains cas, comme dans :

Je ne connais personne qui sache lire le japonais.

**Je ne connais personne qui sait lire le japonais.* « 0% » des personnes que le locuteur connaît savent lire le japonais.

➤ **L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée conjonctive complétive**

Il est bien expliqué dans *Grammaire expliquée du français* et dans *Sans frontières 2* mais très peu évoqué dans *Tempo 2*. Il conviendrait ici de se référer à HAILLET lorsqu'il dit que la classification des différents emplois du subjonctif en proposition subordonnée conjonctive complétive telle qu'elle se présente dans les manuels de grammaire (l'expression de la nécessité, l'expression de la volonté...) conduit les apprenants à des généralisations qui se traduisent par des fautes. (HAILLET, 1995) p. 154.

En ce qui concerne l'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée conjonctive complétive, nous nous sommes basés sur l'approche d'HAILLET qui s'inspire de l'analyse de la **distribution** (WAGNER et PINCHON, 1962, 1991) et (ARRIVE *et al.*, 1986) des occurrences du subjonctif pour résoudre ce problème. Cette approche nous a conduit à une nouvelle classification qui comporte deux grandes catégories. La première englobe les cas où l'emploi du subjonctif est obligatoire et la deuxième englobe les cas où le subjonctif alterne avec l'indicatif dans une proposition subordonnée conjonctive complétive.

❖ **Emploi obligatoire du subjonctif (Non-alternance des modes)**

Cette catégorie comporte les cas où l'emploi du subjonctif est obligatoire (les contraintes liées à la syntaxe et les contraintes liées au lexique).

Nous essayerons de citer les cas les plus fréquents où le subjonctif n'alterne pas avec l'indicatif.

✓ Emplois obligatoires du subjonctif : contraintes liées à la syntaxe

Cette sous-catégorie¹ comporte deux cas de figure de l'emploi du subjonctif en proposition subordonnée conjonctive complétive :

a) La complétive en tête de phrase.

Exemple : *Que ce livre soit excellent, j'en suis absolument certain.*² (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 635.

C'est l'examen de la structure syntaxique de l'énoncés qui justifie, à lui seul, l'emploi du subjonctif.

b) La complétive subordonnée à une principale sous-entendue dans une réponse.

Exemple : - *Que proposez-vous exactement ?*

- *Que l'Etat ait une politique d'action à long terme (...)*³ (Le Nouvel Observateur, n° 1585, 1995, p. 6)

HAILLET explique cet emploi en disant que « *le subjonctif figure dans une complétive subordonnée à « je propose que », sous-entendu pour ne pas reprendre la question. Dans ce cas, l'environnement à analyser dépasse le cadre d'une phrase à proprement parler.* »

✓ Emplois obligatoires du subjonctif : contraintes liées au lexique

Selon HAILLET, la formule correspondant à cette sous-catégorie est du type *élément lexical + que + sujet + verbe au subjonctif*. Cet élément lexical qui se met à gauche de *que + sujet + verbe au subjonctif* constitue un *segment repérable* qui exige l'emploi du subjonctif à droite de *que*. Observons les énoncés suivants :

Il faut que tu finisses vite ton travail.

Je souhaite qu'il vienne.

La directrice a ordonné que la porte de l'école soit fermée à 8h40.

¹ Selon HAILLET, cette sous-catégorie englobe tous les emplois du subjonctif en proposition indépendante précédée de *que* (celle qui remplace l'impératif à la 3^{ème} personne). Elle est de la forme *que + sujet + verbe au subjonctif*.

HAILLET propose l'exemple suivant : *Le prince semble faire de l'honnêteté un dogme. Eh bien, qu'il ait l'honnêteté de mettre fin à son triste mariage !* (Le Nouvel Observateur, n° 1565, 1994, p. 49)

² Exemple cité par (HAILLET, 1995) p. 158.

³ Exemple cité par (HAILLET, 1995) p. 158.

Nous regrettons que tu sois arrivé en retard.

Il n'y a aucune chance (pour) que tu sois embauché.

Il y a de grandes chances (pour) que Monsieur J. soit élu président de la société.

Nous remarquons que le verbe de la proposition subordonnée ne peut, dans ces exemples, se mettre à l'indicatif.

Nous avons essayé de classer ces différents types d'emploi du subjonctif dans des catégories suivant leur segment repérable :

- Dans la séquence du type *il (c') est (était) + adjectif + que* ou du type *je trouve (trouvais) + adjectif + que*, le segment repérable déclencheur du subjonctif est l'adjectif¹.

Exemples : *Il est nécessaire que je fasse le bilan.*

Il est regrettable que tu ne puisses pas escalader cette petite colline.

Il est remarquable que le site internet de l'université soit à jour.

Il est normal que l'inspecteur fasse systématiquement des visites dans les écoles.

Il est regrettable que tu sois parti avant de me voir.

Je trouve bizarre que tu fasses une rechute.

Par ailleurs, dans l'expression de *la probabilité*, le passage de l'indicatif au subjonctif se fait entre « assez probable » et « peu probable ». Il correspond au passage de l'actuel vers le virtuel :

Exemples : *Il est très probable qu'il réussira ses examens.*

Il est assez probable qu'il aura une bonne note.

Il est peu probable qu'il perde l'année.

L'improbable entraîne le subjonctif comme dans l'exemple : *Il n'est pas du tout probable qu'il fasse ce genre de voyage.*

- La séquence du type *cela + me + verbe + que* constitue le segment repérable déclencheur du subjonctif.

Exemples : *Cela m'étonne que tu aies mal à l'estomac après ce bon repas.*

Cela me gêne que chacun puisse lire l'adresse mail des autres.

¹ Nous ne pouvons pas dire que la séquence en elle-même constitue le segment repérable, car dans un énoncé comportant l'adjectif *probable*, le verbe ne pourra pas être conjugué au subjonctif (cf. exemples suivants).

- Certains verbes constituent le segment repérable déclencheur du subjonctif, tels que :

- *Souhaiter que.*

Exemple : *Je souhaite que ma famille vienne passer Noël chez nous.*

- *Attendre que et s'attendre à ce que.*

Exemples : *J'attends qu'il fasse beau pour aller me promener.*

Je m'attendais à ce qu'il fasse beau.

- *Nier que et démentir que.*

Exemple : *Ils nient qu'elle ait passé le week-end avec ses amies.*

Toutefois, lorsque le verbe *nier* se trouve dans un énoncé à polarité négative, le verbe de la subordonnée s'emploie à l'indicatif.

Exemple : *Je ne nie pas que tu étais magnifique pendant la soirée.*

- *Vouloir que.*

Exemples : *La maman veut bien que son enfant reprenne un bonbon.*

Le hasard a voulu que je sois le premier lecteur de cet ouvrage.

- Certaines constructions impersonnelles constituent le segment repérable, telles que :

- *Il faut que.*

Exemple : *Il faut que tu finisses vite tes devoirs.*

- *Il arrive que et c'est arrivé que.*

Exemples : *Il arrive que l'enfant se mette une cacahouète dans le nez.*

C'est déjà arrivé que ce ne soit pas le cas.

- *Il suffit que.*

Exemple : *Il suffit que tu viennes dix minutes à l'avance.*

- La séquence du type *verbe + à ce que* déclenche le subjonctif.

Exemple : *Les créateurs des pages web tiennent à ce que leurs pages fassent plaisir aux internautes.*

- Les propositions sujet sont souvent au subjonctif quand le prédicat équivaut à un verbe de sentiment. Ce prédicat-là constitue le segment repérable.

Exemple : *Ma crainte était que la directrice ait découvert ma faute.*

- A ces cas nous ajoutons le cas de la proposition subordonnée conjonctive complétive qui dépend d'un verbe au subjonctif, elle aussi, son verbe se met au subjonctif par un phénomène d'attraction. Dans ce cas-là, c'est le verbe au subjonctif qui constitue le segment repérable.

Exemple : *Quoiqu'il prétende que son père connaisse l'Italie, il n'y est jamais allé.*

Rappelons qu'après les constructions ci-dessus, le verbe de la subordonnée ne peut jamais se mettre à l'indicatif.

N.B.- Il ne faut pas confondre *souhaiter que* et *espérer que*.

Exemple : *Je souhaite qu'il vienne.*

J'espère qu'il viendra

En effet, les deux verbes *espérer* et *souhaiter* n'ont pas exactement le même sens et ne s'utilisent pas de la même façon. Dans la première phrase, l'enchaînement est correct : *Je souhaite qu'il vienne, mais j'en doute*, alors que dans la deuxième l'enchaînement n'est pas possible : **J'espère qu'il viendra mais j'en doute*.

Cas particuliers

- *Il semble que / il me semble que*. Après *il semble que*, l'emploi du subjonctif est logique puisqu'il exprime un engagement subjectif, alors qu'après *il me semble que*, le *me* suffit pour représenter cette subjectivité.

Exemples : *Il semble qu'il ait laissé ses documents sur le siège du métro.* (le locuteur n'est pas sûr de ce qu'il annonce, le procès est virtuel)

Il me semble qu'il va faire beau aujourd'hui. (le locuteur a dû regarder la météo ou a remarqué que le ciel était dégagé, le procès est actualisé)

- La situation est similaire avec *douter que* et *se douter que*.

Exemples : *Je doute qu'elle puisse arriver à l'heure.*

Je me doutais que ça allait arriver. (se laisse paraphraser par *je suis sûre que ça allait arriver*)

- Les séquences *imaginer que* et *supposer que* exigent l'indicatif, mais lorsque l'énoncé est à polarité négative ou à valeur d'impératif, c'est le subjonctif qui s'emploie.

Exemples : *J' imagine que le film était nul.*

Je suppose que Pierre était là.

Imaginons qu'il n'y ait pas de malheur sur notre planète.

Supposons qu'il vienne, supposons qu'il ne vienne pas.

Je n'imagine pas qu'il soit aussi innocent que ça.

Comme je ne suppose pas que vous ayez déjà étudié les courbes, nous étudierons aussi au passage ces dernières¹.

A supposer que et en supposant que exige le subjonctif.

Exemples : *En supposant que ce soit clair.*

A supposer que je parviens à le trouver a priori. (Schaeffer, Rech. mus. concr., 1952, p. 89)².

❖ Alternance subjonctif / indicatif

En nous basant sur l'approche d'HAILLET, nous avons essayé de donner une liste des cas représentatifs où les deux modes sont possibles, d'expliquer cette alternance et de comparer l'emploi des ces deux modes. Nous les avons regroupés dans des cas de figure correspondants :

- Le subjonctif et l'indicatif alternent après certains verbes, tels que :
 - *comprendre que* : la séquence *comprendre que* + *subjonctif* admet la paraphrase en *comprendre pourquoi* + *indicatif*, alors que la séquence *comprendre que* + *indicatif* ne l'admet pas.

Exemples : *Je comprends que tu fasses ton possible pour obtenir une bourse d'études. (Je comprends pourquoi tu fais ton possible pour obtenir une bourse d'études.)*

Je comprends que cette situation est délicate.

- *expliquer que* : la séquence *expliquer que* + *subjonctif* admet la paraphrase en *expliquer pourquoi* + *indicatif*, alors que la séquence *expliquer que* + *indicatif* ne l'admet pas.

Exemples : *Ceci explique qu'il ait perdu la chance d'avoir un bon poste. (Ceci explique pourquoi il a perdu la chance d'avoir un bon poste.)*

Je lui explique qu'il y a des problèmes de circulation le soir.

¹ Exemple cité dans : <http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:Qhgr75hsq7kJ:www.math.univ-toulouse.fr/~slamy/teaching/master2/projet/projet.html+%22je+ne+suppose+pas+que%22&cd=6&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>, consulté le 15 décembre 2011.

² Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1466.

- *admettre que* exige l'indicatif quand il a le sens d'*accepter que* et exige le subjonctif lorsqu'il a le sens d'une hypothèse.

Exemples : *J'admets que tu vas toute seule à la soirée.*

J'admets que tu aies raison, mon fils. Prouve-moi cela.

- Le subjonctif et l'indicatif alternent après certaines séquences, telles que :

- *le fait que.*

Exemples¹ : *D'ailleurs, 56 % parmi ceux qui s'apprêtent à voter pour Robert Hue au premier tour de l'élection présidentielle le définissent comme étant « très populiste ». Ce qui met en évidence **le fait que** de nombreux électeurs communistes (...) **ne savent plus** distinguer un régime qui prendrait en compte leurs aspirations d'un régime démographique, autoritaire, coupé des élites et replié sur lui-même. (Le Nouvel Observateur, n° 1583, 1995, pp. 6-7).*

*Lionel Jospin a vivement critiqué (...) **le fait que** le suppléant de Bruno Durieux, Jacques Houssin, **ait voté** la censure. (Le Nouvel Observateur, n° 1359, 1990, p. 42).*

HAILLET explique l'emploi des modes dans ces deux énoncés de la manière suivante : dans le premier, *ne pas savoir* est actualisé et ne fait pas l'objet d'une interprétation de la part du locuteur, alors que *voter* est non seulement posé comme un fait mais présenté comme l'objet d'un jugement.

- *déterminant + problème + c'est que.*

Exemples² : *Je me bats pour que Chirac soit au second tour. Mon problème, c'est qu'il y soit. (Le Nouvel Observateur, n° 1581, 1995, p. 29)*

Le problème, c'est qu'en France nous sommes normalement dans un Etat de droit où il y a des contrôles, des contre-pouvoirs... (Evénement du jeudi, n° 363, 1991, p. 14)

Dans le premier énoncé, l'emploi du subjonctif revient à présenter le procès comme situé dans l'avenir. Et dans le deuxième, l'indicatif représente le procès comme actuel.

N.B.- Nous avons vu *supra* que le verbe *croire* exige l'indicatif.

Exemple : *Je crois qu'on pourra faire une promenade.*

¹ Exemples d' HAILLET (HAILLET, 1995) p. 163.

² Exemples d' HAILLET (HAILLET, 1995) p. 163.

Or, ce verbe admet le subjonctif ou l'indicatif lorsqu'il se met à la forme négative ou interrogative.

Exemples : *Je ne crois pas qu'on puisse faire une promenade.*

Crois-tu qu'on puisse faire une promenade ?

Si *je crois* prend position sur la réalisation du fait indiqué par la subordonnée, en revanche *je ne crois pas* nous laisse devant deux possibilités, à savoir qu'il puisse se produire ou non, et marque l'incertitude. La négation a pour effet d'annuler la part de certitude (*croire* ne comporte qu'une part de certitude et exprime donc le probable). Si, dans la phrase à polarité positive, *je crois que* équivaut à *selon moi*, ce n'est pas le cas de *je ne crois pas que*, qui ne donne pas le même statut au parti pris par le locuteur.

De même, la forme interrogative comporte par définition l'incertitude, puisque l'on pose la question pour savoir si l'on peut ou si l'on ne peut pas *faire une promenade*. Mais le verbe de la subordonnée se met à l'indicatif si la phrase est de structure assertive.

Tu crois qu'on pourra faire une promenade ? (*Tu crois*, quoique associé à un point d'interrogation, a une structure d'affirmation et implique donc que celui qui parle a déjà son idée, du moins la présente ainsi).

Crois-tu que ce monde est fait pour nous ?

Je ne crois pas que les manifestants vont céder au pouvoir.

Dans ces deux exemples le côté certitude importe sur le côté incertitude.

N.B.- La classification que nous venons d'évoquée concerne, en particulier, les étudiants en langue et littérature françaises.

- Les transformations du subjonctif manquent aussi bien dans *Tempo 2* que dans *Sans Frontières*. Nous pouvons donc emprunter ce qui est évoqué dans *Grammaire expliquée du français*¹ :

- 1) Transformation complétive au subjonctif → infinitif (transformation obligatoire avec *que* ou à *ce que*)

¹ Pour mieux combler les lacunes concernant le choix entre la proposition conjonctive et l'infinitif nous pouvons nous référer à la 1^{ère} partie, Ch. II, 2-5-3-2- **Le subjonctif en subordonnée conjonctive complétive.**

a) quand le sujet du verbe principal et le sujet du verbe subordonné sont identiques.

Ex : **Les comédiens craignent qu'ils n'aient pas de succès.* → *Les comédiens craignent de ne pas avoir de succès.*

b) quand le complément du verbe principal et le sujet du verbe subordonné sont les mêmes.

Ex : **Ca m'agace que je sois obligée d'attendre.*
→ *Ca m'agace d'être obligée d'attendre.*

c) quand le sujet du verbe subordonné devient le complément indirect du verbe principal (la transformation n'est pas obligatoire mais préférable).

Ex : *Je lui ai demandé qu'il fasse cette traduction pour moi.* → *Je lui ai demandé de faire cette traduction pour moi.*

Une petite remarque concernant le verbe *souhaiter* :

Je souhaite réussir mon examen. (même sujet)

Je lui souhaite de réussir son examen. (2 sujets différents)

Remarque : Avec la 3^e personne du singulier et du pluriel, il peut y avoir une ambiguïté. Exemple : *Elle a peur qu'elle prenne l'avion seule.*

Si le sujet représente la même personne, la transformation est obligatoire. Mais si les deux *elles* sont différentes, il n'y a pas de transformation.

2) Transformation complétive → pronom ou nom (la nominalisation) : la subordonnée complétive joue le rôle d'un complément du verbe. Elle peut être remplacée par :

- Le pronom neutre *le* (ou *en*)
- Un nom quand il existe. Ex : *j'attends avec impatience que tu reviennes* → *j'attends avec impatience ton retour.*
- Un nom qui ne correspond pas toujours au verbe. Ex : *les Marseillais se réjouissent que leur équipe ait gagné* → *les Marseillais se réjouissent de la victoire de leur équipe.*

➤ **L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée conjonctive circonstancielle**

▪ **temporelle**

Cet emploi est absent dans *Tempo 2* alors qu'il est bien expliqué dans *Grammaire expliquée du français* et dans *Sans Frontières 2 et 3*.

Voici quelques exemples que nous avons évoqués *supra* et qui illustrent les trois relations temporelles *l'antériorité, la simultanéité et la postériorité* :

Le doctorant déposera son manuscrit dès qu'il sera corrigé. (antériorité de la subordonnée par rapport à la principale)

L'enfant fait du bruit pendant que son père se repose. (simultanéité de la subordonnée et de la principale)

Je rentre à la maison avant qu'il ne pleuve. (postériorité de la subordonnée par rapport à la principale)

Elle loue un petit appartement le temps que l'on finisse la construction de sa maison. (simultanéité de la subordonnée et de la principale)

Tout paraît impossible jusqu'au moment où l'on agit. (postériorité de la subordonnée par rapport à la principale)

Empruntons la remarque citée dans *Grammaire expliquée du français* : lorsque la phrase comporte deux propositions subordonnées de temps coordonnées ou juxtaposées, on ne répète pas la conjonction, on la remplace par *que*.

Exemple : *Elle est rentrée avant qu'il ne pleuve et qu'il ne fasse trop froid.*

N. B.- Par analogie avec *avant que*, certains apprenants arabophones emploient le subjonctif après *après que*, alors que c'est l'indicatif qui s'emploie. Or, avec *avant que* l'action est envisagée alors qu'avec *après que* l'action est actualisée. Par ailleurs, une nouvelle tendance consiste à employer de plus en plus le subjonctif après *après que* dans l'usage courant.

▪ **causale**

Elle est absente dans *Tempo 2* alors qu'elle est bien expliquée dans *Grammaire expliquée du français* et dans *Sans Frontières 3*.

Il faut ajouter à *Sans Frontières* que les constructions : *ce n'est pas que...*, *soit que... soit que... et faute que...* demandent l'emploi du subjonctif, comme dans les exemples suivants :

La petite fille est tombée, soit qu'elle ait trébuché, soit que son frère l'ait poussée.

Il reste chez lui, ce n'est pas qu'il pleuve, mais il se sent épuisé aujourd'hui.

On se quittait sur des sommations, faute que nous ayons cédé. (DE GAULLE, Mém. de guerre, t. I, p.178)¹

▪ **consécutives et finales**

Elles sont absentes dans *Tempo 2* alors qu'elles sont bien expliquées dans *Grammaire expliquée du français* et dans *Sans Frontières 3*.

Il faut attirer l'attention des apprenants sur une idée très importante : certains connecteurs servent à exprimer la conséquence et le but (*de façon que, de manière que, de sorte que, en sorte que*). Ils agissent de la manière suivante : l'indicatif s'emploie lorsque le connecteur exprime une conséquence et le subjonctif s'emploie lorsque le connecteur exprime un but.

Exemples : *Il a passé son week-end à jardiner de sorte que sa main s'est mise à enfler.* (conséquence)

L'enseignant explique bien ses idées de sorte que tout soit clair. (but)

Dans la première phrase, l'emploi du subjonctif n'est pas incorrect mais il est incongru car le fait d'avoir une main enflée n'est pas du tout le but voulu par la personne concernée.

▪ **de concession**

Il y a quelques petites évocations dans *Tempo 2*. Alors qu'elle est bien expliquée dans *Grammaire expliquée du français* et dans *Sans Frontières 3*.

▪ **de la condition**

Dans *Tempo 2*, il n'y a aucune évocation de l'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée de condition alors qu'elles existent dans *Grammaire expliquée du français* et dans *Sans Frontières 3*.

Nous remarquons l'absence de certaines idées aux 4 livres :

1. Si le sujet de la proposition subordonnée de condition est mis en relief à l'aide de *c'était... que (qui), ç'avait été... que (qui)*, le verbe se met à l'indicatif, mais la littérature permet l'emploi du subjonctif.

Exemples :

¹ Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1492.

Comme si c'était la foudre qui était tombée la nuit passée.

Ah ! Si c'était le cœur qui fût l'homme. (Jouhandeau, *Nouvelles images de Paris*, p. 20)¹

2. Dans une phrase comportant une double condition, où *que* remplace un second *si*, le verbe introduit par *si* se met à l'indicatif et celui qui est introduit par *que* se met au subjonctif.

Exemple : *Si vous le rencontrez et qu'il veuille aborder le sujet, faites semblant de ne rien savoir.*

➤ **Le subjonctif dans le discours rapporté**

Nous avons déjà signalé que le discours rapporté est complètement absent dans *Tempo2* et dans *Sans frontières 2 et 3*.

Voici une idée évoquée par *Grammaire expliquée du français* :

Lorsque le repère temporel de la proposition principale comporte est le passé, le subjonctif présent devient un subjonctif imparfait et le subjonctif passé devient un plus-que-parfait du subjonctif.

Exemple : *Elle a dit : « Il faut que tu ailles chercher tes livres à la bibliothèque. » → Elle a dit qu'il fallait qu'il allât chercher ses livres à la bibliothèque.*

Elle a dit : « Il faut que l'enfant soit arrivé à l'école avant 8h40. » → Elle a dit qu'il fallait que l'enfant fût arrivé à l'école avant 8h40.

Cet emploi relève du langage soutenu. Nous avons déjà vu que le présent et le passé du subjonctif sont possibles après une principale ayant comme repère temporel le passé.

Elle a dit qu'il fallait qu'il aille chercher ses livres à la bibliothèque.

Elle a dit qu'il fallait que l'enfant soit arrivé à l'école avant 8h40.

Ajoutons une idée qui ne se trouve dans aucun des quatre livres :

L'impératif se transforme en subjonctif introduit par la conjonction *que* ou en infinitif précédé de *de*.

Exemple : *J'ai ordonné : « Faites-le » → J'ai ordonné que vous le fassiez.* (langue soutenue),
ou : *J'ai ordonné que vous le fassiez.* (langue courante), ou encore : *Je vous ai ordonné de le faire.*

¹ Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1517.

Après avoir travaillé sur *Grammaire expliquée du français, Tempo et Sans frontières*, passons aux cahiers d'exercices correspondants :

- Le cahier d'exercices de *Grammaire expliquée du français* :
 - Le fait de commencer les exercices difficiles par un exemple facilite la tâche aux apprenants.
 - La progressivité de la difficulté des exercices est très utile.
 - Les bilans ne couvrent pas toutes les leçons.
 - Les exercices ne couvrent pas à 100 % ce qui est évoqué dans le livre : dans la leçon du mode subjonctif, il n'y a aucun exercice concernant l'emploi du subjonctif en proposition indépendante, et aucun exercice concernant l'emploi du subjonctif en proposition subordonnée relative. L'imparfait et le plus-que-parfait sont complètement négligés.
 - A l'intérieur du chapitre (leçon), il n'est pas utile de diviser les exercices selon les différentes parties de la leçon et de le mentionner en sous-titres.
 - Les exercices du chapitre *Le discours rapporté* ne couvrent pas toutes les règles données dans le livre.
 - Les petites remarques ne sont pas prises en considération, alors qu'elles sont très pertinentes.
 - Dans le chapitre de *l'expression de la cause*, il y a un seul exercice qui évoque l'emploi du subjonctif, c'est très peu.
 - Dans l'expression de la conséquence et du but, il y a pas mal d'exercices à ce propos.
 - Dans l'expression de la condition et de l'hypothèse, il n'y a que 2 exercices concernant *à condition que* et *à moins que*, les autres expressions sont négligées. Le reste des exercices est consacré à *si*.

- *Le cahier d'exercices de Tempo 2*
 - Nous remarquons que l'apparition du subjonctif n'est pas adéquate entre le livre de l'élève et le cahier d'exercices : dans le livre, il se trouve dans les unités : 1, 2, 5, 7 et 9, alors que dans le cahier d'exercices, il apparaît dans les unités : 1, 2, 5, 6 et 7. Il n'y a pas d'harmonie entre le livre et le cahier d'exercices.

- *Le cahier d'exercices de Sans frontières 2*
- Il lui manque plusieurs emplois du subjonctif.

- *Le cahier d'exercices de Sans frontières 3*
- Nous remarquons que le cahier d'exercices ne contient pas une grande quantité d'exercices sur l'emploi du subjonctif, mais il couvre tout ce qui est évoqué dans le livre de l'étudiant.

VI- Synthèse

L'étude que nous avons menée sur le subjonctif dans les manuels sus-mentionnés, et les commentaires que nous avons fait sur les points forts et les points faibles dans chacun d'eux nous conduisent à la synthèse suivante :

1. *Grammaire expliquée du français* est un bon manuel de grammaire du FLE. En ce qui concerne le subjonctif, il le couvre très bien à part quelques petites remarques, surtout en ce qui concerne quelques lacunes au niveau de la proposition complétive. Certains cas d'emploi du subjonctif ne sont pas repris dans le cahier d'exercices. Ce manuel peut donc être destiné aux étudiants du département de langue et de littérature françaises dans les universités syriennes ainsi qu'aux étudiants homologues dans tous les pays arabes, sauf que l'enseignant a toujours besoin de consulter des livres de grammaire du français tels que *Le bon usage* de GREVISSE et GOOSSE, des livres de linguistique tels que *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect* de GOSELIN pour combler les lacunes. Par ailleurs, ce manuel ne peut pas être un manuel d'auto-apprentissage pour les raisons sus-mentionnées.

2. *Tempo 2* est un manuel qui ne couvre pas bien le subjonctif, il n'est pas très pertinent, il ne peut pas être destiné aux étudiants des différentes disciplines (hors langue et littérature françaises) dans les universités syriennes ou dans les universités arabes. Il demande beaucoup de travail de la part de l'enseignant. Par conséquent, il ne peut pas être un manuel d'auto-apprentissage.

3. *Sans frontières 3*¹ est un bon manuel de FLE, le subjonctif y occupe une place importante. Il peut être destiné aux étudiants des différentes disciplines (hors langue et littérature françaises) dans les universités syriennes, ainsi que dans toutes les universités arabes. Il ne demande pas beaucoup de travail de la part de l'enseignant. En conséquence, il peut constituer un manuel d'auto-apprentissage puisqu'il couvre bien le subjonctif, sauf que la notion de corrélation des temps et la notion de discours rapporté ne sont pas abordées. Mais cette méthode est très vieille, elle date de 1983-1984.

VII- Conclusion

L'étude que nous avons menée sur un manuel de grammaire FLE *Grammaire expliquée du français* et sur deux méthodes de FLE *Sans frontières* et *Tempo* utilisés à l'université de Damas, nous a permis de repérer les points faibles qu'ils comportent au niveau du mode subjonctif et de ses différents emplois.

Afin de trouver une méthodologie qui puisse répondre aux besoins des étudiants du département de langue et de littérature françaises ainsi qu'aux besoins des étudiants des autres disciplines dans les universités syriennes et par conséquent aux besoins de tous les étudiants des universités arabes, nous essayerons de découvrir, dans le chapitre suivant, les points faibles chez les étudiants arabophones dans l'emploi du mode subjonctif.

¹ *Sans frontières 3* n'était pas le manuel utilisé dans les différentes facultés à l'université de Damas. Il était utilisé uniquement à l'ILFA. C'était *Sans frontières 2* qui était à la disposition des étudiants des facultés.

Chapitre II

Expérimentation

I- Introduction

Comme toute expérimentation, ce chapitre se compose de trois parties : les hypothèses, la thèse et la synthèse.

A l'issue de la comparaison que nous avons établi entre le système verbal français et celui de l'arabe, puis la comparaison entre le subjonctif français et le subjonctif arabe, nous avons pu constater les différences qui existe entre les deux langues dans les deux domaines. Ainsi, nous avons pu déterminer les problèmes auxquels les apprenants adultes arabophones sont confrontés en apprenant le mode subjonctif français.

La thèse se compose de deux tests d'évaluation de grammaire concernant l'emploi du subjonctif destinés à deux publics : des adultes ayant un niveau avancé en français et des adultes ayant un niveau intermédiaire en français.

L'objectif visé par ces tests est de confirmer nos hypothèses concernant les difficultés de l'apprentissage du subjonctif chez les adultes arabophones.

Enfin, la synthèse présente les résultats issus de cette expérimentation et vise à préciser notre point de vue à l'égard de notre problème.

II- Hypothèses : Les problèmes que les adultes arabophones rencontrent dans l'apprentissage du mode subjonctif français

Comme tout apprenant d'une langue étrangère, l'adulte arabophone est confronté à des difficultés dans l'apprentissage de la grammaire française ; ceci est dû à plusieurs facteurs.

Dans ce paragraphe, nous allons classer les problèmes que l'adulte arabophone rencontre dans l'apprentissage du mode subjonctif en deux catégories : *la généralisation des règles* et *l'interférence* de la langue maternelle (l'arabe).

Avant de présenter ces problèmes, rappelons que nous sommes devant deux systèmes verbaux temporels, aspectuels et modaux ayant deux distributions différentes. Là où le système verbal français comporte dix-sept paradigmes de conjugaison, celui de l'arabe n'en comporte que deux.

2-1- La généralisation des règles

« Les définitions telles que « expression d'une opinion », « expression de la volonté », « expression de la possibilité », etc. conduisent, chez les apprenants, à des généralisations qui se traduisent par des fautes » (HAILLET, 1995) p. 154.

Pour illustrer son point de vue, HAILLET propose les exemples suivants :

*J'estime qu'il ait raison.

*Il faudrait vérifier que le travail soit fait.

*J'espère qu'elle vienne me voir bientôt.

*Peut-être que cela soit vrai.

Par analogie à *souhaiter que*, les apprenants emploient le subjonctif après *espérer que*.

Par analogie à *il semble que*, les apprenants emploient le subjonctif après *il me semble que*.

Par analogie à *douter que*, les apprenants emploient le subjonctif après *croire que*.

Par analogie à *douter que*, les apprenants emploient le subjonctif après *se douter que*.

Illustrons cette idée par les exemples suivants :

Je souhaite qu'il vienne.

J'espère qu'il viendra

Il semble qu'il ait laissé ses documents sur le siège du métro. (le locuteur n'est pas sûr de ce qu'il annonce, le procès est virtuel)

Il me semble qu'il va faire beau aujourd'hui. (le locuteur a dû regarder la météo ou a remarqué que le ciel était dégagé, le procès est actualisé)

Je doute qu'elle puisse arriver à l'heure.

Je me doutais que ça allait arriver. (se laisse paraphraser par *je suis sûre que ça allait arriver*)

Je crois que ma sœur partira en vacances la semaine prochaine.

Le deuxième problème que l'on rencontre dans certains manuels de grammaire, c'est le fait de comparer le mode subjonctif au mode indicatif et de dire que le deuxième est le mode du réel et du certain alors que le premier est le mode du virtuel et de l'incertain. Ce type de définition conduit les apprenants à des généralisations. Nous avons déjà évoqué cette idée de comparaison entre le mode subjonctif et le mode indicatif dans la première partie Ch. II - **Le subjonctif** et nous avons proposé les contre-exemples suivants :

L'enseignant quittera la salle dans 20 minutes. (L'enseignant peut quand même quitter la salle quelques minutes à l'avance s'il termine vite son cours, ou quelques minutes après pour répondre aux questions des étudiants. Nous pouvons dire que l'action est envisagée dans l'avenir. Ce dont on parle est représenté comme virtuel.)

Max est content que vous soyez tous là. (les personnes concernées sont présentes, c'est une réalité)

Que ce livre soit excellent, j'en suis absolument certain. (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 635.
« L'énonciateur présente « être excellent » comme certain, et non comme « imaginé » ou « virtuel ». » (HAILLET, 1995) p. 156.

2-1-1- Quelques cas de généralisation

Nous traitons quelques cas de généralisation les plus fréquents :

- Dire que l'expression de la probabilité entraîne le subjonctif n'est pas cohérent car le passage de l'indicatif au subjonctif se fait entre « assez probable » et « peu probable ». Il correspond au passage de l'actuel vers le virtuel.

Exemples : *Il est très probable qu'il réussira ses examens.*

Il est assez probable qu'il aura une bonne note.

Il est peu probable qu'il perde l'année.

Il n'est pas du tout probable qu'il fasse ce genre de voyage.

- Par analogie à *avant que*, certains apprenants emploient le subjonctif après *après que*. Par ailleurs, une nouvelle tendance consiste à employer de plus en plus le subjonctif après *après que* dans l'usage courant.
- La généralisation empêche l'apprenant de penser au phénomène d'alternance des modes. Nous avons déjà vu que c'est le contexte qui précise la manière dont l'objet de

l'énoncé est situé dans le temps. Il faut donc opposer le subjonctif à l'indicatif dans le même énoncé, là où c'est possible, pour observer le changement de sens. Illustrons cette idée par des exemples comprenant des propositions subordonnées conjonctives complétives, ensuite par des exemples comprenant des propositions subordonnées relatives :

- ✓ L'alternance des modes dans une proposition subordonnée conjonctive complétive.

- *comprendre que* : la séquence *comprendre que* + *subjonctif* admet la paraphrase en *comprendre pourquoi* + *indicatif*, alors que la séquence *comprendre que* + *indicatif* ne l'admet pas.

Exemples : *Je comprends que tu fasses ton possible pour obtenir une bourse d'études. (Je comprends pourquoi tu fais ton possible pour obtenir une bourse d'études.)*

Je comprends que cette situation est délicate.

- *expliquer que* : la séquence *expliquer que* + *subjonctif* admet la paraphrase en *expliquer pourquoi* + *indicatif*, alors que la séquence *expliquer que* + *indicatif* ne l'admet pas.

Exemples : *Ceci explique qu'il ait perdu la chance d'avoir un bon poste. (Ceci explique pourquoi il a perdu la chance d'avoir un bon poste.)*

Je lui explique qu'il y a des problèmes de circulation le soir.

- *admettre que exige* l'indicatif quand il a le sens d'*accepter que* et exige le subjonctif lorsqu'il a le sens d'une hypothèse.

Exemples : *J'admets que tu vas toute seule à la soirée.*

J'admets que tu aies raison, mon fils. Prouve-moi cela.

- Le verbe *croire* admet le subjonctif ou l'indicatif lorsqu'il se met à la forme négative ou interrogative.

Exemples : *Je ne crois pas qu'on puisse faire une promenade.*

Crois-tu qu'on puisse faire une promenade ?

Si *je crois* prend position sur la réalisation du fait indiqué par la subordonnée, en revanche *je ne crois pas* nous laisse devant deux possibilités, à savoir qu'il puisse se produire ou non, et marque l'incertitude. La négation a pour effet d'annuler la part de certitude (*croire* ne comporte qu'une part de certitude et exprime donc le probable). Si, dans la phrase à polarité positive, *je crois que*

équivalent à *selon moi*, ce n'est pas le cas de *je ne crois pas que*, qui ne donne pas le même statut au parti pris par le locuteur.

De même, la forme interrogative comporte par définition l'incertitude, puisque l'on pose la question pour savoir si l'on peut ou si l'on ne peut pas *faire une promenade*. Mais le verbe de la subordonnée se met à l'indicatif si la phrase est de structure assertive.

Tu crois qu'on pourra faire une promenade ? (*Tu crois*, quoique associé à un point d'interrogation, a une structure d'affirmation et implique donc que celui qui parle a déjà son idée, du moins la présente ainsi).

Crois-tu que ce monde est fait pour nous ?

Je ne crois pas que les manifestants vont céder au pouvoir.

Dans ces deux exemples le côté certitude importe sur le côté incertitude.

✓ L'alternance des modes dans une proposition subordonnée relative :

a) Lorsque l'antécédent est restreint par un superlatif relatif comme *le seul, le premier, le dernier...*

Exemple : *C'est le dernier exemplaire que nous ayons à la bibliothèque.*

Cette phrase alterne avec *C'est le dernier exemplaire que nous avons à la bibliothèque.* (Dans la première, le locuteur n'est pas sûr que ce soit le dernier exemplaire du livre, alors que dans la deuxième il en est sûr.)

b) Lorsque les pronoms indéfinis *quelqu'un, quelque chose* et des syntagmes de valeur équivalente introduite par *un, une, des...* sont envisagés comme possibles ou voulus.

Exemple : *Je cherche quelqu'un qui sache le japonais.*

Cette phrase alterne avec *Je cherche quelqu'un qui sait le japonais.* (Dans la première, le locuteur a un doute sur l'existence de cette personne, alors que dans la deuxième il en est sûr.)

c) Les tournures interrogatives, négatives, restrictives ou hypothétiques, dans des subordonnées relatives, entraînent généralement le subjonctif.

Exemple : *Connais-tu une étudiante qui puisse travailler à temps partiel ?*

Cette phrase alterne avec *Connais-tu une étudiante qui peut travailler à temps partiel ?* (Dans la première, le locuteur a un grand doute sur l'existence de cette personne, alors que dans la deuxième il en est sûr.)

2-2- L'interférence de la langue maternelle (l'arabe)

Par *interférence*, nous entendons les problèmes dus à l'influence de la grammaire de la langue arabe dans l'apprentissage de la grammaire française chez un arabophone. CUQ dit à ce propos : « *La langue maternelle constitue toujours pour l'apprenant de la langue étrangère un point de repère fondamental.* » (CUQ, 1996) p. 43.

En apprenant le mode subjonctif, l'apprenant arabophone se réfère, spontanément, à la grammaire arabe. Traitons les cas les plus fréquents :

1. L'emploi du subjonctif après *espérer que* : nous avons déjà cité ce problème dans la catégorie précédente. L'apprenant arabophone n'est pas sensible à la nuance sémantique entre le verbe *espérer* et le verbe *souhaiter* car, en arabe, cette nuance n'est pas claire et syntaxiquement parlant les deux verbes exigent l'emploi du subjonctif.

Exemples : / ʔatamanna ʔan janzaħa / (*Je souhaite qu'il réussisse*)

/ ʔa:malu ʔan janzaħa / (**j'espère qu'il réussisse*)

2. L'emploi du subjonctif après *après que* : nous avons également cité ce problème dans la catégorie précédente. L'apprenant arabophone n'est pas sensible au fait qu'avec *avant que* l'action est envisagée alors qu'avec *après que* l'action est actualisée. Cette nuance n'existe pas en arabe.

Exemples : / katab lwaladu ddarsa qabla ʔan jaʕu:da wa:lidu-hu mina lʕamali /
(L'enfant a écrit la leçon avant que son père ne soit rentré du travail.)

/ sa-ʔktubu ddarsa baʕda ʔan jaʕu:da wa:lidi mina lʕamali / (**J'écrirai la leçon après que mon père soit rentré du travail.*)

3. L'emploi du subjonctif dans une proposition indépendante est plutôt difficile à apprendre pour deux raisons : la première, c'est que ceci correspond à l'inaccompli apocopé (le conditionnel) et le deuxième, c'est qu'il n'y a pas de proposition indépendante exprimant un ordre, une vocation, un souhait... sans connecteur en arabe.

Exemples : Qu'il fasse ses devoirs avant 6 heures. (/ li-jaqumØ bi-wa:ʕiba:tihi qabla lsa:ʕati lsa:disati /)

Dieu te bénisse. (/ li-jarħamØ-ka llahu /)

4. Le passage d'un mode dans la langue arabe à un autre mode dans la langue française constitue un grand problème pour l'apprenant arabophone. Observons l'emploi des modes après les connecteurs circonstanciels de concession suivants : *quel que, quoi que, qui que* et *où que*. En arabe, ils se laissent traduire par une particule + inaccompli apocopé dans la protase et dans l'apodose / accompli dans la protase et dans l'apodose. Le passage de l'inaccompli apocopé en arabe au subjonctif en français constitue une source d'erreur pour un apprenant arabophone. Ce dernier traduira l'énoncé / *ʔajnama: taḏhabø ʔaḏhabø maʕaka* / par **Où que tu irais j'irais avec toi*. alors qu'il se laisse traduire par : *Où que tu ailles j'irai avec toi*.
5. Le choix entre la proposition subordonnée et l'infinitif en français ne se fait pas toujours comme en arabe. Observons les cas suivants :

- En français, l'infinitif est obligatoire si le verbe de la principale est déclencheur du subjonctif et que le sujet de la principale est identique à celui de la subordonnée, comme dans : *Je veux rédiger un article*. vs **Je veux que je rédige un article*. En arabe, l'infinitif et la proposition subordonnée sont tous les deux possibles : / *ʔuridu kitabata maqa:lin* / vs / *ʔuridu ʔan ʔa:ktuba maqa:lan* /

Voici d'autres exemples avec la particule / *kaj* / :

*Il fait des heures supplémentaires **pour qu'il parte** en vacances.

Il fait des heures supplémentaires **pour partir** en vacances.

/ *jaʕmalu sa:ʕa:tin ʔiqa:fijatin kaj jaḏahaba* fi ʕuʔlatin /

/ *jaʕmalu sa:ʕa:tin ʔiqa:fijatin lil-ḏaha:bi* fi ʕuʔlatin /

Il fait des heures supplémentaires **pour que sa famille** parte en vacances.

*Il fait des heures supplémentaires **pour partir** sa famille en vacances.

/ *jaʕmalu sa:ʕa:tin ʔiqa:fijatin kaj taḏahaba ʕa:ʔilatu-hu* fi ʕuʔlatin /

/ *jaʕmalu sa:ʕa:tin ʔiqa:fijatin li-ḏaha:bi ʕa:ʔilati-hi* fi ʕuʔlatin /

Après avoir formulé nos hypothèses à propos de la difficulté de l'apprentissage du mode subjonctif français pour les apprenants arabophones, passons à l'étape suivante.

III- Thèse

Notre thèse comporte, comme nous l'avons dit *supra*, deux tests de grammaire adressés à deux publics.

3-1- Test N° 1

3-1-1- Description du public concerné par le test N°1

Le public concerné par ce test est très homogène pour deux raisons :

1. Les participants sont ou bien licenciés en langue et littérature françaises dans une université syrienne, ou bien en 4^{ème} et dernière année en langue et littérature françaises dans une université syrienne.

Les participants sont répartis en 4 catégories :

- Des étudiants en 4^{ème} et dernière année en langue et littérature françaises à l'université de Damas en Syrie.
 - Des étudiants en cours de préparation du diplôme de FLE à l'université de Damas.
 - Des étudiants en cours de préparation du Master en linguistique ou en littérature à l'université de Damas.
 - Des étudiants en cours de préparation du Master recherche en FLE dans une université française.
 - Des étudiants en cours de préparation d'une thèse en FLE, en linguistique ou en littérature dans une université française.
2. Le niveau linguistique est plus ou moins adéquat du fait que ceux qui poursuivent leurs études en 3^{ème} cycle sont les majors de la promotion. Les étudiants de la 4^{ème} année qui ont choisi volontairement de répondre au questionnaire sont eux aussi les majors de la promotion (selon le chef de département de langue et littérature française à l'université de Damas).

N.B.- les étudiants qui poursuivent leurs études en France sont plus avancés à l'oral que les autres parce qu'ils pratiquent la langue française dans leur vie quotidienne.

Nous avons réussi à contacter ce public grâce à plusieurs moyens :

- a. Un réseau de relations grâce à la famille, les amis et leurs amis.
- b. Un réseau de relations grâce à l'UNES (Union Nationale des Etudiants Syriens) en France.
- c. Le site internet des étudiants syriens à l'étranger :
<http://www.syrianscholar.com/vb/index.php>
- d. Des contacts avec le chef de département de langue et de littérature françaises à l'université de Damas.

La période entre l'envoi du questionnaire et le dernier jour de réception des copies a été de 4 mois environ. Les participations de la famille, des amis, de l'UNES et du site internet étaient en version électronique (des e-mails) alors que celles des étudiants de l'université de Damas étaient en version papier (il fallait donc prendre en considération : la disponibilité du chef de département, l'impression du questionnaire, la distribution des copies aux étudiants volontaires et surtout intéressés, la réponse au questionnaire, la remise des copies au secrétariat, la récupération des copies par un membre de la famille, l'envoi d'un colis en France, le retrait du colis et le travail sur les copies).

C'était un vrai travail d'équipe. Un travail dur puisqu'il nous fallait stimuler les étudiants à participer au questionnaire en rappelant les amis, en renvoyant des e-mails et en relançant des rappels sur le site internet.

Le nombre de copies reçues est de 45.

3-1-2- Le subjonctif dans le programme de la licence en langue et littérature françaises dans les universités syriennes

Commençons tout d'abord par une petite description du système universitaire syrien.

La licence en langue et littérature françaises est répartie en 4 années scolaires. Chaque année est divisée en 2 semestres.

La grammaire est enseignée durant les 4 premiers semestres.

L'étudiant est obligé de passer 4 modules de grammaires : 2 en première année (premier et deuxième semestre) et 2 en deuxième année (premier et deuxième semestre).

Le programme de grammaire est réparti comme suit :

1 ^{ère} année (la phrase simple)		2 ^{ème} année (la phrase complexe)	
1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
-Les modalités (actif / passif) -Les types des phrases : la déclarative, l'interrogative et l'exclamative	-Le groupe nominal -Le groupe verbal	-Les relations au sein de la phrase complexe : la coordination, la juxtaposition et la subordination -Les subordonnées relatives -Les subordonnées conjonctives -Les subordonnées complétive	La subordonnée circonstancielle : de temps, de cause, de conséquence, de but, de concession et de condition

Tableau 28 :
Programme de grammaire en langue et littérature françaises
dans les universités syriennes

Le subjonctif apparaît donc au 2^{ème} semestre de la première année dans le groupe verbal. Son étude est limitée à la conjugaison.

En deuxième année, le subjonctif est souvent évoqué puisqu'il s'agit de la phrase complexe et des subordonnées.

Le manuel de grammaire utilisé par les étudiants de deuxième année depuis l'année scolaire 2003/2004 est *Grammaire expliquée du français - niveau intermédiaire* de POISSON-QUINTON et al.

3-1-3- Test de grammaire N° 1 (Niveau avancé)

Test de grammaire N°1

(Niveau avancé)

I - Voici des phrases où le verbe proposé est à l'indicatif, au subjonctif ou au conditionnel. Si la phrase vous semble correcte mettez un x dans la case du Vrai, sinon mettez un x dans la case du Faux. Dans la ligne en dessous de chaque phrase proposez une reformulation de tout ce qui est incorrect puis donnez la règle grammaticale correspondante à toutes les phrases (correctes et incorrectes).

Exemple :

N°	Phrase	Vrai	Faux
	Ma fille souhaite que je lui fasse une belle surprise pour son anniversaire.	x	
	Souhaiter que + subjonctif		

N°	Phrase	Vrai	Faux
1.	Où que ma famille aille je serai avec elle.		
2.	Pascale espère que son fils réussisse cette année.		
3.	Le hasard a voulu que Jean perde ses clés .		
4.	Fasse le ciel que Laurence prend une bonne décision.		
5.	Je crois qu'il pleuvra aujourd'hui.		
6.	Il est improbable que le directeur fasse une tournée au cours de cette semaine.		
7.	Le professeur nous a promis que les notes des examens soient affichées la semaine prochaine.		
8.	La chanteuse s'est engagée à ce que son nouvel album sorte à la fin du mois.		
9.	J'admets que c'est vrai.		
10.	Il me semble que cette solution soit la meilleure.		
11.	Il semble qu'il part en vacances la semaine prochaine.		
12.	On a ordonné que les portes de l'université soient fermées à 20h.		

13.	C'est la plus jolie histoire que j' aie lue .		
14.	Que Georges soit un des candidats aux élections, cela m'étonne.		
15.	Si je savais que tu te rendrais chez Nathalie, je serais allé te voir.		
16.	Cela ne s'est jamais produit, que je sache .		
17.	Peut Dieu t'entendre !		
18.	Il est parti après que j' aie fini mes devoirs.		
19.	On se rencontre à la gare avant que tu ne prennes le train.		
20.	L'enseignant explique la leçon doucement pour que tous les élèves pourraient bien comprendre.		
21.	Même s'il pleut, je me promène avec ma famille.		
22.	Bien qu'il fasse chaud, je ferme les fenêtres.		
23.	L'enfant est tombé, soit qu'il aurait trébuché soit que son frère l'aurait bousculé .		
24.	Quand bien même le conférencier serait très connu, je n'ai pas le temps d'aller assister à sa conférence.		
25.	Quoi qu'il fasse , il reste notre ami.		
26.	Quoiqu'elle a plusieurs talents, elle n'a pas été admise dans le concours.		
27.	Si les tarifs des transports en commun baissaient, les gens s'en serviraient davantage.		
28.	Il acceptera, à condition que tu lui fasses un chèque.		
29.	Dans la mesure où les sondages ne veulent rien dire, je ne comprends pas comment on peut les interdire.		
30.	Soit un triangle ABC.		

II - Dans les phrases suivantes, pouvez-vous transformer les propositions conjonctives complétives en propositions infinitives ? Si oui, faites la transformation nécessaire. Sinon, mettez un x.

- 1) L'institutrice apprécie que ses élèves **fassent** des progrès.

- 2) Je pense que je **suis** le premier.

- 3) Les membres de l'équipe de football pensent qu'ils **vont gagner** le match prochain.

III - Dans les phrases suivantes, pouvez-vous transformer les propositions infinitives en propositions conjonctives complétives ? Si oui, faites la transformation nécessaire. Sinon, mettez un x.

- 1) Il souhaite **devenir** le PDG de l'entreprise.

- 2) Il faut **faire** attention en traversant la rue.

- 3) Je vois **tomber** la nuit.

- 4) Elle va à la mairie pour **faire certifier** ses papiers.

N.B.- Je vous conseille de ne pas utiliser le correcteur grammatical de Word car il peut vous tromper.

3-1-4- Explication du test N° 1 (Niveau avancé)

3-1-4-1- Exercice N° 1

C'est un exercice qui comprend 30 phrases. Il est demandé de juger si la phrase est vraie ou fautive au niveau de la conjugaison du verbe mis en gras, puis de proposer une correction pour le deuxième cas et finalement de proposer la règle de l'emploi correspondant à chaque phrase.

3 modes apparaissent dans cet exercice : le subjonctif en un premier temps, puis l'indicatif et le conditionnel en un deuxième temps, puisque les étudiants arabophones confondent l'emploi de ces 3 modes.

Ce que nous cherchons à identifier dans cet exercice, ce sont les points les plus difficiles dans l'apprentissage et l'emploi du mode subjonctif chez l'adulte arabophone ; nous classons ensuite ces problèmes en 2 catégories, à savoir : la généralisation et l'interférence (cf. 2^{ème} partie, Ch. II, 2- **Hypothèses** : Les problèmes que les adultes arabophones rencontrent dans l'apprentissage du mode subjonctif français)

3-1-4-2- Exercice N° 2

C'est un exercice qui comprend 3 phrases complexes dont la subordonnée est complétive. Il est demandé de juger si la transformation complétive-infinitive est possible, et de faire la transformation si possible.

Ce que nous cherchons dans cet exercice, c'est de savoir si les étudiants sont sensibles à l'égard de cette transformation et s'ils sont capables de l'établir.

Cette transformation ne correspond pas à celle de l'arabe, langue qui préfère cette opération avec les particules / ʔan / et / kaj / et l'interdit avec les autres particules du subjonctif.

Enfin, les problèmes que nous constaterons seront classés en 2 catégories, à savoir : la généralisation et l'interférence, comme dans l'exercice n° 1.

3-1-4-3- Exercice N° 3

C'est un exercice qui comprend 4 phrases complexes dont la subordonnée est infinitive. Il est demandé de juger si la transformation infinitive-complétive est possible, et de faire la transformation si possible.

Cet exercice vise à déterminer si les étudiants sont sensibles à l'égard de cette transformation et s'ils sont capables de l'établir.

Enfin, les problèmes que nous constaterons seront classés en 2 catégories, à savoir : la généralisation et l'interférence, comme dans l'exercice n° 1.

3-1-5- Correction du test N° 1 (niveau avancé) et objectifs visés

I-

N°	Vrai	Faux	Corrigé	Type de phénomène	Règle	Remarques
1.	X			interférence	<i>où que</i> + sub.	pas de subjonctif après les circonstanciels de concession en arabe (<i>où que</i> + inacc. apocopé)
2.		x	réussira	généralisation	<i>espérer que</i> + ind.	analogie avec <i>souhaiter que</i> + sub.
				interférence		pas de différence entre <i>espérer</i> et <i>souhaiter</i> en arabe (<i>espérer</i> + particule de sub. + sub.)
3.	X			généralisation	<i>vouloir que</i> + sub.	
4.		x	prenne	généralisation	<i>faire que</i> + sub.	
5.	X			généralisation	<i>croire que</i> + ind.	analogie avec <i>douter que</i> + sub.
6.	X			généralisation	<i>il est improbable que</i> + sub.	passage de l'indicatif au subjonctif entre « assez probable » et « peu probable »
7.		x	seront	généralisation	<i>promettre que</i> +	

			affichées		ind.	
8.	x			généralisation	<i>s'engager à ce que</i> + sub.	
9.	x			généralisation	<i>admettre que</i> + ind.	<i>admettre que</i> ayant le sens d' <i>accepter que</i>
10.		x	est	généralisation	<i>il me semble que</i> + ind.	analogie avec <i>il semble que</i> + sub.
11.		x	parte	généralisation	<i>il semble que</i> + sub.	
12.	x			généralisation	<i>ordonner que</i> + sub.	
13.	x			généralisation	les adjectifs restrictifs après un superlatif relatif + sub.	énoncé comportant un doute
14.	x			généralisation	<i>que</i> (complétive) en tête de phrase + sub.	
15.		x	te rendais	généralisation	<i>si + savoir que</i> + ind. → cond. ¹	corrélation des temps
16.	x			généralisation	<i>que je sache</i> = si mes informations sont correctes	utilisation limitée du v. <i>savoir</i> au sub.
17.		x	puisse	interférence	subjonctif sans <i>que</i> en proposition indépendante	pas de sub. sans particule de sub. en arabe
18.		x	ai fini	généralisation	<i>après que</i> + ind.	analogie avec <i>avant que</i>
				interférence		pas de différence, en arabe, entre <i>après que</i> et <i>avant que</i> (inacc. accusatif)
19.	x			généralisation	<i>avant que</i> + sub.	
				interférence		pas de différence, en arabe, entre <i>après que</i> et <i>avant que</i> (inacc. accusatif)
20.		x	puissent	généralisation (les connecteurs dans les subordinées)	<i>pour que</i> + sub.	exprime le but
21.	x				<i>même si</i> + ind. → ind.	exprime la concession

¹ HAILLET appelle ce type de conditionnel *le conditionnel d'hypothèse*; c'est ce que les autres appellent *le futur dans le passé*.

22.	x			circonstanciennes)	<i>bien que</i> + sub.	exprime la concession
23.		x	ait trébuché / ait bousculé		<i>soit que</i> + sub. ... <i>soit que</i> + sub.	exprime la cause supposée
24.	x				<i>quand bien même</i> + cond.	exprime la concession
25.	x				<i>quoi que</i> + sub.	exprime la concession
26.		x	ait		<i>quoique</i> + sub.	exprime la concession
27.	x				<i>si</i> + imparfait → cond. présent	exprime la condition (corrélation de temps)
28.	x				<i>à condition que</i> + sub.	exprime la condition
29.	x				<i>dans la mesure où</i> + ind.	exprime la cause et la condition
30.	X				interférence	subjonctif sans <i>que</i> en proposition indépendante

Tableau 29 :
Correction du test N° 1 (niveau avancé) et objectifs visés
Exercice I

II-

N° 1 : ne correspond à aucune règle. La transformation est donc impossible.

N° 2 : *Je pense être le premier.*

L'infinitif est préférable après les verbes d'opinion, lorsque les deux agents sont identiques.

N° 3 : *Les membres de l'équipe de football pensent gagner le match prochain.*

L'infinitif est préférable après les verbes d'opinion, lorsque les deux agents sont identiques.

III-

N° 1 : après les verbes de volonté, lorsque l'agent est le même pour les deux verbes, l'infinitive est obligatoire. La transformation en proposition conjonctive complétive n'est pas possible.

N° 2 : *Il faut que tu fasses attention en traversant la rue.*

Après *falloir*, l'infinitive et la complétive sont toutes les deux possibles.

N° 3 : *Je vois que la nuit tombe.*

Après les verbes de perception, lorsque le verbe de la proposition principale et celui de la subordonnée expriment des faits simultanés, l'infinitive et la complétive sont toutes les deux possibles.

N° 4 : dans une subordonnée conjonctive complétive, lorsque les deux agents sont identiques, le subjonctif est exclu dans la majorité écrasante des cas..

3-1-6- Résultat et remarques correspondant au test N° 1 (niveau avancé)

3-1-6-1- Exercice I

Phrase	Réponse				Correction				Règle				Type de problème	
	Bonne	Pourcentage	Mauvaise ou vide	Pourcentage	Bonne	Pourcentage	Mauvaise ou vide	Pourcentage	Bonne	Pourcentage	Mauvaise ou vide	Pourcentage	Généralisation	Interférence
1	22	49%	23	51%					11	24%	34	76%		
2	24	53%	21	47%	11	24%	34	76%	16	36%	29	64%		
3	28	62%	17	38%					21	47%	24	53%		
4	25	56%	20	44%	8	18%	37	82%	4	9%	41	91%		
5	34	76%	11	24%					16	36%	29	64%		
6	33	73%	12	27%					16	36%	29	64%		
7	27	60%	18	40%	10	22%	35	78%	11	24%	34	76%		
8	19	42%	26	58%					8	18%	37	82%		
9	32	71%	13	29%					10	22%	35	78%		
10	17	38%	28	62%	7	16%	38	84%	4	9%	41	91%		
11	22	49%	23	51%	9	20%	36	80%	11	24%	34	76%		
12	25	56%	20	44%					12	27%	33	73%		
13	12	27%	33	73%					3	7%	42	93%		
14	43	96%	2	4%					1	2%	44	98%		
15	18	40%	27	60%	4	9%	41	91%	2	4%	43	96%		
16	24	53%	21	47%					0	0%	45	100%		
17	23	51%	22	49%	11	24%	34	76%	0	0%	45	100%		
18	23	51%	22	49%	11	24%	34	76%	7	16%	38	84%		
19	38	84%	7	16%					20	44%	25	56%		
20	28	62%	17	38%	13	29%	32	71%	16	36%	29	64%		
21	37	82%	8	18%					10	22%	35	78%		
22	41	91%	4	9%					21	47%	24	53%		
23	14	31%	31	69%	3	7%	42	93%	8	18%	37	82%		
24	28	62%	17	38%					9	20%	36	80%		
25	40	89%	5	11%					18	40%	27	60%		
26	33	73%	12	27%	11	24%	34	76%	19	42%	26	58%		
27	38	84%	7	16%					10	22%	35	78%		
28	36	80%	9	20%					18	40%	27	60%		
29	34	76%	11	24%					6	13%	39	87%		
30	40	89%	5	11%					0	0%	45	100%		

Tableau 30 : Statistiques du test N° 1 (niveau avancé), exercice N° 1

D'après le tableau nous remarquons :

1. Qu'il n'y a pas de corrélation entre le nombre de bonnes réponses, le nombre de bonnes corrections et le nombre de bonnes règles. Mais le nombre de bonnes règles s'approche plus ou moins du nombre de bonnes corrections. Prenons à titre d'exemple les phrases suivantes :

N° 4 : 8 bonnes corrections pour 4 bonnes règles

N° 18 : 11 bonnes corrections pour 7 bonnes règles

Nous retiendrons que celui qui est capable de corriger une faute est plus ou moins capable de formuler la règle correspondante.

2. Qu'il n'y a, souvent, pas de corrélation entre le jugement sur l'emploi du subjonctif et la connaissance de la règle qui s'applique. Prenons à titre d'exemple les phrases suivantes :

N° 14 : 43 bonnes réponses pour 1 bonne règle.

N° 30 : 40 bonnes réponses pour 0 bonne règle.

D'après le tableau nous pouvons déduire les statistiques suivantes :

Réponse		Correction		Règle	
bonne	Mauvaise ou vide	Bonne	Mauvaise ou vide	bonne	Mauvaise ou vide
De 12 à 43	De 2 à 33	De 3 à 13	De 32 à 42	De 0 à 21	De 24 à 45

Tableau 31 :

Récapitulatif du tableau statistique du test N° 1 (niveau avancé), exercice N°1

Nous remarquons que certains étudiants proposent une mauvaise correction alors qu'ils proposent une bonne règle. Prenons à titre d'exemple les phrases suivantes :

N° 2 : 11 bonnes corrections pour 16 bonnes règles. Cela signifie que 5 étudiants proposent une mauvaise correction et une bonne règle.

N° 11 : 9 bonnes corrections pour 11 bonnes règles. Cela signifie que 2 étudiants proposent une mauvaise correction et une bonne règle.

N° 20 : 13 bonnes corrections pour 16 bonnes règles. Cela signifie que 3 étudiants proposent une mauvaise correction et une bonne règle.

Nous pouvons conclure et dire que ces étudiants ont appris la règle par cœur alors qu'ils ne sont pas capables de l'appliquer.

Remarques concernant les règles

Le nombre de copies est de 45. 11 copies constituent 24 % (environ le quart).

Cet exercice comporte 30 phrases.

Est considérée comme phrase difficile, toute phrase analysée correctement par moins d'un quart des personnes interrogées (11 bonnes réponses au maximum).

Classons les phrases selon leur degré de difficulté afin de résoudre leurs problèmes :

N° 1, 7 et 11 : 11 bonnes règles

N° 9, 21 et 27 : 10 bonnes règles

N° 24 : 9 bonnes règles

N° 8 et 23 : 8 bonnes règles

N° 18 : 7 bonnes règles

N° 29 : 6 bonnes règles

N° 4 et 10 : 4 bonnes règles

N° 13 : 3 bonnes règles

N° 15 : 3 bonnes règles

N° 14 : 1 bonne règle

N° 16, 17 et 30 : 0 bonne règle

Le total des phrases difficiles remonte à 19 (environ 64 %)

Pour pouvoir commenter ces données, voyons les règles qui s'appliquent.

N° 1 : *où que* + sub.

N° 4 : *faire que* + sub.

N° 7 : *promettre que* + ind.

N° 8 : *s'engager à ce que* + sub.

N° 9 : *admettre que* + ind. (dans le sens d'*accepter que*)

N° 10 et 11 : *il semble que* + sub. / *il me semble que* + ind.. Les étudiants emploient plutôt le sub. dans les 2 cas.

N° 13 : adj. restrictif après un superlatif relatif + sub.

N° 14 : *que* (complétive) en tête de phrase + sub.

N° 15 : *si* + *savoir* (imparfait) + *que* + imparfait → cond. passé. (corrélation des temps). Les étudiants confondent les 3 modes (ind, sub. et cond.)

N° 16 : une utilisation du verbe *savoir* au sub. dans le sens de *si les informations que j'ai sont exactes*.

N° 17 et 30 : sub. sans *que* en proposition indépendante.

N° 18 et 19 : *après que* + ind. / *avant que* + sub.. Les étudiants emploient le sub. dans les 2 cas

N° 21 : *même si* + ind. → ind. (exprime la concession)

N° 23 : *soit que* + sub. ... *soit que* + sub. (exprime la cause supposée)

N° 24 : *quand bien même* + cond. (exprime la concession). Les étudiants confondent le cond. et le sub.

N° 27 : *si* + imp. → cond. présent (corrélation des temps)

N° 29 : *dans la mesure où* + ind. (exprime la cause et la condition). Les étudiants confondent l'ind. et le sub.

Regroupons les problèmes que les étudiants rencontrent et classons-les dans les catégories étudiées (la généralisation et l'interférence) :

1. Sub. sans *que* dans une préposition indépendante : interférence, comme dans n° 17 et 30.
2. Sub. en tête de phrase après *que* (complétive) : généralisation, comme dans n° 14.
3. Corrélation des temps : généralisation, comme dans n° 15 et de 20 à 29.
4. Analogie ind. / sub. : généralisation, comme dans le couple des phrases 10 et 11.
5. Analogie ind. / sub. : généralisation et interférence, comme dans n° 2, 5 et le couple des phrases 18 et 19.
6. Alternance des modes selon le sens de l'énoncé : généralisation, comme dans n° 9 et 13.
7. Passage de l'ind. au sub. entre « assez probable » et « peu probable » : généralisation, comme dans n° 6.

Nous pouvons classer les phénomènes selon leur importance comme suit :

1. La généralisation des règles données par les manuels (27 phrases = 90 %).
2. L'interférence, due à l'influence de la grammaire arabe sur l'apprentissage de la grammaire française, surtout le mode subjonctif (7 phrases, environ 24%).

Lorsqu'une phrase comporte plusieurs phénomènes la difficulté s'aggrave et la possibilité de commettre des erreurs augmente. C'est le cas de la phrase n° 17 où personne n'a conçu la règle d'emploi.

3-1-6-2- Exercices II et III

Phrase	Transformation possible	Réponse acquise				Réponse non-acquise ou vide	
		Bonne	Avec des fautes grammaticales	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage
1	non	28	X	28	62%	17	38%
2	oui	24	9	33	73%	12	27%
3	oui	13	17	30	67%	15	33%

Tableau 32 :
Statistiques du test N° 1 (niveau avancé), exercice N° 2

Phrase	Transformation possible	Réponse acquise				Réponse non-acquise ou vide	
		Bonne	Avec des fautes grammaticales	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage
1	non	9	x	9	20%	36	80%
2	oui	18	19	37	82%	8	18%
3	oui	21	6	27	60%	18	40%
4	non	21	x	21	47%	24	53%

Tableau 33 :
Statistiques du test N° 1 (niveau avancé), exercice N° 3

D'après les deux tableaux, nous remarquons que :

1. Certains étudiants ne sont pas sensibles à la transformation complétive-infinitive ou infinitive-complétive.
2. Certains étudiants ne sont pas capables d'établir la transformation demandée, comme en témoignent les fautes grammaticales qu'ils ont commises.

Cela est dû à deux facteurs :

1. La complexité de la règle qui autorise ou qui interdit ces transformations.

Nous pouvons classer ce problème dans la catégorie *généralisation*.

2. En arabe, ces transformations dépendent de la particule du subjonctif et du verbe de la proposition complétive :

- L'infinitif est préférable dans les phrases comportant /ʔan/ (que) ou /kaj/ (pour que), alors qu'il est impossible avec les autres particules du subjonctif.
- L'infinitif n'est pas possible avec les verbes copules parce qu'ils sont des quasi-verbos. Il s'agit de /ka:na/ et de ses consœurs. Ces quasi-verbos n'ont pas d'infinitifs. C'est le cas de la phrase n° 2 dans l'exercice n° 2 où la transformation n'est pas possible et de la phrase n° 1 dans l'exercice n° 3 qui est refusée, alors que la complétive correspondante est acceptable.

Nous pouvons classer ce problème dans la catégorie *interférence*.

3-2- Test N° 2

3-2-1- Description du public concerné par le test N°2

Le public concerné par ce test est d'un côté homogène et de l'autre côté hétérogène pour les raisons suivantes :

1. Homogène, du fait que tous les participants sont des étudiants syriens qui ont déjà appris le français en Syrie et qui poursuivent leurs études en 3^{ème} cycle en France (Master, doctorat, DU, AFSA...)
2. Hétérogène, du fait qu'ils appartiennent à des filières différentes (médecine, chirurgie dentaire, génie civil, génie mécanique...)

Nous avons réussi à contacter ce public grâce à plusieurs moyens :

- a. Un réseau de relations grâce à la famille, les amis et leurs amis.
- b. Un réseau de relation grâce à l'UNES (Union Nationale des Etudiants Syriens) en France.
- c. Le site internet des étudiants syriens à l'étranger :

<http://www.syrianscholar.com/vb/index.php>

La période entre l'envoi du questionnaire et le dernier jour de réception des copies a duré 3 mois environ. Les participations étaient sous forme électronique (des e-mails).

C'était un vrai travail d'équipe. Un travail dur puisqu'il nous fallait stimuler les étudiants à participer au questionnaire en rappelant les amis, en renvoyant des e-mails et en relançant des rappels sur le site internet.

Le nombre des copies reçues est de 32.

3-2-2- Le subjonctif dans le programme des universités syriennes (sauf langue et littérature françaises)

En 1^{ère} année de licence, la langue française est enseignée en tant que langue étrangère, alors qu'en 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} années, elle est enseignée en tant que langue de spécialité.

L'étudiant est obligé de passer 4 modules de français en 1^{ère} et 2^{ème} année, à savoir ; un module chaque semestre. Alors qu'en 3^{ème} et 4^{ème} années, il est variable d'une filière à une autre.

3-2-3- Manuels de FLE à l'université de Damas

Le manuel de FLE est unique en 1^{ère} année dans toutes les filières. C'est *Studio 100*¹ – niveau débutant. Il est utilisé depuis 2008 / 2009. Ce manuel ne comporte pas de leçon concernant le subjonctif.

Les manuels de FLE de la 2^{ème} année sont variés :

- *Pratique du français scientifique* : sciences
- *Le français juridique* : droit
- *Santé médecine.com* : médecine, chirurgie dentaire et pharmacie
- *Sciences et techniques* : génie civil, génie mécanique ...
- *Français.com* : sciences humaines, lettres et théologie
- *Affaire à suivre* : économie

Ces manuels sont spécialisés, ils sont utilisés depuis 2008 / 2009.

La place que le subjonctif occupe est variable d'un manuel à l'autre.

¹ LAVENNE, C., BERARD, E., CANIER, Y. (2001). *Studio 100 niveau débutant*. Paris. Didier.

En première et deuxième année, ce sont les enseignants de FLE qui assurent les cours de français. En 3^{ème} et 4^{ème} année, ce sont les enseignants du département, qui ont suivis leurs études en France, qui assurent les cours de français, et par conséquent, ils choisissent eux mêmes la matière de leurs leçons.

Auparavant, il n'y avait pas toute cette diversité. Comme manuels destinés à la 1^{ère} année, il y avait *Sans frontières 1, le nouveau sans frontières 1 et Tempo 1*. Et comme manuels destinés à la 2^{ème} année, il y avait *Sans frontières 2, le nouveau sans frontières 2 et Tempo 2*.

3-2-4- Test de grammaire N° 2 (Niveau intermédiaire)

Test de grammaire N° 2

(Niveau intermédiaire)

I - Voici des phrases où le verbe proposé est à l'indicatif, au subjonctif ou au conditionnel. Si la phrase vous semble correcte mettez un x dans la case du Vrai, sinon mettez un x dans la case du Faux. Dans la ligne en dessous de chaque phrase proposez une reformulation de tout ce qui est incorrect puis donnez la règle grammaticale correspondante à toutes les phrases (correctes et incorrectes).

Exemple :

N°	Phrase	Vrai	Faux
	Ma fille souhaite que je lui fasse une belle surprise pour son anniversaire.	x	
	Souhaiter que + subjonctif		

N°	Phrase	Vrai	Faux
1.	Où que ma famille aille je serai avec elle.		
2.	Pascale espère que son fils réussisse cette année.		
3.	Le hasard a voulu que Jean perde ses clés .		
4.	Fasse le ciel que Laurence prend une bonne décision.		
5.	Je crois qu'il pleuvra aujourd'hui.		
6.	Il est improbable que le directeur fasse une tournée au cours de cette semaine.		
7.	J'admets que c' est vrai.		
8.	Il me semble que cette solution soit la meilleure.		
9.	Il semble qu'il part en vacances la semaine prochaine.		
10.	On a ordonné que les portes de l'université soient fermées à 20h.		
11.	C'est la plus jolie histoire que j' aie lue .		
12.	Que Georges soit un des candidats aux élections, cela m'étonne.		
13.	Si je savais que tu te rendrais chez Nathalie, je serais allé te voir.		

14.	Il est parti après que j' aie fini mes devoirs.		
15.	On se rencontre à la gare avant que tu ne prennes le train.		
16.	L'enseignant explique la leçon doucement pour que tous les élèves pourraient bien comprendre.		
17.	Même s'il pleut, je me promène avec ma famille.		
18.	Bien qu'il fasse chaud, je ferme les fenêtres.		
19.	L'enfant est tombé, soit qu'il aurait trébuché soit que son frère l'aurait bousculé .		
20.	Quoi qu'il fasse , il reste notre ami.		
21.	Quoiqu'elle a plusieurs talents, elle n'a pas été admise dans le concours.		
22.	Si les tarifs des transports en commun baissaient, les gens s'en serviraient davantage.		

II - Dans les phrases suivantes, pouvez-vous transformer les propositions conjonctives en propositions infinitives ? Si oui, faites la transformation nécessaire. Sinon, mettez un x.

1) L'institutrice apprécie que ses élèves **fassent** des progrès.

2) Je pense que je **suis** le premier.

3) Les membres de l'équipe de football pensent qu'ils **vont gagner** le match prochain.

III - Dans les phrases suivantes, pouvez-vous transformer les propositions infinitives en propositions conjonctives ? Si oui, faites la transformation nécessaire. Sinon, mettez un x.

1) Il souhaite **devenir** le PDG de l'entreprise.

2) Il te faut **faire** attention en traversant la rue.

3) Je vois **tomber** la nuit.

N.B.- Je vous conseille de ne pas utiliser le correcteur grammatical de Word car il peut vous tromper.

3-2-5- Explication du test de grammaire N° 2 (Niveau intermédiaire)

3-2-5-1- Exercice N° 1

C'est un exercice qui comprend 22 phrases complexes. Il est demandé de juger si la phrase est vraie ou fausse au niveau de la conjugaison du verbe mis en gras, puis de proposer une bonne correction pour le deuxième cas et finalement de proposer la règle de l'emploi correspondante pour chaque phrase.

3 modes apparaissent dans cet exercice : le subjonctif en un premier temps, puis l'indicatif et le conditionnel en un deuxième temps puisque les étudiants arabophones confondent l'emploi de ces 3 modes.

Ce que nous cherchons à identifier dans cet exercice, ce sont les points les plus difficiles dans l'apprentissage et l'emploi du mode subjonctif chez l'adulte arabophone ; nous classons ensuite ces problèmes en 2 catégories, à savoir : la généralisation et l'interférence (cf. 2^{ème} partie, Ch. II, 2- **Hypothèses** : Les problèmes que les adultes arabophones rencontrent dans l'apprentissage du mode subjonctif français)

3-2-5-2- Exercice N° 2

C'est un exercice qui comprend 3 phrases complexes dont la subordonnée est conjonctive. Il est demandé de juger si la transformation complétive-infinitive est possible, et de faire la transformation si possible.

Ce que nous cherchons dans cet exercice, c'est de savoir si les étudiants sont sensibles à l'égard de cette transformation et s'ils sont capables de l'établir.

Cette transformation ne correspond pas à celle de l'arabe, langue qui préfère cette opération avec les particules / ʔan / et / kaj / et l'interdit avec les autres particules du subjonctif.

Enfin, les problèmes que nous constaterons seront classés en 2 catégories, à savoir : la généralisation et l'interférence, comme dans l'exercice n° 1.

3-2-5-3- Exercice N° 3

C'est un exercice qui comprend 3 phrases complexes dont la subordonnée est infinitive. Il est demandé de juger si la transformation infinitive-complétive est possible, et de faire la transformation si possible.

Cet exercice vise à déterminer si les étudiants sont sensibles à l'égard de cette transformation et s'ils sont capables de l'établir.

Enfin, les problèmes que nous constaterons seront classés en 2 catégories, à savoir : la généralisation et l'interférence, comme dans l'exercice n° 1.

3-2-6- Correction du test N° 2 (niveau intermédiaire) et objectifs visés

I-

N°	Vrai	Fa	Corrigé	Type de phénomène	Règle	Remarques
1.	X			interférence	<i>où que</i> + sub.	pas de subjonctif après les circonstanciers de concession en arabe (<i>où que</i> + inacc. apocopé)
2.		x	réussira	généralisation	<i>espérer que</i> + ind.	analogie avec <i>souhaiter que</i> + sub.
				interférence		pas de différence entre <i>espérer</i> et <i>souhaiter</i> en arabe (<i>espérer</i> + particule de sub. + sub.)
3.	X			généralisation	<i>vouloir que</i> + sub.	
4.		x	prenne	généralisation	<i>faire que</i> + sub.	
5.	X			généralisation	<i>croire que</i> + ind.	analogie avec <i>douter que</i> + sub.
6.	X			généralisation	<i>il est improbable que</i> + sub.	passage de l'indicatif au subjonctif entre « assez probable » et « peu probable »

7.	X			généralisation	<i>admettre que</i> + ind.	<i>admettre que</i> ayant le sens d' <i>accepter que</i>
8.		x	est	généralisation	<i>il me semble que</i> + ind.	analogie avec <i>il semble que</i> + sub.
9.		x	parte	généralisation	<i>il semble que</i> + sub.	
10.	X			généralisation	<i>ordonner que</i> + sub.	
11.	X			généralisation	les adjectifs restrictifs après un superlatif relatif + sub.	énoncé comportant un doute
12.	X			généralisation	<i>que</i> (complétive) en tête de phrase + sub.	
13.		x	te rendais	généralisation	<i>si + savoir que</i> + ind. → cond. ¹	corrélation des temps
14.		x	ai fini	généralisation	<i>après que</i> + ind.	analogie avec <i>avant que</i>
				interférence		pas de différence, en arabe, entre <i>après que</i> et <i>avant que</i> (inacc. accusatif)
15.	x			généralisation	<i>avant que</i> + sub.	
				interférence		pas de différence, en arabe, entre <i>après que</i> et <i>avant que</i> (inacc. accusatif)
16.		x	puissent	généralisation (les connecteurs dans les subordinées circonstancielles)	<i>pour que</i> + sub.	exprime le but
17.	x				<i>même si</i> + ind. → ind.	exprime la concession
18.	x				<i>bien que</i> + sub.	exprime la concession
19.		x	ait trébuché / ait bousculé		<i>soit que</i> + sub. ... <i>soit que</i> + sub.	exprime la cause supposée
20.	x				<i>quoi que</i> + sub.	exprime la concession
21.		x	ait		<i>quoique</i> + sub.	exprime la concession

¹ HAILLET appelle ce type de conditionnel *le conditionnel temporel* ; c'est ce que les autres appellent *le futur dans le passé*.

22.	x				si + imparfait → cond. présent	exprime condition (corrélacion de temps)	la de
-----	---	--	--	--	-----------------------------------	--	----------

Tableau 34 :

Correction du test N° 2 (niveau intermédiaire) et objectifs visés

Exercice I

II-

N° 1 : ne correspond à aucune règle. La transformation est donc impossible.

N° 2 : Je pense être le premier.

L'infinitif est préférable après les verbes d'opinion, lorsque les deux agents sont identiques.

N° 3 : Les membres de l'équipe de football pensent gagner le match prochain.

L'infinitif est préférable après les verbes d'opinion, lorsque les deux agents sont identiques.

III-

N° 1 : après les verbes de volonté, lorsque l'agent est le même pour les deux verbes, l'infinitive est obligatoire. La transformation en proposition conjonctive complétive n'est pas possible.

N° 2 : Il faut que tu fasses attention en traversant la rue.

Après *falloir*, l'infinitive et la complétive sont toutes les deux possibles.

N° 3 : Je vois que la nuit tombe.

Après les verbes de perception, lorsque le verbe de la proposition principale et celui de la subordonnée expriment des faits simultanés, l'infinitive et la complétive sont toutes les deux possibles.

3-2-6- Résultat et remarques correspondant au test N° 2 (niveau intermédiaire)

3-2-6-1- Exercice I

Phrase	Réponse				Correction				Règle				Type de problème	
	Bonne	Pourcentage	Mauvaise ou vide	Pourcentage	Bonne	Pourcentage	Mauvaise ou vide	Pourcentage	Bonne	Pourcentage	Mauvaise ou vide	Pourcentage	Généralisation	Interférence
1	27	84%	5	16%					14	44%	18	56%		
2	25	78%	7	22%	15	47%	17	53%	13	41%	19	59%		
3	26	81%	6	19%					19	59%	13	41%		
4	21	66%	11	34%	14	44%	18	56%	6	19%	26	81%		
5	26	81%	6	19%					15	47%	17	53%		
6	26	81%	6	19%					9	28%	23	72%		
7	26	81%	6	19%					8	25%	24	75%		
8	20	63%	12	37%	19	59%	13	41%	6	19%	26	81%		
9	15	47%	17	53%	10	31%	22	69%	7	22%	25	78%		
10	23	72%	9	28%					16	50%	16	50%		
11	10	31%	22	69%					2	6%	30	94%		
12	29	91%	3	9%					0	0%	32	100%		
13	4	13%	28	87%	0	0%	4	100%	0	0%	0	100%		
14	20	63%	12	37%	10	31%	22	69%	6	19%	26	81%		
15	27	84%	5	16%					15	47%	17	53%		
16	26	81%	6	19%	25	78%	7	22%	15	47%	17	53%		
17	28	88%	4	12%					9	28%	23	72%		
18	25	78%	7	22%					18	56%	14	44%		
19	12	38%	20	62%	4	13%	28	87%	4	13%	28	87%		
20	27	84%	5	16%		29%		71%	16	50%	16	50%		
21	21	66%	11	34%	14	44%	18	56%	10	31%	22	69%		
22	28	88%	4	12%					5	16%	27	84%		

Tableau 35 :
Statistiques du test N° 2 (niveau intermédiaire), exercice N° 1

D'après le tableau nous remarquons :

1. Qu'il n'y a pas de corrélation entre le nombre de bonnes réponses, le nombre de bonnes corrections et le nombre de bonnes règles. Mais le nombre de bonnes règles s'approche plus ou moins du nombre de bonnes corrections. Prenons à titre d'exemple les phrases suivantes :

N° 2 : 15 bonnes corrections pour 13 bonnes règles

N° 9 : 10 bonnes corrections pour 7 bonnes règles

Le seul et unique cas, où le nombre de bonnes corrections est égale au nombre de bonnes règles, est n° 19 (4 bonnes corrections pour 4 bonnes règles)

Nous retiendrons que celui qui est capable de corriger une faute est plus ou moins capable de formuler la règle correspondante.

2. Qu'il n'y a, souvent, pas de corrélation entre le jugement sur l'emploi du subjonctif et la connaissance de la règle qui s'applique. Prenons à titre d'exemple les phrases suivantes :

N° 11 : 29 bonnes réponses pour 0 bonne règle.

N° 12 : 22 bonnes réponses pour 0 bonne règle.

Remarques concernant les règles

Le nombre de copies est de 32. 8 copies constituent 25 %.

Cet exercice comporte 22 phrases.

Est considérée comme phrase difficile, toute phrase analysée correctement par 8 personnes interrogées au maximum.

Classons les phrases selon leur degré de difficulté afin de résoudre leurs problèmes :

N° 7 et 17 : 8 bonnes règles

N° 9 : 7 bonnes règles

N° 4, 8 et 14 : 6 bonnes règles

N° 22 : 5 bonnes règles

N° 19 : 4 bonnes règles

N° 11 : 2 bonnes règles

N° 12 et 13 : 0 bonne règle

Le total des phrases difficiles remonte à 10 (environ 32 %)

Pour pouvoir commenter ces données, voyons les règles qui s'appliquent.

N° 4 : faire que + sub.

N° 7 : admettre que + ind. (dans le sens d'*accepter que*)

N° 8 et 9 : il semble que + sub. / il me semble que + ind.. Les étudiants emploient plutôt le sub. dans les 2 cas.

N° 11 : adj. restrictif après un superlatif relatif + sub.

N° 12 : que (complétive) en tête de phrase + sub.

N° 13 : *si* + *savoir* (imparfait) + *que* + imparfait → cond. passé. (corrélacion des temps). Les étudiants confondent les 3 modes (ind, sub. et cond.)

N° 14 et 15 : après que + ind. / avant que + sub.. Ils emploient le sub. dans les 2 cas

N° 17 : même si + ind. → ind. (exprime la concession)

N° 19 : soit que + sub. ... soit que + sub. (exprime la cause supposée)

N° 22 : si + imp. → cond. présent (corrélacion des temps)

Regroupons les problèmes que les étudiants rencontrent et classons-les dans les catégories étudiées (la généralisation et l'interférence) :

1. Sub. en tête de phrase après *que* (complétive) : généralisation, comme dans n° 12.
2. Corrélacion des temps : généralisation, comme dans n° 13 et de 16 à 22.
3. Analogie ind. / sub. : généralisation, comme dans le couple des phrases 8 et 9.
4. Analogie ind. / sub. : généralisation et interférence, comme dans n° 2, 5 et le couple des phrases 14 et 15.
5. Alternance des modes selon le sens de l'énoncé : généralisation, comme dans n° 7 et 11.
6. Passage de l'ind. au sub. entre « assez probable » et « peu probable » : généralisation, comme dans n° 6.

Nous pouvons classer les phénomènes selon leur importance comme suit :

1. La généralisation des règles données par les manuels (22 phrases = 100 %).
2. La didactique, due soit à l'absence de la règle d'emploi dans les manuels soit à la l'absence de l'explication de la règle (6 phrases, environ 28 %).
3. L'interférence, due à l'influence de la grammaire arabe sur l'apprentissage de la grammaire française, surtout le mode subjonctif (5 phrases, environ 23 %).

Lorsqu'une phrase comporte plusieurs phénomènes la difficulté s'aggrave et la possibilité de commettre des erreurs augmente. C'est le cas de la phrase n° 12 où personne n'a conçu la règle d'emploi.

3-2-6-2- Exercice II et III

Phrase	Transformation possible	Réponse acquise				Réponse non-acquise ou vide	
		Bonne	Avec des fautes grammaticales	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage
1	non	14	X	14	44%	18	56%
2	oui	18	6	24	75%	8	25%
3	oui	11	13	24	75%	8	25%

Tableau 36 :
Statistiques du test N° 2 (niveau intermédiaire), exercice N° 2

Phrase	Transformation possible	Réponse acquise				Réponse non-acquise ou vide	
		Bonne	Avec des fautes grammaticales	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage
1	non	5	x	5	16%	27	84%
2	oui	23	8	31	97%	1	3%
3	oui	18	1	19	59%	13	41%

Tableau 37 :
Statistiques du test N° 2 (niveau intermédiaire), exercice N° 3

D'après les deux tableaux, nous remarquons que :

1. Certains étudiants ne sont pas sensibles à la transformation complétive-infinitive ou infinitive-complétive.
2. Certains étudiants ne sont pas capables d'établir la transformation demandée, comme en témoignent les fautes grammaticales qu'ils ont commises.

Cela est dû à deux facteurs :

1. La complexité de la règle qui autorise ou qui interdit ces transformations.

Nous pouvons classer ce problème dans la catégorie *généralisation*.

2. En arabe, ces transformations dépendent de la particule du subjonctif et du verbe de la proposition complétive :

- L'infinitif est préférable dans les phrases comportant / ?an / (que) ou / kaj / (pour que), alors qu'il est impossible avec les autres particules du subjonctif.
- L'infinitif n'est pas possible avec les verbes copules parce qu'ils sont des quasi-verbos. Il s'agit de / ka:na / et de ses consœurs. Ces quasi-verbos n'ont pas d'infinitifs. C'est le cas de la phrase n° 2 dans l'exercice n° 2 où la transformation n'est pas possible et de la phrase n° 1 dans l'exercice n° 3 qui est refusée, alors que la complétive correspondante est acceptable.

Nous pouvons classer ce problème dans la catégorie *interférence*.

IV- Synthèse

Nous remarquons une grande adéquation entre l'hypothèse que nous avons proposée et les résultats que nous avons obtenus à l'issue des deux tests.

Nous avons rencontré beaucoup de fautes de grammaire dues à la généralisation des règles telles que l'emploi du mode après *souhaiter que* et *espérer que*.

Nous avons également rencontré beaucoup de fautes dues à l'interférence de la langue arabe telles que l'emploi du subjonctif en proposition indépendante sans *que*. Nous retiendrons qu'il est inutile d'appliquer les règles de la grammaire arabe à la grammaire française. Chacune a ses spécificités.

Reprenons une idée que nous avons vu *supra*, à savoir que le choix du temps et du mode du verbe de la proposition subordonnée, en français, dépend de plusieurs facteurs : le contexte, le sens, le connecteur, le type de la proposition subordonnée et le temps du verbe de la proposition principale. Toutefois, en arabe, l'élément qui commande le choix du mode et du temps, c'est la particule par excellence. Ceci explique la difficulté de l'apprentissage du mode subjonctif chez l'adulte arabophone.

V- Conclusion

Grâce à cette expérimentation, nous avons pu démontrer que les hypothèses que nous avons faites concernant la difficulté de l'apprentissage du mode subjonctif français pour les adultes arabophones est due à deux facteurs : la généralisation des règles et à l'interférence de la langue maternelle (l'arabe).

Nous avons pu constater les différents types d'erreurs et nous les avons classées dans les deux catégories susmentionnées.

D'après ce que nous avons vu à travers ce chapitre, nous pourrions dire que les apprenants arabophones ont besoin d'une nouvelle méthode d'apprentissage du mode subjonctif adaptée à leurs besoins.

Pour faciliter l'apprentissage du mode subjonctif chez les adultes arabophones, nous proposons, dans le chapitre suivant, une nouvelle approche qui explique ce mode et ses emplois.

Chapitre III

Propositions pour l'enseignement du subjonctif aux adultes arabophones

I- Introduction

A travers la première partie de cette recherche, nous avons établi une comparaison entre le subjonctif français et le subjonctif arabe. Nous avons vu les divergences ainsi que les convergences entre les deux. A partir de cette étude contrastive, nous avons pu formuler nos hypothèses à propos de la difficulté de l'apprentissage du mode subjonctif pour un apprenant adulte arabophone.

Ces hypothèses nous ont conduite à élaborer deux tests que nous avons adressés à deux publics différents, à savoir : des diplômés en langue et littérature françaises et des diplômés en d'autres disciplines. Les résultats obtenus à l'issue de ces deux tests nous permettront à présent de proposer une nouvelle méthodologie de l'enseignement / apprentissage du mode subjonctif français correspondant au mieux aux apprenants adultes arabophones.

Ces propositions permettront à notre public d'éviter des erreurs telles que :

- l'emploi du subjonctif après *espérer que*.
- la production d'un énoncé tel que **L'élève travaille bien pour qu'il réussisse son année* au lieu de *L'élève travaille bien pour réussir son année*.

Elles lui permettront également de comprendre l'emploi du subjonctif dans une proposition indépendante telle que : *Vive le roi*.

Pour y arriver, nous allons essayer de trouver une définition cohérente du mode subjonctif, de présenter les quatre temps du subjonctif et d'étudier les différents emplois du

subjonctif en nous référant à la théorie *du temps et de l'aspect* de GOSSELIN et à l'approche d'HAILLET concernant la distribution des occurrences du subjonctif. Nous présenterons également une nouvelle notion, celle du repérage temporel du procès au subjonctif. C'est pourquoi nous allons nous servir des idées évoquées dans la première partie, Ch. II – **Le subjonctif**.

3-1- Présentation du mode subjonctif

3-1-1- Définition du mode subjonctif

Comme le mode indicatif, le mode subjonctif peut servir à exprimer une certitude ou une réalité comme il peut servir à exprimer un doute ou une virtualité. Illustrons cette idée par les exemples suivants :

Je suis content que vous soyez tous arrivés à l'heure. (subjonctif, certitude)

L'enfant joue au ballon. (indicatif, réel)

Je doute qu'il soit parti en vacances. (subjonctif, doute)

Elle espère que son fils réussira ses examens. (indicatif, virtuel)

3-1-2- Les temps du subjonctif

Alors que le mode indicatif comporte 8 temps verbaux, le mode subjonctif n'en comporte que 4, à savoir : le présent, le passé, l'imparfait et le plus-que-parfait. Ces temps ne correspondent pas aux temps verbaux de l'indicatif.

Du point de vue morphologique :

Le subjonctif se manifeste sous deux formes, *la forme simple* et *la forme composée*.

Le présent du subjonctif est morphologiquement dérivé du présent de l'indicatif.

Le passé du subjonctif se forme de la manière suivante : le présent du subjonctif de l'auxiliaire *avoir* ou *être* + le participe passé du verbe.

L'imparfait du subjonctif est morphologiquement dérivé du passé simple de l'indicatif.

Le plus-que-parfait du subjonctif se forme de la manière suivante : l'imparfait du subjonctif de l'auxiliaire *avoir* ou *être* + le participe passé du verbe.

Il nous semble pertinent d'évoquer la dichotomie *temps absolu* et *temps relatif*, que nous avons vu chez GOSSELIN. Selon lui, les temps morphologiques marquent le temps absolu (présent, passé et futur) et les temps relatifs marquent le rapport temporel (l'antériorité, la simultanéité ou la postériorité).

Exemples :

Qu'elle finisse vite ses devoirs. (le subjonctif présent *finisse* marque un temps absolu car l'intervalle de référence de la proposition indépendante est en rapport avec l'intervalle d'énonciation)

Qu'elle ait vite fini ses devoirs. (le subjonctif passé *ait fini* marque un temps absolu car l'intervalle de référence de la proposition indépendante est en rapport avec l'intervalle d'énonciation)

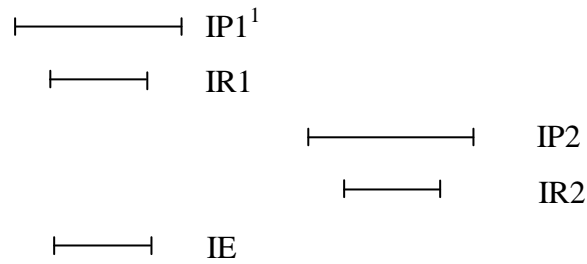
Il faut qu'il finisse vite ses devoirs. (le subjonctif présent *finisse* marque un temps relatif car l'intervalle de référence de la proposition subordonnée est en rapport de simultanéité avec celui de la principale)

Il faut qu'il ait fini ses devoirs avant 20h. (le subjonctif passé *ait fini* marque un temps relatif car l'intervalle de référence de la subordonnée est en rapport de postériorité avec celui de la principale, mais il est antérieur au repère temporel 20h.)

Le présent et l'imparfait du subjonctif représentent le procès comme inaccompli ou aoristique par rapport à un repère temporel. Le passé et le plus-que-parfait du subjonctif représentent le procès comme accompli par rapport à un repère temporel. Illustrons cette idée par les exemples suivants :

Il faut qu'il parte.

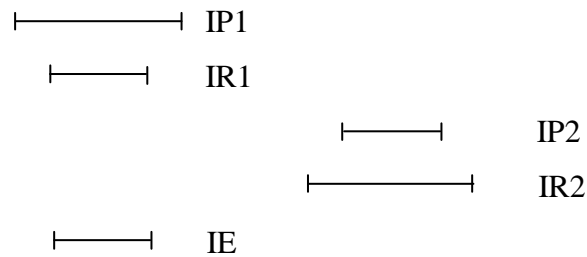
V1 V2



(l'intervalle de référence de la subordonnée (inaccompli) est postérieur à celui de la principale).

Il faut qu'il soit parti avant la nuit.

V1 V2

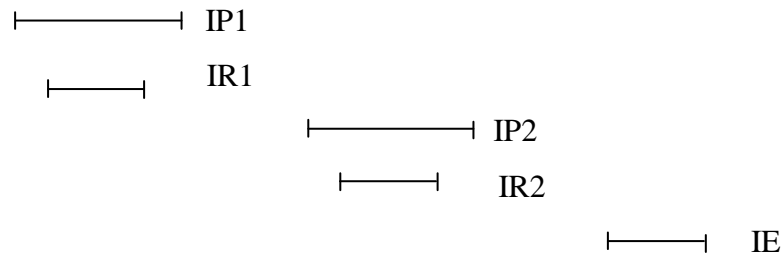


(l'intervalle de référence de la subordonnée (accompli) est postérieur à celui de la principale mais antérieur au repère temporel [la nuit]).

¹IP : intervalle de procès
IR : intervalle de référence
IE : intervalle d'énonciation

Il fallait qu'il partît.

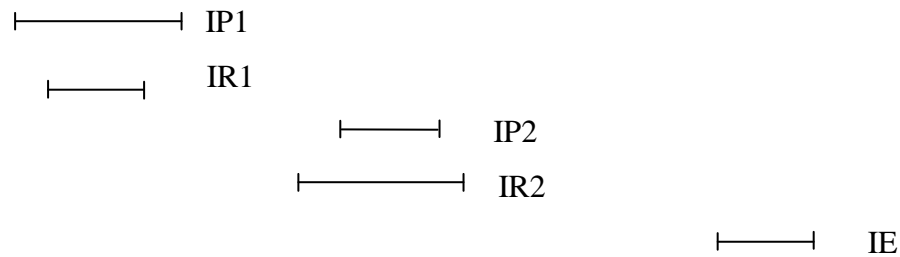
V1 V2



(l'intervalle de référence de la subordonnée (inaccompli) est postérieur à celui de la principale).

Il fallait qu'il fût parti avant la nuit.

V1 V2



(l'intervalle de référence de la subordonnée (accompli) est postérieur à celui de la principale mais antérieur au repère temporel [la nuit]).

Le présent et le passé du subjonctif s'emploient lorsque le repère temporel est contemporain de l'énonciation. Ils situent ce dont on parle dans le présent ou dans l'avenir (cf. les exemples *supra*). L'imparfait et le plus-que parfait du subjonctif s'emploient dans les mêmes conditions sémantiques que celles du présent et du passé du subjonctif mais ils situent ce dont on parle dans le passé car ils dépendent d'un repère passé (cf. les exemples *supra*).

Etant donné que l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont considérés comme archaïques, nous pourrions les remplacer le premier par le présent et le deuxième par le passé du subjonctif, comme dans : *Il fallait qu'il parte. / Il fallait qu'il soit parti avant la nuit.*

N. B.

- Au passé du subjonctif s'ajoute un temps que l'on appelle le subjonctif surcomposé qui s'emploie pour insister sur l'idée de l'achèvement du procès ;
Exemple : *Il a quitté son bureau sans que son chef lui ait eu permis.*
- Le futur du subjonctif n'existe même pas en français, c'est le présent du subjonctif qui joue le rôle du futur à l'aide d'un repère dans l'énoncé, tel que dans : *Il faut que elle finisse vite ses devoirs.* Nous pouvons dire que l'emploi du présent dans cet énoncé situe ce dont on parle (le fait de finir) dans l'avenir.

Selon la théorie de GOSSELIN : « *Le subjonctif présent indique uniquement que l'intervalle de référence¹ ne peut être antérieur à un autre intervalle qui lui sert de point de repère.* » (GOSSELIN, 1996) p. 217.

Lorsque le subjonctif s'emploie dans une proposition indépendante, cet intervalle correspond au moment de l'énonciation. Le subjonctif situe l'événement dans l'avenir de façon aoristique².

Exemple : *Qu'il fasse vite ses devoirs.*

Lorsqu'il s'emploie dans une proposition subordonnée, cet intervalle correspond à l'intervalle de référence de la principale.

Exemple : *Il faut qu'il fasse vite ses devoirs.* (postériorité par rapport à *il faut*)

Le présent du subjonctif marque l'aspect inaccompli lorsqu'il exprime la simultanéité, et prend prioritairement la valeur aoristique lorsqu'il indique la postériorité.

¹ Rappelons que selon GOSSELIN, les représentations aspectuo-temporelles mettent en œuvre trois types d'intervalles disposés sur l'axe de temps : l'intervalle de procès [B1, B2], l'intervalle de l'énonciation [01,02] correspondant à la durée entre le début et la fin d'énonciation, l'intervalle de référence [I,II] qui correspond à ce qui est perçu/montré sur l'axe temporel.

² Les trois types d'aspect selon Gosselin sont :

- 1- L'aoristique qui revient à représenter le procès dans son intégralité et avec ses bornes, sans rapport avec le moment de l'énonciation, comme dans : *Il traversa la rue.*
- 2- L'accompli qui revient à représenter le procès dans son intégralité avec ses bornes, en relation avec le moment de l'énonciation, comme dans : *Il a traversé la rue.*
- 3- L'inaccompli qui revient à représenter le procès sans ses bornes, comme dans : *Il traverse la rue.*

Quant au passé du subjonctif, selon la théorie de GOSSELIN, il s'explique de la façon suivante :

Le participe passé exprime l'antériorité.

L'intervalle de référence de l'auxiliaire au subjonctif présent ne peut être antérieur à un autre intervalle qui lui sert de repère.

L'auxiliaire prend les effets de sens du subjonctif présent. Le procès est donc soit postérieur au moment de l'énonciation (dans les propositions indépendantes), soit postérieur à l'intervalle de référence de la principale (dans les complétives introduites par un verbe volitif ou dans une circonstancielle de but), soit simultané (dans les complétives introduites par un verbe subjectif ou dubitatif, dans les relatives ou dans les concessives ne contenant pas de circonstancielle de temps impliquant la postériorité) comme dans les exemples suivants :

Qu'il ait fini vite ses devoirs. (postérieur au moment de l'énonciation)

La maman souhaitait que son fils ait obtenu son bac avant de partir en vacances. (postérieur à *souhaitait*)

Je regrette que tu sois parti. (antérieur à *regrette*)

Dans le cas où aucun circonstanciel de temps détaché ne peut servir d'antécédent à l'intervalle de référence, l'auxiliaire au subjonctif présent prend une valeur aoristique et ponctuelle.

Exemples : *Qu'elle ait fini ses devoirs.*

Qu'elle ait vite fini ses devoirs.

Selon lui, comme toutes les formes composées, le passé du subjonctif exprime l'accompli.

Exemple : *Luc doute que Marie soit rentrée depuis deux heures.*

Nous avons déjà conclu que le présent du subjonctif n'exprime pas forcément une action à venir, et le passé du subjonctif n'exprime pas forcément une action qui s'est réalisée dans le passé. C'est le sens de l'énoncé qui détermine le temps du procès.

N.B.- Il nous semble pertinent d'attirer l'attention des étudiants arabophones en langue et littérature françaises sur la distinction entre *le plus-que-parfait du subjonctif* et *le conditionnel passé deuxième forme* :

Comparons les deux énoncés suivants :

Ils eussent réagi si vous les eussiez informés.

J'aurais aimé qu'ils eussent réagi avant la réunion d'hier.

Nous remarquons que *Ils eussent réagi* commute avec *Ils auraient réagi* dans le premier énoncé alors qu'il commute avec *ils aient réagi* dans le deuxième. Il s'agit donc du plus-que-

parfait du subjonctif à valeur de conditionnel passé (conditionnel passé deuxième forme) dans le premier énoncé et il marque l'éventualité du procès, alors qu'il s'agit du plus-que-parfait du subjonctif dans le deuxième.

Le plus-que-parfait du subjonctif à valeur de conditionnel passé commute également avec le plus-que-parfait de l'indicatif après *si, même si, comme si* comme dans les exemples suivants :
Si j'eusse cherché, j'aurais trouvé.

Si j'avais cherché, j'aurais trouvé.

Le plus-que-parfait du subjonctif à valeur de conditionnel passé s'emploie surtout à la 3^{ème} personne du singulier.

Exemple : *Il eût été plus normal qu'elle intervienne* commute avec *Il aurait été plus normal qu'elle intervienne* (c'est le deuxième énoncé qui est plus naturel).

3-2- Vue d'ensemble

Soient les couples de phrases suivants :

1- *Je souhaite qu'il finisse son travail avant 17h.*

2- *J'espère qu'il finira son travail avant 17h.*

3- *Il est certain qu'on fera une randonnée le week-end.*

4- *Il n'est pas certain qu'on fasse une randonnée le week-end.*

5- *Je suis sûre que Paris est la ville la plus peuplée en France.*

6- *Que Paris soit la ville la plus peuplée en France, j'en suis sûre.*

7- *Vive le roi.*

8- *Que la paix soit avec vous.*

9- *Il a passé son week-end à jardiner de sorte que sa main s'est mise à enfler.*

10- *L'enseignant explique bien ses idées de sorte que tout soit clair.*

A première vue, on a l'impression qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Des questions tournent dans notre tête, telles que :

Pourquoi est-ce qu'on emploie l'indicatif après *espérer que* alors qu'on emploie le subjonctif après *souhaiter que* ? (1 et 2)

Pourquoi est-ce qu'on emploie l'indicatif après *il est certain que* alors qu'on emploie le subjonctif après *il n'est pas certain que* ? (3 et 4)

Pourquoi dire la même chose de deux manières différentes, change le mode de la subordonnée ? (5 et 6)

Pourquoi est-ce que le subjonctif s'emploie dans des propositions indépendantes, notamment sans *que* ? (7 et 8)

Pourquoi est-ce que dans la même structure (*de sorte que* + sujet + verbe), on emploie tantôt l'indicatif tantôt le subjonctif ? (9 et 10)

Pour répondre à ces questions, nous proposons une nouvelle approche de l'étude du subjonctif à partir des emplois de ce mode.

Dans cette approche, nous nous basons sur *la théorie du temps et de l'aspect* de GOSSELIN et sur le point de vue d' HAILLET sur l'explication du mode subjonctif et de son emploi que nous avons évoqués dans la première partie, Ch. II – **Le subjonctif**.

3-3- L'emploi du mode subjonctif

Nous pourrions schématiser, d'une manière simplifiée, les différents emplois du mode subjonctif comme suit :

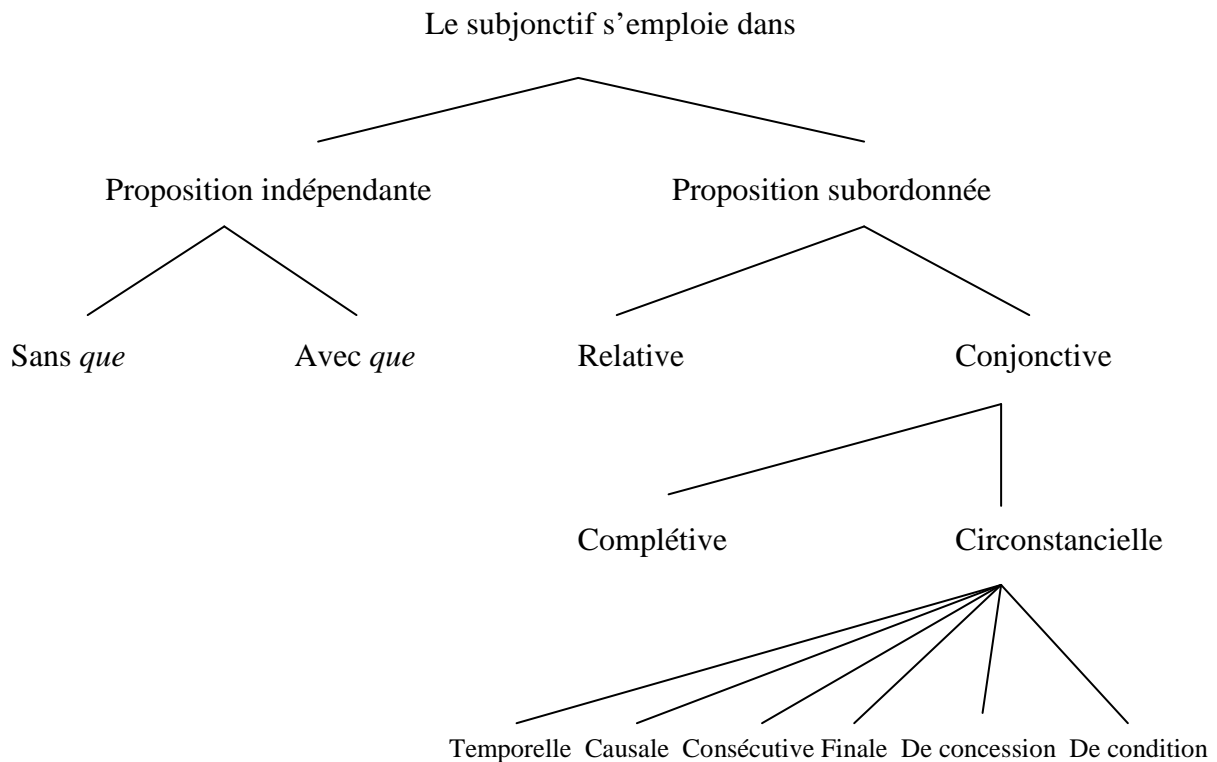


Figure 16 :
Emplois du subjonctif

Ce schéma nous permet d'étudier les différents emplois du subjonctif d'une manière parallèle. L'emploi du subjonctif en proposition indépendante // l'emploi du subjonctif en proposition subordonnée, l'emploi du subjonctif en proposition indépendante sans *que* // l'emploi du subjonctif en proposition indépendante avec *que*, l'emploi du subjonctif en proposition subordonnée relative // l'emploi du subjonctif en proposition subordonnée conjonctive et l'emploi du subjonctif en proposition subordonnée conjonctive complétive // l'emploi du subjonctif en proposition subordonnée conjonctive circonstancielle.

3-3-1- L'emploi du subjonctif dans une proposition indépendante

Nous avons vu *supra* que le subjonctif s'emploie dans une proposition indépendante sans *que* ou avec *que*.

3-3-1-1- L'emploi du subjonctif dans une proposition indépendante sans *que*

Il s'emploie dans des situations restreintes. La liste des exemples à donner à ce propos est une liste fermée.

Exemples :

1. *Plût au ciel que...*
2. *Puissé-je réussir.*
3. *Vive le roi. Dieu te bénisse.*
4. *Soit un triangle ABC.*

On appelle ce type d'emploi *les structures stéréotypées*.

Les emplois du type 1, 2 et 3 concernent les étudiants en langue et littérature françaises.

L'emploi du type 4 concerne les étudiants en mathématique, physique, génie civil...

3-3-1-2- L'emploi du subjonctif dans une proposition indépendante avec *que*

Par contraste avec la liste fermée précédente, cet emploi du subjonctif en proposition indépendante précédé de *que* peut nous fournir une liste ouverte car il sert à exprimer :

- Un ordre à la troisième personne. Cette catégorie contient aussi bien les énoncés impératifs que les énoncés optatifs, les souhaits, les vœux, les prières et le refus.

Exemples : *Qu'elle fasse vite.*

Qu'il soit béni.

Que la paix soit avec vous.

Selon l'analyse de la distribution des occurrences du subjonctif, HAILLET classe ce type d'emploi du subjonctif en proposition indépendante dans la catégorie des emplois obligatoires du subjonctif (contraintes liées à la syntaxe) et il propose l'exemple

suivant : *Le prince semble faire de l'honnêteté un dogme. Eh bien, qu'il ait l'honnêteté de mettre fin à son triste mariage ! (Le Nouvel Observateur, n° 1565, 1994, p. 49)¹*
(HAILLET, 1995)

- Une supposition : cet emploi est fréquent dans les phrases exclamatives.

Exemple : *Moi, que je finisse la lecture de cet ouvrage en une journée !* = Je ne pourrai jamais finir la lecture de cet ouvrage en une journée.

Il nous semble utile d'attirer l'attention des étudiants en langue et littérature françaises sur l'utilisation de la séquence *que je sache*. D'un point de vue formel, le cas de la séquence *que je sache* se rattache à cette structure. Cette séquence se laisse paraphraser par *Si les informations que j'ai sont exactes*, comme dans *Cela ne s'est jamais produit, que je sache*.

On ne peut pas admettre l'emploi d'un autre verbe comme, par exemple, *croire* ou *connaître* :

* *Cela ne s'est jamais produit, que je croie.*

* *Cela ne s'est jamais produit, que je connaisse.*

On ne peut pas non plus admettre une autre personne :

* *Cela ne s'est jamais produit, que tu saches.*

* *Cela ne s'est jamais produit, que vous sachiez.*

3-3-2- L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée

« Une proposition est subordonnée quand elle est membre d'une autre phrase. [...] Le rapport de subordination se caractérise bien souvent par une servitude temporelle ou modale, liée à la dépendance. » (ARRIVE et al., 1986) p.640.

La proposition subordonnée a deux types, à savoir : la relative et la conjonctive.

N. B.- Il nous semble pertinent de signaler que les cas de figure qui relèvent de la littérature concernent uniquement les étudiants en langue et littérature françaises.

¹ Citation d'Haillet, (HAILLET, 1995) p. 157.

3-3-2-1- L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée relative

Dans *Grammaire expliquée du français*, POISSON-QUINTON *et al.*, définissent la proposition subordonnée relative comme suit :

C'est une proposition subordonnée reliée à une proposition principale par un pronom relatif simple (qui, que, dont, où, quoi) ou composé (préposition + lequel, duquel, auquel). [...] On l'utilise lorsqu'on souhaite apporter un complément d'information sur un mot ou une idée déjà exprimés dans la proposition principale. (POISSON-QUINTON *et al.*, 2002a) p. 245.

La proposition subordonnée relative a une fonction dans la phrase complexe. Elle peut être *sujet, prédicat, attribut, épithète ou complément*, comme dans les exemples suivants :

Qui sème le vent récolte la tempête. (sujet de *récolte*)

Voilà qui est bien ! (prédicat de *voilà*)

J'entends le moineau qui chante. (attribut de *moineau*)

Chaque matin, je rencontre le monsieur qui porte un chapeau noir. (épithète de *monsieur*)

Dans l'écrasante majorité des cas, le verbe de la proposition subordonnée relative se met à l'indicatif. Mais dans certains cas, l'indicatif alterne avec le subjonctif ; illustrons ci-dessous les cas les plus fréquents :

a) Lorsque l'antécédent est restreint par un superlatif relatif comme *le seul, le premier, le dernier...*

Exemple : *C'est le dernier exemplaire que nous avons à la bibliothèque.*

Cette phrase alterne avec *C'est le dernier exemplaire que nous avons à la bibliothèque.* (Dans la première, le locuteur n'est pas sûr que ce soit le dernier exemplaire du livre, alors que dans la deuxième il en est sûr.)

b) Lorsque les pronoms indéfinis *quelqu'un, quelque chose* et des syntagmes de valeur équivalente introduite par *un, une, des...* sont envisagés comme possibles ou voulus.

Exemple : *Je cherche quelqu'un qui sache le japonais.*

Cette phrase alterne avec *Je cherche quelqu'un qui sait le japonais.* (Dans la première, le locuteur a un doute sur l'existence de cette personne, alors que dans la deuxième il en est sûr.)

c) Les tournures interrogatives, négatives, restrictives ou hypothétiques, dans des subordonnées relatives, entraînent généralement le subjonctif.

Comparons les énoncés suivants :

Connais-tu une étudiante qui puisse travailler à temps partiel ?

Il n'y a personne ici qui puisse m'aider ?

Il n'y a que Max qui soit venu.

Il y a peu de personnes qui soient propriétaires de deux maisons.

avec :

Connais-tu une étudiante qui peut travailler à temps partiel ?

Il n'y a personne ici qui peut m'aider ?

Il n'y a que Max qui est venu.

Il y a peu de personnes qui sont propriétaires de deux maisons.

Nous remarquons que la première série d'énoncés comporte un grand doute, alors que dans la deuxième, le locuteur est sûr de ce qu'il annonce.

D'après *a*, *b* et *c*, nous pouvons conclure que dans aucun des cas l'emploi du subjonctif en proposition relative n'est automatique. Par ailleurs, le subjonctif est logique dans certains cas, comme dans :

Je ne connais personne qui sache lire le japonais.

**Je ne connais personne qui sait lire le japonais.* « 0% » des personnes que le locuteur connaît savent lire le japonais.

Il n'y a rien dans la vie qui vaille la peine de donner au Malin la plus petite parcelle de son âme. (Anton Tchekhov)¹

**Il n'y a rien dans la vie qui vaut la peine de donner au Malin la plus petite parcelle de son âme.* (rien détermine l'impossibilité de l'emploi de l'indicatif.)

Après avoir cité les cas de l'emploi de l'indicatif et du subjonctif dans une subordonnée relative, passons à l'emploi du conditionnel dans ladite subordonnée. Nous nous référons, à ce propos, à l'approche d'HAILLET (cf. 1^{ère} partie – CH. I, 5-6-4-2- **Les types d'emploi du conditionnel**). Rappelons qu'HAILLET distingue trois types de conditionnel : le conditionnel temporel, le conditionnel d'hypothèse et le conditionnel d'altérité énonciative.

¹ <http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=vaille>, consulté le 01 février 2012.

Il conviendrait d'évoquer les différents emplois du conditionnel dans les propositions subordonnées relatives car certains apprenants arabophones confondent l'emploi du subjonctif et l'emploi du conditionnel. Nous adressons les explications ci-dessous notamment aux étudiants en langue et littérature françaises.

1. L'emploi du conditionnel temporel dans les subordonnées relatives

Exemple 1 : *A l'époque, elle faisait entièrement confiance à **celui qui** deviendrait plus tard son pire ennemi.* (HAILLET, 2002) p. 25.

→ qui allait devenir plus tard son pire ennemi.

Dans cet emploi du *conditionnel temporel*, le procès *deviendrait* est représenté comme n'ayant pas été envisagé au moment qui correspond au repère passé.

Exemple 2 : *En principe, les deux hommes n'entretiennent pas de relation hiérarchique. Ainsi en a tranché Chirac. Chacun aurait son territoire, **sur lequel** il régnerait en maître.* (HAILLET, 2002) p. 25.

→ sur lequel il allait régner en maître.

Dans cet emploi du *conditionnel temporel*, le procès *régnerait* est représenté comme ayant été envisagé au moment qui correspond au repère passé.

2. L'emploi du conditionnel d'hypothèse dans les subordonnées relatives

Exemple 3 : *Le leader des socialistes lyonnais, Gérard Colomb, estime que si Charles Millon se présentait à la mairie de Lyon, il obtiendrait autour de 20% des voix, **ce qui** provoquerait à coup sûr une guerre fratricide à droite.* (HAILLET, 2002) p. 49.

L'emploi du *conditionnel d'hypothèse* produit un effet de sens du type « éventuel » dans la subordonnée relative.

Exemple 4 : *En Suède, où on quittait traditionnellement la famille à 18 ans, les enfants restent désormais à la maison jusqu'à 25-26 ans. [...] Cette situation, **qui** aurait été ressentie comme une contrainte par la génération précédente, n'est pas vécue comme telle. On n'a plus vraiment envie de quitter la famille.* (HAILLET, 2002) p. 53.

→ qui – si elle avait été vécue par la génération précédente – aurait été ressentie comme...

Ce type d'emploi du *conditionnel d'hypothèse* commute avec le plus-que-parfait du subjonctif (eût été ressentie).

3. L'emploi du conditionnel d'altérité énonciative dans les subordonnées relatives

a) Allusion à un locuteur distinct

Exemple 5 : *Cherchant désespérément à coincer Bill Clinton, les républicains s'attaquent désormais à ses relations avec une très riche famille de banquiers indonésiens, les Riady, **qui** auraient généreusement financé sa campagne.* (HAILLET, 2002) p. 78.

Dans cet emploi du *conditionnel d'altérité énonciative*, du type *allusion à un locuteur distinct*, la relative est interprétée comme prise en charge par le locuteur ; *les Riady, **qui** auraient généreusement financé sa campagne* commute avec *les Riady ont, paraît-il, généreusement financé sa campagne* ce qui caractérise le conditionnel d'altérité énonciative.

b) dédoublement du locuteur

Exemple 6 : *Cette épreuve éveille en chacun de nous le syndrome **que** j'appellerais « du radeau de la Méduse », le radeau où l'on estime être forcé de couper les mains de ceux qui s'y agrippent en surnombre parce que les admettre serait mettre en danger ceux qui y sont déjà installés.* (HAILLET, 2002) p. 91.

Dans cet emploi du *conditionnel d'altérité énonciative*, du type *dédoublement du locuteur*, le conditionnel présent commute avec le présent de l'indicatif : ***que** j'appellerais « du radeau de la Méduse »* commute avec *que j'appelle « du radeau de la Méduse »*.

Nous remarquons que le pronom relatif, à lui seul, ne détermine rien, c'est la séquence entière qui exige tel ou tel mode.

3-3-2-2- L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée conjonctive

La proposition subordonnée conjonctive a deux types, à savoir : la proposition subordonnée conjonctive complétive et la proposition subordonnée conjonctive circonstancielle.

3-3-2-2-1- L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée conjonctive complétive

POISSON-QUINTON *et al.* définissent la proposition subordonnée conjonctive complétive comme suit :

Elle complète la proposition principale et dépend d'elle. Elle est essentiellement introduite par la conjonction *que* (parfois à *ce que*) qui n'a pas de sens réel. C'est seulement un mot de liaison. (POISSON-QUINTON *et al.*, 2002a) p. 251.

Les propositions subordonnées complétives remplissent dans la phrase des fonctions nominales essentielles (sujet, COD, complément de nom ou d'un adjectif).

HAILLET propose une approche qui s'inspire de l'analyse de la **distribution**¹ des occurrences du subjonctif.

Fondée sur l'exemple des *formes*, des *faits* directement *observables*, cette approche est destinée à permettre aux apprenants d'acquérir progressivement la maîtrise de l'emploi du subjonctif par le biais de l'analyse des environnements dans lesquels le subjonctif s'utilise. Elle fait intervenir les notions de contrainte liée à la structure syntaxique de l'énoncé, et de contrainte liée au lexique ; pour ce qui est de la réflexion sur le sens proprement dit du subjonctif, elle repose sur la distinction entre les emplois obligatoires et les emplois facultatifs du subjonctif. (HAILLET, 1995) p. 156.

Cette approche représente deux grandes catégories. La première englobe les cas où l'emploi du subjonctif est obligatoire et la deuxième englobe les cas où le subjonctif alterne avec l'indicatif dans une proposition subordonnée conjonctive complétive².

❖ Emploi obligatoire du subjonctif (Non-alternance des modes)

Cette catégorie comporte les cas où l'emploi du subjonctif est obligatoire (les contraintes liées à la syntaxe et les contraintes liées au lexique).

Voici les cas les plus fréquents où le subjonctif n'alterne pas avec l'indicatif.

¹ (WAGNER et PINCHON, 1962, 1991) et (ARRIVE *et al.*, 1986).

² L'approche d' HAILLET concerne l'emploi du subjonctif dans tous les types de propositions. Nous adressons cette catégorie aux étudiants en langue et littérature françaises.

✓ Emplois obligatoires du subjonctif : contraintes liées à la syntaxe

Cette sous-catégorie¹ comporte deux cas de figure de l'emploi du subjonctif en proposition subordonnée conjonctive complétive :

(a) La complétive en tête de phrase.

Exemple : *Que ce livre soit excellent, j'en suis absolument certain.*² (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 635.

C'est l'examen de la structure syntaxique de l'énoncé qui justifie, à lui seul, l'emploi du subjonctif.

(b) La complétive subordonnée à une principale sous-entendue dans une réponse.

Exemple : - *Que proposez-vous exactement ?*

- *Que l'Etat ait une politique d'action à long terme (...)*³ (Le Nouvel Observateur, n° 1585, 1995, p. 6)

HAILLET explique cet emploi en disant que « *le subjonctif figure dans une complétive subordonnée à « je propose que », sous-entendu pour ne pas reprendre la question. Dans ce cas, l'environnement à analyser dépasse le cadre d'une phrase à proprement parler.* »

✓ Emplois obligatoires du subjonctif : contraintes liées au lexique

Selon HAILLET, la formule correspondant à cette sous-catégorie est du type *élément lexical + que + sujet + verbe au subjonctif*. Cet élément lexical qui se met à gauche de *que + sujet + verbe au subjonctif* constitue un *segment repérable* qui exige l'emploi du subjonctif à droite de *que*. Observons les énoncés suivants :

Il faut que tu finisses vite ton travail.

Je souhaite qu'il vienne.

La directrice a ordonné que la porte de l'école soit fermée à 8h40.

¹ Selon HAILLET, cette sous-catégorie englobe tous les emplois du subjonctif en proposition indépendante précédée de *que* (celle qui remplace l'impératif à la 3^{ème} personne). Elle est de la forme *que + sujet + verbe au subjonctif*.

HAILLET propose l'exemple suivant : *Le prince semble faire de l'honnêteté un dogme. Eh bien, qu'il ait l'honnêteté de mettre fin à son triste mariage !* (Le Nouvel Observateur, n° 1565, 1994, p. 49)

² Exemple cité par (HAILLET, 1995) p. 158.

³ Exemple cité par (HAILLET, 1995) p. 158.

Nous regrettons que tu sois arrivé en retard.

Il n'y a aucune chance (pour) que tu sois embauché.

Il y a de grandes chances (pour) que Monsieur J. soit élu président de la société.

Nous remarquons que le verbe de la proposition subordonnée ne peut, dans ces exemples, se mettre à l'indicatif.

Essayons de classer ces différents types d'emploi du subjonctif dans des catégories suivant leur segment repérable :

- Dans la séquence du type *il (c') est (était) + adjectif + que* ou du type *je trouve (trouvais) + adjectif + que*, le segment repérable déclencheur du subjonctif est l'adjectif¹.

Exemples : *Il est nécessaire que je fasse le bilan.*

Il est regrettable que tu ne puisses pas escalader cette petite colline.

Il est remarquable que le site internet de l'université soit à jour.

Il est normal que l'inspecteur fasse systématiquement des visites dans les écoles.

Il est regrettable que tu sois parti avant de me voir.

Je trouve bizarre que tu fasses une rechute.

Par ailleurs, dans l'expression de *la probabilité*, le passage de l'indicatif au subjonctif se fait entre « assez probable » et « peu probable ». Il correspond au passage de l'actuel vers le virtuel :

Exemples : *Il est très probable qu'il réussira ses examens.*

Il est assez probable qu'il aura une bonne note.

Il est peu probable qu'il perde l'année.

L'improbable entraîne le subjonctif comme dans l'exemple : *Il n'est pas du tout probable qu'il fasse ce genre de voyage.*

- La séquence du type *cela + me + verbe + que* constitue le segment repérable déclencheur du subjonctif.

Exemples : *Cela m'étonne que tu aies mal à l'estomac après ce bon repas.*

Cela me gêne que chacun puisse lire l'adresse mail des autres.

¹ Nous ne pouvons pas dire que la séquence en elle-même constitue le segment repérable, car dans un énoncé comportant l'adjectif *probable*, le verbe ne pourra pas être conjugué au subjonctif (cf. exemples suivants).

- Certains verbes constituent le segment repérable déclencheur du subjonctif, tels que :

- *Souhaiter que.*

Exemple : *Je souhaite que ma famille vienne passer Noël chez nous.*

- *Attendre que et s'attendre à ce que.*

Exemples : *J'attends qu'il fasse beau pour aller me promener.*

Je m'attendais à ce qu'il fasse beau.

- *Nier que et démentir que.*

Exemple : *Ils nient qu'elle ait passé le week-end avec ses amies.*

Toutefois, lorsque le verbe *nier* se trouve dans un énoncé à polarité négative, le verbe de la subordonnée s'emploie à l'indicatif.

Exemple : *Je ne nie pas que tu étais magnifique pendant la soirée.*

- *Vouloir que.*

Exemples : *La maman veut bien que son enfant reprenne un bonbon.*

Le hasard a voulu que je sois le premier lecteur de cet ouvrage.

- Certaines constructions impersonnelles constituent le segment repérable, telles que :

- *Il faut que.*

Exemple : *Il faut que tu finisses vite tes devoirs.*

- *Il arrive que et c'est arrivé que.*

Exemples : *Il arrive que l'enfant se mette une cacahouète dans le nez.*

C'est déjà arrivé que ce ne soit pas le cas.

- *Il suffit que.*

Exemple : *Il suffit que tu viennes dix minutes à l'avance.*

- La séquence du type *verbe + à ce que* déclenche le subjonctif.

Exemple : *Les créateurs des pages web tiennent à ce que leurs pages fassent plaisir aux internautes.*

- Les propositions sujet sont souvent au subjonctif quand le prédicat équivaut à un verbe de sentiment. Ce prédicat-là constitue le segment repérable.

Exemple : *Ma crainte était que la directrice ait découvert ma faute.*

- A ces cas nous ajoutons le cas de la proposition subordonnée conjonctive complétive qui dépend d'un verbe au subjonctif, elle aussi, son verbe se met au subjonctif par un phénomène d'attraction. Dans ce cas-là, c'est le verbe au subjonctif qui constitue le segment repérable.

Exemple : *Quoiqu'il prétende que son père connaisse l'Italie, il n'y est jamais allé.*

Il conviendrait, dans le cadre de notre recherche, de rappeler qu'après les constructions ci-dessus, le verbe de la subordonnée ne peut jamais se mettre à l'indicatif.

C'est à ce stade qu'on rappelle aux apprenants arabophones qu'il ne faut pas confondre le verbe *souhaiter* et le verbe *espérer*. Ce dernier n'admet que l'indicatif car il comporte une grande certitude.

Exemple : *Je souhaite qu'il vienne.*

J'espère qu'il viendra.

En effet, les deux verbes *espérer* et *souhaiter* n'ont pas exactement le même sens et ne s'utilisent pas de la même façon. Dans la première phrase, l'enchaînement est correct : *Je souhaite qu'il vienne, mais j'en doute*, alors que dans la deuxième l'enchaînement n'est pas possible : **J'espère qu'il viendra mais j'en doute*.

Cas particuliers

- *Il semble que / il me semble que*. Après *il semble que*, l'emploi du subjonctif est logique puisqu'il exprime un engagement subjectif, alors qu'après *il me semble que*, le *me* suffit pour représenter cette subjectivité¹.

Exemples : *Il semble qu'il ait laissé ses documents sur le siège du métro*. (le locuteur n'est pas sûr de ce qu'il annonce, le procès est virtuel)

Il me semble qu'il va faire beau aujourd'hui. (le locuteur a dû regarder la météo ou a remarqué que le ciel était dégagé, le procès est actualisé)

- La situation est similaire avec *douter que* et *se douter que*.

Exemples : *Je doute qu'elle puisse arriver à l'heure.*

Je me doutais que ça allait arriver. (se laisse paraphraser par *je suis sûre que ça allait arriver*)

¹ Cette remarque intéresse les apprenants arabophones car en arabe, il n'y a aucune différence de l'emploi du mode après *il semble que* et après *il me semble que*.

- Les séquences *imaginer que* et *supposer que* exigent l'indicatif, mais lorsque l'énoncé est à polarité négative ou à valeur d'impératif, c'est le subjonctif qui s'emploie.

Exemples : J'imagine que le film était nul.

Je suppose que Pierre était là.

Imaginons qu'il n'y ait pas de malheur sur notre planète.

Supposons qu'il vienne, supposons qu'il ne vienne pas.

Je n'imagine pas qu'il soit aussi innocent que ça.

Comme je ne suppose pas que vous ayez déjà étudié les courbes, nous étudierons aussi au passage ces dernières¹.

A supposer que et *en supposant que* exige le subjonctif.

Exemples : *En supposant que ce soit clair.*

A supposer que je parvienne à le trouver a priori. (Schaeffer, *Rech. mus. concr.*, 1952, p. 89)².

N.B.- Par analogie au verbe *douter*, certains apprenants arabophones emploient le subjonctif après le verbe *croire*, alors que ce verbe n'admet que l'indicatif car ce dernier comporte une grande certitude. Il est utile d'attirer l'attention de notre public sur cette remarque.

Exemple : *Je crois que ma sœur partira en vacances la semaine prochaine.*

Après avoir listé les cas où l'emploi du subjonctif n'alterne pas avec l'indicatif dans une proposition conjonctive complétive, voyons avec HAILLET comment un apprenant peut distinguer l'emploi de chacun des deux modes :

D'une manière objective, l'emploi du subjonctif - tout comme l'emploi de l'indicatif - s'expliquent tous deux, dans l'immense majorité des cas, par une servitude (liée au lexique) qui exclut l'alternance de ces deux formes. Il nous semble donc préférable, dans le cadre d'une description conçue à des fins pédagogiques, de dire que l'emploi du subjonctif résulte généralement d'une contrainte, liée à la structure syntaxique de l'énoncé et/ou à la présence d'un élément lexical à gauche de la séquence « sujet + verbe ». (HAILLET, 1995) p. 160.

Selon lui, deux réflexes vis-à-vis de l'emploi du subjonctif sont possibles :

¹ Exemple cité dans : <http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:Qhgr75hsq7kJ:www.math.univ-toulouse.fr/~slamy/teaching/master2/projet/projet.html+%22je+ne+suppose+pas+que%22&cd=6&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>, consulté le 15 décembre 2011.

² Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1466.

Le premier réflexe demande à l'apprenant de repérer l'élément qui exige l'emploi du subjonctif dans un énoncé et de déterminer si cet emploi est d'ordre syntaxique ou lexical.

Le deuxième est un réflexe de *consultation*. La consultation d'un bon dictionnaire unilingue permet à l'apprenant de savoir, par le biais des exemples proposés, que telle séquence déclenche tel mode. Cherchons à titre d'exemple les deux séquences *espérer que* et *souhaiter que* dans Le Robert (2005) p. 623 + p. 1581.

Quant à la séquence *espérer que*, nous observons les exemples suivants :

J'espère réussir, que je réussirai.

J'espère avoir bien réagi, que j'ai bien réagi.

Espérons qu'il n'a rien entendu, j'aime à le croire, à le penser.

Quant à la séquence *souhaiter que*, nous observons l'exemple suivant : *Je souhaite sa réussite ; (+ subj.) qu'il réussisse.*

Grâce à cette recherche, l'apprenant est capable de déterminer que la séquence *souhaiter que* déclenche l'emploi du subjonctif et que la séquence *espérer que* déclenche l'emploi du subjonctif.

❖ **Alternance subjonctif / indicatif**

Nous avons vu les cas où il est impossible de remplacer le subjonctif par l'indicatif. Nous passons à présent à des cas où le subjonctif alterne avec l'indicatif. Dans ce cas-là, HAILLET a recours à la comparaison entre deux énoncés, l'un dont le verbe est employé à l'indicatif, l'autre au subjonctif afin de rendre compte de la différence du sens entre le subjonctif et l'indicatif.

Pour ce qui est du « sens » du subjonctif à proprement parler, seuls les environnements où il est susceptible d'*alterner* avec l'indicatif autorisent à envisager ce phénomène. Le sens de cette forme verbale peut alors être saisi par le biais de la *comparaison*, dans un contexte donné, du subjonctif avec l'indicatif. (HAILLET, 1995) p. 161.

En nous basant sur l'approche d'HAILLET, nous essayerons de donner une liste des cas représentatifs où les deux modes sont possibles, d'expliquer cette alternance et de comparer l'emploi des ces deux modes. Regroupons les cas de figure correspondants :

- Le subjonctif et l'indicatif alternent après certains verbes, tels que :

- *comprendre que* : la séquence *comprendre que* + *subjonctif* admet la paraphrase en *comprendre pourquoi* + *indicatif*, alors que la séquence *comprendre que* + *indicatif* ne l'admet pas.

Exemples : *Je comprends que tu fasses ton possible pour obtenir une bourse d'études. (Je comprends pourquoi tu fais ton possible pour obtenir une bourse d'études.)*

Je comprends que cette situation est délicate.

- *expliquer que* : la séquence *expliquer que* + *subjonctif* admet la paraphrase en *expliquer pourquoi* + *indicatif*, alors que la séquence *expliquer que* + *indicatif* ne l'admet pas.

Exemples : *Ceci explique qu'il ait perdu la chance d'avoir un bon poste. (Ceci explique pourquoi il a perdu la chance d'avoir un bon poste.)*

Je lui explique qu'il y a des problèmes de circulation le soir.

- *admettre que* exige l'indicatif quand il a le sens d'*accepter que* et exige le subjonctif lorsqu'il a le sens d'une hypothèse.

Exemples : *J'admets que tu vas toute seule à la soirée.*

J'admets que tu aies raison, mon fils. Prouve-moi cela.

- Le subjonctif et l'indicatif alternent après certaines séquences, telles que :

- *le fait que*.

Exemples¹ : *D'ailleurs, 56 % parmi ceux qui s'apprêtent à voter pour Robert Hue au premier tour de l'élection présidentielle le définissent comme étant « très populiste ». Ce qui met en évidence **le fait que** de nombreux électeurs communistes (...) **ne savent plus** distinguer un régime qui prendrait en compte leurs aspirations d'un régime démographique, autoritaire, coupé des élites et replié sur lui-même. (Le Nouvel Observateur, n° 1583, 1995, pp. 6-7).*

*Lionel Jospin a vivement critiqué (...) **le fait que** le suppléant de Bruno Durieux, Jacques Houssin, **ait voté** la censure. (Le Nouvel Observateur, n° 1359, 1990, p. 42).*

HAILLET explique l'emploi des modes dans ces deux énoncés de la manière suivante : dans le premier, *ne pas savoir* est actualisé et ne fait pas l'objet d'une interprétation de la part du locuteur, alors que *voter* est non seulement posé comme un

¹ Exemples d' HAILLET (HAILLET, 1995) p. 163.

fait mais présenté comme l'objet d'un jugement.

- *déterminant + problème + c'est que.*

Exemples¹ : *Je me bats pour que Chirac soit au second tour. Mon problème, c'est qu'il y soit.* (*Le Nouvel Observateur*, n° 1581, 1995, p. 29)

Le problème, c'est qu'en France nous sommes normalement dans un Etat de droit où il y a des contrôles, des contre-pouvoirs... (*Événement du jeudi*, n° 363, 1991, p. 14)

Dans le premier énoncé, l'emploi du subjonctif revient à présenter le procès comme situé dans l'avenir. Et dans le deuxième, l'indicatif représente le procès comme actuel.

N.B.- Nous avons vu *supra* que le verbe *croire* exige l'indicatif.

Exemple : *Je crois qu'on pourra faire une promenade.*

Or, ce verbe admet le subjonctif ou l'indicatif lorsqu'il se met à la forme négative ou interrogative.

Exemples : *Je ne crois pas qu'on puisse faire une promenade.*

Crois-tu qu'on puisse faire une promenade ?

Si *je crois* prend position sur la réalisation du fait indiqué par la subordonnée, en revanche *je ne crois pas* nous laisse devant deux possibilités, à savoir qu'il puisse se produire ou non, et marque l'incertitude. La négation a pour effet d'annuler la part de certitude (*croire* ne comporte qu'une part de certitude et exprime donc le probable). Si, dans la phrase à polarité positive, *je crois que* équivaut à *selon moi*, ce n'est pas le cas de *je ne crois pas que*, qui ne donne pas le même statut au parti pris par le locuteur.

De même, la forme interrogative comporte par définition l'incertitude, puisque l'on pose la question pour savoir si l'on peut ou si l'on ne peut pas *faire une promenade*. Mais le verbe de la subordonnée se met à l'indicatif si la phrase est de structure assertive.

Tu crois qu'on pourra faire une promenade ? (*Tu crois*, quoique associé à un point d'interrogation, a une structure d'affirmation et implique donc que celui qui parle a déjà son idée, du moins la présente ainsi).

Crois-tu que ce monde est fait pour nous ?

Je ne crois pas que les manifestants vont céder au pouvoir.

¹ Exemples d' HAILLET (HAILLET, 1995) p. 163.

Dans ces deux exemples le côté certitude importe sur le côté incertitude.

Il conviendrait, dans le cadre de notre recherche, d'appliquer la théorie du temps et de l'aspect de GOSSELIN à l'emploi du subjonctif dans une subordonnée conjonctive complétive car c'est la seule qui explique, d'une manière pertinente, la relation temporelle dans ce type de phrases complexes. Selon lui, dans une proposition conjonctive complétive, trois facteurs déterminent la valeur temporelle relative attribuée au subjonctif présent :

- Le type de verbe :
 1. Lorsque le connecteur est un verbe volitif comme *désirer*, *souhaiter* et *vouloir*, ou volitif négatif comme *refuser* et *craindre*, le procès exprimé par la subordonnée complétive est situé dans l'avenir.
 2. Lorsque le connecteur est un verbe subjectif comme *regretter* ou dubitatif comme *douter* et *nier*, le procès exprimé par la subordonnée complétive est orienté vers l'antérieur ou le simultané.

Illustrons les deux types de verbe par les exemples suivants :

La maman souhaite que son fils réussisse son bac. (l'intervalle de référence de la subordonnée est postérieur à celui de la principale)

Je regrette qu'il soit là. (l'intervalle de référence de la subordonnée est simultané à celui de la principale)

Je doute qu'il soit là. (l'intervalle de référence de la subordonnée est simultané à celui de la principale)

- L'introduction d'un circonstanciel de temps peut changer cette analyse comme dans :

Je doute qu'il soit là demain. (l'intervalle de référence de la subordonnée est postérieur à celui de la principale)
- La contrainte aspectuelle sur la simultanéité a deux types de conséquence :
 - a) Un circonstanciel de durée qui sert à mesurer l'intervalle entre les deux bornes du procès correspond à l'aspect aoristique. Dans ce cas-là, la simultanéité est exclue.

Exemple : *Je doute qu'il soit là pendant une semaine.* (l'intervalle de référence de la subordonnée est postérieur à celui de la principale)

b) Un procès ponctuel est incompatible avec l'aspect inaccompli. Il est postérieur par rapport à l'intervalle de référence de la principale.

Exemple : *Je ne veux pas que la bombe explose.* (l'intervalle de référence de la subordonnée est postérieur à celui de la principale)

Rappelons que le présent du subjonctif marque l'aspect inaccompli lorsqu'il exprime la simultanéité, et prend prioritairement la valeur aoristique lorsqu'il indique la postériorité.

Passons à présent à un problème qui dérouté les apprenants arabophones, celui du remplacement de la proposition subordonnée conjonctive complétive par un substantif ou par un infinitif. En effet, en arabe, l'infinitif correspond au substantif, un seul type de transformation est donc possible.

3-3-2-2-1-1- La nominalisation de la proposition subordonnée conjonctive complétive

« *Que, si* et leurs variantes ont en général la capacité de nominaliser les sous-phrases¹. » (WILMET, 1997) p. 555.

Cela ne veut pas dire que toutes les sous-phrases puissent être nominalisées. WILMET propose plusieurs exemples dont :

Je crains qu'il vienne et *Je crains sa venue.*

Mais : *Je crois qu'il vient* et **Je crois sa venue.*

3-3-2-2-1-2- Le choix entre la proposition subordonnée conjonctive complétive et l'infinitif

Le français dispose de deux cas de figure : dans le premier l'infinitif est obligatoire et dans le deuxième le choix est libre.

- **L'infinitif est obligatoire**

Dans la majorité écrasante des cas où le verbe de la proposition principale déclenche² le subjonctif et que l'agent du verbe de la subordonnée est identique à celui de la principale, l'infinitif est obligatoire.

¹ *Sous-phrase* : terme chez WILMET qui désigne *subordonnée*.

² Il est recommandé d'attirer l'attention des étudiants en langue et littérature françaises que certains cas

Exemples : *Je veux manger.*

**Je veux que je mange.*

Comparons ces deux énoncés avec :

Je crois que je pourrai le faire.

Je crois pouvoir le faire.

Nous remarquons que les deux énoncés sont admis bien que la phrase subordonnée comporte deux agents identiques. C'est parce que le verbe *croire* ne déclenche pas le subjonctif.

- **Le choix est libre**

a) Lorsque l'agent de la subordonnée est l'objet indirect de la principale.

Exemple : *Je lui dis de faire son travail / Je lui dis qu'il fasse son travail.*

b) Après *falloir*.

Si l'agent apparaît comme pronom personnel dans la principale, il faut le supprimer pour poursuivre avec une complétive au subjonctif.

Exemple : *Il te faut faire attention en traversant la rue. / Il faut que tu fasses attention en traversant la rue.* (le deuxième énoncé est le plus à l'usage)

c) Après *sembler* dans sa construction impersonnelle :

Lorsque le pronom personnel objet indirect de *sembler* est l'agent du verbe de la subordonnée.

Exemple : *Il me semble pouvoir grimper cette colline. / Il me semble que je peux grimper cette colline.*

3-3-2-2-2- L'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée conjonctive circonstancielle

Une proposition adverbiale ou circonstancielle est introduite par une conjonction de subordination, elle joue dans la phrase le rôle de complément non-essentiel et adverbial de

n'obéissent pas à cette règle comme dans : *Je doute que je sois un jour en mesure de le faire.*

verbe, complément d'adjectif ou complément de nom. Voyons l'emploi du subjonctif dans les différents types de propositions subordonnées conjonctives circonstancielles.

Nous avons vu *supra*, dans la **figure 16 : Emplois du subjonctif**, que les propositions circonstancielles sont variées : les propositions de temps, les propositions de cause, les propositions de conséquence, les propositions de but, les propositions de concession et les propositions de condition.

3-3-2-2-2-1- La proposition subordonnée temporelle

WAGNER et PINCHON définissent la proposition subordonnée temporelle comme suit :

Deux procès peuvent être simultanés, ou bien l'un est antérieur ou postérieur à l'autre. Dans les phrases complexes, ces relations sont traduites au moyen du subordonnant qui introduit la proposition dépendante ainsi que par le jeu des temps. (WAGNER et PINCHON, 1962, 1991) p. 620.

Selon cette définition, la relation au sein d'une phrase complexe comportant une subordination de temps est une relation d'*antériorité*, de *postériorité* ou de *simultanéité*.

- Lorsque le fait exprimé par le verbe de la subordonnée est postérieur à celui de la principale, la temporalité s'exprime à l'aide certains connecteurs tels que : *avant que*, *d'ici que*, *à ce que*, *jusqu'à ce que*, *d'ici à ce que*, *en attendant que*, *jusqu'au moment où*.
- Lorsque les deux faits sont simultanés, la temporalité s'exprime à l'aide de certains connecteurs tels que : *pendant que*, *tandis que*, *en même temps que*, *alors que*, *(à) chaque fois que*, *toutes les fois que*, *aussi longtemps que*, *au moment où*¹.
- Lorsque le fait exprimé par le verbe de la subordonnée est antérieur à celui de la principale, la temporalité s'exprime à l'aide de certains connecteurs tels que : *après que*, *dès que*, *aussitôt que*, *sitôt que*, *depuis que*, *une fois que*.

Dans la littérature, nous trouvons *dès lors que*¹.

¹ Dans la langue écrite nous trouvons : *cependant que* et *durant que*.

Le fait de généraliser et de dire que les connecteurs qui expriment la postériorité sont déclencheurs du subjonctif et que les connecteurs qui expriment la simultanéité ou l'antériorité sont déclencheurs de l'indicatif conduit chez les apprenants arabophones à des erreurs. Nous nous contenterons de donner deux listes ouvertes comportant les connecteurs sus-mentionnés.

- *Avant que, d'ici que, à ce que, jusqu'à ce que, d'ici à ce que, de là à ce que, en attendant que* déclenchent le subjonctif.
- *Pendant que, tandis que, en même temps que, alors que, (à) chaque fois que, toutes les fois que, aussi longtemps que, au moment où, après que, dès que, aussitôt que, sitôt que, depuis que, une fois que et jusqu'au moment où* déclenchent l'indicatif.

Illustrons ce principe par les exemples suivants :

Le doctorant déposera son manuscrit dès qu'il sera corrigé. (antériorité de la subordonnée par rapport à la principale)

L'enfant fait du bruit pendant que son père se repose. (simultanéité de la subordonnée et de la principale)

Je rentre à la maison avant qu'il ne pleuve. (postériorité de la subordonnée par rapport à la principale)

Elle loue un petit appartement le temps que l'on finisse la construction de sa maison. (simultanéité de la subordonnée et de la principale)

Tout paraît impossible jusqu'au moment où l'on agit. (postériorité de la subordonnée par rapport à la principale)

Lorsque la phrase comporte deux propositions subordonnées de temps coordonnées ou juxtaposées, on ne répète pas la conjonction, on la remplace par *que*.

Exemple : *Elle est rentrée avant qu'il ne pleuve et qu'il ne fasse trop froid.*

N. B.- Par analogie avec *avant que*, certains apprenants arabophones emploient le subjonctif après *après que*, alors que c'est l'indicatif qui s'emploie (cf. les résultats des tests dans la deuxième partie – Ch. II – **Experimentation**). Avec *avant que* l'action est envisagée alors qu'avec *après que* l'action est actualisée. Par ailleurs, une nouvelle tendance consiste à employer de plus en plus le subjonctif après *après que* dans l'usage courant.

¹ Ce type d'emploi intéresse uniquement les étudiants en langue et littérature françaises.

3-3-2-2-2- La proposition subordonnée causale

Les connecteurs exprimant la cause, les plus courants, sont : *comme, parce que, puisque, d'autant plus que, d'autant que, d'autant mieux que, surtout que, vu que, attendu que, sous prétexte que, étant donné que, dans la mesure où.*

Globalement, c'est l'indicatif qui prédomine dans les propositions subordonnées causales.

Exemples : **Comme** *il faisait beau ce week-end, nous sommes partis en promenade.*

*Ce que je souhaite, c'est que vous m'aimiez et souhaitiez mon désir **dans la mesure où** je vous aime et où je vous désire.* (MONTHERL., *Pitié*, 1936, p.1108)¹.

Le subjonctif reste possible dans des cas très restreints, tels que :

- Après la conjonction de la cause supposée *soit que ... soit que.*

Exemple : *La petite fille est tombée, soit qu'elle ait trébuché, soit que son frère l'ait poussée.*

- Après la conjonction de cause niée *ce n'est pas que* et *non (pas) que.*

Exemple : *Il n'a pas acheté la poupée la plus chère à sa fille. Ce n'est pas qu'il soit avare, mais il a peur de gaspiller.*

- Après le connecteur *faute que*, qui est entré en usage dans la littérature du XX^e s.

Exemple : *On se quittait sur des sommations, faute que nous ayons cédé.* (DE GAULLE, *Mém. de guerre*, t. I, p.178)²

3-3-2-2-3- La proposition subordonnée de conséquence

La conséquence s'exprime à l'aide des connecteurs suivants : *si bien que, tant et si bien que, de telle façon que, de telle manière que, de telle sorte que, à telle enseigne que, au point que, à (un) tel point que, à un point tel que, si... que, tant... que, tel... que, tellement... que, de manière que, de façon que, de sorte que, en sorte que.*

Exemples : *Il avait perdu beaucoup de temps durant l'année si bien qu'il a échoué.*

¹ <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/saveregass.exe?567;s=2072292435;r=16;;>, consulté le 24 février 2012.

² Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1492. Ce type d'emploi intéresse uniquement les étudiants en langue et littérature françaises.

Il a beaucoup travaillé pendant la semaine à tel point qu'il était épuisé le week-end.

Le subjonctif s'emploie dans une proposition subordonnée consécutive dans des cas très restreints, pour exprimer une nuance de but, après :

- *Sans que* qui exprime la non-réalisation d'une cause ou d'une conséquence attendues.

Exemple : *Il est passé sans qu'on l'aperçoive.*

- Une principale négative marquant l'intensité.

Exemple : *La pluie n'est pas telle qu'on ne puisse ouvrir les fenêtres.*

N. B.- Si le connecteur déclenche le subjonctif et que les deux agents sont identiques, c'est l'infinitif qui s'emploie.

Exemple : *En me promenant dans le jardin, j'ai écrasé une belle coccinelle sans faire attention.*

**En me promenant dans le jardin, j'ai écrasé une belle coccinelle sans que je fasse attention.*

3-3-2-2-4- La proposition subordonnée de but

POISSON-QUINTON *et al.* définissent l'expression du but comme suit : « *C'est montrer que ces résultats, ces effets sont voulus, désirés. Et cela explique la présence du subjonctif dans la proposition subordonnée.* » (POISSON-QUINTON *et al.*, 2002a) p. 303.

Le mode qui s'emploie dans une subordonnée circonstancielle de but est le subjonctif par excellence.

Le but s'exprime à l'aide de certains connecteurs, tels que :

- *Afin que, pour que.*

Exemple : *On a fourni dix exemplaires de ce livre à la bibliothèque afin que tous les étudiants puissent le consulter.*

- *Afin que... ne... pas, pour que... ne... pas* : servent à exprimer un but négatif.

Exemple : *La maman range sa boîte à couture dans un placard afin qu'elle ne soit pas à la portée des enfants.*

- *De crainte que, par crainte que, de peur que, par peur que.*

Exemple : *Je ne t'avais pas donné la clé de crainte que tu la perdes.*

- *Que* : s'emploie, parfois, après un impératif ou un équivalent de l'impératif.

Exemple : *Donne-moi ta main, que je la serre.* (Hugo, *R. Blas*, I, 3)¹ (*que* = *pour que*)

- *De façon que, de manière que, en sorte que, de sorte que* : peuvent exprimer le but.

Exemple : *On a dressé un grand sapin de Noël en plein centre ville de manière que tout le monde puisse le voir.*

N. B.- En étudiant les propositions subordonnées conjonctives circonstancielles de conséquence et les propositions subordonnées conjonctives circonstancielles de but, l'apprenant remarque que certains connecteurs servent à exprimer le but et la conséquence. Il nous semble pertinent de lui expliquer l'alternance du subjonctif et de l'indicatif après ces connecteurs, à savoir : *de façon que, de manière que, de sorte que* et *en sorte que*.

L'indicatif s'emploie lorsque le connecteur exprime une conséquence et le subjonctif s'emploie lorsque le connecteur exprime un but.

Exemples : *Il a passé son week-end à jardiner de sorte que sa main s'est mise à enfler.* (conséquence)

L'enseignant explique bien ses idées de sorte que tout soit clair. (but)

Dans la première phrase, l'emploi du subjonctif n'est pas incorrect mais il est incongru car le fait d'avoir une main enflée n'est pas du tout le but voulu par la personne concernée.

3-3-2-2-2-5- La proposition subordonnée de concession

GREVISSE et GOOSSE définissent la proposition de concession comme suit :

¹ Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1499.

La proposition de concession indique qu'il n'y a pas eu la relation logique entre le fait qu'elle exprime et celui qu'exprime le verbe principal. Elle énonce notamment une cause non efficace, contrariée, qui n'a pas eu l'effet que l'on pouvait prévoir. (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1499.

La concession s'exprime à l'aide de certains connecteurs, tels que : *quoique, quand même, bien que, encore que, si / aussi + adjectif + que, quelque + nom + que / qui / dont..., autant de... que, quel que, quoi que, qui que, où que.*

Le subjonctif domine après ces connecteurs, comme dans les exemples suivants :

Bien que ce soit difficile, vous y arriverez.

Quoi que¹ vous tentiez pour eux, il est maintenant trop tard.

mais l'indicatif et le conditionnel restent possibles dans la langue soutenue², comme dans :

- *La pièce de Plaute, bien qu'on ne me fera jamais dire qu'Euclion soit « un avare de circonstance » [...], n'est guère qu'une jolie comédie anecdotique.* (Faguet, *En lisant Molière*, p. 60)³

- *A l'heure actuelle, Mirabeau ne remuerait personne, bien que sa corruption ne lui nuirait.* (*Chat. Mém.*, IV, XI, 2)⁴

3-3-2-2-2-6- La proposition subordonnée de condition

ARRIVE *et al.* définissent la proposition circonstancielle de condition comme suit :
« *La circonstancielle de condition présente une hypothèse dont la conséquence éventuelle est exposée dans la principale.* » (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 112.

La condition s'exprime à l'aide de certains connecteurs, tels que : *si, que, pour peu que, à moins que, autant que, pour autant que, en admettant que, à supposer que, quand bien même, suivant que, selon que...*

Exemples :

Suivant que vous serez de son avis ou non, il vous estimera ou vous méprisera.

Selon que tu travailleras ou non, tes notes varieront, tu le sais bien.

¹ Il est utile d'attirer l'attention de nos apprenants sur la différence entre *quoique* et *quoi que* :

Quoique = bien que, malgré le fait que, encore que. Il peut s'employer sans verbe conjugué. Exemple : *Quoique très grand, il n'y arrive pas.*

Quoi que = quelle que soit la chose que.

² Cette idée concerne les apprenants en langue et littérature françaises. Quand aux autres apprenants arabophones, il suffit de leur dire que le mode qui s'emploie dans une proposition subordonnée de concession est le subjonctif par excellence.

³ Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1508.

⁴ Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1508.

Autant que je puisse en juger, elle est capable de vous plaire.

3-3-2-2-2-6-1- Modes et temps dans la proposition subordonnée de condition

3-3-2-2-2-6-1-1- Modes et temps après *si*

Le verbe de la proposition subordonnée de condition introduite par *si* se met à l'indicatif sauf dans les cas que nous citerons *infra*.

Lorsque la condition est vue comme envisagée dans l'avenir, la règle qui s'emploie est : Si + présent → futur simple.

Exemples : *Je lui parlerai si c'est nécessaire.*

Si je gagne au loto, je m'achèterai une belle maison.

Lorsque la condition est vue comme imaginée ou irréaliste, la règle qui s'emploie est : Si + imparfait / plus-que-parfait → conditionnel présent / conditionnel passé

Exemples : *Si tu voyageais en Asie, tu découvrirais plein de fruits exotiques.*

Si j'avais gagné au loto, je me serais acheté une belle maison.

HAILLET appelle ce type de conditionnel *le conditionnel d'hypothèse* (cf. 1^{ère} partie, Ch. I, 5-6-4-2-2- **Le conditionnel d'hypothèse**). Rappelons que le conditionnel d'hypothèse représente le procès comme imaginé en corrélation avec un cadre hypothétique. Ce dont on parle est :

- soit en contraste avec le présent, comme dans l'exemple d'HAILLET :
Paris ne serait pas un capharnaïm si les voitures n'y étaient pas si nombreuses.
- soit en contraste avec le passé, comme dans : *Si j'avais gagné au loto, je me serais acheté une belle maison.*
- soit imaginé dans l'avenir, comme dans : *Si je gagnais au loto, je m'achèterais une belle maison.*

Il est à signaler que le conditionnel passé première forme commute avec le conditionnel passé deuxième forme (le plus-que-parfait du subjonctif) et que *si + plus-que-parfait de l'indicatif* commute avec *si + conditionnel passé deuxième forme* (le plus-que-parfait du subjonctif).

Exemple : *Si le 21 avril tout le monde avait rempli son devoir de citoyen, on n'en serait pas arrivé là !*

→ *Si le 21 avril tout le monde eût rempli son devoir de citoyen, on n'en fût pas arrivé là !*

Cas particuliers¹

1. Si le sujet de la proposition subordonnée de condition est mis en relief à l'aide de *c'était... que (qui), ç'avait été... que (qui)*, le verbe se met à l'indicatif, comme dans l'exemple : *Comme si c'était la foudre qui était tombée la nuit passée.*

La littérature permet l'emploi du subjonctif, comme dans l'exemple : *Ah ! Si c'était le cœur qui fût l'homme.* (Jouhandeau, *Nouvelles images de Paris*, p. 20)²

2. Le verbe de la proposition subordonnée qui commence par *si* ou *comme si* se met à l'indicatif (imparfait ou plus-que-parfait) ; dans la littérature, on trouve également le conditionnel passé deuxième forme (plus-que-parfait du subjonctif) à la place du plus-que-parfait de l'indicatif.

Exemples : *Ils discutaient maintenant comme si la vieille femme n'eût pas été présente.* (Mauriac, *Nœud de Vipère*, p. 182)³

(*si la vieille femme n'eût pas été présente* commute avec *si la vieille femme n'avait pas été présente*)

3. Dans une phrase comportant une double condition, où *que* remplace un second *si*, le verbe introduit par *si* se met à l'indicatif et celui qui est introduit par *que* se met au subjonctif.

Exemple : *Si vous le rencontrez et qu'il veuille aborder le sujet, faites semblant de ne rien savoir.*

3-3-2-2-2-6-1-2- Les connecteurs qui déclenchent le subjonctif

Le subjonctif s'emploie après :

a) à moins que, pour peu que, pourvu que, en admettant que, en supposant que, à supposer que.

Exemple : *A supposer qu'elle coure plus vite que le chien enragé, il ne la mordra pas.*

¹ Ces cas concernent uniquement les étudiants en langue et littérature françaises.

² Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1517.

³ Cité par GREVISSE et GOOSSE (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1517.

b) *si tant est que*¹.

Exemples : *Si tant est que l'opéra soit du théâtre.*

c) *à condition que, à la condition que, moyennant que, autant que, pour autant que*².

Exemple : *Je te paierai ton permis de conduire à condition que tu réussisses tes examens.*

3-3-2-2-6-1-3- Modes et temps après certains connecteurs

- a. Après les expressions comprenant les mots *cas, hypothèse, éventualité*, on emploie le conditionnel³, comme dans les exemples suivants :

Au cas où un accident se produirait, appelle-moi.

Dans l'hypothèse où il n'accepterait pas votre proposition, que feriez-vous?

- b. L'indicatif s'emploie après *selon que* et *suivant que* mais une nouvelle tendance consiste à employer le subjonctif après ces connecteurs.

Exemples :

Selon que vous serez puissant ou misérable,

Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir. (La Fontaine, *Fables*, Livre VII, Les Animaux malades de la peste)⁴

Il est plus ou moins heureux suivant que je lui rende visite ou non.

- c. Quand bien même est suivi du conditionnel présent ou du conditionnel passé.

Exemples : *Quand bien même il viendrait aujourd'hui, il ne la trouverait plus.*

Quand bien même il serait venu à l'avance, il ne l'aurait pas trouvé.

Commute avec : *Quand bien même il fût venu à l'avance, il ne l'eût pas trouvé.*

(subjonctif passé à valeur de conditionnel passé 2^{ème} forme)

¹ L'indicatif reste possible dans la littérature. Exemple : *Aucune trace n'est restée de son chagrin, si tant est qu'elle en eut.* (J. et J. Tharaud, *Tragédie de Ravallac*, p. 187) in (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1520.

² Dans la littérature, le conditionnel reste possible après ces connecteurs. Exemple : *Les grecs renoncèrent à les poursuivre, à condition qu'ils se retireraient de la Troade.* (Bellessort, *Virgile*, p. 193) in (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1520.

³ La littérature emploie parfois le subjonctif. Exemple : *Au cas que nous ne le fassions pas, un autre le fera.* (Troyat, *Neige en deuil*, p. 97) in (GREVISSE et GOOSSE, 2007) p. 1521.

⁴ http://fr.wiktionary.org/wiki/selon_que, consulté le 13 janvier 2012.

Après avoir étudié les différents emplois du subjonctif dans les subordonnées relatives, les subordonnées conjonctives complétives et les subordonnées conjonctives circonstancielles, passons à l'emploi du subjonctif dans le discours rapporté. Ceci nous permettra de reclasser certains emplois du subjonctif que nous avons déjà vu *supra*.

3-3-2-3- L'emploi du subjonctif dans le discours rapporté

Selon ARRIVE *et al.* : « *Le terme de discours rapporté désigne les différentes modalités d'intégration d'un discours extérieur dans un premier discours.* » (ARRIVE *et al.*, 1986) p. 236.

Le passage du discours direct au discours rapporté suit les règles de corrélation des temps :

- Si le verbe introducteur est au présent ou au futur, il n'y a pas de changement de temps ou de mode.
Exemple : *Il dit : « Je ferai mon possible. » → Il dit qu'il fera son possible.*
- Si le verbe introducteur est au passé, nous aurons les modifications suivantes :
Présent → imparfait
Exemple : *Il a dit : « Je fais mon possible. » → Il a dit qu'il faisait son possible.*
Passé composé → plus-que-parfait
Exemple : *Il a dit : « J'ai fait mon possible. » → Il a dit qu'il avait fait son possible.*
Futur → conditionnel
Exemple : *Il a dit : « Je ferai mon possible. » → Il a dit qu'il ferait son possible.*
- Lorsque la proposition subordonnée est au subjonctif, le subjonctif présent devient un subjonctif imparfait et le subjonctif passé devient un subjonctif plus-que-parfait du subjonctif.

Exemple : *Elle a dit : « Il faut que tu ailles chercher tes livres à la bibliothèque. » → Elle a dit qu'il fallait qu'il allât chercher ses livres à la bibliothèque.*

Elle a dit : « Il faut que l'enfant soit arrivé à l'école avant 8h40. » → Elle a dit qu'il fallait que l'enfant fût arrivé à l'école avant 8h40.

N. B.- Cet emploi relève du langage soutenu. Nous avons déjà vu que le présent et le passé du subjonctif sont possibles après une principale ayant un verbe conjugué à un temps passé :

Elle a dit qu'il fallait qu'il aille chercher ses livres à la bibliothèque.

Elle a dit qu'il fallait que l'enfant soit arrivé à l'école avant 8h40.

- L'impératif se transforme en subjonctif introduit par la conjonction *que* ou en infinitif précédé de *de*.

Exemple : *J'ai ordonné : « Faites-le » → J'ai ordonné que vous le fassiez.* (langue soutenue), ou : *J'ai ordonné que vous le fassiez.* (langue courante), ou encore : *Je vous ai ordonné de le faire.*

Compte tenu des différents emplois du subjonctif que nous avons vus à travers ce chapitre, nous pouvons aborder deux repérages du procès au subjonctif en nous basant sur la théorie du temps et de l'aspect chez GOSSELIN.

3-3-2-4- Deux repérages temporels du procès au subjonctif

Nous avons vu *supra* que le subjonctif se manifeste sous deux formes, *la forme simple* et *la forme composée*.

Rappelons que le présent du subjonctif n'exprime pas forcément une action à venir, et le passé du subjonctif n'exprime pas forcément une action qui s'est réalisée dans le passé. C'est le sens de l'énoncé qui détermine le repérage temporel du procès.

Nous avons déjà vu avec GOSSELIN que le présent du subjonctif marque l'aspect inaccompli lorsqu'il exprime la simultanéité, et prend prioritairement la valeur aoristique lorsqu'il indique la postériorité. Quant au passé du subjonctif, il marque l'aspect accompli.

Voyons ceci dans des énoncés dont le verbe de la subordonnée est employé au présent et au passé du subjonctif.

1. *Je suis content qu'il soit venu.* (antériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)
2. *Je suis content qu'il soit là.* (simultanéité de l'intervalle de référence de la subordonnée et de l'intervalle de référence de la principale)
3. *Il faut qu'il finisse vite son travail.* (postériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)
4. *Il faudra que je sois candidat à l'élection présidentielle¹.* (postériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)
5. *J'étais content qu'il soit venu.* (antériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)
6. *J'étais content qu'il soit là.* (simultanéité de l'intervalle de référence de la subordonnée et de l'intervalle de référence de la principale)
7. *Il fallait qu'il finisse vite son travail.* (postériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)
8. *Je voudrais bien qu'il réussisse².* (postériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)
9. *Je voudrais bien qu'il ait réussi.* (antériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)
10. *J'aurais bien voulu qu'il agisse ainsi.* (postériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)
11. *Il aurait mieux valu qu'il n'ait pas dit cela.* (antériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)

Si nous appliquons la même démarche à l'imparfait et au plus-que-parfait du subjonctif, nous obtiendrons les énoncés archaïques suivants :

12. *J'étais content qu'il fût venu.* (antériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)
13. *J'étais content qu'il fût là.* (simultanéité de l'intervalle de référence de la subordonnée et de l'intervalle de référence de la principale)

¹ http://www.lepoint.fr/politique/bayrou-il-faudra-que-je-sois-candidat-a-l-election-presidentielle-18-08-2011-1363705_20.php, consulté le 19 janvier 2012.

² De 8 à 11, exemples de WAGNER et PINCHON (WAGNER et PINCHON, 1962, 1991) p. 355.

14. *Il fallait qu'il finît vite son travail.* (postériorité de l'intervalle de référence de la subordonnée à l'intervalle de référence de la principale)

D'après les exemples ci-dessus, nous pouvons classer les énoncés, suivant leur repérage temporel, dans deux catégories :

- Le repérage temporel *antérieur* : cette catégorie regroupe tous les énoncés dont l'intervalle de référence de la subordonnée est antérieur à celui de la principale comme dans les énoncés 1, 5, 9, 11 et 12.
- Le repérage temporel *pas antérieur* : cette catégorie regroupe tous les énoncés dont l'intervalle de référence de la subordonnée est postérieur à celui de la principale comme dans les énoncés 3, 4, 7, 8, 10 et 14 ou simultané à celui de la principale comme dans les énoncés 2, 6 et 13.

Compte tenu de ce classement, nous aboutirons aux remarques suivantes :

a. Si le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur, le verbe de la subordonnée se met :

1. au présent du subjonctif si l'action de la subordonnée est simultanée ou postérieure (pas antérieur) au repère temporel constitué par le verbe de la principale.
2. au passé du subjonctif si l'action de la subordonnée est antérieure au repère temporel constitué par le verbe de la principale.

b. Si le verbe de la proposition principale est conjugué à un temps passé ou au conditionnel, le verbe de la subordonnée se met :

1. au présent du subjonctif si l'action de la subordonnée est simultanée ou postérieure (pas antérieur) au repère temporel constitué par le verbe de la principale.
2. au passé du subjonctif si l'action de la subordonnée est antérieure au repère temporel constitué par le verbe de la principale.

c. Dans la littérature ancienne, si le verbe de la proposition principale est conjugué à un temps passé ou au conditionnel, le verbe de la subordonnée se met :

1. à l'imparfait du subjonctif si l'action de la subordonnée est simultanée ou postérieure (pas antérieur) à son repère, tel que dans l'énoncé archaïque suivant¹ : *Vous auriez voulu que le tremblement de terre fût fait au fond d'un desert plutôt qu'à Lisbonne.* (J. J. ROUSSEAU)
2. au plus-que-parfait du subjonctif si l'action de la subordonnée est antérieure à son repère, tel que dans l'énoncé archaïque suivant² : *L'homme attendît respectueusement qu'ils eussent franchi la porte.* (J. Romains)

Reprenons, d'une manière simplifiée³, les différents cas que nous venons de citer dans deux emplois : la subordonnée conjonctive circonstancielle de temps et le discours rapporté.

❖ *La subordonnée conjonctive circonstancielle de temps*

Présent		Subjonctif présent
Il sort	—avant qu'→	il ne pleuve
Passé composé		Subjonctif présent
Il est sorti	—avant qu'→	il ne pleuve
		Subjonctif imparfait (archaïque)
		il ne plût
Passé simple		Subjonctif présent
Il sortit	—avant qu'→	il ne pleuve
		Subjonctif imparfait (archaïque)
		il ne plût

¹ Cité par WAGNER et PINCHON (WAGNER et PINCHON, 1962, 1991) p. 355.

² Cité par RIEGEL et al. (RIEGEL et al., 1994) p. 329.

³ Cette manière simplifiée facilite l'apprentissage de ces emplois pour notre public.

Imparfait

Il sortait

—avant qu' →

Subjonctif présent

il ne pleuve

Subjonctif imparfait (archaïque)

il ne plût

Futur simple

Il sortira

—avant qu' →

Subjonctif présent

il ne pleuve

❖ *Le discours rapporté***Présent**

Elle demande

—que→

Subjonctif présent

l'on fasse vite

Passé composé

Elle a demandé

—que→

Subjonctif présent

l'on fasse vite

Subjonctif imparfait (archaïque)

l'on fît vite

Passé simple

Elle demanda

—que→

Subjonctif présent

l'on fasse vite

Subjonctif imparfait (archaïque)

l'on fît vite

Imparfait

Elle demandait

—que→

Subjonctif présent

l'on fasse vite

Subjonctif imparfait (archaïque)

l'on fît vite

Plus-que-parfait

Elle avait demandé

—que→

Subjonctif présent

l'on fasse vite

Subjonctif imparfait (archaïque)

l'on fît vite

Futur simple

Elle demandera —que→

Subjonctif présent

l'on fasse vite

Futur antérieur

Elle aura demandé —que→

Subjonctif présent

l'on fasse vite

Conditionnel présent

Elle demanderait —que→

Subjonctif présent

l'on fasse vite

Conditionnel passé

Elle aurait demandé —que→

Subjonctif imparfait (archaïque)

l'on fit vite

Subjonctif présent

l'on fasse vite

III- Conclusion

A l'issue de ce chapitre qui constitue le cœur de notre recherche, nous avons cherché à proposer une nouvelle méthodologie de l'enseignement / apprentissage du mode subjonctif pour un public adulte arabophone.

Partant de nos hypothèses concernant la difficulté de l'apprentissage du mode subjonctif français pour les adultes arabophones due à la généralisation des règles et à l'interférence de la langue maternelle (l'arabe), nous nous sommes inspirée de la théorie du temps et de l'aspect de GOSSELIN qui explique le choix du mode et du temps du verbe de la subordonnée par rapport à celui de la principale, et nous avons évoqué une nouvelle idée, celle du repérage temporel ; ainsi, nous avons classé les énoncés dans deux catégories temporelles, à savoir ; *antérieur* et *pas antérieur*. Nous nous sommes également basée sur la distribution des occurrences du subjonctif proposée par HAILLET pour classer les différents types du subjonctif.

Il nous semble pertinent d'appliquer cette nouvelle méthodologie de l'enseignement / apprentissage du mode subjonctif français dans les universités syriennes ainsi que dans les différentes universités des pays arabes vu sa cohérence avec les besoins de ce public.

Conclusion de la II^{ème} partie

Dans cette partie pratique, nous avons travaillé sur certains manuels de FLE et sur une méthode de grammaire FLE utilisés dans les universités syriennes. Nous avons abordé le mode subjonctif et ses emplois dans ces manuels afin de nous rendre compte de l'importance qu'occupe ce sujet dans ces manuels. Nous avons repéré les lacunes qu'ils comportent et nous les avons comblées à l'aide de certaines idées, notamment celles appartenant à la théorie du temps et de l'aspect de GOSSELIN.

Cette étude et l'étude théorique que nous avons menées dans la première partie nous ont fourni la matière première pour fonder nos hypothèses concernant la difficulté de l'apprentissage du mode subjonctif et de ses emplois pour un apprenant adulte arabophone.

Les résultats obtenus à l'issue des deux tests, que nous avons proposés à deux publics adultes arabophones, à savoir ; des licenciés en langue et littérature françaises et des licenciés en d'autres filières, étaient adéquats avec nos hypothèses. Nous avons conclu que les difficultés auxquelles notre public est confronté dans l'apprentissage du mode subjonctif sont dues à la généralisation des règles dans certains manuels et à l'interférence de la langue maternelle. Ainsi, nous avons répondu à la question que nous avons évoquée dans l'introduction de notre travail concernant l'emploi du subjonctif après *espérer que* et la production des énoncés telles que *L'élève travaille bien pour qu'il réussisse son année*. Nous avons classé le 1^{er} cas dans la catégorie de la généralisation des règles et le 2^{ème} dans la catégorie de l'interférence de la langue maternelle.

Les éléments que nous venons d'évoquer nous ont permis de proposer une nouvelle méthodologie de l'enseignement / apprentissage du mode subjonctif pour les adultes arabophones. Cette méthodologie comporte une nouvelle vision fondée sur la théorie du temps et de l'aspect de GOSSELIN.

Conclusion générale

Le mode subjonctif français était considéré comme un obstacle dans l'apprentissage de la grammaire du français par certains apprenants arabophones. En tenant compte des propositions, inspirées des travaux de GOSSELIN et d'HAILLET, que nous avons faites à la fin de cette recherche, il devient un mode comme les autres, plus ou moins facile à apprendre et à employer.

Pour arriver à notre but nous avons emprunté un chemin qui comporte plusieurs études théoriques comparatives. Nous avons établi une comparaison entre la langue française et la langue arabe. La première étant une langue romane et la deuxième étant une langue sémitique occidentale du sud. Ensuite, nous avons travaillé sur la grammaire du français et celle de l'arabe ainsi que sur le système verbal du français et sur celui de l'arabe et nous les avons comparés l'un à l'autre. Nous avons travaillé sur les trois concepts : *temps*, *mode* et *aspect* et nous avons introduit *la théorie du temps et de l'aspect* de GOSSELIN, vu son originalité et nous l'avons appliquée à des énoncés en arabe.

Nous avons noté que nous étions devant deux systèmes verbaux temporels, aspectuels et modaux ayant deux distributions différentes. Là où le système verbal français comporte dix-sept paradigmes de conjugaison, celui de l'arabe n'en comporte que deux, à savoir : *l'accompli* et *l'inaccompli*. A partir de ces deux paradigmes de conjugaison, le système verbal de l'arabe admet neuf types de relations temporelles.

Dans le système verbal français, les trois catégories *temps*, *mode* et *aspect* sont bien définies alors qu'en arabe, les trois catégories s'entremêlent, ce qui constitue une source d'erreur pour les apprenants arabophones.

Nous avons travaillé sur le conditionnel car la majorité des apprenants arabophones le confondent avec le subjonctif et nous avons vu les différents types d'emploi du conditionnel selon HAILLET : *le conditionnel temporel*, *le conditionnel d'hypothèse* et *le conditionnel d'altérité énonciative*. C'est là une nouvelle approche que notre public ne connaît pas.

Nous avons mené une recherche détaillée à propos du mode subjonctif français et nous avons établi une comparaison entre ce mode et le mode subjonctif arabe dans le but de découvrir les points faibles chez les apprenants arabophones dans l'apprentissage du mode subjonctif français. Dans ce chapitre, nous avons appliqué *la théorie du temps et de l'aspect* de GOSSELIN qui explique la relation temporelle entre l'intervalle de référence du verbe employé au subjonctif et l'intervalle d'énonciation dans une proposition indépendante et la relation temporelle entre l'intervalle de référence du verbe de la subordonnée employé au subjonctif et l'intervalle de référence du verbe de la principale dans une phrase complexe. Pour reclasser les différents emplois du subjonctif, nous nous sommes basée sur l'analyse de la distribution des occurrences au subjonctif d'HAILLET inspirée de (WAGNER et PINCHON, 1962, 1991) et (ARRIVE *et al.*, 1986).

Fondée sur l'exemple des *formes*, des *faits* directement *observables*, cette approche est destinée à permettre aux apprenants d'acquérir progressivement la maîtrise de l'emploi du subjonctif par le biais de l'analyse des environnements dans lesquels le subjonctif s'utilise. Elle fait intervenir les notions de contrainte liée à la structure syntaxique de l'énoncé, et de contrainte liée au lexique ; pour ce qui est de la réflexion sur le sens proprement dit du subjonctif, elle repose sur la distinction entre les emplois obligatoires et les emplois facultatifs du subjonctif. (HAILLET, 1995) p. 156.

Nous nous sommes arrêtée devant une des difficultés que l'apprenant arabophone rencontre dans le choix entre la subordonnée dont le verbe est conjugué au subjonctif et le substantif ou la proposition infinitive.

Nous avons signalé que le substantif est préférable s'il est possible, comme dans : *Je crains qu'il vienne* et *Je crains sa venue*.

Nous avons également signalé que, dans la majorité écrasante des cas, la proposition infinitive est obligatoire lorsque l'agent du verbe de la subordonnée est identique à celui de la principale, comme dans : *Je veux manger*. **Je veux que je mange*.

Et que la proposition infinitive est facultative lorsque l'agent de la subordonnée est l'objet indirect de la principale, comme dans : *Je lui dis de faire son travail*. et *Je lui dis qu'il fasse son travail*.

En nous basant sur l'approche de GOSSELIN, nous avons identifié deux repérages temporels du procès au subjonctif, à savoir : l'*antérieur* et le *pas antérieur*.

En travaillant sur l'emploi du subjonctif arabe, nous avons repéré les cas qui correspondent à l'emploi du subjonctif français et ceux qui n'y correspondent pas, d'où les erreurs. Dans ledit chapitre, nous avons également évoqué la notion de *nominalisation* en arabe et nous avons dit que là où l'arabe n'a qu'un moyen de nominalisation car le substantif équivaut à l'infinitif, le français a deux manières de remplacer le subjonctif, à savoir : *la nominalisation* et *la proposition infinitive*. Le choix entre le subjonctif français d'un côté et le nom ou l'infinitif d'un autre côté ne correspond pas au choix entre le subjonctif arabe d'un côté et l'infinitif d'un autre côté.

Exemple : **Je souhaite que je réussisse.* vs *Je souhaite réussir.*

/ ?atamanna ?an ?anzaħa / vs / ?atamanna l-naza:ħa /

A la fin de ce chapitre nous avons classé les cas de convergence entre les deux modes subjonctif ainsi que les cas de divergence.

Cette étude comparative nous a permis de rendre compte des points faibles dans l'apprentissage du mode subjonctif du français pour un apprenant arabophone. Elle nous a permis de passer à l'étape pratique et de critiquer les points faibles dans certains manuels de FLE et dans certaines méthodes de grammaire FLE utilisés dans les universités syriennes. Enfin, elle nous a permis de construire nos hypothèses : *les problèmes que les apprenants arabophones rencontrent dans l'apprentissage du mode subjonctif français* dus à deux phénomènes, à savoir *la généralisation des règles* et *l'interférence de la langue maternelle* (l'arabe). Les deux tests que nous avons fait faire par deux publics syriens (avancé et moyen) ont justifié nos propos.

L'étude théorique, la critique des manuels susmentionnés et l'expérimentation nous ont fourni tous les éléments nécessaires pour fonder nos propositions pour l'enseignement du subjonctif aux apprenants arabophones.

Ces propositions permettront à ce public d'apprendre le mode subjonctif d'une manière qui répond à leurs besoins.

La théorie du temps et de l'aspect de GOSSELIN, qui explique la relation temporelle entre l'intervalle de référence du verbe employé au subjonctif et l'intervalle d'énonciation dans une proposition indépendante et la relation temporelle entre l'intervalle de référence du verbe de la subordonnée employé au subjonctif et l'intervalle de référence du verbe de la principale dans une phrase complexe, empêche l'apprenant arabophone de tomber dans le piège de *généralisation des règles*.

Le classement des différents emplois du subjonctif basé sur l'analyse de la distribution des occurrences au subjonctif d'HAILLET permet aux apprenants arabophones de résoudre la difficulté due à l'alternance des modes après certains connecteurs.

Nous souhaitons vivement que ces propositions soient prises en considération dans les universités syriennes et dans les universités des pays arabophones vu sa cohérence avec les besoins des apprenants. Ces propositions permettront à ce public de s'ouvrir à une nouvelle théorie pertinente, *la théorie du temps et de l'aspect* de GOSSELIN.

Une des perspectives ouvertes par notre travail consisterait à créer un outil informatique interactif comportant ces propositions, ce qui rendrait l'apprentissage du mode subjonctif plus intéressant et plus facile.

Le deuxième consisterait à appliquer la même méthodologie de l'enseignement du subjonctif aux autres publics, à savoir : sinophones, allophones, germanophones... en l'adaptant aux besoins des apprenants concernés. Toutes les difficultés de l'apprentissage du subjonctif, correspondant à ce que nous avons appelé *généralisation des règles*, sont communes chez tous les apprenants de la langue française. Il reste donc à repérer les difficultés correspondant à l'*interférence* de la langue maternelle concernée pour essayer de résoudre ce problème.

A priori, dans notre travail mené sur la grammaire arabe, le verbe arabe, le système verbal de l'arabe et le subjonctif arabe, nous avons adopté une nouvelle méthodologie pour décrire certaines notions, dans le but de faciliter leur compréhension au lecteur francophone. L'élargissement du champ de recherche sur la grammaire arabe en suivant cette méthodologie pourrait servir d'outil de l'enseignement de l'arabe en LEA¹.

¹ LEA : Langue étrangère appliquée.

Bibliographie

ABOU-SIKKIN, A. M. (2000). *La philologie*. Al-Madina Al-Mounawara, Matabee Al-Jamiaa AL-Islamiya.

AL-DAHDAH, A. (1981). *Dictionnaire de la grammaire de la langue arabe dans des tableaux et des figures*. Beirut, Librairie du Liban.

AL-FADLI, A. (1982). *Etudes du verbe*. Beirut, Dar Al-Qalam.

AL-FADLI, A. (1993). *La syntaxe abrégée*. Jedda, Dar Al-Chourouk.

AL-FASSI AL-FAHRI, A. (1986). *La linguistique et la langue arabe : Exemples compositionnels et sémantiques*. Al-Dar Al-Baydaa, Beirut, Paris, Dar Toubkal, Manchourat Aouidat.

AL-FASSI AL-FAHRI, A. (1990). *La construction parallèle. Théorie de la construction du mot et la construction de la phrase*. Al-Dar Al-Baydaa, Dar Toubqal ilnachr.

AL-HADITHI, K. (1974). *SIBAWAYH : Sa vie et son livre*. Bagdad, Dar Al-Hurriya liltibaa.

AL-HAJ-AHMAD, Y. et BDEWI, Y. A. (1993). *Le conseiller de la grammaire et l'analyse grammaticale pour les enseignants et les élèves*. Beirut, Dar Al-qalém Al-tayéb.

AL-JAREM, A. et AMIN, M. (1983). *La syntaxe claire de la grammaire de la langue arabe / Cycle secondaire*. Beirut, Al-Wafa.

AL-MAARI, C. (2003). *Etudes de la syntaxe. Coll. Apprentissage de l'analyse grammaticale*. Damas, Dar Al-haréth.

AL-NAJJAR, N. (2000). *La langue et ses systèmes entre les anciens et les contemporains*. Alexandrie, Dar AL-Wafaa.

AL-SAMARRAI, I. (1966). *Le verbe : temps et invariabilités*. Bagdad, Al-ANI.

AL-SAMARRAI, I. (1961). *Etudes de la langue*. Bagdad, Université de Bagdad.

AL-SAYDAWI, Y. (1999a). *La suffisance ; un livre qui reformule les règles de la grammaire de la langue arabe : Discussions*. Beirut, Dar Al-Fikr Al-Mouasser.

AL-SAYDAWI, Y. (1999b). *La suffisance ; un livre qui reformule les règles de la grammaire de la langue arabe : Thèmes et outils*. Beirut, Dar Al-Fikr Al-Mouasser.

ARRIVE, M., GADET, F. et GALMICHE, M. (1986). *La Grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*. Paris, Librairie Flammarion.

BARBAZAN, M. (2004). *L'interaction entre modélisation linguistique et modélisation psycholinguistique : L'apprentissage des temps verbaux du français par des apprenants germanophones*. Thèse de doctorat de l'Université de Toulouse le Mirail.

BEL-HABIB, R. (1998). « La sûreté de l'ambiguïté et la place des termes dans la syntaxe arabe ». in *La langue arabe*. pp. 45 - 58.

BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale 1*. Paris, Gallimard.

BENVENISTE, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale 2*. Paris, Gallimard.

BERARD, E., CANIER, Y. et LAVENNE, C. (1997). *Tempo 2 : Méthode de français*. DIDIER/Hatier, Paris.

BESCHERELLE (1997). *La conjugaison pour tous : Dictionnaire de 12000 verbes*. Paris, Hatier.

BESSE, H. et PORQUIER, R. (1984). *Grammaires et didactique des langues*. Paris, Hatier, Didier.

BLACHERE, R. et GAUDEFROY-DEMOMBYNES, M. (1975). *Grammaire de l'arabe classique (Morphologie et syntaxe)*. Paris, Maisonneuve & Larose.

BLED, E. et BLED, O. (1998). *BLED CM2/6^e Orthographe, Grammaire, Conjugaison, Vocabulaire*. Paris, Hachette Education.

BRUNOT, F. (1936). *La pensée et la langue*. Paris, Masson et Cie Editeurs.

CHAIRET, M. (1995). *Fonctionnement du système verbal en arabe et en français*. Paris, Gap, Ophrys.

CHARAUDEAU, P., MAINGUENEAU, D. et al. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Seuil.

COHEN, D. (1970). *Les formes du prédicat en arabe et la théorie de la phrase chez les anciens grammairiens. Mélanges Marcel Cohen : études de linguistique, ethnographie et sciences connexes offertes par ses amis et ses élèves à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire avec des articles et études inédits de Marcel Cohen - réunis par David Cohen*. Paris, Mouton. pp. 224-228.

COHEN, D. (1989). *L'aspect verbal*. Paris, Presses universitaires de France.

COHEN, M. (1924). *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*. Paris, Imprimerie nationale.

CONFAIS, J. P. (1995). *Temps Mode Aspect : Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*. Toulouse, Presses universitaires du Mirail.

CUQ, J. P. (1996). *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*. Paris, Didier Hatier.

CUQ, J. P. et GURCA, I. (2002). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

DOMINIQUE, P., STROMBONI, A., VERDELHAN, M. et VERDELHAN, M. (1983). *Sans frontières 2 (méthode de français)*. Paris, Clé international.

DOMINIQUE, P., PLUM, C. VERDELHAN, Michèle et VERDELHAN, Michel (1984). *Sans frontières 2 (cahier d'exercices)*. Paris, Clé international.

DOMINIQUE, P., LEMOINE, J.-C., GRELLIER, D., PLUM, C. (1984). *Sans frontières 3 (méthode de français)*. Paris, Clé international.

DOMINIQUE, P., PLUM, C. et SANTOMAURO, A. (1985). *Sans frontières 3 (cahier d'exercices)*. Paris, Clé international.

DUBOIS, J. et R. LAGANE (1973). *La nouvelle grammaire du français*. Paris, Larousse.

FLEISCH, H. (1986). *L'arabe classique : Esquisse d'une structure linguistique*. Beirut, Dar EL-Machreq Editeurs (imprimerie catholique).

GALISSON, R. et COSTE, D. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris, Hachette.

GERMAIN, C. et SEGUIN, H. (1995, 1998). *Le Point sur la grammaire*. Paris, Clé International.

GOGUYER, A. (1995). *Alfiyyat Ibn Malik : Suivie de la Lamiyyah et un lexique arabe-français des termes techniques*. Beirut, Librairie du Liban.

GOSSELIN, L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Duculot.

GOSSELIN, L. (2005). *Temporalité et modalité*. Bruxelles, De Boeck Duculot.

GREENBERG, J. (1963). *Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements. Universals of language*. Cambridge: 73-113.

GREVISSE, M. et GOOSSE, A. (2007). *Le bon usage*. Paris, Bruxelles, Duculot, De Boeck.

GUIDERE, M. (2001). *Grammaticalement correct : Grammaire alphabétique de l'arabe*. Paris, Ellipses.

GUILLAUME, G. (1929). *Temps et Verbe : théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris, Champion.

HAILLET, P. P. (1995). « Le "sens" du subjonctif », in *Revue de l'ACLA - Journal of the CAAL*, n° 17-2. pp. 153-165.

HAILLET, P. P. (2002). *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Paris, OPHRYS.

HAILLET, P.-P. (2003). « Représentations discursives, point(s) de vue et signifié unique du conditionnel ». in *Langue française*, n° 138 (Temps et co(n)texte). pp. 35-47.

HAILLET, P. P. (2007). *Pour une linguistique des représentations discursives*. Bruxelles, De Boeck.

HAILLET, P. P. (2009). « Repérages temporels construits par le discours et approche polyphonique des énoncés ». in *Revue de Sémantique et Pragmatique*, n° 25-26. pp. 189-204.

HALBA, E.-M. (2002). *Petite grammaire française*. Paris, Ellipses.

HAMAD, H. (2000). *La source de la syntaxe (pour tous les niveaux)*. Beirut, Alam Al-kutub.

HAMZA, I.-W. (2003). *Assises de la syntaxe*. Beirut, Dar Ibn-Hazm.

HASSAN, T. (1973). *La langue arabe : sens et invariabilité*. Le Caire, Al-hayat Al-massriya Al-aama lilkitab.

HASSAN, T. (1990). *Méthodes de recherche dans la langue*. Al-Dar Al-Baydaa, Dar Al-thaqafa.

IBN-AL-FAROUK, A. (1994). *Le système verbal de l'arabe classique : théorie et description*. Thèse de doctorat de l'Université Paris V.

IMBS, P. (1960). *L'emploi des temps verbaux en français moderne : essai de grammaire descriptive*. Paris, Klincksieck.

KOULOUGHLI, D.-E. (1994). *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*. Paris, Pocket.

LARCHER, P. (2003). *Le système verbal de l'arabe classique*. Aix-en Provence, Publications de l'Université de Provence.

LEEMAN-BOUIX, D. (1994). *Grammaire du verbe français : des formes au sens : modes, aspects, temps, auxiliaires*. Paris, Nathan / Université.

LEHMANN, W. (1973). « A structural principle of language and its implications », in *Language: Journal of the linguistic society of America*, n° 49. pp. 47-66.

LEON, P. R. (2007). *Phonétisme et prononciations du français*. Paris, Armand Colin.

LE ROBERT dictionnaire pratique de la langue française (2005). Paris, France loisirs.

LOCHEN, N. A.-H. (2000). *Recherches de linguistique et méthodes de la recherche scientifique*. Alexandrie, Al-Maktaba Al-Jamiiya Al-Azaritiya.

MARTINET, A. (1985). *Syntaxe générale*. Paris, Arnaud Colin, Coll. U.

MEILLET, A. et VENDRYES, J. (1924). *Traité de grammaire comparée des langues classiques*. Paris, H. Champion.

MESSAOUDI, L. (1985). *Temps et aspect : Approche de la phrase simple en arabe écrit*. Paris, Geuthner.

MOGHAIZEL, J. (1991). *Traduction du verbe de l'anglais à l'arabe*. Thèse de doctorat de l'Université Paris VII.

MOSEL, U. (1980). *Les catégories syntaxiques dans "Le livre" de SIBAWAYH (Syntactic categories in SIBAWAYHI'S "KITAB")*. ELEMENTS D'HISTOIRE DE LA TRADITION LINGUISTIQUE ARABE. HEL, n° 2-1. pp.27-38.

NASSEF, H. (1990a). *Le livre de grammaire de la langue arabe pour les élèves du lycée*. Le Caire, Al-Matbaa Al-Amiriya.

NASSEF, H. (1990b). *Le livre des leçons syntaxiques pour les élèves du primaire*. Le Caire, Al-Matbaa Al-Amiriya.

NASSEF, H. (1993). *Le livre de grammaire de la langue arabe*. Le Caire, Al-Athar al-Insaniya li-Itawzii.

NASSEF, H. (2002). *Les leçons de syntaxe; 1ère, 2ème & 3ème*. Damas, Dar Al-Fajr.

NOUR-EDDINE, I. (1993). *Le verbe : invariabilité et variabilité*. Beirut, Dar Al-Fikr Al-Lubnani.

PAULEAU, A.-M., ORSSAUD, V. et DOMINIQUE, P. (1984). *Sans frontières 2 (livre du professeur)*. Paris, Clé international.

PINCHON, J. et COUTE, B. (1981). *Le système verbal du français : description et applications pédagogiques*. Paris, Nathan / Université.

POISSON-QUINTON, S., MIMRAN, R. et MAHEO-LE COADIC, M. (2002a). *Grammaire expliquée du français / niveau intermédiaire*. Paris, Clé international / VUEF.

POISSON-QUINTON, S., MIMRAN, R. et MAHEO-LE COADIC, M. (2002b). *Grammaire expliquée du français / niveau intermédiaire / exercices*. Paris, Clé international / VUEF.

RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. et RIOUL, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris, Puf Quadrige.

ROBERT, J.-P. (2002). *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*. Paris, OPHRYS.

ROSIER, L. (1999). *Le discours rapporté : histoires, théories, pratiques*. Paris, Editions Duculot.

SAUSSURE, F. D. (1916, 2001). *Cours de linguistique générale*. Paris, Payot et Rivages.

SCHOGT, H. G. (1968). *Le système verbal du français contemporain*. Paris.

SCULFORT, M.-F., CAZANOVE, C. D. et TEPER, L. (1997). *Grammaire et expression français 4^e*. Paris, Nathan.

TESNIERE, L. (1959, 1988). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris, Editions Klincksieck.

TOMASSONE, R. (2001). *Grands repères culturels pour " Une Langue : Le Français "*. Paris, Hachette Education.

VETTERS, C. (1996). *Temps, aspect et narration*. Amsterdam, Atlanta.

WAGNER, R.-L. et PINCHON, J. (1962). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris, Hachette Supérieur.

WARTBURG, W. V. et ZUMTHOR, P. (1947). *Précis de syntaxe du français contemporain*. Berne, A. Francke.

WILMET, M. (1997). *Grammaire critique du français*. Louvain-La-Neuve, Hachette Supérieur - Duculot.

Sitographie

<http://aile.revues.org/document947.html#tocto2>, consulté le 12 juin 2007.

<http://alis.isoc.org/glossaire/api.htm>, consulté le 27 décembre 2007.

<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/saveregass.exe?567;s=2072292435;r=16;;>,
consulté le 24 février 2012.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_phon%C3%A9tique_international, consulté le 27
décembre 2007.

http://fr.wiktionary.org/wiki/selon_que, consulté le 13 janvier 2012.

<http://keposport.canalblog.com/archives/2011/12/index.html>, consulté le 09 mars 2012.

<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:Qhgr75hsq7kJ:www.math.univ-toulouse.fr/~slamy/teaching/master2/projet/projet.html+%22je+ne+suppose+pas+que%22&cd=6&hl=fr&ct=clnk&gl=fr>, consulté le 15 décembre 2011.

<http://www.arabization.org.ma/downloads/majalla/45/docs/45.doc>, consulté le 12 juin
2008.

<http://www.evene.fr/citations/mot.php?mot=vaille>, consulté le 01 février 2012.

http://www.lepoint.fr/politique/bayrou-il-faudra-que-je-sois-candidat-a-l-election-presidentielle-18-08-2011-1363705_20.php, consulté le 19 janvier 2012.